This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP 123.1

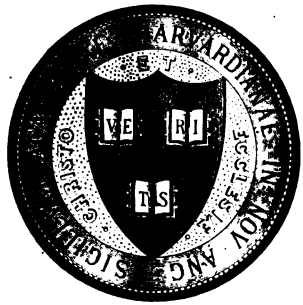

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828).

Received 7 August, 1893.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1886

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré Lasale, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES

1886

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1886

~~29.18~~
BP123.1

HARVARD COLLEGE
AUG 7 1893
LIBRARY.

Minot fund.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
1886.

UNE NOUVELLE LETTRE DE MONTAIGNE

Nous avons trouvé dans le volume 6629 du fonds français de la Bibliothèque nationale (1) une lettre de Montaigne (2), non autographe, mais originale, qui ne figure ni dans l'édition où M. Charles Louandre a réuni les *seize* lettres seules publiées et connues de l'auteur des *Essais* (3), ni dans celle où MM. Royer et Courbet ont publié de nouveau ces seize lettres (4).

(1) Le vol. 6629 fait partie d'un précieux recueil de lettres originales adressées au Roi Henri III. Fonds franç. nos 6628-31.

(2) On nous a fait apercevoir (la prudence d'ailleurs en pareille matière est, plus que jamais, nécessaire) que notre lettre pourrait bien ne pas être du philosophe Que Sais-je? mais d'un parent ou d'un homonyme. Le style de la lettre et le ton sur lequel l'auteur parle au Roi de France nous donnent la conviction qu'elle est bien du grand Montaigne (*a*).

(3) *Essais de Montaigne, suivis de sa correspondance et de la servitude volontaire d'Estienne de la Boëtie.* Edition variorum, Paris, Charpentier, 1854, 4 vol. in-12.

(4) *Les Essais de Montaigne accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude biographique, de variantes, de notes, de tables et d'un*

(*a*) Il y aurait peut-être un rapprochement intéressant, sinon concluant, à faire entre l'écriture de notre lettre et celle de la partie du journal manuscrit du voyage de Montaigne en Italie écrite par un domestique qui remplissait les fonctions de secrétaire, journal découvert en 1770 par l'abbé Prunis au château de Montaigne et publié en 1774 par M. de Querlon. V. édit. Louandre, t. I, p. XI de la Notice, en note. Mais qu'est devenu ce manuscrit?

Nous sommes heureux d'ajouter ce nouveau document à cette trop petite collection.

La lettre que nous publions, en date du « 7° juillet 1583 », se rapporte à la période de la vie de Montaigne où ses compatriotes, reconnaissants des services rendus, lui confièrent, pour la seconde fois, la *mairie de Bordeaux*. Il venait, après un voyage fait à la cour, d'obtenir du Roi, dans l'intérêt de sa ville, une suppression absolue de la *traite foraine*, c'est-à-dire des droits de douane imposés sur les marchandises entrant à Bordeaux ou en sortant. L'ordonnance du Roi en ce sens fut rendue précisément dans le mois de « juillet l'an de grâce 1583 » (1).

Voici cette lettre, assez curieuse comme on va le voir, que nous avons collationnée avec soin sur l'original.

Emile Du Boys.

L'adresse sur le pli porte : Au Roy.

TEXTE ORIGINAL

(2) 7e juillet 1583.

Sire par ladvertissement que Jay eu en ce lieu de Moncornet Il semble que la fortune soffre a vous descharger de la promesse que vre bonte et liberalite ma faicte depuis peu de

7e juillet 1583.

Sire, par l'advertissement que j'ay eu en ce lieu de Moncornet (3), il semble que la fortune s'offre à vous descharger de la promesse que vostre bonté et libéralité m'a faicte depuis peu

glossaire, par E. Courbet et C. Royer. Paris, Lemerre, 1872-1877. Sur les six volumes annoncés de cette belle édition, quatre seulement ont paru, qui ne contiennent pas le glossaire.

(1) Voy. Alphonse Grün, *Vie publique de Montaigne,* Paris, Amyot, 1855, p. 252. Nous n'avons trouvé ni dans cet ouvrage, ni dans les diverses Recherches de M. le docteur Payen, aucune indication pour l'itinéraire de Montaigne pendant l'année 1583. La date de la lettre que nous éditons nous fournit à ce sujet un précieux jalon.

(2) Nous avons cru devoir donner, sur deux colonnes, le texte littéral, original pour les érudits, les philologues, et le texte de lecture plus facile pour tous.

(3) Quel est ce Moncornet? Nous connaissons trois localités de ce nom : une dans l'*Aisne,* une dans les *Ardennes,* une dans l'*Oise.* La première est une grosse commune de l'arrondissement de Laon, la seconde une très petite

jours car Jay trouve entre les mains de mons^r pinart une lre cy Incluse par laquelle on mande que le priore de Provins est vacquant par le trespas de Me Maurice de Commarcis et peut valoir de mil a douze cens livres

de jours, car j'ay trouvé entre les mains de mons^r Pinart (1) une lettre cy incluse par laquelle on mande que le prioré de Provins est vacquant par le trespas de Me Maurice de *Commarcis* (2) et peut valoir de mil a

commune de l'arrondissement de Mézières, enfin la troisième est un simple village de la commune de *la Bosse, canton de Chaumont en Vexin, arrondissement de Beauvais*, et à dix-neuf kilomètres de cette dernière ville. Ce n'est donc pas très loin de Paris, et il est probable que c'est de là qu'écrivait Montaigne.

(1) Nous lisons dans une note du tome I, p. 90, des *Mémoires de la Huguerye*, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, pour la Société de l'Histoire de France :

« *Claude Pinard*, baron de Cremailles, secrétaire du maréchal Saint-André, « secrétaire du Roi, puis des finances en 1569, favori de Catherine (de Mé« dicis), succéda en 1570 à Laubespine comme secrétaire d'Etat. Il fut en « faveur sous Henri III, très employé comme diplomate, ballotté par les faveurs « et les disgrâces de cour, un peu compromis avec la ligue, à qui il fut accusé « d'avoir livré Château-Thierry. Il mourut le 14 septembre 1605. »

M. de Ruble a écrit Pinard avec un d au lieu d'un t dans cette note, sur la foi de la Huguerye qui l'écrit ainsi en le citant à la page 113 du tome III de ses mémoires.

Pinart a du reste sa notice au Moréri de 1759. Mais c'est en vain que nous chercherions le nom de ce secrétaire d'Etat dans nos autres grands recueils biographiques. Le *dictionnaire historique de la France* par M. Ludovic Lalanne garde sur lui le silence; cependant M. Lalanne nous dit, au tome VII, p. 391, note 6, de son édition des œuvres complètes de Brantôme pour la Société de l'Histoire de France, 1873 :

« Claude Pinart, secrétaire d'Etat. Il avait épousé Marie de l'Aubespine. »

On trouve dans les divers volumes du recueil de lettres originales, d'où nous avons extrait le document que nous publions, de très nombreuses lettres de Pinart. Nous tenons d'autant plus à le mentionner que Pinart est aujourd'hui plus oublié, comme nous l'avons dit.

Les deux autres secrétaires d'Etat, en même temps que Pinart, étaient Brulart et Villeroy. Notre recueil contient aussi de nombreuses lettres de Brulart, et, croyons-nous, de Villeroy.

(2) Au sujet de *Maurice de Commarcis*, que nous avons vainement cherché dans le *Gallia Christiana*, nous avons reçu de M. Bourquelot, bibliothécaire de Provins, qui a bien voulu compulser pour nous les précieux papiers de l'abbé Ythier confiés à ses soins, les renseignements suivants :

« On trouve parmi les trente prieurs qui se sont succédé dans le prieuré de « Soisy, un prieur du nom de *Maurice de Commartin*, qui paraît être le même

ainsi que dit celuy qui en escrit. Il est au pays de Loudonnois et a la nomination de vre maj^te^ qui nen fera pas seulement un prieur si elle le me donne dautant que ce sera pour moy un duche ou conté qui sera tousiours garny de gros et bons chapons quand vous les aymerez autant que les cailles. Je ne pretens en cecy rompre la deliberation que vre maj^te^ a faite quand au departement de ses bienfaitz car celuy qui a atendu tantost vintcinq ans ses maitresses atendra bien deux mois encores que ce soient ans pour petites gens et afin que ma lre ne soit plus longue que moy mesme et que elle ne vous soit Importune Je finiray en supliant tres humblement vre maj^te^ rejecter ceste hardiesse et presumtion de vous escrire sur la necessite qui menasse aussi bien gens de basse taille que les plus grans. Je suplie dieu de tout

douze cens livres, ainsi que dit celuy qui en escrit. Il est au pays de Loudonnois et à la nomination de vostre majesté, qui n'en fera pas seulement un prieur si elle le me donne, d'autant que ce sera pour moy un duché ou conté qui sera tousiours garny de gros et bons chapons, quand vous les aymerez autant que les cailles (1). Je ne prétens en cecy rompre la délibération que vostre majesté a faite quand au département de ses bienfaitz, car celuy qui a atendu tantost vint-cinq ans ses maitresses atendra bien deux mois encores que ce soient ans pour petites gens, et, afin que ma lettre ne soit plus longue que moy mesme, et que elle ne vous soit importune, je finiray en supliant très-humblement vostre majesté rejecter ceste hardiesse et présumtion de vous escrire sur la nécessité, qui menasse aussi bien gens de basse taille

« que Maurice de Commerci et qui existait en 1576. La date de sa mort n'est « pas indiquée. Le prieuré de Loisy-les-Provins dépendait de St-Jacques-de- « Provins. Saint Edme, archevêque de Cantorbéry, y mourut le 12 novembre « 1241. Le nom de Montaigne ne figure sur aucune des listes des divers prieurés « de Provins et de ses environs relevées par l'abbé Ythier. »

(1) Il faut se souvenir que Montaigne, dans cette page charmante des *Essais*, liv. I, chap. LI (t. II, p. 51, de l'édit. Louandre) où il parle de ce que nous décorons aujourd'hui du nom *d'art culinaire*, et qu'il appelle, lui, simplement *la science de gueule*, a rapporté ces deux vers de Juvénal (Sat. V, 123).

Nec minimo sane discrimine refert
Quo gestu lepores, et quo gallina secetur.

mon cueur quil luy plaise prospérer

Vre mageste autant et plus quil soit jamais Roy de France.

De Moncornet le VIIme Juliet 1583.

Vre tres humble serviteur et subject

MONTAIGNE.

que les plus grans. Je suplie dieu de tout mon cueur quil luy plaise prosperer (1)

Vostre mageste autant et plus qu'il soit jamais Roy de France.

De Moncornet le VIIme juliet 1583.

Vostre très-humble serviteur et subject.

MONTAIGNE.

(1) M. Littré dans son *Dictionnaire* ne cite qu'un seul exemple de *prospérer* dans le sens où l'emploie ici Montaigne, et il l'emprunte aux *Mémoires* de Villeroy. Cette lettre nous fournit un second exemple de l'emploi de ce mot avec le sens du latin *prosperare*.

LE CARDINAL DE NOAILLES

Evêque de Châlons, archevêque de Paris

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

1651-1728

CHAPITRE X.

Nouvelle tentative d'arrangement par le P. Andujar. — Mandement des évêques de Saintes et de Marseille. — Le Cardinal résolu à se taire et à prier Dieu. — Le P. de Graveson ne doit plus rien traiter avec le Pape. — Le projet est adopté par la Congrégation. — Morville l'annonce à l'archevêché. — Le Cardinal consulte ses amis. — Tous décident le projet inacceptable. — Expédient du Cardinal Davia adopté par Noailles. — Position réellement pénible de celui-ci. — Le Pape montre toujours les meilleures dispositions. — Il faut des actes et non des paroles. — Le rameau d'olivier est remplacé par une bombe. — A Paris le Cardinal de Rohan cherche sérieusement une base d'arrangement. — Les curés poussent Noailles à la résistance. — Mauvaises nouvelles de Rome. — Le Cardinal se retourne vers l'abbé de Porte-Neuve. — Nouvelles tentatives. — L'abbé propose force projets sans valeur. — La paix au fond y semble impossible. — L'agitation des esprits à Paris. — Le Cardinal gourmande Graveson d'avoir eu confiance en Polignac. — Il voudrait le chapeau pour lui. — Le Cardinal de Bissy lui-même recherche un arrangement. — Il cherche à faire accuser Noailles d'entêtement. — Le P. Court lui demande s'il garantit que la Congrégation acceptera les termes accordés par Noailles. — Il recule. — Nouvelles démarches du Cardinal Davia.

A ce moment il y avait une nouvelle négociation entamée par le P. Andujar pour laquelle le P. de Graveson devait observer un secret absolu. Nous n'avons plus alors que des lettres adressées avec la mention « *Tibi Soli* ». Le P. de Graveson reçoit l'avis de se claquemurer dans sa cellule et de ne rien dire. (1) Il n'y avait plus en effet rien à faire

(1) Lettre du 25 février.

ostensiblement. Le feu s'était de toutes parts rallumé : les évêques de Saintes et de Marseille venaient de lancer des mandements condamnant les XII articles, désapprouvés en cela, assurait-on, par les Cardinaux de Rohan et de Bissy qui en auraient réclamé la suppression de Monsieur le Duc. Le décret du Concile excitait vivement les esprits à Paris et les possibilités d'apaisement paraissaient de plus en plus s'éloigner. « Polignac négociera tant qu'il voudra, lisons-nous dans le *Tibi Soli* du 4 mars, mais le Cardinal de Noailles n'a pas fait vœu d'obéissance à ces Seigneurs et il ne fera point amende honorable à leurs pieds. Les Congrégations décideront tout ce qu'elles voudront, le Cardinal se taira en priant Dieu. Ne sachant ce que le Pape veut faire, il doit encore plus attendre. » Dans le même document nous trouvons la base de la négociation entamée à nouveau et mentionnée dans la dépêche du 7 janvier à laquelle était mêlé le P. Andujar. Le Pape devait adresser une lettre « aimable » approuvant les XII articles. Aussitôt le Cardinal déclarerait accepter la Bulle avec respect et soumission et déférer au Souverain-Pontife son Instruction pastorale pour y voir condamner ce qui paraîtrait à Sa Sainteté devoir l'être. Seulement le Cardinal recommandait pour cela au Père de traiter l'affaire seul avec le Pape, de le voir le plus souvent possible, et, au contraire, de ne plus aller chez l'ambassadeur de France. Le Cardinal Davia, qui jouissait d'une grande influence à Rome, prit en main l'affaire de Monseigneur de Noailles : c'était le seul membre du Sacré-Collège sur lequel ce dernier pût absolument compter ; aussi l'archevêque se hâte-t-il de lui faire savoir qu'il attendait avec impatience ses résolutions, tout disposé aux concessions qu'il lui indiquerait (1).

Le cabinet de Versailles cependant poursuivait son plan et Morville vint lui-même apporter à l'archevêché les nouvelles dépêches de Polignac accompagnant le projet de

(1) Lettre du 11 mars.

mandement approuvé par la Congrégation (1). Monseigneur de Noailles, avant de répondre, consulta des prélats et des magistrats convoqués à cet effet, qui tous lui déclarèrent qu'il ne pouvait « en honneur et conscience, accepter cette condition, que d'ailleurs s'il le faisoit, il seroit abandonné par ses diocésains et n'amèneroit aucune amélioration dans la situation, et qu'ils plaignoient sincèrement Polignac d'attacher son nom à une aussi déplorable affaire. » Cette dépêche était destinée à être montrée. Mais la lettre secrète du même jour explique l'attitude résolue de notre Cardinal. Il avait appris que le père Andujar avait présenté au Saint-Père l'instruction secrète du 4 février et que ses nouvelles propositions n'avaient pas semblé inadmissibles. La lettre du Pape paraissant cependant un peu délicate, Monseigneur de Noailles se ralliait avec empressement à l'expédient imaginé par le Cardinal Davia, consistant en ce que le Pape, d'une part, blâmerait l'apologie des Chartreux prétendant que la bonne doctrine et la sainte morale ont été condamnées par la Constitution, et d'autre part donnerait à l'appui un extrait des principales vérités expliquées par Clément XI dans sa réponse préparée contre ce reproche. Cet expédient était assez habile, puisqu'il faisait parler Benoist XIII sans parler lui-même : il repoussait seulement pour son compte les explications de l'auteur même de la Bulle.

Mais la position de Monseigneur de Noailles n'en était pas moins terrible à ce moment, tiraillé entre ses sentiments profondément orthodoxes, son désir de tout faire « pour le Pape qu'il aime » (2) et l'insistance de son entourage à ne pas céder, sous peine de se déshonorer sans convertir personne. « Que pouroit alors un archevêque de Paris déshonoré ? » (3) On le pressait aussi de se

(1) Lettre du 18 mars.
(2) Instruction secrète du 25 mars.
(3) Instruction secrète du 25 mars.

démettre et cette combinaison lui plaisait beaucoup. Le Pape paraissait cependant toujours bien disposé pour notre prélat. Le P. Andujar lui faisait savoir que Benoit XIII avait bien dit haut qu'il ne l'abandonnerait jamais. Mais « ce sont des paroles qu'emporte le vent » (1) et pendant ce temps les adversaires, encouragés par l'inaction de la cour de Rome, « aiguisoient leurs couteaux pour combattre». D'un autre côté Polignac ne devait pas se trouver plus à l'aise : il s'était imprudemment avancé jusqu'à affirmer à la Congrégation que son collègue accéderait à tout ce qu'on exigerait de lui et qu'au besoin le roi pèserait sur sa décision. Le nonce le prenait publiquement à partie, reconnaissant que l'archevêque aurait beau faire, il ne serait suivi dans le clergé et dans le Parlement que par des minorités absolument infimes ; il rejettait tout sur lui, lui reprochant de vouloir imposer à Monseigneur de Noailles un mandement inacceptable, prolongeant par ses maladresses une affaire qu'il fallait terminer à tout prix, augmentant les chances de voir un schisme se produire. « Les esprits sont en effet à cette heure plus échauffés que jamais. Le Pape a réellement beau jeu : les Cardinaux sans le vouloir lui ont pour ainsi dire arraché des mains le rameau d'olivier pour y placer une bombe qui met le feu partout. Ce qu'il fera maintenant sera acclamé et il peut se délier les mains. » A Paris on ne travaillait pas plus heureusement : le Cardinal de Rohan, Monseigneur de Sens et l'abbé Couet se réunissaient pour découvrir un accommodement, mais bien inutilement, car l'archevêque de Sens, en venant en rendre compte à Monseigneur de Noailles et en lui conseillant d'accepter le mandement, ne lui cacha point que M. de Rohan n'était nullement assuré de ce qu'on ferait à Rome et que dans tous les cas, même le mandement agréé, il faudrait encore qu'il fût soumis à Monseigneur de Bissy, à Fleury et au nonce.

(1) Instruction secrète du 1er avril.

D'un autre côté le clergé de Paris s'agitait et réclamait de l'archevêque une déclaration contre les mandements de Saintes et de Marseille, par une requête qu'avaient signée 23 curés de la ville, 140 du diocèse et 400 ecclésiastiques dont 100 docteurs de Sorbonne.

Monseigneur de Noailles voulait toujours espérer, comptant sur les sentiments affectueux si souvent exprimés par le Saint-Père : de ce côté il ne pouvait se désespérer et, tout en chargeant le P. de Graveson de mettre le Cardinal de Polignac au courant du grave mouvement d'opposition qui se manifestait à Paris (1), il lui disait aussi qu'il ne se lasserait pas « d'assassiner le Pape de ses lettres jusqu'à ce qu'il ait obtenu une réponse utile » (2). De Rome cependant il ne lui parvenait que de mauvaises nouvelles ; ses adversaires redoublaient d'efforts et le Cardinal Davia sur lequel il comptait, par prudence ou par nécessité, avait regagné son diocèse (3). Notre archevêque se retournait alors vers l'abbé de Porte-Neuve : «Vous avez choisi les trois hommes les mieux placés à Rome, lui écrit-il le 29 avril, les plus droits V (4). T. C (5). Mais ne vous illusionnez-vous pas ? Vous nous montrez les cieux entr'ouverts. » Il lui recommandait un secret absolu et lui renouvelait ses réserves contre Mayella « le premier homme du monde pour tout gâter. » Puis il le pressait de ne pas trop s'avancer, un peu effrayé des « huit ou neuf projets » dont l'abbé l'entretenait. Quelques jours après le Cardinal se prononçait nettement contre l'arrangement proposé par Monseigneur Visconti. « A votre place, dit-il le 6 mai à l'abbé, je ne l'aurai même pas envoyé. Si on ne veut changer de style, il vaudrait mieux interrompre qu'entretenir ce nouveau commerce. Ne vous enfournez pas mal à propos, ne vous jetez pas

(1) Inst. secrète du 8 avril.
(2) *Tibi soli* du 15 avril.
(3) *Tibi soli* du 23 décembre.
(4) *Tibi soli* du 29 décembre.
(5) Monseigneur Visconti.

à leur tête... Ne vous découragez pas cependant. » Le 12 mai, il précise plus fortement les choses, en blâmant nettement les dispositions de l'abbé à enfanter nombre de projets : « Vous ne devez douter qu'on ne s'accroche aux plus faibles, et ce n'est pas les plus faibles qu'il nous faut. » Il s'agit, continue-t-il, en somme de deux choses : « surmonter une opposition très forte et presque générale qui se fortifie même tous les jours, remédier aux excès déplorables de ceux qui dans le monde passent pour les plus zélés défenseurs de la Constitution. » Dans ce double but le Cardinal se déclarait disposé aux plus excessives concessions, mais l'abbé allait trop vite et faisait trop souvent bon marché de la dignité du prélat auprès de ses agents l'abbé Valloni et le Père Abraham. Ce brave ecclésiastique nous paraît avoir été excessivement léger et nullement de taille à lutter contre les habiles de Rome : il ne pouvait que compromettre les affaires, et la confiance que Monseigneur de Noailles lui avait accordée prouve bien que, regardant son affaire comme perdue, il recourait même aux empyriques. « Comment gardez-vous si mal le secret, lui mande-t-il le 20 mai ? Pourquoi y avoir admis le P. Abraham, bon homme que j'honore, mais excellent pour faire connaître ce secret à toute la terre (1). »

Avec le P. de Graveson Monseigneur de Noailles ne cachait plus son découragement : il lui avoue que la paix lui semble même « impossible à entrevoir, » et il se plaint de n'avoir plus un mot du Cardinal de Polignac depuis sa longue dépêche à laquelle il n'a pas cru devoir réclamer de réponse. « Croit-il avoir glorieusement terminé sa négociation (2) ? » En fait, M. de Morville, qui avait apporté lui-même la lettre de « 17 pages de notre ambassadeur »

(1) M. de Taline.

(2) Et il ajoute, se moquant bien nettement. « Vous auriez lu cette semaine les 7 volumes du P. Desirant sur la Constitution ? Un par jour, c'est aller bien vite en pareille scabreuse matière. »

n'en reparla plus au Cardinal de Noailles. L'agitation de Paris avait frappé les esprits sages et beaucoup des plus hauts personnages engagés dans la question ne demandaient qu'à pouvoir en sortir avec honneur, « car ils pensent plutôt *per juxta positionem* que *per intus susceptionem* (1) ». Mais cependant personne ne conseillait à l'archevêque d'accepter une négociation sur la base de la publication préalable d'un mandement. « Laissons débiter les fables qui flattent la vanité italienne ; pour moi qui sais la vérité et à quoi m'en tenir, je garde le silence et laisserai l'eau couler dans le Tibre (2). » En même temps le Cardinal reprochait doucement à son agent d'avoir failli un moment « se laisser séduire » par Polignac ; puis tout aussitôt il le gourmande de se rendre malade de toutes ces contrariétés et il ajoute qu'il voudrait bien pouvoir disposer d'un des nombreux chapeaux vacants « pour qui je sais bien ». Les négociations de l'abbé de Porte-Neuve n'avançaient pas davantage. « Plus je songe au projet que vous me communiquez et qu'on trouve praticable, moins je le trouve tel. Il sera d'une très longue exécution et quand il sera fait, il faut tant d'ingrédients pour consommer le bouillon et le mettre en état de faire quelque bien au malade, que j'en reviens toujours à dire : « *Questo sarebbi uno brodo longo* » (3). Il s'en tenait toujours à son idée exprimée de demander un bref de Benoît XIII approuvant les douze articles au nom de ses prédécesseurs.

Cependant le Père Court, secrétaire du Cardinal de Polignac, était arrivé à Paris et avait vu le Cardinal de Bissy qui commençait à son tour à chercher un mode d'apaisement. Il ne cachait pas que la résistance absolue de son collègue le peinait et qu'il aurait souhaité lui voir formuler une contre-proposition à la décision de la Con-

(1) Lettre du 6 mai.
(2) Lettre du 27 mai.
(3) Lettre du 27 mai.

grégation pour pouvoir s'employer en sa faveur : il répandait partout que l'on ne demandait à Monseigneur de Noailles qu'une acceptation « avec respect et soumission » : il chargea même expressément le P. Court de presser l'archevêque en ce sens, mais le Père arrêta cette tentative en demandant à Bissy s'il voulait prendre l'engagement écrit que la Congrégation se contenterait de ces termes. Celui-ci naturellement recula devant une pareille mise en demeure (1). Ces démarches paraissent cependant avoir rendu quelque espoir à notre prélat, d'autant plus qu'il avait appris par le P. Andujar, qui lui servait d'intermédiaire direct avec le Pape, que le Souverain-Pontife lui avait annoncé son intention de faire savoir directement au Cardinal de Noailles ses instructions (2). Et aussi il apprenait par l'abbé de Porte-Neuve que le Cardinal Davia recommençait à s'occuper de lui, et il avait entendu avec une évidente satisfaction raconter que Bissy disait. « Il faut bien en finir, car le Pape est si entêté des mérites de M. le Cardinal de Noailles qu'il n'écoute pas ce qu'on dit contre lui » (3).

(1) Noailles à Graveson, le 3 juin.
(2) Noailles, 10 juin.
(3) Noailles, 17 juin.

CHAPITRE XI

Disgrâce du duc de Bourbon et triomphe de Fleury. — Joie à Paris. — Cela fait du bruit en Italie. — Fleury passe pour désirer la paix. — Noailles demande à l'abbé de Porte-Neuve s'il parle à la française ou à l'italienne. — Il ne veut plus d'équivoque. — Tout ou rien. — Persistance du Cardinal Fini dans son rôle. — Jeu double de Fleury. — Il décide le cabinet de Versailles à lui faire soumettre les résolutions de Noailles. — Celui-ci s'y refuse. — Redoublement de complications entre Paris et Rome. — Le Cardinal se reporte aux précédents engagements du Pape. — Tout paraît manquer à la fois. — Pendant deux mois Noailles ne donne plus signe de vie. — Puis il fait remettre un mémoire au Pape. — Benoît XIII paraît satisfait. — La Congrégation résiste toujours. — La bonne volonté réelle du Pape est impuissante. — La situation paraît des plus insolubles. — Rome déclare ne pouvoir rien faire sans Versailles et Versailles déclare ne pouvoir ni vouloir se méler de cette affaire.

Un événement important d'ailleurs venait de se produire. Depuis que Fleury avait pris pied dans le gouvernement, « son influence déplaisoit au duc de Bourbon ou plutôt à Madame de Prie qui sut exciter la reine contre lui ». Fleury n'hésita pas à écrire au roi pour lui annoncer qu'en présence des intrigues dirigées contre lui, sa dignité ne lui permettait plus de demeurer auprès de lui. Les choses traînèrent cependant pendant quelques mois, mais le 11 juin, Louis XV prit un parti irrévocable : le duc de Bourbon fut renvoyé à Chantilly, Madame de Prie en Normandie et Fleury devint premier ministre (11 juin 1726). La satisfaction fut unanime et des feux de joie signalèrent dans Paris ce changement ardemment désiré. « Cela fera du bruit en Italie, » dit simplement le Cardinal au P. de Graveson dans sa lettre du 17 juin ; il présentait en même temps Fleury comme désireux de rétablir la paix et comme

ayant même écrit au Pape qu'il n'accepterait pas le chapeau avant cette pacification. Il allait bientôt reconnaître son erreur et constater que le nouveau ministre était tout acquis à ses adversaires.

A Rome, l'abbé de Porte-Neuve cherchait à travailler activement, mais sans satisfaire le Cardinal qui semble avoir peu aimé les détours de la politique d'au delà des monts. « Parlez-nous à la française, lui écrit-il le 17 juin, et non à l'italienne? Votre conversation avec le Cardinal Davia est superbe, mais cependant il ne me paraît pas encore comprendre la situation. Il dit qu'en tout cela la doctrine est tout et le reste pure formalité : très bien, mais cette doctrine peut être attaquée, défigurée. » Et rien n'avançait, en dépit des pompeuses promesses. Davia parlait évidemment « trop à l'italienne » et le Cardinal, craignant les imprudences de son nouvel agent, s'en explique catégoriquement avec lui le 24 juin, sur une feuille volante jointe à la dépêche destinée à être montrée. Cette pièce est trop importante pour ne pas trouver place ici :

« Vous ne sauriez croire à quel point m'alarme ce que vous nous écrivez avoir dit à Monseigneur Davia, qu'il falloit que le Cardinal de Noailles fit quelque chose avant de recevoir de Rome ce qu'il sollicite depuis si longtemps ; dans ce cas, il ne refuseroit pas de s'en rapporter à sa parole. J'aurois bien à dire là-dessus : 1° Vous ne devez jamais supposer que le Cardinal puisse rien faire à moins qu'il n'ait en mains de quoi dissiper la fâcheuse impression qu'on a prise dans ce pays contre la Bulle; 2° quand, par impossible, le Cardinal pourroit accorder quelque chose préalablement à sa demande, gardez-vous de supposer qu'il puisse s'en rapporter de ce qu'il attend à la parole de qui que ce soit au monde. Il ne peut compter que sur ce qu'il tient, et encore en y regardant à deux fois. Il ne doute pas de Davia, mais quand après les paroles données on ne les lui tiendra pas, il en sera la dupe et Davia en sera quitte pour dire qu'il n'est pas le maître, comme M.

Ancelini (1) l'a déjà dit. Ainsi point d'équivoque, je vous en prie. Tout ou rien : nous bataillons depuis trop longtemps avec les Italiens pour n'être pas faits à leurs ruses de guerre. »

A ce moment cependant la négociation Porte-Neuve paraît assez active : le Cardinal se défie toujours, mais il ne pouvait se résoudre à demeurer inactif, et précisément il voyait le P. de Graveson absolument découragé, n'allant même plus chez le Pape, ce dont il le gourmande, parce qu'il se figure « que sa voix réveilleroit le souvenir d'un ancien ami (2) ». Les lettres à l'abbé sont plus fréquentes que jamais, Monseigneur de Noailles le presse de décider le Cardinal Davia à expédier une réponse depuis longtemps attendue, sans cependant accueillir volontiers un nouveau projet qualifié de « *bellissimo* » par l'abbé : « il nous faudroit, s'écrie-t-il, un second M. de Meaux pour faire une seconde exposition de foi sur les matières contestées (3) ». La réponse du Cardinal arrive enfin « bien plus mesurée que la première fois » ; des absences continuelles des personnages, mêlées aux négociations, déconcertent notre prélat qui ajoute cependant philosophiquement « qu'il vaut mieux attendre que de s'adresser à d'autres encore ».

Mais à Rome, un nouvel ennemi se joignait à Mayella pour tout contrecarrer : Monseigneur Fini, celui qui avait fait la fameuse addition aux actes du Concile, « est donc maître de la chambre, de l'oreille et de l'esprit du Pape », écrit avec douleur notre Cardinal qui comprend par cette dangereuse intimité les indiscrétions relatives aux lettres intimes qu'il adressait au Souverain Pontife (4). Tout se compliquait d'ailleurs et l'avènement de Fleury au minis-

(1) Nom supposé : dans cette lettre Davia est désigné par le nom Vallovi.
(2) Lettre du 1er juillet.
(3) Lettre du 8 juillet.
(4) Lettre du 8 juillet.

tère commençait à se faire sentir. « On soulève tant d'obstacles ici, écrit le Cardinal le 29 juillet, qu'il faut convenir qu'il n'y a plus à négocier avec Rome ». Toutes les lettres écrites en France au nom de Polignac le prouvent. Ce dernier cherchait alors avec assez d'adresse à se mettre à l'abri de tout reproche de la part de son collègue en disant bien haut que les bonnes intentions de la cour de Rome étaient absolument annulées par l'attitude du cabinet de Versailles qui avait formellement défendu de formuler aucune proposition avant que Noailles en ait soumis lui-même : il devait en outre s'entendre directement avec Fleury et obtenir de lui des ordres à notre ambassadeur. Le Cardinal parut peu disposé à se soumettre à ce nouveau revirement et il déclare au P. de Graveson que dès lors « ses instructions secrètes seront bien vides », car il n'aura plus qu'à tâcher d'entretenir le Pape dans les bonnes dispositions qu'il avait toujours affirmées et qu'on lui assurait que Benoit XIII lui conservait en refusant d'écouter les conseils de ceux qui le poussaient à déclarer l'archevêque de Paris hérétique. Il aurait bien voulu alors lui faire parvenir une lettre pour le réchauffer en sa faveur, mais il ne trouvait plus d'intermédiaire : le P. Andujar n'était plus en position de le faire, Polignac exigeait des ordres de sa cour et Fini ne lui inspirait aucune confiance. Noailles se retournait à ce moment vers l'abbé de Porte-Neuve et un nouveau personnage qui paraît pour la première fois, M. de Villaines, en chargeant le premier de mettre nettement celui-ci au courant de la situation (1) ; il donne dans cette lettre certains détails peu connus, ce nous semble, et faisant allusion évidemment à une autre négociation précédemment tentée en dehors des agissements ordinaires. Le Cardinal rappelait que deux ans auparavant, quand il avait adressé sa grande lettre au Pape, ce dernier lui avait fait savoir, par Monseigneur Mancini,

(1) Lettre du 29 juillet.

toute sa satisfaction en ajoutant que tout aurait été arrangé si Noailles avait ajouté un mot au sujet de l'Instruction pastorale, non pas pour la rétracter, mais pour faire entendre qu'il la soumettait à l'appréciation particulière de Sa Sainteté ; qu'il avait répondu ne l'avoir pas fait, ayant cru plus respectueux, puisqu'elle avait si fort déplu à Rome, de n'en point parler : il adressa alors une seconde lettre au Pape pour se conformer à la demande formulée par Monseigneur Mancini en réclamant l'envoi d'un modèle : Mancini transmit aussitôt un projet arrêté, ajoutait-il, sous les yeux mêmes de Benoît XIII, contenant une minute de lettre au Saint-Père et un projet de mandement. Le Cardinal recopia le tout sans changement et le retourna à Rome, par un courrier à ses frais. « J'avois marché rondement à la française, mais vos Italiens ne marchent pas comme cela. » Le courrier fut gardé en effet pendant toute une semaine et rapporta une réponse réclamant des additions (mars-mai 1725). Le Cardinal avoue que s'il avait écouté ses amis, il eût « tout planté là », mais il voulut épuiser toutes les voies de conciliation. Les nouvelles propositions étaient cependant tellement inacceptables que Mancini le reconnaissait et que les Cardinaux Paulucci et Corradini eux-mêmes réclamaient des adoucissements. Mancini envoie donc au mois d'août un projet remanié, en jurant ses grands dieux que l'acceptation mettra fin à toutes les difficultés : « le mariage, disait-il, n'est pas plus indissoluble que cet engagement ». Le Cardinal se soumit, mais il en fut de ces belles paroles comme des premières et on aboutit à la décision de la Congrégation absolument inadmissible quant à la forme de rétractation mise en avant. « En vérité est-ce avec des enfants ou des hommes faits que les Italiens croyent avoir affaire ? « Et le Cardinal affectait de faire bon marché de sa personne ; il promettait, satisfaction donnée, « une soumission qui étonnera tout le monde »; mais il voulait par sa résistance provoquer de la part du Saint-Père une déclaration précise qui mît la doc-

trine « Thomiste » à l'abri de toute attaque : il croyait pouvoir obtenir cela d'un Pape sortant de l'ordre de Saint-Dominique ; il se retournait donc vers le général de la Congrégation pour amener ce résultat, en lui faisant dire par Graveson qu'en ce moment : « c'étoit le pré de Saint-Dominique qu'on fauchoit de tous les côtés » (1). Le même jour il ne manquait pas de revenir à la charge auprès de l'abbé de Porte-Neuve pour l'avertir de ce nouvel incident et lui faire comprendre qu'il ne pouvait rien faire par lui-même en présence de la prétention de la Cour de France à subordonner les résolutions de celle de Rome à un projet de mandement et d'acceptation délibéré à Versailles au préalable. Or la faction adverse redoublait d'activité et avait imaginé de faire exclure le diocèse de Paris du privilège de jouir du jubilé qui allait être décrété pour toute l'Eglise. Noailles sentait le terrain lui manquer sous les pieds et revenait toujours à dire que faire dépendre l'approbation des douze articles de la publication du mandement, c'était l'humilier inutilement, aigrir les hostilités et donner à ses ennemis une nouvelle force pour serrer plus étroitement les liens qui attachaient, disait-on, les mains du Pape par rapport au gouvernement français. Nous voyons alors l'archevêque de Paris observer un silence complet pendant deux mois ; puis au commencement d'octobre il se décide à faire remettre par Graveson une lettre pour réclamer la jouissance du jubilé, en le chargeant de saisir cette occasion de placer sous les yeux de Benoît XIII l'état exact de la situation. Le Pape tenait toujours un langage des plus favorables pour le Cardinal, ne cachant pas le trouble qui agitait sa conscience (2) : il ajoutait que le projet de mandement qu'il venait de faire traduire lui plaisait, mais « qu'espérer néanmoins ? comment ne pas verser des larmes de sang en voyant le Père

(1) Lettre du 5 août.
(2) Lettre du 14 octobre.

de Vitry, les Cardinaux Barberini, Imperiali, Corsini, Scotti, Origo, voulant empêcher le Pape de déclarer à l'Eglise que la Constitution Unigenitus n'a pas donné atteinte à des vérités certaines ». Mais, si l'agitation recommençait à Paris, elle croissait aussi à Rome par l'irritation de ces Cardinaux contre Polignac, qui, de son côté, reprochait très durement à Benoît XIII de ne pas être assez soumis aux volontés de son gouvernement et formulait des plaintes amères contre « l'agent secret ». A ce propos Noailles raillait son collègue et recommandait à Graveson de ne pas lui cacher cet agent qui « n'étoit autre que le bon cœur du Pape et de ne s'inquiéter ni de se ralentir » (1).

La faction l'emportait toujours. Le 21 octobre Noailles mande à l'abbé de Porte-Neuve sa surprise que la bonne volonté du Pape soit aussi impuissante, et il lui annonce que « pour la troisième fois M. Marini a bien voulu faire manquer notre affaire ». Et à Graveson le même jour il se plaint que Polignac ait arrêté le bon mouvement du Saint-Père en lui disant qu'en l'état il se verrait contraint de s'opposer à l'approbation des douze articles si elle était publiée. Et il le chargeait de dissuader ses amis de Rome de l'illusion de le croire assez fort pour révoquer ces fameux ordres, surtout en présence de cette réponse textuelle de Fleury : « qu'en aucun cas il ne peut demander au Pape des éclaircissements, puisque ce seroit aller contre ses principes et démentir tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. » La question se dressait donc absolument insoluble : à Rome on déclarait ne pouvoir rien faire sans le consentement de

(1) Dans cette lettre le Cardinal donne de curieux détails sur les embellissements de Notre-Dame de Paris. « Vous ne la reconnaîtriez pas. Outre les embellissements faits par le feu roi dans le chœur, le Cardinal fait faire des chapelles de Notre-Dame et de Saint-Louis aux deux côtés de l'entrée du chœur qui coûtent plus de 50,000 écus; il a fait refaire à neuf la toiture de plomb, rétablir une voûte ruinée au milieu du chœur (les échafauds ont seuls coûté 20,000 livres); il a fait incruster de marbre une chapelle où sera le tombeau de sa famille, regratter et blanchir tout le chœur et donné enfin au chapitre 80,000 liv. pour une rose qui tombait en ruines au portail du côté de l'archevêché. »

Versailles, et à Versailles on répondait qu'on ne pouvait s'immiscer officiellement dans cette affaire. Et alors quand même le Cardinal aurait publié le mandement envoyé précédemment au Pape, quel aurait été le résultat? Mécontentement certain en France, incertitude sur l'accueil que lui feraient les Cardinaux, et ignorance de notre archevêque sur la pensée positive de Benoît XIII. « Au fond la cabale ne veut pas être contente : elle criera contre les points et les virgules. » Et il ajoute: « Monseigneur Fini est un terrible homme ; il sait faire échouer toutes les bonnes intentions de Sa Sainteté. »

CHAPITRE XII

Graveson presse le Cardinal de publier son mandement. — Noailles y consent s'il reçoit l'assurance formelle qu'il sera agréé. — Véritable cercle vicieux. — Encore l'abbé de Porte-Neuve. — Entretien avec Monseigneur Lascaris. — Celui-ci supplie à genoux le Père de décider Noailles. — Le Cardinal lui répond de tout laisser tomber pendant quelque temps. — Son opinion sur la faction. — La Cour de France pèse de plus en plus sur le Pape. — Le jubilé refusé au diocèse de Paris. — Noailles clôt sa correspondance avec Graveson et lui défend de plus rien entreprendre.

Le Père de Graveson cependant pressait de plus en plus le Cardinal de publier son mandement du moment où Fleury accepterait la continuation des travaux de la congrégation chargée de la rédaction du bref approbatif des XII articles. « Etes-vous sûr, lui répond-il (1) après avoir fait à nouveau un exposé détaillé de toutes les phases de la négociation depuis 1724, de toutes ses concessions et de ses constantes déceptions,—qu'en suivant ce conseil, je ferai plaisir au Pape et le mettrai en mesure d'exécuter ses bonnes intentions ? Alors je le fais sans plus délibérer, je publie le mandement avant le bref ; vous pouvez en donner parole à Sa Sainteté, mais agréera-t-elle cela ? Il m'en faut une preuve, et de plus, si je fais cela, qu'on ne laisse plus dire que la Cour de France lie les mains du Pape. » Le 11 novembre, il redemande l'appréciation positive du Souverain Pontife, car il ne peut admettre ce cercle vicieux dans lequel le P. de Graveson paraît s'être laissé un peu naïvement circonvenir, à savoir que le Pape ne pouvait rien faire avant le mandement rendu public.

La discussion pouvait se prolonger indéfiniment sur ce terrain, l'un consentant à s'avancer, mais réclamant une

(1) La lettre du Père est du 8 octobre ; la réponse du 28.

garantie préalable, l'autre refusant de l'accorder avant la démarche du premier. Toutes les fois que du côté du Père surgissait quelque nouvelle cause de ralentissement, le Cardinal revenait à l'abbé de Porte-Neuve ; le 18 novembre, il lui mande sa situation en apprenant l'arrivée à Rome de l'abbé de Valette qu'on lui représentait comme à cette heure le seul *potens opere et sermone* (1).

Mais sept jours après arrivait une lettre du P. de Graveson datée du 5 novembre, et renfermant ce passage absolument désespérant, on le reconnaîtra. « J'ai porté la traduction italienne du mandement de V. E. à Monseigneur Lascaris, lequel après l'avoir lu derechef m'a dit : — Je ferai aussitôt savoir à Sa Sainteté tout ce que vous m'avez dit de M. le Cardinal de Noailles, et dès qu'Elle aura porté son jugement sur le nouveau projet de son mandement, je vous ferai appeller pour vous communiquer ses intentions. Cependant, écrivez à M. le Cardinal que s'il fait une fois le premier pas, c'est-à-dire s'il publie son mandement selon la volonté du Pape, qu'il doit être sûr qu'il obtiendra ensuite tout ce qu'il demandera à Sa Sainteté pour la sûreté de la doctrine ou le rétablissement de la morale et de la discipline de l'Eglise. Le Saint-Père, qui estime M. le le Cardinal et qui l'aime, qui parle souvent de lui, témoignant qu'il ne désire autre chose avant de mourir que de faire voir audit Cardinal, s'il fait le premier pas, combien

(1) Mais comme il connaissait la légèreté de son agent secret, il lui recommande le calme « et de se garer des impétueux qui perdent l'anguille pour la trop serrer. » Le même jour il écrit à Graveson une lettre qui montre tout son découragement, en n'en dissimulant aucune des causes. « Que faire quand le Pape avec les meilleures intentions a les mains liées, quand Polignac s'oppose aux moyens de donner la paix ; quand les Cardinaux romains menacent le Pape et quand la Cour de France donne des ordres auxquels il faut obéir. Depuis six semaines le Cardinal a tout abandonné à la Providence et mis le Père de Graveson en mesure de pousser ses ennemis au pied du mur. Mais maintenant on piétine. Ce qu'il faut seulement, c'est oui ou non si le Pape approuve le mandement du Cardinal et qu'il en donne la preuve authentique pour fermer la bouche aux adversaires. J'attends cette approbation dans le courrier de vendredi. »

il désire de le consoler sur tous les points qu'il lui marquera. — Après, continue Graveson, ce prélat, se mettant à genoux, me dit ces paroles : — Père de Graveson, écrivez au Cardinal que je me prosterne en esprit à ses pieds pour le supplier instamment de donner cette consolation à Sa Sainteté, et qu'infailliblement il obtiendra ensuite tout ce qu'il lui a promis. »

Le tableau est complet, mais Noailles était depuis trop longtemps en défiance. Cette mise en scène même l'effrayait un peu, et il aurait préféré à ces pompeuses protestations un mot direct du Pape. Il n'avait plus confiance, sentant très bien les bonnes intentions du Souverain Pontife absolument vraies, mais sans qu'il eût la force de résister à son entourage. Aussi le Cardinal répondait-il au P. de Graveson, dès le 2 décembre, qu'il ne veut plus entendre parler de rien que d'une approbation authentique du chef de l'Eglise ; qu'il avait toujours fait le premier pas, quand on le lui demandait, et que sa condescendance ne faisait jamais avancer ses affaires. Au fond il était persuadé qu'il ne gagnerait rien et qu'au dernier moment le Pape serait toujours contraint de consulter Polignac et la Cour de France. Le P. de Graveson n'était pas moins découragé : après avoir remis à Benoît XIII la traduction italienne de la lettre du Cardinal du 28 octobre, ce dernier l'approuvait de se renfermer « dans la solitude pour ne parler qu'à Dieu de ses affaires » (1) et il lui conseillait de laisser pour quelque temps « le Pape, les Cardinaux et tout Rome à l'écart. » Au fond Monseigneur de Noailles supportait moins patiemment les choses, et il s'en ouvrait franchement avec l'abbé de Porte-Neuve, en tentant de ce côté de nouvelles négociations (2). Mais une lettre du 9 décembre au même abbé montre le Cardinal subitement resolu à ne plus agir. « Je suis aujourd'hui de si mauvaise humeur

(1) Lettre du 9 décembre.
(2) Lettre du 2 décembre.

contre vos Italiens que je ferai beaucoup mieux de ne vous en rien écrire. Dieu les ait en sa sainte garde ! Quant à nous, la résolution est prise de n'avoir plus rien à démêler avec eux. Heureux qui ne les connaît point, dit un de nos poètes ; plus heureux qui n'en a que faire. Il a raison, et je crois qu'en matière de religion, la maxime est encore plus vraie qu'en toute autre chose. Il n'est pas possible de se concerter avec des hommes qui de cent paroles qu'ils vous donnent sont bien résolus à n'en tenir aucune ; qui se rendent plus difficiles à mesure qu'on se montre plus disposé à céder, et qui, lorsque l'on fait un pas en avant, en font deux en arrière. Faites donc mes compliments à M. Barnis : nous en serions encore la dupe et il ne nous manqueroit plus que cette façon. Adieu paniers, vendanges sont faites ! » Et cependant en finissant il recommande à l'abbé de mettre au courant des affaires et « aussi des propositions nouvelles Monseigneur Vitalis « le seul homme que j'estime chez vous ». Quelques jours après il écrivait dans le même sens au P. de Graveson, en lui déclarant qu'il n'y avait plus rien à faire à Rome (1). Ce que le Cardinal avait prévu s'était effectivement réalisé : la Cour de France avait été mise au courant des négociations : les lettres du Père lui prouvaient que la Cour de France ne laissait au Pape aucune liberté « d'agir, de parler, ni d'écrire » et qu'on le traitait « en docteur particulier dont les brefs sont sans autorité s'ils ne sont appuyés des suffrages des Cardinaux qui seuls leur donnent le caractère apostolique (2) ». Cependant pour se conformer au désir que Polignac avait chargé le P. de Graveson d'exprimer à son collègue, Monseigneur de Noailles était allé voir Fleury auprès duquel, dit-il, il a soutenu l'autorité du Pape « d'autant plus chaudement que l'on entend ce qu'on dit des pièces voisines ». Le ministre se contenta de

(1) Lettre du 16 décembre.
(2) Lettre du 29 décembre répondant à celle du 5.

lui répondre très franchement qu'il se verrait obligé d'empêcher le Pape de trop faire en faveur du Cardinal. Celui-ci se sentait encore plus vivement froissé par la privation du jubilé infligé à son diocèse et il ne cache pas sa mauvaise humeur en formulant ce dilemme : le jubilé est utile ou il est inutile : s'il est utile, comment le faire dépendre d'incidents auxquels la masse des fidèles est absolument étrangère ? Puis, comme dans sa lettre le P. de Graveson revenait à la charge au sujet d'une possibilité d'arrangement au moyen d'un projet de mandement qui serait concerté préalablement entre Rome et Versailles, le Cardinal ne veut pas s'y arrêter, convaincu que les Molinistes n'admettraient jamais l'approbation des XII articles, qui était la condition absolue de sa soumission : ils « emploieront tous les revenus de la Chine et du Tonkin pour en empêcher la publication » : il prédisait à l'avance ce qui assurément se serait passé après la concession du mandement : on aurait exigé que Monseigneur de Noailles soumît d'un signe tout son diocèse : on l'aurait rendu responsable de l'entêtement du moindre appelant. Et tout en se montrant aussi résolu et aussi animé, le pauvre Cardinal terminait sa lettre sur un tout autre ton : sa bonté, sa résignation vraiment chrétienne, l'empêchaient de pousser les choses à l'extrême : il s'engageait alors à revoir Fleury, à s'entendre avec lui pour la rédaction d'un mandement « abandonnant à Dieu et au pape les douze articles » et se consolant en ajoutant qu'alors il aurait tout fait sans qu'on pût lui adresser un reproche.

Mais on sent qu'à ce moment le Cardinal était réellement détaché de tout : il pensait avoir fait son devoir et il ne voulait plus se mêler de rien. Aussi clôt-il alors sa longue correspondance avec le P. de Graveson par une lettre du 15 janvier 1727, déclarant nettement qu'elle n'a d'autre but que de lui souhaiter une bonne année. Il ajoute bien sans insister autrement : « On dit que la visite des deux Cardinaux ont mis l'affaire en bon train : ils ont

choisi un négociateur secret dont le nom assure d'avance le secret ». Mais il paraît peu s'en préoccuper et termine en « défendant au Père de lui écrire désormais, en se contentant de trouver un correspondant capable de le renseigner uniquement à l'avenir sur la santé et les actes du Saint-Père ».

CHAPITRE XIII

Menaces contre Noailles. — Ses amis trouvent qu'il a assez résisté. — Projet de mandement dressé par le P. de la Borde. — Le cardinal le soumet à ses conseillers. — Il l'accepte malgré eux. — Première entrevue avec le Cardinal de Fleury. — Approbation par les Cardinaux de Rohan, de Bissy, etc. — Le Cardinal dîne chez Fleury. — Bissy a communication du projet et le garde longtemps sans faire connaître son appréciation définitive. — Ce retard cause une émotion fâcheuse. — Bissy présente un volume d'observations. — Le P. de la Tour les examine. — Maladie de Noailles. — Conférence de ses conseillers chez le Cardinal de Rohan. — Leur résistance à des modifications inadmissibles pour l'honneur du Cardinal. — Plusieurs conférences. — Une dernière a lieu chez Fleury. — Noailles signe une déclaration demandée par Fleury. — Il est administré. — Son rétablissement. — Fleury vient le féliciter. — Nouvel examen de projet par Fleury, les abbés Dorsanne et de la Borde. — Il est accepté. — Une ruse de Fleury éventée. — Pamphlets répandus à Paris. — Irritation de Fleury, qui en accuse le Cardinal. — Il se calme.

Dès ce moment on sent que le Cardinal avait pris la résolution d'en finir : la lutte l'avait épuisé, et d'ailleurs on redoublait de violence contre lui, en allant jusqu'à le menacer de faire prononcer contre son instruction de 1719 une condamnation pareille à celle qu'avait dû subir le P. Quesnel. D'un autre côté, des amis du Cardinal vinrent eux-mêmes l'assurer qu'il avait assez résisté et que tous accepteraient un mandement de lui. Plusieurs projets furent dressés, mais conçus dans des termes inadmissibles pour l'honneur du prélat, « qui tirait continuellement sur lui-même », comme a dit un contemporain. Le P. de la Borde en composa aussi un qui tournait avec une parfaite subtilité les difficultés suscitées par la Constitution. Le Cardinal l'accepta en principe, pour le montrer à ses conseillers habituels, le général de l'Oratoire, les abbés Couet, Gueret, Vivant et Dorsanne : plusieurs discussions eurent lieu, très agitées, ces ecclésiastiques ne pouvant se décider

à admettre une pareille rédaction ; mais Monseigneur de Noailles, à quelques corrections près, tint bon ; il consentit même à la révocation de son Instruction ; le 26 janvier enfin la rédaction fut arrêtée et rendez-vous fut pris avec le Cardinal de Fleury, pour que le P. de la Tour lui présentât le projet, le 30, à Marly. Le ministre n'y trouvant rien à redire, on se contenta pour la forme de quelques corrections de style. Mais il fallut que le Père portât successivement ce document aux Cardinaux de Rohan, de Bissy, de Gesvres et à l'Archevêque d'Aix. Tous l'approuvèrent. Le 7 février Monseigneur de Noailles alla dîner à Issy chez le Cardinal de Fleury ; l'entrevue fut courtoise, mais non encore décisive, le Cardinal de Bissy ayant exigé qu'on lui communiquât une copie du mandement, ce qui avait été refusé à tous les autres ; il fut alors communiqué à plusieurs autres prélats, auprès desquels il rencontra le même accueil favorable. Mais à Paris le sentiment général n'était pas le même : on plaignait l'Archevêque sans lui rien reprocher, mais on blâmait vivement ses conseillers et un certain nombre de curés déclarèrent par écrit au Cardinal qu'ils auraient la douleur de s'opposer à son mandement lors de sa publication. Noailles porta lui-même cette pièce au Cardinal de Fleury qui la jeta au feu. Mais on fut assez impressionné pour décider qu'on ne publierait pas le mandement aux prônes des paroisses et qu'on ne l'enverrait pas dans les couvents de religieuses. L'agitation était accrue de jour en jour par le retard apporté à une conclusion définitive, retard uniquement dû au Cardinal de Bissy, ce qui inquiétait et froissait très naturellement notre Prélat, et le Père de la Tour non moins que lui. Cela dura en effet trois semaines, et en le renvoyant au Cardinal de Fleury, Monseigneur de Bissy y joignit un volume d'observations, que le Cardinal de Rohan fut chargé de débrouiller. Cela dura encore plusieurs jours. Enfin, le 27 février, Fleury écrivit à son collègue pour prendre jour avec lui, en lui prodiguant des promesses qui au

fond n'avaient rien de bien rassurant. Le P. de la Tour vint trouver le Cardinal de Rohan qui avait été chargé de traiter cette affaire et ne fut pas peu surpris en recevant de sa main le projet de mandement modifié dans plusieurs passages assez importants; il obtint avec beaucoup de peine la copie du mémoire de Monseigneur de Bissy, qui relevait une centaine de points, proposant pas mal de corrections particulièrement blessantes pour l'Archevêque. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces tristes querelles d'autant plus regrettables, qu'éprouvé par ces longues discussions, le Cardinal était tombé assez sérieusement malade pour ne pouvoir en ce moment discuter avec suite cette délicate question. L'affaire vint devant les ecclésiastiques auxquels avait été soumis le projet originairement. Les uns de guerre lasse voulaient tout accepter, les autres avec le P. de la Tour repoussaient absolument les modifications injurieuses pour le Prélat. Tous, sauf le P. de la Tour, se rendirent à une conférence chez le Cardinal de Rohan qui dura, le 17 mars, jusqu'au milieu de la nuit, et dans laquelle ce dernier se montra sincèrement favorable à son collègue et désapprouva la plupart des corrections de Monseigneur de Bissy. Puis les choses traînèrent encore en longueur : de nouvelles conférences eurent lieu ; une dernière se tint devant le Cardinal de Fleury qui parut surpris que le Cardinal de Noailles n'eût pas déjà tout terminé, mais on lui fit comprendre facilement l'inutilité de son apparent mécontentement, puisque le Cardinal de Noailles s'était exécuté dès le 30 janvier, et la rédaction définitive ayant pu être arrêtée, l'abbé Dorsanne fut chargé de la présenter, le 6 avril, à Monseigneur de Noailles ; il le trouva gravement malade ; le prélat put cependant signer le lendemain une déclaration que Fleury avait désirée de lui pour pouvoir l'opposer après sa mort à tout ce que ses ennemis pourraient prétendre contre ses sentiments de bon catholique. Le soir même il reçut les sacrements. Puis un mieux sensible s'étant produit, la négociation

put reprendre et alors les complications ne manquèrent pas, bien que Fleury parût disposé à faciliter les choses. Le 17 avril, il vint féliciter le Cardinal de l'amélioration de sa santé : ce fut ensuite le tour du Cardinal de Rohan, mais celui-ci ne faisait cette démarche que pour demander à son collègue communication du projet de lettre préparé par lui pour le Pape. Cette pièce fut transmise au Cardinal de Fleury qui promit alors de communiquer au préalable les instructions qu'il expédierait à Rome. Le 2 mai ce projet fut examiné par Fleury avec les abbés Dorsanne et de la Borde et accepté sans changement. Le Cardinal les pressa de faire signer le mandement, mais ils se défiaient trop pour aller si vite et se rejetèrent sur l'état maladif du Prélat pour gagner du temps, voulant au moins avoir auparavant la communication des instructions du cabinet de Versailles. Fleury dut faire bonne contenance en sentant sa petite ruse éventée, et il affecta un extrême contentement de l'attitude des deux ecclésiastiques. Pendant ce temps parurent divers factums qui firent grand bruit : d'abord la relation de tout ce qui s'était passé à Rome de la part du Cardinal de Noailles sur le fait de la constitution, qui n'était autre que le document envoyé par l'Archevêque lui-même, au mois de septembre 1726, au Cardinal Davia et soumis au Pape ; une copie en fut subrepticement prise et on l'expédia à Paris où elle fut imprimée. Le Cardinal de Fleury affecta d'abord de ne pas avoir l'air de la connaître, mais les réclamations du Nonce furent si pressantes qu'il dut en écrire très vivement au Cardinal de Noailles pour savoir nettement s'il désavouait ou non cette pièce. La réponse ne se fit pas attendre ; l'Archevêque déclarait condamner cette publication, mais il ajoutait que tout ce qu'elle contenait était vrai et avait été lu par le Saint-Père. Fleury se contenta de cette explication et laissa la relation se vendre. Mais alors les imprimés se multiplièrent : lettre publiée par le général des Bénédictins pour l'acceptation de la Bulle ;

réplique anonyme contre l'acceptation ; lettre de l'Évêque de Soissons écrite au Pape en 1725 et qui avait décidé la rupture de l'accommodement. Tout cela animait les esprits et froissait particulièrement le Cardinal de Polignac, dont la relation faisait connaître des lettres et des actes qu'il eût préféré voir demeurer dans l'ombre. Enfin le mémoire dressé au mois de février par les curés de Paris fut rendu public au mois de mai et complété, le 7 juin, par une lettre contenant un nombre considérable d'adhésions, et suivie d'une humble remontrance au Roi.

CHAPITRE XIV

Nouvelles lenteurs. — Les abbés Dorsanne et de la Borde chez le Cardinal de Fleury. — Les anciens griefs réveillés. — Même mauvais vouloir à Rome. — Tout semble arrêté et même compromis. — Fleury mis au pied du mur avoue ses craintes au sujet de Rome, et explique le subterfuge auquel il compte recourir. — Dorsanne exige l'approbation préalable du mandement. — Fleury cède. — Le lendemain il se ravise. — Discussions interminables. — L'affaire entre dans une nouvelle phase. — Les conseillers ordinaires du Cardinal disparaissent. — La duchesse de Gramont. — Elle entreprend de faire céder son oncle. — Le Concile d'Embrun. — L'opposition du Cardinal à ses actes semble compromettre encore la solution. — Le Cardinal vient chez chez Mme de Gramont et s'y rencontre avec le garde de sceaux. — Scène curieuse chez le Cardinal. — Les deux cornettes. — Le Cardinal signe enfin le mandement. — La duchesse de la Vallière. — Fleury chez le Cardinal. — Le mandement est placardé. — Incidents. — Visite des abbés Dorsanne et de la Borde à l'Archevêque. — Déception des Jansénistes. — Insultes contre le Cardinal. — Affaiblissement du Cardinal. — Sa mort. — Appréciation de son caractère. — Hommages rendus même par ses ennemis.

Le 5 juin l'affaire entra dans une nouvelle phase; car il semblait qu'au lieu de terminer rapidement une négociation en suspens depuis si longtemps, on ne songeât qu'à la prolonger en multipliant les difficultés. Ce jour-là le Cardinal de Fleury convoqua à Issy MM. Dorsanne et de la Borde et commença par demander le mandement signé sans date avec promesse écrite de ne s'en servir qu'avec le consentement formel de l'Archevêque, alléguant qu'il désirait cela à cause de l'état inquiétant de la santé du Prélat et pour qu'en cas de malheur sa mémoire pût être défendue contre toute accusation. MM. Dorsanne et de la Borde parurent abonder dans le sens du ministre et se montrèrent très touchés de sa sollicitude, mais ils lui représentèrent l'état de grande surexcitation des esprits, causée par tant d'inutiles atermoiements; ils lui firent observer que la publication du mandement n'amènerait aucun bien à un

moment où le public savait parfaitement le Cardinal hors d'état d'en apprécier la portée. La discussion s'étendit alors en remettant sur le tapis le sens de l'acceptation de la Bulle, et elle se prolongea en ne paraissant nullement propre à avancer les choses. Enfin les termes du mémoire dressé par le Cardinal de Rohan pour être transmis à Rome, furent examinés et trouvés avec justice inacceptables, comme blessant d'un bout à l'autre pour Monseigneur de Noailles, représenté constamment comme l'adversaire acharné du Saint-Siège.

Les négociations furent encore arrêtées, et à Rome comme à Paris les intrigues se multiplièrent de plus belle : on put même croire tout remis en question. Fleury ne souleva rien de nouveau jusqu'au commencement de septembre, qu'il rappela MM. Dorsanne et de la Borde. Cette fois ces deux représentants du Cardinal de Noailles se montrèrent infiniment moins accommodants et ils déclarèrent que le Cardinal ne signerait pas son mandement avant d'être certain de l'approbation absolue de Rome, en mettant en avant toutes les promesses avec lesquelles on l'avait tant de fois joué auparavant, et objectant que le projet de Monseigneur de Noailles ayant été remis depuis plus de huit mois, le cabinet de Versailles avait eu tout le temps d'être renseigné sur l'appréciation de la curie romaine. Pressé aussi directement par l'abbé Dorsanne, le Cardinal de Fleury prétendit répondre franchement et ne cacha donc pas que, ne croyant pas à une complète approbation de Rome, il ne comptait y envoyer que l'article de la révocation de l'instruction de 1719 et l'acte d'acceptation pour lesquels il ne saurait y avoir de difficultés, et qu'après cela la publication du mandement pourrait avoir lieu sans difficulté, la cour de Rome n'osant certainement alors plus rien remettre en question. Mais l'abbé Dorsanne n'était pas homme à se contenter de demi-mesures et à se laisser imprudemment embarquer ; il pressa donc Fleury dans ses derniers retranchements, lui représentant que

l'approbation du mandement ainsi enlevé par une véritable supercherie ne satisferait personne, n'arrangerait pas les affaires et diminuerait le Cardinal de Noailles aussi bien auprès de ses amis que de ses ennemis ; que même dans l'état d'affaiblissement où se trouvait le prélat, on ne manquerait pas de dire que tout avait été fait pour ainsi dire à son insu, et que dès lors il fallait imaginer quelque autre expédient pour en imposer aux esprits, en mettant en avant un homme dont le nom fût craint à Rome et estimé en France. Fleury comprit où l'abbé voulait en venir et il entra sans hésiter dans cette voie en lui dictant, séance tenante, un projet de lettre qui serait signé par un évêque complaisant, lequel attirerait l'attention du premier ministre sur la situation inquiétante de l'Église en France, constaterait la généreuse concession de Monseigneur de Noailles et solliciterait des « éclaircissements propres à satisfaire les gens de bonne volonté. » Mais le lendemain Fleury avait réfléchi, et, renonçant à ce moyen, annonçait qu'il allait faire une lettre d'éclaircissements de lui-même, comme adressée à un laïque qui l'aurait consulté. A cela l'abbé Dorsanne répondit par une contre-proposition concluant à une lettre par laquelle plusieurs évêques le prieraient d'obtenir de Rome la définition exacte de ce que signifiait le refus ou l'acceptation de la Bulle (18 septembre). Fleury répondit en prenant prétexte de sa santé pour ne pas discuter longuement la question, mais en écartant cet accommodement qui n'était au fond, disait-il, qu'un moyen détourné de revenir au système constamment soutenu par Monseigneur et toujours repoussé à Rome.

A ce moment les affaires entrèrent encore dans une phase toute différente. Les conseillers ordinaires du Cardinal disparurent et la négociation fut reprise par une femme de grande intelligence qui avait une influence considérable sur le vieux prélat. Nous voulons parler de sa nièce, la duchesse de Gramont, Marie-Christine de Bour-

nonville, veuve depuis 1725 du maréchal de Gramont, qui cependant partageait au point de vue religieux des opinions très opposées à celles du Cardinal. Douée d'un grand tact, d'une habileté consommée, très pieuse d'ailleurs et jouissant d'une considération universelle, elle portait à son oncle une extrême affection. Au commencement de l'année 1728, elle commença à l'attaquer sur la question de son mandement de soumission, agissant évidemment avec l'autorisation du Cardinal de Fleury; elle le pressait vivement et lui donnait l'assurance formelle, le 15 avril, que le Pape ne lui ferait pas attendre un bref approbatif et que jusque-là son mandement demeurerait secret. L'opposition du Cardinal aux actes du Concile d'Embrun l'affligeait d'autant plus qu'elle croyait avoir partie gagnée (1) et il fallut les pressantes instances de ses amis pour la décider à tenter une nouvelle démarche. A force de prières et de larmes, elle lui fit signer une lettre qu'elle avait écrite elle-même et dans laquelle le Cardinal s'excusait auprès du garde des sceaux à cause des plaintes du procureur général du Parlement qui se prétendait blessé personnellement par les termes de l'opposition du 7 mai. En même temps elle lui représentait les conséquences de cet acte qui pouvait lui attirer de Rome, les dernières rigueurs. Enfin soutenue par Madame de Beaumanoir, elle le décida à venir chez elle, le 15 mai, pour y rencontrer le garde des sceaux, et il y signa enfin la rétractation de son opposition, en déclarant qu'elle avait été faite à

(1) Le Concile d'Embrun avait eu pour objet la condamnation de Monseigneur Soanen, évêque de Senez, qui, persistant dans sa résistance à la Bulle, avait encore publié une instruction pastorale contre elle au mois de février 1727. Sous la pression de Fleury et présidé par Tencin, le Concile condamna le prélat à la suspension de ses fonctions et à être enfermé dans une abbaye. C'était viser du même coup tous les prélats plus ou moins opposants. Cette décision fit grand bruit; cinquante avocats signèrent une consultation en faveur de Monseigneur de Senez, laquelle parut malgré les défenses de la police. Des chansons coururent contre le gouvernement. Monseigneur de Noailles ne pouvait se désintéresser dans une pareille circonstance.

son insu sur le fondement d'une procuration sous seing privé, et qu'il ne jugeait pas à propos d'y persister. Madame de Gramont avait voulu que cela se passât en présence d'un homme aussi considérable que le garde des sceaux à cause d'une scène assez plaisante qui s'était produite quelques jours auparavant et pendant laquelle le prélat avait déjà été prêt à signer. La veille de la Pentecôte elle était avec son oncle dans son cabinet, discutant avec animation, quand une dame entra inopinément et trouva la maréchale présentant en pleurant divers papiers au Cardinal. Celle-ci lui reprocha de se mêler ainsi directement d'une question aussi grave ; la maréchale répondit qu'elle en prenait volontiers la responsabilité, rassurée par les personnages qui la guidaient. La dame reprit alors en disant que c'était à eux de venir défendre leur ouvrage. Madame de Gramont voulut lui faire lire l'acte, mais celle-ci refusa en déclarant qu'il était trop ridicule de voir une pièce de si grande importance dressée entre deux cornettes. C'est ce qui décida Madame de Gramont à rechercher l'autorité d'un haut fonctionnaire pour assister au parachèvement de ses efforts.

Cette résolution fut pourtant tenue secrète et le Cardinal continua encore à recevoir diverses visites et à discuter comme si rien n'était terminé. Fleury le remercia en termes très chaleureux et expédia l'acte à Rome sans perdre un moment. Mais le Cardinal eut alors à subir de pénibles assauts de la part de nombreuses personnes qui venaient lui reprocher sa faiblesse et auxquelles il était assez embarrassé de répondre ; son intelligence était d'ailleurs assez notablement affaiblie et parfois, assure-t-on, il laissait échapper des regrets sur ce qu'il venait de faire. Le 4 juin, le garde des sceaux vint à l'archevêché apporter au prélat l'expression de la parfaite estime du roi et le remercier de fournir les moyens de reprendre utilement la pacification des troubles religieux ; mais il voulut que ses paroles fussent entendues par des témoins et il fit prier

la duchesse de la Vallière de descendre dans le cabinet de l'Archevêque. Celle-ci fit répondre que sa santé l'empêchait de venir; alors M. de Chauvelin emmena le Cardinal chez elle, y entra, quoiqu'elle vînt de se mettre au lit et répéta en sa présence tout ce qu'il venait de dire. Huit jours après ce fut au tour de Fleury de se rendre à l'archevêché et il affecta une extrême douceur; après une assez longue conversation, dans laquelle il chercha à être toujours de l'avis de son interlocuteur, il finit par tirer de son portefeuille le fameux projet de mandement en le déclarant très bon et en réclamant « le changement d'un terme ». Monseigneur de Noailles ne répondit rien de précis et au contraire se répandit en plaintes assez amères sur la disgrâce dans laquelle on tenait les personnes qu'il estimait le plus. Le 21, Fleury revint et visita Notre-Dame avec l'Archevêque en s'extasiant sur les embellissements que le prélat y avait fait exécuter à ses frais. Enfin le cardinal mit sa signature au bas de ce fameux document qui fut envoyé à Rome avec une lettre de lui au Pape le 27 juillet. C'est à cette époque que la princesse d'Auvergne, le voyant peu de jours après, lui demanda pourquoi « S. E. n'avoit pas accordé une pareille démarche à Louis XIV qui le désiroit avec tant d'ardeur ». A quoi le Cardinal répondit simplement « qu'il y avoit de la différence », les curés ayant déclaré qu'ils ne liraient pas ce document au prône.

Le samedi 23 octobre, le mandement fut placardé aux portes des Eglises avant le lever du soleil dans tout Paris par des afficheurs escortés de nombreux archers; bon nombre de ces placards furent aussitôt déchirés. Puis il se produisit un incident inattendu. Au lieu du mandement on afficha à la porte de l'Eglise Saint-Paul la déclaration que le prélat avait adressée, le 22 août, à l'évêque de Senez après sa condamnation par le concile d'Embrun, avec une note autographe signée de lui et datée également du 22 août pour expliquer que cet acte était bien l'expression de ses véritables sentiments. Fleury se montra exces-

sivement irrité et chargea dès le lendemain le duc de Noailles d'aller en parler au Cardinal, qui se décida à libeller, ou plutôt à signer une lettre au roi et une autre au ministre pour révoquer le malencontreux acte du 22 août. Les visites affluèrent alors à l'archevêché, où le nonce parut le premier; puis vinrent tous les évêques présents à Paris, les généraux de Saint-Maur, de l'Oratoire, de Sainte-Geneviève, et nombre de curés et de religieux, puis la Sorbonne en corps. Il en est une qui fut plus pénible, ce fut celle que firent ensemble la duchesse de la Vallière, l'abbé Dorsanne et le P. de la Borde qui depuis trois semaines n'avaient plus paru chez le Cardinal, et auxquels, en les voyant entrer, il adressa avec émotion cette douloureuse plainte : « Vous m'avez bien abandonné ». Et c'est alors qu'il dit au Père qu'à son défaut, il avait dû recourir pour sa lettre au Pape à l'abbé Viraut qui, n'ayant pas réussi dans son projet, avait cédé la place à l'abbé Couët.

Le parti janséniste ressentit une vive déception de l'issue de cette affaire qu'il avait tenté d'entraver jusqu'à la dernière heure, en exploitant l'affaiblissement réel des facultés du Cardinal qu'on pouvait assez facilement tourner à l'opinion de la dernière personne qui l'entretenait. Barbier assure que ce jour-là plus d'un ne put dîner, tant leur émotion était grande. On attaqua durement les ecclésiastiques qui l'avaient entouré à ce moment, et plus encore Madame de Gramont, qu'on accusait d'avoir souvent tenu conseil avec les vicaires-généraux. Enfin, comme à Paris. les plus graves questions se terminaient toujours par un mot plaisant, on raconta que le général de l'Oratoire était venu cérémonieusement à l'archevêché avec ses assistants « pour jeter l'eau bénite sur le corps, après avoir reçu la veille le billet d'enterrement. » Il faut lire les lettres publiées à la suite du journal de l'abbé Dorsanne, — mort peu après la signature du mandement le 13 novembre 1728, — pour apprécier à quel degré d'acuité était

parvenue cette irritation. Les mécontents eurent beau faire, la masse applaudit à la terminaison de cette pénible affaire. Fleury vint dîner à l'archevêché avec le garde des sceaux pour bien montrer au public que tout était fini : quelque temps après les Cardinaux de Rohan et de Bissy vinrent à leur tour saluer leur collègue. A Rome le résultat ne fut pas moins heureux : le pape en laissa éclater bruyamment sa satisfaction, donna lecture en plein Consistoire de la lettre du Cardinal et ordonna des prières d'actions de grâces, tout en adressant au Cardinal le bref le plus flatteur, et en autorisant le jubilé dans le diocèse de Paris. Le dernier acte de celui-ci fut de lever l'interdiction qu'il avait prononcée contre les Jésuites.

Le Cardinal ne jouit pas longtemps de la paix qu'il avait rétablie par sa sage résignation, et pour laquelle de sanglants et injustes reproches lui furent adressés (1). Son état s'aggrava sérieusement pendant l'hiver de 1729, et au mois d'avril sa maladie prit des proportions qui ne laissèrent bientôt plus aucun espoir. Après trois jours de crise, il succomba le 4 mai à deux heures du matin. La nouvelle en fut portée le jour même à Compiègne où, se trouvait le roi, qui dès le lendemain disposa de l'archevêché en faveur de Monseigneur de Vintimille du Luc, archevêque d'Aix, qui n'accepta que sur de pressantes instances contenues dans une lettre autographe de Louis XV.

Monseigneur de Noailles quitta la terre attristé par la pensée que sa soumission n'avait pas rétabli le calme dans son diocèse et la conviction qu'elle serait, près de beaucoup de ses contemporains, l'objet de jugements peu favorables. Il laissait cependant une mémoire respectée même de ses ennemis, qui ne pouvaient nier sa profonde honnêteté, son admirable générosité et sa bonne foi sincère. Daguesseau a résumé sa longue carrière par un mot con-

(1) Les factums et les placards injurieux pleuvaient : par l'un d'eux on promettait 100,000 livres à qui retrouverait l'honneur de l'Archevêque.

signé dans ses mémoires. « Le Cardinal de Noailles étoit accoutumé à se battre en fuyant et il a fait plus de belles retraites que de belles défenses. » Et le président Bouhier, dans une lettre à Mathieu Marais, reconnaît sans hésiter que le prélat s'était acquis par ses vertus « la sympathie publique », blâmant seulement « ses variations, dont on aurait pu faire une histoire aussi grosse que celle de feu M. Bossuet », et qu'il explique cependant par sa timidité naturelle.

ED. DE BARTHÉLEMY.

(*A suivre.*)

OPUSCULES DE JEAN-PAUL RICHTER

Traduits en français pour la première fois

Une étude fort estimable de M. E. Rousse, sur Jean-Paul Richter, récemment publiée (1), nous a remis en mémoire quelques opuscules humoristiques de ce bizarre et charmant écrivain, traduits par nous il y a quelques années. Ce travail était destiné à une Revue où il n'a pu paraître, cette Revue ayant, sur ces entrefaites, brusquement disparu. Tout le monde littéraire est plein de ces histoires tragiques.

Les originaux allemands de ces opuscules, insérés d'abord dans divers ouvrages périodiques, furent reproduits dans le recueil en trois volumes intitulé *Herbstblumine* (Flore d'automne), que Jean-Paul lui-même donna, de 1810 à 1820. Plusieurs des pièces qui se trouvent dans le premier volume ont été traduites en français par Philarète Chasles, par M. Blaze de Bury et par nous-même (*Revue de France* du 30 novembre 1874). Mais rien n'avait encore été traduit des tomes 2 et 3 de l'*Herbstblumine*, dont sont extraits les articles suivants. Ces deux volumes contiennent pourtant des pages bien remarquables, et qui ont pour nous un intérêt particulier, car elles se rapportent à l'époque de la domination française en Allemagne.

(1) Jean-Paul Richter. OEuvres diverses. Etude et traduction française, par M. E. Rousse. *Paris, Hachette et Cie,* in-18 de 483 pages. Ce volume contient une étude sur la vie et l'œuvre de Jean-Paul, avec l'analyse de quelques-uns de ses principaux ouvrages : une transcription abrégée de l'un des plus curieux, *Quintus Fixlein* (traduit pour la première fois), et un certain nombre d'opuscules et de pensées détachées. Mais il n'y a rien de la « Flore d'automne », dont le *troisième* volume a même été omis dans le Catalogue joint à l'ouvrage de M. Rousse. Il n'indique que les deux premiers.

« Cette Flore d'automne, ou de *mon* automne, écrivait Jean-Paul dans la préface du second volume (1815), contient des articles dont les plus anciens remontent à 1803. En rétrogradant ainsi de temps à autre, je rallonge le chemin qui me reste à parcourir en ce monde. Je tiens même déjà, toute prête à marcher, ma *conscription* de 1810 à 1815 ». Cette nouvelle levée entra en ligne, ou, pour parler sans figure, le troisième volume parut en 1820.

Ce sera uniquement de notre faute, si ces fragments ne paraissent pas dignes de l'écrivain original et profond qui fut le précurseur d'Henri Heine, avec lequel il a tant de traits de ressemblance, mais qui lui est moralement si inférieur. Heine est un bâtard de Jean-Paul qui a mal tourné !

I

Parmi les premières pièces du volume de 1815, figure l'allocution prononcée par le ministre écossais Scander (Alexandre), à l'occasion de son mariage avec miss Su ou Sucky (Suzanne). Cette facétie spirituelle avait été écrite, comme on va le voir, dans les derniers mois de 1807.

« Il n'est pas besoin d'être un grand clerc, pour savoir que l'Angleterre est le pays du monde où l'on bâcle le plus lestement les mariages. Le futur et la future n'ont qu'à filer en Ecosse. Là, si le fameux ministre-forgeron de Gretna-Green est trop occupé pour le moment, ils en trouvent bien d'autres prêts à remplir le même office. J'ajoute que les Anglais, qui veulent tant de bien aux Allemands (à ce qu'ils disent), nous rendraient un grand service, en nous expédiant par contrebande bon nombre de ces *marieurs* écossais. On les installerait au coin des rues, comme les commissionnaires ; et ils auraient présentement à expédier par centaines, dans une seule nuit, des

mariages absolument indispensables ; car, depuis la guerre, les unions en la forme ordinaire, qui exigent trop de temps et d'argent, sont devenues aussi rares chez nous que les denrées coloniales !

« Mais voici qu'un nouveau progrès va s'accomplir en Ecosse. Le ministre Scander, impatient d'être marié et n'ayant aucun confrère sous la main, était sur le point de bénir lui-même son union avec la belle miss Sucky qu'il venait d'enlever. Avant de procéder à la cérémonie, il a prononcé, pour l'édification de sa future et la sienne propre, le sermon qu'on va lire et qui est tombé entre mes mains d'une façon assez particulière. Ce sera l'un des rares avantages que nous aura valus le bombardement de Copenhague (1807). Cette allocution faisait partie d'une brochure qu'un matelot anglais a perdue pendant le combat. Seulement, j'ai si bien travesti à l'allemande cette marchandise anglaise, que la douane impériale n'y verra que du feu..... »

Le révérend Scander a eu l'imprudence de se rafraîchir copieusement avant de commencer ce prêche, devant un auditoire composé exclusivement de sa future et de lui-même. Sous l'influence du whisky, il dévoile ses pensées les plus secrètes, et trace un tableau peu flatteur de l'existence qu'il réserve à sa compagne. Cette homélie, parodiée sans doute d'après quelque pasteur contemporain, farcie de citations théologiques, philosophiques et classiques, est, suivant l'usage, divisée en deux parties, dont l'une adressée au futur, c'est-à-dire à Scander *in propriâ personâ*, et l'autre à la future. Celle-là surtout est amusante.....

« Bénissez le ciel, chère miss Su, de vous avoir fait tomber sur un époux qui n'appartient pas à cette classe riche et désœuvrée, où les malheureuses femmes ont de l'argent à n'en savoir que faire, et n'ont à penser qu'à leur toilette, aux promenades et aux assemblées profanes. Soyez tranquille ! ce n'est pas l'emploi de ce que vous

recevrez pour vos menus plaisirs qui vous donnera jamais du souci. En fait de cadeaux, vous aurez de l'ouvrage à faire ; quand il sera fait, il y en aura encore, et encore, et toujours. Les femmes sont comme ce bois d'Amérique dont nous fabriquons à tort des meubles de luxe, destinés à rester en place. Les naturels du pays où croît l'acajou l'emploient bien plus judicieusement; ils en construisent des canots qu'ils font évoluer sans relâche. C'est ainsi qu'il faut agir avec les femmes ! Mais en retour elles ont de grands privilèges..... ; par exemple celui de disputer à outrance et à tout propos. Une femme peut contredire son mari à tort et à travers, comme nul homme n'oserait le faire. La femme de Kant lui disait souvent : Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que vous dites ! Jamais un disciple du grand homme n'eût osé tenir un pareil langage. Ces altercations sont d'un grand secours pour rompre la monotonie de l'existence conjugale. Il arrive pourtant quelquefois que la femme se range à l'avis du mari ; mais c'est quand celui-ci adopte l'opinion précédente de la femme. De cette façon la petite guerre continue, comme il arriva aux frères Reinold, dont Leibniz a raconté l'histoire dans ses *Miscellanées*. L'un de ces frères, Jean, catholique zélé, habitait Bruxelles; l'autre, Guillaume, protestant non moins convaincu, résidait en Angleterre. Tous deux controversaient avec acharnement par correspondance, et dépensaient tant d'argent en ports de lettres, que Guillaume fit par économie le voyage de Belgique pour en finir une bonne fois dans une conférence orale, et arrêter les frais. La conférence eut lieu en effet, et les deux frères argumentèrent à bout portant avec tant d'éloquence, que chacun d'eux réussit à convertir l'autre. »

Il dit encore « que les amants sont comme Raphaël, qui ne peignait que des Madones, et les gens mariés comme Albert Dürer, qui faisait de préférence des Calvaires » — que l'usage anglais de conduire sa femme au

marché a du bon, après tout, car mieux vaut encore, quand on a une mauvaise femme, faire cet emploi d'une corde que de s'en servir pour se pendre ou la pendre. Bref il en dit tant, que la future finit par se lever furieuse, et s'enfuir en s'écriant : *Comment serait-il donc après?*

II

Dans la pièce satirique intitulée : « Différences entre l'Orient et l'Occident », Jean-Paul commence par annoncer qu'au rebours des écrivains français du XVIIIe siècle, Voltaire, Montesquieu, Marmontel, qui employaient des pseudonymes orientaux pour se moquer des travers de leurs compatriotes, il va, lui, relever les différences qui existent entre les habitants du Levant et ceux de l'Allemagne, à l'avantage de ces derniers. En réalité, il fait exactement la même chose que les auteurs français, après avoir promis de faire l'inverse. Il dit, par exemple : *Dans le Levant*, les intendants et les régisseurs sont plus craints, plus détestés que les maîtres. Buffon avait déjà fait la remarque, que les chiens de meute étaient plus redoutés du gibier que les veneurs. Aussi les tenanciers font plutôt des présents au régisseur qu'au propriétaire : semblables à ces Tartares qui sacrifient au Diable plutôt qu'à Dieu ; parce que, disent-ils, Dieu réside bien loin au-dessus de nous, tandis que l'*autre* est toujours sur notre dos... *En Orient* (toujours), le produit des impôts fait justement l'effet inverse des avalanches. Celles-ci sont peu de chose à l'origine, et vont toujours grossissant. Au contraire les grosses sommes extorquées aux contribuables diminuent graduellement pendant leur marche vers les coffres de l'Etat. Celui-ci n'en recueille que la moindre partie ; le reste s'est absorbé chemin faisant dans une foule de poches. Les belles dames *de ces régions lointaines* font de grands frais d'amabilité pour les maris, — ceux des autres bien

entendu, — et sont très froides avec les leurs ; telle est la mode dans ce pays-là. C'est ainsi qu'à Paris le Musée du Louvre est ouvert tous les jours aux étrangers, et entr'ouvert trois jours seulement par semaine aux indigènes. (Ce règlement n'a été aboli que sous le second Empire.)

« Le peuple, *en Orient,* est aussi débonnaire, aussi patient qu'on voudrait le voir ailleurs. Pour le maintenir dans cet état, on emploie une méthode inverse de celle qui sert chez nous pour dresser les faucons. Les fauconniers se font obéir de leurs élèves en les empêchant de dormir. Là-bas, on fait tenir le peuple tranquille en l'empêchant de s'éveiller..... Dans ces pays-là, il y a deux variétés de médecins, le docteur penseur et systématique, et le praticien vulgaire. Le premier change, en moyenne, six fois de méthode dans le cours de sa carrière. Il se rencontre rarement un patient assez robuste pour subir l'épreuve de deux systèmes, un seul suffit pour emporter le malade. Quand le docteur en arrive à un septième mode de traitement, c'est à son tour de partir. Quant aux praticiens ordinaires, toute leur science consiste à prendre au client, non le pied, comme font les vétérinaires, mais la main, comme pour l'aider à s'élancer dans un monde meilleur.

« Enfin, le siècle qui commence (le dix-neuvième) présente un assemblage d'individualités discordantes, qui promet d'étranges événements (toujours en Orient, bien entendu). Il y a là pêle-mêle des hommes libres, des huitièmes, des moitiés, des quarts d'esclaves ; puis encore, çà et là, quelques revenants ou survivants du moyen âge, égarés parmi les générations nouvelles. On dirait une de ces mauvaises récoltes de vignobles, où l'on trouve confondus des raisins plus ou moins mûrs, et toutes les variétés de verjus. Quel Dieu ou quel Diable pourra tirer un vin passable d'une pareille vendange ? »

Ce siècle n'a que trop bien justifié, *en Occident*, ces prévisions humoristiques !

III

Nous rencontrons ensuite des « Réflexions sur une nouvelle manière de voler (dans les airs), inventée par un horloger viennois. » « La *Gazette de Baireuth* du 12 mai 1808 avait annoncé qu'une expérience de cette grande découverte venait d'être faite avec un succès complet. L'inventeur, nommé Degen, muni d'ailes en papier cousues sur une carcasse d'osier, s'était élevé à la hauteur de vingt-cinq pieds (aucuns disaient même de cinquante-quatre), en présence d'une foule de curieux. Puis cet homme volant (ou cerf-volant) était allé s'abattre où il avait voulu. » Cette anecdote va devenir le thème d'une des plus étourdissantes fantaisies de Jean-Paul.

« Ce prodige manquait à notre siècle, déjà si fécond en inventions surprenantes. Une telle découverte, qui ne peut manquer d'être bientôt grandement perfectionnée, va donner une impulsion nouvelle aux destinées du monde civilisé. Elle ouvre surtout des horizons nouveaux aux religieuses cloîtrées, aux agents de police, aux voleurs et aux auteurs.

« Naturellement, on va commencer par établir dans chaque Etat une commission, pour réglementer ce nouveau mode de transport; — créer des directeurs, des inspecteurs, des conseillers, des secrétaires aériens, pourvus de beaux traitements. Bien entendu, l'usage de cette invention sera dévolu exclusivement à la noblesse, il est logique que les gens de *haute* naissance aient seuls le privilège de monter si *haut*. Les ailes ne sont pas plus faites pour le peuple que les carrosses; il est si bien à pied! Soyez sûrs qu'il n'y aura qu'une voix là-dessus dans les bureaux de tous les ministères aériens! Le plus simple bon sens exige qu'on refuse des ailes aux petites gens, de même qu'on leur refuse des armes en temps de guerre. Une nation ailée serait comme un gigantesque dragon volant;

elle s'en irait à travers les airs trouver le Diable, comme font les sorcières... Il n'y aurait plus de sécurité pour les personnes honnêtes; pareils à des vautours, les *voleurs volants* planeraient et fondraient sur leur proie, enlèveraient les chapeaux sur la tête des promeneurs, et les jambons dans les cheminées. Et même, j'entrevois la formation prochaine d'un corps spécial de douaniers aériens, postés avec des lunettes d'approche au sommet des plus hauts édifices, pour tirer sur les contrebandiers par air (1).

« Toutefois, cette interdiction de l'usage des ailes à la plèbe comportera sans doute certaines exceptions. On ne manquera pas d'organiser des postes aériennes, des corvées, des relais de paysans ailés, pour transporter les gens de cour, les gros propriétaires, dans des véhicules d'un nouveau modèle, qui reste à trouver. Il faudra aussi des ailes aux pompiers, pour *voler* au secours (sans métaphore) en cas d'incendie; il en faudra aussi aux mouchards. Peut-être même qu'on daignera en permettre aux poètes, quand ils éprouveront le besoin d'aller chercher des inspirations encore plus haut que les mansardes, leurs résidences ordinaires... Je me fais une fête de contempler d'ici peu, de ma fenêtre, des parties de promenades aériennes de cavaliers et de dames. Seulement celles-ci seront obligées de faire à leurs costumes certaines modifications exigées par la prudence et la décence, ce qui fera aller le commerce. Les demoiselles apprendront à voler, comme elles apprennent maintenant à danser. Il est vrai que pendant les leçons de ce genre, la surveillance sera un peu difficile. Pareilles à ces insectes qui deviennent nubiles dès que les ailes leur ont poussé, les écolières pourront bien quelquefois s'envoler du nid paternel avec leurs professeurs ou d'autres volatiles, et s'en aller nicher ailleurs. Que dirai-je encore? Les amoureuses voleront (littéralement) à la ren-

(1) C'était l'époque du blocus continental.

contre des bien-aimés revenant de la guerre. Des colporteurs ailés feront pleuvoir des grêles de journaux, *vraies feuilles volantes*, sur les Etats où la presse est esclave.

« Mais personne n'attend avec plus d'impatience l'application en grand de cette découverte sublime ; — que nous autres écrivains ! On sait qu'Antée, l'adversaire d'Hercule, reprenait ses forces au contact de la Terre, sa mère. Nous autres, fils de l'Ether, nous obtiendrons tout naturellement le même résultat par l'évolution inverse. Chaque paire d'ailes fera de l'auteur le plus prosaïque un demi-poète, de chaque demi-poète une moitié d'ange. Et l'auteur de cet écrit, qui a la prétention d'être un poète tout entier, ne sait pas bien jusqu'où il pourra monter. Dieu veuille que ses prévisions se réalisent ; et avant tout que le présent article puisse être inséré, avant que cette histoire de Vienne ne soit démentie ! »

Une note ajoutée en 1815 nous apprend en effet que l'homme volant était ce qu'on a appelé depuis un canard ; — à peu de chose près. L'expérience avait été bien loin d'être aussi décisive qu'on ne l'avait dit, et ne fut pas renouvelée, du moins de sitôt. L'horloger Degen, ayant travaillé pendant plusieurs années à perfectionner son mécanisme, vint à Paris, et tenta au Champ-de-Mars, le 5 octobre 1812, un second essai, qui avorta complètement. Il ne put pas même s'élever de terre, et fut rudement houspillé par les spectateurs, qui l'accusaient d'avoir *volé*... leur argent. C'est le sujet d'une caricature, aujourd'hui fort rare, et recherchée des curieux.

IV

Les deux derniers opuscules de ce volume font suite l'un à l'autre ; Jean-Paul y fait, à sa manière, de l'actualité politique. Le plus ancien est une « Pétition des habitants de la Terre à la planète Mercure, sous l'influence de

laquelle ils allaient se trouver pendant l'année 1809, au dire des almanachs. »

« On sait que, malgré les progrès de la science, les calendriers populaires maintiennent la vieille doctrine astrologique, d'après laquelle les sept planètes classiques exercent à tour de rôle une influence prépondérante sur la nôtre. L'année dernière, c'était Vénus qui nous régissait; c'est le tour de Mercure cette fois! Il est seulement fâcheux que notre pauvre Terre reste ainsi sous la conduite de ceux des habitants du Ciel qui se conduisent justement le plus mal; comme Saturne et Jupiter, dont l'un ne brille pas plus par la tendresse paternelle que l'autre par la piété filiale; comme encore le trop farouche Mars et la trop peu farouche Vénus... Ciel! quel ciel!!

L'Angleterre est fort maltraitée dans cet écrit. C'est sur elle, sur ses prétentions obstinées à l'empire des mers, que Jean-Paul fait remonter la responsabilité des souffrances du continent européen, et de celles de l'Allemagne en particulier. « C'est à toi, Mercure, dit-il, qu'appartient pour cette année la *régence* de notre planète, mais nous avons ici-bas un autre *Régent* bien insupportable (le prince régent d'Angleterre). Hélas! l'eau de mer ne saurait éteindre aucun incendie; et, moins que tout autre, celui qui dévore présentement l'Europe. Puissant Mercure, toi qui as su, dans ton enfance, enlever à Neptune son trident, ne pourrais-tu pas aujourd'hui désarmer, *par procuration*, le Neptune anglais? Ce serait le plus grand service que tu pourrais rendre à notre planète, en cette année 1809. » Il reprochait aussi aux Anglais d'employer leur or à la destruction des hommes, comme les Suédois y emploient leur fer. « Que l'Angleterre reste libre, rien de mieux! Mais qu'elle laisse aussi la mer libre, et que, par suite, le reste du monde recouvre sa liberté! »

Plus loin, il s'efforce d'attendrir Mercure, en sa qualité de Dieu du commerce, par le tableau pitoyable de la détresse des industriels et des commerçants ses pupilles.

« Sauf les tailleurs militaires, les fabricants de cartouches et la contrebande des denrées coloniales, tout le reste souffre et gémit, et le commerce de la librairie plus que tous les autres ensemble. Vois venir à toi, Mercure, la longue et funèbre procession des libraires, suivis de la procession plus longue et plus funèbre encore des auteurs couronnés d'épines, surchargés de manuscrits invendus, invendables, qui présentement sont tous des *Tristes*, comme les élégies d'Ovide chez les Scythes. En ce moment, éditeurs et auteurs ne peuvent plus rien vendre, si ce n'est leurs propres personnes pour le service militaire! »

Cette diatribe contre l'Angleterre aurait mérité l'attention des Français. Elle ne fut remarquée que par nos ennemis, et valut à Jean-Paul des reproches dont il essaya de se disculper dans la « Requête présentée au nom des habitants de la Terre à la Lune, régente de notre planète pour 1810 ». C'est le bel Endymion, Endymion-*Essex*, ainsi surnommé en souvenir du favori d'Elisabeth d'Angleterre, qui est délégué pour parler à la Lune (Diane) au nom des autres *Telluriens*. Ils ont cru ne pouvoir choisir de meilleur intermédiaire auprès de la déesse, qu'un mortel pour lequel elle eut jadis des bontés.

Il y a dans cette pièce un passage curieux sur Napoléon. « Puissante Déesse, mes concitoyens de la Terre ont beaucoup à se plaindre de votre ministre des relations extérieures. Nos griefs contre lui remontent à l'année 1796 (1). A cette époque S. Exc. lunaire a suscité sur la terre un certain homme avec lequel il est d'intelligence en toutes choses, et auquel il prétend assujettir toute notre planète. Il commença alors par lui faire conquérir l'Italie. Aujourd'hui nous craignons que S. Exc. ne profite de l'influence qui va lui revenir sur nos affaires pendant votre régence de 1810, pour avancer celles de son

(1) Année où, de même qu'en 1810, la Lune était régente de notre planète. (*Note de J.-P.*)

protégé, et lui livrer la Hollande et la Prusse. Nous n'ignorons pas d'où procède cette intime sympathie entre son Exc. lunaire et l'homme dont il s'agit. Comme il n'y a pas d'eau dans la lune, S. Exc. veut l'en approvisionner à nos dépens, en aspirant la masse liquide qui couvre une grande partie de notre globe. Son protégé fait justement de même ; le continent, dont il est le maître, ne lui suffit plus. Il convoite l'empire de la mer, et fait une guerre acharnée à ceux qui le possèdent. Il en veut même aux habitants des villes Hanséatiques, qui sont les intermédiaires, les correspondants de ces maîtres de la mer. Et nous appréhendons que cette année, avec l'appui de votre ministre, ce dominateur du continent, considérant les Hanséates comme des *vice-Anglais*, ne s'empare de leur territoire, pour y faire butiner, comme dans un parterre, les abeilles ; — et les guêpes de son manteau impérial. »

L'incorporation de la Hollande et des villes hanséatiques eut lieu en effet dans le courant de 1810. « Le lecteur s'étonnera, dit Jean-Paul dans une note ajoutée depuis, de la justesse des prévisions d'Endymion. Elles seraient encore bien plus étonnantes, si elles avaient précédé l'événement; mais c'est tout le contraire. » L'article en effet n'avait paru que l'année suivante. En le réimprimant en 1815 dans sa *Flore*, l'auteur faisait remarquer dans la Préface du second volume qu'il avait fallu une certaine hardiesse pour s'exprimer ainsi, en 1811, sur le compte de ce « Robinson de l'île d'Elbe, qui, né dans une île de moyenne dimension, avait entrepris la conquête d'une autre bien plus grande, et se voyait finalement réduit à la souveraineté d'une troisième, de beaucoup la plus petite des trois. » (Écrit en *janvier* 1815.)

V

Nous empruntons au troisième et dernier volume, une

« Rêverie d'un poète pendant la nuit du 1er janvier 1813 », morceau qui offre de grandes beautés, mais des obscurités non moins grandes, évidemment préméditées.

« Il est, dans le cours de chaque année, deux moments sérieux et solennels entre tous, qui devraient être consacrés aux plus graves réflexions, et qu'on gaspille au contraire en amusements et propos frivoles. Ces moments sont : pour chacun de nous, l'anniversaire de sa naissance ; et, pour nous tous, la nuit du nouvel an.

« Jamais les folies ordinaires de la Saint-Silvestre n'ont été plus inopportunes, qu'au début de cette année 1813. Un seul de ces usages, l'embrassement fraternel, méritait d'être conservé... Les événements qui s'accomplissent, ceux qui se préparent, n'intéressent plus seulement telle ou telle nation, mais bien l'humanité entière... Il ne faut pas juger ces événements d'après des impressions locales et personnelles. La terre s'agite plus violemment que le feuillage des peupliers, quand elle fait disparaître des montagnes et met au jour des îles nouvelles. Celui qui raisonne ou déraisonne de l'avenir d'après ses affections ou ses intérêts particuliers ressemble à un soldat écloppé qui préjugerait, par sa mésaventure, de l'issue et des résultats de la guerre... (1)

« Ces pensées me préoccupaient encore davantage pendant les premières heures de la présente année. Je m'efforçais de distinguer quelque chose des péripéties qu'elle nous réserve, et qui m'apparaissaient comme à travers un brouillard épais, semblables tantôt à des cimes, tantôt à des précipices. Ces temps, trop accidentés, ne comportent

(1) Jean-Paul reproduit ici, sous une autre forme, la belle pensée de Saint Augustin : « Le désordre n'existe que pour notre impatience et nos débiles regards. Ce n'est pas d'après tel détail du lieu et du temps, qu'il est légitime de juger l'univers. Comme un concert, comme un discours, comme un poème, comme une mosaïque, comme un édifice, c'est dans l'ensemble qu'il convient de l'apprécier. Ce n'est pas à un point quelconque de la circonférence des choses, c'est au centre qu'il faut se placer, pour s'assurer que tout est bien. »

pas de prophètes. Nul ne saurait dire quels événements le mois, la semaine qui commencent verront s'accomplir! Nous avons déjà bien assez à faire de deviner ce qui se passe, *et même ce qui vient de se passer*. (Allusion évidente aux événements de la retraite de Russie, sur lesquels on n'avait encore que des données confuses en Allemagne, au commencement de 1813.)

« Détournant mes regards de ces brumes impénétrables, je les reportais vers le ciel, alors splendidement étoilé! J'admirais son rayonnement pacifique au-dessus des ténèbres humaines; — je me disais que pour ces innombrables soleils, yeux étincelants, notre avenir n'a pas de mystères... » S'absorbant de plus en plus dans sa rêverie, le poète croit entrer en communication avec les constellations, qui lui donnent, à tour de rôle, des encouragements et même quelques explications; — assez apocalyptiques; — sur la marche future des événements. « Ta planète, lui dit la Vierge, n'est qu'un point imperceptible dans l'espace; pourtant tout noble cœur est grand en présence du ciel entier! « La *Voie Lactée* lui débite ce mystérieux apologue :

« Un voyageur traversait une sombre forêt. Il entendit « un bruissement sourd et dit : c'est le vent qui gémit « dans les hautes branches. La forêt s'éclaircit, pourtant « le bruit augmenta! Il devint semblable au grondement « du tonnerre, et le voyageur dit : c'est un orage. Enfin il « atteignit la lisière des bois. Pas un nuage ne flottait au « ciel, mais aux pieds du voyageur mugissait la mer « immense. » Jean-Paul a expliqué, huit ans après, que cette allégorie se rapportait au dénouement déjà probable de la grande guerre. Le voyageur n'est autre chose que l'Allemagne; la forêt qui l'enveloppe de son ombre, et ensuite s'éclaircit et finit, représente la domination française sur le continent, déjà bien compromise par l'insuccès de la campagne de Russie. La mer qui lui succède, et qu'annonçait d'avance le bruit inexpliqué de ses flots,

symbolise l'Angleterre. — A la bonne heure, mais il n'était pas inutile de le dire !

La constellation des Gémeaux se mêle aussi de politique. Elle dit au poète : — ou plutôt à l'Allemagne par son intermédiaire : — Console-toi si l'on enlève ou l'on martyrise *ta jeunesse*. Elle refleurira plus tard, pareille au rosier qui remonte l'hiver, quand on arrache ses feuilles au printemps. » Allusion au sort de la jeunesse allemande, aux effroyables pertes que venaient d'essuyer les contingents de la Confédération du Rhin, incorporés dans la grande armée.

En réimprimant cette Rêverie en 1820, l'auteur rappelait qu'elle datait du commencement de 1813, et que toutes ses prévisions avaient été bientôt justifiées. On remarquera pourtant que les constellations, craignant de se fourvoyer dans leurs pressentiments, ou de compromettre leur confident, s'exprimaient à la façon des oracles antiques. Ainsi, l'allégorie de la forêt et de la mer n'était rien moins que transparente : les lamentations sur la jeunesse allemande, la pronostication d'un plus heureux avenir, n'auraient rien perdu de leur à-propos, si Napoléon, après Lutzen et Bautzen, avait fait à temps les concessions nécessaires pour conclure la paix. Ces prédictions, dont les événements ultérieurs ont fixé le sens, rappellent la fameuse ode sur *la chute des tyrans* (?) insérée dans *le Moniteur* du 9 et du 10 thermidor an II, ode écrite en majeure partie quand l'issue du conflit était encore incertaine ; — si bien que, sauf la strophe finale ajoutée après le dénouement, elle aurait pu servir également pour célébrer la victoire de Robespierre.

VI

A partir de 1813, Jean-Paul suit le courant irrésistible de l'opinion en Allemagne, mais sans basses flatteries pour les chefs de la coalition. Il y a de magnifiques élans

dans le dithyrambe intitulé : *Qu'il est beau de mourir à la fleur de l'âge !* (1814).

« S'il est dans la vie humaine une période de bonheur complet, profond, c'est à coup sûr la jeunesse. Pendant le premier âge, les joies ressemblent aux fleurettes dans les jardinets d'enfants ; — jolies, mais toutes petites ; — d'une couleur charmante, mais sans parfum, comme les *Vergissmeinnicht*. Les jouissances du cœur et de l'esprit n'existent encore qu'à l'état embryonnaire. La jeunesse, c'est l'âge des premières amitiés, des premières amours, où l'on savoure avec le plus d'ardeur les charmes de la nature, de la musique, du théâtre ; où l'on fait les plus beaux rêves d'avenir...! Et quelle chaleur d'âme! quel enthousiasme pour les actes héroïques et les grands sacrifices ! Quelle aversion pour les bassesses, les froids calculs de l'égoïsme et de l'intérêt ! Heureuse dans le présent, la jeunesse croit à un bonheur plus grand encore dans l'avenir, à une félicité universelle. Elle s'imagine que tous les peuples vont mûrir en même temps qu'elle... Le jeune homme ose; plus tard il ne fera plus que se souvenir de ce qu'il osa jadis... Enfin, ce que l'homme fait réalise de noble et de grand, n'est presque jamais que la réalisation des beaux rêves et des grandes pensées de sa jeunesse.

« L'être le plus prosaïque *poétise* quand il est jeune, quand il aime; ou plutôt tout amour est un petit poème, comme la poésie n'est qu'un long amour... J'ajoute que toute passion juvénile, profonde et sincère, se familiarise aisément avec l'idée de la mort. Cela est vrai même de l'amour heureux ; — et ce n'est pas là, tant s'en faut, une défaillance morale. C'est au contraire à la fleur de l'âge qu'on se résigne le plus facilement à mourir, qu'on comprend le mieux ce que vaut une belle mort, tandis que des vieillards décrépits se cramponnent à ce qui leur reste de vie, semblables à un homme qui, au déclin du jour, resterait les yeux obtinément fixés sur les dernières lueurs du cou-

chant, et qu'il faudrait traîner de force vers son gîte nocturne...

Heureux donc ceux qui meurent jeunes, surtout quand c'est pour la défense et la délivrance de leur pays. Et pourtant, à ces mots, je vois de nouveau jaillir vos larmes, mères, sœurs, fiancées des héros, car *les larmes de ceux qui aiment sont plus lentes à tarir que le sang des êtres aimés*. Mais tout sacrifice d'une vie humaine pour une juste cause porte avec lui sa consolation. Et vous partagez le mérite de ce sacrifice, car vous avez donné à la patrie ce qui vous était plus cher que vous-mêmes, et, tout en pleurant, vous n'avez pas de remords.

Cette allocution patriotique et pathétique est suivie d'une série de tableaux des horreurs infernales de la guerre, ayant pour épilogue une vision céleste. « Sur une mer, symbole de l'Eternité, — dont notre mer terrestre n'est qu'une des moindres vagues, — flottent des îles enchantées, résidence des bienheureux, et la plus charmante est le séjour assigné à ceux qui ont succombé en combattant pour leur pays. Penchés sur l'onde transparente, ils contemplent, à une immense profondeur, la patrie dont ils ont, au prix de leur vie, vengé les injures et assuré les destinées; les amis qui célèbrent leurs exploits, les mères, les amantes qui les pleurent et viendront bientôt les rejoindre; la postérité dont les acclamations déjà leur parviennent à travers l'immensité des espaces et des âges. Telle est la récompense des patriotes martyrs! »

VII

Cette pièce est immédiatement suivie d'une autre de la même époque et sur le même sujet, mais d'un caractère tout différent. Ce sont des « Considérations sur les affaires du temps, adressées aux Allemandes ». Elles furent d'abord insérées, en mai 1814, dans les « Tablettes des dames » (*Damentaschenbuch*), recueil mensuel dirigé par Minna

Spazier, belle-sœur de Jean-Paul. Cet article est fort curieux, parce qu'il prouve que toutes les personnes du beau sexe ne voyaient pas du même œil les événements qui venaient de s'accomplir; que plusieurs d'entre elles, pour différents motifs, regrettaient les Français et ne s'en cachaient pas trop.

Jean-Paul commence par adresser aux Allemandes patriotes quelques-uns de ces compliments gracieux et originaux qui avaient fait de lui l'écrivain favori des femmes. « Dans les circonstances actuelles, dit-il, au sortir de ce *long carême* de l'occupation étrangère, je n'ai pas à m'excuser de parler politique, car vous avez pris une part active et glorieuse à la lutte qui vient de finir. Vous n'aviez pas pris les armes; vous vous êtes au contraire désarmées — et c'était un sacrifice bien autrement méritoire —; désarmées de vos parures, dont le prix a servi à équiper les armées libératrices. Vous n'avez pas fait de blessures, mais vous avez soigné les blessés avec un admirable dévouement. Les hommes avaient commencé à restaurer le vieil honneur national; vous, femmes, vous avez mis la dernière main à cette restauration. C'est ainsi que, suivant une tradition ancienne, le portrait de la Vierge, commencé par saint Luc, fut terminé par les Anges.

« Mais quelques-unes de nos lectrices sont des Allemandes-*Françaises*, auxquelles ces réflexions ne plaisent guère. Il en est auxquelles la présence ou le souvenir d'un Français trop aimable faisaient oublier les misères de leur pays, et qui se consolaient de l'oppression générale par la conquête particulière de quelques-uns des oppresseurs. »

Pour les convertir, Jean-Paul trace un tableau de la situation de l'Europe sous le régime napoléonien, tableau trop poussé au noir, mais d'un grand caractère. « Epoque terrible où la vérité, la liberté, la joie, la douleur même étaient condamnées à se taire, où le silence n'était interrompu que par la voix du canon! Ce temps ressemblait aux hivers des régions polaires. Là aussi tout est mort;

pas un bruit de feuilles, pas un cri d'oiseau, pas un souffle d'air. Et au milieu de cette désolation muette, *quelqu'un* se tenait aux écoutes, comme jadis Denys au fond des Latomies de Syracuse, et nul bruit n'échappait à ce formidable écouteur; — pas même celui que faisait la chute d'une larme ! »

Tout en récriminant contre celui qu'il appelle « le Moloch » de l'Europe (il l'avait pourtant admiré, et au fond l'admirait peut-être encore), Jean-Paul ne craint pas de rappeler que le succès de la lutte a été longtemps douteux ; que « les orages de Lützen, de Dresde, de Hanau ont obscurci l'aurore de la liberté allemande ». Il ajoute que la victoire a été l'œuvre des peuples plus que celle des rois. « Dans cette crise, les peuples se rappelaient, se répondaient spontanément, ainsi que font les cloches dans les tremblements de terre. Et, de même qu'on voit, dans ces cataclysmes, les grands abandonner leurs palais pour se réfugier dans les chaumières, on a vu récemment les princes implorer le secours de leurs sujets. »

Jean-Paul en concluait que ceux-ci pouvaient compter sur les promesses d'institutions libérales qu'on ne leur avait pas marchandées quand on avait besoin d'eux. Le congrès de Vienne allait bientôt faire justice de cette illusion poétique !

VIII

Nous transcrivons, pour finir, une de ces thèses paradoxales, où Jean-Paul donne librement carrière à sa verve humoristique. C'est une dissertation en dix-neuf paragraphes, « sur la déférence et la vénération que les vieilles gens doivent aux jeunes ». Elle fait pendant à celle sur la nécessité de faire de la nuit le jour, que nous avions traduite dans la *Revue de France*.

« Je n'aurais pas osé soutenir cette thèse, dit-il, si le préjugé que je vais combattre était encore aussi fortement

enraciné qu'autrefois. Heureusement nous ne sommes plus au temps où les jeunes gens étaient aussi réservés, aussi gênés dans le monde, que le sont aujourd'hui les vieillards. Pourtant l'évolution n'est pas complète ; on rencontre encore, de temps à autre, des barbons arriérés qui se rebiffent contre les légitimes prétentions de la jeunesse. Pourtant les textes à l'appui ne lui font pas défaut. Elle peut alléguer tout d'abord l'adage bien connu de Quintilien : *maxima debetur puero reverentia,* qu'on a voulu sophistiquement détourner de son sens littéral et naturel. Cela signifie, en bon latin, qu'en présence de tout jouvenceau sortant du collège, arrivant de l'armée ou seulement d'une grande ville, tout homme âgé est tenu de garder une contenance respectueuse, révérencieuse, et de ne pas oublier à qui il a l'honneur de parler.

« L'initiative de cette réforme appartient à la France. Paris est le Sinaï, du haut duquel a été promulguée la nouvelle loi ; la Révolution française n'a émancipé que les hommes imberbes. Aussi, il faut voir avec quel aplomb, de quel air tranchant et vainqueur, un jeune Parisien habillé à la dernière mode raisonne à tort et à travers sur toutes choses, principalement sur celles qu'il connaît le moins... Les femmes, ces chefs d'attaque de la symphonie sociale, ont énergiquement concouru à cet intervertissement des rôles entre la jeunesse et la vieillesse. Elles en agissent avec les hommes, suivant leur âge, comme on fait pour les huiles (d'olive) vieilles et nouvelles. Ces dernières seules sont réputées comestibles, et les autres seulement bonnes à brûler. Naturellement cette influence féminine en faveur des jeunes gens se fait sentir encore mieux dans les cours, où elles sont absolument dames et *maîtresses,* si bien que le trône a souvent pour dais le ciel du lit. »

Jean-Paul rappelle ensuite que les anciens Romains avaient fixé un minimum d'âge pour les principaux emplois de la République ; qu'on ne pouvait pas être questeur

avant vingt-cinq ans, tribun avant trente, préteur avant quarante, consul avant quarante-trois ans. Et il propose d'intervertir ce règlement au profit des jeunes gens, en établissant ce qu'il appelle un système de *contre-ancienneté*. (Ce mot est en français dans l'original.)

Après avoir plaidé la cause de « l'omni-science juvénile », il indique, pour l'acquit de sa conscience, les arguments en faveur de l'opinion contraire. « De cette façon, dit-il, les vieilles gens ne pourront pas m'accuser de partialité pour leurs adversaires ; — partialité qui serait pourtant bien naturelle chez un jouvenceau comme moi, qui compte à peine cinquante et quelques printemps ! !

« On pourrait donc nous répondre : qu'aucune nation, pas même la nation française, ne s'est encore avisée d'avoir, au lieu d'un conseil des Anciens, un conseil des Jeunes ; — qu'au contraire, les peuples les plus fameux, depuis les Indiens, les Grecs et les Romains dans l'antiquité, jusqu'aux Anglais, aux Français et aux Allemands dans les temps modernes, ont eu pour la vieillesse d'autres couronnes que celle d'épines dont on prétend la gratifier aujourd'hui ; que les lois de Lycurgue privaient bien d'honneurs les vieillards célibataires, mais non les pères de famille. On retrouve le respect de la vieillesse jusque chez les sauvages. Ce n'est pas là une affaire de pur sentiment, de juste commisération pour ces hommes qui végètent dans le présent, entre le passé évanoui et l'avenir fermé ; cette déférence est conforme à l'intérêt public. Les peuples savent qu'il est des connaissances qui ne peuvent s'acquérir qu'avec le secours du temps. On pourrait ajouter que jamais les conseils des vieillards ne furent plus nécessaires qu'au temps présent, où la jeunesse téméraire prend chaque tige de lin en fleur pour le fil d'Ariane ; où les vieilles mœurs, les usages caractéristiques qui sont comme le nerf des peuples, s'en vont peu à peu, et ne sont conservés intégralement que par les gens âgés ; où la génération nouvelle, vaguant dans toutes les directions

avec une folle confiance, et trouvant toute brise, fût-elle d'ouragan, bonne pour gonfler ses voiles, périrait à coup sûr, si venait à s'éteindre ce phare protecteur, l'expérience !

« Voilà, dit Jean-Paul, les arguments qu'on pourrait nous opposer, à nous autres jeunes, et qui naturellement nous semblent on ne peut plus ridicules ! »

Suivant son habitude, Jean-Paul a intercalé entre les articles de sa *Flore d'Automne* des aphorismes ou pensées détachées, souvent très remarquables ; comme celle-ci, qui exprime une idée fort juste d'une façon aussi poétique qu'originale : « le temple du Goût est entouré d'un *cimetière de beautés mortes.* » Rien de plus vrai. Combien d'ouvrages où il y avait du talent, parfois plus que du talent, ont sombré dans l'oubli, faute de goût ! Citons encore, pour finir, ce charmant adage : « L'enfant joue avec son bâton ; le vieillard se traîne, appuyé sur le sien. Entre ces deux enfants, quelle est la différence ? La même qu'entre l'espérance et le souvenir. »

B. E.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURGEOIS AU XVIIIe SIÈCLE

M. Octave Teissier, un laborieux et intelligent investigateur, auteur de nombreux travaux sur l'histoire locale de plusieurs villes françaises du Midi, vient de publier chez MM. Hachette, sous ce titre collectif : *La Maison d'un bourgeois au XVIIIe siècle* (in-8 de 151 pages), un recueil de documents inédits, auxquels nous empruntons quelques détails qui rentrent bien dans le cadre du *Bulletin du Bibliophile.*

Voici d'abord le *Livre de Raison* d'Ambroise Tamisier

(1711-1781), quincaillier retiré des affaires avec une honnête aisance honnêtement gagnée, et qui fut à cette époque l'un des plus dignes représentants de la petite bourgeoisie marseillaise. L'inventaire du mobilier, qui tient une place importante dans ce livre-journal, donne une idée exacte de l'intérieur d'un bourgeois aisé en province dans ce temps-là. Cet ex-quincaillier avait formé une petite bibliothèque à laquelle il attachait évidemment une certaine importance. Ce qui le prouve, c'est le soin qu'il prit d'en rédiger d'abord le catalogue, puis de distribuer par testament ses livres à ses proches, suivant leurs goûts et leur situation dans le monde. Comme le fait remarquer avec raison M. Teissier, « un indifférent aurait légué sa bibliothèque en bloc, ou n'en aurait fait nulle mention. »

Les principaux articles de ce catalogue sont : une *Histoire ecclésiastique*, l'*Histoire des variations*, le *Discours sur l'histoire universelle* et les *Sermons* de Bossuet, ceux de Bourdaloue et de Massillon ; les *œuvres* de Racine, Théophraste (avec La Bruyère sans doute), Télémaque ; ce qui n'est pas si mal pour un ci-devant quincaillier. La présence dans cette collection du *Comte de Valmont*, de l'abbé Gérard, prouve que Tamisier goûtait peu les idées de l'école encyclopédique.

M. Teissier nous fait ensuite assister à la vente après décès des « meubles, effets et costumes », provenant de la succession de la veuve d'un ancien fermier des domaines de Bretagne, décédée à Paris en septembre 1749. Ce procès-verbal de vente est d'autant plus intéressant qu'il contient l'indication des prix. On arriva à un chiffre total de 13,204 l. 5 s., sur lesquelles l'huissier *Poton* préleva pour frais divers 1,710 l. 5 s. 3 d., soit 12,80 0/0, ce qui n'a rien d'exorbitant. Parmi ces frais, on remarque 12 l. payées aux syndics des libraires de Paris, pour la visite préalable des livres à vendre, et pareille somme payée, pour honoraires et vacations, à M. Hérissant fils, libraire, pour arranger lesdits livres et les annoncer au

public. L'arrangement et l'annonce semblent avoir été faits d'une façon très sommaire. Nous y voyons figurer, par exemple, « 11 vol. in-4, dont les *Conférences de Jacquier*, adjugés pour 12 l. au sieur Hérissant, libraire assistant le commissaire-priseur. Il s'agit, selon toute apparence, des *Commentaires* sur Newton des PP. Jacquier et Leseur (1739-42), en 3 vol. in-4. Ce fut encore Hérissant qui demeura adjudicataire, pour 86 l. 1 s., de l'article le plus important, un exemplaire relié en veau de la belle édition de la Bible traduite par Lemaistre de Sacy, en 32 vol. in-8. Citons encore : 4 vol. in-12, reliés en maroquin, dont le *Missel de Paris*, au sieur Lemaire, 12 l. ; — 7 vol. in-12, dont *le Carême de Massillon*, à la dame Bouche, quai des Augustins, 9 l. 1 s. ; — 6 vol. in-12, v., dont les *OEuvres de Salvien*, à la dame Brunet, 4 l. 18 s. ; — enfin, à la même pour 1 l. 11 s., 8 vol. brochés, dont le *Doyen de Killerine* de Prévost, le seul roman qui figure, au moins nominativement, dans cette collection. L'armoire bibliothèque fut vendue 46 l. 17 s.

Nous trouvons encore dans ce volume des extraits intéressants d'un autre *Livre de Raison*, celui du P. Marchetti ou plutôt Marchetty, savant religieux marseillais du XVIIe siècle, omis dans le *Dictionnaire des Littératures* Vapereau (encore un !) bien qu'auteur de plusieurs ouvrages connus et estimés, notamment d'une *Vie* de Gault, évêque de Marseille, dont Marchetty avait été secrétaire, plus complète et plus exacte que celle du P. Senault; d'une *Vie* de Galaup de Chasteuil, solitaire au Mont Liban (1666), livre devenu très rare, parce que la plupart des exemplaires périrent dans un incendie ; — d'un *Discours sur le négoce des gentilshommes à Marseille* (1671), dissertation pleine de recherches, tendant à prouver que le commerce ne faisait point déroger dans cette ville. Mais son ouvrage le plus connu est celui de l'explication des coutumes et usages de Marseille, dont le titre exact est : *Coutumes sacrées de Marseille*, en forme de dialogues, où il

fait l'apologie des usages populaires de cette ville (1684). Les échevins, qui avaient promis de solder l'impression de ce travail, se firent tirer l'oreille, et l'intervention des tribunaux fut nécessaire pour les contraindre à s'exécuter. Par ordonnance du 10 janvier 1685, la ville dut payer à « Messire Marchetti la somme de 400 livres (montant des frais d'impression), à la charge par lui de remettre 400 exemplaires de son livre pour être vendus au profit de la communauté (ville). L'ouvrage, contenant 29 feuilles in-8, avait été tiré à 500 exemplaires, ce qui met le prix de la feuille à environ 14 livres, à peine le quart de ce que pareille impression coûterait aujourd'hui.

Tous ces détails sont empruntés au « Livre de Raison », sur lequel le P. Marchetti consignait avec une exactitude minutieuse jusqu'aux moindres dépenses et aux moindres incidents de son existence journalière. Nous y voyons par exemple, qu'en cinq ans (1662-67), il changea trois fois de servante (Honni soit qui mal y pense!); qu'il leur donnait (pour tout faire??) 9 écus de gages par an, soit 2 fr. 25 par mois; que sa dépense totale de blanchissage pour lui, deux neveux qu'il élevait et la domestique s'élevait à 11 l. par mois; qu'il dépensait 20 sous, également par mois, « pour se faire faire le poil deux fois par semaine ». La nourriture était sensiblement moins chère qu'aujourd'hui, le veau revenait en moyenne à 6 sous la livre, *un pigeon tout lardé*, à 10 sous. Il payait 45 livres de loyer, dans un quartier de Marseille, où la location d'un appartement semblable coûterait aujourd'hui plus de dix fois autant. L'écart semble moindre pour les étoffes et le linge; ainsi, les chemises du P. Marchetti lui revenaient à 4 l. 1 s. Il pourrait s'en procurer aujourd'hui pour le même prix, mais non à beaucoup près de la même qualité...

Le P. Marchetti ne manquait pas non plus d'inscrire les prix des livres qu'il achetait, et ceux des reliures. M. Teissier n'a cité qu'un petit nombre de ces acquisitions de livres : la *Vie* de Saint Augustin, par Mgr Go-

deau, in-4, 4 l. 10 s.; la *Chronique de Lérins*, in-4, 1 l.; *Discours de la gloire*, par Mlle de Scudéry, et trois autres ouvrages non désignés, 4 l. 5 s., etc. — Le relieur du P. Marchetti se nommait Chevalier. Il lui fut payé 3 l. pour une reliure en veau plein, dorée sur le dos et sur la bordure, d'un exemplaire sans doute complet de *la Philosophie expliquée en tables*, du sieur de l'Esclache (L. de Lesclache), volume en cinq parties (1650-52), qu'on rencontre difficilement réunies, quand on s'avise de les chercher. Le P. Marchetti paya 10 sous pour la reliure d'un exemplaire de son ouvrage sur Mgr Gault; 8 sous 6 deniers pour celle en *basane* d'un manuscrit; 40 sous pour celle d'un lexique grec, etc.

Le volume de M. Teissier contient deux autres pièces dignes d'être mentionnées.

L'une est « l'état (avec l'estimation) des lots, au nombre de 70, d'une loterie de 40,000 billets à 24 sous, organisée en 1729 par la jeune Reine de France (Marie Leczinska), et qui fut tirée en sa présence. Cet état, qui comprend des bijoux, des tabatières et des objets d'orfèvrerie, est fort intéressant pour les amateurs aujourd'hui si nombreux de bibelots de cette époque. Le gros lot était « une montre d'or d'Angleterre, à double boîte, à sonnerie et répétition, garnie de cornaline et brillants, la chaîne aussi garnie de cornaline et de brillants, avec un cachet d'améthyste monté à jour, et aussi garni de diamants, » estimée 9,425 l. Venaient ensuite : une cave de cristal de roche, de quatorze pièces, toutes montées en or, 6,000 l.; un déjeuner aussi de cristal de roche, 4,000 l.; un étui pour femme avec tous ses ustensiles, sa chaîne anglaise et deux cachets, 1,350 l.; une tabatière d'or garnie de diamants et pierres de couleurs, formant de petits bouquets, 1,300 l., puis des étuis, des tabatières en or, à sujets ou en pierres dures, des boîtes à mouches, des cannes à pomme d'or. La plupart de ces objets se vendraient aujourd'hui à des prix bien supérieurs à l'estimation de 1729.

L'autre pièce est l'état du trousseau apporté en mariage par Mlle Remouit, fille d'un négociant de Toulon, épouse d'Antoine Turc, conseiller du Roi, juge royal, civil et criminel de la sénéchaussée de cette ville (1776). Ce document est surtout curieux par les souvenirs historiques qu'il évoque. Quand vint la Révolution, Turc fut appelé par le suffrage de ses concitoyens aux fonctions de président civil du district, analogues à celles qu'il remplissait auparavant, ce qui prouve que tout n'était pas mauvais sous l'ancien régime. Cet honnête magistrat fut guillotiné le 12 germinal an II. Son crime était d'avoir prononcé, à l'époque où la réaction royaliste était maîtresse de Toulon, l'annulation d'un mariage opéré dans d'odieuses conditions de violence, pendant la période précédente d'anarchie révolutionnaire. Ce jugement prononcé « au nom de Louis XVII », devenait naturellement, après la reprise de Toulon, un arrêt de mort pour celui qui l'avait rendu. Pourtant, fort du témoignage de sa conscience, ou peut-être dégoûté de la vie par les horreurs qu'il voyait commettre, Antoine Turc ne voulut ni fuir ni se cacher. Il mourut en chrétien et en honnête homme, comme il avait vécu. Par testament, daté « de la veille de sa mort », il déclarait pardonner à ses ennemis, et souhaitait à sa femme et à ses enfants une destinée plus heureuse que la sienne. Ce document est rédigé d'un bout à l'autre avec le même soin, d'une main aussi ferme que tous les autres écrits d'A. Turc, conservés dans sa famille. Pourquoi, dans ce cataclysme, les honnêtes gens n'ont-ils pas su se défendre aussi bien qu'ils ont su mourir !

B. E.

LA BIBLIOTHÈQUE DE MOHL

Nous empruntons quelques renseignements intéressants sur la bibliothèque de ce célèbre orientaliste à l'ouvrage de Mme O. Meara : *Un Salon à Paris*, publié récemment chez MM. Plon, Nourrit et Cie. Ce salon, où ont figuré plusieurs des plus hautes notabilités du siècle, était celui de Mme Mohl (Mary Clarke), personne des plus remarquables, qui a survécu plusieurs années à son mari, quoiqu'elle eût dix ans de plus que lui.

Dans les derniers jours de la vie de Mohl, sa femme, malgré ses quatre-vingt-six ans, le soignait nuit et jour avec un dévouement admirable. « Elle eut le courage de lui demander quels étaient ses derniers désirs sur certaines choses qui lui tenaient fort au cœur, entre autres à propos de ses chers livres, son trésor le plus précieux. « Les donnerai-je en votre nom à la bibliothèque de Stuttgard (patrie de Mohl), dit-elle ? — Non, répondit-il, vendez-les ici. C'est la meilleure manière de les rendre utiles ; ils iront à ceux qui en auront besoin. »

Elle lui avait souvent entendu dire la même chose. Pendant quarante ans, il collectionna sa bibliothèque orientale; il soutenait qu'il était impossible d'écrire sur ces sujets-là sans avoir certains documents *à soi*. Trois jours après sa mort (3 janvier 1876), deux libraires de Leipzig offrirent à sa veuve d'acheter tous ses livres ; mais, conformément aux dernières volontés de son mari, elle voulait qu'ils restassent à Paris, et elle les vendit chez elle aussitôt qu'elle le put. Cette vente et les ennuis qui suivirent la mirent hors d'elle. « Je souffrais horriblement, écrivait-elle à une amie quelques jours après, de voir ces gens brutaliser les livres de mon pauvre mari en les em-

portant. J'étais si malheureuse d'avoir eu à traiter avec cet *animal* de libraire que, aussitôt le jour affreux de la vente terminé, je priai mes amis de n'en plus parler devant moi. Je suis dans un état d'irritation indescriptible! J'ai beau me redire à moi-même que j'avais agi ainsi parce qu'il l'avait voulu, rien n'y fait. Depuis lors, quelques personnes ont dû m'en parler, mais je les ai suppliées de ne pas me donner de détails. Il me semblait que mon mari bien-aimé était disséqué; je ne puis vous écrire sans pleurer. Je devrais bien connaître le public aujourd'hui; mais je suis une pauvre écorchée. C'est si douloureux de se dire qu'après avoir dépensé sa vie, prodigué sa science, consacré son intelligence à la création de cette odieuse Société asiatique, on lui refuse une place assez grande pour y réunir ses livres! Il y en avait une au palais Mazarin; on l'a divisée, et M. Régnier, qui fait tout ce qu'il peut, me dit que la moitié des livres restent dans les caisses, faute de place! Ma salle à manger est bourrée des publications de la Société dont mon pauvre mari l'encombrait. J'ai demandé à Régnier où je devais les envoyer. Il m'a priée de les garder, parce qu'il n'avait pas de place. Nos amis Anglais sont stupéfaits; on leur vantait tant la libéralité du gouvernement français pour la science et les savants (?) »

Ici vient se placer un incident pathétique qu'on nous saura gré de transcrire. Peu après la mort de Molh, sa veuve trouva un petit portefeuille soigneusement fermé, serré dans un tiroir. Elle allait l'ouvrir; une terreur soudaine arrêta sa main : « Si je trouvais là, se dit-elle, quelque souvenir d'une autre femme, quelque preuve qu'il ne m'a pas toujours uniquement aimée! » Pendant plus de quinze jours, elle alla sans cesse à ce portefeuille, sans trouver le courage de l'ouvrir. A la fin, n'y tenant plus, elle se confia à l'une de ses amies intimes : « Il me semble, lui dit-elle, que mon destin est renfermé dans ce livre. S'il contient ce que je redoute, il me tuera! » Mme d'A.., insista sur la folie et l'injustice de ses craintes;

elles allèrent ensemble dans la chambre inhabitée. La pauvre femme, *si vieille et en même temps si jeune*, ouvrit le portefeuille d'une main tremblante. Elle y trouva ses premières lettres de tendresse à son mari..., et fondit en larmes — des larmes de joie! Elle n'avait eu qu'une rivale, la science!

Ce n'était pas à coup sûr une personne ordinaire que cette femme naguère charmante, bonne et gracieuse toujours, qui avait su établir chez elle, à Paris, une des rares réunions périodiques, encore dignes, de notre temps, du nom de *salon;* un salon parmi les habitués duquel figuraient Guizot, Thiers, Mérimée, le duc de Broglie, etc. Elle est morte à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le 15 mai 1883.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Mémoires inédits de Henri de Mesmes, avec une étude sur sa vie, par M. Édouard Frémy, un vol. petit in-8, *Paris, Ledoux,* 1886, tiré à petit nombre.

Henri de Mesmes, seigneur de Boissy et de Malassise, conseiller au Parlement, maître des requêtes, chancelier du roi de Navarre et de la reine Louise de Lorraine, a joué un rôle important au XVIe siècle, surtout comme diplomate : on sait qu'il a même donné son nom à l'une des paix éphémères conclues durant nos guerres de religion. Il a laissé des mémoires dont quelques extraits seuls ont été publiés, car on ne peut parler de l'édition donnée en 1773 dans le *Conservateur*, qui n'est qu'une véritable contrefaçon aussi

mal écrite que maladroitement défigurée. M. Ed. Frémy a eu l'excellente idée de faire connaître intégralement et exactement le texte de M. de Mesmes et il a fait œuvre véritablement utile, l'annotant sobrement et y joignant une table très complète. Il le fait précéder d'une étude détaillée sur leur auteur et ce travail mérite de sincères éloges. La vie de M. de Mesmes d'ailleurs méritait d'être racontée. Celui-ci naquit en 1532 et fit de très fortes études, comme on peut en juger par ce détail qu'un jour il récita à ses maîtres « Homère, par cœur d'un bout à l'autre ». Nommé d'abord très jeune conseiller au Châtelet, la faveur du roi lui procura bientôt une charge de maître des requêtes et il fut envoyé comme podestat à Sienne, où il resta près de dix-huit mois (1560). Henri II l'appréciait beaucoup et lui montrait la plus grande confiance; un peu mis de côté sous François II, par l'influence des Guise, il rentra en faveur sous Charles IX qui le fit entrer au Conseil malgré sa vive résistance. C'est sous le règne de ce prince qu'il négocia la paix de Saint-Germain, surnommée « Malassise », du nom de la seigneurie de M. de Mesmes. Mais Catherine de Médicis prit ombrage de la confiance montrée par Henri III et décida son fils à exiler, sans aucun motif, son fidèle conseiller. Il faut lire, dans ces Mémoires, la page où M. de Mesmes raconte cette scène. Retiré de la cour depuis, il n'y reparut jamais et se consola avec sa famille et en s'adonnant à l'étude, qu'il avait toujours passionnément aimée. Il mourut en 1596.

M. Frémy a très bien fait revivre M. de Mesmes dans son intéressante notice qui forme un très bon chapitre de l'histoire du XVIe siècle. Nous sommes heureux de le reconnaître et nous ajouterons que le volume est en outre édité avec une perfection typographique qui le fera rechercher du bibliophile.

Les guerres sous Louis XV, par le général comte Pajol (1749-1759), tome IV, gr. in-8. *Paris, Didot,* 1886.

Nous avons déjà parlé ici de ce remarquable ouvrage qui prendra une des premières places parmi les travaux consacrés à l'histoire du règne de Louis XV. Ce quatrième volume raconte en entier la guerre de Sept-Ans qui a une si grande importance pour nos annales militaires. Cette guerre surprit péniblement la

France. La nation, dit le général Pajol, était si fatiguée de trop longues luttes que l'annonce de la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle fut accueillie avec une joie universelle. L'intervalle de 1748 à 1755 fut pour notre pays une ère de prospérité et permit au gouvernement du roi d'apporter d'utiles améliorations à l'organisation militaire. Malheureusement des dépenses inutiles multipliées avec une fastueuse prodigalité avaient profondément atteint nos finances et nécessité de nouveaux impôts. Il fallut avoir recours à des mesures dont la population se ressentit trop lourdement. Des troubles menaçants éclatèrent à l'intérieur. Puis en 1756 des difficultés coloniales amenèrent un vif mécontentement en Angleterre, où l'on souffrait de nous voir nous relever assez rapidement. On songea à Versailles à préparer une descente de l'autre côté de la Manche et au mois de juin la guerre fut officiellement déclarée. En même temps les hostilités éclataient en Allemagne entre la Prusse et la Saxe, puis l'Autriche. A la fin de l'année une alliance fut conclue entre la France, la Suède, la Russie et la maison de Hapsburg. Le maréchal d'Estrées reçut le commandement de la première armée française, chargée d'opérer en Hanovre et en Westphalie.

A dater de ce moment, M. le général Pajol suit la marche de nos troupes jour par jour avec une lumière parfaite et en sachant rendre intéressants ces innombrables détails stratégiques qui révèlent en lui de rares connaissances militaires et une puissante aptitude au commandement d'une armée. Il est impossible de le suivre pas à pas. Mais on peut du moins indiquer les précieux détails donnés par lui sur la fâcheuse capitulation de Closter-Seven, où le maréchal de Richelieu observa une conduite si regrettable; et le récit de la bataille de Minden, du plus poignant intérêt. Le volume s'arrête au siège de Munster, en 1759.

Ce qui ajoute une grande valeur à cette publication, c'est le grand nombre de lettres inédites des chefs de l'armée empruntées aux archives de la guerre et qui montrent l'histoire de ces événements sous leur vrai jour, souvent d'une façon bien différente des opinions admises par les historiens et répétées depuis sans contrôle. Le général Pajol élève là un véritable monument d'histoire militaire et nous serons heureux, l'ouvrage fini, de lui consacrer un article spécial où nous essaierons de résumer ce vaste sujet d'après lui.

Comte E. de B.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Sous le titre : *la Saint-Barthélemy en Normandie*, M. Tamizey de Larroque publie, dans une des dernières livraisons du *Polybiblion*, une note intéressante sur la réimpression donnée par M. Louis Jarry, d'une curieuse plaquette intitulée : *Les dépêches royales sur la Saint-Barthélemy adressées à Matignon, lieutenant-général en Normandie, et imprimées à Caen, au mois de septembre 1572, d'après des documents inédits* (Orléans, Herluison, 1885, grand in-8 de 16 p. Extrait des *Mémoires de la Société des sciences, etc. d'Orléans*). « C'est d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale que M. Jarry retrace l'histoire de ce qui passa, en août et septembre 1572, entre la Cour et le futur maréchal de Matignon. Il publie une lettre de Charles IX, du 26 août 1572, où le lieutenant général en Normandie est invité à faire régner la paix dans son gouvernement et à châtier ceux qui s'assembleraient et se révolteraient, et une autre lettre du même roi, de septembre 1572, où Matignon est blâmé d'avoir permis que les lettres et dépêches royales, à lui expédiées le 26 août, aient été livrées à la publicité dans la ville de Caen, et où il lui est ordonné de saisir et brûler « les dites impressions ». Il fut si bien veillé à la destruction de la brochure signalée, que cette pièce historique, d'un haut intérêt, est complètement inconnue et introuvable. Elle n'est pas, en tout cas, dans les riches collections de la Bibliothèque nationale, ni à la bibliothèque de la ville de Caen. M. Jarry a entouré les deux documents du fonds français 3256 (f° 54 et f° 57) de diverses considérations fines et judicieuses sur la non-préméditation de la Saint-Barthélemy et sur diverses autres questions d'histoire. »

— M. Dussieux vient de publier une édition de la curieuse relation faite par Ambroise Paré du siège de Metz en 1552 et de la belle résistance opposée par le duc François de Guise aux troupes de Charles-Quint, qui, après un siège de plus de deux mois, fut obligé de se retirer honteusement.

— Le musée ethnographique de Leipzig a fait l'acquisition au prix d'un million de marcs (1,250,000 fr.) du musée Godefroy, de Hambourg, qui renferme la collection ethnographique la plus complète des Iles de l'Océan Pacifique.

— Dans notre numéro de mai-juin 1885 nous avons donné quelques détails sur la nouvelle organisation du service de la Bibliothèque nationale, nous empruntons aujourd'hui au *Bulletin des Bibliothèques et des archives* quelques indications intéressantes relativement aux sommes affectées à l'entretien général des bibliothèques publiques de la France pour l'année 1885. En ce qui concerne la province, nous ne citerons que les villes attribuant à leurs bibliothèques un crédit minimum de 5,000 francs, tant pour le personnel que pour le matériel. Nous les mentionnons dans l'ordre que nous avons cru devoir leur donner en raison de l'importance, non point de leurs collections, mais bien des sommes allouées.

Paris. — Bibliothèque nationale : traitement du personnel, 390,000 francs ; matériel, 270,000 francs ; catalogue, 50,000 francs ; ensemble : 710,000 francs. — Bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève, ensemble 212,600 francs. Ces sommes importantes sont fournies par l'Etat, à la charge duquel se trouvent encore, pour un chiffre total de 24,600 francs, les bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et la bibliothèque-musée d'Alger. — Bibliothèque-musée Carnavalet, entretenue par la ville de Paris elle-même qui la possède en propre : 55,000 francs, sans compter les appointements des fonctionnaires et employés. — Bibliothèque administrative de la Préfecture de la Seine : 15,000 francs. — Enfin bibliothèques populaires municipales installées dans les différents arrondissements de la capitale : 207,400 francs. En 1884, cette subvention n'était que de 171,700 francs. Sur ces 207,400 francs, 140,800 sont consacrés aux acquisitions, reliures, etc. ; le reste, soit 66,000 francs, est destiné à rétribuer le personnel.

Départements. — C'est Marseille qui tient la tête : personnel 17,500 francs, matériel 15,500 francs. Viennent ensuite : Rouen, personnel 16,600 francs, matériel 7,000 francs. — Bordeaux, personnel 15,400 francs, matériel 8,000 francs. — Lille, personnel 10,900 francs, matériel 10,800 francs. — Lyon, personnel 12,400 francs, matériel 9,250 francs. — Grenoble, personnel

7,700 francs, matériel 10,450 francs. — Rennes, personnel 12,400 francs, matériel 4,000 francs. — Versailles, personnel 8,800 francs, matériel 6,400 francs. — Nancy, personnel 8,650 francs, matériel 6,350 francs. — Reims, personnel 8,650 francs, matériel 5,000 francs. — Toulouse, personnel 8,300 francs, matériel 5,200 francs. — Besançon, personnel 9,400 francs, matériel 4,000 francs.— Nice, personnel 7,800 francs, matériel 4,000 francs. — Nantes, personnel 6,800 francs, matériel 3,500 francs. — Tours, personnel 6,200 francs, matériel 4,000 francs. — Montpellier, personnel 6,158 francs, matériel 3,974 francs. — Angers, personnel 5,000 francs, matériel 4,800 francs.— Caen, personnel 7,200 francs, matériel 2,500 francs. — Troyes, personnel 6,000 francs, matériel 3,200 francs. — Boulogne-sur-Mer, personnel 5,700 francs, matériel 3,300 francs. — Dijon, personnel 5,000 francs, matériel 3,600 francs. — Le Havre, personnel 5,800 francs, matériel 2,800 francs. — Le Mans, personnel 5,500 francs, matériel 2,900 francs. — Pau, personnel 2,800 francs, matériel 5,396 francs. — Douai, personnel 5,900 francs, matériel 2,000 francs. — Amiens, personnel 4,350 francs, matériel 2,800 francs.— Aix, personnel 6,000 francs, matériel 1,000 francs. — Poitiers, personnel 5,000 francs, matériel 2,000 francs. — Clermont-Ferrand, personnel 3,900 francs, matériel 3,000 francs. — Toulon, personnel 4,800 francs, matériel 2,000 francs. — Châlons-sur-Marne, personnel 5,000 francs, matériel 1,200 francs. — Nîmes, personnel 4,800 francs, matériel 1,200 francs. — Avignon, personnel 5,100 francs, matériel 600 francs. — Orléans, personnel 4,300 francs, matériel 1,300 francs.— Brest, personnel 4,000 francs, matériel 1,500 francs. — Roubaix, personnel 4,000 francs, matériel 1,400 francs. — Alger (ville), personnel 2,320 francs, matériel 2,680 francs. — Epernay, personnel 4,500 francs, matériel 500 francs.

— M. A. Canel, récemment décédé, a fait don à la ville de Pont-Audemer d'un legs considérable consistant en une maison située en face de la mairie de Pont-Audemer, qui doit être appropriée à l'usage de bibliothèque publique dont le fonds se composera de la bibliothèque actuelle de la ville (3,700 volumes) et de celle du défunt qui comprend environ 6,500 articles. La collection réunie par M. Canel est remarquable par le nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Normandie. Le généreux donateur

a, par son testament, affecté une somme de 6,000 francs à l'organisation matérielle de la nouvelle bibliothèque de Pont-Audemer.

— Le Conseil municipal de Paris a décidé l'impression d'une première série de *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, depuis les origines jusqu'à la mort d'Henri IV (1499-1610). Le tome I (1499-1526) a été imprimé en 1883 dans la collection de l'*Histoire générale de Paris*; les volumes II, III et IV (1527-1558) sont actuellement sous presse. C'est M. Fr. Bonnardot, ancien élève de l'Ecole des Chartes, qui est chargé de cette publication.

— La *Revue historique* nous apprend que la Société des bibliophiles flamands de Gand, qui édite des textes anciens et des imprimés rarissimes, distribuera prochainement des pièces curieuses du XIVe siècle, tirées des archives de Gand par M. Napoléon de Pauw. Cette société se propose aussi de publier les poésies encore inédites d'Anna Binjs, la femme-poète d'Anvers au XVIe siècle, dont les recueils imprimés sont des plus importants pour l'histoire de la Réforme dans les Pays-Bas. L'édition a été confiée aux soins de deux professeurs hollandais, MM. Jonckbloet, de Leyde, et van Helten, de Groningue.

— Voici quelques-unes des adjudications les plus remarquables faites à la vente de la bibliothèque de *Osterley-Park* qui a eu lieu à Londres au mois de mai dernier: *La romance du roi Arthur*, Caxton, 1485, in-fol., unique exemplaire complet jusqu'à présent connu, 48,750 francs. — *Le Fèvre (Raoul), Recuyell of the historyes of Troye*, traduction de W. Caxton, in-folio, caract. goth., ouvrage considéré comme étant le premier qui ait été imprimé en anglais, 45,500 francs. — *Gower, Confessiö Amantis*, Caxton, 1493, 20,250 francs. — *Ovide, la Bible des poètes métamorphose*, traduction de Colard Mansion, Paris, Vérard, 1493, exempl. sur vélin, caract. goth., orné de 14 miniatures et de 205 peintures, 12,750 francs. — *Ciceron Tullyus, de Senectute*, traduction de Caxton, 1481, in-fol., 8,750 francs. — *Vyrgyle, Boke of Eneydos*, Caxton, 1490, 5,875 francs. — *Mirrors of the world*, Caxton, 1481, petit in-fol., 4,870 francs.

— La bibliothèque de Munich a fait l'acquisition de la collection remarquable de manuscrits afghans et néo-indiens laissée par le professeur Ernest Trumpp.

— La bibliothèque de la ville de Compiègne est entrée en pos-

session d'un legs important qui lui a été fait, il y a environ dix ans, par M. Pierre Sauvage, ancien membre de la Chambre de commerce de Paris, né à Compiègne. Ce legs, qui se compose d'environ un millier de volumes, renferme de nombreux ouvrages sur l'architecture et l'archéologie, de reliures aux armes du maréchal de Richelieu et du comte d'Hoym et aussi quelques curiosités bibliographiques.

— Notre collaborateur, M. Georges Duplessis, conservateur-adjoint du cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale, a été nommé conservateur au même département en remplacement de M. le vicomte Henri Delaborde, démissionnaire.

— M. Bargouin, ancien pharmacien à Clermont-Ferrand, a laissé une somme de 50,000 francs à la bibliothèque de cette ville et de 200,000 francs au musée.

— Nous empruntons au *Polybiblion* d'intéressants détails sur les collections achetées par l'Italie à lord Ashburnham.

L'Italie a consacré une somme de 575,000 francs à racheter les manuscrits dérobés dans ses bibliothèques, et d'autres documents parmi lesquels les plus importants sont de nombreux travaux manuscrits émanant de Napoléon Ier, ou pour dire mieux de Bonaparte écolier, puis officier, jusqu'après le siège de Toulon. Dans la quantité se trouvent cinquante cahiers entièrement de la main du futur empereur, lesquels renferment des romans, des nouvelles, une *Storia di Corsica*, des extraits d'un grand nombre d'auteurs, des cours et des leçons de l'école de Brienne ; la correspondance du jeune Corse avec Paoli, son brevet de capitaine signé de Louis XVI, son premier passeport, etc., etc. — Ces manuscrits, vraiment précieux pour l'histoire, ont, paraît-il, été achetés par l'agent italien chargé des négociations moyennant une somme peu élevée. Depuis, et à deux reprises différentes, lord Roseberry en a offert 50,000 fr. Si l'Italie acceptait cette proposition et celle du même personnage tendant à devenir l'acquéreur, au prix de 175,000 francs, d'un *Uffizio della Madona*, de Sinibaldi, datant de 1785, nos voisins se trouveraient, par ce moyen, en possession du reste de leur achat, pour la somme relativement minime de 350,000 francs. — Un *Pline*, du neuvième siècle, est, sans contredit, le plus précieux de tous ces manuscrits : il a appartenu à la collection *Médicis*, puis à la *Riccardiana* d'où il a été détourné. — Dix des trente-quatre manuscrits que renferme l'œuvre du

Dante ont été l'objet d'une offre de 50,000 francs. La *Divina Commedia* compte bon nombre de copies enrichies de notes de la part des contemporains : ces copies remontent aux quatorzième et quinzième siècles. — Les collections échues à l'Italie ne comprennent pas moins de 2,000 volumes ; elles ont été placées dans une des salles de la *Laurenziada* où l'on peut être admis, dans certains cas, à les visiter, bien que l'étude en soit provisoirement interdite aux étrangers. Cette faculté est réservée, jusqu'à nouvel ordre, aux seuls savants de la Péninsule.

La France, elle aussi, a racheté de lord Ashburnham des manuscrits la concernant ; et comme dans son lot il s'en trouve plusieurs ayant appartenu à l'Italie, le gouvernement français aurait, dit-on, l'intention de faire des démarches pour obtenir, par voie d'échange, la rétrocession des documents relatifs à la jeunesse de Napoléon.

— Une nouvelle publication qui s'annonce bien, la *Revue historique de l'Ouest*, consacre à des questions qui intéressent particulièrement la Bretagne une suite d'études substantielles et intéressantes. Nous avons remarqué surtout *La Guerre de la succession de Bretagne*, d'après des sources inédites qui fournissent sur cette belliqueuse époque du moyen âge des renseignements très précieux, contredisant en plus d'un point les versions généralement adoptées; *La Marine bretonne*, aux xve et xvie siècle, essai historique sur les braves marins des côtes de l'Ouest et sur leurs glorieux faits d'armes, parmi lesquels se place au premier le combat du cap Saint-Mathieu (1403); *Les Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux Etats généraux et à l'Assemblée nationale de* 1789, exposé complet du rôle joué par les représentants de la Bretagne pendant les premiers temps de la Révolution; enfin une très exacte biographie de Lucile de Châteaubriant (Madame de Caud), une des sœurs du grand écrivain.

— Une Société internationale chalcographique pour la reproduction en fac-similé des estampes les plus remarquables des xve et xvie siècles vient de se fonder à Paris et à Londres. Le siège social de cette Société est chez M. A. W. Thibaudeau, à Londres, qui a été choisi pour remplir les fonctions honorifiques de secrétaire-trésorier.

La première série annuelle des publications de la Société reproduira les gravures suivantes :

1. A. Durer. *Effets de la jalousie* (Bartsch, 73). D'après une épreuve unique, non terminée, du Musée royal de Berlin.

2. École allemande primitive. *Bataille de femmes*. D'après une épreuve unique, non terminée, du Musée royal de Berlin.

3. École florentine. *Le Temple de Pilate* (Passavant, tome V, p. 41, nº 98). D'après l'épreuve du Cabinet ducal, à Gotha.

4. École italienne du Nord. *La Mort d'Orphée* (Passavant, tome V, p. 47, nº 120). D'après l'épreuve de la Kunsthalle, à Hambourg.

5. Léonard de Vinci. *Etudes de têtes* (Passavant, nº 1, ch. II). D'après les épreuves du Musée britannique.

6. École florentine. *La Suite des Sibylles* (Passavant, tome V, p. 30, nºs 25-36). D'après les épreuves de la collection de M. J. Malcolm de Poltalloch.

7. G. Mocetto. *Vierge entourée de saints* (Passavant, nº 10). D'après l'épreuve de la Bibliothèque nationale, Paris.

8. École allemande primitive. *Quatre études pour un Adam et Eve*. D'après une épreuve unique, offerte par M. Dutuit à la Bibliothèque nationale.

9. Maitre E. S. *Les Joueurs d'échecs*. D'après une suite de quatre pièces, non décrites, de la collection de M. le baron Edmond de Rothschild, à Paris.

10. École Florentine. *Une pièce unique de la suite d'Otto*. D'après l'épreuve de la collection de M. le baron Edmond de Rothschild.

Cette Société comprend 250 membres payant une cotisation annuelle de 50 francs. Au nombre de ses fondateurs sont : MM. le duc d'Aumale, le duc de Devonshire, le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; le baron Edmond de Rothschild, Sidney Colvin, conservateur du département des estampes et dessins au British Museum ; Georges Duplessis, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale ; Eugène Dutuit, Henri Hymans, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque royale de Belgique ; Th. van der Kellen, conservateur du cabinet des estampes au Rijksmuseum d'Amsterdam ; le docteur E. Lippmann, directeur du cabinet royal des estampes de Berlin ; John Malcolm of Poltalloch, etc.

LE

CARDINAL DE NOAILLES

Evêque de Châlons, archevêque de Paris

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

1651-1728

CHAPITRE XV

Le Cardinal de Noailles et son frère. — Jeunesse turbulente de Gaston de Noailles. — La duchesse de Noailles. — Lettre du Cardinal à son frère avant sa nomination à Châlons. — Soumission du nouvel évêque à son frère. — Son zèle. — Sa résidence exacte. — Il ne prend pas aussi ardemment position que son frère. — Celui-ci l'admoneste vivement. — Son ultimatum. — Gaston cède. — Le Jansénisme très en faveur à Châlons. — Correspondance de Gaston avec son frère. — Son administration. — Détail curieux. — Il craint des mesures violentes. — Réduction de sa maison. — Ses retraites à Hautvillers. — Appréciation de Télémaque par les deux frères. — Les reliques de saint Nombril à Châlons. — Mort de l'évêque. — Son frère arrive, trop tard.

Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles naquit aussi au château de Teyssières, mais dix-huit années après Louis-Antoine qu'il considéra toujours avec un respect presque filial. Entré dans les ordres de bonne heure, il reçut du roi la collation de la Domerie d'Aubrac, quand le Cardinal la résigna, puis successivement les abbayes de Haute-Fontaine qu'il échangea contre celle de Montiéramey, et de Hautvillers. A vingt-sept ans il fut appelé à l'évêché de Châlons-sur-Marne (20 mars 1696).

Nous avons dit que le Cardinal traita toujours en père, et en père assez sévère, son jeune frère. Nous allons le prouver à l'aide de sa correspondance, qui nous montrera en même temps comment un évêque attentif à ses devoirs entendait alors son rôle, et qui prouvera aussi que de

Paris, l'ancien évêque de Châlons ne cessa de s'occuper des affaires de son premier diocèse. Lui-même a soin de nous l'apprendre. « Je veux bien être toujours évêque de Châlons, écrit-il de Conflans à son frère le 17 mai 1704 ; l'intérêt que vous y avez et l'affection que j'ai pour votre diocèse m'y porteront toujours quand vous aurez besoin de moi. »

Il paraît que dans sa première jeunesse Gaston de Noailles montra des dispositions assez turbulentes et s'accommodait médiocrement des petites privations que devait lui imposer la carrière sacrée à laquelle il était destiné. Les lettres suivantes le constatent et montrent en même temps comment son frère le moriginait. Il paraît même que le jeune prêtre ne donnait pas toute satisfaction à sa mère, qui du reste semble l'avoir tenu assez sévèrement (1).

(1) Nous devons dire quelques mots au moins de cette femme d'une rare distinction et d'une haute vertu. Fille d'Antoine Boyer, seigneur de Sainte-Geneviève « qui n'étoit rien », dit Saint-Simon, elle avait du moins pour mère une Wignacourt, nièce de deux grands-maîtres de Malte, ce qui explique pourquoi l'un d'eux intervint pour obtenir du Pape la délivrance gratuite des bulles de l'archevêché de Paris— ce qui représentait une somme de 30,000 livres. — Mazarin la choisit en 1657, comme dame d'atours de la reine mère. « C'étoit, écrit encore Saint-Simon, une femme d'esprit, extrêmement bien avec le roi et la reine, d'une vertu aimable, et toute sa vie dans la piété quoique enfoncée dans la Cour et dans le plus grand monde. Dès qu'elle fut veuve (1678), elle se retira peu à peu du monde, et bientôt après à Châlons auprès de son fils, dont elle fit son directeur et à qui, tous les soirs de sa vie, elle se confessoit avant de s'aller coucher. Elle l'avoit suivi à Paris et elle y mourut dans l'archevêché, très saintement comme elle avoit vécu, et ce fut une grande douleur pour son fils l'archevêque » (22 mai 1697). — Madame de Noailles a laissé de nombreuses traces de sa généreuse piété à Châlons ; elle s'y occupa activement de la maison des Dames repenties ou des nouvelles converties fondée en 1672 ; elle en fit construire la chapelle et la plus grande partie des bâtiments conventuels, et y avait un appartement où elle se retirait souvent ; elle y ajouta, en 1693, le jardin des chevaliers de l'Arquebuse, qui allèrent s'installer dans la rue qui porte actuellement leur nom et où la duchesse leur fit élever un hôtel. Ce couvent situé près de l'ancien séminaire a été démoli seulement en 1853 pour faire place à un bâtiment pour l'administration de l'école des Arts-et-Métiers. En 1686 elle constitua une rente perpétuelle de 500 livres pour l'entretien de trois pauvres du diocèse dans l'hôpital Saint-Maur. Enfin elle créa une maison de sœurs de Saint-Vincent de Paul qui subsiste encore aujourd'hui.

Châlons, 4 janvier 1685.

« Il faut que vous soyez bien tendre aux mouches puisque vous trouvez que je vous ai grondé dans ma dernière lettre. Je vous ai dit ce que je savois sûrement, que vous paroissez occupé de trop de choses et pas assez tranquille sur le logement que vous aurez après votre philosophie. Je ne trouve pas mauvais que vous aimiez les mathématiques, mais je n'approuve pas que vous demandiez à ma mère pour 20 pistoles d'un trousseau que je ne crois pas nécessaire, parce que vous ne devez pas être un mathématicien de profession..... Tenez-vous l'esprit en repos et croyez que vos intérêts me sont fort chers. »

Châlons, 12 février 1685.

« Il est bon que vous sachiez l'hébreu, mais vous devez donner plus de temps à la Bible et à l'histoire de l'Eglise. Je crois que vos cayers ne sont pas mauvais, mais vous verrez dans la suite qu'il faudra entrer plus avant dans vos traités. Dans les matières de morale, il faut bien se garder de prendre d'autres sentiments sur les probabilités que ceux de Saint-Thomas ; le contraire n'est pas soutenable. »

Châlons, 16 mars 1685.

« Vous devez éviter soigneusement les compagnies où vous n'avez rien à gagner. Ce qui vous est arrivé, ce carnaval, vous fait connoître à quoi on s'engage quand on fait des parties avec certaines gens. Je n'en ai pas été moins touché que ma mère, car je ne souhaite pas moins qu'elle votre bien. Les petits relâchements conduisent aux grands, et quand on veut acquérir une grande piété telle qu'il la faut à un homme de votre profession, on se défend des premiers comme des derniers. »

Vitry, le 24 novembre 1685.

« J'ai été bien fâché de ne pouvoir vous écrire plus tôt à cause de mes affaires qui ont redoublé par le grand nombre de conversions que nous avons ici. J'approuve fort le plan que vous avez fait pour votre conduite et pour votre étude, mais il ne faut pas se contenter de l'avoir en idée. Voyez le plus souvent que vous pourrez l'abbé de Fénelon et l'abbé de Langeron et défendez-vous bien des mauvaises compagnies. Je ne vous dirai rien de votre équipage, car ma mère vous en a escrit, et vous a mandé de quelle manière vous devez parler de ces sortes de choses ; ce que vous lui en écriviez n'étoit pas raisonnable et vous lui mettez toujours des termes qui ne conviennent point, comme adieu. Cela ne se dit point aux gens auxquels on doit autant de respect que l'on doit à sa mère, et vous trouverez qu'aucun de mes frères ni moi nous ne nous en sommes jamais servis à son égard, ni de feu mon père ; ainsi je crois que vous ferez bien de changer sur cela, et en toutes choses examiner ce que font de certaines gens. Adieu, mon cher frère ; je le prie de tout mon cœur de vous combler de ses grâces et de vous rendre digne de votre vocation. »

Châlons, 25 mai 1687.

« Je n'ai pu vous répondre plutôt à cause du passage du roi. Vous ne sauriez trop souvent voir les gens qui peuvent vous inspirer l'esprit ecclésiastique sans lequel on se damne dans notre profession. »

Sarry (1), 2 juillet.

« Pourquoi me dites vous que si je veux il ne sera pas impossible de trouver un moyen pour que ma mère vous donne davantage. Je vous assure que ma volonté ne fait ni n'empêche cela. Je vous assure que si je n'avois qu'à vouloir elle vous donneroit beaucoup plus, qu'elle y gagneroit aussi bien que vous, car ce seroit prouver qu'elle auroit davantage. »

(1) Château des évêques de Châlons, à la porte de cette ville.

Drain, 18 juin 1688.

« J'aurai toujours quelque inquiétude jusqu'à ce que je vous voie pratiquer plus fidèlement que vous n'avez fait jusqu'à présent vos bonnes résolutions. Vous avez bien fait de ne pas aller aux processions du Saint-Sacrement de votre paroisse, puisque vous n'aviez pas pris de mesures avec le curé de Saint-Sulpice. Car en effet il auroit pu vous trouver les cheveux trop longs et trop enflés, comme ils le sont quelquefois. Il est vrai qu'on a proposé à ma mère ce M. le Muz pour vous. Vous devez vous confier davantage à ma mère et à moi et ne pas prétendre choisir vous-même comme il paroît que vous voulez le faire. Il seroit d'un esprit fort difficile de préférer votre jugement au nôtre, il faut que vous baissiez votre ton sur cela et que vous songiez que ma mère vous a donné une liberté dont vous lui devez une grande reconnaissance et que beaucoup de gens n'ont pas approuvée. »

Châlons, 10 décembre.

« J'ai appris avec bien de la joie tout ce que vous me mandez de la manière dont vous avez été reçu à Saint-Sulpice. »

Sarry, 9 juin 1689.

« J'ay bien de la joie que vous ayez obtenu votre dispense d'âge d'une manière si agréable. J'ai lu avec plaisir votre discours, car je le trouve bien ; le latin en est beau à la réserve de *nostram familiam* qui n'est pas une expression noble dans le sens que vous lui donnez : *nostram gentem* l'est davantage... Ma mère trouve que c'est beaucoup que 200 livres pour le peintre de votre thèse : cependant elle a ordonné de vous donner tout ce qu'il faudra (1). »

(1) Déjà Monseigneur de Noailles était mal avec les Jésuites à cause d'un sémi-

Ecollemont, 27 septembre 1689.

« J'ai reçu votre thèse, je la trouve belle et bien pleine. Mais je voudrois que vous fussiez un peu plus thomiste et plus hardi à soutenir la prédestination *ante prævisa merita*. Votre président (M. de Meaux) n'approuvera pas les sentiments que vous y mettez. »

Sarry, 20 octobre.

« Je suis bien aise que M. de Meaux l'ait signée; je craignais comme je vous l'ai dit qu'il n'en approuvât pas tous les sentiments, parce que je sais qu'il en a de contraires. Mais comme ce sont des matières très problématiques, ils sont tous soutenables. »

Sarry, 4 septembre 1692

« J'ai écrit au P. de la Chaise qui ne m'a pas encore répondu pour lui faire des plaintes sur ce que quelques jeunes abbés de mon diocèse se mettent sur le pied d'être dans leurs abbayes en cravattes et en habit de couleur, surtout l'abbé de Rommecourt (1) qui est presque toujours dans son abbaye de Beaulieu, parce qu'il n'a rien à faire ailleurs, et qui scandalise ses religieux et tous nos prêtres par ses habits et par sa conduite peu ecclésiastique, car quoiqu'il ne soit pas débauché, du moins que je sache, il vit tout à fait en homme du monde; il fut cet hiver à un

naire qu'il voulait créer à Châlons et dans lequel ils prétendirent voir une concurrence à celui fondé en 1560 dans cette ville et dont les Pères avaient depuis 1617 la direction. « Remettez, dit-il à son frère le 30 décembre 1687, au P. de la Chaise cette lettre dans laquelle je me plains de ce qu'a la prière des Jésuites de cette ville il a fait des plaintes au roi du petit séminaire que je fais ici, qu'ils appellent collège mal à propos et qu'ils prétendent par là fort préjudiciable au leur ». Ce projet n'eut pas de suite.

(1) La *Gallia* indique Charles d'Aumont comme abbé de Beaulieu de 1653 à 1695.

bal à Sainte-Menehould, où il y avait un grand désordre, et il était en justaucorps bleu ; il va toujours à l'église en cravatte et en habit de toute couleur, hors le noir, même aux cérémonies. Quand il fut parrain d'une cloche il y a deux ou trois mois dans la première paroisse de son abbaye, il fit ses fonctions avec cet habit irrégulier. J'avois proposé au P. de la Chaise, pour l'arrêter et les autres qui ne vont pas si loin, de lui faire ordonner de la part du roi de se retirer dans un bon séminaire de Paris pour y apprendre sa profession, mais sans lettre de cachet et sans bruit. »

Châlons, 5 novembre 1692.

« Je n'ai jamais manqué l'occasion de vous rendre de bons offices auprès de ma mère, et je le ferai toujours, mais elle croit avoir reçu plus de déférence de ses autres enfants que de vous ; comme elle a naturellement beaucoup de tendresse et de libéralité, elle a de la peine de ce qu'il lui paroît que vous croyez qu'elle a manqué à votre égard ; elle fait ce qu'elle peut et elle veut même bien chercher dans la bourse d'autrui ce qu'elle ne trouve pas dans la sienne. Prenez seulement garde aux suites : quand on commence d'emprunter on a de la peine de cesser ; les plus riches ont besoin d'économie (1). »

Châlons, 6 novembre 1693.

« Voilà votre thèse signée de M. de Metz et de moi, mais nos signatures vous seront fort inutiles, puisqu'elle est déjà imprimée. Je souhaite que vous vous en tiriez heureusement ; je vous recommande, par l'intérêt que ma tendresse pour vous me fait prendre à tout ce qui vous regarde, de vous observer dans vos réponses sur les matières de nos propositions, c'est-à-dire de défendre la vérité avec modé-

(1) Au mois de septembre 1693 il était très inquiet de la vacance du siège de Lyon où on prétendait qu'il allait être nommé, ce qu'il ne désirait pas.

ration et le respect dû aux puissances et qu'il ne vous échappe rien de trop vif sur cela. »

Bannes, 26 juin 1695.

« M. Boileau (1) me paraît content de la réponse que j'ai faite à ses difficultés ; il est constant que c'est ignorer les premiers principes de la vraie spiritualité que de douter que l'âme doive être indifférente aux recherches et consolations spirituelles, les pensant, comme il faut, pour ces douceurs sensibles dont Dieu accompagne quelquefois sa grâce, et pour la privation de ces douceurs, c'est la doctrine même de J.-C., puisqu'il disait à ses disciples : *Expedit vobis ut ego vadans nisi enim,* etc... et ce qu'il entendait assurément de sa puissance sensible qui le consolait puisqu'en même temps il leur disait : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consommationem.* C'est donc une imperfection d'être attaché à la présence sensible de J.-C. et la perfection oblige à y être indifférent. »

Châlons, 23 octobre 1695.

« Je loue Dieu de ce que l'on blâme en moi ce qui seroit édifiant chez un autre. Je suis surpris seulement de ce qu'il paroît que vous vous laissez un peu entraîner au torrent. Je ne comprends pas quelles raisons on peut avoir pour trouver mauvais que j'aie de la peine à quitter une épouse avec qui j'ai vécu quinze ans, que je veuille avant de la quitter en finir les principales affaires qu'un successeur ne pourra consommer ni si promptement, ni si utilement. Je sais bien qu'on peut dire que mon nouveau diocèse a de pressants besoins, mais huit jours de plus ou de moins ne gâteront rien pour cette nouvelle église et feroient grand tort à celle-ci. Vous pouvez vous assurer

(1) L'abbé Boileau, l'un des agents les plus actifs du prélat : voir ses lettres publiés par M. Tamisey de la Roque.

que je n'ai point fait de fonctions épiscopales depuis l'arrivée de vos bulles. »

Monseigneur de Noailles s'occupait — et on va voir qu'il continua toujours — des plus minimes affaires de son diocèse : il intervenait pour les choses les plus secondaires et il ne se lassait jamais de répondre aux nombreuses lettres que son frère lui adressa quand il lui eut succédé. Ce dernier ayant eu une difficulté avec son chapitre, réclame une lettre du cardinal qui la lui envoie aussitôt, en lui mandant : « Je souhaite que vous la trouviez bien et qu'elle produise tout le bon effet que vous pouvez désirer » (7 mai 1703). Une autre fois il s'interposa pour procurer à l'un des notables de Châlons une faveur du roi. « Le fils de Mad^mo^ de Clozier a eu ce qu'elle souhaitoit : le roi me le dit lui-même pour réveil-matin. C'est une femme de vertu : je voudrois fort pouvoir lui rendre de plus grands services. Son fils paroît sage (1). »

Devenu évêque de Châlons, Gaston de Noailles paraît avoir eu le bon sens de ne rien vouloir faire sans consulter son frère. Saint-Simon nous le dépeint comme « un prélat d'un grand exemple, d'une rare fierté et d'une grande fermeté contre la Bulle Unigenitus. Son savoir et ses lumières étoient médiocres. » Il donna le rare exemple d'un évêque résidant constamment dans son diocèse ; y vivant très religieusement, multipliant avec un zèle vraiment évangélique ses visites dans les paroisses rurales, prêchant souvent, publiant de remarques mandements, qu'il communiquait toujours préalablement à son frère, s'occupant en un mot avec un véritable dévouement de son devoir épiscopal. Saint-Simon nous le montre comme

(1) Blanche Billet, fille d'un receveur général des décimes en Champagne, veuve depuis 1685 de Philippe de Clozier, seigneur de Puitz, écuyer de la grande écurie : elle eut trois fils : M. des Fortelles, receveur général des fermes à Bordeaux ; M. de Soulieres, trésorier de France à Châlons, et M. de Puitz, capitaine au régiment Dauphin, tué à la bataille de la Sessia, en 1734.

fermement attaché au Cardinal dans ses luttes, mais cependant les lettres de celui-ci nous le présentent comme ayant au début cherché à se soustraire à cet entraînement et n'ayant pas assez donné raison à son frère. Gaston de Noailles penchait évidemment vers la conciliation pour pouvoir rémédier à la fâcheuse scission qu'il voyait se former dans son diocèse; il écrivit dans ce sens à son frère à la suite de l'affaire du *Cas de conscience* et ces résistances froissèrent singulièrement le Cardinal, comme on en pourra juger par la lettre que nous allons reproduire et qui est assurément curieuse. L'archevêque y décharge bien son cœur, comme il le dit, et pose à son frère un véritable ultimatum. Rappelons à ce sujet que le Jansénisme jouissait d'une grande popularité à Châlons, où toute la classe élevée en était imbue, et dans le diocèse.

Conflans, le 4 mai 1703.

« Je crois qu'il est temps que je vous parle nettement et que je vous décharge une bonne fois, mais pour n'y plus revenir, mon cœur, qui, je vous l'avoue, souffre beaucoup à votre égard, étant toujours tendre pour vous, quoique le vôtre n'y réponde pas comme il devroit. Je vous dirai donc franchement que vous paroissez avoir des maximes si différentes des miennes et même une si grande prévention contre mes pensées, que je crois qu'il vaut mieux que nous ne perdions plus ni vous ni moi notre temps à nous les communiquer. Vous avez toujours peur que je ne vous conseille pas assez en évêque, qu'il n'y ait de la mollesse dans mes avis, et que je ne vous inspire une conduite trop faible. Vous n'aimez pas les procès, mais vous n'en êtes pas effrayé: ce que je crois prudent vous paroît faiblesse, votre zèle vous fait croire que je n'en ai pas assez et je crains bien que vous n'ayez raison. Je vois en un mot que nous pensons sur tout si différemment, qu'il est

à propos que je n'ai pas seulement la dernière place dans votre conseil.

« Mais il y a un autre article sur lequel la différence de mes sentiments me fait beaucoup plus de peine, c'est sur les affaires de l'Eglise. Je vois bien que sur celle qui fait tant de bruit depuis quelque temps, vous n'êtes pas de l'avis de mon ordonnance. Je vous déclare avec la dernière sincérité que je n'en suis nullement fâché, par rapport à moi, et que je ne vous demande aucune déférence pour mes lumières. J'en aurai même volontiers pour les vôtres, si je les croyois meilleures sur cela. Mais j'ai tout sujet de craindre que ce n'est pas par elles que vous vous conduisez dans cette occasion et que vous ne suiviez celles de gens prévenus, capables par conséquent de vous engager dans leurs préventions et de vous faire prendre un mauvais parti. Je vous demande pour l'amour de vous-même, comme pour le bien de l'Église, d'y penser sérieusement et devant Dieu et de ne vous déterminer qu'après avoir tout examiné. Vous savez bien que je n'ai que trop de raisons d'appréhender que votre confiance pour des gens que vous consulteriez ne vous menât trop loin. N'ai-je pas vu qu'étant sorti de licence Moliniste, et entièrement opposé au Thomisme, ils vous ont fait changer tout d'un coup et aller peut-être au-delà des Thomistes. Est-ce votre étude qui a fait ce changement? Vous n'en avez pu faire depuis. Les affaires et d'autres amusements vous ont trop occupé et les livres pas assez. Vous n'y avez donc pas pris de nouvelles lumières, et ce n'est que leur autorité qui vous a fait prendre si subitement une nouvelle doctrine.

« Il est aisé de deviner qu'ils vous conseilleront dans celle du fameux *Cas de conscience*, aussi bien que les inconvénients qu'ils vous jetteront. Ils méritent assurément que vous y fassiez réflexion. Ne croyez point qu'il n'y ait que les gens livrés aux Jésuites qui soient dans un autre sentiment. M. le Cardidal Le Camus, dont la piété et la capacité doit rendre l'arrêt d'un grand poids, M. de Meaux qui

malgré le déchaînement nouveau contre lui sera digne toujours de respect et de vénération, le révérend abbé de la Trappe dont vous avez mieux connu que moi les grandes qualités, puisque je ne l'ai jamais vu, et feu M. de Sainte-Beuve, dont on a découvert depuis peu une lettre expresse sur cette matière, ce sont tous auteurs graves. Mais de plus ne devons-nous toujours être pour l'Eglise; puisque nous avons l'honneur d'être ses premiers ministres, ne sommes-nous pas obligés de défendre son autorité? N'y a-t-il pas plus de risques à resserrer les bornes de l'obéissance qui lui est due, qu'à les étendre. Voyez, je vous prie, ce que saint Bernard en dit au livre *de precepto et dispensatione,* chapitres 9 et 11, et jugez par là de l'étendue qu'il lui faut donner; pourvu qu'on ne donne pas à l'Eglise une nouvelle infaillibilité sur les faits et qu'on n'exige point cette soumission de foi divine que voudroient les Molinistes, ne doit-on pas être content et se soumettre ensuite avec joie?

« Quoi, on refusera à l'Eglise ce qu'on donne à des particuliers et que l'on se donne à soi-même. On préférera ses lumières et celles de ses amis à celles de l'Eglise? Si elle peut se tromper sur les faits, est-ce que nous et nos amis ne pouvons pas nous tromper aussi? Sans doute bien davantage et sur un fondement aussi faible que celui de sa propre connaissance, on troublera l'Eglise, on lui résistera, on y mettra tout en feu. Où est l'obéissance, où est l'humilité, où est l'amour de la paix?

« D'ailleurs comment se termineront les contestations dans l'Eglise si le silence suffit; comment retiendra-t-on ceux qu'elle aura condamnés, ne sauveront-ils pas toujours le droit par le fait et ne rendront-ils pas les disputes interminables? Il n'en faut pas d'autre preuve qu'un exemple, car combien y a-t-il que celle-ci dure depuis les décisions et combien durera-t-elle encore? Dieu le sait. Mais je vais plus loin que je ne voulois. Mon dessein n'est pas de faire une dissertation. Je ne veux que vous conjurer pour votre propre intérêt et primo pour celui de

votre conscience de bien examiner la matière et de ne point vous déterminer jusque-là.

« Il est fort à désirer que l'union soit entre les évêques, mais elle doit être encore plus entre ceux que Dieu a unis comme nous par le sang aussi bien que par le caractère.

« Cependant quand j'aurai tort, je renoncerai volontiers à cette consolation et vous demande seulement de ne pas me juger sans une pleine connoissance et par vous-même. Je crois aussi que vous devez prendre garde à ne point trop marquer la différence de nos sentiments et de notre conduite. Vous l'avez déjà trop fait connoître et je suis trompé si cela ne vous a pas fait tort dans votre diocèse.

« J'apprends avec déplaisir que vous n'y êtes pas aussi respecté et aussi considéré que vous devriez être. Il paroît par le canonicat qu'on vous a refusé pour l'abbé de Vauciennes et je crains bien qu'il n'y paroisse encore dans l'élection de votre nouveau Doyen. Si on nous croyoit plus unis, cela iroit peut-être autrement; ceux qui ne vous aiment pas font valoir contre vous ce défaut d'union et s'en servent pour décrier votre conduite, quoique je la croie aisément meilleure que la mienne.

« Je ne sais même si l'abbé d'Orsanne n'en a pas un peu de peine et si cela ne contribue pas à celle qu'il a de demeurer avec vous. J'en suis très fâché et je fais ce que je puis pour vous l'attacher, mais s'il ne trouve envers vous ce qu'il peut désirer sur cela, je n'en viendrai pas à bout. Il ne faut point vous flatter; il n'y aura point d'homme libre comme lui auprès de vous qui ne soit embarrassé de nous voir dans des sentiments et des routes opposées. Je vois que l'on croit cette opposition si grande qu'il y a des gens qui ne doutent pas que, si nous nous trouvions tous deux dans une même assemblée, elle n'éclatât tout à fait. Je ne veux pas le croire encore, mais nous devons, et vous et moi, en éviter autant que nous pourrons l'occasion, et ôter cette joie à nos ennemis qui en tireroient un grand avantage contre nous. Il est nécessaire que nous y pensions

tout de bon l'un et l'autre pour ne pas tomber dans cet inconvénient, qui seroit une espèce de scandale fort fâcheux pour nous et même pour le bien de notre ministère.

« Je ne vous demande rien pour moi sur cela. Je vous en parle sans chagrin et pour la dernière fois de ma vie. Je vous avoue que j'aurois fort souhaité plus de correspondance de votre part. Je m'attendois que vous seriez la consolation de ma vieillesse qui approche. Vous ne l'avez pas voulu. Dieu ne l'a pas permis pour un plus grand bien sans doute; je m'y soumets de tout mon cœur. J'ai pris mon parti, je n'y pense plus et je ne cherche que votre bien : pourvu que vous le fassiez et que nous servions l'Eglise l'un et l'autre, comme nous devons, je serai très content.

« Ne soyez plus en peine du comte d'Ayen. Il paraît que Dieu lui ouvre les yeux, il veut songer tout de bon à son salut et réparer le passé. Il a fait une confession générale à Pasques au curé de Versailles qui en est très content, et il est parti de Conflans samedi avec de très bons sentiments. Priez pour lui afin que cette grâce naissante se fortifie et qu'il vive à l'avenir en chrétien. Le baron d'Obrebach n'est plus dans la maison. Mon frère l'a connu un peu trop tard à la vérité. Je ne commettrai point votre ami.

« Le Président Croizet vint avant-hier me témoigner de nouvelles douleurs de ce que vous avez envoyé à sa sœur, pour la punir, croit-il, une huguenote, et que vous n'avez pas voulu l'en délivrer quelques instances que vous ait fait votre intendant qui est son cousin germain dont il m'a montré la lettre. Je vous avoue que je croirois la force épiscopale mieux placée dans d'autres occasions, et que la charité qui doit être au-dessus de tout dans notre caractère pourrait être exercée dans ces cas-là, aussi bien qu'une certaine complaisance qui fait des amis, au lieu que le refus les éloignent fort. J'adoucis autant que je peux M. Croiset: il est véritablement fâché.

« Je le suis d'être obligé d'écrire des choses qui vous feront de la peine, mais je le dois faire une fois pour toutes et n'y revenir de ma vie. Je vous le promets et le tiendrai, je vous l'assure, très exactement. Je vous conjure d'y penser et je ne laisserai pas d'être toujours au fond le même pour vous. Il n'y aura pas d'occasion essentielle où vous ne me trouviez aussi zélé pour votre service, et ma tendresse pour vous n'en aura que plus de mérite n'étant pas soutenue par les agréments que la vôtre devoit me produire. Je m'en priverai volontiers puisque cela vous convient et serai toujours, mon très cher frère, tout à vous. »

Gaston de Noailles n'avait pas un caractère à résister à une pareille pression de la part d'un frère qu'il avait toujours eu l'habitude d'écouter comme un père. Il céda, comme le prouve la lettre suivante du cardinal qui constate que sa verte semonce avait produit ses fruits. L'évêque de Châlons ne quitta plus la ligne de conduite qui lui avait été si rudement indiquée. Le chroniqueur Buvat nous apprend, à la date du 17 décembre 1716, que c'est à lui que Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, s'adressa pour le prier de ne « pas perdre de vue son frère, afin que S. E. ne se laissât pas aller à l'acceptation de la Constitution, quand même la cour de Rome donnerait des explications. » Voici la lettre de l'archevêque.

Conflans, 1er juillet 1703.

« Je reçus hier votre grande lettre et deux jours auparavant celle que vous m'avez écrite depuis. Je tâcherai de répondre à la première par Seneuze, non pour entrer de nouveau en matière, car en voilà assez, mais pour vous éclaircir sur certains faits sur lesquels il est bon que je m'explique. Je vous dirai seulement ici que j'ai bien de la joie des dispositions où vous me paroissez à mon égard, que plus elles seront dans votre cœur, plus elles me consoleront, et que loin de vous demander trente pas pour

un de ma part, je ne vous demande que de répondre à ce que je ferai. J'ai toujours désiré une correspondance parparfaite avec vous et j'y contribuerai toute ma vie du meilleur de mon cœur. Vous pouvez compter sur cela et vous en verrez toutes les preuves qui dépendront de moi, pour peu que vous vouliez y mettre de votre côté. »

Les lettres postérieures nous montrent Gaston de Noailles inébranlablement attaché à son frère, suivant sa fortune, compromis avec lui et soutenant comme lui courageusement la lutte. Le 24 avril 1711, il lui écrit. « Je reçus hier une copie de la lettre de deux évêques au roi (1), je l'ai lue avec les sentiments qu'elle mérite. Vous voilà donc hérétique, fauteur et chef de sectaires, abusant de l'autorité de votre siège pour soutenir l'erreur et la révolte. » Il ajoute que la veille il avait présidé une assemblée de Doyens et de Promoteurs « où les entretiens particuliers que j'eus avec eux ne m'ont guère consolé ». De l'abbaye de Hautvillers où il s'était retiré à cause des difficultés pendantes à Châlons, il adressait, le 10 février, au Cardinal une lettre en chiffres, pour lui dire toute l'inquiétude que lui causait la situation faite à ce dernier. Le 4 octobre, du même lieu et par lettre encore chiffrée, il mande avec satisfaction : « Tout le monde approuve votre fermeté et votre conduite, et je me suis acquis le cœur de tous les Châlonnois qui croyent que leur évêque avoit bonne part à cette attitude. Les Jésuites sont fort mal vus » (2). Nous trouvons ensuite deux lettres qui ont une réelle importance pour préciser les opinions de Monsei-

(1) De la Rochelle et de Luçon.

(2) L'abbaye d'Hautvillers, sur un riche coteau de la vallée de la Marne en face d'Epernay, possédait un des meilleurs vignobles de la Champagne. L'évêque ajoute dans cette lettre : « Nous sommes ici dans l'abondance, on me menace de 800 pièces de vin. Le P. Pérignon croit qu'en gardant une provision pour deux ans, j'en vendrai pour 40,000 livres. Je tenterai au moins de faire un bon usage du bien que le Seigneur m'envoie. » On sait que le P. Pérignon, moine d'Hautvillers, est celui qui découvrit la manière de rendre le vin de Champagne mousseux.

gneur de Châlons et prouver que l'attachement qu'il portait à son frère, et qui lui faisait sentir vivement les difficultés qu'on lui suscitait sans cesse, dirigeait absolument son esprit. « L'évêque de Troyes écrit-il au mois d'octobre 1714, commence à montrer quelque courage : il a attiré dans son diocèse un jeune ecclésiastique de Reims persécuté par les Jésuites qui l'empêchèrent de soutenir devant l'assemblée Provinciale une thèse de licence dédiée à l'archevêque : il lui a donné la direction du Petit-Séminaire. Il n'en faut pas plus dans ce temps pour que lui et son diocèse deviennent Jansénistes. J'ai lu le livre de M. de Cambrai. Je trouve des endroits très beaux; mais dès qu'il sort de la voie ordinaire et des sentiments communs, il tombe dans le galimatias : on y retrouve tous les principes du livre des Maximes des Saints et beaucoup de madame Guyon ». Le 12 août 1715. « Je suis indigné des menaces qu'on ose vous faire. Dieu ne laissera pas impunis les auteurs de pareils desseins, ceux qui les publient et ceux qui concoururent à les faire exécuter. Leur temps court et l'éternité les suivra. Qu'il seroit heureux pour vous de changer toutes vos qualités en celle de *Vinctus Christi Jesu :* vos chaînes et vos liens ne me feroient pas rougir ; je les baiserai avec une tendresse religieuse et je remercierai Dieu de tout mon cœur avec une parfaite reconnoissance s'il me rendoit digne d'y avoir quelque part ». Et encore le 16 août. « On porte en ce temps à l'excès l'autorité du pape et du roi. Nous avons en tête des gens qui ont surpris la religion de l'un et de l'autre, qui sont ennemis de toute justice et qui veulent obtenir par l'excès de leurs violences ce qu'ils ne peuvent obtenir par la force de leur raison. Dans cette situation j'aime mieux être accablé et périr sous leurs coups que de leur céder. Tout ce qu'ils agréeront me sera toujours suspect à moins qu'un miracle de la grâce n'ait converti leur cœur. Je n'y vois nulle apparence. »

Enfin cette lettre, du 19 novembre 1719, donne de pré-

cieux renseignements sur l'état des esprits dans le diocèse ; l'évêque revenait de passer une journée à Sillery (1), chez le marquis de Puisieux, où l'on avait parlé au mieux de son frère. « Si j'étois aussi sûr du plat pays, que des curés et du corps ecclésiastique de la ville, je n'aurai pas de peine à vous répondre sur la question que vous me faites au sujet de l'appel. Le doyenné de Bussy a adhéré unanimement aux deux appels ; il y a dans les doyennés de Coole, Vitry et Possesse quelque mouvement à craindre : un peu du côté de Joinville à cause des Capucins. La saison est trop avancée pour un synode. J'ai envie d'envoyer mes mandements, de recevoir les adhésions qu'on m'apporte de bonne volonté et de remettre à la belle saison d'aller dans les doyennés où il y a quelques gens effrayés de l'appel. De tous les ecclésiastiques du diocèse, je ne crois pas qu'il y en ait plus de quarante dans ce cas-là. »

Il est temps maintenant de revenir plus directement au rôle de Gaston de Noailles dans son diocèse, et de montrer comment il le gouvernait sous la direction de son frère. Il écrivait régulièrement au Cardinal pour lui rendre compte de sa conduite et prendre à l'avance ses conseils. Ces lettres sont écrites à mi-marge avec la réponse du Cardinal en regard de chaque paragraphe. C'est un chapitre intime de l'histoire du diocèse de Châlons, absolument inédit et assurément fort curieux. On y verra avec quel soin nos anciens évêques s'occupaient de leurs ouailles et quel zèle ils déployaient dans toutes ces délicates questions d'administration et de doctrine. C'est en même temps un tableau exact du rôle des évêques à une époque où on se plaît à les montrer si peu occupés de leur ministère.

Châlons, 25 décembre 1698.

Il vient de régler les affaires du bureau extraordinaire

1. Village à douze kilomètres de Reims, sur le Vesle, où était le château du marquis de Sillery.

de charité (1), et est très satisfait des membres qui le composent; on donnera aux indigents du pain, du froment et avoine; on a réuni 38,500 livres, mais il y a 1,100 ménages à secourir sans compter les honteux. La dernière semaine on a pu distribuer 730 miches de pain. Quelques bourgeois seuls se plaignent parce qu'on n'a pas accepté leurs offres qui n'atteignaient qu'aux deux tiers de la somme donnée en 1693. Il est urgent de s'occuper de l'affaire des manufactures et de pousser M. de Champlain au sujet de l'établissement projeté à Châlons. — Il envoie à son frère une lettre pour remercier Madame de Maintenon pour son aumône. — Il approuve sa déclaration. — Regrets sur ce que les évêques ne puissent pas déplacer les curés en leur donnant des pensions suffisantes. — Plaintes contre les juges-consuls qui ruinaient la juridiction de la prévoté. — L'intendant (2) ne peut être utilement consulté au sujet du traitement des nouvelles converties. — Il hésite à choisir pour un archidiaconé vacant entre les abbés Lallemant, de Ville, d'Argentré et Wiriot.

7 janvier 1699.

La misère augmente, surtout dans les campagnes : inondations depuis le mois de septembre : les paysans vivant d'orge et de seigle, gardant le blé pour les semailles de mars; deux femmes à Avize accouchées d'enfants morts par excès de misère. Il faudrait envoyer du blé de Barbarie. Les voleurs pullulent. On retarde trop l'organisation des ateliers publics. Le jeune Maupeou doit lui apporter prochainement une nouvelle aumône de Madame de Maintenon. — « J'écrirai à Madame de Maintenon, quand vous le

(1) Le premier bureau des pauvres fut créé à Châlons en 1551; réorganisé le 9 février 1635.

(2) Michel Larcher, marquis d'Olisy, baron de Baye, nommé le 24 décembre 1691, prit en 1700 une présidence à la cour des comptes; mort en 1715. — Très influent à cause de sa proche parenté, par son aïeule, avec les Pontchartrain.

jugerez à propos. Je crains, grâce à Dieu, un tel commerce : l'homme est faible; il s'accoutume aisément à s'appuyer sur la créature, et à se flatter trop de la bonté d'une personne de ce rang. » — Il a partagé entre les doyennés les 204 louis reçus d'elle, les 1,000 données par le sieur Roinette, les 2,000 prélevés par l'Intendant sur l'amende infligée par arrêt du Conseil à M. Berthelot de Pléneuf. — Demande des instructions au sujet des frais d'enregistrement des armoiries des ecclésiastiques (1), mais avec l'intendant on ne peut compter pouvoir prendre de mesures : « il va trop vite et a trop d'humeur. » Pour être agréable à son frère il a donné l'archidiaconé à M. de Thuisy (2) au grand regret de l'abbé Habert.

19 janvier.

Il vient d'ouvrir la mission de Sarry, fondée par M. Mereault, composée de MM. Peronne, Deu (3) et Fondelin. — Il voudrait obtenir la reconnaissance officielle du

(1) Voici une intéressante lettre écrite à ce sujet par le cardinal à l'abbé Laigneau le 16 février 1699. « Je souhaiterois que M. Gautier et mon frère s'entendissent mieux pour les armoiries; le premier auroit pu faire avec M. de Châlons ce qu'il a fait depuis longtemps avec M. de Reims, et ce qu'il sait que plusieurs intendants ont fait avec les évêques. Mais s'il a eu des raisons de ne pas le faire, il n'en a point eu de faire faire à ces curés de Châlons à portion congrue les exécutions qu'il a ordonnées contre eux, et au curé de Saint-Alpin qui est une espèce de domestique de M. de Chaulons. Vous avouerez que ce procédé n'est pas d'un homme qui veut être de nos amis. Je ne sais quels ordres il a dit avoir reçus, mais je sais bien que M. de Pontchartrain et M. de Breteuil m'ont assuré lui en avoir envoyé de très forts pour décharger les curés à portion congrue et que le roi lui-même vouloit qu'on allât plus loin. »

Antoine Laigneau, fils du bailli de Châlons, fut tonsuré à onze ans : docteur en Sorbonne, il occupa les postes les plus importants du diocèse; il fut doyen du chapitre, vicaire général, abbé de Haute-Fontaine.

(2) Charles Goujon, fils du marquis de Thuisy, et de Anne de Nettancourt-Haussonville, mort à Autry (Ardennes), le 2 février 1724.

(3) Nicolas Deu, chanoine de la cathédrale (1645-1718), frère de Charles Deu, doyen du chapitre et de M. Deu de Vieux-Dampierre, écuyer, président du baillage et du siège présidial, mort en 1714.

bureau des pauvres : les plaintes transmises par son frère au président ont produit bon effet sur l'Intendant, « qui est mortifié et embarrassé ». Ce dernier, retenu par la goutte, lui a dépêché immédiatement le doyen du chapitre pour le prier d'écrire à Paris que la meilleure intelligence régnait entre eux.

31 janvier.

Il se félicite des excellents sermons de l'abbé d'Orsanne (1) dans les retraites qui viennent d'avoir lieu à Châlons. — Le maire est trop indifférent dans l'affaire des pauvres : une petite lettre de réprimande du roi serait utile (2). La politique de nos citadins fait faire beaucoup de difficultés au sieur de Champlain qu'ils voudraient forcer à garantir un certain nombre de métiers dans la ville. « Cela commence à être suspect à nos façonniers : ils craignent de ne plus être maîtres de tyranniser leurs ouvriers comme autrefois. Cela me peine beaucoup. Je suis honteux de le voir si peu attentif au bien public et attentif à leurs intérêts particuliers. » On parle d'embellir le Jard (3), à propos des ateliers publics.

6 février.

Réitère ses instances pour les pauvres qui souffrent de ces retards ; il y est engagé de sa bourse et de son crédit : il recourra au besoin à Madame de Maintenon. L'irrita-

(1) Antoine d'Orsanne dont le nom est revenu si souvent dans ce travail, dut sa carrière au Cardinal qui l'avait amené avec lui à Châlons et plus tard le rappela à Paris comme chanoine, grand archidiacre et secrétaire du Conseil de conscience. Il fut l'un des plus ardents adversaires de la Bulle et publia de nombreux travaux à ce propos, notamment le fameux Journal. Après la soumission du Cardinal, l'abbé Dorsanne quitta l'archevêché, se retira aux Incurables et y mourut de chagrin, dit-on, le 13 novembre 1728.

(2) M. Gayet, seigneur de Plagny, en exercice depuis la création de la charge de maire royal en 1693.

(3) Ce ne fut qu'en 1770 que l'Intendant Rouillé d'Orfeuil fit restaurer cette belle promenade de Châlons.

tion croît contre l'Intendant « qui tourmente cette pauvre ville tant qu'il peut » : il a contraint le maire à imposer sans cause les logements militaires aux membres du Présidial.

16 février.

« J'use beaucoup d'huile avec les bourgmestres qui viennent à moi quand ils en ont besoin et me laissent quand ils croyent pouvoir se passer de moi ». — L'Intendant excède tout le monde par ses rigueurs ; « chacun sort contristé de chez lui et souvent on vient se consoler à l'évêché. » Il presse son frère « l'épée dans les reins » de présenter son mémoire sur les suppressions de la mairie. Satisfait que l'archevêque approuve le projet d'embellissement du Jard. — Il a adressé à Madame de Maintenon un mémorandum relatant sa conduite dans l'affaire des pauvres depuis le mois de septembre précédent. Les ouvriers languissent faute de travail. Il sollicite de petites abbayes pour les abbés Laigneau, et d'Orsanne.

25 février.

Il a fait imprimer l'arrêt pour le bureau des pauvres. — L'Intendant est froissé que les bourgmestres soient venus plusieurs fois se plaindre à l'évêché de son autorisation à laisser sortir les blés; une démarche de politesse a tout aplani : au fond il mortifie tout le monde et nuira aux intérêts du roi. Il demande l'abbaye de Montiérender, ne pouvant subsister malgré toute son économie et ayant beaucoup de dettes.

7 mars.

Consternation de la ville au sujet de la lettre de cachet obtenue par l'Intendant contre le maire, M. Sébille (1)

(1) Nicolas Sebille, seigneur de Bojacourt.

gouverneur municipal et M. de Vaux (1), conseiller de ville : il regrette de n'avoir pas été prévenu et qu'on en use toujours ainsi avec lui. L'attitude de l'Intendant l'effraie : il est brusque, emporté, n'a pas beaucoup de religion ou du moins n'en donne pas de marques : ne s'occupe pas des nouveaux convertis : ceux de Saint-Germain-la-Ville vendent tous leurs biens et se préparent à partir (2) : les enfants ne vont pas à l'école. L'Intendant est opposé aux travaux publics.

16 mars.

Il est à Sarry pour se reposer et rendre compte à Dieu de ses trois années d'épiscopat. Prie son frère de s'employer au rappel de MM. Sébille et de Vaux. Il a réduit sa maison à un cocher, un maître d'hôtel, un cuisinier, un valet de chambre, un portier, trois laquais, un postillon, un savoyard et sa nourrice. Il garde seulement six chevaux de carrosse et deux de selle qu'il n'a pas vendus ; sa table est frugale. Quels retranchements pourrait-il encore faire ?

1er avril.

« Ne dira-t-on rien dans nos assemblées de la forme dont on a procédé dans l'affaire de M. de Cambrai ? Les évêques assemblés ne doivent-ils pas protester contre la manière insolite dont cet archevêque a porté sa cause à Rome ? Et le jugement qui n'a pas été rendu par des commissaires sur les lieux ? Cela n'est-il pas contraire aux libertés de l'église gallicane, et ne les soutiendrons-nous que quand nous serons fâchés contre la cour de Rome ? De quelle manière faut-il parler de M. de Cambrai ? » — L'Intendant

(1) Paul de Corvisier, Sr de Vaux, avocat du roi au bureau des finances.

(2) Il y avait dans ce village, voisin de Châlons, un groupe protestant assez nombreux depuis l'origine de la réforme.

défend d'agir contre les nouveaux convertis (1). — Urgence d'envoyer à l'Intendant l'ordre de s'entendre avec l'évêque pour l'établissement des maîtres et des maîtresses d'école.

25 mars.

Il rend compte de sa présence à l'assemblée synodale de Reims. « Vous savez que la politesse de l'archevêque est toujours accompagnée de quelques traits rudes et brusques, mais le cœur est bon. Il doit vous envoyer le procès-verbal de notre assemblée. Vous verrez mieux par cette pièce ce que nous avons fait que vous ne le sauriez par cette lettre. Vous trouverez le fond du procès-verbal bon, les monuments de la tradition qui y sont employés, bien choisis. Nous le trouvâmes en arrivant presque tout dressé. Personne de ceux qui composoient l'assemblée n'a été content de la manière de procéder.

« Nous arrivâmes vendredi au soir à un quart d'heure les uns des autres. Après une légère conversation avec notre métropolitain et la lecture de l'éloquente et inintelligible procuration de M. de Noyon, on nous renvoya bien poliment chacun dans l'appartement qui nous étoit destiné, et on s'enferma jusqu'au souper, après lequel on arrêta que M. l'archevêque diroit la messe le dimanche et que nous y communierions comme vous l'avez pratiqué. Le samedi matin nous ne fîmes encore rien pour l'affaire qui nous assembloit. Sur les trois heures après midi, nous commençâmes à conférer jusqu'à cinq heures et demie : la conférence ne fut autre chose que la lecture que nous fit l'archevêque du projet de procès-verbal qu'il avoit dressé, en nous montrant dans les livres les passages qu'il en avoit tirés. Vous pouvez juger quelles remarques on peut faire, n'ayant pas d'autre communication de cette pièce. J'en fis quelques-unes néanmoins que la Compagnie voulut bien

(1) Son frère lui répond : « Il n'y a plus rien à dire sur cela : le ministre, son cousin le soutient. J'en parle souvent cependant et en parlerai encore. »

approuver. Le dimanche matin après la messe, nous nous assemblâmes dans le grand appartement. La séance dura deux heures : en lisant les bulles on confronta les vingt-trois propositions et on raisonna sur chacune en particulier, en peu de mots et sans beaucoup approfondir. Après quoi l'archevêque, au lieu de proposer la matière et de prendre nos voix, lut encore le procès-verbal d'un bout à l'autre. On fit encore quelques nouvelles remarques, on ajoutoit quelquefois des passages qu'on lisoit. Jamais nous ne pûmes porter l'archevêque à mettre les acclamations et le Te deum comme vous l'avez fait. Nous avons bien écrit et mal procédé. Cette manière d'agir est peu dans les règles : il y a beaucoup trop de précipitation, et c'est faire peu d'honneur à ses confrères et mépriser toutes leurs lumières et leurs conseils. S'il nous eût au moins donné des copies de son projet à notre arrivée, nous l'eussions lu à tête reposée et fait nos réflexions, et nous eussions tenu dimanche nos séances avec plus de décence ; on auroit pu appeler cela discuter la matière, cela sentiroit l'assemblée ecclésiastique. Je ne puis que me louer des évêques qui s'y sont trouvés et de MM. les abbés de Mornay, député de M. le cardinal de Janson, et de Pomponne.

« Je voulois parler à l'archevêque des nouvelles réunies et que nous prissions tous la même mesure à leur égard. Il m'a été impossible de le faire entrer en matière à ce sujet. M. Larcher se vante qu'il entre dans ses maximes.

« M. de Reims nous a demandé nos suffrages pour être député de la province avec son neveu. Il faut qu'il n'agisse pas si cavalièrement à l'assemblée générale qu'à celle d'où nous venons.

« J'ai rencontré aux Petites-Loges (1) le gardien des cordeliers de Chaalons qui m'a appris que le chapitre l'avoit déposé honteusement à la sollicitation du Père Le Chauve.

(1) Village à moitié chemin de Reims à Châlons, où l'évêque dit avoir commencé sa lettre.

J'en suis fâché, car c'est un bon religieux. Ils ont rétabli le P. Pinson dans la charge de sacristain, ce qui lui donne lieu de confesser quoique interdit. Vous m'obligeriez de faire retirer d'ici les PP. Le Chauve, Pinson et Robin, tous cordeliers qui ne font que du mal dans la maison. Je leur ferai signifier en attendant un interdit afin qu'on ne continue plus d'y aller à confesse et faire cesser l'abus qui se fait des sacrements dans cette maison. »

Châlons, 9 octobre.

Il est rentré de la veille. « Télémaque m'a tenu assez mauvaise compagnie en chemin. J'en suis à la tempête qu'il essuya sur le vaisseau d'Adoan. J'y trouve de beaux principes de gouvernement et des maximes solides répandues dans le corps de l'ouvrage. Mais le style cause de l'indignation, il est poétique à l'excès. Je n'y vois rien d'admirable. Les descriptions sont trop détaillées, et le livre me paraît très dangereux et peu propre à inspirer à un jeune homme une éducation chrétienne » (1).

21 octobre.

« Le nouvel édit du roi pour la création de lieutenant de police désole le lieutenant général et étonne mes officiers ; s'il a lieu à Chaalons la prévôté et l'échevinage sont anéantis et mon baillage est détruit en partie... » Il écrit au contrôleur-général pour être exempt de cette mesure et sollicite 4,000 livres pour faire une mission dans le diocèse.

1er novembre.

« M. Larcher sort d'ici et m'a appris qu'il étoit révoqué. Il est surpris et affligé de ce coup. » — Demande à son

(1) Réponse : « Télémaque n'est pas digne d'un prêtre et ne convient pas à l'éducation d'un prince qu'on voudroit élever chrétiennement. »

frère de faire réduire le nombre des conseillers de ville pour en exclure les merciers.

13 novembre.

L'Intendant est revenu à cause du passage du duc de Lorraine. On parle de son rétablissement, ce qui alarme ceux qui ont parlé indiscrètement de lui. Le lieutenant général (1) en fit un feu de joie à sa porte (2).

29 novembre.

M. Larcher est venu longuement le fatiguer, prétendant que l'archevêque de Paris était cause de sa disgrâce et priant humblement son frère d'intervenir et de faire remettre à Madame de Maintenon un mémoire justificatif. L'évêque croit qu'on a exagéré les choses à son égard, mais il est en défiance et voit là-dessous « un panneau » contre les deux frères.

21 décembre.

Le nouvel intendant (3) est arrivé et est descendu à l'évêché ; il paraît disposé à vivre en bonne harmonie. Sa femme parle beaucoup. « L'esprit et la figure n'ont rien de bien agréable (4). »

1er janvier 1700.

La duchesse de Lorraine partit la veille à sept heures du matin ; elle arriva à trois heures et demie. Si trois de ses

(1) Georges Fagnier Sr de Vienne, président trésorier de France, lieutenant général du Présidial, depuis 1697. Mort à Paris en 1735. Un de ses fils l'abbé de Vienne fut vicaire général de Châlons et conseiller au parlement.

(2) Réponse. — « Il ne sera sûrement pas rétabli ou les choses changeront bien. Le lieutenant général perdra ses fagots. »

(3) Jean-Baptiste de Pommereu, marquis des Riceys, conseiller au Parlement, remplacé dès 1703 par M. d'Harouis.

(4) Marie Bernard, fille d'un maître des comptes de Dijon.

carrosses ne se fussent rompues et que madame d'Etoges (1) ne l'eût pas engagé à prendre le dîner qu'elle lui avait préparé, elle fût arrivée à une heure. « Les repas qu'on a donné à M. l'Intendant ont si bien dégarni Chaalons de gibier que je n'ai pu rien trouver. Je lui donnai cependant à souper et on servit une seconde table pour sa suite, dont on a paru content. La princesse trouva bon ce qu'on lui servit et elle mangea très bien. M. de Lorraine vint à dix heures du soir lui rendre une visite ; ils passèrent la nuit ensemble, il avoit pris toutes les précautions possibles pour n'être pas connu et pour la surprendre. Il partit le matin avec elle. Aujourd'hui, ma chambre, la salle et l'antichambre n'ont pas désempli jusqu'à cinq heures. Presque toutes nos dames de Châlons sont venues, je n'y en avois jamais tant vues, d'où je conclus qu'elles s'apprivoisent avec moi. » Il renouvelle ses instances pour les charges de police : il offre de payer tout ce qu'il faudra, en redoutant l'humeur du lieutenant général qui serait capable d'aller jusqu'à sacrifier 100,000 livres. « Le nouvel intendant fait beaucoup d'honnêtetés à tout le monde : il ne fait pas paraître un grand esprit, cela sent un peu le badau. Je n'omettrai rien pour bien vivre avec lui. Je doute qu'il gagne l'estime et la confiance de nos Champenois. » — Il n'approuve pas le mariage projeté entre Mademoiselle des Forges de Germinon et M. de Lechelles. « MM. de la Neuville, le marquis de Lansson, neveu de M. du Charmel, et M. de Lechelles sont sur les rangs. M. de Nettancourt pourroit vous en parler : le dernier devoit vous consulter sur ce mariage. Il est fort épris de la demoiselle, mais je crains que cela ne fit tort à l'un et à l'autre, qu'on ne donnât un mauvais tour à cette alliance de deux nouveaux réunis qu'on dit avoir été concertée en Hollande par la mère du cavalier, et par la grand'mère de la demoi-

(1) Marie-Jeanne de Rouville, fille d'un lieutenant-général des armées navales, mariée à Anne Saladin d'Anglure.

selle à laquelle tous les mauvais réunis du pays prennent intérêt. Il y a toujours du péril dans de pareilles alliances pour la foi des uns et des autres. Toutes ces raisons m'ont porté à dissuader le cavalier lorsqu'il m'en a parlé : il en a été frappé, mais la passion est forte. Il m'a dit qu'il vous en écriroit (1). »

8 janvier.

Il se déclare révolté que l'on veuille discuter les droits de l'évêché et que le Présidial se porte partie adverse. Les gens de mauvaise vie seuls ont à redouter la police. Madame de Nettancourt est venue lui parler vivement de M. de Léchelles qui « est d'une passion furieuse pour Mademoiselle de Germinon. On ne sait que penser, lorsqu'on voit un homme devenu en moins de rien par une entrevue passionné presque jusqu'à la folie. » — Ne sait que répondre à Madame du Val d'Osne au sujet de la translation proposée du prieuré à Charenton, le trouvant mieux placé à Vassy.

18 janvier.

Madame de Léchelles le fait vivement solliciter (2); « il est certain qu'on ne lit rien de plus passionné dans les chroniques de l'ancienne chevalerie. »

(1) Son frère lui répond : « On m'a parlé de plusieurs endroits de ce mariage pour M. de Lechelles et avec toutes les instances du monde. M. de Vaubaron s'est joint à M. et Mme de Nettancourt : la passion se trouve dans cette affaire avec le bien : aussi je doute que vous puissiez dissuader le cavalier. Vous ne pouvez pas dans la rigueur empêcher ce mariage : la demoiselle est entrée très jeune dans notre religion et y a toujours fort bien fait ; elle a été longtemps à votre communauté et on y étoit fort content d'elle : ma mère l'aimoit fort. Le cavalier fait son devoir, vous ne pouvez donc les arrêter par authorité : si vous croiez devoir le faire, emploiez quelque autre moien et ne vous altérez pas une famille considérable de votre diocèse. »

Marie de Forges, fille de Henri de Forges, seigneur de la Mothe de Courtisols, capitaine de cavalerie, épouse Fiacre de Champagne, seigneur de Léchelles. Elle appartenait à une ancienne famille de Lorraine, fixée par mariage en Champagne au seizième siècle.

(2) Réponse : « Ne vous étonnez pas tant, et n'entreprenez pas de rompre tous les mariages qui commencent ainsi. Vous en auriez trop à rompre. »

Une lacune de sept années se produit malheureusement dans cette correspondance. Nous placerons ici quelques extraits de lettre du Cardinal à son frère qui montrent bien la continuation de l'intimité de leurs rapports.

De Conflans 27 avril 1700.

« Sur le procès-verbal que vous me faites de votre assemblée provinciale, je vois bien que je ne la prendrai pas pour modèle. Je ne trouve pas l'exemple à suivre, quoique je ne m'attendois pas à une grande politesse (1), je n'aurois pas cru que la grossièreté auroit été si loin. J'aurois de la peine à m'en taire, mais je gagnerais peu à en parler. »

Conflans, 13 janvier 1702.

« Je loue Dieu de la bénédiction qu'il a donnée à votre Jubilé et à vos sermons. C'est une fonction particulièrement attachée à notre caractère, et que vous ferez bien de faire le plus possible. Il faut s'y préparer pour se concilier les esprits qui sont devenus trop délicats.

Conflans, 11 mars 1704.

« Beaugier (2) a dû vous rendre compte de la conférence que nous eûmes il y a deux jours chez moi avec M. d'Armenonville sur les affaires de votre conseil de ville. J'y ai fait de mon mieux, mais il n'y a pas moyen d'obtenir au delà de ce qu'on vous a mandé. Il peut y avoir dans cette affaire de grands avantages pour vous et pour vos conseillers de ville. »

(1) De la part de l'archevêque de Reims, Monseigneur le Tellier.

(2) Premier échevin et doyen du Présidial, auteur de Mémoires historiques sur la Champagne. Il y avait alors à Châlons une véritable révolution municipale. En 1702, le roi créa un lieutenant de maire et trois assesseurs; en 1704, un second lieutenant, deux échevins, six assesseurs, deux receveurs alternatif et triennal; en même temps l'édit décidait que la moitié des charges municipales deviendraient héréditaires (février). Les Conseillers en exercice démissionnèrent, mais furent forcés de demeurer provisoirement, l'Intendant les menaçant de les rendre responsables des troubles qui pourraient survenir (24 mars). L'affaire s'arrangea et finalement la ville racheta les charges créées moyennant une somme de 42,280 livres.

Nous ne retrouvons de nouvelles lettres de l'évêque de Châlons qu'à dater de l'automne de 1707. A ce moment il était revenu dans son abbaye d'Hautvillers à cause de certaines difficultés qui causèrent alors une grande émotion dans la ville. De toute ancienneté on y conservait dans le trésor de l'église Notre-Dame une relique dite du saint Nombril, objet d'une dévotion extraordinaire. Son existence était constatée dans un rituel de 1322, et, en 1407, l'évêque Charles de Poitiers en célébra solennellement la translation. Monseigneur de Noailles résolut de mettre fin à ce qu'il considérait comme une erreur fâcheuse pour la dignité de la religion. Un soir, accompagné de quelques notables et d'un chirurgien, il fit ouvrir l'armoire où était conservé le reliquaire, qui fut examiné. On y trouva un morceau d'étoffe rouge et quelques fragments poussiéreux. Le prélat fit dresser procès-verbal et, le 10 mars 1707, soumit ces objets au curé et aux marguillers : aucun ne voulut se prononcer ni signer. Il partit aussitôt après pour Paris en emportant la relique. Cette mesure bouleversa les esprits à Châlons. On dénonça le fait à la Chambre des requêtes du Parlement. L'évêque restitua à la fabrique le reliquaire vide, après avoir obtenu un arrêt du 19 avril lui donnant gain de cause et déboutant les réclamants (1). Mais ceux-ci n'en crièrent pas moins haut et furent soutenus par une partie notable des magistrats avec le lieutenant-général du présidial qui continuait une opposition violente au prélat.

Hautvillers, 30 octobre 1707.

« En vingt-quatre heures j'ay reçu cinq ou six ambassades de M. le lieutenant général qui demande grâce. J'ay répondu que j'aurai toujours en toute circonstance pour lui la charité que doit avoir un pasteur et un évêque, mais

(1) De nombreux factums furent publiés pour et contre à Châlons ; un bel esprit de la ville rima, sur le plan du Lutrin, un poème comique en quatre chants : les *Croques reliques* que nous avons publié en 1870 (Paris, Menu) d'après l'unique exemplaire manuscrit que nous possédons.

que je ne devois pas être dupe. Quand j'aurai eu des preuves certaines d'un véritable retour et qu'il auroit réparé le scandale qu'il a causé, que je verrai ce que j'aurai à faire. Que ma maison étoit une maison publique, que l'on ne lui en fermeroit pas la porte, lorsqu'il auroit besoin de mon ministère.» Regrets de voir le Cardinal se tromper sur l'opininion de Châlons à son égard et prière de montrer de la sévérité contre ses détracteurs. « Vous n'aurez de repos qu'en vous servant de votre autorité pour punir de tels téméraires : il ne suffit pas avec eux d'être sur la défensive. »

Sarry, 9 mai 1709.

Rentrée le 7 de l'assemblée provinciale où l'on a élu député l'archevêque et l'abbé de Buzenval. Il n'ose écrire tous les détails qu'il voudrait donner. « Le métropolitain a eu des manières charmantes pour tout le monde et en particulier pour moi. La chère a été grande, les manières pleines d'attraction et de grâce, il n'a pas été question de jeu. Il a blâmé comme tout le reste de l'assemblée la lettre et le procédé des deux évêques (1). L'évêque Fabio (2) a été *cunctator*, les deux autres prélats ont trouvé la lettre trop forte. Le premier s'est répandu en plaintes sur votre compte, qui montre que vous n'êtes pas encore bien reconciliés. Ils ont parlé plutôt en gens peinés qu'en gens aigris. Il est aisé de s'apercevoir que le légat né (3) est échauffé par ses amis. S'il m'est permis de vous dire mon sentiment, je crois que dans la situation des choses, vous ne devez rien épargner pour réunir ensemble les évêques et vous mettre à leur tête pour soutenir l'épiscopat contre ses ennemis. »

Châlons, 12 mars 1711.

Il vient d'écrire un compliment à Madame de Maintenon à propos de la prise de Girone. « Elle me répond avec

(1) Les évêques de Noyon et d'Amiens qui ne vinrent pas.
(2) Fabio Brulart, évêque de Soissons.
(3) L'archevêque de Reims.

bonté qu'elle n'entend point parler de moi, que c'est le mieux qu'on puisse désirer en certain temps, qu'elle y prend un véritable intérêt et que je serai averti de ce qu'elle sauroit. Cette réponse m'a touché, je vous l'avoue. »

14 avril 1707.

Longue lettre d'appréciation au sujet de la Théologie de M. Habert, où il trouve peu de bonne foi, beaucoup d'artifices et peu d'amour de la vérité (1).

A la fin de 1713, Monseigneur de Noailles regagna sa retraite de Hautvillers d'où il dut revenir, sollicité vivement par les habitants de Châlons. Dans une lettre du 12 février 1714, il constate la chaleureuse réception qui lui fut faite, mais aussi l'insolence des nouveaux convertis, causée, disait-il, par la Constitution qui les favorisait en prouvant que la foi n'était pas immuable dans l'Eglise. Sa situation en haut lieu était assez précaire et il n'était pas sans inquiétudes personnelles. Cependant, le 28 février, il mande que l'Intendant, alors M. de Lescalopier, n'avait reçu aucune commission pour lui et qu'il avait même eu de Pontchartrain « une lettre bénigne » l'autorisant à aller, comme il lui plairait, dans son abbaye de prédilection. « C'est un adoucissement aux rigueurs exercées contre nous. » Mais il n'en pensait pas moins à l'avenir et méditait des réformes notables de son intérieur, croyant à de prochaines mesures de rigueur. « Je crois plus que jamais, écrit-il le 25 mai, que la saisie de notre temporel nous enrichirait si nous voulions profiter de toute la bonne volonté du public. Je trouve dans ce pays des dispositions que j'avais toujours cru fort au-dessus de l'indolence de ses habitants. La plupart des ecclésiastiques se proposaient déjà de m'offrir

(1) C'était cependant l'œuvre d'un ardent janséniste. Louis Habert (1636-17 avril 1718), grand-vicaire et supérieur du séminaire de Verdun, fut mis ensuite à la tête de celui de Châlons. Son opposition à la Bulle le fit exiler en 1714. Il avait publié en 1707 la *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii Catalaunensis* (7 vol. in-12) qu'un anonyme dénonça à MM. de Noailles.

dans ce cas la moitié de leurs revenus, et les laïcs sont aussi bien disposés. Les Jésuites avaient pris soin de répandre le bruit que mon temporel serait saisi, ce qui a produit l'effet que je vous marque. » Cette belle audace ne fit que croître. Quand l'évêque revint d'Hautvillers le 5 octobre, il se hâta d'écrire ceci à son frère : « A mon arrivée à Châlons, j'en ai quasi méconnu les habitants, tant j'ai trouvé leurs dispositions changées. Vous les avez connus autrefois éloignés de leur évêque et les Jésuites avaient grand crédit sur les principaux. Présentement leur soulèvement contre les Jésuites est aussi grand et aussi général qu'à Paris. Ceux mêmes qui sont de leur Congrégation demandent hautement qu'ils soient éloignés des fonctions du ministère et disaient que je devrais les interdire et même les excommunier. »

Cette correspondance s'arrête malheureusement de nouveau et nous ne trouvons plus qu'une lettre datée du 2 juillet 1719, de Sillery, où l'évêque était allé saluer le nouveau maître du château « où M. de Puisieux laisse un bien grand vide. » Lui-même lui survécut peu de mois : il mourut presque subitement au château de Sarry, le 15 septembre 1720. Le Cardinal à la première nouvelle de sa maladie partit en poste, mais il ne put arriver à temps. Mgr de Noailles fut enterré dans sa cathédrale.

Ed. de Barthélemy.

FIN.

LETTRES INÉDITES DE GABRIEL NAUDÉ A PEIRESC

AVERTISSEMENT

Je le disais, il y a quelques années : « Gabriel Naudé, étant à la fois un spirituel écrivain et un remarquable érudit, la mise en lumière du plus grand nombre possible de ses lettres serait bien désirable (1). » J'ajoute aujourd'hui qu'il faudrait au moins pouvoir opposer aux cent quinze lettres latines qui forment le recueil de 1667, une bonne centaine de lettres françaises. En attendant mieux comme nombre, sinon comme qualité, voici un petit recueil de lettres adressées par le célèbre bibliophile parisien à l'illustre bibliophile provençal. Naudé avait vingt ans de moins que Peiresc (2), mais comme il fut un très précoce érudit, les relations entre les deux grands curieux commencèrent alors que le futur auteur du *Mascurat* était encore un tout jeune homme. Gassendi, qui fut leur commun ami, a raconté d'une façon charmante, dans le livre IV de la vie de Peiresc (3), les origines de cette liaison qu'il fait remonter à l'année 1631. Je vais traduire son récit qui a été complètement omis par Requier dans sa trop infidèle copie de l'ouvrage de Gas-

(1) *Bulletin du Bibliophile*, décembre 1881, en tête d'*une lettre inédite de G. Naudé à Monsieur de Saint-Sauveur* (Jacques Dupuy), p. 529.

(2) On sait que Peiresc naquit en décembre 1580 et Naudé en février 1600.

(3) *Viri illustrissimi Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc, senatoris Aquisextiensis, vita*, etc. (La Haye, 1651, p. 360).

sendi (1). L'admirable biographe nous montre le cardinal de Bagni, ayant rempli les fonctions de nonce du Pape, revenant à Rome, traversant la Provence, s'arrêtant, pour revoir son ancien ami, au petit château de Belgentier, et il ajoute (p. 360): « On doit rappeler qu'en ce lieu il avait amené avec lui Gabriel Naudé, Parisien de grande réputation parmi les littérateurs et déjà pour ses publications connu et aimé de Peiresc (2). Aussi ce dernier regarda-t-il comme une bonne fortune soit de l'embrasser et de l'entretenir, soit de féliciter le cardinal d'avoir choisi un tel compagnon d'études. Il se délecta tellement dans son intimité, qu'il déclara plus d'une fois qu'il ne savait ce qu'il devait le plus admirer, de sa franchise et de sa bonté, ou de son inépuisable érudition et de ses universelles connaissances bibliographiques. Naudé, de son côté, n'apprécia pas moins Peiresc; il le quitta comblé de ses bienfaits, comme l'attestent soit ses lettres particulières, soit sa dissertation intitulée : *An matutina studia vespertinis sint salubriora* (3), qu'il lui dédia et où il le proclame le Mécène de tous les littérateurs (4). »

(1) *Vie de Nicolas-Claude Peiresc, conseiller au parlement de Provence*, Paris, 1770.

(2) A cette époque Naudé avait déjà mis au jour : 1° *Le Marfore, ou discours contre les libelles* (Paris, 1620, in-8; réimprimé par Charles Asselineau, 1868, in-8); 2° *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix* (Paris. 1623); 3° *Apologie pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie* (Paris, 1625); 4° *Advis pour dresser une bibliothèque* (Paris, 1627; réimprimé en 1644 avec le *Traité des plus belles bibliothèques*, par le P. Louis Jacob et, de nos jours, isolément, par Isidore Liseux, en 1876); 5° *De antiquitate et dignitate scholæ medicæ parisiensis* (Paris, 1628); 6° *Addition à l'histoire de Louis XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières* (Paris, 1630).

(3) Paris, 1634. La même année Naudé traita cette autre question : *An vita hominum hodie quam olim brevior ?* L'année suivante, nouvelle question : *An liceat medico fallere ægrotum ?*

(4) Gassendi cite (p. 361) deux passages de cette dissertation où Naudé glorifie avec la même reconnaissante ardeur le cardinal de Bagni et Peiresc, qui l'un et l'autre le protégèrent si activement.

Gassendi n'a pas fait commencer assez tôt la liaison entre Peiresc et Naudé; ce dernier, bien avant d'être l'hôte du châtelain de Belgentier, avait avec lui d'affectueuses relations épistolaires, comme le prouve ce début d'une lettre qu'il en reçut au commencement de l'année 1629 : « Monsieur, vous aurez eu grand suject d'accuser mon silence après tant de tesmoignages de l'amitié dont il vous a pleu me prevenir dont je ne debvois pas tant differer les très humbles remerciements que je vous en doibs, mais la malladye de nos voisins [c'est-à-dire la peste] avoit destruict tout nostre commerce despuis la reception de la vostre dont il vous pleut m'honorer accompagnée de vostre beau panegyrique où j'apprins de si grandes singularitez des origines et du lustre de l'Université de Paris... (1). » Malheureusement presque toutes les lettres d'abord échangées entre les deux savants ont disparu; la première des lettres que l'on a pu conserver de Naudé à Peiresc est postérieure de plusieurs années à celle qui vient d'être citée; elle porte la date du 1er février 1632. D'autre part, entre la première et la seconde des lettres connues écrites par Peiresc à son jeune ami, existe une lacune de près de cinq années (4 janvier 1629-1er décembre 1633). Cette perte si regrettable doit nous rendre encore plus précieuses les quarante lettres environ qui constituent tout ce qui nous reste de la correspondance des deux éminents bibliophiles.

Laissant de côté la partie de cette correspondance qui provient de Peiresc et qui trouvera naturellement sa place dans le grand recueil dont le premier volume est sous presse (2), je dirai seulement quelques mots des lettres de

(1) « A Monsieur Naudé, docteur et professeur en l'université de médecine, à Paris ». D'Aix, 4 janvier 1629. Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras. Registre des minutes N-R, f° 2. Le panégyrique loué par Peiresc est le traité cité plus haut : *De antiquitate et dignitate scholæ medicæ parisiensis.*

(2) *Collection de documents inédits sur l'histoire de France.*

Naudé. Je n'hésite pas à les mettre au nombre des plus curieuses de toutes celles qui ont été adressées à mon héros. Naudé y retrace, en quelque sorte, toute l'histoire littéraire de l'Italie pendant la période comprise entre le commencement de l'année 1632 et la fin de l'année 1636. Aux jugements sur les livres se joignent les jugements sur les hommes, le tout entremêlé de piquantes anecdotes. Naudé se montre en toutes ces lettres critique excellent non moins que spirituel conteur. Les noms célèbres abondent dans sa causerie : je me contenterai d'indiquer ceux du cardinal de Bagni, du cardinal François Barberini, du docte évêque de Vaison, Joseph Marie Suarès, du bibliothécaire du Vatican, Leo Allatius, de l'archéologue-poète Jérôme Aleandre, de l'érudit Fortunio Liceti, de l'humaniste Luc Holstenius, de l'historien Augustin Mascardi, du polygraphe Jacques-Philippe Tomasini. Mais sur aucun de ces personnages Naudé ne donne autant de piquants renseignements que sur Thomas Campanella. C'est avec une verve étincelante qu'il attaque ce moine, dont on a fait, de nos jours, d'inadmissibles apologies (1). Les lettres où Naudé a dépeint si vivement l'étrange caractère de son ancien ami, resteront le témoignage le plus accablant qui ait jamais été porté contre le philosophe calabrais. Ces pages si importantes pour la biographie de l'auteur de la *Cité du Soleil*, et où le style, enflammé par l'indignation, s'élève jusqu'à l'éloquence, suffiraient seules à rendre la correspondance de Naudé avec Peiresc digne de recommandation auprès de tous les esprits cultivés. Mais, à côté de ces révélations si frappantes, combien

Lettres de Peiresc aux frères Dupuy. Imprimerie Nationale. J'espère que le premier des trois volumes consacrés à la correspondance avec les frères Dupuy paraîtra l'année prochaine.

(1) Voir surtout la notice de Mme Louise Colet, insérée d'abord dans la *Revue de Paris*, et reproduite en tête des *Œuvres choisies de Campanella* (Paris, Gosselin, 1844, in-18). Mme Colet célèbre le génie et les vertus de Campanella avec un enthousiasme qui a quelque chose de lyrique, pour ne pas dire de délirant.

d'autres pages sollicitent l'attention, par exemple, celles qui roulent sur Gaffarel (1), sur Gassendi, sur Peiresc, sur Naudé lui-même! Les futurs biographes et critiques, en France comme en Italie, trouveront dans les récits et dans les appréciations de cette correspondance, les renseignements les plus sûrs et les plus intéressants. N'insistons pas davantage sur les divers mérites des lettres que l'on va lire, car, comme nous le rappelle le plus sensé et le plus spirituel de tous les conseillers, le bon La Fontaine,

« Il ne faut jamais dire aux gens :
Ecoutez un bon mot, oyez une merveille » (2).

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

I

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur, je repons à la derniere de quatre lettres qu'on m'a rendües de vostre part (3), quoy que je vous

(1) Voir, à l'*Appendice*, une lettre signée Naudé et contresignée (par plaisanterie) Gaffarel, adressée par les deux amis à Gassendi.

(2) L'annotation des lettres de Naudé présentait des difficultés particulières en ce qui regarde la bibliographie italienne. Heureusement que, dans ma misère, j'ai été secouru par deux de mes savants amis, qui sont aussi de fervents amis de la littérature d'au delà les Alpes : M. Léonce Couture, doyen de la faculté libre des lettres de Toulouse, dont les leçons sur Pétrarque et les autres grands écrivains de la Péninsule ont eu tant de retentissement, et M. Pierre de Nolhac, ancien membre de l'Ecole de Rome, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, qui récemment dédiait en ces termes à l'Italie son remarquable travail sur le *Canzoniere autographe de Pétrarque : « Italiæ omnium ingeniorum communi patriæ hospes gratus et memor. »*

(3) Nous n'avons aucune de ces quatre lettres, le registre des minutes de la bibliothèque d'Inguimbert contenant une seule lettre de 1629 (déjà citée) et pas une lettre de 1632.

aye dit par ma derniere quel bon accueil fit Mr l'Eminentissime cardinal Barberin (1) aux pieces que je luy rendis de vostre part, lesquelles j'avois leues auparavant au patron (2), et je luy avois aussi montré le portrait de Cleopatre (3), de laquelle il fit prendre copie par un de ses peintres, qui n'y rencontra pas des mieux à mon advis, l'ayant voulu faire plus belle, et mieux proportionnée, ce disoit-il, qu'elle n'estoit, d'où je pris occasion de citer à nostre cardinal un certain lieu de Pline le jeune où demandant copie d'un Portrait de l'un de ses amis, il supplie celuy qui avoit la charge de le luy envoyer, de prendre garde que le Peintre n'ajoutast rien de son invention ou ne le fit plus beau qu'il n'estoit à l'original (4). Monsieur le Cardinal Barberin dit qu'il faisoit chercher dans ses Medailles pour respondre à ce que vous demandiés touchant

(1) Le cardinal François Barberini, frère du cardinal Antoine et neveu du pape Urbain VIII, est trop connu pour je donne ici la moindre notice sur ce grand ami de Peiresc. Il a été déjà question de ce zélé protecteur des lettres et des lettrés dans plusieurs des fascicules qui ont précédé celui-ci, notamment dans les fascicules III *(J. J. Bouchard)*, VIII *(cardinal Bichi)*.

(2) C'est-à-dire le cardinal Jean-François Bagni. Nous retrouverons souvent son nom dans les lettres de son bibliothécaire et secrétaire. Ce nom figure déjà dans les *lettres de J. J. Bouchard* (p. 36).

(3) Je ne puis rien dire de ce portrait de Cléopâtre qui était sans doute gravé sur quelque pierre précieuse. M. Victor Duruy, dans sa remarquable *Histoire des Romains* (remarquable par le texte comme par les illustrations), reproduit deux effigies de Cléopâtre d'après deux pièces de monnaie (t. III, in-4, Hachette, 1881, pp. 534, 538). Au risque d'enlever quelque illusion à mes lecteurs, je dirai franchement que ces effigies ne confirment pas tout ce que l'on a dit de l'irrésistible beauté de l'enchanteresse.

(4) Je n'ai pu retrouver dans les lettres de Pline le Jeune le passage invoqué par Naudé. Ai-je été un maladroit chercheur ? Ou Naudé aurait-il été trahi par sa mémoire ? La première conjecture est beaucoup plus vraisemblable que la seconde. — Oui, ajouterai-je en corrigeant l'épreuve, car ayant soumis la difficulté à un jeune savant qui est en ce moment mon hôte, M. Henri Berr, professeur de rhétorique au lycée de Tours, il appelle mon attention sur ce passage de la lettre XXVIII du livre IV (*Severo suo*) : « *rogo ut artificem, quem elegeris, ne in melius quidem, sinas aberrare.* »

son Diademe (1). Quant à l'elephant, j'estime vos observations meilleures et plus seures que toutes celles qu'on a fait icy (2), desquelles il n'y a que celle adressée au Cavalier Gualdo (3) d'estampée (4), laquelle je vous envoye avec les autres livres, quoyqu'elle ne meritast de faire un si long chemin pour ne valoir rien du tout, non plus que beaucoup d'autres petits livrets qui s'impriment icy et que, pour ce, je neglige de vous achepter. Mr le Cardinal Barberin n'en a fait faire aucuns, à ce que m'a dit le sr Suarès (5). J'ay sceu enfin du sr Georgio Coneo, chanoine de St Jean de Latran, que son Chapitre a pour sceau un St Jean Baptiste preschant au desert, mais en recompense je vous envoye celles (6) de celuy de Fermo (7) où l'Agneau Pascal est fort bien representé ; et parceque aux armes de la dicte ville il y a des petites croix blanches desquelles il me semble que vous estes en peine, je les ay aussi jointes avec ce passage de Cæsar Ottinellus in Elogio Firmanæ Civitatis (8) : « Cum igitur perpetuo multas res egre-

(1) Une des pièces de monnaie reproduites par M. V. Duruy (p. 534) représente le buste diadémé de Cléopâtre.

(2) Peiresc, à qui rien n'était étranger, pas plus dans l'histoire naturelle que dans l'histoire littéraire, s'occupa beaucoup, à diverses reprises, de l'étude de l'éléphant, animal qui, à cette époque, était encore très peu connu. Plusieurs lettres aux frères Dupuy et à d'autres savants contiennent, à cet égard, de curieux passages. Gassendi a dit quelques mots des travaux de son ami relatifs à l'éléphant (Livre IV, p. 366. année 1631).

(3) Quelque parent sans doute de l'abbé Paul Gualdo, le biographe de J. Vincent Pinelli.

(4) Pour imprimée, de l'italien *stampa*, impression. Littré n'indique pas cette acception du mot *estamper*.

(5) Joseph-Marie Suarès, né à Avignon le 5 juillet 1599, mourut à Rome le 7 décembre 1677 ; il fut évêque de Vaison (département de Vaucluse), de 1633 à 1666. Voir sur ce savant prélat les fascicules III (p. 13) et VIII (p. 11) des *Correspondants de Peiresc*.

(6) C'est-à-dire les empreintes.

(7) Ville des anciens Etats de l'Eglise, à 180 kilomètres de Rome, à 4 kilomètres de l'Adriatique, autrefois *Firmum*.

(8) Cæsar Ottinellus, *de Firmo, Piceni urbe, Elogium*. Romæ, in-8 (Lenglet-Dufresnoy et Drouet, *Méthode*, t. XI, p. 445).

gie gesserit sedis Apostolicæ imperiique Romani causa, populus Firmanus semper gratiosus fuit tum apud Romanos, tum apud summos pontifices, et insignia reportavit quibus utitur. Continent enim crucem albam in campo rubro et Aquilam quo spectant duæ antiquissimæ quæ extant Inscriptiones quarum altera est ejusmodi : Firmum, Firma fides, altera vero his versibus comprehensa :

Firmi Firma fides genus alto sanguine Romæ
Ducit et inde crucis Regia signa tulit ».

Mr Suarès s'est chargé de respondre à vos autres doutes parce qu'il a pour ami celuy qui a la garde des Archives de la Vaticane (1). Il restoit seulement le catalogue des livres que vous demandiés, auquel je me suis efforcé de satisfaire en ce qui m'a esté possible, et parce qu'il fallut rendre 38 jules (2) à Mr du Buisson (3) pour le Mazella (4) et le Summonte (5), qu'il avoit acheté à Naples, je fis demander douze escus à Mr Desprès sur la lettre de change du sr de Gastines (6), sur laquelle j'ay debourcé les sommes suivantes :

(1) Ce gardien est nommé dans une des lettres suivantes : c'était le père Horace Giustiniani, qui passait pour être très peu *communicatif* et qui méritait le vilain surnom de *bibliotaphe*.

(2) Selon la définition du *Dictionnaire de Trévoux*, « nom d'une petite monnoie qui a cours à Rome, dans l'Etat ecclésiastique, et en quelques autres lieux d'Italie. Il faut huit *Jules* et demi pour faire notre écu de France de trois livres. Le nom de cette monnaie vient de celui des papes qui se sont nommés Jules ».

(3) Ce personnage me serait totalement inconnu, si je n'avais relevé dans le registre III des minutes de la correspondance de Peiresc, à Carpentras (fo 535-536) une lettre de Peiresc à M. Du Buisson, à Rome, écrite de Belgentier le 24 août 1631.

(4) Moréri, Michaud et leurs émules ont tous, ce me semble, négligé l'historien Scipione Mazzella, sur qui on consultera Tafuri, *Scrittori nati nel regno di Napoli*. Naples, 1744-70.

(5) Jean-Antoine Summonte, né à Naples vers le milieu du XVIe siècle, mourut le 29 mars 1602. C'est l'auteur d'*Istoria della città e regno di Napoli*, en 4 vol. in-4, qui parurent à Naples en 1601, 1602, 1640 et 1643.

(6) Négociant de Marseille qui se chargeait des payements à faire à l'étranger pour le compte de Peiresc.

A Mr du Buisson 38 jules, pour le Calculator (1) et autres en mesme matiere; 5 jules, *Elogia Cassinensium Abbatum*, in folio (2); 7 jules, *Aurelia nobilitas;* 1 jule, *Colledrianzo;* 1 jule, Ægidius, *de Regimine principum* (3); 1 jule, Longus, *de Annulis Signatoriis;* D. Gregorii carmina cum versibus græcis (4), D. Cyrilli de plantis et Animalibus non editis (5); Albergoti, *che la Luna sia da se luminosa*, 4°; 3 jules, *Itinerarium ad Regiones sub Æquinoctio positas*, 8° et Gasp. Sciopii *Paradoxa litteraria*, 8° (6); 3 jules, Caryophilli (7) liber adversus Zachariam Gergavin gr. lat. 4°; 5 jules, deux Traités du

(1) Ce *calculator* doit être quelque calendrier.

(2) Marc. Anton. Scipionis *Elogia abbatum cassinensium.* Neapoli, 1630, in-fol. (Lengl.-Dufr., op. cit., X, p. 36). Ces éloges des abbés du Mont-Cassin ne sont pas mentionnés dans le *Manuel du Libraire :* on y chercherait tout aussi vainement la plupart des ouvrages dont l'énumération va suivre.

(3) Brunet signale plusieurs éditions du *De regimine principum libri tres* d'Ægidius (de Columma), romanus : la première de 1473 (Augsbourg), une autre de 1482 (Rome), la dernière de 1607 (Rome, in-8), revue par Guillaume Samaritan et enrichie d'une vie de l'auteur.

(4) Les poésies de S. Grégoire de Nazianze furent publiées à Venise, par Alde en 1504 (in-fol.) sous ce titre : *Carmina nuper e græco in lat. translata.* Le recueil fut souvent réimprimé et c'est d'une de ces réimpressions qu'il s'agit.

(5) A la suite d'une édition des poésies choisies de S. Grégoire (*Carmina selecta*, Rome, 1590, in-8). on trouve l'opuscule de S. Cyrille d'Alexandrie, intitulé : *De plantarum et animalium proprietate liber.*

(6) *Paradoxa litteraria in quibus multa de litteris nova contra Ciceronis, Varronis, Quinctiliani, aliorumque litteratorum hominum tam veterum quam recentiorum sententiam disputantur* (Milan, 1628). Gaspard Schopp publia cet ouvrage sous le pseudonyme de Pascasius Grosippus. Voir sur le fécond écrivain satirique diverses notes de la lettre déjà citée de Naudé à Jacques Dupuy (*Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881, p. 537, notes 6, 7 et p. 538, notes 1, 2, 3).

(7) Le nom de *Caryophilus* est représenté en italien par la forme *Garofalo.* Nos recueils biographiques ne connaissent qu'un Garofalo postérieur à celui-ci, Blaise, antiquaire, né à Naples en 1677, mort en 1762. Le nôtre avait pour prénoms Jean-Mathieu et Brunet cite de lui le recueil : *Sancta generalis florentina synodus, gr. et lat.* (Rome, 1638, 2 vol. in-4).

Vesuve (1) : 1 jule, Scheiner (2) *de rerum delineatione cum figuris*, 4° (3), 3 jules, *ejusdem Rosa Ursina de Maculis solaribus cum diversis figuris in ære* fol. (4), de maniere qu'il me reste encore de l'argent que j'employeray aux occasions, ou suivant vostre commandement. Il y a quelques uns de ces livres que vous ne m'avés pas demandé, mais neantmoins j'ay veu qu'il estoit à propos de vous les envoyer à cause de leur nouveauté et prix assés raisonnable. Celuy des Religieuses de Remiremont m'a esté donné par Mr l'Abbé de Bourlemont (5), aussi bien que celuy de Campanella par l'Autheur (6).

On a imprimé icy plusieurs Relations de l'embrasement du Mont Vesuve, mais celle que je vous envoye a esté jugée la meilleure. De plus, Mr Suarès m'a dit qu'il vous envoyeroit celle qu'il en a dressée (7). Pour moy j'en

(1) Le Vésuve a inspiré de si nombreux ouvrages, qu'une bibliographie vésuvienne qui serait complète remplirait un très gros volume. Nous allons trouver plusieurs indications à cet égard dans les lettres de Naudé qui lui-même a publié un *Discours sur les diverses* (sic) *incendies du mont Vésuve, et particulièrement sur le dernier, qui commença le 16 décembre 1631* (Paris, 1632, in-8).

(2) Le savant astronome Christophe Scheiner naquit en 1575 à Wald (Souabe) et mourut à Neiss (Silésie) en 1650.

(3) Ceci est le titre abrégé. On trouvera le titre complet dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. III, in-fol. 1876, col. 604). Voici les premiers mots de ce titre interminable : *Christophori Scheiner e Societate Jesu Germano-Suevi, pantographice, seu ars delineandi res quaslibet....* (Rome, 1631, in-4).

(4) *Rosa Ursina sive sol ex admirando facularum et macularum suarum phænomeno varius*, etc. (Bracciani, 1630, in-fol.).

(5) Il ne faut pas confondre cet abbé avec Louis d'Anglure de Bourlemont qui fut archevêque de Bordeaux à la fin du XVIIe siècle (6 septembre 1680-9 novembre 1697).

(6) Thomas Campanella avait alors 64 ans ; il allait bientôt partir pour Paris où il devait mourir en 1639.

(7) La relation de Suarès n'est pas indiquée par le dr Barjavel dans le *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse* (t. II, 1841, p. 425-430). Rappelons que Suarès a dédié à Naudé une de ses très nombreuses plaquettes (*Diatribæ duæ*, etc., Lyon, 1652, in-4).

escrivis tres amplement à Mr du Puy dès le 3 janvier. Nous avons icy Petrus Castellus et Alsarnis a Cruce, doctes Medecins qui en vont faire imprimer de gros livres, comme fait aussi le Carraciolo à Naples (1).

Les funerailles du feu sr Aleandre (2) feurent celebrées il y a quelque temps en l'Academie des Humoristes, de quoy je me raporte en ce que vous en escript Mr Suarès. Jeudy dernier on y celebra encore celles de l'Abbate Grillo (3) avec un apparat qui tenoit un peu plus du magnifique, et de liberalité de sa Religion (4) qui fournissoit aux frais. Bruny, secretaire du Cardinal d'Este et assés bon poëte (5), fit l'Oraison funebre en vulgaire, et ensuite beaucoup d'Academistes reciterent plusieurs poësies; il y eut quinze ou seize Cardinaux presents, et

(1) Antoine Carracioli, de l'ordre des Théatins, avait déjà publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Nomenclator et propylea in quatuor antiquos chronologos* (Naples, 1626, in-4). Parmi les *gros livres* dont voulait parler Naudé, il faut placer sans doute le *De sacris Ecclesiæ Neapolitanæ monumentis* qui parut après la mort de l'auteur (Naples, 1645, in-fol.).

(2) Jérôme Aléandre était mort en 1629, amèrement regretté par Peiresc, qui déplore sa perte dans plusieurs de ses lettres en termes touchants. Voir sur Aléandre le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (*Claude de Saumaise*, p. 7) et le fascicule VII (*Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans*, p. 15). — Ajoutons qu'on voit à la Bibliothèque Barberini, où sont conservés les papiers d'Aléandre, des séries entières de lettres originales en français ou en latin, que lui ont adressées la plupart de nos amis. Voir les manuscrits cotés : XXI, 59; XXXI, 59; XLIII, 158 On y trouvera Pierre et Jacques Dupuy, Nicolas Rigault, le libraire Cramoisy, etc.

(3) Dom Ange Grillo, d'une noble famille de Gênes, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, fut abbé de St-Paul de Rome et fonda l'Académie des Humoristes, dont il devint lui-même, disent les biographes, un des principaux ornements.

(4) C'est-à-dire sa congrégation.

(5) Antoine Bruni naquit à Casal-Nuovo (terre d'Otrante), mourut à Rome, le 24 septembre 1635, ayant, dit-on, abrégé sa vie par des excès de bonne chère. Ginguené *(Biographie universelle)* a ignoré que ce poète fut secrétaire du cardinal d'Este : il en fait le secrétaire du duc d'Urbin et ensuite du cardinal Gessi, nom qui me paraît altéré, car je ne trouve aucun prince de l'Eglise qui ait été appelé ainsi.

tant d'autres personnes que la moitié fust contrainte de demeurer dehors.

Leo Allatius va mettre soubs la presse son livre *de patria Homeri* (1), et en fait un autre de touts les Ecrivains qui sont maintenant à Rome ou y estoient en 1630, auquel il inserera le Catalogue des livres qu'ils ont composés (2). Le Pere Souvranus fait aussi imprimer celuy que l'Agent de la Religion de Malte nommé Bosius (3) avoit laissé imparfait, il s'appelle *Roma Subterranea*, et contient une exacte description et explication de toutes les figures trouvées dans les Grottes et Catacombes de Rome avec les figures en cuivre de la grandeur et grosseur à peu pres d'un Atlas.

Pour moy je m'en vay songer à recueillir l'Histoire des Comtes Guides (4), suivant que Mr Suarès m'a tesmoigné l'avoir agreable. C'est pourquoy je vous supplie de songer à ce que vous en pouvés avoir leu autre part que dans le Leandro Alberti (5), Paul Jove, Adriani, Rubeus, Dante, Villani, Mr de Thou, Boninsegni, Masson (6) et autres

(1) Allatius était alors âgé de 46 ans. Nos biographes ne citent aucune édition du *De patria Homeri*, antérieure à 1640 (Lyon, in-8). Mais j'ai déjà signalé (*Bulletin du Bibliophile*, 1881, p. 534) une édition de Rome antérieure à novembre 1636.

(2) *Apes Urbanæ*, etc. (Rome, 1633, in-8).

(3) Antoine Bosio était mort en 1629, après avoir travaillé pendant trente-cinq années à ce monument qui s'appelle *Roma Sotterranea*, lequel parut en 1632 (grand in-fol.), complété par le P. Severani que Naudé appelle *Souvranus*.

(4) Naudé veut parler de la généalogie de la maison de Bagni, maison florentine, qui était fort ancienne et fort illustre. On sait qu'il publia en 1637 (Rome) : *Nicolai ex comitibus Guidiis Marchionis Montis-Belli elogium*.

(5) Léandre Alberti, dominicain, né à Bologne en 1479, mort en 1552, est célèbre comme historien de sa ville natale (Bologne, 1541, in-4), et encore plus comme auteur de la *Descrittione di tutta l'Italia* (Bol., 1530, in-4), qui est probablement le livre cité ici par Naudé.

(6) Je ne donne aucune indication (car ce serait superflu) sur Paul Jove, Dante, Villani, le président de Thou et Papyre Masson. Je me contenterai de rappeler que Jean-Baptiste Adriani a laissé

Autheurs que j'ay desja remarqués, et m'en donner instruction, en quoi vous obligerés beaucoup Mr le Cardinal et moy pareillement qui ne puis venir à bout de cette fatigue sans le secours des personnes de vostre merite. Vray est que je ne puis pas maintenant beaucoup advancer en cette recherche à cause que nous sommes sur le point de nous en aller à l'Evesché (1) et aux chateaux de Monsieur pour passer l'Esté auprès de Ravenne, Cesenne et quelques autres villes, où si je vous puis rendre service, il ne faut que me commander.

Vous pourrés envoyer vos lettres à Mr de Bonnaire (2) ou autres de vos amis, et les prier qu'il les mette entre les mains de nostre Auditeur, ou de quelqu'autres qui resteront à la maison, lesquels ne manqueront de me les faire tenir.

Il pleut à Mr le Cardinal Barberin de me favoriser, il y a quelque temps, d'une Cure en Bretagne, mais ne pouvant mettre aucune pention dessus parce qu'elle n'est que de deux cents livres (3). Je croy qu'il m'en faudra faire un ami. J'estime toutefois avoir receu ce benefice par vostre faveur, dont je vous remercie et vous prie de faire le mesme envers luy lorsque l'occasion s'en presentera,

une fidèle Histoire de son temps qui s'étend de 1536 à 1574; que Jérôme Rubeus est l'auteur d'une histoire de la ville de Ravenne (Venise, 1590, in-fol., édition augmentée), et que *Boninsegni* est l'historien florentin Domenico Buoninsegni, dont Mazzuchelli parle au tome II de ses *Scrittori d'Italia*.

(1) Le cardinal Bagni était alors évêque de Cervia, à vingt kilomètres de Ravenne; il échangea, plus tard, l'évêché de Cervia contre celui de Rieti, à soixante-cinq kilomètres de Rome.

(2) M. de Bonnaire ou mieux Debonnaire était le beau-frère du poète-romancier Jean Barclay, sur lequel M. Jules Dukas a publié ici-même un excellentissime et mémorable travail.

(3) Savait-on que Naudé eût joui (si le mot jouir peut s'employer en pareil cas) de cet humble bénéfice en Bretagne? Moréri et les autres biographes ne mentionnent que les deux bénéfices donnés par le cardinal Mazarin à son bibliothécaire, un canonicat à Verdun et le prieuré de Lartigue en Limousin, lesquels réunis valaient tout au plus douze cents livres de rente.

parce que vous avés assés d'autres choses de quoy vous le pouvés remercier en la premiere.

J'ay descouvert icy le lieu où sont les Manuscrits de Cardan (1) pour lesquels le s^r Aleandre avoit commencé de traitter, mais je croy qu'ils ne sont pas moins chers qu'ils estoient de son temps. Je l'ay aussi mandé à Paris pour voir s'ils trouveront quelqu'un qui les mette en liberté parceque mes forces ne sont suffisantes de ce faire.

Quant au Catalogue de mes Mss. que je vous avois promis, je l'acheve maintenant, et n'estoit qu'il est trop gros je vous en manderois une copie, laquelle je retarderay jusques à ce que je scache si vous desirés que j'y employe le copiste.

J'envoyay, il y a quelques jours, une Balle à Mr Moreau (2), et il me prie de continuer, mais je ne le fay qu'à

(1) Jérôme Cardan naquit à Paris en 1501 et mourut en 1576. Voir sur lui, dans le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* de Bachelet et Dezobry, un bon petit article de M. Charles Nisard (de l'Institut), qui le proclame « un des plus grands esprits de son siècle », et, dans la *Nouvelle Biographie générale*, un article très développé et très intéressant de M. Victorien Sardou. Naudé s'est beaucoup occupé de Cardan : en 1635, il publia le traité de ce philosophe : *De præceptis ad filios*, accompagné d'une préface (Paris), et en 1644 (également à Paris) l'autobiographie intitulée : *De propria vita* avec une préface et un jugement sur l'auteur. — A propos des manuscrits de Cardan, recherchés par les érudits romains, on peut rappeler que, dans un volume de miscellanées originales recueillies par Allatius précisément à cette époque, figure une longue lettre du philosophe-médecin contenant des plaintes sur les injustices dont il est victime : *H. Cardanus medicus Francisco Alciato cardinali ill^mo S. P. D. Etsi decuerat me ad te verba facturum venire...* (Bibliothèque Barberini, XXXVIII, 92, fol. 93).

(2) C'était le docteur René Moreau, le savant éditeur du recueil connu sous le titre de *Schola Salernitana, de valetudine tuenda* (Paris, 1625); il naquit à Montreuil-Bellay le 6 août 1587 et mourut à Paris le 17 octobre 1656, laissant une des plus belles collections de livres qui aient été formées au XVIIe siècle. Voir sur Moreau les lettres de son confrère et ami Guy Patin qui, pour ainsi dire, le loue sans cesse. Voir aussi les lettres latines de Naudé (pp. 44, 52, 179). Cette dernière lettre, du 2 janvier 1631, porte cette

regret à cause des frais et incommodités de la voiture (1). Je vous envoyeray demain ou après demain les vostres, et attendant des nouveaux ordres, je demeureray, Monsieur, vostre etc.

NAUDÉ.

De Rome ce I Fevrier 1632 (2).

II

Monsieur,

Aiant receu deux des vostres depuis que je suis à Venise, je m'attendois d'y treuver quelques commissions spéciales pour vous y pouvoir servir, suivant que je vous en avois prié par ma dernière escritte de la Malse (3), avec laquelle je vous envoiois, ce me semble, le livre de Michaleis (4), les craines de certains agneaux qui sont en l'église de S. Vital à Ravenne sur les sepultures de Placidia et en autres endroicts avec celuy au vray de ce Gamaliel fameux et prestre zellé comme pour celebrer la messe et quelques autres bagatelles desquelles il ne me souvient plus. Mais à ce que je voy ou mes lettres se seront perduees ou au moins elles auront esté retardées, et le mal est que n'ayant plus que quinze jours ou trois sepmaines au plus a demeurer icy, je commence à desesperer d'y pouvoir recevoir

adresse : *Doctissimo viro D. Renato Moreau, doctori et professori medico parisiensi ordinario, nosocomii Lutetiani therapeutæ et saluberrimæ facultatis medicinæ parisiensis decano dignissimo, Lutetiam.*

(1) C'est-à-dire transport.

(2) Bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, collection Peiresc, t. VIII, f° 3, copie.

(3) Je crois qu'il faut lire ainsi le mot dans l'original. Il y a peut-être *Masse*. En tous cas, il semble que ce soit le nom de *Massa-Lombarda*, petite ville sur la route de Bologne, où Naudé a certainement passé en quittant Ravenne.

(4) Il s'agit là peut-être de l'ouvrage ainsi désigné dans le *Manuel du Libraire* (t. III, col. 1696) : *Michael monachus sanctuarium capuanum, in quo sacræ res Capuæ*, etc. (Naples, 1630, in-4).

vos commendemens. Aussy bien qu'à dire vray, j'aye creu ne vous y pouvoir pas rendre grand service puisque vous y avez continuellement M. Gaffarel (1) qui faict la recherche de livres la plus admirable que lon ait jamais veue, ny aiant rien de bon ny de mauvais qui ne luy passe par les mains en quelque matière et langue que ce soit, ce qui me faict juger qu'il n'obmettra auculne occasion de contenter vostre grande curiosité tant pour ce qui est des vieux que des nouveaux livres (2). Si savois en quoy il aura peu manquer je tascherois de suppléer à son défault, mais ne sachant pas ce qu'il vous aura envoyé, je demeure aussy dans l'incertitude de vous pouvoir servir crainte de le faire mal à propos. C'est pourquoy n'aiant rien de plus pressé que de respondre aux lettres et premierement à celle du 29 Janvier (3), je vous diray, monsieur, que ceux qui ont traduict le texte grec du livre *de ponderibus et mensuris* (4) n'ont pas aporté plus de diligence à ce travail qu'a tous les autres encore bien qu'il fust plus difficile d'aultant qu'ayant entreprins leur simple version ils ny

(1) Sur Jacques Gaffarel, voir la notice mise en tête de quatre lettres inédites de cet érudit que je viens de publier (Digne, 1886, in-8); voir surtout les documents inédits relatifs à Gaffarel et à sa famille dont l'amitié de M. de Berluc Perussis a bien voulu enrichir mon petit recueil. J'ai oublié de constater, dans ma notice, qu'un renommé bibliographe a transformé l'abbé Gaffarel en un certain *cardinal Caffarelli*, que le Sacré Collège n'a jamais connu (voir *Répertoire bibliographique universel*, p. 445). Une omission plus grave, c'est celle-ci : je n'ai pas rappelé qu'il fut question, un moment, de confier à Gaffarel la direction de la bibliothèque de Saint-Marc, ce qui résulte d'une note dont je ne retrouve pas la provenance, mais qui me paraît digne de toute confiance.

(2) Heureux Peiresc qui, pour ses commissions de librairie, avait à sa disposition des bibliophiles tels que Gaffarel et Naudé !

(3) Cette lettre du 29 janvier 1623 ne nous a pas été conservée.

(4) Peiresc s'occupait beaucoup des poids et mesures de l'antiquité et il recherchait partout les documents relatifs à ce sujet. Voir sur quelques-uns des matériaux par lui réunis une note des *Lettres de J. J. Bouchard* (p. 27) et une note des *Lettres de Claude de Saumaise* (p. 12).

sont pas venus préparés avec tant d'érudition comme vous, Monsieur, qui après avoir veu et cogneu tout ce qu'il y a de plus difficille en ceste matiere de ponderibus, pouvez maintenant juger des faultes que ces messieurs les interpretres auront commises en la traduction des livres qui en parlent, et pour ce il seroit à souhaiter que persone n'entreprist jamais la version du livre qui ne fust bien versé non seulement en la langue en laquelle il est escrit, mais encore en la matière qui est d'apliquer en iceluy. Sed spaciis nimis iniquis concludimur. Si estant, c'est alors que nous advansons le moins de façon que chascun voulant faire de l'universel et du polygraphe (1), ce n'est pas de merveille s'ils passent sur la cognoissance des choses particulières de laquelle néantmoins dépend la verité et l'establissement des universelles ; c'est pourquoy, monsieur, ceste doctrine de ponderibus et mensuris aiant besoin d'estre veue et examinée de nouveau comme tant d'autres qui en ont escrit, comme connessez, négligemment, elle ne le pouvoit mieux estre que par vous, monsieur, qui excellés en toutes les bonnes qualités qu'ont jamais eu les autres et en celle la principalement qui leur a manqué, scavoir examiner toutes choses au doigt et à l'œil (2) et avec la plus grande diligence qu'autre personne ait jamais faict. D'aucuns peuvent croire que vous descouvrirés des secrets merveillieus en ceste matière, en l'estude de laquelle je voudrois bien vous pouvoir aider des M[anuscrits] et remarques que vous désirés, mais nostre absence d'Urbin et de Rome, et la difficulté qu'il y a de pouvoir faire quelque chose par l'entremise de ceux qui ne sont pas interessés à vous donner satisfaction [autant] que moy, m'en ostent totalement le moyen, veu principalement que

(1) Le mot *polygraphe*, dans le *Dictionnaire* de Littré, n'est accompagné d'aucun exemple. On pourra désormais citer sous ce mot la phrase de Naudé.

(2) Locution au sujet de laquelle Littré ne fournit que des exemples postérieurs à l'époque où Naudé écrivait ceci.

le seigneur Leone Allatio (1) a tellement esté empesché depuis six mois à la composition et impression de l'un des livres qu'il a maintenant sous la presse : de scriptoribus romanis, qu'il ne luy a fallu parler d'autre chose sans l'offenser ; lorsqu'il en sera delivré, ce qui sera je croy bien tost, il m'a promis de m'envoyer beaucoup de bons memoires. Desquels néantmoins vous pouriés, monsieur, avoir encore plus facilement et plus amplement, s'il vous plaisoit de luy en escrire un mot, puisque c'est la courtoisie mesme et qu'il ny a homme en Italie qui vous puisse servir plus a propos que luy a cause de la cognoissance qu'il a de tous les Mss. grecs et latins de la Vaticane en laquelle il passe tous les jours quatre ou cinq heures et aussy parce qu'il est un des plus scavans hommes de ces quartiers et le premier connesseur en la langue grecque, [giache si ritrova morto il Cariofillo (2). Si vous treuvez bon de lui escrire, je vous asseure que vous n'en resceverez pas moins de consolation que Monsieur Moreau, lequel par le moyen d'une simple lettre en a tiré plus de douze cens corrections sur le Galien (3) et s'il manque à ce qui sera de son debvoir envers vous, ce sera moy qui rougiray de vous y avoir embarqué mal à propos. Pour ce qui est de la Bibliothèque d'Urbin, elle est toujours au mesme estat comme vous l'aviés laissé (4) c'est a dire *lentis devincta catenis*, au moins a ce que m'en escriuent mes amis qui desesperent de pouvoir en retirer chose du monde pendant qu'elle sera en cest estat. Peut estre se pourra il treuver

(1) Cet éloge d'Allatius complète tout ce qu'ont dit de cet érudit Bayle et les autres biographes.

(2) Sur Garofano, voir plus haut lettre I.

(3) Le Galien si bien préparé par René Moreau n'a jamais paru. Le savant médecin n'a publié, en fait de travaux sur les écrivains médicaux de l'antiquité, que ses *prælectiones* sur deux traités d'Hippocrate (Paris, 1637 et 1646).

(4) Le voyage de Peiresc en Italie dura près de trois années (de 1599 a 1602). Son séjour à Urbin n'a pas été spécialement indiqué par Gassendi.

icy quelque chose en la Bibliothèque de Saint Marc, delaquelle puisqu'on m'a promis de me faire veoir le catalogue, je vous asseure que par ma première vous aurez l'extraict de tout ce que j'y treuveray ou non encore imprimé à mon advis ou digne de considération parmy les imprimés, car de vous l'envoyer tout entier ce ne seroit jamais faict, si d'avanture M. Gaffarel ne vous procuroit avec le temps des exemplaires de ce catalogue, puisqu'il se treuve imprimé quoique sans non et seulement pour le service de ceux qui sont obligés d'en avoyr des coppies par devers eux. Pour celuy d'Urbin il m'estoit impossible de le transcrire en deux ou trois après dinées que nous fusmes dans la bibliothèque. Mais quant je l'eusse peu faire je croy que c'eust este en vain puisque je n'ay rien laissé que les autheurs qui m'estoient cogneus et que je scavois n'estre d'aucune cognoissance soit imprimés ou M[anuscrits]. Vous adjoustiez aussy, monsieur, par la fin de vostre lettre les recommandations de Monsieur Gassendi (1) auquel je vous prie de tant m'obliger que de lui renvoyer les miennes et de l'asseurer qu'il me fera un plaisir indicible de m'escrire en trois mots de quelle façon [il m'enverra] le traitté en sa response, desespérant qu'elle puisse jamais venir icy.

Pour ce qui est de vostre lettre du 10 febvrier, ou vous examinés si particulièrement l'inscription de Arimini, je vous dirois, si vous l'aves agréable que je vous parle librement, que j'ay tousjours veu qu'il estoit bon de se servir de ses inscriptions pour confirmer ce que disent les historiens et avoir cognoissance de ce qu'ils auroient peu oublier, mais de les vouloir balancer avec ce que de bons autheurs disent au contraire, c'est chose à quoy j'ay tousjours eu de la repugnance pour ce qui est

(1) Au sujet des relations du biographe de Peiresc avec Naudé, je demande la permission de renvoyer le lecteur à une longue note des *Documents inédits sur Gassendi* (Paris, 1877, p. 17).

de mon particulier et mes raisons sont au moins celles que je puis fournir et sans avoir autres livres devant moy que le Fernel (1) et du Laurent (2) : que nous avons premierement en France, au moins à Paris, un proverbe qui dist menteur comme un espitaphe (3), et que comme j'ay remarqué une infinité de faultes dans les inscriptions récentes et en celles mesmes dont le public a eu soin, aussy s'en pouvoit il commettre de semblables dans les anciennes et que en effect il s'y en est commis comme le montrent, si j'ay bonne memoire, les autheurs qui ont agité la question *an Virgilius dicendus esset vel Vergilius* (4), *an Plinius esset Como vel Verona oriundus* (5), Castalio (6)

(1) L'ensemble des œuvres de Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II, est très considérable. Fernel est surtout connu par sa *Medicina universa*, qui eut un grand nombre d'éditions parmi lesquelles on cite, outre la première (Paris, 1554, in-fol.), celles de 1567 (Paris, in-fol.), de 1645 (la Haye, 2 vol. in-8), celle d'Utrecht (1656, 1 vol. in-4). Fernel mourut le 26 avril 1558.

(2) André Du Laurens, premier médecin du roi Henri IV, naquit le 9 décembre 1558 à Tarascon (on a indiqué par erreur la ville d'Arles) et mourut à Paris le 29 octobre 1582. Voir sur ses ouvrages une excellente étude de M. E. Turner sous ce titre : *Bibliographie d'André du Laurens, premier médecin du roi Henri IV et chancelier de l'Université de Montpellier*, dans la *Gazette de médecine et de chirurgie* des 21 mai, 11 et 25 juin 1880. Naudé, en citant Fernel et du Laurens, veut dire qu'il n'a sous la main que des ouvrages médicaux.

(3) Littré mentionne cette locution proverbiale qui avait été déjà recueillie par nos vieux lexicographes, notamment par les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux*. *Faux comme une épitaphe* est la formule par où s'ouvre l'une des *Nouvelles genevoises* de Topffer, *Le grand Saint-Bernard*.

(4) Le premier qui ait traité cette question orthographique est Ange Politien dans ses *Miscellanea*, qui datent de 1489.

(5) On sait que Pline l'ancien et son neveu Pline le jeune naquirent à Côme.

(6) Il ne s'agit pas de Sébastien Castalion, mais de Joseph Castiglione d'Ancône, en latin *Castalio*, dont il sera question souvent dans l'ouvrage sous presse de M. Pierre de Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini*. Outre la courte biographie qu'il a écrite de son contemporain et ami Orsini, Castiglione a produit

en certains traictés critiques, Sardus et quelques autres, esquels tous aussy bien que dans le Grutere (1), l'orthographie de Manuce (2) et beaucoup de vieilles pierres et monuments je me souviens d'avoir remarqué beaucoup d'inscriptions fautives corrompuees estropiées surabondantes et pleines de semblables defectuosités, et que comme dans les meillieurs M[anuscrits] il s'y treuve des faultes tres importantes, temoin celle que je treuve à l'ouverture du Virgile de la Vaticane, lorsque Monsieur Bouchard (3) l'alloit voir par vostre commendement *Formonsum Coridon pastor ardebat Alexin* (4), aussy s'en pouvoit il faire encore plus facilement sur les pierres veu que les sculpteurs estoient plus ignorans que ceux qui copioient les manuscrits et qu'une faulte faicte sur le cuivre ou le marbre ne se peut pas si facilement lever que sur le parchemin. Et parceque ces inscriptions se faisant anciennement en la langue vulgaire qui estoit la latine au moins suivant l'opinion commune, aussy aportoit-on moins de diligence à les faire exactement que si elles eussent esté en langue estrangère comme nous voions dans nos modernes qu'il se commet beaucoup plus de faultes dans les françoises et Italiennes et si

beaucoup d'ouvrages d'archéologie et de philologie; il y a fait de très nombreuses citations d'inscriptions antiques.

(1) Le *Grutere*, c'est le recueil d'inscriptions de Jean Gruter (*Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, Heidelberg, 1602, 2 vol. in-fol.).

(2) C'est l'*Orthographiæ ratio collecta ex libris antiquis... nummis... lapidibus*, publiée par Alde le jeune. Venise, 1561, 1 vol. in-8.

(3) J'ai déjà cité les lettres de ce personnage réunies dans le fascicule III des *Correspondants de Peiresc*. Je citerai, de plus, un document tout récemment publié : *Deux testaments inédits. Alexandre Scot, 1616. Jean-Jacques Bouchard, 1641* (Tours, 1886, gr. in-8).

(4) Tous les lecteurs ont rétabli le vers de l'églogue :

Formosum Corydon pastor ardebat Alexin.

La leçon fautive est empruntée au *Codex Romanus* des philologues, qui figurait à la Vaticane dès le xve siècle; v. P. de Nolhac, *Les peintures des manuscrits de Virgile*. Rome, 1884.

comme avant les latines, finalement parceque chascun se meslant anciennement d'en faire faire, serviteurs ou libertins, artisans, chasseurs, laboureurs, bateliers, femmes et enfans, aussy est-il à croire que c'estoit d'une terrible sorte et avec des faultes signalées de fason que de les vouloir mettre *pro criterio veritatis*, comme je voy que beaucoup font en ce temps, il me semble que ce seroit trop leur deferer. Sur quoy je vous supplie, monsieur, de me vouloir donner un petit mot de vostre advis, d'aultant qu'ayant à faire un chapistre sur ceste matière au livre que je pourroy faire imprimer quelque jour *de Censura veri* (1), je serois bien aise de n'en rien dire temérairement un premier que d'avoir eu le jugement (sic) de peur qu'ils ont pas toute cognoissance comme vous. Mais pour revenir à celle (2) du Pont de Rimini je ne scay si je vous ay mandé que celle que l'on a faict mettre sur une des portes copiée de mot à mot sur la grande qui se perd et déteriore tous les jours, est maintenant fautive et mal copiée de façon que la grande estant rompue et brisée en divers endroicts, l'un deperditione substantia qui est le pire, je ne scay de quel remède on se pourroit servir pour en tirer quelque chose d'asseuré et tout ce que je puis faire c'est de vous asseurer que si je retourne jamais en la dicte ville je feray toutes les observations sur la dicte inscription que vous me marquiez en vostre lettre, et avec le plus de diligance qu'il me sera possible tant pour ce qui est des lettres perdues que de la haulteur de celles qui sont demeurées.

Quant aux observations que vous me commandés de faire sur les manuscrits d'Urbin, je vous ay dit cy dessus pour quelles raisons il ne m'estoit pas possible de vous satisfaire en ce point, il ne me souvient point d'y avoir

(1) Naudé n'a jamais fait imprimer cet ouvrage.

(2) C'est-à-dire l'*inscription*.

rien veu d'Agnellus (1) pour l'histoire de Pise (2) et pour le consolato del Mare je n'en puis rien dire au vray, bien me souvient-il avoir vu le dit livre imprimé in-4° et un autre petit in-8° et latin contenant leges nauticas publié par Camerarius ou quelque autre.

Lorsque nous serons de retour à Rome, je disposeray Monsieur nostre cardinal de vous envoyer certains M[anuscrits] in-4° de sa Bibliothèque dans lequel il y a certaines vieilles rymes en provençal (3) qui seront peut estre de celles que vous demandés. Je n'ay point passé en venant icy à Adria et ne croy pas de jamais nous rencontrer (4). Mais je ne lairay pas néantmoins de chercher si quelqu'un me pourra informer de ses antiquités et s'il ne s'en est imprimié aulcun livre peut estre en pourriés vous cependant veoir quelque chose dans les oraisons del Cero d' Adria italiennes ou françoises.

Partout où je rencontre des vieux livres je ne manque point d'en prendre le catalogue. Mais cela m'arrive rarement et pour tous ceux qui sont dans Padoue restés M[anuscrits], vous en aurez bientost le catalogue imprimié derrière un livre que le père Thomasinus (5) va mettre soubs la

(1) Agnellus, Agnello, encore appelé André, est un écrivain du xe siècle, qui a fait l'histoire des évêques et archevêques de Ravenne, sa ville natale. Sa chronique a été publiée, en 1708, par Dom Bacchini sous ce titre : *Agnelli, qui et Andreas, abbatis S. Mariæ ad Blachernas, liber pontificalis, sive vitæ pontificum Ravennatum*, etc. (2 vol. in-4), et a été réimprimée par Muratori dans le tome II *(pars prima)* de son recueil : *Scriptores rerum italicarum.*

(2) Peiresc s'intéressait fort à l'histoire de la ville de Pise, d'où ses aïeux, les Fabri, étaient originaires.

(3) Nos romanistes savent-ils quelque chose des « vieilles rimes en provençal » que possédait le cardinal Bagni?

(4) Naudé veut dire qu'il ne croit avoir jamais l'occasion d'aller à Adria.

(5) Jacques-Philippe Tomasini naquit à Padoue en 1597 et mourut en 1654 à Città-Nuova, en Istrie, dont l'évêché lui avait été donné par Urbain VIII en échange de l'ouvrage intitulé : *Petrarcha redivivus* (première édition, Padoue, 1635, in-4; seconde

presse intitulé Athena Patavina (1) le susdict père va faire aussy imprimer son Petrarque ? qui sera beaucoup plus gros que n'a este son Tite Liue (2). Quant aux mss. Arabes et Hebreux personne ne vous en peut donner meilleur compte que M. Gaffarel qui en a faict un amas icy de plus de deux cens.

Lorsque j'iray à Venise si j'y puis treuver la Mappe Monde que vous demandés ou autre chose qui vous soit agréable, je ne manqueray d'en charger le dit sieur Gaffarel afin qu'il vous les face tenir.

J'ay eu advis icy qu'il ny a personne en Italie qui ait plus de recherches et plus d'information de Ponderibus et mensuris que l'illustrissime senateur Dominico da Molino (3) lequel ayant salué à mon arrivée, il me tesmoigna qu'il vous cognoissoit fort bien et qu'il faisoit grand estat de vostre très singulière erudition.

Estant venu icy pour prendre mes degres en medecine à cause de la charge de deffunct Monsieur Thuillier (?) que Monsieur le cardinal m'y a faict obtenir, je n'y ay plus treuvé des fameux professeurs qui y estoient autresfois que le Licetus (4) lequel travaillet continuellement à

édition, augmentée, *ibid.*, 1650, in-4). Voir sur ce prélat une note de la *Lettre de G. Naudé à J. Dupuy (Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881, p. 535).

(1) Il s'agit évidemment du recueil resté inachevé, dont il parut un essai en 1633, sous le titre de *Prodromus Athenarum patavinarum* (Padoue, in-4). Le supplément sur les manuscrits de Padoue, dont parle ici Naudé, a été donné plus tard dans un ouvrage distinct fort précieux: *Bibliotheca patavina manuscripta.* (Padoue, 1639, in-4).

(2) La vie de Tite-Live (en latin) parut à Padoue en 1630 et reparut (avec additions) à Amsterdam en 1670 (in-4). Le *Petrarque* est évidemment le *Petrarcha redivivus*, du même format, mais plus étendu que le *Titus Livius Patavinus*.

(3) Ce personnage est ainsi mentionné par Gassendi racontant le séjour de Peiresc à Venise en 1600 (p. 32): « *tam ut viros doctos, litterarumque amanteis, veluti Paulum Sarpium, Dominicum Molinum, et complureis alios conveniret* » Nous le retrouverons dans les lettres suivantes.

(4) Voir sur Fortunio Liceti et sur ses relations avec Naudé,

faire imprimer diverses compositions, la dernière est la responce qu'il a faicte au livre de *Asitia* de Stephanus Castrensis (1) celle qui roulle soubs la presse est un traicte *de fulmine et de febribus* (2) sur un ancien enigme d'un medecin appelle Hygeianus que nous prenions pour un non faint. Si vous en aviés, Monsieur, quelque autre cognoissance, vous nous obligeries grandement de nous en advertir. Ceux qui attendent l'impression sont VIII travaus Hydrologia peripatetica (3) ; apologia pro Aristotele adversus Vicomercat[um] et qualiter probatur opinio de origine Danubii et alius fluvii Apologia pro Aristotele non impio neque male morato de poemate antiquis figurato. Explicatio in Aram Dosiadæ (4) ou il s'attache principalement contre Saulmaise et les 4 autres sont sur Louis Liala l'altare et la fistula (5) de Theocrite. Après cela il achevera son livre de Lumine (6) adversus Procuradum et puis il advisera ce qu'il pourra entreprendre de nouveau (7).

une note de la lettre déjà si souvent citée de ce dernier à Jacques Dupuy (*Bulletin* de 1881, pp. 534-535).

(1) Liceti avait publié à Padoue, en 1612, un traité : *De his qui diu vivunt sine alimento libri IV*, etc., traité composé à l'occasion des singulières aventures d'une jeune fille de Florence, dont les diètes excessives avaient attiré l'attention des médecins ; il y soutenait qu'il est possible de vivre plusieurs mois sans prendre aucune nourriture, et il énumérait plusieurs faits à l'appui de son opinion. Le Portugais Etienne Rodriguez de Castro, professeur à Pise, surnommé le Phénix de la Médecine, combattit cette opinion dans un traité de *Asitia* (Florence 1680, in-8), auquel Liceti riposta par l'opuscule que mentionne Naudé.

(2) *Pyromarcha, sive de fulminum natura deque febrium origine libri II* (Padoue, 1634, in-4).

(3) *De hydrologia sive fluxu maris* (Udine, 1655, in-4).

(4) *Encyclopædia ad aram Lemniam Dosiadæ* (1635, in-8).

(5) La *Syrinx* et l'*Autel*, poésies figurées, sont les idylles XXXII et XXXIII de Théocrite.

(6) *De luminis natura et efficentia libri III* (Udine, 1640, in-4).

(7) Liceti ne s'arrêta pas en si beau chemin et il continua sans trève ni repos à faire gémir la presse jusqu'à son dernier moment, ce qui ne l'épuisa pas, car il mourut octogénaire (16 mai 1657). Voir, dans le tome XVII des *Mémoires* de Niceron, la liste effrayante des publications de ce polygraphe.

Le père Theologien a composé un livre in-4° petit assez bien rêvé de origine Danubii et alius fluvii adversus Aristotelem et il en a maintenant un sur la presse que Aristote n'a jamais dict: *ex nihilo nihil posse fieri.* (1).

D'autres livres je n'en scay point de nouveaux sinon Museum et Bibliotheca Pignorii 4° (2) catalogus operum Campanellæ etc. que Monsieur Gaffarel a faict imprimer (3) la Vita de Cavalher Marino (4); Invicta Impietas seu odium in Francos extincta pernices et quelques autres desquels je vous envoiray les copies si M. Gaffarel ne l'a desja faict. Ceux de l'histoire de Padoue dont je vous envoye le catalogue sont quasi tous acheves d'imprimer. Ma biliographie aussy commence de rouller (5) soubs presse et quant elle sera achevée je donneray ordre que vous en aiez des premiers affin d'en recepvoir vostre jugement ensemblement avec celuy de mon Syntagma (6) et aussy pour

(1) Quel est ce *père théologien?* Je rappellerai, au sujet de la paternité du *ex nihilo* par lui enlevée à Aristote, que l'on a, de nos jours, essayé d'enlever au même philosophe la paternité d'un autre axiome non moins célèbre dans l'école : *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.*

(2) Le savant antiquaire Laurent Pignoria, grand ami de Peiresc, était mort à Padoue le 13 juin 1631. Le sénateur Dominique Molino, dont nous venons de rencontrer le nom, lui fit élever un tombeau sous le portique de l'église Saint-Laurent. La notice sur les riches collections d'objets d'art antiques, de livres, de manuscrits de Pignoria, citée par Naudé, est celle du fécond Tomasini : *Laurentii Pignorii vita, bibliotheca et musæum* (Venise, 1633, in-4).

(3) La petite plaquette de Gaffarel a été oubliée à la fois par la plupart de ceux qui ont travaillé sur lui, comme par la plupart de ceux qui ont travaillé sur Campanella. Entre tous les biographes de Gaffarel coupables de ce péché d'omission, je signalerai Paul Colomiès (*Gallia orientalis*, La Haye, 1665, p. 154).

(4) *Vita del cavalier Marino* par *Giovanni Francesco Loredano* (Venise, 1633, in-4).

(5) *Bibliographia politica* (Venise, in-12).

(6) *De studio liberali Syntagma* (Rimini, 1633, in-8). Nouvelle édition d'un ouvrage publié l'année précédente (Urbin, in-4). Il ne faut pas confondre ce livre avec le *De studio militari Syntagma*

satisfaire à mon debvoir lequel m'oblige à toutes autres sortes de services pour vous pouvoir tesmoigner avec combien d'affection je suis

Monsieur,

De Padoue ce 16 juin 1633.

Vostre très humble, très obeissant et très obligé serviteur.

GAB. NAUDÉ. (1)

III

Monsieur,

Je m'acquitte enfin de la promesse que je vous avois faicte par ma dernière non pas si bien et dignement que j'avois désiré pour satisfaire non moins à vostre mérite qu'à ma singulière affection, mais vous devinerés, s'il vous plaist, le peu de moyens que j'ay de faire quelque chose d'important et limé (2) pendant les diverses interruptions de tant de courses qu'il nous fault faire tous les jours avec la cappe et l'espée seulement (3) et en effect lorsque nous serons à Rome, ce que l'on nous faict espérer pour ce prochain mois d'octobre, j'espère bien de repolir tous ces parts abortifs (4) que je produis maintenant ne fut ce tout au plus tard que lors que je les feray imprimer ensemble

(Rome, 1637, in-4) dont il va être question dans les lettres suivantes.

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, f° 98-100. Autographe.

(2) L'auteur des *Essais* a dit de son ami Etienne de la Boétie : « On ne trouvoit pas ses vers assez limez pour estre mis en lumière ».

(3) A rapprocher du mot de Molière *(Misanthrope)* : « Ce sont de ces mérites qui *n'ont que la cape et l'épée.* »

(4) Métaphore par trop médicale. Il est vrai que le docteur Naudé aurait pu répondre à un tel reproche qu'un grand poète l'avait en quelque sorte par son exemple autorisé à s'exprimer ainsi, Ronsard ayant comparé certains vers mal venus à des « enfans abortis ».

et principallement les questions de médecine (1) que tous mes amis m'augurent devoir estre favorablement vénérées à cause de leur variété quoy qu'ils diroient mieulx, ce me semble, s'ils adjoustoient à cause de l'auctorité de ceux a qui je les dedie. Quoy qu'il en soit, je vous supplie très humblement, monsieur, de recepvoir la presente comme venant du plus affectionné de vos serviteurs et de celuy qui defère le plus à vos très rares et singulières vertus, lesquelles en verité j'estime si grandes et extraordinaires que je n'eusse jamais eu la hardiesse de leurs adresser si peu de chose si l'exemple de Monsieur Favrot (2), qui faict de semblables en droict (3), ne m'eust un peu donné de courage et augmenté la confiance que j'avois desja connue de vostre bienveilliance et humanité pour agréer ce petit tesmoignage de mon affection lequel Monseigneur le Cardinal, mon maistre, m'a d'aultant plus volontiers permis de le faire imprimer qu'il a veu que c'estoit pour vous estre presenté jusques à m'escrire de sa propre main que vostre personne, monsieur, lui estoit très chère et je ne doubte point que Monseigneur l'eminentissime cardinal Barberin ne m'en sache très bon gré pour la mesme raison et que cela ne mette encore davantage en consideration la recommandation qu'il vous a pleu luy faire de ma personne, laquelle, Monsieur, je vous suplie très

(1) Ces *Questions de médecine* ont été énumérées dans une note de l'*Avertissement*.

(2) Annibal Fabrot, né à Aix-en-Provence le 15 septembre 1580, l'année même où vint au monde son ami Peiresc, mourut à Paris le 16 janvier 1659. Voir sur cet éminent professeur de droit une notice très bien faite de son concitoyen et confrère feu Ch. Giraud (de l'Institut), lequel fut à la fois si bon jurisconsulte, si bon critique et si bon bibliophile.

(3) Deux dissertations ou, comme on les appelait alors, exercitations de Fabrot (*De tempore humani partus* et *De numero puerperii*) parurent à Aix en 1627 et furent plusieurs fois réimprimées. D'autres exercitations suivirent celles-là et finirent par former un recueil assez considérable, dédié au chancelier Séguier (*Car. Annib. Fabroti exercitationes XII*... Paris, 1639, in-4).

humblement de vouloir redoubler et de le prier de m'octroier quelque lecture à la Sapience non de ces deux premières, mais de celles qu'ont maintenant les professeurs qui seront nommés à icelles, en quoy je suis asseuré, Monsieur, que vous seconderés les intentions de l'eminentissime Patron, lequel en a desja escript tant à Monseigneur le Cardinal Barberin qu'à monseigneur de Vaison (1) qui m'en donne assez bonne esperance (2) et je croy certainement que l'affaire sera infallible, s'il vous plaist de l'appuyer de vostre recommandation aussy bien que la mesme a desja faict réussir celle de Monsieur Bouchard, lequel a maintenant la parte in palazzo. Et en tout cas il me semble que vous pouvés legitimement remonstrer à son éminence que depuis tantost quatre ans que je suis à Rome et que j'ay mis mon espérance en sa bienveilliance et liberalité je n'ay point cessé de travaillier le plus qu'il m'a esté possible sans toutes fois avoir encore obtenu aulcune chose jusques à ceste heure qui me puisse soulagier des grands frais qu'il m'a fallu faire pour m'entretenir hors de mon païs et que s'il ne luy plaist de me gratifier de quelque chose, il est quasi come impossible que je puisse plus resister à demeurer à Rome et au service de nostre cardinal honorablement (3). Mais vous scavez trop mieux (4) que moy, monsieur, ce qu'il sera à

(1) Nous avons déjà vu que l'évêque de Vaison était Joseph-Marie Suarès. C'est le cas de rappeler que ce prélat paya un double tribut d'hommages funèbres à Naudé. Voir dans *V. Cl. Gabrielis Naudæi Tumulus... Cura et labore R. P. Lud. Jacob Cabilonensis collectus* (Paris, 1659, in-4) : *Lettre de Monseigneur Suarès, Evesque de Vaison, au R. P. Louis Jacob de St Charles, religieux Carme, conseiller et aumosnier du Roy* (p. 49) et : *Josephi Mariæ Suaresii, Ep. Vasonensis, Epicedium* (p. 51).

(2) C'était encore là de l'eau bénite de cour. Naudé n'occupa jamais la moindre chaire à l'université de la *Sapienza.*

(3) Ai-je besoin de faire remarquer tout l'intérêt de ce récit autobiographique?

(4) C'est-à-dire beaucoup mieux. Littré n'a cité de cette expression qu'un emploi relativement très moderne; l'emploi qu'en

propos de lui escrire en ceste occasion. C'est pourquoy je n'adviseray autre chose ensuite d'icelle sinon la prière très humble que je vous fais d'excuser ma liberté ou plus tost la hardiesse que je prens de vous importuner de ce dont je scay néantmoins que vous estes trés libre et de quoy pareillement j'ay très grand besoin. Pour les exemplaires de la question, je ne vous en envoye maintenant que deux pour ne faire le pacquet de la poste trop gros. Mais j'en consigneray huict autres copies a Monsieur Gaffarel pour vous les faire tenir petit à petit ou toute à une fois comme il jugera plus expedient, et cependant j'en envoiray aussy bon nombre a Rome et à Paris afin de donner à congnoistre à un chascun que si bien je suis le moindre en pouvoir de vos serviteurs, je ne seray pas néantmoins le dernier à vous rendre les tesmoignages que je vous doibs de mon affection.

Maintenant pour repondre à celles qu'il vous a pleu de m'escrire du 6e May, je vous diray qu'il n'est point de besoing que vous preniés la peine de m'envoyer les questions de Monsieur Favrot d'aultant qu'ayant eu sa troisiesme à Venise de M. Gaffarel et sa quatriesme de Monsieur Suarès, il ne m'en manque maintenant aucune ayant eu il y a long temps ses deux premières imprimées in 8° dans le Caranza *de partu* (1). Mais si davanture vous aviés commodité de me faire tenir les œuvres de Merindol desquelles vous m'aviés autresfois donné quelque espérance, je vous en demeurerois extremement obligé. Le sieur Scipio Claromonte (2) qui envoya il y a tantost

a fait, au siècle dernier, l'auteur de *Vert-Vert*, qui ne reculait pas plus devant l'archaïsme que son héros, une fois corrompu, ne reculait devant un juron :

Trop mieux aimant suivre quelque dragon.

(1) Les deux premières exercitations furent réimprimées à la suite du traité d'Alphonse de Carranza : *De partu naturali et legitimo* (Genève, 1629, in-4).

(2) Sur Scipion Chiaramonti, en latin *Claramontius*, voir une note dans le *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881 (p. 536).

un an ses recommendations à Monsieur Gassendi, me demande souvent ce qu'il faict de nouveau à quoy je ne luy puis respondre pour ne recepvoir aulcune de ses lettres. Vous m'obligerés, s'il vous plaist, monsieur, de luy presenter mes baise mains et luy dire que le dit sieur Chiaromonte a quitté tout à fait sa lecture de Pise et s'est retiré en sa maison à Cesène (1) où il veult ne plus faire aultre chose que de voir qu'il a fait et faire imprimer toutes ses compositions qui sont en grand nombre (2). Vous luy pourez dire aussy que le sieur Andreas Argoli, mathematicien de ceste académie (3), faict imprimer le livre duquel je vous envoie le frontispice, lequel sera divisé en 36 feuillées qui sont quasi tantost faictes et apres celui la il desire mettre soubs la presse ses ephémérides pour jusques à l'année 1660 et son commentaire sur Ptolemée faisant encore maintenant imprimer son livre de Diebus criticis à Venise. Je ne sache point qu'à Ravenne il se treuve aulcun vase de ceux que vous demandés, un mesme de ces calices à doubles anses ou aureillions, et encore bien que j'en aye veu un tres vieux et de grandeur extraordinaire au Thrésor de Venise et que Monseigneur le Cardinal m'ait parlé de beaucoup qui sont en Flandre et en France, je nay point toutes fois veu ou oüy dire qu'ils eussent de ces anses et pour ce qui est des antiquités prophanes et ecclesiastiques de la ville de Ravenne le

(1) Chiaramonti était né à Cesène en 1565. On voit qu'il avait atteint l'âge de la retraite, car il touchait à sa soixante-dixième année. Il devait vivre encore dix-huit ans et une des lettres suivantes nous le montrera remontant encore dans une chaire, semblable à ces vieux généraux qui, au premier appel, remontent à cheval.

(2) Oui, en très grand nombre, comme on peut s'en assurer en lisant l'article qui lui est consacré dans le tome XXX des *Mémoires* de Niceron.

(3) Ce mathématicien, né à Tagliacozzo dans le royaume de Naples, a une abondante notice biographique et bibliographique dans les *Scrittori d'Italia* de Mazzuchelli, t. I, p. 1045.

Rubeus (1) et plusieurs autres semblent n'en avoir oublié aucunnes. Quant au livre d'Aristarchus (2) duquel vous m'aviés desja escrit deux aultres fois, je l'ay cherché par toutes les boutiques de Padoue en vain; lorsque je repasseray par Venise je verray s'il sera possible de l'y treuver et le donneray à Monsieur Gaffarel ou en tout cas au pis aller je vous l'envoiray de Rome, où j'estime debvoir retourner ce mois d'Octobre tout au plus tard. Monsieur Moreau, auquel j'avoys escrit pour luy faire entreprendre le Traitté de Acia, m'escrit de ne le pouvoir faire jusques à ce que Monsieur Saulmaise ait publié le traitté qu'il en a promis (3). Mais j'ay cependant persuadé a un de mes amis estant en ceste ville et nommé le sieur Rhodius d'en dire son opinion, comme il a faict avec une grandissime erudition et jugement suivant que vous poures juger par la lecture de son livre qui s'imprimera bientost et après lequel je ne voy pas qu'il reste grand chose à dire (4). Le père Thomasini faict imprimer son Petrarque (5), le seigneur Liceti un œuvre de Libris propiciis, il signor Leone celuy de Psellis (6) et Villani tre discorsi della poesia giocosa (7), il Guidiccione l'Eneide in

(1) Jérôme Rossi (*Rubeus* ou *de Rubeis*), né en 1539, à Ravenne, mourut le 22 avril 1607 dans cette ville; il en a laissé d'excellentes annales : *Historiarum Ravennatum libri X* (Venise, Alde, 1572, in-fol.).

(2) Le livre de l'astronome Aristarque de Samos sur *les grandeurs et les distances* traduit en latin pour la première fois par G. Valla (Venise, 1498, in-fol.).

(3) Voir sur la question tant débattue de l'*Ascia* une lettre de Claude de Saumaise (fascicule V des *Correspondants de Peiresc*, p. 58-59).

(4) C'est Jean Rhode, dont il est question dans la lettre suivante.

(5) Le *Petrarcha redivivus* déjà mentionné dans la lettre précédente et qui devait paraître en 1635.

(6) *De psellis et eorum scriptis* (Rome, 1634, in-8).

(7) Nicolas Villani, né à Pistoie, mourut à Venise, non en 1640, comme le répètent à l'envi les biographes, mais bien en 1636, comme nous l'apprend la lettre de G. Naudé à J. Dupuy, du 17 novembre 1636 (*Bulletin*, 1881, p. 536-537). L'ouvrage annoncé par Naudé est celui qui, sous un titre quelque peu différent, parut

stilo burlesco (1); il Castello medico opus quoddam valde magnum de Vomitoriis, il Zantica la Sesta parte questionis Medico Legalinis et Parisano une responce à Monsieur Riolan (2) et alii alia (3). Les Mussati et autres historiens de Padoue ne sont pas encore achevés. Certain Francesco Sacri Romano faict aussy imprimer son Poeme en langue latine intitulé Hippica nella quale inculca il modo di cavalcare. Le Rotulus Ptolemeus est en chemin de Hollande; on le veult imprimer grec et latin, licet ingenii furor instat, et chascun tasche à ne pas demeurer des derniers. Ne me treuvant plus proche de moy les inscriptions que je vous envoye par mes dernières, je ne puis aussy que vous respondre de la difficulté que vous treuvez en icelle par la parolle Cyprasrica et pour celle du Pont de Rimini je vous assure de faire les diligences que vous désirés au premier voiage que je feray en la dicte ville quoy qu'il me semble qu'elles ne puissent rien conserver directement à cause de la diversité des caractères desquels on sest servi en tout temps. Sed tua est Palestria et eritis in facto credendum etiam contra exemplorum fidem. Si Monsieur Gaffarel n'avoit desja commencé de vous servir en ces quartiers, je tascheray de faire un peu de recherche touchant vos curiosités, mais pour ne sembler de luy

en 1634 (Venise, in-4) et que Tiraboschi qualifie d'estimable: *Ragionamento... sopra la poesia de' Greci, de' Latini e de' Toscani.*

(1) Les biographes de Scarron ont-ils connu ce devancier de l'auteur du *Virgile travesti?* Il s'agit de Lelio Guidiccioni, poète lucquois, dont Tiraboschi parle dans la *Storia della lett. ital.*, éd. de Milan, t. VIII, p. 679.

(2) Jean Riolan, premier médecin de Marie de Médicis, mourut à Paris le 19 février 1657. C'était un ami de Naudé, comme le témoigne une lettre du recueil d'Antoine de la Poterie (1667), du 1er janvier 1631 (p. 169) portant cette adresse : *Clarissimo viro D. Joanni Riolano filio, doctori medico parisiensi et anatomes ac pharmaciæ regio professori, Lutetiam.*

(3) La chronique d'Albertin Mussato (né à Padoue en 1261, mort en 1329) fut publiée, accompagnée de ses autres ouvrages, à Venise (1636, in-fol.) avec des notes de Laurent Pignoria, de Nicolas Villani, etc.

vouloir envier ceste bonne fortune, je me reserveray pour Rome où je ne seray pas si tost de retour que je songeray à commencer quelque ballot pour vous, ce qu'à dire vray il me semble pouvoir faire plus facilement là que non pas icy où en six mois à peine se voit un livre nouveau. D'aultant que je tiens mon retour en la dite ville asseuré pour dans trois moys. Je vous prie, monsieur, de songer de bonne heure à quoy je vous y pourray estre utile principalement en l'absence de monseigneur de Vaison et de m'honorer ensuite de vos commandements lesquels j'executeray avec toute la fidelité et diligence possible à celuy qui n'estime rien à l'esgal de pouvoir declarer par les effects que je suis veritablement,

Monsieur,

De Padoue ce 20 Juillet 1634.

Vostre tres humble très obéissant et très obligé serviteur,

Gab. Naudé (1).

IV

Monsieur, J'ay esté bien aise d'apprendre par celle dont il vous a pleu m'honnorer du 3 de Novembre que vous ayiés receu touts les petits pacquets que je vous avois envoyé. J'ay donné ordre à un de mes amis à Rome qu'il vous envoyast trois livres du R. P. Thomasin de Padoüe, scavoir la vie de Petrarque dediée à son Eminence, celle de Tite-Live et de Pignoria (2). Quand il me viendra quel-

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, f° 103. Autographe.

(2) Ces trois ouvrages ont été mentionnés soit dans le texte, soit dans les notes des lettres précédentes. Le recueil de 1667 déjà cité renferme une lettre (1636) qui est ainsi adressée (p. 364) à ce Révérend Père : *Clarissimo et eruditissimo viro domino Jacobo Philippo Thomasino, canonico Sanctæ Mariæ, Patavium.*

que autre nouveauté par les mains, je ne manqueray à ce qui sera de mon debvoir, et à reconnoistre par ces petits services, puisque je ne le puis pas par d'autres, les infinies obligations que je vous ay ; et lorsque je seray à Rome, ce que l'on dit debvoir estre incontinent après Noël, je verray curieusement si quelque autre chose se pourra rencontrer qui soit digne de vous estre envoyée, ce dont je doute fort à cause du peu de Livres nouveaux qui s'y impriment, et maintenant je ne scay que le dernier des *Quæstiones Medico-Legales* de Zacchias (1), et les conseils de Bagnarda qui ne sont point encore imprimés. On y attend bientost de Naples un opuscule de Castellus contre Cortesius (tous deux Medecins de Messine) lequel est intitulé *Lupus aureus, seu an prima coctio quæ fit in ventriculo similis sit ei quæ fit in lebete.*

De Padoüe et Venise je crois qu'il n'y a guere de nouveautés que celles du Liceti, lequel se rompit, l'autre jour, un bras, en allant à cheval, de quoy j'estime qu'il soit maintenant gueri (2). L'Argoli traite avec un libraire pour imprimer la suite de ses Ephemerides jusques à l'an soixante, comme je croy (3). Le P. Thomasin va mettre soubs la presse les Epistres Latines et la Vie de Cassandra Fidelis, gentilhomme de Padoüe (4), de laquelle, Monsieur, si vous sçaviés quelque chose vous obligeriés bien fort le dit

(1) Dans le recueil que je viens de citer, je vois (p. 358) une lettre du 23 décembre 1635 à ce Zachias : *Paulo Zachiæ, medico celeberrimo, Romam.*

(2) Connaissait-on en Italie cette chute de Fortunio Liceti ? J'aime à penser que le bras rompu d'un auteur aussi fécond ne fut pas le bras droit.

(3) V. la lettre précédente.

(4) *Sic.* Naudé avait dû écrire *gentilfemme*, car il s'agit bel et bien d'une femme savante qui mourut plus que centenaire, dit-on, vers 1567. Voir une note du *Bulletin du Bibliophile* de 1881, p. 536. Voici le titre du livre de Tomasini : *Cassandræ Fidelis epistolæ et orationes posthumæ* (Padoue, 1636, in-12). Dans le *Dictionnaire de Moréri* on traduit ainsi ce titre : *Les lettres et les discours de Cassandre Fidèle, illustre Vénitienne, avec sa vie et ses notes* (1636, in-12).

pere de m'en donner advis. Il faira aussi imprimer en mesme temps la vie de ce fameux Jurisconsulte Peregrinus Consultant de la Republique (1), laquelle il veut dedier à M. d'Expilly (2), avec lequel il entretient bonne correspondance. On m'escript encore pour grande nouveauté de cette Académie que le Silvaticus y a tout fraischement traité en Pologne de la *Plica Polonica*. Le sieur Rhodio (3) m'ayant envoyé une copie Mte du Discours de Figueroa Medecin Espagnol (4), sur l'*Acia* de Corneille Celse, si d'avanture, Monsieur, vous ne l'avés point encore veu, et que vous l'ayiés agreable, je vous en fairay faire une copie au plustot.

Maintenant pour responce à la vostre, je vous suis bien obligé du favorable jugement que vous faictes de ce petit different qui s'est passé entre le R. P. Campanella et moy, et puis, Monsieur, que vous demeurés satisfait de mes raisons, je n'en pretens plus autre chose. Ce bon Pere est homme et moy aussi. Nous pouvons tous deux avoir reciproquement manqué en quelque chose, et comme, de mon costé, je ne luy scay aucun mauvais gré de ce qu'il a dit de moy, quoy qu'à tort, aussi vous prié-je si d'avanture vous avés le bien de le voir à Paris, de le vouloir asseurer que si je n'ay satisfait à ce qu'il desiroit de moy, ce n'a

(1) *Vita Marci Antonii Peregrini* (Padoue, 1636, in-4).

(2) Claude d'Expilly, président au parlement de Grenoble, né à Voiron le 21 décembre 1561, mourut à Grenoble le 25 juillet 1636. Ce fut un philologue, un historien, un poète, mais médiocre en tout, un de ces hommes qui se prodiguent sans aboutir à rien.

(3) Jean Rhode était un savant médecin danois qui habita longtemps la ville de Padoue et auquel on a attribué les *Eloges des hommes illustres* publiés par J.-Ph. Tomasini. On a deux lettres de Naudé (Recueil de 1667, p. 395 et p. 501) écrites en 1636 et 1638 : *Viro clarissimo domino Johanni Rhodio, philosopho et medico eruditissimo, Patavium.*

(4) Ticknor (*Histoire de la littérature espagnole*) s'occupe de plusieurs auteurs du nom de Figueroa, notamment des poètes Suarez de Figueroa et Francisco de Figueroa, surnommé *el divino* (on sait que dans leurs glorifications les Espagnols n'y vont pas de main morte), mais il ne dit rien du médecin en question.

esté que par une pure impossibilité de laquelle vous scavés tres bien les causes, et que s'il me veut envoyer les memoires de sa Vie depuis où nous en demeurasmes à Rome, je ne manqueray à son temps de les digerer suivant que je luy ay promis, (1) comme aussy j'ay bonne intention de faire imprimer le Panegirique et son livre *de libris propriis* (2), quand j'en pourray trouver l'occasion plus à propos qu'elle n'est maintenant. Quant au reste de ce dont il me chargeoit, je vous supplie, Monsieur, de le vouloir passer legerement, parce que je vous asseure de nouveau qu'il ne l'a point fait par malice et mauvaise volonté, mais par pure simplicité et inadvertance, à laquelle je scay tres bien combien il est fort subject (3).

Pour l'Eclypse, je me doubtois bien que peu de ses observations se trouveroient valables quand elles comparoistroient devant vous et M. Gassendi, qui examinés toutes choses avec tant de diligence ; mais il estoit quasi impossible d'esperer autre chose de ces Messieurs les Italiens. Peut-estre aurés-vous plus de satisfaction de celle du sieur Camillo Glorioso (4), puisque luy mesme a intention de

(1) Ces indications, et quelques autres que nous trouverons plus loin, permettraient d'écrire un petit chapitre d'histoire littéraire intitulé : *Naudé collaborateur de Campanella.* Un autre érudit français, Jacques Gaffarel, rendit aussi de grands services au moine calabrais, revoyant et même éditant ses ouvrages, par exemple celui-ci : *Medicinalium juxta propria principia libri VII* (Lyon, Jean Pillehotte, 1635, in-4).

(2) *De libris propriis et recta ratione studendi Syntagma ad Gabr. Naudæum* (Paris, 1642, in-8). Voir sur les réimpressions de cet ouvrage en 1645 (Amsterdam) et en 1696 (Leyde), le *Manuel du Libraire* (t. I, col. 1521). M. B. Aubé (*Nouvelle Biographie générale*) cite une édition de Paris (1689, in-8).

(3) Naudé, on le remarquera, excuse ici de son mieux celui qu'un peu plus loin, et poussé à bout, il va si énergiquement accuser. Rappelons que, quelques années auparavant, le 21 avril 1632, Naudé, écrivant à Campanella (Recueil de 1667, p. 254), employant toutes les pompes du superlatif, lui donnait ce titre magnifique : *Admodum Reverendo Patri, fratri Thomæ Campanellæ, philosophorum ac eruditorum principi.*

(4) Jean-Camille Glorioso, né à Naples en 1572, mourut dans

la faire imprimer quelque jour dans le troisiesme volume de ses *Decades Miscellaneæ* (1). Je l'envoyay, il y a déjà quelque temps, à M. le Chevalier del Pozzo (2) pour vous estre envoyée, et il m'a asseuré de l'avoir fait. Son Eminence vous en aura encore envoyé un'autre faite à Ancone de certain Moine qui se promet beaucoup. Celle de l'Argoli n'a point encore esté envoyée au sieur Allatio, et son opinion est que le dit Argoli ne l'aura voulu faire à cause de quelques difficultés qu'il a trouvée sur icelle en ses Ephemerides. Quant aux autres de Rome, j'ay escript au dit sieur Leone qu'il fist le possible pour en avoir quelque plus grand esclaircissement.

Le sieur Pietro de la Seine, Neapolitain (3), a fait l'Advocat dans la ville de Naples jusques à present qu'il est venu à Rome pour se mettre *in sacris* avec quelque esperance d'un Evesché *in Regno* (4). Il est homme d'excellente

la même ville le 8 janvier 1643. Voir sur cet astronome une lettre de J.-J. Bouchard, du 16 juillet 1633 (fascicule III des *Correspondants de Peiresc*, p. 175).

(1) C'est l'ouvrage que Bouchard mentionne (à la page ci-dessus indiquée) sous ce titre : *Joannis Camilli Gloriosi exercitationum mathematicarum decas prima.*

(2) Sur Cassiano del Pozzo, un des meilleurs archéologues du XVIIe siècle et un des meilleurs amis de Peiresc, voir les *Lettres de J.-J. Bouchard* (pp. 13, 43). On trouvera sur ce personnage diverses indications dans une toute récente et bien intéressante monographie : *Le château de Fontainebleau au* XVIIe *siècle d'après des documents inédits par* EUGÈNE MÜNTZ *et* EMILE MOLINIER (Paris, 1886). Les deux excellents érudits décrivent le château de Fontainebleau en 1625 d'après le *Diarium* inédit du commandeur Cassiano del Pozzo ; ils citent sur l'illustre compagnon de voyage du légat F. Barberini les *Amateurs célèbres* de Dumesnil, le volume spécial de M. Lumbroso (Turin, 1875), l'opuscule spécial aussi de M. Carutti (Rome, 1876).

(3) Voir sur Pierre La Sena, né à Naples en 1590 d'une famille française, une lettre de J.-J. Bouchard, du 4 avril 1636 (fascicule III, p. 51).

(4) Il n'eut pas le temps d'obtenir son évêché, étant mort d'une fièvre bilieuse, le 3 septembre 1636, peu de temps après son installation à Rome.

nature (1) pour sa modestie et sa facilité, assés semblable d'humeur et de complexion à M. Gassendi. Son talent est *nelle belle lettere*, esquelles il a fait imprimer à Lyon, il y a désjà quelques années, son *Nepenthes Homericum seu de Luctu minuendo* (2). Auparavant il avoit fait imprimer à Naples un petit in octavo en Italien intitulé *Il Vergeto* qui contient des *Miscellanea et critica* assés agréable (3). Maintenant il travaille sur le *Gymnasio Neapolitano antiquo* (4) et sur ce dernier traité *de iis qui in aquis nutriuntur* (5), où je croy qu'il explique particulierement l'opinion de Synesius. Si j'avois plus de loisir, je vous envoyerois la liste des chapitres, suivant qu'il luy a pleu de m'en favoriser.

J'ay escript au sieur Leone Allatio sur ce qu'il vous a pleu me promettre touchant son livre de Georgii Acropolitæ (6). J'estime que cela luy donnera grand courage de travailler et de mettre le livre en estat de vous estre bientost envoyé. Il m'escrivit, l'autre jour, qu'il avoit de nou-

(1) Dans le passage qui vient d'être indiqué, Bouchard l'appelle lui aussi « un excellent homme ». Je n'ai pas manqué de rappeler, à cette occasion, que Bouchard développa plus tard ces trois mots d'éloge en seize grandes pages : *Petri La Senæ Vita, a Joanne Jacobo Buccardo conscripta* (Rome, 1637, in-12). Naudé vante la modestie de La Sena. Comment accorder cette modestie avec les vantardises de l'auteur ainsi étalées dans le sous-titre de son livre : *Opus doctrina et eruditione refertum ?*

(2) *Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu liber* (Lyon, 1624, in-8). Sur la mauvaise lecture *Lustro* pour *Luctu* voir une observation de Naudé dans une des lettres suivantes.

(3) Les *Vergati* (bigarrures, mélanges philologiques) parurent à Naples (1616, in-8).

(4) *Dell' antico Ginnasio napoletano* (Rome, 1641, in-4), ouvrage réimprimé par les soins de Joseph Valletta (Naples, 1688, in-4).

(5) *Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt philologica dissertatio* (Rome, 1637). La *Biographie universelle* rappelle que Luc Holstenius (*Epistolæ ad diversos*, Paris, 1817, p. 499) déclare que cet ouvrage est rempli d'une très profonde érudition, *reconditissimæ eruditionis.*

(6) *Georgii Acropolitæ historia Byzantina ab anno 1209*, etc. (Paris, imprimerie royale, 1651, in-fol,).

veau trouvé un Ms. du *Compendium* publié par Douza (1), au moyen duquel il pouvoit facilement corriger toutes les fautes de cette premiere édition, et que par ainsi l'on auroit l'histoire entiere et ce *Compendium* sans aucune lacune, puisqu'il avoit dessein d'en faire imprimer le texte Grec seulement derriere l'histoire grecque et latine. Je croy aussi qu'il y adjouste une diatribe *De Georgiis* en la quelle il m'escript de reussir avec tres grande satisfaction (2). Je luy ay tesmoigné vostre desir touchant ces Auteurs *de Ponderibus et Mensuris*, et je ne doubte nullement qu'il vous servira suivant qu'il luy sera possible, et de bonne volonté je scay asseurement qu'il n'en manquera point et qu'il faira peut estre plus que vous ne croyés. Mais, Monsieur, il est temps de vous dire qu'il y a je ne scay quelles petites difficultés (3) entre luy et Monsieur Holstenius (4), lequel ne souffre pas volontiers que le dit sieur Leone entreprenne tous les jours de publier tant d'Auteurs, et particulierement quelques petits Geographes. C'est pour quoy je vous prie ensuite, et à celle fin que vous

(1) On sait que Théodore Douza, qui avait découvert en Orient le manuscrit de la chronique de Georges Acropolite, le publia (1614) avec de doctes commentaires.

(2) Dans le volume de la Byzantine qui vient d'être mentionné on trouve la notice sur les écrivains qui ont porté le nom de Georges: *Accessit ejusdem Allatii diatriba de Georgiorum scriptis.* Niceron (*Mémoires*, t. VIII, p. 106) nous rappelle que cette dissertation, « qui contient des choses curieuses, a été insérée dans le Xe volume de la Bibliothèque grecque de Fabricius ».

(3) Je rétablis ainsi un mot évidemment corrompu ; la copie donne l'impossible leçon *simulté*. L'indéchiffrable écriture de Naudé excuse, si elle ne justifie pas, les fautes de lecture de celui qui jadis transcrivit les lettres à Peiresc.

(4) Sur Luc Holstenius voir les fascicules III et V des *Correspondants de Peiresc*. Notons que dans les lettres de cet humaniste publiées par Boissonade, le nom de Naudé est souvent mentionné, notamment (p. 340) en ces termes : *Naudæo mei amantissimo.* Je dois ajouter que plusieurs autres personnages italiens cités dans les présentes lettres, figurent aussi dans le recueil si bien soigné par Boissonade, par exemple, Aléandre, Allatius, les cardinaux Bagni et F. Barberini, Bonaire, Bouchard, Gassendi, La Sena, del

puissiés estre mieux servi, de n'en rien escripre du tout de l'un à l'aultre, pour n'augmenter davantage, non la jalousie du sieur Leone, mais celle que pourroit concevoir d'abondant le s^r Holstenius, et estre en quelque façon prejudiciable au dit s^r Allatio, lequel vous peut rendre de grandissimes services à cause de la charge qu'il a de la Vaticane, et j'espere bien qu'il vous en donnera un essay en ceste liste *De Ponderibus*, laquelle soudain qu'il aura faite, je fairay qu'il vous l'envoyera luy mesme, et qu'il prendra occasion de noüer une tres bonne correspondance avec vous. Il Molino, duquel vous aurés sceu la mort, estoit un de ses principaux fauteurs (1). Maintenant qu'il a perdu celuy la, il ne peut à qui mieux s'appuyer, et j'espere bien qu'avec le temps vous ne le jugerés pas indigne de vostre tres particuliere protection. Mrs Diodati et Grotius (2)

Pozzo, etc. — Il ne sera pas inutile de dire sous quels auspices Naudé fit la connaissance d'Holstenius. C'est P. Dupuy qui le recommanda à l'illustre bibliothécaire du cardinal Barberini, comme on le voit dans une lettre inédite conservée à la Bibliothèque Barberini (XLIII, 176, n° 59), et que sa brièveté nous autorise à citer ici :

A Monsieur Monsieur Holstenius.

Monsieur, Je vous ai beaucoup d'obligation du souvenir de nostre amitié que vous conservez. Je l'ai recogneu par les lettres que M. de Thou a receu de vostre part. Pour moi, j'ai tousiours tant estimé vostre erudition et vostre vertu que j'en aurai une memoire perpetuele. M. Naudé vous rendra celle-cy. Il est de la famille de monseigneur le card. Bagny et de mes amis et homme de mérite, et sçaura bien se prevaloir de vos bons conseils que je vous prie lui vouloir despartir comme a un homme qui vous honore. Vous m'obligerez fort de l'aimer. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous conserve, estant, Monsieur,

Vostre treshumble et aff. serviteur,

DUPUY.

De Paris, ce 15 janvier 1631.

(1) Dominique de Molino déjà mentionné plus haut. Rappelons que Naudé, dans sa lettre du 17 novembre 1636 à J. Dupuy (*Bulletin* de 1881, p. 537) assure que ce sénateur fit imprimer à Leyde deux satires de Nicolas Villani contre la cour de Rome.

(2) Sur le Gènevois Elie Diodati et sur le Hollandais Hugues Grotius, voir le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (p. 122

travaillent maintenant à faire imprimer son premier volume de *Miscellanea*. Il seroit à souhaiter que ce livre peust ouvrir la porte à neuf autres semblables, aux quels il pretend de faire imprimer plus de soixante Auteurs grecs anciens, et non auparavant publiés, qui est, ce me semble, la plus belle chose que l'on puisse maintenant souhaiter, et qui doit convier un chacun de luy prester l'epaule en un si honorable dessein. Pour la Dedicatoire de l'Acropolita je scay que son intention est de ne rien alterer au dessein qu'il en a pris, et je vous supplie, Monsieur, de ne l'y point vouloir obliger.

Finalement pour le bois petrifié ou plustost fossil, puis qu'en mon petit voyage fait tout exprès je n'ay veu que celuy là, je suis plus incertain qu'auparavant de ce que l'on en doibt croire, d'autant que d'un costé l'authorité du Duc Cesis qui estoit si versé en ces matieres, et qui a fait tant de diligence pour s'en informer, joint à la nature de la terre, laquelle semble en quelques endroits se changer en bois, fait que l'on peut croire que ce bois soit vrayement fossil et naturel en ce lieu : mais d'ailleurs quand on considere la figure d'iceluy semblable aux arbres, troncs, busches et autres pieces de bois ordinaires parmi nous, et que l'on trouve en icelles des nœuds, des branches, des racines, des œuils et autres parties ordinaires aux arbres, que l'une de ces pièces estoit enterrée de çà et l'autre de là en confusion, et *alla peggio* qu'elles sont mesme siées et taillées en divers endroits que la pluspart sont pourries avec l'escorce, et ayant tous les autres accidens de nostre bois ordinaire, on ne peut quasi conclure autre chose sinon que c'est plustost l'effet de quelqu'un de ces changemens

et p. 36). Un fascicule spécial va prochainement être consacré à Diodati, le fidèle ami de Galilée; je puis en signaler dès aujourd'hui le vif intérêt et la haute importance, car M. Favaro, l'éminent professeur à l'université de Padoue, doit l'enrichir de précieux documents inédits qui feront mieux connaître à la fois Galilée et Diodati, l'astre éclatant et son obscur satellite.

qui arrivent en la nature suivant l'opinion d'Aristote, et comme je croy la verité, puis que l'on voit en beaucoup d'autres exemples que *Hic modo Pontus erat, hic modo terra fuit* et que *quondam inventa est in Montibus anchora summis*. Au moins ne peut-on nier que encore bien que la nature de ce lieu eust la propriété de produire ce bois fossile, il n'y ait toutes fois eu quelque forest renversée, et peut estre pourroit on encore dire que c'estce bois qui passe en terre, si non la terre en bois. Mais pour bien esclaircir cette matière, il en faudroit bien faire un plus grand raisonnement, ce que ne pouvant pour le present à cause de la haste en laquelle je vous escrips, et aussi du peu de loisir que me donne mon *Syntagma*, lequel je veux finir avec cette année, je vous prie donc, Monsieur, de m'excuser, et puis Mr de la Ferriere (1) y ayant esté peu auparavant moy, je croy aussi qu'il n'aura manqué de vous informer de tout ce que l'on en peut dire, et en juger beaucoup mieux que je ne pourrois faire, joint que j'ay intention d'y faire encore un autre voyage l'anné qui vient pour decider, si faire se peut, cette question (2).

Il y a eu fort longtemps que je n'ay en lettres de mon bon ami M. Gaffarel, et que je ne sçay comme luy envoyer des miennes, faute de scavoir où il se veut arrester, s'il est encore chés vous ou autre part. Obligés moy, Monsieur de luy presenter mes baise mains et à M. Gassendy. Je suis honteux de vous escripre si à la haste et si mal, mais c'est mon péché originel que je vous prie me vouloir par-

(1) Jacques de La Ferrière était un savant médecin né dans l'Agenais; il fut un des correspondants de Peiresc; il fut aussi un de ses hôtes, comme l'atteste Gassendi sous l'année 1637 (p. 476). La Ferrière était attaché, comme médecin, à la personne du cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon.

(2) Dans la même page où Gassendi nous apprend que La Ferrière, à son retour de Rome, reçut l'hospitalité de Peiresc, il dit quelques mots de cette question de prétendus bois fossiles qui reparaît souvent dans la correspondance de mon héros.

donner (1), et me conserver tousjours en vos bonnes grâces puisqu'en effet je suis Monsieur, vostre, etc.

GABRIEL NAUDÉ.

De Rieti ce 30 Novembre 1635. (2)

V

Monsieur,

Je n'ay point eu commodité de vous donner plus tost advis de mon arrivée à Rome encore bien qu'il y ait tantost un mois que nous y sommes et que nous n'ayons qu'encore aultant de temps à y demeurer à cause que monsieur le Cardinal veult estre à son evesché pour la sepmaine saincte (3). Si tost que j'ay esté arrivé, j'ay mis es mains de monsieur de Bonnaire un Petrarque, un Tite Liue et un Pignoria del Padre Thomassin (4) pour vous estre envoiés à la première commodité. Maintenant le Mascardi (5) a publié un petit livre qui est l'index des ma-

(1) Naudé s'excuse trop spirituellement d'écrire d'une façon si peu lisible, pour que, malgré la fatigue particulière imposée à mes yeux par ses hiéroglyphes, je ne lui pardonne pas le *péché originel* qui désespérait Peiresc. Voir ses plaintes à ce sujet dans le *Bulletin* de décembre 1881 (p. 532, note 4).

(2) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, f° 6. Copie.

(3) Nous avons vu que le cardinal Bagni fut d'abord évêque de Cervio et qu'il devint ensuite évêque de Rieti.

(4) C'est Jacques-Philippe Tomasini déjà plusieurs fois mentionné, alors abbé, plus tard évêque.

(5) Sur Augustin Mascardi, né à Sarzana en 1591, mort dans la même ville en 1640, voir une note du *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881 (p. 531). Conférez les *Lettres de J.-J. Bouchard* (pp. VI, 42).

tières traictées en sa Methode d'escrire l'histoire laquelle est soûbs la presse (1). Mais d'aultant que M. Bouchard s'est chargé de vous l'envoier, je hesiterois de ce faire comme aussy du livre de la musique de M. Dony (2) d'aultant qu'il me dist vous en avoir desja envoyé. Aultre chose de nouveau je ne le sache point à present sinon un petit livret de certaines anagrammes de certain Geminus lequel n'est poinct encore en vente et veu que je n'ay maintenant rien pour grossir mon pacquet, j'y ay adjousté le contenu de mon Syntagma de studio militari (3) lequel je vous supplie, monsieur, vouloir prendre la peine de parcourir et si vous le treuvez a propos de me vouloir tant obliger que d'en escrire vostre jugement en trois mots à son Eminence, afin qu'estant desja assez bien disposé pour le faire imprimer, cela lui donne encore d'avantage de volenté de le faire. Je n'estime pas que le livre puisse estre moins que de cinquante ou soixante feuilles in quarto, lesquelles, s'il me falloit faire imprimer à mes dépens, me tourneroient à trop grand prejudice. Le stile est semblable à celuy de Studio Liberali sans chapitre et autres divisions que en deux livres esquelles son Eminence m'a desja advoué que j'avois mieux rencontré qu'elle ne s'estoit

(1) *Dell' arte historica trattati V* (Rome, 1636, in-4). Nos biographes et bibliographes ne signalent pas, ce me semble, le *petit livre* où l'auteur résuma son gros livre et qu'il lança quelques mois avant, comme on lance un ballon d'essai avant un grand aérostat.

(2) Jean-Baptiste Doni, né à Florence en 1593, mort dans la même ville en 1647, venait de publier : *Compendio del Trattato dei generi e modi della musica* (Rome, 1625, in-fol.). Voir sur Doni les *Lettres de Jean Chapelain* (t. I, p. 295; t. II, pp. 674, 682, 673).

(3) Cette analyse très développée du *Syntagma* est conservée, non loin de la présente lettre, dans le volume 9544 du fonds français (f° 105-108). En voici le titre : *Ordo syntagmatis de studio militari cum militare studium referebatur tam ad militem quam ad ducem propterea de utriusque officio. In hoc syntagmate disseritur*, etc. L'analyse me paraît avoir été très bien faite, comme tout ce qui est fait *con amore*.

imaginée à cause de la matière si esloignée de ma profession et qu'elle croioit que le livre seroit bien receu. Si d'avanture vous jugés de la pouvoir legitimement confirmer en ceste opinion, je vous prie de le vouloir faire, autrement non. Le sieur Allatius vous aiant escrit l'incluse je me suis chargé de vous la faire tenir et de vous prier du nouveau de vouloir prendre la protection de son Georgius Acropolita lequel n'atend rien que vostre consentement et aduis pour vous estre envoié. Je suis si estonné et si fasché tout ensemble de n'avoir point de nouvelles de M. Gaffarel que je ne vous le puis assez exprimer. Je vous prie, Monsieur, me vouloir obliger de luy faire tenir la presente en quelque lieu quil soit, quand bien mesme il seroit revenu à Venise: Je ne doubte point qu'il ne m'aist escrit plusieurs fois. Mais je croy que la negligence de deux de nos amis communs par les mains desquels les lettres devoient passer ont esté causes que je n'en ay point eu il y a plus de huict moys. Je voudrois qu'il vous pleust m'honnorer icy de vos commandements puisque sans iceux je crains de vous estre inutile à cause du peu de nouveautés qu'il y a au default desquelles je ne scay comment vous pouvoir tesmoigner que je suis,

Monsieur,

Vostre tres humble, tres obeissant et tres obligé serviteur,

Gab. Naudé.

Je pensois escrire à Mr Gaffarel. Mais il m'est impossible pour le present. J'escrirey par le prochain ordinaire.

De Rome ce 27 Janvier 1636 (1).

(1) Fonds français 9544, fo 104 bis. — Voici le titre complet et la date de l'ouvrage sur la lune d'Ulisse Albergotti mentionné dans la première lettre de Naudé: *Dialogo nel quale si tiene contro l'opinione comune degli Astrologi, Matematici e Filosofi, la Luna esser da se luminosa e non ricevere il Lume del sole...* (Viterbe, 1613, in-4).

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

Chaque jour, la figure de Jeanne d'Arc, grâce aux études dont elle est, depuis un demi-siècle, l'objet, sort plus nette, plus resplendissante des voiles du passé pour monter sans cesse vers le zénith.

Jamais, en effet, on ne s'est tant occupé de celle dont le souvenir radieux brille d'un si vif éclat dans les fastes de notre vieille France chevaleresque. Est-ce là un signe des temps ? Notre esprit, notre cœur, notre foi, se tournent-ils vers la libératrice de la Patrie pour l'implorer, pour lui demander aide et secours dans les pénibles épreuves de l'heure présente ?

Quoi qu'il en soit, chaque jour apporte une pierre de plus dans la construction de ce monument de gratitude, d'admiration élevé par la France au caractère qui personnifie le mieux l'héroïsme patriotique et qui couronne par le martyre l'épisode le plus merveilleux de notre histoire, comme de toutes les histoires.

Une des opérations les plus nécessaires et souvent des plus difficiles, à laquelle tout écrivain doit pourtant se livrer avant de prendre la plume, c'est de chercher les sources, les ouvrages déjà parus sur ce sujet, afin de connaître exactement l'état de la question. Plus celle-ci a été

fouillée avant lui, plus cette recherche sera indispensable, mais aussi plus elle sera difficile à faire complète. Or, si on a beaucoup écrit, si on écrit de plus en plus sur Jeanne d'Arc, si les ouvrages consacrés à cette magnifique épopée forment déjà à eux seuls une vraie bibliothèque, tant ils sont nombreux, aucune étude bibliographique sérieuse n'en a encore été faite. La *Bibliothèque historique* du P. Lelong, pillée par Lenglet-Dufresnoy et par Chaussard, remonte au milieu du XVIIIe siècle, à une époque où la science historique ne s'était pas encore occupée sérieusement de la Pucelle. Quant au travail publié par l'abbé Barthélemy en 1847, outre qu'il est déjà ancien, les lacunes, les erreurs et les fautes d'impression en font une œuvre notoirement insuffisante, et, en l'état, ce que nous avons de mieux, dans leur brièveté, ce sont encore les bio-bibliographies générales d'Oettinger et de l'abbé Ulysse Chevalier.

Depuis plusieurs années, nous avions réuni pour notre usage personnel les indications bibliographiques qu'on va trouver et à la suite de chacune d'elles nous faisions une courte analyse, une critique littéraire et historique de l'ouvrage que nous venions de lire. Nous laisserons aujourd'hui complètement de côté cette seconde partie de notre travail, la plus intéressante toutefois, parce qu'elle nécessiterait un groupement par genres, parce qu'elle nous imposerait de suivre l'ordre et l'enchaînement des idées, ordre peu pratique pour une bibliographie ; d'ailleurs le détail des éditions de chaque ouvrage, leur description, ne viendraient-ils pas entraver l'analyse de son fond ?

Aujourd'hui donc, nous ne donnons au public que ce qui a trait *aux livres*, à leur forme, à leur côté matériel ; ce sera en quelque sorte la table des matières par ordre alphabétique de nos études ultérieures, — celles-là devant porter sur leur substance.

Le catalogue de l'abbé Barthélemy comprenait non seulement les notices spéciales, mais encore les histoires générales, les articles de journaux, les comptes rendus, les ta-

bleaux, médailles, gravures, monuments relatifs à la Pucelle. Quoique déjà difficile en 1847, la chose était encore possible. Le serait-elle de même aujourd'hui? Quelle est en effet la revue, la *magazine*, quels sont les journaux il-

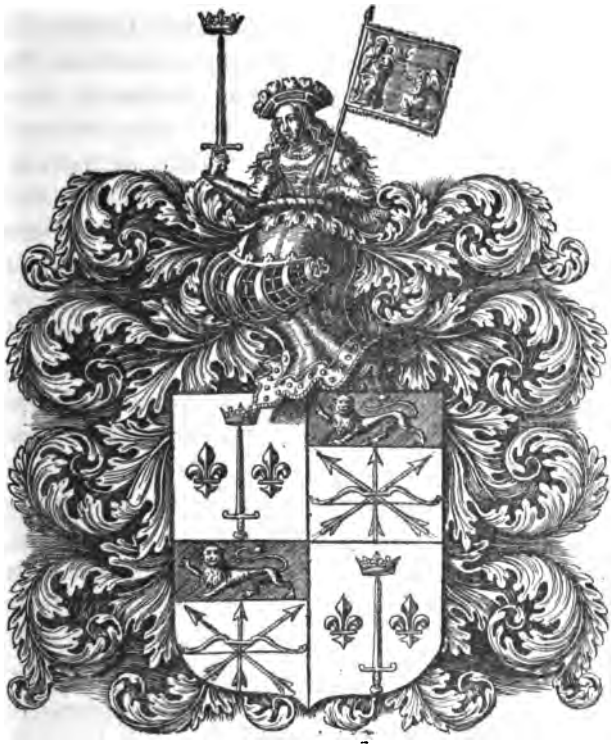

GRAVURE DE LÉONARD GAULTIER (1620)
faite pour l'ouvrage de Charles du Lis : *Traité sommaire tant du nom et des armes que de la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans et de ses frères* (Paris, Edme Martin, 1628 et 1633), in-4 s. nom; mais qui n'y parut pas nous ne savons pour quelle cause.
L'original fait partie de la collection de M. Pierre d'Arc.

lustrés ou quotidiens qui n'ont pas publié quelque article sur la libératrice de la France? Et Dieu sait si ces feuilles sont nombreuses. Elles seront bientôt aussi innombrables que les grains de sable de la mer ou les étoiles du

firmament ? Est-il donc possible d'entreprendre ce dénombrement formidable ?

En principe, nous passerons sous silence les histoires générales, les histoires de France non détaillées telles que celles du président Henault, de Millot, d'Alletz, Lefranc, Bonnechose, Duruy, Blanchard, Ansard, Gautier, Lévy, Burette, Demolens, Bachelet, Dauban, Laurentie, Magin et cent autres..., nous laisserons également de côté les articles de dictionnaires, de biographies universelles, tous ces ouvrages parlant plus ou moins de notre sujet ; les énumérer serait un travail fastidieux et sans intérêt. Nous ne nous occuperons donc, à moins d'importance exceptionnelle, que de celles de ces notices qui auront été l'objet d'un tirage à part, bornant cet essai aux livres imprimés, et seulement à ceux qui sont consacrés exclusivement, ou en majeure partie, à Jeanne d'Arc.

Que s'il nous a fallu citer quelques œuvres, inspirées par la mauvaise foi ou la folie, dans lesquelles le caractère de notre héroïne est méconnu, parfois même parodié ou odieusement travesti, nous avons dû obéir en cela à notre devoir de bibliographe. Ces œuvres, nous aimons à le croire, n'ont jamais abusé personne... que leurs auteurs ; et n'est-il pas permis de dire aujourd'hui que *la Pucelle* a fait plus de mal à Voltaire que Voltaire n'en a fait à la Pucelle ? La grande Française, saluée, depuis, par un peuple entier, n'est-elle pas lavée de ces injures ? N'est-elle pas d'ailleurs de ces gloires dont Napoléon disait : « C'est du granit, la dent de l'envie n'y peut rien. »

Comme notre bibliothèque est, malgré nos efforts de chaque jour, encore loin d'être complète, nous ne nous dissimulons pas les lacunes que présente notre travail. Si nous avons cédé aux sollicitations de quelques amis qui nous ont représenté l'actualité de cette publication, c'est dans l'unique intention d'être utile à nos confrères et de faciliter leurs recherches. Nous faisons un appel pressant à leur bienveillance, les priant de nous communiquer tous

les renseignements complémentaires qui pourront combler nos lacunes.

Quelque imparfaite toutefois que soit cette étude, qu'on lui reconnaisse le mérite d'avoir voulu établir le grand nombre de témoignages consacrés à la Pucelle d'Orléans, d'avoir voulu constater combien cette sainte mémoire est chère à tous les cœurs français ! Notre culte filial a voulu mesurer ce monument de réhabilitation et d'expiation qui, construit par mille mains pieuses, par mille cœurs enthousiastes, a élevé Jeanne jusqu'aux cieux, à une hauteur d'où, visible pour tous, elle rayonne comme la plus pure de nos gloires nationales !

Nous avons suivi l'ordre alphabétique.

Les ouvrages anonymes sont placés à l'initiale de leur titre. Ceux dont les auteurs se sont cachés sous un pseudonyme sont placés sous ce nom d'emprunt, et un rappel se trouve au vrai nom de l'auteur quand celui-ci est connu.

Une astérique * avant le titre indique que l'ouvrage n'est pas consacré en entier à Jeanne d'Arc.

Une croix ✠ indique un ouvrage d'histoire ou d'érudition très important.

Les divers ouvrages d'un même auteur sont indiqués par un trait en marge ; les diverses éditions ne sont numérotées que pour les ouvrages importants.

Le *prix* indique ce qu'a été payé le livre lors de sa mise en vente originaire ; la *valeur*, ce qu'il a été payé dans les ventes les plus récentes.

A... (Pseudonyme de l'abbé *de Roussy*). — Aurelia ou Orléans délivrée, poème latin traduit du françois par M. A... *Paris, Merigault, Delatour, Prault,* 1738, in-12 de 5 ff. et 389 pp. (val. 2 fr.).

— Le même, aussi sans nom d'aut... poème en douze

chants. *Bruxelles* (*Paris*), 1784, in-12 (prix 3 fr. 50). quelques exempl. portent un autre titre : Paris, 1784.

C'est la prétendue traduction d'un poème latin qui n'a jamais existé. A la fin se trouve un cantique d'action de grâces à Jeanne d'Arc, latin et français, dans le genre des psaumes des vêpres.

ABARY (Mme d'). — L'amazone française... par Mme D... (voyez *infrà* cette initiale).

ABRÉGÉ HISTORIQUE de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, précédé d'un argument sur l'histoire d'Orléans. S. nom d'auteur. *Orléans, Legal*, 1774, in-12.

A. D. Vie historique de Jeanne d'Arc par M. A. D. (S. nom d'aut.). *Paris, Caillot*, 1820, in-18.

— Le même, même lieu, 1822.

Comme frontispisce une gravure représentant la Pucelle.

A. D. — (pseudonyme de *A. Douesnel.*) Epître de Jeanne d'Arc à la ville d'Orléans, sur le voyage de son Altesse Royale Madame la Duchesse de Berry. *Orléans, Darnault*, 1828, in-4 de 4 pp. (val. 1 fr.)

ADELINE (Jules). — Les monuments érigés à Rouen à la mémoire de Jeanne d'Arc. Extrait du tome XXVIII de *l'Art* (1er trimestre 1882).

AGOULT (Mme la comtesse d'), voyez *Stern* (Daniel).

A LA MÉMOIRE DE JEANNE D'ARC, 8 mai 1429. S. nom d'auteur (Barbot-Duplessis). *Orléans, impr. de Guyot aîné*, 8 *mai* 1829, in-4 de 4 pp. (val. 1 fr.).

ALLARD (Paul) et LENEPVEU (Ch.). — Jeanne d'Arc, poème de M. Allard, mis en musique par M. Lenepveu (sous presse). *Rouen.*

Oratorio qui a été donné le 30 mai 1886, dans la cathédrale de Rouen, par 400 exécutants.

ALMANACH de Jeanne d'Arc pour 1871. *Orléans, impr. E. Chenu*, 1871, in-16 de 144 pp.

Il n'y a que les pp. 28 à 42 qui aient trait à notre héroïne. C'est une histoire très sommaire de la vie de Jeanne avec énumération des monuments à elle consacrés à Orléans ; qq. gravures sur bois grossières ; vente A. de Latour (1885), cart. 1 fr.

— Le même, pour 1872 (identique).

ANDREOZZI — Giovanna de Arco, tragédie qui fut représentée à Venise en 1793.

Elle est restée, au dire de Godefroy, inédite.

ANNA-MARIE, pneudonyme de la comtesse *E. d'Hautefeuille*, née de Marguerye. — Jeanne d'Arc. *Paris*, *Debécourt*, 1841, 2 vol. in-8 de IX, 392 et 392 pp. (prix 15 fr.).

Vente de Latour (1885), dem. v. noir (6 fr.). Roman historique qui ne manque pas de chaleur.

ANQUETIL, de l'institut — * est assez élogieux dans son *Histoire de France. Paris, Lecointe et Durey*, 1822, in-18, t. V, p. 31-59 et aussi *Beauvais*, 4 vol. 1837, in-8, t. II. Dans l'édit. de 1857, gravures relatives à la Pucelle ; enfin *Fayard*, 1866 (prix 15 fr.).

APPARITION DE JEANNE D'ARC à la chapelle de Notre-Dame de Brémont près Domrémy-sur-Meuse (S. nom d'aut.). *Neufchâteau, impr. de Kienné*, 1872, in-18.

(Vente de Latour, demi-maroq. 1 fr.)

APPARVTION || DE IEANNE D'ARQVE surnom || mée la Pucelle d'Orleans, au Roy || d'Angleterre dans son palais en la || ville de Londres, en la presence || de plusieurs de || la cour || avec la remonstrance qu'elle luy a fait sur le se || cours qu'il a voulu donner aux Rochelois. || Suivant les nouvelles qui en sont Venues à Calais. Suivant la coppie imprimée à *Paris*, *par Iean Certain*, rue S. Iacques près S. Benoist, 1628, avec permission suivant la copie imprimee a Calais, pet. in-8 de 8 pp.

(Vente Herluison, 1878 : 50 fr.)

— Réimpression : Apparition de Jeanne d'Arc... au roy d'Angleterre... avec les remontrances qu'elle lui a faites

sur le secours qu'il a voulu donner aux Rochelois. *Orléans, Herluison*, 1877, in-8 de VI et 8 pp., tiré à 60 ex. dont 4 sur vélin (prix 4 fr.). L'avant-propos est de *J. Danton*.

APPEL du Comité des Femmes de France, pour l'érection d'un monument à Jeanne d'Arc. *Paris, impr. Devalois* (1873), 1 ff. atlas.

Contient les noms des dames patronnesses de l'œuvre.

ARNAUD. — Jeanne d'Arc, romance qui se chante au théâtre du Vaudeville, augmentée par Cadot. S. L., N. D., in-18 de 4 pp. (0 fr. 50).

ARTIGNY (l'abbé d')* — dans ses nouveaux mémoires de critique et de littérature. *Paris, Debure*, 1749-1756, 7 vol. in-12.

Voir t. II (art. 39) ; t. VII (art. 3 et 12), les pages 323 à 356 sont un extrait d'un manuscrit d'Edmond Richer, relatif à la Pucelle, ms. qui venait d'être pillé par Lenglet-Dufresnoy (voy. ce nom).

ASSIER (Alexandre). Une cité champenoise au XVe siècle. *Paris, Claudin, Champion, Henry*, 1875, in-12 de 47 pp., 130 ex. sur pap. vergé, 10 jap. rose, 10 vélin, 10 chamois (prix 1 fr. 50 vergé, 3 fr. jap. rose).

Cet ouvrage renfermant plusieurs études sur Jeanne d'Arc, sa nationalité champenoise, son séjour à Troyes avait déjà été publié dans les *Archives curieuses de la Champagne et de la Brie* en 1853, in-8.

ASTÉSAN. XVe siècle. — La vierge guerrière Jeanne de France, fragment d'un poème d'Astésan, premier secrétaire à Asti, du très illustre duc d'Orléans et de Milan, avec une traduction française, une notice et des notes par M. Antoine de Latour. *Orléans, Herluison*, 1874, in-18 de 44 pp. tiré à 160 ex. (1 fr. 50).

— Le même tiré à 20 ex. in-8 (3 fr. 50).

— Le même, réimpression. *Herluison*, 1877, in-8, tiré à 60 ex. pap. vergé (4 fr.) numérot. et 4 vélin.

— Le même, in-32.

Le ms. original de ce poème latin, médiocre d'ailleurs, se trouve à la Biblioth. de Grenoble. Ce n'est guère que mise en vers la lettre de Perceval de Boulainvilliers au duc de Milan. M. de Latour a fait suivre le poème d'Astésan de la lettre de Boulainvilliers.

Attel de Lutange (Jean-François-Didier d'), de la société Royale des Antiquaires. — L'héroïne d'Orléans au xve siècle avec carte de tous les lieux cités dans cet ouvrage et plan de la ville d'Orléans à l'époque de sa délivrance par Jeanne d'Arc. *Paris*, *Charpentier*, 1844, 3 vol. in-8 (val. 10 fr.).

Aufrère Duvernay (Charles), — avocat à la Cour d'Orléans. Notice historique et critique sur les monuments érigés à Orléans en l'honneur de Jeanne Darc. *Orléans*, *Pagnerre*, *Paris*, *Tresse*, 1855, in-8 de 35 pp., avec une lithographie (prix 1 fr. 25). On trouve qq. exempl. sans la figure (prix 75 c.).

Liste authentique des orateurs qui ont prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc depuis le rétablissement du culte catholique en France par Napoléon Ier, jusqu'à l'inauguration solennelle de la statue de Jeanne d'Arc à Orléans, le 8 mai 1855. *Paris*, *impr. F. Didot* (1855), in-4 d., 1 ff. (prix 50 c.).

Auvigny (d') — *Dans ses *vies des hommes illustres de la France*... *Amsterdam*, (*Paris*, *Legras*), 1739, — 26 vol. in-12. — Consacre les pp. 217 à 310 à Georges La Tremouille et à Jacques Cœur. Sans faire une notice spéciale pour Jeanne d'Arc, il y raconte incidemment son histoire.

Averdy (Clément-Charles-François de l') des inscriptions et belles-lettres, 1723-1793. — ✻ Notices et extraits des

manuscrits de la Bibliothèque du Roi, lus au comité établi par sa Majesté dans l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres, tome III (vol. relatif à Jeanne d'Arc). *Paris, impr. Royale,* 1790, in-4 de 650 pp., avec 2 plans et 1 planch. grav. (Vente Latour, demi-veau, 5 fr.).

Cet ouvrage important est la première étude sérieuse qui ait été faite des procès de la Pucelle. Il comprend en outre une notice de *M. de Bellebœuf* sur les recherches faites par lui à Rouen, des originaux mêmes de ces procès ; en second lieu les plans de Rouen avec commentaires par M. Rondeaux. Les 55 dernières pages seules ne sont pas relatives à notre sujet, elles parlent de Jérusalem et du pape Innocent III. Ce vol. a été traduit en allemand par *Lobstein.*

Avrigny (Marie-Charles-Joseph Lœillard d'), poëte dramatique, 1760-1823. — Jeanne d'Arc à Rouen, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois par les comédiens ordinaires du Roi, le mardi 4 mai 1819. *Paris Ladvocat,* 1819, in-8 de 90 pp. prix, pap. vergé 3 fr., 50 ex. vélin 6 fr.

Vente de Latour, demi-maroq. gren. 3 fr.

— Reimpressions : *Paris, Ladvocat et Barba,* 1819.

— Troisième édition. *Paris, Ladvocat,* 1820.

— *Paris, Barba, impr. de Jules Didot l'aîné,* S. D., gr. in-8. Extrait de la *France dramatique au* XIXe *siècle,* pp. 367 à 385 (prix 1 fr.).

Vers pompeux qui négligent trop la vérité historique. Le rôle de Jeanne était rempli par Mlle Duchesnois (voir une notice dans la *Minerve française* d'Aignan, Benjamin Constant, 1819).

Avril (J.), de Grenoble. — Le triomphe des lis, Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, drame en cinq actes et en vers, imité de la tragédie allemande de Schiller, traduite en français et en prose par C. Fr. Cramer, édition de M. L. S. Mercier, de l'Institut national à Paris, par J. Avril, de Grenoble, ex-inspecteur des subsistances

militaires aux armées à Leipsick, le 30 mars 1814, *Paris, Bacot,* 1814, in-8 de 72 pp. (val. 2 fr.).

Ce qu'il y a assurément de plus original dans ce drame, c'est son titre.

Ayrolles (Le P. J. B.), de la Cie de Jésus. — ✻ Jeanne d'Arc sur les autels et la Régénération de la France. *Paris, Gaume,* 1885, in-12 de XIII et 474 pp. (prix 3 fr. 50) et aussi 1886 (Deuxième édition).

Ouvrage relatif à l'utilité et à l'opportunité de la canonisation de la Pucelle; réfutation des doctrines matérialistes. Citons comme le plus important des comptes rendus, celui de l'abbé Peyron publié dans le *catalogue analytique de Gaume*, n° V, in-8 de 16 pp. reproduit ensuite dans plusieurs revues ou journaux.

Banville (Théodore de). — * Dans *les Exilés*, consacre à Jeanne d'Arc une belle pièce de poésie intitulée : *La bonne Lorraine*. 30 mai 1872.

Barante (le baron de), de l'Académie française — ✻ Histoire de Jeanne d'Arc. *Paris, Didier,* 1859, in-12 de 276 pp., 1 fig. sur bois, représentant Jeanne sur les remparts, la main droite appuyée sur son casque empanaché.

— Réimpressions identiques, 1865, 1867, 1868, 1872. Vente de Latour, dem. maroq. grenat (3 fr.).

C'est une des meilleures histoires de Jeanne d'Arc, elle est extraite de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* (1re édit. *Ladvocat*, 1824-1876, 14 vol. in-8, 8 livraisons de gravures, cartes, portraits, plusieurs relatives à Jeanne d'Arc. — 5e édit. *Bruxelles*, 1835-36, 10 vol. in-8 avec les notes du baron de *Reiffenberg*. — 6e édit. *Paris, Dufey*, 1837-38, 12 vol. in-8 avec figures. — 7e édit. *Paris, Lenormand et Garnier*, 1854, 12 vol. in-8. — 8e édit. *Paris, Garnier*, 1858, 8 vol. in-12 avec 104 grav. sur bois et 16 cartes).

Ce tirage à part est plus complet toutefois. Les 40 dernières pages racontent les fêtes du 8 mai 1856 à Orléans pour l'inauguration de la statue par Foyatier, et reproduisent en majeure partie le panégyrique de Monseigneur Dupanloup. La préface de

cette édition est dédiée aux sociétés chrétiennes d'ouvriers de Paris.

Barbier (Jules). Jeanne d'Arc, cantate, musique de Gaston Serpette. *Paris, Heugel.*

Sorte de prélude à l'opéra de Gounod. Le ms. en est à la Bibl. du Conservatoire de Paris. La dernière partie seule en a été éditée par Heugel; elle fut reproduite aussi à la fin du Wallon illustré.

— Jeanne d'Arc, drame en cinq actes et en vers. *Paris, Michel Lévy,* 1869, in-12, portrait. Vente Latour, demi-vélin (3 fr. 50).

Ce drame fut représenté à la Gaîté le 8 novembre 1873. Le rôle de Jeanne était rempli par Mme Lia Félix. C'est le drame sur ce sujet qui a obtenu le plus de succès. Il fut mis en musique par Gounod, et réédité considérablement augmenté.

— Réimpression ... avec chœurs, musique de Ch. Gounod. *Paris, Michel-Levy,* 1874, in-12 de 194 pp.

Il y a à la même date deux éditions, la dernière *conforme à la représentation.* Prix 2 fr.

Barbier (Mme C.). — Histoire de Jeanne d'Arc, l'héroïne de Vaucouleurs. *Limoges, Ardant frères,* 1862, in-12 (Prix 1 fr.).

Barbier-Vémars. — *Dans son *Hermès romanus* avec une notice de Marc Bruère sur la Pucelle. 1818, 6 vol. in-12 (val. 10 fr.).

Barbot-Duplessis. — Voyez *suprà*, *A la mémoire de Jeanne d'Arc.*

Barrois (Etienne). — Voyez *infra. Histoire du mémorable siège...*

Barthélemy (Anatole de). — *Dans ses *Recherches sur la noblesse maternelle* (*Paris*, *Aubry*, 1861, in-8, prix 1fr. 50).

S'occupe de la noblesse des descendants de Pierre d'Arc, en ce

qui concerne la descendance féminine, ses conclusions prêtent fort à la critique.

Voir aussi sur ce sujet, par le même auteur, une notice dans la *Biblioth. de l'école des Chartes*, 5e série, t. II.

BARTHÉLEMY (Ed. de) et René KERVILER. — Un Tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc. Lettres inédites de Conrart, de Mlle de Scudéry et de Mlle du Moulin. *Paris, Alphonse Picard*, 1878, in-8 de XI et 95 pp., pap. vergé, titre rouge et noir.

Recueil de quatorze lettres inédites relatives à la chasteté de Jeanne, discussion dans laquelle Mlle de Scudéry, avocat de la Pucelle, gagne sa cause. Ces lettres ont été trouvées à la Biblioth. de Leyde, où elles font partie du fonds de Rivet.

BARTHÉLEMY (l'abbé J.), natif de Beauregard en Franche-Comté, chanoine de Reims et de Périgueux; des Académies d'Orléans, de Reims, de Nancy, de Besançon; de la Soc. archéol. de l'Orléanais, etc. — Histoire de Jeanne d'Arc d'après les chroniques contemporaines, les recherches des modernes et plusieurs documents nouveaux, suivie de près de 1,200 articles indiquant tout ce qui a été publié sur cette héroïne. Ornée de gravures. *Paris, Aubry, Dile-Roupe, Sagnier et Bray*, 1847, 2 vol. in-8 de 3 ff. 528 et 536 pp. (Valeur 10 fr.).

— La même édition avec une couverture au millésime de 1854, identique sauf les gravures qui s'y trouvent rarement.

L'histoire est meilleure que la bibliographie, celle-ci étant pleine de fautes d'impression.

— Mission divine de Jeanne d'Arc prouvée par ses triomphes et son martyre. Panégyrique prononcé à la fête du 8 mai 1850 et 1853. (Imprimé par les soins de la ville d'Orléans). *Orléans, Alex. Jacob*, 1853, in-8 de 72 pp. (Val. 1 fr. 50); qq. exemplaires identiques portent : tiré aux frais de l'auteur.

BASIN (Thomas), évêque de Lisieux au XVe siècle. — ✻ His-

toire des règnes de Charles VII et Louis XI par Thomas Basin, jusqu'ici attribuée à Amelgard, rendue à son véritable auteur et publiée pour la première fois avec les autres ouvrages historiques du même écrivain, par J. Quicherat. *Paris, J. Renouard*, 1855-59, 4 vol. in-8 (prix 36 fr.).

Déjà Quicherat dans le tome IV de ses *Procès*, p. 350, en avait donné un extrait d'après le ms. n° 1832 du Vatican. La Biblioth. nationale renferme aussi sous le n° 5962 un ms. in-fol. maroq. rouge, aux armes de Colbert, intitulé : *de rebus gestis Caroli VII francorum regis, historiarium libri VII.* Cet ouvrage avait été attribué jusqu'en 1845 à Amelgard. Le témoignage de Basin a une incontestable valeur. Après avoir été attaché jusqu'en 1449, aux Anglais, l'évêque de Lisieux fut chargé par Charles VII de relever les irrégularités commises par Vauchon, dans le procès de condamnation, et il rendit toujours pleine justice à la Pucelle.

Baudot de Juilly (Nicolas). — Voyez 1° *Histoire de Charles VII* et 2° *Lussan* (Mlle de).

Baunard (l'abbé), chanoine honoraire, docteur ès lettres et en théologie. — Jeanne d'Arc et la délivrance d'Orléans. Discours prononcé dans la cathédrale d'Orléans, en la fête du 8 mai 1868. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, impr. E. Chenu*, 1868, gr. in-8 de 32 pp.

— Réimpression : *Paris, Poussielgue, Orléans, Blanchard, (impr. G. Jacob)*, 1868, in-8 de 31 pp. (1 fr.).

Bavoux (Evariste). — La colonne Vendôme et Jeanne d'Arc. *Paris*, 1874, pet. in-8 (prix 50 c.).

Beaucourt (G. du Fresne marquis de). — Le règne de Charles VII d'après M. Henri Martin et d'après les sources contemporaines. *Paris, Durand*, 1856, in-8 de 115 pp. (prix 3 fr.).

— Un dernier mot à M. Henri Martin. *Paris, Durand*, 1857, in-8 de 60 pp. (prix 2 fr.).

Cet opuscule fut publié pour répondre à un article d'Henri Martin paru dans la *Revue de Paris*, 15 sept. 1856, intitulé : *des récentes critiques sur J. d'Arc.*

— Charles VII et Louis XI d'après Thomas Basin. *Paris, Durand,* 1860, in-8, tiré à 70 exempl. (prix 3 fr.).

Est le compte rendu de l'ouvrage de Quicherat (voyez *suprà Basin*), tirage à part d'un article du *Correspondant* de 1859.

— Charles VII et Agnès Sorel, l'influence politique d'Agnès. *Paris, Palmé,* 1866, gr. in-8 de 23 p. (prix 2 fr). *Tiré à* 50 *ex.*

Extrait de la *Revue des questions historiques* 1866.

— Une nouvelle histoire de Charles VII, compte rendu de l'ouvrage de M. Vallet de Viriville, 1862-1865. *Paris, Imprim. de Divry* (1866), in-8.

Extrait de la *Revue bibliographique*, 1866.

— Jeanne d'Arc trahie par Charles VII. *Le Mans, Imprim. de Monnoyer* (1867), gr. in-8 de 6 pp.

Extrait de la *Revue des questions historiques*, 1 janvier 1867.

— Jeanne d'Arc et sa mission d'après son dernier historien. *Paris, V. Palmé,* 1868, in-8 de 36 pp.

Extrait de la *Revue des questions historiques*, 1 octobre 1867. Ces notices, qui présentent toutes de la valeur, sont épuisées.

— * Histoire de Charles VII. *Paris, Société Bibliographique M. Tardieu,* 1882, 3 vol. in-8 (tome I. *Le Dauphin,* LXXXVII et 480 p. ; t. II. *Le Roi de Bourges,* 1422-1435, de 666 p. ; t. III. *Le Réveil du roi,* 544 p.

Le tome II est presque en entier consacré à J. d'Arc, ; inspiré des meilleures intentions, M. de Beaucourt cherche à laver Charles VII du reproche d'avoir abandonné Jeanne, de ne pas l'avoir arrachée des mains anglaises.

Voir *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1886, p. 120, compte rendu par Léon Lecestre.

BEAUREPAIRE (Charles de Robillard de), archiviste de la Seine-Inférieure, correspondant du ministère. — Mé-

moire sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc, accompagné d'un plan de la place du vieux marché de 1525 et de la gravure d'Israël Silvestre représentant l'ancienne fontaine de la Pucelle. *Rouen, Lebrument,* 1867, in-8 (prix 2 fr.).

— Le même, 1868.

— Recherches sur les procès de condamnation de Jeanne d'Arc. *Rouen, Lebrument,* 1869, in-8 de 128 p. (prix 2 fr. 50).

Beaussire. — Histoire de Jeanne d'Arc. *Plancy (Aube),* 1852, in-12.

Beauvais, de l'Oratoire, profess. au collège de Dijon. — Ode aux habitants d'Orléans pour les engager à rétablir le monument de la Pucelle. *Orléans, Couret de Villeneuve,* 1758, in-12 de 8 p.

Beauvais de Préaux. — Monument de la Pucelle, départ. du Loiret, district d'Orléans, pet. in-4 de 4 pp. (prix 75 c.).

C'est la description et l'historique du monument de l'ancien pont, extrait des

— Essais historiques sur Orléans ou description..... *Orléans, Couret de Villeneuve,* 1778, petit in-8 de xii et 210 p.

— Le même. *Paris, Nyon.*

Cet ouvrage contient quelques détails sur la Pucelle, un plan gravé de la ville, et un très joli frontispice : « *Portrait gravé par N. Lemire sur un ancien tableau de l'hôtel de ville d'Orléans et présenté à M. de Cypierre intendant d'Orléans par Couret de Villeneuve.* » Ce volume n'est d'ailleurs que la réimpression de l'ouvrage de Polluche : *Description de la ville et des environs d'Orléans avec des remarques historiques.* (Orléans, Rouzeau, 1736, in-8 de iv et 88 p.) avec qq. observations et précédé d'une notice sur Polluche.

BECKMANN. — Forschungen ueber die quellenzur geschichte der Jungfrau von Orléans. *Paterborn*, 1872.

BELLAMY prêtre. — Gloire de Jeanne d'Arc, Jeanne de Montmorency, Louise d'Orléans, Zenaïde Bonaparte, et de beaucoup d'autres serviteurs et servantes de Dieu. *Paris*, 1856, in-8 de 16 pp. (prix 1 fr.).

BELLAY-LANGEY (du)

* révoque en doute le caractère de la mission de Jeanne, la regardant comme stratagème, dans le livre second de sa *Discipline militaire*. (*Paris*, 1556 et *Lyon*, 1592, in-8, au folio 223.)

BERLAND (l'abbé J.), chanoine honoraire, curé de N. Dame-des-Aydes d'Orléans, puis de Beaugency. — Eloge de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1845. *Orléans, Gatineau*, 1845, in-8 de 30 p. (prix 1 fr.).

BERN (Jules de) — * Influence des femmes sur les destinées de la France. *Paris*, 1867, in-8 (prix 2 fr. 50).

BERNARD (l'abbé) aumônier de l'Ecole normale supérieure, chanoine honoraire d'Orléans et d'Autun. — Dieu et la France. Panégyrique de Jeanne d'Arc prêché le 8 mai 1875. *Orléans, Herluison*, 1875, in-8 de 32 p. (prix 1 fr.). (25 ex. sur gr. pap. 2 fr.)

BERNET (l'abbé J.), premier aumônier de la maison royale, chanoine honoraire de Saint-Denis. Plus tard évêque de La Rochelle, puis archevêque d'Aix. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1817.... *Orléans, impr. Rouzeau-Montaut*, 1817, in-8 de 45 pp. (1 fr.).

BERNHOLD (Jean-Godefroy), professeur à Altorf, 1720-1766. — Johanna die Heldinn von Orléans. *Nüremberg*, 1752, in-8.

BEROALDE DE VERVILLE (François). — La || Pvcelle || d'Orléans || restitvee par || Beroalde de Verville || sous le sujet de cette magnanime pv || celle est representee une fille || vaillante, chaste, scauante et || belle. *A Tours par*

Sebastien Molin, libraire im || primeur, demeurãt en la grãd'rüe || 1599. Pet. in-12 de VI ff. prél. non chiff. et 317 ff. numérot., plus 1 f. de vers à la louange de la Pucelle et le privilège daté de 1596.

On trouve qq. exempl. qui portent : *Paris, Math. Guillemot*, 1599, mais c'est la même édition.

Vente Veinant (1860) 36 fr. C'est un roman médiocre dedié à la maréchale de la Chastre.

Berriat Saint-Prix, professeur à la faculté de droit de Paris, membre de l'Institut. — Jeanne d'Arc ou coup d'œil sur les révolutions de France au temps de Charles VI et de Charles VII et surtout de la Pucelle d'Orléans, avec un itinéraire exact des expéditions de Jeanne d'Arc, son portrait, deux cartes, l'une du siège d'Orléans, l'autre du théâtre de la guerre, plusieurs pièces justificatives inédites et des tables alphabétiques et chronologiques. *Paris, Pillet*, 1817, in-8 de 368 p. pap. vergé, deux cartes et un portrait gravé au trait, Jeanne à mi-corps, corsage ouvert et lacé, chapeau à plumes, son épée nue dans la main gauche.

Prix 6 fr. Vente de Latour, demi-maroq. vert têt. dor. 5 fr.

Les notes et pièces justificatives sont plus importantes que le texte qui n'occupe que 96 p. Une partie de ces pièces avait déjà été publiée dans le *Magasin encyclopédique*, 1802, t. I. p. 179 : « *Notice d'un ms. original de la biblioth. de Grenoble, contenant les poésies d'Astésan etc..... lue le 22 mars* 1800 *à l'Académ. de Grenoble.* » Voir le compte rendu du *Journal des savants*, novembre 1817.

Berthier (Le R. P.). — Discours et dissertations sur la Pucelle. *Paris, Simon et Montalent* (1747) in-4 de 70 pp.

Extrait du tome XVI de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, aux pp. 449 à 519. Vente Herluison, 1875, 15 fr.

Besson (Mgr.), évêque de Nîmes. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1880.... *Orléans*, 1880.

— Le même, deuxième édition. *Orléans, Herluison*, 1880, in-8 de 31 pp. (1 fr.).

Beuret (Pierre-Joseph-Napoléon). — Canonisation de Jeanne d'Arc. *Charleville, A. Pouillard* (1855), in-4.

Bignan. — Jeanne d'Arc ou l'interrogatoire.

Extrait des *Annales romantiques* de 1832, qui contient de très beaux passages.

Bigot (Mlle Stéphanie) 1816-1861. — Jeanne d'Arc, poëme en huit chants. *La Rochelle, Boutet*, 1846, in-12 (prix 3 fr.).

Bimbenet (Eug.), greffier en chef de la cour d'Orléans, de la Société archéologique de l'Orléanais. — Le 8 mai à Orléans depuis le Consulat jusqu'à nos jours. In-8 de 37 pp. (prix 2 fr.).

Extrait de la *Revue Orléanaise*, 1848, p. 121 à 158.

Blaze de Bury (Henri). — Jeanne d'Arc dans la littérature. Poësie et vérité. *Revue des deux mondes*, 1 juin 1885, p. 584-618.

Blier (Paul). — Jeanne Darc, poëme dramatique. *Paris, Plon*, 1878, in-18 de 320 pp. (prix 3 fr. 50).

Drame en vers injouable, inspiré de l'histoire d'Henri Martin, se compose d'un prologue et de 14 tableaux divisés en trois actes. Vente de Latour demi-chag. vert, 3 fr.

Blin (Th.). — Jeanne d'Arc, conférence donnée à Auxerre le 6 mars 1865. *Auxerre, impr. de Gallot* (1865), in-16.

La couverture sert de titre.

Blocquel (Simon), voyez Monblis.

Blossac (Edouard de). — Jeanne d'Arc, chronique de France, lue en partie à la soirée littéraire pour la statue de Bernard Palissy. *La Rochelle, impr. de Mme Trouineau*, 1866, in-8 (prix 1 fr.).

Blossac (Mme Clémence). — Histoire de Jeanne d'Arc.

Paris, *Bernardin Béchet* (1875), in-8, qq. ex. sur pap. de Hollande.

Un de ces ex. a été payé à la vente de Latour, cart. 3 fr.

Boethius (Hector), historiographe d'Ecosse à la fin du xve siècle, au livre XVI de son *Histoire d'Ecosse*, admet la source divine de la mission de Jeanne.

Lenglet-Dufresnoy, tome III, en donne un extrait.

Boismont (A. Brierre de). — * De l'hallucination historique ou étude médicopsychologique sur les voix et les révélations de Jeanne d'Arc (1861), et aussi dans son *Traité des hallucinations*, 1862, chap. XI.

Bollyman (Henri). — Jeanne d'Arc, quadrille historique et militaire, composé et dédié à Mlle Louise Martin. *Paris*, *Aug. Lauzeau*, 398, r. St-Honoré (1847).

Frontispice représentant la Pucelle.

Bonnechose (Emile de). — Dans son *Histoire d'Angleterre*, ouvrage couronné par l'Académie française. (Voy. 2e édit. *Paris*, *Didier*, 1862, t. II, p. 109 à 181.)

Bonvalot (Ant.-Francois), profess. au coll. Charlemagne. — Jeanne d'Arc, poème en dix chants. *Paris*, *Paulin*, 1837, in-12 de 184 p.

Prix 2 fr. 50. Vente Latour, demi-maroq. 3 fr.

Boré (Léon). — Voyez Goerres.

Bossard (l'abbé Eugène), docteur ès lettres, et René de Maulde, ancien élève de l'Ecole des Chartes. — * Gilles de Rais, maréchal de France dit Barbe-Bleue (1404-1440), d'après les documents inédits, deuxième édition. *Paris*, *Champion*, 1886, gr. in-8 de xix-426 et clxviii pp. avec une eau-forte (prix 10 fr., val. 6).

L'abbé Bossard avait déjà publié la majeure partie de ce travail, l'année précédente, comme thèse de doctorat, qu'il passa à Poitiers. Cette seconde édit. a de plus les 168 pp. de documents réunis par M. de Maulde. Nous citons cet ouvrage, quoiqu'il parle peu de

Jeanne, parce que de Rais se trouva à l'armée avec la Pucelle, il fut nommé maréchal au sacre même de Reims; cette étude contribue à l'étude des mœurs bizarres et des caractères du xve s.

Boucher de Molandon, de la Soc. archéolog. et histor. de l'Orléanais, membre du comité des travaux historiques, chev. de la Lég. d'honn., off. de l'Inst. publ. — Notes sur Guillaume Giraut, notaire au Châtelet d'Orléans, sur la levée du siège inscrite de sa main sur son registre des minutes le 9 mai 1429 avec fac-simile. *Orléans, A. Jacob*, 1858, in-8 (prix 1 fr. 25).

Extrait du tome IV des *Mémoires de la Soc. archéol. de l'Orléanais*. Voy. aussi *Giraut*.

— Etude sur une bastille anglaise du xve siècle, retrouvée en la commune de Fleury avec une carte du siège de 1428-1429. *Orléans, A. Jacob*, 1858, in-8 (prix 1 fr. 50).

Extrait du tome IV des mêmes *Mémoires*.

— Première expédition de Jeanne d'Arc, le ravitaillement d'Orléans, nouveaux documents, plan du siège et de l'expédition. *Orléans, Herluison*, 1874, gr. in-8 de 112 pp. 1 f. de plan (prix 3 fr. 50).

Extrait des *Mémoires* de la même Société, année 1874. Cette étude originale et approfondie du siège, qui complète celles de Jollois et de Mantellier sur le même sujet, avait déjà été publiée dans le tome II des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans*.

— La famille de Jeanne d'Arc dans l'Orléanais, d'après des titres authentiques récemment découverts. *Orléans, Herluison*, 1878, gr. in-8 de 166 pp. avec 3 tableaux généalogiques (prix 5 fr.).

— La délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai, chronique anonyme du xve siècle récemment retrouvée au Vatican et à St-Pétersbourg. Jean Mascon docteur et chanoine de l'Eglise d'Orléans et MM. de

Laverdy et J. Quicherat. *Orléans*, *Herluison*, 1883, in-8 de 108 pp. (prix 2 fr. 50).

Extrait du tome XVIII (1884) des *Mémoires de la Soc. historiq. de l'Orléanais* où il occupe les p. 241 à 346.

Déjà un extrait du ms. de Jean de Mascon avait été publié en 1847 par André Salmon dans le t. III de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes* 2e serie, p. 500-509, et reproduit deux ans après par Quicherat, t. V.

— La maison de Jeanne d'Arc à Domrémy et Nicolas Gérardin son dernier possesseur. Tableau de M. de Cypierre donné au musée d'Orléans par Mme l'amirale comtesse de Maussion de Candé née de Bizemont. Notice historique. *Orléans*, *Herluison*, 1884, in-8 de 15 pp.

Extrait du *Bulletin de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, t. VIII (1883) p. 95-105.

— Jacques d'Arc père de la Pucelle, sa notabilité personnelle, d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts. *Orléans*, *Herluison*, 1885, in-8 de 26 pp.

Extrait du tome XX des *Mémoires* de ladite Société (1885), p. 301-327. Travail lu en Sorbonne à la réunion annuelle des Sociét. sav., réunion à la suite de laquelle M. de Molandon fut décoré.

— Jeanne d'Arc et sa mission, nouveaux documents, nouvelles études. *Orléans*, *Herluison*, 1886, in-8 (sous presse).

Extrait des *Mémoires* de 1886. Voir sur ce sujet *infrà* une étude de *Delisle* (Leopold).

Ces notices de M. Boucher de Molandon sont toutes importantes.

Bougaud (l'abbé Em.), vicaire général d'Orléans. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé le 8 mai 1865, 436e anniversaire de la délivrance de la ville. Imprimé par les soins de la ville. *Orléans*, *impr. de Chenu, Gatineau*, 1865, in-8 de 38 pp.

— Le même (mais non imprimé par les soins de la ville). *Orléans, imprim. de J. Jacob*, 1865, in-8 de 49 pp. (prix 1 fr.).

Boulainvilliers (Perceval de), sénéchal de Berry, conseiller et chambellan de Charles VII, écrivit au duc de Milan une lettre relative à la Pucelle, dans laquelle il donne des détails curieux sur son enfance à Domrémy, sur la prédiction de sa venue.

Elle fut publiée, d'après un ms. de la Chartreuse de Moelk, dans le *Codex historico-diplomaticus* faisant suite au *Thesaurus anecdotorum* de Pez (III, p. 237). M. Voigt en publia une traduction allemande (*Gazette littéraire de Leipsick*, 3 juin 1820). Buchon, dans son *Panthéon littéraire* (vol. Mathieu de Coucy), traduisit en français cette traduction allemande. Ces deux auteurs appellent Boulainvilliers *Bouloumarck*. Quicherat, t. V, donne le texte latin, ainsi que A. de Latour à la suite de son édition d'*Astésan*.

Bouquet (F.), professeur au lycée de Rouen. — Faut-il écrire Jeanne Darc ou Jeanne d'Arc? *Rouen* (1865), in-8. (prix 1 fr. 50).

Conclut pour la première opinion.

— Jeanne Darc au château de Rouen. Etude historique. *Rouen, A. Durand*, 1866, gr. in-8, avec 5 pl. (prix 4 fr.).

Extrait de la *Revue de Normandie*.

— Nouveaux documents sur Charles VII et Jeanne Darc fournis par M. J. Quicherat, et publiés par le Comité de souscription pour le rachat de la tour de Jeanne Darc et l'érection d'un monument en son honneur. *Rouen, imp. Cagnard*, 1866, in-8, la couverture sert de titre.

Extrait de la *Revue de Normandie*.

— Notice historique et archéologique sur le donjon du château de Philipe-Auguste bâti à Rouen en 1205, aujour-

d'hui tour Jeanne Darc. *Rouen*, 1877, in-8 de 83 p. (prix 2 fr. 50).

Bourbon-Lignières (Comte de). — * Etude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie. *Paris, Société Bibliograph.*, 1875, in-8 de v et 337 p.

Prix 5 fr., vente de Latour, demi-maroq. bl., 4 fr. Réfutation de Villiaumé, Lingard, H. Martin, Vallet, etc.

Bourgaut, curé de Domrémy. — * Guide et souvenirs du pélerin à Domrémy. *Nancy, Berger-Levrault*, 1878, in-12.

Bousson de Mairet (Em.), officier de l'Université. — Jeanne d'Arc et Dunois, dialogue, dans le *Testament du diable suivi d'autres poésies* (*Paris*, 1822).

— Jeanne d'Arc, tragédie en 5 actes et en vers. *Poligny, Mareschal*, 1860, in-8.

Ne fut jamais jouée.

Bouteiller (E. de), ancien député de Metz, et G. de Braux, de la Soc. archéol. de l'Orléanais. — * La famille de Jeanne d'Arc, documents inédits, généalogie, lettres de J. Hordal et de Ch. du Lys, publiées pour la première fois. *Paris, Claudin*, 1878, in-8 de iv et 293 p.

Culs-de-lampe, blasons, etc., titre rouge et noir. Deux gravures libres, l'une, réduction du titre de l'ouvrage de Hordal, gravé par L. Gaultier, 1612 ; l'autre, les armes de la Pucelle d'après le cuivre original resté inédit. Pap. vergé, 12 fr.

Le même, grand pap., frontispice tiré en quadruples épreuves, plus une épreuve sur la planche originale du titre de l'ouvrage de Hordal, 1612 (prix 24 fr.), qq. ex. sur Japon.

Cet ouvrage a été complété par un second vol. intitulé :

— Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc, enquêtes inédites, généalogies. *Paris, Claudin, Orléans, Herluison*, 1879, in-8 de xxxvi et 128 p.

Aussi luxueux que le vol. précédent, pap. vergé 5 fr., Hollande 10 fr.

Voir sur le même sujet un article anonyme publié dans le t. IX de la *Revue de Champagne et de Brie* (*Arcis-sur-Aube*, *L. Frémont*, direct.) 1er semestre 1881, p. 447.

Dans la même Revue, t. XII, 1er sem. 1882, p. 506, un article de E. Voillard ; et p. 508-513, un autre de M. Ath. Renard.

— Notes iconographiques sur Jeanne d'Arc. *Paris, Claudin, Orléans, Herluison*; 1879, in-8 de 40 p. avec 3 fig. gravées sur bois.

Pap. vergé 2 fr. 50, grand pap. 5 fr.

Voyez aussi *infrà Vigneulles*.

Bouvier (Jacques le), hérault du roi de France et roi d'armes en Berry. — A été à l'armée avec J. d'Arc, entre le sacre de Reims et sa prise à Compiègne, il raconte cette période où il a été acteur, dans sa *Chronique du Berri*. Denis Godefroy l'a publiée en 1661, dans son *Histoire de Charles VII*. Quicherat, dans son t. IV, a reproduit ce qui était relatif à la Pucelle, corrigeant le texte de Godefroy à l'aide des manuscrits de la Bibl. nationale, n° 137 de Notre-Dame, 435 de la Sorbonne.

Bouys (Théodore). — *Nouvelles considérations puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme sur les oracles, les sybilles et les prophètes. *Paris, Desenne*, 1806, in-8 (prix 6 fr.).

Les p. 160 à 238 sont consacrées à Jeanne d'Arc.

Bradi (Comtesse de). — Jeanne d'Arc. *Paris, lithogr. de Senefelder*, 1825, in-4 de 4 pp. pap. vergé avec une figure. (1 fr.).

Récit en vers.

Brès (J.-P.), physicien et littérateur d'Issoire, 1765-1827. — L'héroïne du xve siècle, *Paris. Léopold Collin*, 1808, 4 tomes in-12 (prix 8 fr.).

Bresson (Eugène), de Nîmes. — L'orléade, poème épique en quatorze chants. *Paris, Depelafol*, 1838, in-8 de 456 p. (prix 7 fr. 50).

Buchez. — Jeanne d'Arc, article biographique. *Paris, rue neuve de l'université*, 6, 1858, pet. in-4 de 4 p. à 2 col.

Extrait de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, tome XIX, p. 670 à 674.

Buchon (J. Alexandre). — ✻ Chronique et procès de la Pucelle d'Orléans, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Orléans, accompagné d'une dissertation de l'abbé Dubois. *Paris, Verdière*, 1827, in-8 de LXI et 413 p.

Cette chronique anonyme provient d'un manuscrit in-4 de la bibliothèque d'Orléans, n° 411, portant pour titre : *Conpilation abregée des grandes et générales chroniques*, et datant du XVIe siècle.

Ce manuscrit comprend : 1° une histoire abrégée de la Pucelle jusqu'au sacre ; 2° préliminaires du procès ; 3° minute française de condamnation ; 4° information postérieure au procès ; 5° abrégé du procès de revision.

Buchon y a joint : une dissertation de l'abbé Dubois, relative à la minute française du procès ; la chronique de Monstrelet d'après Godefroy ; la lettre de Guy de Laval ; enfin des lettres patentes et autres pièces relatives à la Pucelle.

Cet ouvrage a été réimprimé par Buchon dans son Panthéon littéraire, avec de notables augmentations sous ce titre :

— ✻ Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France avec notes et notices... Mathieu de Coussy, Jean de Troyes, chronique du comte de Richemont, chronique anonyme de la Pucelle, interrogatoires sur la Pucelle. Divers documents sur la Pucelle, etc... Perceval de Bouloumark (Boulainvilliers), Martial d'Auvergne, Christine de Pisan, Perre de Fénin, etc... *Paris, A. Desrez*, 1838, gr. in-8 de XXXVIII et 740 pp.

Vente de Latour, demi-vél. 9 fr. 50.

— La même édition, avec une nouvelle feuille de titre et un faux-titre. *Orléans, Herluison*, 1875 (val. 4 fr.).

Ce vol. tout entier consacré à J. d'Arc, est dédié à la princesse Marie d'Orléans. Il a perdu beaucoup de son importance par la publication de la collection des documents de Michaud et Poujoulat, et surtout par celle des *Procès* de Quicherat.

Buerger (Christian-Am.). — Dissertatio de Puella Aurelianensi. *Schneeberg*, 1686, in-4.

Buzonnière (N. de). — Etude sur le poème de J. d'Arc de Robert Southey. *Orléans, Herluison*, 1872, in-8 (prix 2 fr.).

Cabuchet (Toussaint). — La légende de Jeanne d'Arc suivie des faits et gestes de Renard, et des amours des anges ; poème traduit de l'anglais de Thomas Moore. *Paris, Bray*, 1857, in-12 de 142 pp. dont 114 pour le poème de J. d'Arc. Portrait gravé s. bois (val. 1 fr. 25).

Cagny (Perceval de), écuyer du duc d'Alençon au xvie s. — Le plus complet, le mieux instruit, le plus sincère des chroniqueurs de la Pucelle ; son témoignage a une grande valeur, puisqu'il resta longtemps auprès de Jeanne, qu'il fut témoin et acteur dans cette épopée. Il parle de la Pucelle dans sa *Chroniqne des ducs d'Alençon*. Ms. tome 48 (fonds Duchesne) à la Bibl. nationale fol. 86-95. Ce qui intéresse notre sujet en a été extrait par Quicherat qui l'a publié d'abord dans la *Biblioth. de l'Ecole dcs Chartes* (t. I, 2e série, p. 143); et ensuite au commencement du tome IV de ses *Procès*.

Calmet (dom). — * Parle de Jeanne dans le tome Ier de sa *Notice de Lorraine* (*Nancy, Beaurain*, 1756, 2 v. in-fol.)

Capefigue. — * Agnès Sorel et la chevalerie dans la collection des Reines de la main gauche.

Analysé par de Beaucourt dans la *Correspondance littéraire* (10 décembre 1860 : *un roman sur Agnès Sorel*).

CANTU (César). — * Dans son *Histoire universelle traduite de l'italien* par Eugène Aroux, parue en 1848 ; 3e édit. revue par Armand Lacombe (*Firmin-Didot*, 1867, 19 vol. in-8), au tome XII, pp. 196-207.

CAQUOT (C. M.). — L'exilé, élégies nationales, suivies du siège d'Orléans, poème. *Paris*, *Mme Huet*, 1820, in-8 de 40 p. (prix 1 fr. 50).

CARNÉ (Louis de). — Jeanne d'Arc et sa mission d'après les pièces nouvelles de son procès. *Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. 1856, p. 310-348.

A pour but d'empêcher « qu'on ne fasse d'une humble bergère catholique un apôtre du progrès. »

CARTE (Thomas). —* *General history of England* (Londres, 1748, in-fol. t. II, p. 70).

Plein d'erreurs historiques. Il attribue à Jeanne d'avoir coupé elle-même la tête au bandit Franquet d'Arras. Langlet en a donné un extrait.

CAXTON (William), littérateur anglais du xvo s. — *The chronicles of England*, édit. goth. de Westminster, 1480 ; Saint-Albain, 1483 ; Anvers, Gérard de Leew, 1493 ; Westminster, Wynkyn de Worde, 1497, 1502, 1515, 1520, 1528 ; Richard Sinson, 1510 ; Julian Notary, 1504, 1515, etc.. (Edit. de 1528, voy. 7e part. fol. 152). Reproduit par Quicherat, t. IV.

CAZE (Pierre), Sous-préfet de Bergerac. — La mort de Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, tragédie en 5 actes et en vers. (*Libourne*), 1805, in-8. (prix 5 fr.).

— La vérité sur Jeanne d'Arc ou éclaircissement sur son origine. *Paris et Londres*, 1818, 2 vol. in-8 (prix 12 fr.).

— Le même. *Paris*, *Rosa*, 1819, 1 vol. in-8 (prix 5 fr.).

Vente Latour, demi-maroq. 7 fr., Ce dernier ouvrage n'est que le développement des observations critiques et historiques qui suivent la tragédie dans l'ouvrage précédent. Le système sou-

tenu par Caze est des plus extravagants, des plus invraisemblables, quoique intitulé « Vérité... »

Il cherche à prouver que Jeanne était la fille d'Isabeau de Bavière et du duc d'Orléans, l'ouvrage n'a pas de autre but.

Celliez (Mlle Adelaïde), née de Rossi. — Vie de Jeanne d'Arc. *Paris, Gaume frères,* 1841, in-8 de 272 pp. (prix 0 fr. 80).

— Le même sous ce nouveau titre : Histoire de Jeanne d'Arc, martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi. *Tournai, Casterman,* 1854, in-12 (prix 0 fr. 80).

Cerizier (Réné de), jésuite, aumônier du roi Louis XIII, 1609-1662. Ieanne || d'Arc, || ov || l'innocence || affligée. pet. in-8 de 145 pp. S. l. ni date.

La 1re page porte au recto un faux-titre, au verso une gravure au trait. Jeanne au premier plan, armée d'une longue épée, au fond une bataille ; à gauche la scène du bûcher. Histoire romanesque. Ce fascicule est extrait des : Trois estats de l'innocence. *Paris, Camuzat et Lepetit,* 1646, pet. in-8, pp. 157 à 303.

— Les mêmes. *Lyon, Carteron,* 1649 ; *Toulouse,* 1650 ; *Paris,* 1669, in-8 avec grav.

C'est de Jehanne la Pucelle, légende de la fin du xve siècle. S. nom d'auteur (*A. de Puget*). *Paris, Guyot,* 1833, 2 vol. in-8 de vii, 262 et 252 pp.

1 fig. représentant un buste de Jeanne et les « scultures (sic) placés en 1481 sur la porte de la famille d'Arc. »

Histoire moderne écrite en vieux français.

Vente Latour, demi-vél. coins, 5 fr.

Chabannes (Baronne de). — La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc, son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre. *Paris, Plon,* 1874, in-12 de 360 p. (prix 3 fr. 50).

Vente de Latour, demi-maroq. r. 4 fr. 50.

Ouvrage pour la jeunesse. En frontispice portrait de Jeanne d'après Schnetz.

Chambelland (A.-C.). — Les soucis de Jeanne d'Arc, ou

le retour des lys. Scène allégorique mise en action sur le théâtre d'Orléans, le 7 décembre 1815. *Orléans*, 1815, in-8.

CHANSON historique de J. d'Arc. S. n. d'aut. (Complainte). *Chartres*, 1840 ou *Orléans*, 1862. (Voyez *Marchand*).

CHANT pour l'inauguration à Domrémy de la statue de Jeanne d'Arc et d'une école de filles dans sa maison, le 20 septembre 1820. *Commercy*, 1820, in-8.

CHAPELAIN (Jean). — La Pucelle ou la France délivrée, poème héroïque. *Paris*, *Augustin Courbé*, 1656, gr. in-fol.

Belle édition, portrait, fig. planche à chaque chant, culs-de-lampe, lettres ornées, etc.

Le frontispice allégorique représente la Pucelle relevant la France affaissée ; au fond les léopards et les vaisseaux anglais prennent la fuite. Jeanne soutient avec son épée la couronne royale, un ange tient deux fleurs de lis qui avec cette épée et cette couronne reproduisent le blason de Jeanne d'Arc. (Le Wallon illustré donne un fac-simile réduit de ce frontispice.) Les portraits de Chapelain et du duc de Longueville, à qui le poème est dédié, sont gravés par Nanteuil ; les figures qui accompagnent chaque livre sont de Vignon et gravées par Abraham Bosse. Sur ces 13 scènes de la vie de la Pucelle, huit sont imaginaires. Plusieurs de ces gravures ont servi de modèle à des tapisseries, le *musée J. d'Arc* à Orléans en possède plusieurs, elles ont été étudiées et reproduites par Forestié (voyez *infrà* ce nom).

Le gravure seule de cet ouvrage coûta 1,800 livres. Théophile Gautier, dans ses *Grotesques*, dit qu'il fut tiré, en 18 mois, 6 éditions de ce poème qui contient à côté de quelques beaux vers bien des choses grotesques et choquantes. Chapelain y avait travaillé trente ans et avait touché ce durant, du duc de Longueville, en pension cent mille francs. Il fait dire à Jeanne devant ses juges : « La mort m'est égale, car je sais qu'un poète viendra établir par un ouvrage immortel, l'immortalité de ma gloire. » Admirons la modestie du poète qui n'a pas osé se nommer en toutes lettres comme auteur dudit ouvrage immortel. (Prix 18 à 20 fr.).

— Ventes : Méon, 20 fr.; Morel-Vindé, 57 fr.; Bertin, 125 fr.

— Réimpressions et mêmes titres :

1... *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1656.

Petit in-8, frontisp. et fig. de 362 pp. non compris les ff. prél. et la table.

Imprimé par *Jansson d'Amsterdam*; édit. recherchée se joignant à la collection des Elzevier.

Vente Renouard, 1829, vélin, 50 fr. Vente Pichon, 1859 (par Trautz), 210 fr. Vente de Behague, 1880 (Trautz), 250 fr. Vente d'Essertenne, 1881 (Trautz), 245 fr.

2... *Leyden, Jean Sambix*, 1656, gr. in-12.

N'est qu'une contrefaçon mal imprimée.

3... Seconde édition revue et retouchée, 1657, in-12 avec les figures de C. Vignon (val. 12 fr.).

Ce poème a donné lieu à des controverses littéraires nombreuses et à la naissance des opuscules suivants :

— Lettre d'Eraste (Linière) sur le poème de la Pucelle. *Paris, Champdhoury*, 1656, in-4.

— Lettre du sieur du Rivage (Jean de Montigny, évêque de Laon) contenant des observations sur le poème épique de la Pucelle. *Paris, de Sommaville*, 1656, in-4.

— Lettre à Eraste pour répondre à son libelle contre la Pucelle (par Chapelain). *Paris, Courbé*, 1656, in-4.

Chapelain n'avait publié que la moitié de son poème, mais ses douze derniers chants étaient restés inédits. M. Kerviler les a publiés d'après le ms. 15002 de la Bibl. nation. avec une préface, une notice sur Chapelain, et une étude sur le poème. On connaissait plusieurs copies du ms. original de la Nationale. Vente Morel Vindé, 25 fr., in-4; Chardin, 50 fr., in-fol; Walkenaer, 22 fr.

— Les douze derniers chants de la Pucelle, publiés pour la première fois ... par Herluison, précédés d'une préface de l'auteur et d'une étude sur le poème de la Pucelle par Réné Kerviler, lauréat de l'Académie française.

Orléans, *Herluison*, 1882, in-16 de 500 pp. pap. verg., tiré à 279 ex. (prix 10 fr.).

Frontispice gravé.

CHAPELLIER. — Doit-on écrire Jeanne d'Arc ou Jeanne Darc? Quelques mots sur le père de l'héroïne. *Nancy*, *Crépin Leblond*, 1882, in-8 de 6 pp.

Extrait du *Journal de la Soc. d'archéol. lorraine et du musée histor. lorrain*, 1882, p. 75-81, conclut en faveur de la première orthographe.

CHAPON (l'abbé), vicaire de la cathédrale d'Orléans, chanoine honoraire. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le jeudi 8 mai 1884, pour le 455e anniversaire de la délivrance d'Orléans. *Orléans*, *Herluison*, 1884, in-8 de 40 pp. (prix 1 fr.).

— Le même, deuxième édition.

CHARBUY (F.-N.). — Aurelia liberata a Puella vulgo dicta Jeanne d'Arcq. S. nom d'auteur, mais la préface est signée. *Aureliæ*, *typis Couret de Villeneuve*, 1782, in-12 de 65 pp.

Poème latin avec traduction en prose en regard, attribuée à l'abbé de Méré, professeur de rhétorique au collège d'Orléans.

Les 56 premières pages sont Orléans délivré, les 5 suivantes contiennent un cantique à Débora, les 4 dernières une ode sur le nouvel emplacement du monument de la Pucelle qu'on voyait sur l'ancien pont. Vente de Latour, demi-maroq. grenat, 4 fr.

(*A suivre.*)

UN ÉLOGE INÉDIT DES LETTRES DE BALZAC

Connaît-on M. de Lannel qui vivait sous le règne de Louis XIII et qui était, comme on disait alors, un *épistolier?* Connaît-on son contemporain, M. de Saint-Chamas, gentilhomme qui paraît avoir beaucoup goûté les choses de l'esprit? Pour moi, j'avoue humblement que je n'avais jamais entendu parler de ces personnages, quand je transcrivis, dans la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, les charmantes pages du premier. J'adjure mes chers confrères du *Bulletin du Bibliophile* de chercher à réunir ici quelques renseignements sur MM. de Lannel et de Saint-Chamas; j'espère que, plus heureux que moi, ils pourront nous rendre l'état civil des deux admirateurs du grand Balzac. C'est surtout sur M. de Lannel que je voudrais voir se porter la féconde activité de nos plus curieux collaborateurs. C'était, comme on va le voir, un écrivain fort spirituel, se servant très délicatement du langage figuré et se rapprochant, par l'élégance et la pureté de son style, du Balzac des plus beaux jours. Sans doute on trouvera quelque exagération dans les louanges prodiguées au talent épistolaire du *Malherbe de la prose,* par son mystérieux émule, mais l'hyperbole était si familière à Balzac, qu'il fallait bien le payer en sa propre monnaie. J'oserais, d'ailleurs, l'affirmer, quelque loin que soit allé le sieur de Lannel dans la voie des enthousiastes appréciations, il ne déplut certainement pas au futur *Ermite de la Charente* dont la vanité ne se rassasiait jamais des plus flatteuses louanges et pouvait être comparée à celle de cette coquette répondant avec enjouement à quelqu'un qui craignait d'avoir abusé auprès d'elle des compliments excessifs :

Rassurez-vous, Monsieur, vous ne m'en direz jamais assez.

Je veux annoncer ici une bonne nouvelle : un des professeurs les plus distingués de l'université, M. Jules Favre, dont la thèse pour le doctorat ès lettres sur *Olivier de Magny* a eu tant de succès en Sorbonne, d'abord, et ensuite auprès du public lettré, prépare une étude développée sur la vie et les œuvres de Jean-Louis Guez de Balzac. Le zèle, le goût et le talent du jeune professeur me donnent l'assurance que cette étude sur un de nos meilleurs prosateurs ne sera pas moins remarquable et pas moins remarquée que sa thèse sur un de nos plus gracieux poètes.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

A MONSIEUR DE SAINT-CHAMAS

Monsieur, si vous voulez confesser la vérité, vous m'advouerez, je m'assure, que quand vous m'aves envoié les lettres de Monsieur de Balzac (1), vous aves aussi bien perdu l'espérance que le desir de voir les miennes imprimées. Sans doute vous aurès jugé qu'il n'y point d'apparence que j'entre sur les rangs après qu'un autre a emporté le prix que je m'estois proposé. Aussi auriés vous mauvaise grace de faire estat d'une faulxe image de l'éloquence après avoir eu long temps l'éloquence mesme devant les yeux. Neanmoins puisque les coleurs mornes ne blessent point la vue, puisqu'il y a des temps que l'on se prive de celles qui sont eclatantes et puisque l'on s'arreste quelquefois à regarder un nuage aussy bien qu'à contempler le soleil, je ne changeray point le dessein que vous

1. On sait que le premier recueil des lettres de Balzac parut en 1624 (Paris, Toussaint Du Bray, in-8°. La date de cette publication nous donne la date du présent éloge qui a été évidemment provoqué par l'envoi d'un exemplaire de l'édition originale.

m'aves faict prendre de mettre mes lettres en lumière. Si je treuve, quand je vous iray voir, que vous leur ayes donné quelque place parmy vos livres, je seray content quoiqu'elles ne voyent pas tant de pays que celles de cest excellent esprit qui doilt estre aujourdhuy cogneu partout où il y en a de raisonnables. Vous m'escrives que vous seres bien ayse de sçavoir ce qu'il m'en semble. J'aymerois certes autant que vous desirassiez sçavoir si je suis capable d'admirer quelque chose. J'ay souvent pensé à ce qui seroit necessaire à un homme pour estre parfaictement eloquent, mais je n'ay peu en former en mon esprit un si parfaict que celuy cy, en qui je découvre des thrèsors que je ne me pourrois figurer. Cela est en vérité cause que j'ay de la peine à croire que [ce] soit un homme mortel qui nous ayt communiqué tant d'escriptz immortelz ou bien, sy c'en est un, je me persuade que quand il sera mort, l'on dira que l'eloquence françoise est morte avec luy, mais je prevoy que les œuvres qui feront eternellement vivre son nom, fairont aussi mourir celuy de la pluspart de nos escryvains, dont on se soucyra desormais aussy peu que de la lumiere des flambeaux pendant la plus grande clarté du jour. Neantmoins nous devons croire d'un autre cousté que la mémoire de qui que ce soit dont il publiera les louanges dans ses livres ne s'esteindra jamais, et que ceulx qui aspirent à l'immortalité ont plus grand besoing de sa plume que des statues de bronze et d'airain qu'on leur pourroit dresser. Enfin pour vous en parler franchement, j'estime que l'estude des bonnes lettres sera desormais en ce royaume un travail inutile, et les sciences des thresors mesprisables si l'on n'en recompense le prix et la valeur à l'endroit de ce divin personnage. Assurés vous que ceux qui viendront apres vous diront qu'il est né né plus ingrat siècle qui ayt jamais esté, et que ça esté le regne du vice si sa vertu n'est recogneue comme l'un des plus grandz miracles de nostre eage. Voilà l'estime que je fais de Monsr de Balzac, qui m'a donné plus de vanité quand il

a prins la peine de me venir voir, que je n'en eusse eu si le plus grand monarque de la terre me fut venu visiter. Vous avés desiré scavoir quel jugement j'en fais, et quand vous ne l'eussiez point desiré, je n'eusse pas laissé de vous le mander, parce que je croirois me faire tort si je perdois l'occasion de dire du bien d'un homme auquel il suffit de donner des louanges pour en meriter. Neanmoins si j'en souhaitte quelqu'une c'est principalement pour avoir esté si heureux que de vous plaire et vous avoir obligé à croire que je suis, Monsieur, vostre très humble serviteur.

De Lannel (1).

LA BIBLIOTHÈQUE DE MADAME ELISABETH

A MONTREUIL

Le petit domaine de Montreuil, situé à l'entrée de Versailles, du côté de l'avenue de Paris, appartenait au prince de Guéménée, lequel fit, en 1783, une faillite de trente-cinq millions!! Ses créanciers étaient, en majeure partie, des domestiques, des concierges, de petits commerçants qui lui avaient confié leurs épargnes. De telles catastrophes n'étaient pas pour faire idolâtrer la noblesse!

Louis XVI acheta ce domaine, et en fit cadeau à sa sœur au printemps de 1784. Le parc, comprenant neuf arpents, était bordé d'un couvert de tilleuls taillés en voûte, formant une sorte de terrasse, d'où l'on jouissait d'un coup d'œil fort animé sur l'avenue de Paris, sillonnée incessamment d'équipages. Cette terrasse était le seul

1. Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras. Collection Peiresc, registre XLI, tome II, fol. 311. Copie.

côté français du jardin de Montreuil ; le reste était dessiné dans le nouveau style irrégulier ou anglais.

Les Grâces en riant dessinèrent Montreuil,

dit Delille dans son poème des *Jardins*.

Ce qui donnait à cette habitation un charme tout particulier, c'était le double voisinage de ce grand mouvement de l'avenue et du ménage champêtre d'une petite ferme, qu'on entrevoyait à travers les massifs. Du salon on entendait chanter les coqs, beugler les vaches ; on pouvait se croire en pleine campagne, dans un manoir de province. Du côté opposé à l'avenue, le parc dominait les maisonnettes de Montreuil, éparses au milieu des jardins et des cultures.

Cette libéralité de Louis XVI fut plutôt onéreuse pour sa sœur, car elle dépensait beaucoup à Montreuil, non pour son installation qui marchait fort lentement et ne fut jamais terminée, mais pour les pauvres. Toutefois l'arrangement de ses livres fut une de ses premières préoccupations. Au printemps de 1786, elle y employait une grande partie de ses matinées. Elle écrivait à Madame de Raigecourt : « Ma bibliothèque est presque finie ; les tablettes se placent, tu n'imagines pas quel joli effet font les livres. » Et le 15 septembre 1789 : « Montreuil et sa maîtresse se portent comme des cœurs. J'écris du cabinet au bout de l'appartement. Les livres sont établis dans les armoires. C'est véritablement un petit bijou. » Elle n'avait plus longtemps à en jouir ! Le 5 octobre suivant, elle aperçut de la terrasse de son jardin l'avant-garde parisienne débouchant par la route de Sèvres dans l'avenue. Elle quitta ce jour-là Montreuil pour n'y rentrer jamais !

Pourtant elle y pensait encore de temps à autre ; alors que le régime de la surveillance, captivité anticipée, pesait déjà lourdement sur toute la famille royale aux Tuileries. « On ne nous quitte pas plus que l'ombre ne fait le corps,

écrivait Elisabeth à Madame de Bombelles (8 décembre). Elle ajoutait : « je ne mets point de courage à ne point te parler de Montreuil. J'en ai souvent des nouvelles. Ma bibliothèque est presque finie. » Pendant le dernier séjour à Saint-Cloud (1790), Madame Elisabeth faisait venir souvent des livres de Montreuil. Elle écrivait en septembre : « J'ai lu enfin les deux volumes de l'abbé Duguet. Cela entraîne et persuade, tant c'est de la bonne et belle morale, écrite par un homme de talent et convaincu. » Cet ouvrage est celui qui a été reproduit dans la bibliothèque spirituelle de M. de Sacy.

Deux ans plus tard, rien ne pouvait plus venir de Montreuil à la prisonnière du Temple. Après le 10 août, les scellés avaient été mis sur la *maison Elisabeth*, qui fut déclarée, le 9 octobre, propriété Nationale. Le journal de Prud'homme nous apprend, quelques jours après, que « la grosse Elisabeth... n'ayant plus ni aumônier, ni chapelain, à l'exemple de son frère, lit avec exactitude tout son bréviaire, qu'on disait jadis pour eux à grands frais ; elle s'en est procuré un complet en quatre parties. Dernièrement elle fit emplette d'une petite pacotille de livres, pour la valeur de quinze à vingt corsets (assignats de 5 livres). Presque tous ces livres sont de dévotion. » (N° du 20 octobre 1792).

Nous empruntons ces renseignements à la curieuse étude sur Madame Elisabeth de Madame la comtesse d'Armaillé, qui a paru récemment à la librairie académique Perrin (in-12 de 510 pages). Madame d'Armaillé a voulu, non pas remplacer, mais compléter le beau travail de Beauchesne, en réunissant les documents publiés depuis. Elle a fait un heureux usage de la correspondance de Madame Elisabeth avec ses parents et ses amis, surtout avec les deux plus intimes, Mesdames de Raigecourt et de Bombelles, qui, sur ses instances, avaient émigré. Elle n'avait pas voulu les laisser exposées au péril mortel qu'elle-même, par dévouement pour son frère, était décidée à

braver. Ces lettres forment une relation presque quotidienne des événements, depuis le début de la Révolution jusqu'au 10 août. Suivant un critique des plus compétents, « cette correspondance est du caractère le plus naturel, le plus accentué, le plus vif. Tout se succède et court. Il règne et circule dans ces récits comme un rayon venu on ne sait d'où. C'est vu nettement, d'une manière légère comme à vol d'oiseau. Quelqu'un me dit : à vol de colombe. » (Sainte-Beuve.)

Voici l'un des nombreux passages de cette correspondance, qui justifient pleinement cet éloge :

27 *avril* 1790. — « Nous sommes bien mal, et tous les jours nous le sommes un peu plus. Nous laissons tout faire, et ce qu'il y a de pis, c'est que nous persuadons à tout le monde que nous ne sommes pas fâchés de ce qui se passe. On nomme beaucoup M. de La Fayette pour dictateur; car le résultat de ce bel amour pour le roi sera de le déclarer imbécile, et de lui donner un mentor. Ce qui m'afflige de tout cela, c'est que les honnêtes gens se découragent en voyant qu'ils ne sont jamais soutenus, et finiront par nous délaisser... »

L'impression générale qui résulte de cette correspondance, c'est qu'Elisabeth eût fait, dans ces temps difficiles, un meilleur roi que son frère! Elle voyait plus juste et de plus loin, et donna, dans plus d'une circonstance grave, des conseils qu'on eut tort de ne pas suivre.

Outre ces lettres, empruntées pour la plupart à la collection Feuillet de Conches, l'auteur de cette Étude a consulté utilement divers documents manuscrits, les Mémoires de Madame de Tourzel, ceux, devenus rares, de l'abbé Edgeworth de Firmont, que Louis XVI avait connu par sa sœur, etc.

Voici, d'après Madame d'Armaillé, l'indication des premiers écrits qui ont paru sur Madame Elisabeth, et dont les éditions originales sont de plus en plus rares et recherchées :

Eloge funèbre de Madame Elisabeth de France, par M. Ferrand, conseiller au Parlement de Paris. Pet. in-8 de 134 pages. *Ratisbonne*, imprimé chez J.-B. Restermundt, imprimeur du prince évêque, mars 1795. (Très rare.) Ferrand, qui mourut pair de France, était un de ces amis dévoués, mais compromettants, dont Talleyrand disait qu'ils n'avaient rien appris, ni rien oublié. C'est l'auteur de la fameuse métaphore de *la ligne droite* et de *la ligne courbe*, qui eut un si grand et fâcheux retentissement sous la première Restauration.

Après cet Éloge, l'ouvrage le plus ancien sur Madame Elisabeth est la brochure du chevalier de M.... in-8 de 109 pages, *à Londres*, J. de Botte, Gerard Street, Soho, 1796.

Vient ensuite l'*Histoire de Madame Elisabeth*, par Madame Guénard (*Paris*, Lerouge, 1802); ouvrage devenu fort rare. On y trouve de nombreux détails, donnés à l'auteur par des témoins oculaires.

Enfin, il faut citer la *Note historique* sur les procès de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, par M. Chauveau-Lagarde, leur défenseur. *Paris*, Gide et Delaunay, 1816.

B. E.

UN ALMANACH PARISIEN DE L'AN III

La *Revue de la Révolution* (article de M. Lacombe sur les noms des rues de Paris, dans le numéro du 5 avril 1886), nous fournit des détails intéressants sur ce petit volume très curieux et assez rare, qui a dû paraître en septembre 1794, puisqu'il porte la date de l'an III.

Il est intitulé : Almanach indicatif des rues de Paris,

suivant leurs nouvelles dénominations, précédé de l'énumération des quarante-huit sections et de leurs chefs-lieux; d'une idée sommaire des différents comités, du Corps Législatif, des bureaux du Pouvoir exécutif, des autorités constituées, etc. *Prix,* br. avec le plan de Paris enluminé : 3 l. Sans le plan : 1 l. 10 s. *A Paris, chez Janet, rue Jacques, n°* 31.

C'est un volume petit in-12, de LIV-168 pages, plus le plan et 8 feuillets non chiffrés, contenant le calendrier pour l'an III et la liste des fêtes décadaires ; — avec les noms des saints remplacés par des légumes, comme de juste. Les LIV pages préliminaires contiennent la liste des sections, et des indications relatives aux établissements publics, aux ministères, etc., plus complètes et plus précises que celles qu'on trouve dans l'Almanach national de la même époque.

« L'Avis aux lecteurs » est dans le plus pur style de l'époque. Paris passait déjà pour la première ville du monde entier : mais « elle l'est devenue effectivement par le choix qu'en a fait la Convention nationale pour le lieu de ses séances, et la source d'où se répandra partout la lumière des Vertus et de la Raison, à l'aspect de laquelle le fanatisme et la tyrannie rentreront dans le néant, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Combien la postérité bénira les travaux de nos sages législateurs qui, du haut de leur montagne, auront désillé (*sic*) les yeux de tous les peuples, » etc.

L'auteur explique ensuite que le but de son almanach est principalement « d'épargner à ses lecteurs les désagréments inévitables et renaissant à chaque pas, pour qui n'a pu se mettre au fait des différences que la Révolution (si glorieuse *pour* son berceau) n'a cessé d'occasionner depuis son origine, et qui, sans doute, naîtront encore d'elle, jusqu'à son entière perfection; désagréments engendrés par les mutations réitérées de dénominations des chemins et endroits publics dont les premiers noms, trop suscep-

tibles de servir de monuments aux abus de l'Ancien Régime, ont fait place, comme de raison, à des appellations vraiment patriotiques et républicaines. »

Il termine en sollicitant l'indulgence des bons républicains, pour lesquels il a spécialement travaillé.

Vient ensuite la liste des rues par ordre alphabétique. Celles dont les noms ont été changés figurent dans cette liste sous leurs noms nouveaux; ainsi c'est sous celui de Franciade qu'il faut chercher la rue Saint-Denis. Mais à la suite de ce travail, l'auteur a placé quatre tableaux contenant l'indication, aussi par ordre alphabétique, des rues, places, quais et édifices qui ont changé de noms. Nos nouveaux édiles, atteints à leur tour de la monomanie des mutations, pourraient trouver quelques bonnes idées à reprendre dans cette nomenclature; par exemple, le nom de carrefour du *Bonnet-Rouge* au lieu de la Croix-Rouge, des *Francs-Citoyens* au lieu de Francs-Bourgeois, rue *Révolutionnaire* au lieu de rue Princesse, etc. Toutefois ces tableaux sont loin d'être complets. Ainsi l'on n'y trouve pas l'ancien nom, bien certainement rétabli aujourd'hui, de la rue qui portait, en 1794, la dénomination majestueuse de rue de la *Déclaration des droits de l'homme sur la liberté de la presse*, et où était établie, à cette époque, l'imprimerie *des bonnes gens;* — ou plutôt des mauvaises gens, à en juger par ce qu'on y imprimait.

Il y avait alors, entre les nouvelles prescriptions et la coutume, relativement aux noms des rues, une lutte dont on suit aisément la trace dans les almanachs ultérieurs. Ainsi, dans l'Almanach du commerce de la ville de Paris pour l'an VI, rédigé et publié par La Tynna, à côté de quelques dénominations empruntées au nouvel ordre de choses, on trouve beaucoup de rues sous leurs anciens noms, même avec le qualificatif de *Saint*. Il est probable que le rédacteur reçut à ce sujet quelques observations, car dans l'almanach de l'an VII les *Saints* sont supprimés, et l'emploi des nouveaux noms devient plus fréquent.

C'était la suite de la réaction révolutionnaire du 18 fructidor.

On sait que ces almanachs La Tynna forment la tête de collection du *Bottin*, dont ils prirent le nom en 1819, quand Bottin reprit et développa l'œuvre commencée par la Tynna.

X...

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE DE L'ANNAM

Il existe sur l'Annam (Tong-Kin et Cochinchine) un certain nombre d'ouvrages publiés en France dans le XVIIe et le XVIIIe siècles, fort rares pour la plupart, et encore intéressants à lire et utiles à consulter aujourd'hui.

Le premier Français qui ait visité l'Annam en détail est un jésuite, le père P. Alexandre de Rhodes, né à Avignon en 1591, mort en Perse en 1660. C'était non seulement un missionnaire intrépide, mais un intelligent observateur. Pendant les deux séjours qu'il fit dans l'Indo-Chine (de 1624 à 1630, et de 1640 à 1646), il sut se rendre un compte exact de la situation du pays et des mœurs des habitants. Il est aussi le premier Européen qui ait eu une connaissance sérieuse de leur langue, et il a publié un Dictionnaire annamite-latin-portugais, œuvre bien remarquable de patience et d'érudition. Nous donnons l'indication de ses ouvrages sur l'Annam, tous remarquables par leur exactitude, et un caractère de sincérité auquel il n'y a pas à se tromper :

Tunchinensis Historiæ lib. II. *Lugduni*, 1652, in-4. Il

en parut la même année une traduction française qui pourrait bien être l'original. Il en fut fait aussi une version italienne, qui parut en 1665.

Relation de la mort glorieuse de Saint André de Cochinchine, décapité pour la foi, pet. in-8. *Paris,* Cramoisy, 1653.

Relation des progrès de la foi en Cochinchine, pet. in-8. *Paris,* Cramoisy, 1652.

Sommaire de divers voyages et missions apostoliques de 1618 *à* 1653, in-4. *Paris,* Cramoisy, 1653. Livre important et très agréable à lire. Il en a été fait en 1861 une réimpression très incomplète, qui ne dispense nullement de recourir à l'original.

Un autre ouvrage non moins intéressant sur le même sujet, postérieur de très peu d'années à ceux du P. Alexandre de Rhodes est également l'œuvre d'un jésuite, qui avait résidé au Tonkin, de 1658 à 1661. Il est intitulé : *Relation du voyage du P. Joseph Tissanier,* d. L. C. D. J., depuis la France jusqu'au royaume de Tunquin, avec ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette mission durant les années 1658, 1659 et 1660, in-8. *Paris*, Edme Martin, 1663. La description que le P. Tissanier fait du pays et des mœurs des habitants est encore aujourd'hui d'une vérité frappante.

Vient ensuite l'*Histoire des missions de la Chine, Cochinchine, Siam et Tunquin* (in-8, Paris), qui contient les relations très importantes de deux évêques *in partibus*, sortis de la maison nouvellement fondée des missions étrangères, Lamothe-Lambert, évêque de Bérythe, et Pallu, évêque d'Héliopolis. Ce dernier surtout, qui parcourut successivement le Bengale, l'Indo-Chine et les côtes de la Chine, était un homme supérieur, et l'on trouve dans sa correspondance des passages d'une sagacité prophétique. Il avait deviné l'un des premiers l'avenir de la Russie. Dès 1669, il écrivait à Colbert que la nation des *Moskovites*, alors à peine connue en Europe, jouerait un rôle

considérable en Asie, et conseillait de s'allier avec elle pour résister à l'Angleterre et à la Hollande.

Nous citerons encore :

La relation nouvelle et singulière du royaume du Tunquin, qui fait partie des voyages de Tavernier, dont l'édition elzévirienne est justement recherchée ;

Puis, au XVIIIe siècle :

Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de Monseigneur de la Baume, évêque d'Halicarnasse, à la Cochinchine, par Faure, prêtre suisse, in-4. *Venise*, Barrotti, 1746 ;

Et les curieux Mémoires d'un autre missionnaire, l'abbé Saint Phalles, correspondant de Dupleix, et partisan zélé d'un établissement français au Tong-Kin. Ces mémoires furent publiés quelques années après sa mort, par un abbé Richard, sous le titre d'*Histoire naturelle, civile et politique du Tonquin,* 2 vol. in-12. Paris, 1778.

Tous ces ouvrages, ainsi que d'autres documents inédits d'une haute importance, conservés aux archives du ministère de la marine, sont mentionnés dans un savant mémoire de M. Castonnet-Desfosses, qui figure dans le tome II, récemment publié, du *Bulletin* de la société académique indo-chinoise.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

Nous déférons aujourd'hui au désir exprimé par plusieurs abonnés du *Bulletin*, en donnant l'indication des prix auxquels ont été adjugés les articles les plus importants de la vente Techener, au mois de mai dernier.

Nous profitons de cette occasion pour démentir les bruits qui ont couru à propos de cette vente. On a dit,

d'abord, qu'elle comprenait *toute* la réserve de livres précieux amassée depuis plus d'un demi-siècle par MM. Techener père et fils ; — en second lieu, que cette vente était le préliminaire d'une liquidation définitive, d'une cessation d'affaires.

L'un n'est pas plus vrai que l'autre.

1° Cette vente ne comprend qu'une faible partie des richesses de la bibliothèque particulière de M. Techener. Une seconde vente, qui n'épuisera pas encore cette réserve, offrira aux amateurs un ensemble au moins aussi intéressant et aussi varié : elle comprendra de très beaux manuscrits avec miniatures, des gothiques d'une extrême rareté, bon nombre de pièces uniques, un choix spécial de facéties et de poètes du XVIe siècle, le tout dans une condition exceptionnelle, de nombreuses reliures des provenances les plus recherchées.

2° Jamais il n'a été question pour nous de liquidation ni d'abandon des affaires. Nous n'y pensions nullement et, en présence des témoignages de sympathie qui nous arrivent de toutes parts, nous n'avons plus même le droit d'y penser. La maison Techener continue donc ses opérations, en s'efforçant de demeurer fidèle aux traditions de loyauté et de bon goût qui ont fondé sa réputation. Elle va être incessamment transférée dans un quartier plus central, plus à portée de sa clientèle.

En dehors de la collection particulière, la seule, répétons-le, qui soit livrée aux enchères, les rayons de la librairie Techener contiennent de quoi contenter les goûts divers des amateurs les plus exigeants. Sans parler des ouvrages publiés par la maison même, tels que l'édition si recherchée des *Lettres de Madame de Sévigné*, les nombreux travaux de M. Paulin Paris, la *Bibliothèque spirituelle* éditée par M. de Sacy, les *Gemmes et Joyaux de la Couronne*, de Jacquemart, ces rayons offrent à la curiosité éclairée une réunion d'articles précieux, manuscrits, livres, gravures, autographes, etc. ; en

un mot, toutes les richesses d'un fonds de librairie demi-séculaire.

Cela dit, constatons que la première vente, très bien conduite par M. Emile Paul, sans aucun charlatanisme de réclames inutiles, a produit le chiffre respectable de cent quatre-vingt-neuf mille francs. Encore un grand nombre de ces précieux volumes auraient-ils pu, en des temps plus favorables, atteindre des prix sensiblement plus élevés. Aussi croyons-nous devoir ne pas exclure de la nomenclature suivante quelques-uns des numéros adjugés à des prix relativement inférieurs.

---

3. La Sainte Bible traduite en français, avec explication tirée des Saints Pères et des auteurs ecclésiastiques. *Paris*, *Desprez*, 1725; 32 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. anc.*). — 582 fr.

Très bel exemplaire en grand papier aux armes et au chiffre de Colbert.

On sait que c'est la meilleure et la plus estimée des traductions de la Bible.

7. Les Sept pseaumes de la Pénitence, in-12, relié en velours vert, tr. dor. fermoirs en vermeil, où se trouvent gravés sur l'un une macle et sur l'autre une hermine surmontées d'une couronne ducale. — 4,900 fr.

Ravissant et précieux manuscrit sur vélin, composé de 35 ff. écrit avec une grande perfection en lettres romaines bleues, avec une épître dédicatoire signée *R. D. L. J. P.* Sur le feuillet blanc qui suit la fin de l'ouvrage, on lit : *Fait à l'hostel Royal des invalides*, 1691.

Ce livre, l'un des plus magnifiques spécimens de l'art du miniaturiste et du calligraphe en France, au XVIIe siècle, a été exécuté pour Anne Rohan-Chabot, princesse de Soubise, qui fut l'une des plus fidèles amies de Mademoiselle de La Vallière.

Ce manuscrit, par la splendeur de son ornementation, peut rivaliser avec les plus beaux ouvrages de Jarry, mais ce qui le rend surtout précieux et inestimable, ce sont les sept grandes miniatures qui sous le voile de l'allégorie doivent représenter Mademoiselle de La Vallière, sa conversion et les événements qui ont précédé son entrée au couvent.

En effet, chaque miniature offre une ressemblance frappante avec le portrait de cette dame, peint pour le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, par Ch. Lebrun (qui est aujourd'hui au Louvre), où elle est représentée assise devant un meuble sur lequel est placé un miroir, déchirant ses vêtements et levant vers le ciel ses yeux remplis de larmes, peinture qui jouit d'une grande célébrité, et dont notre première miniature est la copie fidèle faite du vivant de la célèbre repentante.

11. Novum Testamentum (græce) cum vulgata interpret. atque alioquæ Ben. Ariæ Montani Hispalensis opera et verbo reddita sunt. *Antverpiae, ex off. Christ. Plantini*, 1583; in-8, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r., dent. tr. dor. (*Boyet*). — 155 fr.

17. La Vie de || Jhésucrist. *On les vend a Lyon en la maison de Claude Nourry, dict Leprince.* (A la fin :) *Cy finist le liure intitule la vie de nos saulueur et redempteur iesucrist tres utile et profitable a tous bons chrestiens et chrestiennes, auquel ont este adiouxtez plusieurs beaulx vers selon la matière, cõe il appert dedãs le liure* (a-e par 8 ff.). — La mort et passion de Iesucrist laquelle fut coposee par les bons et expers maistres Gamaliel, Nycodemus, et Joseph dabarimathie disciples secretz de Iesuchrist, lesquelz en ont traicte bien au long, car ilz estoyent tousiours presens mieulx que les euangelistes. La demande de sainct Augustin des douleurs de nostre dame. Les complaintes de la glorieuse vierge marie. La resurrection de nostre saulueur Iesuchris. (A la fin :) *Cy finist la mort et passion de iesucrist, etc.* (f-i par 8 ff.) — Le trespassemẽt de nostre dame. (A la fin :) *Cy finist le trespassement de nostre dame.* — De sainct iehan leuangeliste. (A la fin :) *Cy finist de sainct Iehan leuangeliste et de son martyre en brief* (k de 4 ff.). — La destructiõ de iherusalem et Vẽgeance de nostre saulueur et redempteur iesuchrist, faicte par Vaspasien empereur de Romme, et par Tytus son filz (A de 8 ff., B de 4, C de 6). (A la fin :) *Cy finist la vegeance de la mort et passion de nostre saulueur et redempteur iesucrist. Imprimee à Lyon sur le rosne par Claude Nourry, dict le Prince, le* XXV *de may, lan de grace MCCCCCXXVII* (1527); in-4 goth. à longues lignes, fig. sur bois, mar. r. fil. à fr. et comp. dorés, tr. dor. (*Trautz Bauzonnet*). — 260 fr.

Beau recueil d'opuscules gothiques admirablement imprimés et d'une grande rareté.

19. Quadrins historiques d'Exode. Quadrins historiques de la Bible. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1553; pet. in-8, fig. mar. La Vall. comp. à fr. (*Chambolle-Duru*). — 310 fr.

Édition originale fort belle et fort rare des figures exécutées par Bernard Salomon dit le *Petit Bernard*. Publiées par parties séparées, ces figures sont ici réunies en un seul volume.

Bel exemplaire.

20. Figures du Nouveau Testament. *A Lion, par Jan de Tournes.* 1559; pet. in-8, mar. vert, dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 291 fr.

Edition très rare. Chaque feuillet est orné d'une figure gravée sur bois par le Petit Bernard, avec un sixain par Charles Fontaine. Bel exemplaire d'une conservation parfaite aux armes du marquis de Stacpoole.

22. Histoire sacrée en tableaux avec leur explication et quelques remarques chronologiques (par Brianville). *Paris*, 1670-71-75; 3 vol. in-12, fig. de Séb. Le Clerc, mar. r. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet*). — 1,460 fr.

Charmant exemplaire provenant des bibliothèques du duc de La Vallière et de Beckford.

23. Passio Domini nostri Jesu Christi, ex evangelistarum textuque accuratissime deprompta, additis sanctissimis exquisitismisque figuris. (A la fin :) *Joannes Knoblauchus imprimebat Argent. ann. MDVII (Strasbourg*, 1507*)*, in-fol. mar. r. fil et comp. à fr. *(Hardy)*. — 350 fr.

Ouvrage orné de 26 belles planches de la grandeur des pages, gravées sur bois par Urse Graf. Bel exemplaire n'ayant subi aucune restauration ni lavage.

24. Les Figures de l'Apocalypse de Saint Ian apostre et dernier evangeliste, exposées en latin et vers françois (par Iean Maugin). — Dix histoires du Nouveau Testament, par le Petit Angevin. *Paris, Estienne Groulleau*, 1547; pet. in-8, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 435 fr.

Charmant exemplaire de ce petit livre dont chaque feuillet est orné d'une figure gravée sur bois attribuée à Jean Cousin.

27. Horæ beatiss. Virginis secūdum consuetudinem romanæ curiæ. Septem psalmi pœnitentiales cū laetaniis et orationibus. (græce). In-16 de 112 ff. mar. bleu, milieu doré, doublé de mar. r. guirlande de feuillage, dor. à petits fers — (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,510 fr.

Précieux volume, imprimé par Alde Manuce en 1497, rarissime.

Exemplaire d'une fraîcheur et d'une conservation admirables.

Le titre imprimé ci-dessus est précédé en haut de la page du même intitulé en grec.

De la bibliothèque de M. le comte de Sauvage.

28. Ces Presentes Heures à lusaige de Amiens || sont au long sans riens requerir: auec les mira || cles nostre dame et les figures de lapocalipse et de || la bible et des triumphes de Cesar. *S. l.*

n. d.; in-8 goth. fig. sur bois et bordures, mar. La Vall. jans. doublé de vélin blanc *(Chambolle-Duru)*. — 480 fr.

Edition que Brunet cite sans l'avoir vue. Elle contient sur le titre la marque de Simon Vostre et l'almanach va de 1508 à 1528. 88 ff. non chiff. sign. A et B par 8, C par 4, D-I par 8, K par 10, enfin a — o alternativement par 8 et par 6. 14 grandes figures sur bois et quelques autres plus petites. Les bordures représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, une Danse des morts, etc. Lettres initiales enluminées. Prières en français à la fin.

Exemplaire sur peau de vélin.

29. Heures à l'usaige de Paris toutes au long, sans rien requérir. (A la fin :) *Imprimé à Paris, pour la veufue de feu Thielman Kerver*, 1525; in-8, fig. sur bois, mar. noir, fil. — 400 fr.

Exemplaire à toutes marges; déchirure emportant du texte à un feuillet.

La reliure est du temps, avec l'emblème de la *Crucifixion* au milieu des plats.

36. Henrici Canisii antiquæ lectiones in quibus antiqua monumenta ad hist. mediæ ætatis illustrandam... *Ingolstadii*, 1601-1604; 6 vol. in-4, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 155 fr.

Bel exemplaire aux armes de J. A. de Thou et de sa première femme Marie de Barbançon-Cany. C'est l'exemplaire dont parle Brunet et qui a figuré à la vente Abrial en 1841, et à celle de Turner, 1878.

David Clément dans sa *Bibliothèque critique*, tome VI, page 197-205, donne de curieux détails sur cette édition qui est la première.

52. Belial en françoys tresutile et proufitable a tous praticiens et consolatif aux pouures pecheurs. (A la fin :) *Cy finist le liure nōme la consolation des pouures pecheurs nouuvellement translate de latin en françoys par ... frère Pierre ferget docteur en theologie de lordre des augustins de Lyon, et a este imprime a Lyon sur le rosne par honorable maistre mathieu husz, Lan de grace MCCCCC et II et le xxvi iour de septēbre a este fini ce présent liure* (1502); in-4 goth. sans chiffres ni réclames, a-n par 8 ff. o et p par 6, figures sur bois, m. v. dos orné, fil. *(Bauzonnet-Trautz)*. — 380 fr.

Figures sur bois archaïques et des plus singulières. Ce volume en français est d'une insigne rareté; nous n'avons vu passer en vente que ce seul exemplaire, qui provient de la bibliothèque de Yéméniz.

55. Les provinciales (par Bl. Pascal). *Cologne, P. de la Vallée*, 1657; gr. in-4, mar. La Vall. jans. non rog. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 800 fr.

Magnifique exemplaire non rogné ainsi composé : avertissement (3 pp.); dix-

huit lettres; réponses des jésuites aux lettres 11, 12, 13 et 15; réfutation de la réponse à la douzième lettre et diverses pièces.

Cet exemplaire provient de M. A.-A. Renouard, ancien libraire, qui a écrit de nombreuses notes sur des feuillets reliés avec le texte, et souvent sur le texte même. On y a ajouté divers portraits, dont le dessin original du portrait de Pascal par Saint-Aubin et trois lettres autographes de MM. Renouard et A. Faugère.

Exemplaire de la collection de M. Basse unique par sa condition.

62. Sermons de Massillon, évêque de Clermont. *Paris*, 1774, 4 vol. in-12, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. *(Derome)*. — 162 fr.

Exemplaire recouvert d'une jolie reliure dite *à l'oiseau*.

66. De Imitatione Christi libri quatuor. *Parisiis*, 1697; in-32, mar. bleu, doublé de mar. r. dent. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 985 fr.

Charmant exemplaire de Longepierre, avec les insignes de la Toison d'or répétés sur le dos, les plats et la doublure.

79. L'aimable Mère de Jésus, traité contenant les divers motifs qui peuvent nous inspirer du respect, de la dévotion et de l'amour pour la très sainte Vierge, traduit de l'espagnol (du P. Eusèbe Nieremberg, par le R. P. d'Obeilh, de la compagnie de Jésus). *Amiens*, 1671; pet. in-12, mar. viol. doublé de mar. olive, dent. — 151 fr.

Volume très rare imprimé par Daniel Elzevier et fort recherché par les bibliophiles. Bel exemplaire avec témoins.

Hauteur : 136 mill.

87. Antithèse de la vraye et faulse église extraite d'un livre enuoyé au duc de Brunsvic, par M. (Martin) Luther. *S. l. n. d.* (vers 1540); pet. in-8 de 48 ff. non chiff. v. bleu, fil. — 200 fr. à M. Gaiffe.

Volume de la plus grande rareté, imprimé à Genève. Exemplaire d'une conservation parfaite, à la fin duquel se trouvent deux feuillets contenant deux pages blanches et deux pages de 32 vers contre le Pape. Ces deux feuillets, imprimés d'un seul côté, ne portent ni signature ni pagination.

88. Defensio orthodoxæ fidei de sacra Trinitate, contra prodigiosos errores Michaelis Serveti Hispani : ubi ostenditur hereticos jure Gladii coercendos esse, et nominatim de homine hoc tam impio iuste et merito sumptum Genevæ fuisse supplicium, per Joh. Calvinum. *Oliva Roberti Stephani*, 1554; in-8, v. f. ant. comp. à fr. cordons. — 110 fr.

Bel exemplaire, d'une grande pureté et dans sa reliure originale.

89. Psychopannychie, traitté par lequel est prouvé que les âmes veillent et viuent après qu'elles sont sorties des corps : contre l'erreur de quelques ignorants qui pensent qu'elles dorment jusques au dernier jugement, par Jehan Calvin, nouvellement traduit de latin en français. *S. l., de l'imprimerie de Conrad Badius*, 1558 ; pet. in-8 de 143 pp. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Derome.*) — 320 fr.

Une des grandes raretés de cette série. Charmant exemplaire du duc de La Vallière.

96. La vie du très inique et peruers antechrist, et de ses horribles et hideux traffiques, lesquels il accomplira : tres merueilleux à lire, et utile et nécessaire de scauoir à tout homme. *En Anvers, chez Cornille du Cemetiere (Genève)*, 1560 ; pet. in-8 de 16 ff. non chiff. fig. sur bois, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). — 205 fr.

Opuscule de la plus grande rareté, orné de curieuses figures gravées sur bois. Exemplaire de Girardot de Préfond.

97. Le Mandement de Lucifer à l'Antechrist pape de Rome, et à tous les suppostz de son Eglise. *A Lyon*, 1562 ; pet. in-8 de 20 ff. dont le dernier blanc, cart. — 160 fr.

Très bel exemplaire à toutes marges d'un opuscule satirique de la plus grande rareté. Il provient de la bibliothèque W. Beckford (Hamilton Palace).

98. Histoire de la Mappe-Monde papistique, en laquelle est déclairé tout ce qui est contenu et pourtraict en la grande table, ou carte de la Mappe-Monde, composée par Frangidelphe Escorche-messes. *Imprimée en la ville de Luce nouvelle (Genève), par Brifaut-Chassediables*, 1567 ; in-4, mar. vert, comp. (*Capé.*) — 185 fr.

Très bel exemplaire d'un livre fort rare, attribué à Théodore de Bèze et à P. Viret.

100. Antithesis de prœclaris Christi et indignis papæ facinoribus (Per Simonem Rosarium). *S. l. (Genevae), per Zachariam Durantium*, 1557, pet. in-8 de 4 ff. prél. et 88. pp. fig. sur bois, v f. fil. — 100 fr. à M. Bordier.

Edition originale fort rare de ce curieux volume. Il renferme 36 gravures sur bois à mi-page originales et bizarres, représentant par antithèse les actions du Christ et celles du pape.

104. Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut tant public que particulier (par

Spinosa, traduit par Saint-Glain). *Cologne*, *Ch. Emmanuel*, 1678, in-12. — Réfutation des erreurs de Spinosa, par Fénélon, le P. Lamy et Boulainvilliers, avec la vie de Spinosa (par J. Colerus). *Bruxelles*, *F. Foppens*, 1731, in-12. — Ens. 2 vol. in-12 réglés, mar. r. jans. non rog. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 139. fr.

Exemplaire non rogné ayant les deux autres titres : *la Clef du sanctuaire et Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs tant anciens que modernes. Amst., Jacob Smith,* 1678.

112. Ordonnances faictes par le roy nostre Sire, Francoys premier de ce nom... *On les vend à Paris*, *par Galliot du Pré*, 1542 ; 2 parties en 1 vol. in-8 goth. le titre en lettres rondes, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 100 fr.

Bel exemplaire à toutes marges.

Détails curieux sur la vie privée des Français sous le règne de Francois Ier.

115. Les Fors et Costumas de Béarn. *Imprimidas à Pau*, *per Johan de Vingles*, *et Henry Poyure*, 1552 ; pet. in-4, v. ant. marb. — 710 fr.

Précieux exemplaire, imprimé sur vélin, d'un volume déjà rare sur papier. Il est parfaitement conforme à la description qu'en donne Brunet, c'est-à-dire complet et avec la table.

120. Recueil de curiositez rares et nouvelles des plus admirables effets de la nature et de l'art, composé de quantité de beaux secrets galants et autres : dont quelques uns ont esté tirez du cabinet de feu M. le marquis de l'Hospital, expérimentez et composez par le sieur d'Emery. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1684 ; 2 tomes en 1 vol. petit in-12, front. gravé, mar. r. fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 111 fr.

Joli exemplaire d'un petit livre rare.

123. Platonis opera. *Ludguni*, *ap. J. Tornaesium*, 1550 ; 5 vol. in-16, mar. vert, comp. tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle.*) — 405 fr.

Edition rare et une des plus jolies productions de Jean de Tournes. Charmant exemplaire dans une reliure du XVIe siècle dans le style de Grolier, d'une conservation parfaite.

124 M. T. Ciceronis de officiis libri tres. *Amst.*, *ex off. Elzeviriana*, 1677 ; pet. in-12, mar. r. fil. doublé de mar. r., dent. tr. dor. (*Boyet*). — 290 fr.

Exemplaire aux armes de François de Fontenu (1667-1759). Volume séparé des œuvres de Cicéron et ne portant aucune tomaison.

125 *bis*. Pensées philosophiques (par Diderot). *La Haye*, 1746 ; pet. in-12 de 136 pp. et 6 ff. de table, front. gravé, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 144 fr.

Joli exemplaire de l'édition originale aux armes de Claude Alexandre de Villeneuve de Vence, lieutenant général des armées du Roi.

128. Essais de Messire Michel, seigneur de Montaigne. *A Bordeaux, par S. Millanges, MDLXXX* ; 2 tomes en 1 vol. in-8, mar. vert (*Duru*). — 290 fr.

Première et précieuse édition des Essais.

Bel exemplaire. On y a ajouté un joli portrait ancien en regard du titre.

129. Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne. Edition seconde, revue et augmentée. *A Bourdeaus, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roy*, 1582, pet. in-8, mar. r. fil. (*Duru*). — 235 fr.

Cette seconde édition, qui contient quelques légères augmentations, est aussi rare que la première.

130. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, avec la vie de l'auteur (écrite par Mlle de Gournay, sa fille d'alliance). *Bruxelles, Foppens*, 1659, 3 vol. in-12 mar. r. fil. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 203 fr.

Bel exemplaire, d'une édition supérieurement imprimée et très recherchée. pour la collection Elzevirienne. Le frontispice gravé présente un beau portrait de Montaigne.

132. De la Sagesse, livres trois, par Pierre Le Charron. *Bourdeaux, Simon Millanges*, 1601 ; pet. in-8 mar. r. dos orné, dent. tr. dor. (*Mouillié.*) — 100 fr.

Edition originale très rare en bon état.

Bel exemplaire de la bibliothèque de M. Lebeuf de Montgermont.

137. Le Galathée, ou la Manière et Fasson comme le gentilhomme se doit gouverner en toute compagnie, traduit d'italien (de Giov. della Casa), par Jean du Peyrat Sarladoys, et dédié à Henri de Bourbon, prince de Navarre. *Paris, Jacques Kerver*, 1562, in-8 réglé, mar. brun jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 80 fr.

Rare. Bel exemplaire de Pixerécourt, puis d'A. Veinant.

138. Adèle et Théodore, ou lettres sur l'Éducation (par Mme de Genlis). *Paris*, 1782 ; 3 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 102 fr.

Exemplaire aux armes de Georges Ier, roi d'Angleterre.

143. Réflexions sur la monarchie universelle en Europe. *S. l. n. d.* pet. in-8 de 44 pp. mar. r. fil. à comp. non rog. — 125 fr.

Exemplaire avec de nombreuses corrections et additions autographes de Montesquieu qui a écrit sur le premier feuillet : « Ceci a esté imprimé sur une mauvaise copie. Je le fais réimprimer sur une autre selon les corrections que j'ay faites icy. Le président de Montesquieu. »

Ce volume précieux provient du cabinet de M. Aimé Martin.

145. Le Curial de M. Alain Chartier, secrétaire du Roy Charles septième, où il est amplement traitté de la vie et mœurs des courtisans, des malheurs et calamitez des hommes qui conviennent très bien à cest age. *Paris, P. Cheuillot*, 1582 ; in-8 de 104 ff. mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 120 fr.

Exemplaire du comte d'Auffay et de Firmin-Didot.

149. Les recherches des monnoyes, poix et manière de nombrer, des premières et plus reñomees nations du monde depuis l'establissement de la police humaine iusques à présent : reduictes et rapportées aux monnoyes, pois et manière de nombrer en françois. Livres trois par François Garrault sieur de Gorges. *Paris, chez Martin le Jeune, rue Sainct Jean de Latran, à l'enseigne du Serpent*, 1576 ; in-8, mar. r. jans. (*Trautz-Beauzonnet*) — 120 fr. à M. Bordier.

Petit traité d'un grand intérêt. Joli exemplaire d'une parfaite conservation.

154 Le Lapidaire en françois côpose par messire Jehan de Mandeuille, chevalier. *S. l. n. d.* ; pet in-8 goth. de 28 ff. non chiff., fig. sur bois au recto et au verso du premier et du dernier f., v. ant. jaspé, tr. dor. — 85 fr.

Petit volume curieux et de toute rareté imprimé vers 1515. Il est d'une conservation parfaite et provient des bibliothèques de Ch. Nodier et Yéméniz.

On y remarque à la fin une prière pour la bénédiction des pierres précieuses.

155. Joaillerie. Traité des pierres précieuses et de la manière de les employer en parure, par Pouget fils. *Paris*, 1762 ; in-4, v. ant. marb. — 215 fr.

Frontispice gravé et 79 planches en couleur ; c'est un recueil fort rare.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de Le Voyer d'Argenson dont les armes se trouvent sur le dos de la reliure.

156. La manière d'enter et planter en jardins. *S. l. n. d.* ; pet. in-8 goth. de 4 ff., 2 fig. sur bois, mar. brun jans. (*Capé*). — 110 fr.

Edition rarissime imprimée dans les premières années du XVIe siècle. Le verso

du dernier feuillet est occupé par une grande figure sur bois représentant une scène de chasse au sanglier.

157. Platyne. De honesta voluptate : valetudie. (Au verso du 89e f. :) *Impressum in Ciuitate Austrie : impensis et expensis Gerardi de Flandria Venetiarum Duce Inclito Johanne Moceïco, nono kalendas nouembris*, 1480 ; pet. in-4 goth. de 93 ff. y compris 4 ff. de table, sans chif. réclames ni signat. mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 100 fr.

Très curieux livre du xve siècle sur l'art culinaire et les préceptes de l'hygiène pour être mieux *dispos et incité* à la table. Les préparations pour toute espèce de mets et friandises y sont longuement détaillées. L'auteur est Messire Desdier Christol à Montpellier, son nom se trouve au troisième feuillet.

Bel exemplaire de Huzard, grand de marges, d'une édition très rare. Premier livre imprimé à Frioul.

158. Baptiste Platine de Cremonne. De l'Honneste Volupté, livre très nécessaire à la vie humaine. *Lyon, Balthazar Arnoullet*, 1548 ; in-8 de 352 pp. m. v., jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 106 fr.

Exemplaire de la bibliothèque Yéméniz.

159. Tacuini sanitatis Elluchasem Elimithar Medici de Baldath, de sex rebus non naturalibus...Albengnefit de uirtutibus medicinarum et ciborum. Jac. Alkindus de rerum gradibus. *Argentorati, apud Joannem Schottum*, 1531 ; in-fol. de 163 pp. et 2 ff. fig. sur bois, m. v. (*Duru*). — 125 fr.

Bel exemplaire d'un livre très rare non cité dans Brunet. Au bas de chacune des pages 19 à 117 sont des représentations relatives à la médecine et à l'hygiène. On y voit des scènes très curieuses et d'une naïveté peu décente.

161. Livre des propriétés du vinaigre, composé par messire Baptiste des Cavigiolles de Massarie, docteur en médecine. *On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican*, 1541 ; in-16, mar. r., d., fil. (*Bauzonnet.*) — 60 fr.

Petit livre fort rare. Cet exemplaire est celui qui se trouvait chez Méon, chez Veinant et chez le comte de Béhague.

164. Deux Livres de chirurgie : 1° de la Génération de l'homme et Manière d'extraire les enfants hors du ventre de la mère, ensemble ce qu'il faut faire pour la faire mieux et plus tost accoucher ; 2° des Monstres, tant terrestres que marins, avec leurs portraits, par Ambroise Paré, premier chirurgien du Roy.

Paris, André Wechel, 1573 ; in-8, portr. et fig. mar. r. fil. à froid et comp. dor. (*Thibaron-Joly.*) — 205 fr.

Livre rare et intéressant. Très bel exemplaire grand de marges. Hauteur : 169 mill. 1/2.

171. Essai sur l'art de la guerre, par le comte Turpin de Crissé, brigadier des armées du Roi. *Paris*, 1754 ; 2 vol. in-4, 25 pl. mar. r. fil.(*Rel. anc.*) — 125 fr.

Ouvrage enrichi de figures et de vignettes par Fr. Boucher et Chédel.
Bel exemplaire en grand papier, aux armes de l'auteur : le comte Lancelot de Turpin de Crissé.

172. Mémoire sur l'attaque et la défense des places par Mr de Lerdiguier, directeur des fortifications d'Alsace. *S. l. n. d.* ; in-fol. 254 pp. 10 ff. de table et 11 planches, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 194 fr.

Manuscrit original inédit et de présentation aux armes du Grand Dauphin, fils de Louis XIV ; il est orné de onze dessins à l'encre de Chine.
Très beau volume.

178. Lo Presente Libro insegna la vera arte de lo excellenti scrivere de diverse varie de litere...opera del Taglienti. (A la fin:) *Stampato in Vineggia per Maestro Stephano da Sabio MDXXXIII nel mese di novembre* (1533), in-4 de 28 ff. non chiff. mar. La Vall., dent. à fr. (*Chambolle-Duru.*) — 140 fr.

Bel exemplaire d'un ouvrage très recherché.

179. Essemplare di piu sorti lettere di M. Gio. Francesco Cresci Milanese, scrittore in Roma. *In Venetia, appresso gli heredi Francesco Rampazetto*, 1578 ; in-4 obl. mar. brun jans. (*Chambolle-Duru.*) — 130 fr.

Recueil fort rare, non cité par Brunet. Il se compose de seize feuillets préliminaires et de LVI pages numérotées.

182. Nouveau Livre de différents cartouches, couronnes, casques, supports et tenans, dessinez et gravez par Mavelot, graveur de S. A. R. Mademoiselle. *Paris, chez l'auteur* (1685) ; pet in-4 obl. mar. brun, rich. comp. — 301 fr.

Titre gravé, 1 f. ; dédicace, chiffre et armes de M. le duc de Saint-Aignan, 5 feuillets ; texte, 31 pages, 43 planches et 1 feuillet pour le privilège.
Charmant exemplaire du petit recueil de Mavelot, plus rare que le grand.

184. Description des tableaux du Palais-Royal, avec la Vie des peintres à la tête de leurs ouvrages (par Du Bois de St-Gelais.)

Paris, 1737; in-12, mar. r. large dent. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 201 fr.

Exemplaire de dédicace aux armes du duc d'Orléans (le Régent). Charmante reliure bien conservée.

186. Catalogue des tableaux, dessins, terres cuites, marbres, bronzes, pierres gravées, médailles et autres objets précieux après le décès de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, par P. Remy. *Paris*, 1777; in-12, mar. v., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 210 fr.

2117 numéros et très joli frontispice gravé par Martini d'après Moreau. Bel exemplaire avec les prix de vente à chaque article et relié aux armes du duc de Talleyrand-Périgord.

187. Callot. Les Gueux. Pet. in-fol. mar. r. jans. (*Capé.*) — 210 fr.

Suite de 25 pièces y compris le frontispice, montées pet. in-fol. papier fort. Épreuves du premier état. Le chiffre de Charles IV se voit dans les marges de plusieurs pièces. Cette suite porte l'estampille de M. Gallichon.

188. Les Images de la mort, auxquelles sont adioustées douze figures. Davantage. La Médecine de l'âme. La Consolation des malades. Un Sermon de mortalité, par Sainct Cyprian. Un sermon de Patience, par Sainct Jehan Chrysostome. *A Lyon, a l'escu de Cologne, chez Jehan Frellon*, 1547; pet. in-8 carré, fig. sur bois, mar. La Vall. comp. à fr. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 190 fr.

Bel exemplaire de cet ouvrage rare orné de 53 jolies figures sur bois représentant la Danse des morts de Hans Holbein.

189. Memorabilia a° MDCCI, 24 planches finement gravées sur métal représentant les principaux événements de l'Europe, de 1701 à 1722. In-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) — 121 fr.

Ce recueil peu connu et fort rare dans cet état est imprimé sans indication de lieu, de nom ni d'année, mais certainement gravé et imprimé en Hollande, vers 1725.

190. Diversarum nationum habitus centum et quattuor iconibus in ære incisis diligenter expressi. Item ordines duo processionum; unus summi Pontificis, alter sereniss. principis Venetiarum, opera Petri Bertellii. *Apud Alciatum Alcia et Pet. Bertellium, Patavii*, 1589. — To. alter. diversar. nationum habitus nunc primum editi a Petr. Bertellio quib. addita sunt: ordo romani imperii ab Othone II institus, pompa regis Turcarum et Verso-

natorum *(sic)* vestitus varii, quorum est in Italia frequens usus. *Patavii*, 1591 ; 2 parties en 1 vol. petit. in-8, fig. mar. cit., fil. (*Rel. anc.*) — 480 fr.

Très curieux livre de costumes. Premier tirage des gravures de ce recueil, au nombre de 104 pour la première partie, et de 78 pour la seconde, non compris les trois grandes planches pliées. Exemplaire avec toutes les pièces de rapport aux fig. 7, 31, 80 de la première partie, et 16, 63 de la seconde. La dédicace au comte de Haynau est datée du 20 janvier 1591, celle à Louis de Hutten, de février 1691. Les gravures 63-64 de la seconde partie sont signées du nom de Franco. La première partie est seule numérotée.

Très rare en semblable condition. (*Voyez la description du numéro 3112 du catalogue Yéméniz pour l'exemplaire de M. Goddé semblable à celui-ci.)*

191. Cesare Vecellio. Habiti antichi et moderni di tutto il mondo, di nuovo accresciuti di molte figure. *Venetia, appresso i Sessa.* (A la fin :) *Venezia*, 1598 ; in-8, mar. vert, avec encadrement en mar. r. chiff. fil. fleurons, tr. dor. — 245 fr.

« Cette deuxième édition a l'explication en italien et en latin des 522 planches gravées sur bois. Livre rare et fort curieux, un des meillleurs qui aient été écrits sur les costumes des diverses nations. La première édition, qui parut en 1590, est beaucoup moins complète. La reliure est une imitation d'un livre ayant appartenu à Marie de Médicis et faisant partie de la bibliothèque impériale. »

Le mérite de cet exemplaire consiste dans sa conservation primitive, il est grand de marges, il n'a été ni lavé ni restauré. Il provient de la collection de M. Frédéric Villot, conservateur du musée du Louvre.

192. Le théâtre de France, contenant la diversité des habits, selon les qualitez et conditions des personnes, dessiné par Saint-Igny, gravé par Briot. *Paris, Est. Dauvel*, 1629 ; pet. in-4, mar. r. jans. tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 400 fr.

Rarissime. Titre gravé et 21 planches; épreuves superbes et à toutes marges, très rares dans cet état.

193. Costumes persans. Pet. in-8, relié en vélin, tr. dor. (*Rel. du temps.*) — 101 fr.

Recueil précieux de 35 peintures faites en Perse, au XVIIe siècle, représentant les grands dignitaires, les femmes du sérail, les soldats et artisans. Ces dessins sont anciens et remarquables par l'éclat des couleurs et la finesse exquise des détails.

196. Labyrinthe de Versailles (avec l'explication en prose par Ch. Perrault, et 39 fables en vers par Benserade). *Paris, Impr. Royale*, 1679 ; in-8, mar. r. fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 122 fr.

Volume orné de 40 figures, y compris le titre, gravées à l'eau-forte par Sébastien le Clerc, et fort jolies.

On sait que les exemplaires portant les dates de 1671 et 1679 sont de la même édition; sur les titres de cette dernière il est facile de voir qu'on a ajouté un X.

Bel exemplaire aux armes et avec les chiffres du Roi.

197. Fogliani. Musica theorica Ludouici Foliani Mutinensis : docte simul ac dilucide pertractata in qua quãplures de harmonicis interuallis : non prius tentatæ : continentur speculationes. (A la fin) : *Venetiis, per Jo. Antonium et Fratres de Sabioo, anno Domini MDXXIX (1529), mense Julii* ; in-fol. fig. sur bois, mar. brun, riches comp. à fr. tr. dor. (*Lortic.*) — 122 fr.

Ouvrage extrêmement rare. Bel exemplaire, sauf quelques petits raccommodages.

198. Musica nova di Adriano Willaert, all'illust. et eccell. Signor D. Alphonso d'Este. *In Venetia, appresso di Antonio Gardano*, 1559; 7 parties en 7 vol. in-4, v. ant. fil. tr. dor. — 1,310 fr.

Exemplaire réglé aux armes de la Maison d'Este, dans sa reliure originale, provenant de la vente de M. le comte de Sauvage. Collection complète extrêmement rare et précieuse, elle contient 33 motets et 25 madrigaux à quatre, cinq, six et sept voix.

199. Almanach du comestible nécessaire aux personnes de bon goût et de bon appétit : qui indique généralement toutes les bonnes choses que l'on pourra se procurer à la halle chez certains débitants, dans le courant de chaque mois de l'année. *Paris, Desnos* (1775) ; 2 parties en 1 vol. in-24, front. gravé, mar. citr. fil. *(Chambolle-Duru.)* — 150 fr.

Petit volume curieux; très jolie figure en tête du volume.

201. Il Ballarino di M. Fabritio Caroso da sermoneta diviso in due trattati... Ornato di molte figure. *In Venetia, appresso Francesco Ziletti*, 1581 ; in-4, portr. et fig. grav. musique, mar. r. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 250 fr.

Première édition d'un ouvrage rare et curieux sur l'art de la danse. Figures finement gravées par Giaccomo Franco.

202. La Venerie de Jacques du Fouilloux. *A Poitiers, par les De Marnefz et Boucher frères, s. d.* ; in-4, mar. brun, comp. de fil. — 710 fr.

Première édition, imprimée en caractères italiques, ornée de figures sur bois. Exemplaire de Firmin-Didot.

204. La Venerie royale, divisée en IV parties qui contiennent la chasse du cerf, du lièvre, du chevreuil, du sanglier, du loup et du renard, par Messire Robert de Salnove, lieutenant dans la grande louveterie de France. *Paris*, 1665; in-4, front. gr. mar. vert, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 190 fr.

Très bel exemplaire. A la suite : *Dictionnaire du Chasseur*, 38 pp.

206. La Fauconnerie de F. Jan des Franchières. *A Poitiers, par Enguilbert de Marnef et les Bouchetz frères*, 1567 ; 4 parties en 1 vol. in-4, fig. sur bois, mar. r. jans. (*Masson-Debonnelle.*) — 360 fr.

Ouvrage rare, curieux et fort intéressant. Il traite de la chasse de grand vol, des soins à donner aux faucons et autres oiseaux qu'on y emploie, etc., etc.
Bel exemplaire provenant de la bibliothèque Firmin-Didot.

210. Bernardini Parthenii Foroiuliensis pro lingua latina oratio. *Aldus*, *MDXXXXV* (1545) ; in-4, vél. blanc à comp. de vél. noir, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 660 fr.

Exemplaire de Grolier avec son nom et sa devise.

219. Quintiliani declamationes. (A la fin :) *Parmae*, *Angelum Ugoletum*, 1494 ; in-fol. lettres rondes, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Padeloup.*) — 200 fr.

Bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

223. Ælii Aristidis orationum libri III, gr. et lat. interprete Gulielmo Cantero. (*Genevae*) *Oliva Pauli Stephani*, 1604 ; 3 tomes en 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 130 fr.

Exemplaire aux troisièmes armes de de Thou. Ces deux beaux volumes proviennent du cabinet de M. Brunet.

225. Huit Oraisons de Cicéron. *Paris*, 1638 ; in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 265 fr.

Exemplaire aux armes et au chiffre du comte d'Hoym.

233. La Poétique d'Aristote, contenant les règles les plus exactes pour juger du poème historique, et des pièces de théâtre, la tragédie et la comédie, traduite en françois avec des remarques par Dacier. *Amsterdam*, 1733 ; in-12, front. gravé par Punt, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome.*) — 165 fr.

235 Les XXIIII Livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, traduits du grec en vers français par Hugues Salel et Amadis Jamyn. *Paris*, 1599 ; in-12 allongé, mar. r. dos orné à pet. fers, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 130 fr.

Exemplaire remarquable par sa belle conservation, la grandeur de ses marges et l'élégance de sa reliure.

237. Quinti Calabri derelictorum ab Homero lib. XIV. Iodoco Valaræo interp. *Lugduni, apud Seb. Gryphium*, 1541, in-8, mar. noir, riches compart. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 800 fr.

Exemplaire de Canevarius, médecin du pape Urbain VIII, avec sa devise et son médaillon représentant Apollon sur son char gravissant le Parnasse. Dos restauré.

238. Auctores octo libros continen || tes ; videlicet Cathonem Face || tum | Theodolum | De con | temptu mūdi | Floretum | Alanum de parabolis | | fabulas Esopi | | Thobiani. *Venales habentur Lemovicis in edibus Guillermi de la Nouaille prope scanna commorāti, s. d.* (1539); in-8 goth. carré de 111 ff. et 1 f. blanc non chiff. sign. A-O par 8, mar. La Vall. jans. (*Hardy*). — 395 fr.

Bel exemplaire de ce livre rare.

240. Lucretius. (A la fin :) *Venetiis in ædibus Aldi*, 1515; in-8, mar. r. fil. à comp. fleurons, tr. dor. *(Rel. anc.)* — 6,050 fr.

Précieux exemplaire de Grolier avec son nom sur un des plats de la reliure et sa devise sur l'autre plat.

La reliure, d'une conservation parfaite, n'a subi aucune espèce de restauration, c'est un des plus beaux spécimens des reliures faites pour Grolier. Le dessin est d'une grande richesse et d'une exécution des plus rares.

Cet exemplaire, dont les initiales et l'ancre aldines sont peintes en or et en couleur, provient de la *Bibliotheca Sunderlandiana.*

241. Lucrèce. De la nature des choses, avec des remarques (par le baron des Coutures). *Paris, Thomas Guillain*, 1685 ; 2 vol. in-12, mar. r. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 270 fr.

Exemplaire aux armes du duc de Luynes.

242. Virgilius. *Aldus*, 1541. (A la fin :) *Apud Aldi filios, Venetiis MDXLI mense Janvario* (1541) ; in-8, lettres init. en or, mar. f. comp. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 2,010 fr.

Exemplaire de J. Grolier avec son nom et sa devise.

246. Le Virgile travesty en vers burlesques, par Monsieur Scarron. *Paris*, 1648-1653 ; 7 parties en 1 vol. in-4, front. et fig. mar. citron, fil. *(Hardy.)* — 170 fr.

Edition originale de chaque livre publié séparément. Bel exemplaire grand de marges.

249. Horatii opera omnia. *Mediolani, Ant. Zarotus*, 1474 ; in-

fol. 125 ff. (dont le 59e et le 101e blancs), sans chiffres réclames, ni signatures, 33 et 34 lignes à la page. — Acrontis commentatoris egregi in Quinti Horatii Flacci Venusimi opera expositio incipit. *Mediolani*, *Ant. Zarotus*, 1474, in-fol. car. ronds. — Ens. 2 vol. in-fol. mar. bleu, dent. *(Rel. anc.)* — 505 fr.

Seconde édition d'Horace avec date, d'une insigne rareté, parfaitement décrite par Brunet, mais non citée par Hain.

Les commentaires d'Acron, première édition, ne font pas partie nécessaire du texte, mais il est à peu près impossible de réunir ces deux volumes, les commentaires étant presque aussi rares que le texte.

Exemplaire à toutes marges; raccommodages au dernier feuillet des commentaires.

252. Le grand Olympe des Histoires poétiques du prince de poésie Ovide Naso, en sa Métamorphose, œuvre authentique et de hault artifice, pleine de honneste récréation, traduict de latin en françois. *On les vend à Paris*, *par Vivant Gaulterot*, 1543; 3 parties en 1 vol. pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. bleu, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 320 fr.

Exemplaire de la bibliothèque Solar, à toutes marges. Ce beau livre, très rare, est orné de très curieuses figures gravées sur bois.

260. Valerii Flacci Setini Balbi Argonauticon libri VIII. — Ludovici Carrionis in Valerii Flacci Argonauticon castigationes. *Antverpiae*, *ex officina Plantini*, 1566; 2 ouvrages en 1 vol. in-16, mar. r. fil. (*Rel. anc.*) — 198 fr.

Très joli volume aux armes du comte d'Hoym; il provient de la vente Malesherbes.

263. Pub. Papinus Statius denuo ac serio emendatus. *Amstelodami*, 1624; in-24, mar. r. fil. et comp. dor. à petits fers, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 230 fr.

Charmante reliure à petits fers de Le Gascon avec le chiffre de Louis Albert de Montmaur.

264. Martialis. *Venetiis*, *in ædibus Aldi*, M D I (1501); in-8, mar. r. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 115 fr.

Première édition aldine fort rare. Très bel exemplaire de M. Cigongne.

265. Sensuit le grant Chaton en françois. Qui parle de plusieurs belles exemples moralles et fort joyeuses pour resiouyr les personnes. (A la fin:) *Cy finist le grant Chaton...Nouvellement imprimé à Paris par Alain Lotrian et Denys Janot*, *imprimeurs*,

demeurant en la rue neuve Nostre-Dame à l'enseigne de l'escu de France, s. d. ; in-4 goth. de 54 ff. non chiff. 3 fig. sur bois, mar. La Vall. jans. (*Chambolle-Duru.*) — 100 fr.

Joli volume de la plus parfaite conservation sans aucune restauration.

267. Capiluporum (Hippolyti, Lælii, Camilli, Alphonsi, Julii) Carmina (et Centones, ex editione Josephi Castalionis). (A la fin :) *Romae, ex typ. hæredum Jo. Lilioti*, 1590; in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) — 160 fr.

Le verso du titre est occupé par une curieuse gravure représentant une composition architecturale enrichie d'ornements, avec les armes des Gonzague, ducs de Mantoue.

Livre rare dans une belle reliure ancienne.

268. Epitome Princip. Venet. Bernardo Georgio P. V. [Patritii Veneti] avctore. *Aldus, Venetiis.* (A la fin :) *Venetiis, M. D. XLVII.* (1547); in-4, mar. r. riches compart. à fr. et dor. doublé de mar. or., riche dorure à petits fers, étui de mar. brun. (*Lortic.*) — 310 fr.

Chronique des ducs et doges de Venise, en vers latins.

Précieux exemplaire de dédicace au doge François Donato, imprimé sur vélin et avec ses armoiries peintes au verso du titre.

273. Hymnes de Santeuil traduites en vers françois, par J. P.C . P. D. (l'abbé Poupin, prieur d'Auxon). *Paris, Barbou*, 1760 ; in-12, mar. bleu, dent. (*Rel. anc.*) — 139 fr.

Exemplaire imprimé sur papier fort de Hollande et relié aux armes de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France ; le livre est dédié à cette princesse. Il a fait partie de la bibliothèque de M. le marquis de Coislin.

276. Petri de Blarrorivo (Pierre de Blarru) parrhisiani insigne Nanceidos opus de bello Nanceiano. *In pago divi Nicolai de Portu, per Petrum Jacobi, anno MDXVIII* (1518) ; pet. in-fol. fig. sur bois, mar. r. jans. — 286 fr.

Ce poème, aujourd'hui rare et non moins recherché pour la beauté des gravures sur bois dont il est orné que pour l'intérêt qu'il présente, a pour sujet principal la défaite et la mort de Charles le Téméraire sous les murs de Nancy.

277. Opera hrosvitæ illustris. virginis. (A la fin:) *Impressum Norunbergae*, 1501, in-fol. mar. La Vall. comp. (*Duru.*) — 535 fr.

Très bel exemplaire de Solar, grand de marges et d'une pureté remarquable, d'un ouvrage très rare et, avec raison, fort recherché. Il est orné de belles fig. gravées sur bois, attribuées à Albert Durer.

(*A suivre.*)

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Les femmes bibliophiles de France (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle), par Ernest Quentin Bauchart, 2 vol. in-4, Paris, Morgand, 1886.

Voilà un recueil original et bien fait qui plaira aux bibliophiles par le sujet qu'il traite et par l'exécution typographique qui est véritablement merveilleuse. M. Ernest Bauchart s'est proposé de relever les noms des femmes qui dans les trois derniers siècles de l'éminente société française ont aimé les livres, de recueillir les titres des manuscrits ou volumes reliés à leurs armes et à leur chiffre existant encore, et indiquant les dépôts et les heureux amateurs qui possèdent ces riches épaves si ardemment recherchées aujourd'hui.

La liste est longue de ces femmes amies des livres et les plus grands noms de notre noblesse s'y trouvent réunis. M. Bauchard en a recueilli cent vingt et un. Toutes ces femmes ne doivent pas être mises sur le même rang comme bibliophiles. Diane de Poitiers, ainsi que le remarque M. Bauchard, Catherine de Médicis, la grande Mademoiselle, la comtesse de Verrue, Madame de Pompadour, sont les seules qui aient laissé de véritables bibliothèques. Les autres ont eu seulement des livres. Mais ce qui a donné à tous ces livres une valeur pour ainsi dire uniforme, c'est la reliure qui autrefois était toujours soignée. M. Bauchard en profite naturellement pour suivre ici les progrès de la reliure française, depuis Anne de Bretagne, la reine Claude de France, et Marguerite, c'est-à-dire depuis l'époque où l'influence italienne se faisait souverainement sentir dans toutes les branches de l'art. Les reliures sont des merveilles au point de vue de l'ornementation. Avec Marguerite de Valois, le genre change et devient plus féminin. Marie de Médicis inaugure un genre plus simple. Le Gascon, sous Anne d'Autriche, apporte dans la reliure une révolution complète, en substituant aux semis et aux encadrements des filets droits et courbes aux coins pointillés accom-

pagnés de milieux copiés sur de riches dessins de broderies et de dentelles. A la fin du siècle le genre devient encore plus simple et plus sévère, pour reprendre des allures plus vives au XVIIIe siècle, avec l'art des Padeloup et des Derome.

Cette étude aurait déjà valu à elle seule de sincères félicitations à M. Bauchart, mais il ne s'est pas borné à s'occuper des reliures. Il a composé pour chaque femme admise dans sa galerie une notice courte, bien faite, étudiant son héroïne au point de vue particulièrement bibliophile. Puis viennent, comme nous l'avons dit, les listes des livres encore connus provenant de huit collections. Tout cela compose un ensemble original, curieux et du plus réel intérêt. Mais que dirions-nous encore si nous voulions énumérer les superbes planches reproduisant les plus beaux types de reliure et les gravures donnant le chiffre de chacune de ces belles collectionneuses. Nous aimons mieux renvoyer au livre.

Une petite observation en finissant. Il est regrettable que M. Bauchart n'ait pas eu connaissance de l'inventaire du mobilier de Madame la duchesse d'Orléans dressé, après son décès, et publié par nous dans le Bulletin du Comité des travaux historiques, 4e n° de l'année 1882. « Le 8 mars 1723 a été faite l'estimation par le sieur Le Breton, maître libraire à Paris, de la bibliothèque de Madame à Saint-Cloud et au Palais-Royal, montant, celle de Saint-Cloud, pour 839 ouvrages, à 6,996 l. 10 s.; celle du Palais-Royal, pour 615 ouvrages, à 7,833 l. 50 s. » Suit l'inventaire détaillé de la bibliothèque où nous relèverons comme curiosité certains prix d'ouvrages : Théâtre d'Italie, 4 vol., 200 l.; les Œuvres de Callot, 190 l. ; l'Atlas historique, 9 vol., 600 l.; les Œuvres de Boileau, 2 vol. in-fol., 100 l. ; l'Œuvre de Michel-Ange, un vol. in-fol., 150 l. ; l'Antiquité de Montfaucon, 300 l. ; les Ordres monachiques d'Hélyot, 70 l. ; l'Amadis, 26 vol. in-12, 150 l. ; Thesaurus Germanorum numismatum, 3 vol. in-4, 60 l. ; la Bible de dom Calmet, 20 vol., 160 l.; Bourdaloue, 12 vol., 48 l. ; les Estampes de Coypel, 100 l. ; la Galerie de Rubens, 150 l. ; le Théâtre du Piémont, 2 vol., 100 l. ; d'Italie, 4 vol., 200 l. ; de la Grande-Bretagne, 2 vol., 100 l. ; l'Atlas de Blaeu, 400 l. ; les victoires etc., vues de Menton, 60 l. ; le Dictionnaire de Bayle, 100 l. ; la Bretagne de Dom Lobineau, 60 l.; Plutarque en huit vol. in-4, 140 l. ; les Serées de Bouchet, 6 l.

C. E. de B...

Le Canzoniere autographe de Pétrarque. Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par Pierre de Nolhac, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes-Études. Paris, librairie Klincksieck, 1886, petit in-8 de 30 pages.

Les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, qui goûtent tant l'élégante et fidèle traduction que M. Victor Develay leur donne des *Epitres de Pétrarque*, seront heureux d'apprendre qu'un de nos plus jeunes et plus brillants érudits vient de faire une découverte très intéressante : M. Pierre de Nolhac a retrouvé le manuscrit original d'après lequel Alde Manuce, aidé de Pietro Bembo, publia en 1501 le *Canzoniere*. C'est aujourd'hui le manuscrit *Vatican latin* 3195, lequel a successivement appartenu à Bembo et à Fulvio Orsini, le célèbre collectionneur sur lequel M. de Nolhac prépare un volume qui paraîtra prochainement et qui sera un régal pour tous les curieux. La plaquette sur le *Canzoniere* a déjà fait grand bruit en Italie : elle n'aura pas moins de succès en France et cela pour mille raisons. Contentons-nous d'en indiquer quelques-unes : Pétrarque nous appartient presque autant qu'aux Italiens ; c'est un de nos compatriotes qui a trouvé le manuscrit perdu depuis trois siècles ; divers points d'histoire littéraire sont, chemin faisant, éclaircis par le sagace critique ; à côté du manuscrit du *Canzoniere*, deux autres manuscrits latins autographes sont signalés pour la première fois. Outre tant de révélations importantes, mêlées à bon nombre de piquantes particularités, la brochure de M. de Nolhac a divers mérites particuliers que ne dédaignent pas MM. les bibliophiles : elle a été tirée seulement à cent cinquante exemplaires, et ces exemplaires sont numérotés, et ils sont très bien imprimés sur papier teinté. Tout se réunit donc pour assurer la faveur du public lettré à la petite, mais si précieuse publication de M. de Nolhac, laquelle — c'est tout dire ! — a déjà obtenu les suffrages d'un des premiers corps savants du monde.

T. de L.

NÉCROLOGIE

MEAUME (Edouard)
(1812-1886)

La rédaction du *Bulletin du Bibliophile* est cruellement éprouvée depuis quelques mois. La mort de M. Moulin a été suivie de bien près par celle de M. Meaume, moins avancé en âge, et que nous espérions conserver encore bien des années ! Savant aussi éminent que modeste, Meaume a été pour nous non seulement un collaborateur assidu, mais un véritable ami, dont le dévouement ne nous a pas failli dans des moments difficiles.

Né à Rouen le 18 janvier 1812, Edouard Meaume fit de sérieuses études de droit à Paris. Il était juge suppléant au tribunal civil de Nancy, quand il fut appelé, le 28 mars 1842, à la chaire de législation forestière créée depuis 1838 à l'Ecole de cette ville. Très capable d'occuper des positions plus considérables, Meaume sut se contenter de celle-là ; — il sut aussi prouver que « tant vaut l'homme, tant vaut la place ».

Tout — ou presque tout — était à créer dans les applications de la science juridique aux questions forestières. Il se mit résolument à l'œuvre, et publia de 1843 à 1846 son *Commentaire du code forestier*, en trois volumes, le travail le plus considérable, le plus autorisé, qui existe encore sur la matière. M. Meaume dédia cet ouvrage à son beau-frère Plougoulm, l'un des hommes les plus éloquents qui aient rempli les fonctions du ministère public dans notre siècle, et auquel on doit une excellente traduction de Démosthène, fruit des loisirs que lui avaient

faits une injuste disgrâce. Personne n'était plus digne d'interpréter un pareil original.

On doit encore à M. Meaume plusieurs livres importants, relatifs à sa spécialité professionnelle, parmi lesquels nous citerons : *Des droits dans les forêts ; de l'administration des bois communaux et de l'affouage. Paris*, 1847, 2 vol. ; — *Introduction à l'étude de la jurisprudence et de la législation forestière. Nancy*, 1857 ; — *Explication de la loi de* 1859. *Paris*, 1860. — Il a été, de 1842 à 1850, l'un des principaux rédacteurs des *Annales forestières*. Il a fourni aussi au *Répertoire* de MM. Dalloz plusieurs mots se rattachant à sa spécialité, à commencer par l'article *Forêt*, qui forme à lui seul un volume entier de ce recueil. Plus récemment, et jusque dans les derniers temps de sa vie, il travailla au Répertoire de la *Revue des eaux et forêts* (1874-85) ; — au *Code forestier annoté* (1884). Comme avocat, il était fréquemment consulté sur les questions les plus ardues du droit civil forestier, par les hommes du métier, français ou étrangers, et ses nombreux Mémoires sont des monuments d'érudition historique et de science juridique. Il faut encore citer, dans cet ordre de travaux, son Etude *sur la réorganisation de l'administration des forêts. Paris*, 1778, et celle sur des *Plantations d'eucalyptus* en Italie (1882), sujet d'une haute importance pour le reboisement et l'hygiène de nos départements du Midi. Enfin un Mémoire très remarquable sur *le droit de réduction par le conseil d'État des libéralités faites aux corps moraux publics* (1863), prouve que la science du jurisconsulte chez Meaume s'étendait à bien d'autres objets que les questions forestières.

Ces travaux professionnels étaient loin de suffire à son activité. Même avant de prendre sa retraite, il faisait marcher de front avec eux la formation d'une bibliothèque importante, comprenant surtout des livres, estampes, autographes, relatifs à l'ancienne Lorraine, et de curieuses études iconographiques, historiques et anecdotiques,

dont le *Bulletin du Bibliophile* a eu plus d'une fois la primeur. Plusieurs des plus importantes sont consacrées aux grands artistes lorrains : comme *Claude et Israël Henriet*, *Israël Silvestre* et leurs descendants (1852) ; — *Claude Deruet, Peintre et graveur* (1854) ; — *Sébastien Le Clerc et son œuvre* (1877), 2 vol.) ; — *George Lalleman et Jean Leclerc* (1876).

Mais son artiste de prédilection était naturellement le plus grand qu'ait produit la Lorraine. Les *Recherches* de Meaume sur *Jacques Callot* (*Nancy*, 1853-1860, 2 vol., dont le second est le Catalogue des œuvres du maître), ouvrage désormais classique, sont depuis longtemps épuisées. Il en préparait une seconde édition, *illustrée*, dans laquelle il devait refondre la dissertation qui forme le complément de son œuvre, sur les tableaux faussement attribués au célèbre artiste lorrain.

Nous citerons, dans un autre genre, des écrits dont les titres éveilleront souvent d'agréables souvenirs dans l'esprit des lecteurs du *Bulletin :* — *sur la vie privée de Bernardin de Saint-Pierre* (1856) ; — *Palissot et les philosophes* (1864), Etude historique et littéraire du plus vif intérêt ; — *Le prisonnier de Maxéville*, Ferry de Lorraine (1875) ; — *Mesdames de Ludres et de Montespan ;* — *Benserade et l'Ovide en rondeaux* (1875) ; *Boileau et Bussy-Rabutin* (1877) ; — *Etude historique sur les Lorrains révolutionnaires* (s. d.) — *Vie de Louise de Lorraine*, reine de France (1884), l'ouvrage le plus considérable d'E. Meaume qui ait paru dans le *Bulletin* ; — *La mère du chevalier de Boufflers* (1885), agréable opuscule également publié dans le *Bulletin*) ; — L'*Hôtel des Fermes à Nancy* (1885), recherches curieuses sur François de La Borde, père de l'auteur des Chansons si recherchées et si chèrement payées aujourd'hui (ou plutôt hier), à cause des gravures d'Eisen. Deux autres opuscules, les derniers sortis de sa plume : sur *Jean Nocret*, peintre de Nancy, et sur la fin tragique de *Marchal, curé de Ludres* (brûlé vif en 1757), seront publiés dans

les *Mémoires* de l'Académie de Stanislas, dont Meaume était membre depuis 1846. Un grand nombre de ses lettres, aussi spirituelles qu'érudites, mériteraient aussi d'être imprimées, et l'éditeur du *Bulletin* pourrait fournir son contingent à cette publication. Dans l'une de ces lettres, écrites de Rome il y a quatre ans, il exprimait le vœu de voir l'un des plus intéressants monuments de Nancy, la porte Saint-Georges (xvi° siècle), devenir le musée des graveurs lorrains. Ce serait en effet la meilleure place pour la belle collection iconographique de Meaume, si la ville de Nancy avait l'heureuse idée d'en faire l'acquisition. Une partie de cette collection précieuse a été exposée à la Bibliothèque publique de cette ville en 1877, lors de l'inauguration de la statue de Callot. La mémoire de Meaume est désormais inséparable de celle de l'illustre auteur des *Misères et malheurs de la guerre*.

Deux pertes cruelles, celles d'une fille et d'un fils moissonnés à la fleur de l'âge, avaient profondément attristé la vieillesse de notre vénérable ami. Le fils, Georges Meaume, jeune magistrat qui donnait les plus belles espérances, avait commencé sur l'ancienne chevalerie lorraine un travail intéressant que son père a voulu publier (*Histoire* et *Assises* de l'ancienne chevalerie lorraine, 1870 et 1874).

Après 32 ans d'exercice du professorat, Meaume avait pris sa retraite en 1873, était venu s'établir à Neuilly. Il se trouvait là, plus rapproché de ce qui lui restait de famille, de l'honorable M. Dareste de la Chavanne, conseiller à la cour de Cassation, membre de l'Institut, et ses enfants, neveu et petits-neveux de M. Meaume. Là aussi il demandait à l'étude tout ce qu'elle peut donner d'oubli pour de telles douleurs ! On croit deviner la prévision d'une fin prochaine, dans ces dernières lignes d'une notice rédigée par lui au mois d'avril 1885, pour le catalogue des livres et estampes d'un autre amateur lorrain, Chartener : « Il y avait autrefois en Lorraine, disait-il, quatre bibliophiles, intimement liés et passionnés pour les livres relatifs à

l'histoire de ce pays. Trois ont disparu (Gillet, Beaupré, Chartener) ! A quand la dispersion des collections du quatrième, devenu ermite à Neuilly ? C'est le secret de Dieu. »

Moins d'un an après (le 5 mars 1886), la mort de notre sympathique collaborateur et ami venait réaliser ce lugubre pressentiment.

L. T.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Nous trouvons plusieurs renseignements de nature à intéresser les lecteurs du *Bulletin*, dans le « Rapport sur l'exposition spéciale du ministère de l'instruction publique à l'exposition de 1878, par M. le baron de Watteville, alors l'un des directeurs de ce ministère, et chargé spécialement d'organiser cette exposition spéciale. Ce document, curieux à plus d'un titre, vient d'être publié chez MM. Hachette. Il forme une brochure gr. in-8° de 105 pages.

L'un des chapitres les plus curieux de ce rapport est celui consacré à l'*Exposition théâtrale*, qui n'avait pas été prévue à l'origine. Ce fut une trouvaille des plus heureuses, faite par le savant archiviste de l'opéra, M. Nuitter, qui fut le point de départ de cette adjonction. Dans ses recherches à la Bibliothèque nationale, M. Nuitter rencontra et étudia un manuscrit du fonds La Vallière (Fonds fr. 24330), absolument oublié.

Ce manuscrit est intitulé : « *Mémoire de plusieurs décorations qui servent aux pièces contenues en ce present livre*, commencé par Laurent Matalot et continué par Michel Laurent, en l'année 1673. » Il contient la description des décors et la liste des accessoires de 71 pièces, de Hardy, Rotrou, du Ryer, Scudéry, Benserade, (premières de) P. Corneille, etc. ; en un mot, du répertoire de l'Hôtel de Bourgogne.

Ce fut l'exhumation de ce manuscrit qui donna l'idée d'une

exposition relative à l'histoire du théâtre en France. La commission chargée par décision ministérielle du 17 septembre 1877, d'organiser cette exposition, s'adjoignit judicieusem ent MM. L. Delisle, Heuzey, Maury, membres de l'Institut, et Marius Sepet, de la Bibliothèque nationale.

La reconstitution du théâtre d'Orange, comme spécimen du théâtre antique, était l'œuvre de MM. Heuzey et Ch. Garnier, l'éminent architecte, qui était aussi membre de la commission. Des scènes de la tragédie et de la comédie antiques, d'après les peintures de Pompée, de la Cyrénaïque ou des vases grecs, furent exécutées par M. Peler, sous la direction de M. Heuzey.

MM. Duvignau et Gabin exécutèrent une série de maquettes donnant un aperçu de l'histoire du décor, en France, depuis 1547, année où fut joué le seul Mystère dont on connaisse les décors et la mise en scène, celui de Valenciennes. A l'aide des trois seuls manuscrits connus de ce Mystère, les deux de la Bibliothèque nationale et de Valenciennes, de celui de Madame la marquise de Lacoste, gracieusement prêté par elle, ces artistes parvinrent à reproduire tout l'ensemble « *du théâtre ou hourdement pourtrait comme il estoit quand fut joue le mystère de la passion Notre S. Jésus-Christ*, anno 1547. »

Le catalogue détaillé de cette exposition théâtrale, rédigé par M. Nuitter, fait partie de la collection des catalogues du ministère. C'est un document indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du théâtre.

— Le même rapport nous fournit quelques renseignements bons à connaître sur les expositions annexes organisées dans l'intérieur de plusieurs grands établissements scientifiques, pour faire jouir les visiteurs de l'exposition des trésors que renferment ces établissements, et qu'on ne pouvait déplacer. Il n'y avait rien à faire pour la Bibliothèque nationale, ni pour celle de l'Arsenal, où les plus belles choses sont en état d'exposition permanente. Il n'y eut de dépenses spéciales d'organisation et d'installation qu'aux Archives nationales, à la bibliothèque Mazarine, et à celle Sainte-Geneviève. A cette dernière, les frais de cette petite exposition spéciale s'élevèrent à 9,000 fr. Ce fut la plus coûteuse, mais c'était là aussi qu'il y avait le plus de richesses ignorées à mettre en évidence. Le *Bulletin du bibliophile* a consacré dans le temps un article spécial à cette exposition dont le vénérable conservateur de

Sainte-Geneviève. M. F. Denis, et ses collègues, faisaient les honneurs avec tant de bonne grâce.

— *Lettres inédites de Marie Leckzinska au président Hénault (son surintendant)*. Ces lettres viennent d'être publiées, avec une introduction très bien faite par M. Des Diguères, l'un des descendants du président (*Paris*, Champion, in-8° de 470 pages). Les plus intéressantes sont celles relatives au livre d'Helvétius, à la maladie et à la mort du Dauphin (Décembre 1765). Il y est question deux fois seulement de la Pompadour ; du roi, pas une : c'était ce qu'elle pouvait faire de mieux pour lui. Parmi bien des détails prosaïques de santé et de ménage, on rencontre çà et là des éclairs de sensibilité, d'esprit, et de ce profond sentiment religieux qui l'aidait à supporter la vie. On trouve dans plusieurs de ces lettres un pressentiment non équivoque de la Révolution. « Tout ce qu'on voit prête à la douleur ; tout va de mal en pis, religion, autorité du Roi, tout s'en va ; et ce qu'il y a de pis, c'est que l'autorité s'en va comme si cela devait être sans que personne s'y oppose. La main de Dieu est visiblement appesantie sur nous... c'est une sotte chose que d'être Reine. Hélas ! pour peu que les choses continuent à aller comme elles vont, on nous dépouillera bientôt de cette incommodité.... » Une lettre de mai 1764 nous offre une rencontre d'avenir encore plus saisissante ! « Ma pauvre petite fille est bien chétive. J'espère pourtant qu'elle vivra. *C'est lui souhaiter bien du mal !* »

Cette petite fille, qui venait de naître, c'était *Madame Elisabeth !*

— Dans une lettre récente du Tonkin, pleine de renseignements pittoresques sur les différentes variétés de reptiles et d'insectes qui foisonnent dans les habitations, cancrelats, *margouillots* (petit lézard volant), tarets, poux des bois, moustiques, etc, nous relevons le passage suivant :

« Il y a surtout des rats ! Toutes les maisons n'en ont pas toujours ; mais il faut se méfier quand on est possesseur de livres. On m'a conté le cas d'un fonctionnaire qui, pour sauver des papiers précieux, avait dû les suspendre au bout d'une ficelle, et d'une ficelle assez mince pour que les rats n'en pussent tenter la descente sans être punis par une culbute. »

— *L'Iconographie du noble jeu de l'Oye*, catalogue raisonné

de la collection relative à ce jeu, formée par M. le baron de Vincq, vient de paraître chez l'éditeur Olivier, à Bruxelles. C'est un fascicule in-8° de 32 pages.

M. le baron de Vincq est, comme on sait, l'un des maîtres de la science iconographique contemporaine, un investigateur non moins ingénieux qu'infatigable. Entre autres variantes du noble jeu renouvelé des Grecs, M. de Vincq en a recueilli 38 depuis 1700 jusqu'au commencement du règne de Louis XVI ; 21 depuis cette seconde époque jusqu'à la Révolution, et six seulement de 1789 à la fin du siècle, période où les jeux et les ris n'avaient pas beau jeu. Ces six sont : en 1791, deux *Jeux de la Révolution française* ; en 92, les *Délassements du père Gérard*, ou *la poule d'Henri IV mise au pot* ; *la nouvelle constitution, poule d'Henri IV.* ; le *Jeu des exercices militaires de l'infanterie française*, enfin, *le Jeu de l'amour et de l'hyménée*, qui, d'après la description de l'auteur, doit être l'évocation de quelque fantaisie de l'ancien régime dissimulant ses grâces sous le bonnet phrygien.

— Parmi les documents inédits publiés par la *Revue de la Révolution* dans son numéro de juin 1885, il en est un particulièrement curieux. C'en le *Journal de route d'un vainqueur de la Bastille*, envoyé en mission par le fameux patriote Palloy, qui, comme on sait, faisait dans les départements des envois de Bastilles en miniature, « faits des vestiges de la Bastille, c'est-à-dire modelés en mortier broillées de matériaux provenant de la démolition, rassemblé et malgamé (sic) en plâtre, (ainsi) que tous les accessoires. »

Ce commis voyageur en Bastilles était un nommé Le Gros, ancien acteur de province, ce dont on s'aperçoit de reste aux boniments qu'il débitait dans les chefs-lieux de département et de district où sa marchandise et lui recevaient un bon accueil, et qu'il transcrivait fidèlement sur son journal avec le détail des « Cérémonies » d'installation des Bastilles. Il fut parfaitement reçu à *Mellun*, à Auxerre, à *Digeon*, à *Lion* (où on eut même l'amabilité de l'emmener en partie de plaisir à la recherche d'un aristocrate) ; mieux encore à Riez (Basses Alpes), où s'annonçant suivant son habitude comme « apôtre de la liberté » il fut pris pour un membre de l'Assemblée nationale. En conséquence, les autorités vinrent en corps lui faire fête et implorer sa protection pour faire reporter le chef-lieu du département de Digne à Riez ; ce

dont il leur dit d'écrire, et écrivit lui-même à M.M. Mirabeau et Barnave, « étant ceux qui fesait tourné la grande machine ». On entrevoit dans son récit qu'il ne se pressa nullement, et pour cause, de détromper ces naïfs patriotes. Mais bientôt après les tribulations commencent ; à Nismes, la cérémonie ne peut avoir lieu parce que M.M. du département voulaient destituer la municipalité de place. » A Toulon, on lui dit que « le moment ne permettoient pas de rassemblé le peuple qui *nettoit que trop bouillant* ». D'autre part, son patron ne se pressait nullement de lui faire passer des fonds, dont le besoin se faisait de plus en plus vivement sentir. A Aix, où le « département ne le reçoit pas bien » ; réduit aux abois, « il est reconnu par le plus grand asard du monde par le directeur de la commédie qui lui avait vu jouer la tragédie à Paris » : Il abandonne un moment l'apostolat de la liberté pour remonter sur les planches, et débute dans le rôle d'Orosmane. « Je neus dit-il, d'applaudissement violent que ce vers ; *Je hais le monde entier, je mabore moi-même*, tellement ce sentiment était en moi. Mais il « n'eut pas d'ailleurs le succès qu'il attendait, par suite d'une cabal » e ; en d'autres termes, il fut violemment sifflé. Il reprit donc, bon gré mal gré, l'autre rôle, celui « d'apôtre de la liberté, député de M. Palloy » ; et finit, après bien des péripéties, par trouver à Marseille des ressources suffisantes pour regagner Paris, après dix mois d'absence, du 4 novembre 1790 au 1er septembre 1791.

Ce document est surtout intéressant parce qu'il donne une assez juste idée du trouble, ou plutôt de l'ahurissement des esprits dans les départements à cette époque.

— Parmi les livres espagnols rares et curieux, il faut citer : une traduction en espagnol des voyages de Marco Polo, par D. Rodrigo Fernandez de Santaella, à laquelle sont jointes : une traduction du traité de cosmographie du Pogge (Poggio Fiorentino), et une introduction qui résume les connaissances géographiques du temps sur l'ancien monde. Ce volume est de 1502 ; — le *Discours* (en esp.) sur les voyages des navigateurs portugais en Orient, par Bernardino Escalante, 1577 ; — et la *Flor de las historias de Oriente*, par D. Frey Juan Fernandez de Heredia, dont le manuscrit est à l'Escurial.

— Le seul manuscrit *lolo* important qui existe en Europe est celui qui appartient au colonel anglais H. Yulx. (*Lolo* est le nom que les Chinois donnent aux montagnards plus qu'aux trois quarts

sauvages de l'Indo-Chine, ceux que les Cochinchinois appellent *Moïs*, et dont la langue diffère complètement de celle des Annamites et des Cambodgiens.)

Ce manuscrit lolo est sur satin, rouge d'un côté, bleu de l'autre, replié sur lui-même comme un éventail, huit plis. Les caractères sont noirs, probablement tracés à l'encre de la Chine. Il y a en tout 5,750 mots ou caractères rangés, suivant l'usage chinois, en colonnes verticales allant de droite à gauche. Il y en a 2,998 sur le côté rouge dont l'écriture est la meilleure, et 2,750 sur l'autre le tout paraît être en vers de différents mètres.

Les documents sur la langue et l'écriture de ces peuples sont infiniment rares, même chez eux. Cependant on a quelques vocabulaires comprenant un certain nombre de mots, recueillis par divers explorateurs ; — notamment par le célèbre et infortuné Francis Garnier. M. Baber, secrétaire de la légation anglaise à Peking, est possesseur d'un manuscrit lolo de 1,850 mots, qui lui a été donné par des missionnaires français, et qu'il a fait xylographier à un très petit nombre d'exemplaires.

Quant à l'interprétation de ces caractères, elle n'est rien moins qu'avancée. On a seulement constaté une ressemblance marquée avec les écritures coréenne et japonaise, et avec l'ancienne écriture chinoise dite Siao-chuen.

— Dans le voyage du célèbre historien russe Karamzine en France (1790), traduit complètement en français pour la première fois par M. Legrelle, nous relevons ces deux anecdotes intéressantes :

1° « Je suis allé à la Bibliothèque Mazarine. — Un vieillard en redingote trouée s'approche de moi et me dit : « Vous désirez sans doute voir les livres et les manuscrits intéressants. — Oui, Monsieur. — Je suis tout à votre service. » Et le bonhomme se mit à me montrer des éditions rares, de vieux manuscrits. — Je crus que c'était un bibliothécaire ; pas le moins du monde ! Il y a trente ans qu'il sert là comme un catalogue vivant pour les amateurs et les lecteurs. Les surveillants lui permettent de faire les honneurs de la Bibliothèque, et par ce moyen de gagner son pain. »

2° Parmi les Russes qui se trouvaient en même temps que lui à Paris, Karamzine en cite un qu'il ne désigne que par l'initiale V... « V... n'est pas riche ; il a su cependant réunir une belle bibliothèque et quantité de manuscrits rares en différentes langues. Il

possède des autographes de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV, du cardinal de Richelieu, d'Elisabeth d'Angleterre, etc. Il connaît tous les bibliothécaires de Paris, et par eux se procure des raretés pour une bagatelle, dans les temps de troubles que l'on traverse. Le jour où le peuple saccagea les archives de la Bastille, V... acheta pour un louis d'or tout un ballot de papiers, entre autres, plusieurs lettres touchantes d'un malheureux auteur au lieutenant de police, et le journal d'un des prisonniers du temps de Louis XIV. Il est persuadé que ce journal a été écrit par le « Masque de fer ». Mais il n'en donne qu'une preuve, c'est que le prisonnier dans plusieurs endroits parle du chocolat qu'on lui apportait le matin. Or, sous Louis XIV, il n'y avait que les grands personnages qui prissent du chocolat, et, comme à cette époque aucun grand personnage n'était détenu à la Bastille, si ce n'est le Masque de fer, il faut bien que ce journal soit de lui (?) Du reste ... ce sont uniquement des plaintes sur l'ennui de l'emprisonnement, en mots incohérents, sans orthographe. »

Les éditeurs russes de Karamzine ont cru reconnaître, dans cet amateur qui pêchait si bien en eau trouble, un diplomate nommé Doubrovski, connu pour avoir offert plus tard à l'empereur Alexandre Ier une fort belle collection qu'il avait réunie à Paris vers cette époque. Mais les initiales ne concordent pas.

— Parmi les anciens livres à figures auxquels nous avons fait des emprunts pour l'illustration de notre volume sur l'*Art des jardins* (rédigé avec la collaboration de M. Alphand), celui dont le titre suit mérite d'être particulièrement signalé pour sa rareté et la beauté des gravures.

Prospectus Castellorum et Pretoriorum Procerum et nobilium Brabantiæ, Cœnobiorumque celebrium ... ex Musæo Jacobi Le Roy... ; pet. in-fol. fig., texte en hollandais. Antuerpiæ, *sumptibus auctoris*, 1697.

Cet ouvrage, exécuté avec un grand luxe, est orné de plus de 300 figures, la plupart d'Harrewyn, et d'un beau frontispice par Diepenke. Il représente l'écusson de l'abbaye de Saint-Lambert (dont l'auteur du livre était intendant ou régisseur), flanqué des figures en pied de la Pallas pacifique et de la Pallas guerrière, avec attributs et ornements assortis.

L'ouvrage est divisé en quatre livres, correspondant aux quatre

parties du Brabant, savoir : Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc *(Sylva Ducis)*.

Les figures sont doublement intéressantes, à cause du mérite de l'exécution, et parce qu'elles représentent bien des édifices importants du pays, dont la physionomie primitive a été sensiblement modifiée, ou qui même n'existent plus. Parmi les figures les plus curieuses, nous citerons :

Le monastère de *Sainte-Gertrude*, vue à vol d'oiseau de l'ensemble des bâtiments et jardins. On y remarque que l'abbesse habitait un pavillon à part, avec jardin séparé, et communication particulière avec le dehors. Honni soit qui mal y pense !

Héverlé, château bâti en 1521 par le seigneur de Chièvres et sa femme ;

Opprebois, ruine gothique de l'aspect le plus farouche, entourée d'une nuée d'oiseaux de nuit ;

Reves, château fort, d'une configuration très originale. C'est un octogone, flanqué à des distances inégales de tours de diverses formes, dont un donjon muni de tourelles ; le tout disposé autour d'une cour intérieure.

Enfin le château et parc de *Hamake* près de Bréda, sur l'Escaut. Le parc, planté dans le « goût flamand » qu'affectionnait si fort Charles-Quint, renferme une singularité peut-être unique à cette époque. Plusieurs avenues, partant de la rive du fleuve, vont aboutir à autant de grottes en rocailles, creusées dans des hauteurs artificielles, figurant une chaîne de montagne dans un des pays les plus plats de l'univers. Il y a là une réminiscence, ou plutôt un pressentiment curieux du style chinois. Cette gravure a été reproduite dans notre *Art des jardins*.

Ce livre, qui n'est pas commun, mérite l'attention des amateurs d'estampes. B. E.

— La correspondance de Jules de Goncourt, que son frère vient de publier, contient quelques passages qui méritent d'être signalés ici. Il écrivait de Louèche-les-Bains, le 3 juin 1851, à M. L. Passy, son ami de collège : ... « As-tu suivi la vente Monmerqué ? Les poètes français se sont-ils vendus cher ? D'Aubigné ? Figure-toi qu'il n'y a pas plus de d'Aubigné à Genève que chez Potier, et d'ailleurs les bouquinistes de la patrie de Necker sont d'une cherté incroyable. Nous avons un peu bouquiné à Dijon ; il y a de bonnes affaires dans les livres gothiques, mais cela ne nous regarde

pas. J'ai acheté un petit livre réglé (tu connais mon goût), et Edmond quelques volumes. Rien de curieux du reste. Nous comptons être plus heureux à Strasbourg et à Nancy. »

Bon nombre de ces lettres sont adressées à un autre ami intime des de Goncourt, notre collaborateur M. G. Duplessis. Lors du premier voyage des deux frères en Italie, en 1855, il leur avait demandé de lui rapporter un exemplaire de l'édition originale italienne du *Diario* de Rosalba Carriera, traduit depuis en français par M. Sensier. Seulement, pour le rapporter il fallait d'abord le trouver, et ce n'était pas une tâche facile. Il est question de cette poursuite dans plusieurs lettres. « Nous allons chercher la Rosalba, mais comme c'est imprimé à Venise, ce ne doit être trouvable qu'à Paris. » (Venise, 8 décembre 55). — Depuis Venise, je cours pour votre Rosalba. Décidément, c'est rarissime. Tous les Techener de l'endroit la déclarent introuvable, ce qui ne m'empêche pas de chercher toujours et d'espérer (Rome, 27 février 56). — Nous avons battu les bouquinistes du *Corso*, pas plus de Rosalba qu'à la Bibliothèque royale, quand la société que vous savez l'avait retirée de la circulation, — et le petit livre de la maîtresse de Watelet, mademoiselle Le Comte, complètement inconnu (id., 29 mars). — Il y a dans ce volume bien des mots spirituels, et des détails précieux pour l'histoire littéraire du temps.

— La Bibliothèque du Cap. — Cette bibliothèque a été fondée par un homme d'Etat célèbre, sir Georges Gray, qui l'a dotée magnifiquement d'un grand nombre de livres rares, notamment d'une collection unique de publications relatives à l'Afrique australe. L'un des principaux fonctionnaires attachés à cette bibliothèque est un Allemand, le docteur Théophile *Hahn*; — un *Hahn* savant, bien connu comme philologue et explorateur d'une des parties encore les moins connues du continent africain, le pays des Namaquas.

Sir Georges Gray, qui a été aussi gouverneur de la Nouvelle-Zélande, s'est retiré dans cette colonie, où il réside non loin d'Auckland, dans la petite île de Kawan, qui lui appartient en entier. Bibliophile et horticulteur émérite, il a rassemblé là une bibliothèque précieuse, et transformé cette île en un parc où il a réuni des spécimens des plus beaux arbres et arbustes de tous les pays. — Les habitants du Cap, reconnaissants, ont érigé à sir Georges une statue, de son vivant, devant leur bibliothèque.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

CHARTIER (Alain). — Les cronicques du feu roy Charles septiesme de ce nom que Dieu absoulle, contenans les faitz et gestes dudit seigneur, lequel trouua le royaulme en grant desolation, et neantmoins le laissa paisible. Ladvenement de la pucelle, faitz et gestes dicelle et autres choses singulieres advenues de son temps redigees par escript par feu Maistre Alain Chartier hōme bien estime en son temps, secretaire du dit feu roy Charles vij°. On les vend à *Paris* en la rue Saint Iacques en la maison de *Francois Regnault*, pet. in-fol. goth. de LXXX ff. à longues lignes; titre rouge et noir.

In fine : « Achevees d'imprimer le 3e jour de decembre 1528 ». Ventes Cailhava, 55 fr.; Butsch, 67 florins; Sauvage (1880), maroq. bl. fleurdelysé par Chambolle-Duru, 1,000 fr. Il y a des exemplaires de cette même édition à l'adresse du libraire *Jehan Longis*, nommé avec Regnault dans le privilège. Vente Chéreau (1865), v. f. par Kœhler, 195 fr.

— Réimpression : L'histoire || memorable des grands || trovbles de ce royavme soubs le roy || Charles VII contenant la grande desolatiō en laquelle il le trou || ua à son advenement à la couronne par l'vsvrpatiō des An-

gloys || ses merveilleux faicts d'armes et de la plus part de sa noblesse || ensemble de la Pucelle Ieanne, par le moyen desquels les dits An || glois furent chassez ... par M. Alain Chartier, homme bien estime et secretaire du dit Roy. *Nevers,* par *Pierre Rovssin,* imprimeur de Monseigneur le duc de Nevers et de Rethellois, MDXCIIII (1694), in-4 de 2 ff. n. chiff. et 206 ff. numér.

In fine : « Cy finissent les chroniques du Roy Charles VII tres glorieux victorieux et bien servy, et regna trente neuf ans et neuf mois. Et trespassa le xxij Iour de Iuillet 1461. »

Barthélemy parle d'une édition de 1589, et le catalogue de la vente Philarète Chasles mentionne une édition identique de 1592, ce doit être par erreur.

Un des premiers livres imprimé à Nevers (val. 75 fr.).

Chartier se montre assez froid à l'égard de la Pucelle.

Se trouve aussi dans ses *Œuvres complètes augmentées sur les exemplaires escrits à la main sur le ms. de la Biblioth. du président de Thou, écrit de la propre main de l'auteur,* par André Duchesne, Tourangeau (Paris, 1617, in-4). Edit. la plus complète (val. 45 fr.).

Chartier (Jean), chantre de Saint-Denis au xve siècle,

Que l'on croit être le frère de Guillaume Chartier, évêque de Paris, juge dans le procès de revision. Ce qu'il a écrit sur Jeanne est donc une source importante. Ses *Chroniques* ont été fondues de bonne heure dans celles de Saint-Denis.

Godefroy, le premier, en 1661, l'a reproduit dans son *Histoire de Charles VII,* mais en dénaturant souvent le texte.

Quicherat, t. IV, en a extrait ce qui est relatif, à notre sujet, il s'est servi pour cela du ms. 8350 de la Bibl. nation., lequel date de 1470.

La biblioth. de l'Arsenal (Hist. n° 160) et celle de Rouen possèdent chacune un ms. in-fol. des *Chroniques de Jean Chartier* datant de la même époque. Dans une petite miniature représentant Charles VII au milieu de sa cour, on voit Jeanne au premier plan ; cette miniature a été reproduite en couleurs dans Villemin (*Monuments français inédits,* t. II, p. 164), et en noir dans Lottin (*Recherches sur Orléans,* t. I, p. 228), et dans le Wallon illustré. — Le ms de Rouen (112 U, 81) est signé Etienne Roux.

La Nationale possède encore (fonds franç. n° 2691) un ms. du xve s. du même ouvrage. Vallet en 1858 a donné une édition complète de la *Chronique de Charles VII* (voyez infrà *Vallet*).

CHASLES (E.). — La destinée historique de Jeanne d'Arc. *Paris*, 1855, in-8 de 38 p.

Extrait de la *Revue contemporaine*, 1855, t. XVII, p. 513 à 551.

— Une question de justice historique. Le caractère de Charles VII. *Paris*, 1856, in-8 de 20 p.

Extrait de la *Revue contemporaine*, 30 juin 1856, p. 310-328. Article dans lequel l'ouvrage d'Henri Martin est vivement critiqué.

CHASSAN. — Les deux procès de Jeanne d'Arc. *Rouen, imp. de Lapierre* (1868), in-8.

Est le compte rendu de l'ouvrage d'O'Reilly. Il avait déjà paru dans la *Gazette des Tribunaux*, 14-16 septembre 1868, et dans le *Nouvelliste de Rouen*, 26 sept. 1868.

CHASTELLAIN (Georges). — Historiographe de Charles VII qui avait suivi le roi à la guerre.

Il compila les *Mémoires* de son ami Lefèvre de Saint-Remi et les *Chroniques* de Monstrelet. A été publié par Kervyn de Lettenhove, t. II (*Bruxelles*, 1863-1866, 8 vol. in-8 à 6 fr.).

La biblioth. d'Arras n° 256 et celle de Florence n° 176 en possèdent deux mss. du xve s. La partie relative à J. d'Arc a été reproduite par Buchon, Quicherat, etc.

CHATELAIN DE LA PORTE, doyen de Saint-Thibaud de Metz.

Parle de Jeanne d'Arc dans sa *Chronique de Metz*. Il donne de curieux détails, notamment sur la fausse Pucelle.

Cette chronique fut faite en 1445. Le ms. original se trouve à la Biblioth. nation. (fonds Cangé, n° 122). En 1650 Symphorien Guyon en avait donné un extrait dans son *Histoire d'Orléans*. Le P. Vignier dans le *Mercure galant* de novembre 1683, Dom Calmet dans le t. II de son *Histoire de Lorraine*, Quicherat, t. IV et V, en donnent la majeure partie.

Voir aussi les *Chroniques de la noble cité de Metz depuis la fondation d'icelle...* (*Metz, veuve Bouchard*, 1698, in-12), et la réimpression due à J.-F. Huguenin (*Metz, Lamort*, 1838, in-8).

Chatelain de la Porte a encore parlé de Jeanne d'Arc dans sa *Chronique de Lorraine* datée de 1475, mais ce n'est que la mise en prose d'une sorte de chronique versifiée de peu de valeur historique. Tous les exploits des Français sous le règne de Charles VII sont attribués à la Pucelle.

A été reproduit par Dom Calmet, tome III de son *Histoire de Lorraine*, par Quicherat, etc...

CHAUMONT (Léon de). — Adieux de Jeanne d'Arc. *Paris*, 1847.

CHAUSSARD (P.-J.-B.-Publicola), professeur de belles-lettres au lycée d'Orléans, membre de plus. soc. sav., 1766-1823. — ✻ Jeanne d'Arc, recueil historique et complet. *Orléans, Darnault-Maurant*, 1806, in-8 en 2 part. XII, 24 et 500 pp.

Avec 3 grav. au trait: 1° statue de Gois, 2° monument de l'ancien pont de 1458, 3° portrait de la Pucelle à cheval d'après la gravure de Léonard Gaultier dans l'ouvrage de Hordal, 1612, et dans celui de Charles du Lis.

Cette histoire n'est que le résumé de *L'Averdy*, t. 3 des *mss. de la Bibl. du Roi*; la bibliographie est tirée uniquement de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, revue par Fevret de Fontette, t. 2, nos 17172 et suiv., ouvrage qui avait déjà été pillé par Lenglet Dufresnoy.

Vente de Latour, demi-veau (Dupré), 5 fr.

CHÉRUEL (A.) — Pièces relatives à l'occupation de Rouen par les Anglais au XVe s., publiées pour la première fois d'après un ms. des archives de l'hôtel de ville de Rouen. *Rouen, Legrand*, 1838, in-8.

Extrait de la *Revue de Rouen*, de Pottier, t. II.

— Histoire de Rouen sous la domination anglaise au XVe s., suivies de pièces justificatives publiées pour la première fois d'après les mss. des archives de Rouen. *Rouen, E. Legrand*, 1840, in-8.

— Jeanne d'Arc à Rouen. *Rouen, imp. Alf. Péron*, 1845, in-8 de 17 p. (prix 2 fr.).

Avait déjà paru dans la *Revue de Rouen*, juin 1845.

CHEVALIER (le chanoine Ulysse), memb. de plus. soc. sav. — Jeanne d'Arc, bibliographie. *Montbéliard, impr. Hoffmann,* 1878, in-16 de 16 pp.

Extrait du 3e fascicule du tome I des *Sources historiques du moyen âge*, par l'abbé Ulysse Chevalier (*Paris, Société bibliographique*, 1880, in-8 à 2 col.). Col. 1247 à 1255. Un supplément est sous presse, qui formera le 4e fascic., prix total 35 fr.

CHÉVOJON (l'abbé), vicaire à Sainte-Clotilde de Paris. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé à la fête du 8 mai 1859, imprimé par les soins de la ville... *Orléans, imp. de Pagnerre, Gatineau,* 1859, in-8 de 34 pp. (1 fr.).

CHOISEUL (Comtesse de), née princesse de Bauffremont. — Jeanne d'Arc, poème, deuxième édition. *Paris, Delaforest,* 1829, in-8 de 501 pp.

La première édition était sans nom d'auteur et datée 1828, valeur 2 fr. 50.

CHRÉTIEN (Nicolas), sieur des Croix. — * Les amantes ou la grande pastorelle en cinq actes et en vers avec un prologue. Enrichie de plusieurs belles et rares inventions et relevee d'intermèdes heroyques a l'honneur des Françoys. Dedié au Roy. *Rouen, Raphaël du Petitval,* 1608, in-12.

Le dernier intermède est consacré à la Pucelle et ne manque pas d'une certaine force.

— Le même, identique, 1613.

CHRISTINE DE PISAN (1363-1429).

Les seuls vers français écrits du vivant de J. d'Arc qui nous soient parvenus.

Le ms. original se trouve à Berne. Ce qui a trait à notre héroïne fut reproduit d'abord par Mathieu Thomassin dans son *registre delphinal*; ce ms. fut mentionné par de Sinner et publié pour la première fois par Achille Jubinal dans son *Nouveau recueil de contes dits fabliaux des* XIII-XVe *s.* (*Paris, Saunier,* 1839, in-8, t. I, tiré à 520 ex.).

Buchon, et plus tard Quicherat, nous en ont donné des extraits.

— Jeanne d'Arc, chronique rimée par Christine de Pisan, xve s. *Orléans*, *Herluison*, 1865, in-32 de 41 pp., portrait de J. d'Arc dans un ovale (prix 2 fr.).

Chuffart (Jean). — Voyez *Journal d'un bourgeois de Paris.*

Ciappori Puche (Claudius), auteur de plus. compositions symboliques détachées d'une histoire de l'humanité, sujets... ayant figurés dans différentes expositions... ayant attaché son nom à différentes publications archéologiques de différents genres (*sic*). — Apothéose de Jeanne Darc. *Paris*, *imprim. Ad. Leclère*, 1870, gr. in-8 de 16 p. pap. vergé (prix 1 fr.).

Etude des plus rudimentaires et des plus incomplètes sur qq. monuments de l'art relatifs à l'iconographie de Jeanne. Ciappori Puche a illustré en 1878 *Le livre d'or*; *Jeanne d'Arc* de Fr. Godefroy (voyez ce nom).

Clément. — Vie de Jeanne d'Arc. *Rouen*, *Mégard*, 1853, in-12 (prix 1 fr.).

— Le même, S. D., 1855.

— Les mêmes, 1856, 1857, 1859, 1862, 1867, in-12 de 144 p. grav.

Clément (Pierre), de l'Institut. — * Jacques Cœur et Charles VII ou la France au xve siècle... *Paris*, *Guillaumin*, 1853, 2 vol. in-8.

Ouvrage qui ne parle guère de J. d'Arc, mais qui est utile à l'étude de cette époque.

— Les mêmes: Deuxième édition. *Paris*, *Didier*, 1864. Nouvelle édition revue et corrigée. *Paris*, *Didier*, 1866. Ces 2 édit. sont in-8 et ont un portrait. — Il y a aussi une édit. in-18. *Didier*, 1866.

Cochon (P.), de Rouen, contemporain de Jeanne,

Qui n'a aucun rapport avec l'évêque de Rouen, parle avec éloges de la Pucelle dans sa *Chronique normande*. Le seul ms.

qu'on en connaisse appartint à Colbert et se trouve à la Bibliothèque nationale n° 9859, 3. Pet. in-4 de 194 pp., du xve s., qui paraît être autographe. Il fut mis partiellement en lumière en 1840 par M. Floquet. Chéruel dans son *Hist. de Rouen sous la domin. des Anglais*, et Michelet, t. IV, de son *Histoire de France*, s'en sont servis la même année. Quicherat en cite qq. fragments; jusqu'alors on ignorait le nom de l'auteur de cette chronique. Enfin Vallet, en 1859, publia les chapitres relatifs aux années 1403 à 1430 et établit le nom de l'auteur (voyez *Vallet*).

Cohen, de la Bibliot. de Sainte-Geneviève. — Chinon et Agnès Sorel. *Paris*, 1846, in-12.

Publication d'un manuscrit soi-disant trouvé dans un château de Touraine et assez fantaisiste.

Colas-Guyenne (Jean-François), prévôt de Tillay et chanoine de Saint-Aignan, 1702-1772. — Discours sur la délivrance d'Orléans du siège des Anglois en 1429 par Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans le 8 mai 1766, jour anniversaire de la dite delivrance. *Paris, Saillant, Orléans, Jacques, P. Jacob*, 1766, in-4 de 28 pp.

— Réimpression : *Orléans, Herluison*, in-8 de 30 pp., tiré à 100 ex. (prix 2 fr.).

Colet (Mme Louise) — a consacré dans son poème sur le *Musée de Versailles* (couronné en 1839 par l'Académie française) qq. beaux vers sur Jeanne d'Arc.

Collin (Alexandre), ingénieur en chef des ponts et chaussées d'Orléans. — Rapport fait à la Société archéologique de l'Orléanais, au nom d'une commission chargée de visiter les ouvrages au nord de la Croix-Fleury, que M. Boucher de Molandon signale comme faisant partie du système des bastilles et boulevarts élevés par les Anglais, pendant le siège de 1428-1429. *Orléans, A. Jacob*, 1858, in-8 de 16 p. (prix 1 fr.).

Extrait du tome IV des *Mémoires de la Société archéol. et histor. de l'Orléanais* (1858).

— Les derniers jours du pont des Tournelles à Orléans. *Orléans, Herluison*, 1875, in-8 (1 fr.).

Collin de Plancy. — * Légende de l'histoire de France. *Paris*, S. D., in-8 (prix 4 fr.).

Les p. 290-304 sont consacrées à une légende intitulée « Les noces d'Arlon » soi-disant mariage de Jeanne avec le chevalier Robert des Armoises. Une chromolithogr. représentant Jeanne à l'autel.

— * Légendes des femmes dans la vie réelle. *Paris*, S. D., in-8 avec 2 chromos, p. 278-295 (prix 3 fr. 50).

Collin et Desnoyers. — Evêché d'Orléans. Procès d'ordinaire relatif à la béatification et à la canonisation de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans : questions, instructions et répertoire des matières concernant l'interrogatoire des témoins à appeler au procès, proposés par les postulateurs de la cause. *Orléans*, juillet 1874, in-8 de xv et 92 p. autograph.

Complainte (la) de la Pucelle d'Orléans. S. nom d'aut. Se vend à Orléans en la boutique de H. Herluison vis à vis Gaucheron l'apothicaire. S. date. Gr. in-fol. atlas d'1 f. Gravure sur bois du siècle dernier représentant la Pucelle à cheval chargeant l'ennemi. La complainte est en XXV strophes (prix 1 fr.).

Constant (L.). — Voyez L... C... *Biographie de Jeanne d'Arc.*

Coquatrix (Emile). — Vive France ! Jeanne d'Arc, poème. *Paris*, 1866.

Cottenet (Emile). — Patapan, ex-tambour de l'armée d'Espagne à la représentation de Jeanne d'Arc à Feydeau, pot-pourri. *Paris*, *Quoy*, 1821, in-8.

Parodie de l'opéra-comique de Théaulon et Dartois représenté la même année.

Cotter-Morisson. — Voir une étude sur Jeanne d'Arc dans la *Revue Occidentale* de 1879.

Cougny (Edme), ancien profess. aux lycées de Versailles et de Saint-Louis. — Jeanne d'Arc, épopée latine du xve siècle. Etudes historiques et littéraires. *Paris, Ern. Thorin*, 1874, in-8 de 47 pp. (prix 1 fr. 75).

Extrait du tome X des *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Seine-et-Oise.*

Cougny (G. de), ancien directeur de la Société française d'archéolog. — Charles VII et Jeanne d'Arc à Chinon. 1879, in-8 de 46 pp.

Cournol (H.). — Congrès musical d'Orléans. 8 mai 1837. La délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, cantate. *Orléans, Impr. Danicourt Huet,* 1837, in-fol. de 2 pp. (prix 1 fr.).

Cousinot, de Montreuil.

Sa *Chronique de la Pucelle* (1422-1429) avait toujours été jusqu'à Vallet attribuée à un anonyme.

Cette chronique est inspirée de Jean Chartier, à son tour elle a servi de base au *Journal du siège*, « *Les gestes des nobles françoys descendus de la royalle lignée du noble roi Priam... et Jehanne la Pucelle.* » (Mss. de la Bibl. nat. n°s 9656 et 10297; ce dernier bien plus complet, il fut écrit en 1450 pour le duc d'Orléans.)

Denys Godefroy s'était servi de ce dernier manuscrit et en avait publié une partie dans son *Histoire de Charles VII* en 1661; en 1785 Roucher en avait inséré un extrait dans le vol. de la collect. Perrin relatif à J. d'Arc; Buchon, Michaud et Poujoulat l'avaient aussi édité dans leurs collections relatives à la Pucelle. Quicherat avait donné cette chronique au tome IV d'après le manuscrit 245 de la bibliothèque de l'Institut.

Vallet prouva, par un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séances du 31 août 1855 au 18 janvier 1856), que l'auteur était *Guillaume Cousinot*, de Montreuil. Ce mémoire fut publié par l'auteur en tête de l'édition qu'il nous a donnée de cette chronique d'après le manuscrit original (voyez *Vallet*).

Cozic (H.). — Jeanne d'Arc, comment l'ont traitée le roi de France, les nobles et les prêtres. *Paris, Imprim. moderne,* s. dat., in-8 de 16 pp. (prix 0,75).

Cr. G. — *Eloge de Jeanne d'Arc*, 1822. (Voyez Crignon-Guinebaud.)

Craon (la princesse de). — Le siège d'Orléans en 1429. *Paris, Dumont,* 1843, 4 vol. in-8 pap. vél. tiré à petit nomb. (prix 30 fr., val. 10 fr.).

Cramer. — Voyez Schiller.

Crapelet (Charles). — Jeanne d'Arc. Portrait historique, xve siècle. *Paris, Dufart,* 1840, in-8° de 24 pp. (prix 2 fr.).

Avait déjà été publié avec gravures par *Mennechet* (voy. ce nom) dans le *Plutarque français*.

Cressot (Eugène). — Jeanne d'Arc, drame en cinq actes. *Dijon, Brugnot,* 1842, in-8 de 92 pp. (prix 1 fr. 50).

Ce drame est en prose.

Crevel de Charlemagne. — Jeanne d'Arc, romance dédiée à Madame la vicomtesse Eugène de Richemont. Musique de F. Joseph Binot. *Paris, Guneback,* in-fol. avec lithogr. par Jules Cosme.

Crignon-Guinebaud. — Eloge de Jeanne d'Arc par M. Cr. G. *Orléans, Darnault-Maurant,* 1822, in-8 de 49 pp. (prix 1 fr.).

— Eloge de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, offert à ses concitoyens par M···, d'Orléans. *Orléans, Rouzeau-Montaut,* 1829, in-8° de 56 pp. (prix 1 fr.).

Ces deux discours ne furent pas prononcés.

Crollalanza (G.-B.), membre de la Soc. scient. et litt. d'Orléans. — Origine e Gesta di Giovanna Darco. *Narni,* 1859, in-8 de 138 pp., fig. dans le texte.

— Le même. Deuxième édition augmentée. *Narni et Orléans, Herluison,* 1862, in-8 de 151 pp.

— Cronica de la Poncella d'Orliens. In fine :

« *Imprimiose la presente cronica d'la Pōcella en la muy noble*

et muy leal ciudad d'Sevilla por Dominico de Robertis a v de noviẽbre año de MDXII, pet. in-4 goth. à long. lign. 44 ff. y compris le titre.

Un des ouvrages les plus rares sur notre sujet, et que Brunet n'avait pas vu. Il parut pour la première fois à la vente de D. José Miro où un exemplaire en très mauvais état, incomplet et réemmargé atteignit 1,500 fr. On dit qu'un exempl. périt dans l'incendie des Tuileries en 1871. Voir à ce sujet un article du comte de Puymaigre dans la *Revue des questions historiques* (janvier-avril 81, p. 553-566) à propos d'un ex. de cette chronique acheté récemment par la Bibl. nation.

C'est de cet ouvrage dont parle le connétable D. Alvaro de Luna au chapitre XLVI de sa chronique : « *Como la Poncela estando sobre la Rochela envio a pedir socorro al Rey e de lo que el condestable fizo por ella.* » (Edit de D. Miguel Joseph de Flores. *Madrid*, 1784, in-4, p. 131.)

Quicherat, qui en a reproduit un extrait, tome V, a pris pour cette *cronica* qui lui était inconnue, *la Historia de la Pouzella de Francia* (voy. *infrà*) ouvrage tout différent et sans valeur historique aucune, aussi s'étonnait-il que Luna citât ce livre comme source historique à consulter.

Crouslé (M.), professeur de rhétorique au lycée Napoléon. — Jeanne d'Arc dans la poésie dramatique. Conférence du 24 décembre 1866 (Soirées littéraires et scientifiques de la Sorbonne.) *Paris, Victor Goupy*, 1867, in-8 de 36 pp. vente de Latour, demi-maroq. gren. (prix 3 fr.).

Cuvelier (J. G. A.). — Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, pantomime en trois actes et à grand spectacle contenant ses exploits, ses amours, son supplice, son apothéose ; mêlée de marches, chants, combats et danses. Représentée sur le théâtre de la Gaîté le 25 germinal an XI. *Paris au théâtre* (1803), in-8 de 13 pp.

— La Pucelle d'Orléans, pantomime historique et chevaleresque en trois actes, à grand spectacle, précédée du songe de Jeanne d'Arc et terminée par son apothéose ; musique de M. Alexandre. Représentée pour la pre-

mière fois à Paris au cirque Olympique le 10 novembre 1813. *Paris*, *Barba*, 1813, in-8°.

— Le même, 1814 (val. 3 fr.).

Nous ne nous rappelons plus trop où nous avons lu que la musique était de Demeuse le chef d'orchestre de cette scène.

D··· (Mme d') pseudonyme de Marie-Therèse Péroux *d'Abary*, 1753-1821. — L'amazone française ou J. d'Arc par Mme D··· l'auteur de Séida. *Paris, l'auteur (Rue St-Germain)*, 1819, 2 vol. in-8°.

— Le même sous ce titre : Jeanne d'Arc, poème en 24 chants, édition augmentée d'une notice sur la vie de cette héroïne et l'histoire de son procès, et des détails authentiques sur ses derniers moments par Antoine. *Paris, Picard-Dubois*, 1824, 2 vol. in-8° (prix 10 fr.). — Qq. ex. sur vélin (prix 12 fr.).

Daniel (le P.).

Préoccupé de saufgarder la dignité de l'Eglise, cherche à excuser les juges de Rouen. Rend cependant hommage à Jeanne dans son *Histoire de France*, 1713, 3 vol. in-fol. ou *Nouvelle édit. augmentée de notes du P. Griffet* (Paris, libraires associés, 1725, in-4 tomes VI et VII) ou encore édit. de 1755, 17 vol. in-4.

Dansin (Hyp.), anc. élève de l'Ecole Normale, profess. au lycée de Strasbourg. — * Etude sur le gouvernement de Charles VII. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. *Strasbourg, imprim. de Silbermann*, 1856, in-8° de 208 pp.

— Le même sous le titre de Histoire du gouvèrnement de la France pendant le règne de Charles VII. *Paris, Durand*, 1858, in-8° de 443 p.

Voir la *Correspondance littéraire*, 1857, p. 33-35.

Danton (J.). — Jeanne d'Arc, notice historique servant d'explication aux bas-reliefs du monument élevé sur la place du Martroi. *Orléans, Herluison*, 1869, pet. in-8 (prix 0,50).

— Album de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, contenant son portrait, les monuments élevés en son honneur et une notice sur sa vie (s. nom. d'aut.). *Orléans, Herluison,* 1870, in-8 fig. (prix 4 fr.).

Voir aussi *infrà*, *Apparition de Jeanne d'Arc.*

Dareste (C.), doyen de la faculté de Lyon, correspond. de l'Institut dans le tome III de son *Histoire de France* (*Paris, Plon*, 1865, in-8, p. 83-115).

A été fait d'après Quicherat et Wallon.

David, ancien conseiller d'État. — Jeanne d'Arc, récit historique et critique de sa mission, présenté sous forme dramatique en sept journées, en vers libres. *Paris, imprim. de Wittersheim,* 1861, pr. gr. in-8 de 253 pp. bell. marg., tiré à pet. nomb., non mis dans le comm. (Vente Latour dem. vélin têt. 5 fr.)

D[illegible] (Jules). — Vie de Jeanne d'Arc. *Paris,* 1875, in-8 de [illegible]1 p.

Debier[illegible] Rey (Mme). — Jeanne d'Arc, dialogue en trois actes à [illegible]age des communautés. *Paris, Mme Maire-Nyon,* 18[illegible], in-12.

Deguerry (l'abbé [illegible]pard), aumônier de la garde royale, chanoine honoraire d'Orléans, puis curé de la Madeleine de Paris. — Eloge de Jeanne d'Arc prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans le 8 mai 1828. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, impr. Rouzeau-Montaut aîné,* 1828, in-8 de 58 pp. (prix 2 fr.).

— Eloges de Jeanne d'Arc prononcés les 8 mai 1856 et 1828. *Paris, Lecoffre*, 1856, in-8 de 108 pp.

Delanox (Joseph). — Histoire de Jeanne Darc. *Limoges, Ardant-Thibaut* (1869), in-18.

— Le même, 1878, in-12 de 72 p.

Delaporte (A.). — Le roi de Bourges, scènes du xve siècle par A. Delaporte. *Lille, Lefort*, 1863, in-8.

— Reimpressions : deuxième édition... par A. de la porte des Vaulx. *Lille, Lefort*, 1865, in-8.

— Et aussi troisième édition identique même lieu (1868).

Delavigne (Casimir), de l'Académie française. — Trois messéniennes, élégies sur les malheurs de la France. Seconde édition augmentée de deux messéniennes sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc. *Paris, Ladvocat*, 1819, in-8 de 44 pp. (prix 2 fr.).

C'est la première impression des deux belles messéniennes sur Jeanne d'Arc. Celles-ci ont ensuite été réimprimées séparément sous ce titre :

— Deux messéniennes ou élégies sur la vie ou la mort de Jeanne d'Arc. *Paris, Ladvocat*, 1819, in-8 de 16 pp.

Les cinq messéniennes ont eu plusieurs éditions :

— La quatrième est augmentée d'une épître à MM. de l'Académie française. *Paris, Ladvocat*, 1819, in-8 de 64 p.

— Et aussi même lieu 1820, in-8 de 72 p.

— Sept messéniennes nouvelles. *Paris, Ladvocat*, 1827, in-8 de 240 p. et 1 pl. de musique (édit. originale).

— Messéniennes et chants populaires. *Paris, Furne*, 1840, in-8 (pag. 39 à 56).

Et il y a eu bien d'autres réimpressions depuis; presque toutes ces éditions ont des vignettes.

Delepierre (Octave). — Doute historique. 1854, in-8 de xv et 20 p.

Etude relative au supplice de la Pucelle qui a été publiée dans le tome I de la *Philobiblion Society*.

Delisle (Léopold) membre de l'Institut. — Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc, communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 23 octobre 1885. *Paris, Champion*, 1885, in-8 de 22 p.

Cette étude avait déjà paru dans le tome XLVI de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, p. 649-668.

C'est la publication de qq. pages inédites écrites en 1429 par un contemporain de Jeanne dans lesquelles il raconte les principales actions de sa vie. Ces pages se trouvent à la suite du manuscrit 3757 « *Briviarium historiale*, » à la Biblioth. vaticane (in-4 de 159 ff. à 2 col. du xve siècle). Quoique le nom de son auteur soit inconnu, M. Balzani attribue cette chronique à Jean de Colonne.

Voir à ce sujet la communication faite par M. Boucher de Molandon à la *Soc. hist. de l'Orléanais* (*Bulletin* de ladite Société 1886, p. 417-425).

Delort (Joseph), sous-chef au ministère de l'intérieur. — Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnès Sorelle et de Jeanne d'Arc avec deux portraits et treize fac-simile. *Paris*, *Ferra jeune*, *Lebel*, 1823, in-8° (prix 6 fr.).

— Le même, 1824.

Fut fait en collaboration anonyme avec M. Lépine, profess. à l'Ecole des Chartes.

Voir le compte rendu de Daunou, *Journal des Savants*, 1824, p. 167-173.

Denis (J.-A.). — Jeanne d'Arc à Lagny.

Voir la *Revue des Sociétés savantes*, 1875, p. 347 et suiv.

Déroulède (Paul). — Sur la Jeanne d'Arc de Frémiet, poésie tirée des *Nouveaux chants du soldat*. (*Paris*, *Calm. Lévy*, 1875, in-18 de 96 p. Prix 1 fr. p. 12 à 20. La 51e édit. est de 1877).

Desbrosses (l'abbé), aumônier du collège d'Orléans, puis vicaire général de ce diocèse. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1861. *Orléans*, *Gatineau*, *imprim. Georges Jacob*, 1861, gr. in-8 de 32 p. (prix 1 fr.).

Ce panégyrique avait déjà été prononcé en 1847, mais n'avait pas été imprimé.

Des Essarts (Alfred). — Jeanne d'Arc, signe et air, paroles de M. des Essarts, musique de M. Oscar Comessan. *Paris*, *Leduc*, 1847.

Des Essarts (Toussaint Lemoyne dit), 1744-1810. — Parle du procès de J. d'Arc, au tome I de ses : *Procès verbaux*, extrait de l'*Essai sur l'histoire des tribunaux des peuples anciens et modernes*, 1786, 8 v. in-18 (valeur 15 fr.).

Desforges (Choudard dit). — Jeanne d'Arc à Orléans, comédie en trois actes et en vers mêlée d'ariettes, musique de Rodolphe Kreutzer, représentée aux Italiens le 10 mai 1790. Paris, 1790.

Cité par le *Dictionn. génér. des théâtres* (Paris, Babault, 1810, t. V, p. 197 suiv.).

Cette pièce et sa musique eurent assez de succès.

Desjardins (Abel), doyen de la fac. des lettres de Douai, correspond. de l'Institut, mort en 1886. — Vie de Jeanne Darc, d'après les documents nouvellement publiés. *Paris*, 1854, in-12 de IV-288 p. et 1 carte (prix 2 fr. 50).

— La même : Seconde édition. *Paris*, *Firmin Didot*, 1862, in-12 de VI-400 p. et 1 carte.

Vente Latour, demi-maroq. 4 fr.

— Troisième édition. *Paris*, *Firmin Didot*, 1885, in-4, illustré de soixante gravures sur bois (prix 6 fr.).

Desnoyers (Charles). — Jeanne d'Arc, drame national en cinq actes et dix tableaux. *Paris*, *Tresse*, 1847, in-8 à 2 col. (prix, 60 c.).

Dithyrambe révolutionnaire qui fut représenté à la Gaîté le 17 avril 1847. Vente H..., 1875, 1 fr. 50.

Desnoyers (J.). — *Histoire du siège d'Orléans*, voyez *infra* J··· D···

— Note sur un monument concernant Jeanne d'Arc. 1875.

Extrait du *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, 1875, p. 196 et suiv.

Deville (A.). — La tour de la Pucelle du château de Rouen. *Rouen*, 1865, in-8 de 32 p., planch.

Extrait des *Travaux de l'Académie de Rouen*, 1865, p. 236-268. 3 pl.

Diesseldorf (Joan. Godefr.). — Disputatio de Johanna Darcia puella Aurelianensi. 1698, in-4.

Dieulafoy et Gersin. — Jeanne d'Arc ou le siège d'Orléans, fait historique en trois actes mêlés de vaudevilles. Représenté pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 24 février 1812. *Paris, Fages*, 1812, in-8 (prix 1 fr. 50).

Doinel (Jules), archiviste du Loiret. — Note sur une maison de Jeanne d'Arc. *Orléans, Herluison*, 1876, in-8 de 8 p. (prix 75 c.).

Avait paru dans le tome XV des *Mémoires de la Soc. histor. de l'Orléanais*, 1876, p. 494-500.

— La complainte de Jehanne la Pucelle. *Orléans, Herluison*, 1876, in-12.

— La maison de la famille de Pierre d'Arc, frère de la Pucelle. *Orléans, Herluison*, 1877, in-8 de 32 pp., tiré à 25 ex. (prix 1 fr. 50).

Avait été publié dans le tome XVI des *Mémoires* de la même Société.

Douesnel. — *Epitre de Jeanne d'Arc*, voyez A··· D···.

Dreux du Radier, — * dans ses *Mémoires historiques et critiques sur les reines de France* (*Paris*, 1759), t. II, p. 358-389.

Driou (A.). — * Les grandes femmes de la France. *Paris*, (1870), gr. in-8 (prix 8 fr.).

— Notice sur Jeanne d'Arc, sa jeunesse, sa mission, son

martyre. *Corbeil,* S. D., gr. in-8 avec 1 grav. s. acier (prix 3 fr.).

Dubois (l'abbé), chanoine de Ste Croix d'Orléans, 1752-1824. — Notice historique sur Jeanne d'Arc et sur les monuments érigés à Orléans en son honneur. *Orléans, impr. Jacob* (1824), in-8 de 16 pp. (prix 1 fr.).

Avait déjà été publié l'année précédente par Buchon dans ses *Chronique et procès de la Pucelle*, ainsi que sa *Dissertation sur le ms. n° 411 de la Biblioth. d'Orléans.*.

Dubreton. — Histoire dv siege dorleans et de la pvcelle Ieane mise en nostre langue. *Paris, Jacq. Villery,* 1631, pet. in-8 de X ff. non num. pour le titre, une epistre à Mme la comtesse de la Roche-Pozay, avant-propos au lecteur, sixain de Malherbe et privilège au nom de Jean IV Hamel; plus 320 pp. pour l'ouvrage qui n'est que la traduction de l'*Aureliæ urbis obsidio* de Miqueau, imitée elle-même d'ailleurs du *discours au vray* de Trippault.

Le titre porte les armes de Jeanne d'Arc, gravées en taille-douce.

Ouvrage rare. Vente Turner, 1878, maroq. br. (par Hering) 49 fr.

On trouve la même édition avec un titre différent : *Paris, chez Jean dv Hamel,* 1631, qui doit être le titre original puisque le privilège est au nom de du Hamel; vente Didot, 1883, maroq. r. (par Lortic), 130 fr.

Dubreuil. — La Pucelle d'Orléans, poëme en douze chants et en vers. *Londres,* 1776, in-8.

Une jolie figure de Desrais, grav. par Deny. Vente R..., 1885, demi-v. rose. 30 fr.

Duchemin (Louis). — Jeanne d'Arc, simple récit en vers. *Nantes, Forest et Grimaud,* 1867, in-12 de 279 pp.

Duchesne. — Stances à la Pucelle d'Orléans à l'occasion du nouveau poème de M. Al. Soumet. *Toulouse,* 1819, in-8.

Dufaux. — Vies dictées d'outre-tombe à Ermance Dufaux, âgée de quatorze ans et publiées par elle. Jeanne d'Arc par elle-même. *Melun, impr. Desrues*, 1855, in-12 de 392 pp.

Vente Latour, demi-maroq. bl., têt. dor. 3 fr.

— Réimpression : Evocation des esprits. Histoire de Jeanne d'Arc dictée par elle-même à Ermance Dufaux. Seconde édition. *Paris, Ledoyen,* 1860, in-18.

Comme l'indique son titre, cette histoire, qui n'a d'ailleurs rien que de très ordinaire, aurait été dictée à cette enfant par l'esprit de Jeanne évoqué dans une séance de magnétisme. Le style toujours à la première personne, puisque Jeanne parle seule, est fatigant.

Dufour (Antoine), évêque de Marseille. — Dans la *Vie des femmes célèbres*, donne des détails curieux sur notre sujet, notamment en ce qui concerne la fausse pucelle du Mans.

Le ms. original, offert par l'auteur à Anne de Bretagne en 1501, contient une miniature avec portrait de Jeanne, laquelle a été lithographiée et coloriée par Sorrieu (Le Roux de Lincy, *Femmes célèbres de l'ancienne France*, 1848). Le ms. lui-même fut vendu en 1850, trois mille francs.

Dufour (l'abbé Valentin). — Voyez *Knobeldsdorf*.

Duffaud (Henri) et Duval (Eugène). — Jeanne d'Arc, Domrémy et Orléans. Comédie héroïque mêlée de chants en deux actes et trois tableaux. Représentée à Paris sur le théâtre des jeunes élèves de M. Comte, le 23 septembre 1835. *Paris, Breauté,* 1835, in-18 de 60 pp.

Dumas (Alexandre), de l'Académie française. — Jehanne la Pucelle (1429-1431). *Paris, Magen et Cormon*, 1842, in-8 portrait (prix 7 fr. 50).

— Le même, nos 33-34 du *Magasin littéraire*, pp. 267 à 308, in-4 à 2 col. de 42 pp. S. L., N. D., avec une grav. sur bois représentant Jeanne à l'assaut.

Cet ouvrage n'est qu'une sorte de légende où le faux se mêle au vrai comme dans tous les romans historiques de Dumas, mais qui ne manque pas d'intérêt. Dumas appelle Jeanne : « le Christ de la France. »

— Nouvelle édition augmentée : Jeanne d'Arc suivi d'un appendice contenant une analyse raisonnée des documents anciens et de nouveaux documents inédits sur la Pucelle d'Orléans par J. A. Buchon, avec une introduction de Charles Nodier de l'Académie française. *Paris, Charles Gosselin,* 1843, in-12 de xv et 453 pp. (prix 3 fr. 50).

Vente Latour, 1885, demi-maroq. 5 fr.

Dumas (Alexandre) fils. — Tristan le Roux. *Paris, Michel Lévy*, plusieurs édit. à partir de 1850, in-18 (prix 1 fr. 25).

Ce roman est une étude de la mission de la Pucelle. « Nous avons fait de l'histoire fantastique de *Tristan le Roux*, dit Dumas, le cadre des événements réels que nous avions à mettre sous les yeux du lecteur, parce que cela était le seul moyen de montrer à la fois les deux faces du xve siècle, qui d'un côté s'éclaire chrétiennement au feu du bûcher de J. d'Arc, l'incarnation de la foi, l'envoyée de Dieu; et de l'autre au bûcher de Gilles de Rais, la personnification de la magie, de l'esprit d'athéisme... »

Quoique roman, l'histoire n'est pas sacrifiée à la fantaisie; sauf dans les scènes relatives à Tristan le Roux, le récit est assez exact.

Il commença à paraître le 28 avril dans la *Gazette de France* sous le titre de : *La Restauration de Charles VII*, avec le sous-titre de : *Tristan le Roux*.

Dumast (P. G.). — De la véritable orthographe du nom de Jeanne d'Arc. *Nancy, Grimblot et Ve Raybois*, 1856, in-8.

Extrait des *Mémoires de l'Académie Stanislas de Nancy*, 1855.

Dumesnil (Pierre), ancien imprimeur à Rouen. — Jeanne d'Arc ou la France sauvée, poème en douze chants. *Paris, Cordier,* 1818, in-8 de viii et 333 pp. (prix 3 fr. 50).

Epopée d'environ dix mille cinq cents verts héroïques d'une grande lourdeur.

DUMOLARD (H. F.). — La mort de Jeanne d'Arc, tragédie en trois actes et en vers, représentée à Orléans, le 8 mai 1805. *Orléans, Darnault-Maurant,* 1806, in-8 et aussi : 1807.

— Réimpression dans le *Théâtre Dumolard. Paris, Vente,* Ladvocat, 1834, in-8, p. 137 à 182.

DUNAND (Charles), instituteur. — Jeanne d'Arc, drame en cinq actes et en vers. *Sens, impr. Duchemin,* 1864, in-12 (prix 1 fr. 25).

DUPANLOUP (Mgr), évêque d'Orléans, de l'Acad. française. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé par Mgr l'évêque d'Orléans dans la cathédrale de Ste-Croix le 8 mai 1855. *Orléans, impr. Alex. Jacob* (1855), in-8 de 41 pp. (val. 3 fr.).

— Réimpression : Panégyrique . . . prononcé par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, nouvelle édition enrichie de notes. *Orléans, Gatineau,* 15 décembré 1855, in-8 de 60 pp. (prix 1 fr. 50).

— Premier panégyrique. . . prononcé par Mgr d'Orléans . . . nouvelle édition revue par l'auteur. *Orléans, impr. G. Jacob,* 1869, in-8 de 48 pp., se trouve aussi dans les *œuvres choisies de Mgr Dupanloup* (*Paris, Périsse,* 1862, 6 vol. in-8). Ce panégyrique occupe les 56 premières pages du tome consacré aux *OEuvres oratoires.*

Les notes justificatives qui suivent le panégyrique sont presque toutes empruntées à Guido Gœrres, traduction par Léon Boré.

De Barante à la fin de son *Histoire de J. d'Arc* a reproduit la majeure partie de ce beau discours, l'un des plus chauds assurément qui ait retenti sous les voûtes de la cathédrale d'Orléans.

Voyez *infrà* : *Vie de Jeanne d'Arc par Michaud et Poujoulat, précédée de son panégyrique par Mgr Dupanloup. Paris, Amable Rigaud* (1869), in-12, p. 3 à 39.

Migne dans ses *Orateurs sacrés* (t. LXXXIII, p. 1003-1027) en donne la reproduction.

— Second panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1869. *Paris et Orléans* (*impr. G. Jacob*), 1869, in-8 de 64 pp. (prix 1 fr.).

Duparc (l'abbé), inspecteur d'Académie, à Orléans. — Hommage à Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, à l'occasion de la fête anniversaire célébrée le 8 mai 1817, *Orléans, impr. Rouzeau-Montaut*, 1817, in-8 de 8 pp.

Vente H..., 1875, 1 fr.

Dupin, Armand Dartois, Carmouche. — Le procès de Jeanne d'Arc ou le jury littéraire, parodie-vaudeville en un acte représentée sur le théâtre du vaudeville le 11 juin 1819. *Paris, Barba*, 1819, in-8.

Parodie du drame de Soumet qui venait d'être joué le 4 mai de la même année au théâtre Français.

Dupin (Mme A.). — *La France illustrée par ses femmes, ou beaux exemples des femmes qui se sont distinguées en France par leurs talents ou leurs vertus. *Paris, P. Maumus*, 1833, in-12.

— Le même. *Paris, A. Pigoreau*, 1851.

— Le même sous ce nouveau titre : Illustrations de la France ou beaux exemples offerts par les femmes, recueillis par Mme ···. *Limoges et Paris, Ardant frères*, 1851, in-12 et aussi 1853.

Dupin (Charles), membre de l'Institut. — Notice sur un monument de Jeanne d'Arc à Domrémy. *Paris, impr. Plassan*, 1823, in-8 de 11 pp.

Fut publié d'abord dans la *Revue encyclopédique*.

Dupont de Nemours (Léonce). — Les trois statues de Jeanne d'Arc ou notice sur les monuments élevés à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc. *Orléans, Pesty, Paris, Dentu*, 1855, in-12 avec 4 lithogr. (ancien monu-

ment J. d'Arc; statues de la princesse Marie, de Gois et de Foyatier).

— Le même, *Orléans, Herluison*, 1861, avec 3 lith. (1 fr.).

Dupuis (F.). — Monuments élevés à Jeanne d'Arc. *Orléans*, 1845, in-8 de 6 pp. (prix 1 fr.).

Extrait du *Conteur Orléanais*, p. 87 à 93.

— Des œuvres littéraires et artistiques inspirées par Jeanne d'Arc. Mémoire lu au Congrès scientifique d'Orléans. *Orléans*, *Jacob*, 1852, in-8 de 42 pp. (prix 1 fr.).

Durand (Mme). — *Mémoires secrets de la cour de Charles VII. *Paris*, *Ribou*, 1700, 2 vol. in-12.

Quérard parle aussi d'une édit. de 1741-1757. Ne serait-ce pas, avec des erreurs de date, l'ouvrage de Baudot de Juilly (voy. ce nom *suprà*).

Duranville (Joseph-Léon Le Vaillant de), membre de l'Académie de Rouen, etc. — Tables commémoratives tendant à rappeler la captivité de Jeanne d'Arc et l'ancien château construit à Rouen, sous Philippe-Auguste. *Rouen*, *Lebrument*, 1853, in-8 de 15 p. (prix 75 c.).

Avait été publié la même année dans le *Bulletin de la Soc. d'émulation de Rouen*.

Dutillet (Jean), — Dans son *Recueil des Rois de France* (*Paris*, 1618, in-4) et dans sa *Chronique des Rois de France* (*Rouen*, 1552, in-8).

Duval (P. C. P.), de Belle-Isle-en-Mer. — Jeanne d'Arc ou la délivrance de la France en douze chants. *Quimper*, *Lion*, 1857, gr. in-8 (prix 5 fr.).

— Le même. *Paris*, *Palmé*, S. D., gr. in-8 de 396 pp.

Vente de Latour demi-maroq. gren., 3 fr., poème épique de plus de treize mille vers, qui aurait gagné à être plus condensé.

Eberhard de Windecken, trésorier de l'empereur Sigismond.

La Biblioth. royale de Munich possède son ms. de l'histoire du règne de cet empereur dans lequel il est parlé de la Pucelle. Guido Gœrres en a donné un extrait et après lui Quicherat en a donné le texte et la traduction.

Estouteville. — Guillelmi cardinalis d'Estouteville et Theobaldi ac Francisci aurelianiensium episcoporum et Joannis Rollin diplomata de processione pro libertate ejusdem urbis. Ms. n° 770 de la Bibl. du Vatican (fonds de la reine Christine).

On y voit que le cardinal d'Estouteville accorde cent jours d'indulgence aux personnes qui suivront la procession du 8 mai, que Thibaut d'Assigny y ajouta cent jours, que François de Brilhac accorda quarante nouveaux jours, enfin que le cardinal Jean Rollin d'Autun porta le tout à 340 j. d'indulgence. Lenglet et les autres collecteurs en donnent un extrait.

Etendard de Jeanne d'Arc. S. nom. d'aut. Dans l'*Annuaire archéologique*, 1844, t. I, p. 92.

Etudes sur les drames consacrés à Jeanne d'Arc par Schiller, L. d'Avrigny. A. Soumet, J. Porchat. S. nom d'aut. *Lyon, imp. Marle aîné*, 1844, in-8 de 20 pp.

Evans (R. M.). — Story of Joan of Arc. *London, William Smith*, 1841, in-12, fig.

— Le même, 1847, in-8.

Exhortation || de la || Pvcelle d'Orleans || a tovs les princes de || la terre de faire une paix || generale tous ensemble pour ven || ger la mort du roy d'Angleterre || par une guerre toute particulière. *Paris, chez Arnould Cotinet*, rue des Carmes au petit Jésus, MDCXLIX (1649), avec permission, in-4 de 7 pp.

Vente H... 1875, 20 fr.

— Réimpression : (avec un avant-propos de René de Maulde). *Orléans, Herluison*, 1877, in-8 de IV et 10 pp. tiré à 60 ex. (prix 4 fr.).

EYSELL (le Dr Georges-Frédéric). — Johanna d'Arc genannt die Jungfrau von Orleans, — ihre Jugend, ihre Thaten und ihre Leiden, getreu nach den Quellen unter stetem Hinweis auf dieselben und mit Benutzung der besten Hülfsmittel dargestellt (sa jeunesse, ses exploits et ses souffrances. Exposé fidèlement d'après les documents originaux avec des renvois perpétuels aux sources). *Ratisbonne, Manz*, 1864, in-8 de VIII et 744 p.

— Edition abrégée... *Regensburg*, *Manz*, 1844, in-8 de IV et 579 p.

EYSELL (Herm.). — Geschichte der Jungfrau von Orleans. *Rinleln*, 1863, in-4 de 139 p.

F··· — Jeanne d'Arc ou la bergère inspirée par F···, S. nom d'aut. *Limoges*, *Ardant* (1863), in-32.

F... (A.). — La Jeannade, essai d'un poème antique sur la mission de Jeanne d'Arc. *Aubenas*, 1873, in-18 de 312 p.

F··· (E.-G.), pseudonyme de FOURNIER. — Jeanne d'Arc a-t-elle existé? a-t-elle été brûlée? par F···. *Orléans, chez les principaux libraires*, 1866, in-8 de 16 p. (prix 0,50).

F. B. — La mission de Jeanne d'Arc résumée par un chroniqueur wallon contemporain (1429-1431). S. nom d'aut. *Douai*, *Crépin*, 1881, in-8.

Extrait des *Souvenirs de la France wallonne*, 2e série, t. I, p. 143-167, a été fait d'après l'extrait d'une chronique publiée par Douet d'Arcq dans son édition de Monstrelet.

FABERT (Léon). — Histoire populaire illustrée des deux procès de Jeanne Darc, condamnation 1431, réhabilitation 1456. *Paris*, librairie du *Moniteur universel*, 1874, petit in-4 de 125 p. à 2 col. fig. sur bois.

Vente de Latour, demi-vélin 4 fr.

FABRE (Joseph), député de l'Aveyron, aujourd'hui prof.

à l'Ecole normale supérieure des filles à Sèvres. — Jeanne d'Arc, libératrice de la France. *Paris, Ch. Delagrave*, 1884, in-12 de 364 p. avec notes, éclaircissements et le fac-simile d'une lettre de la Pucelle.

— Le même, identique. Deuxième édition revue et corrigée.

— Enfin réimpression avec des illustrations. Troisième édition. *Paris*, librairie illustrée, rue du Croissant, 1884, in-8 (prix 5 fr.).

Publié à la suite d'une proposition faite en 1883 à la Chambre des députés d'une fête nationale en l'honneur de J. d'Arc.

Tandis que jusqu'ici on ne connaissait la lettre de Jeanne aux Hussites que par la traduct. allem. d'Hornayr faite en 1834, M. Fabre reproduit le texte trouvé en 1860 dans les archives de Vienne par M. Sickel.

— Procès de condamnation de Jeanne d'Arc d'après les textes authentiques des procès-verbaux officiels, traduction avec éclaircissements. *Paris, Ch. Delagrave*, 1884, in-12 de 432 p.

— Le même, identique. Deuxième édition revue et corrigée.

Cet ouvrage est précédé du fac-simile de l'attestation d'authenticité du ms. latin appartenant à la biblioth. de la Chambre des députés.

— Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc d'après les textes authentiques des procès-verbaux officiels, traduction avec éclaircissements et appendice.

Ce vol. in-12 a été annoncé par la librairie Delagrave, mais n'a pas encore paru.

Fabre (le P. J. Claude) et Goujet, dans leur *Histoire ecclésiastique* (commencée par l'abbé Fleury), tome XXI, p. 662 à 647 de l'édit. *Paris, Lemercier, Desaint, Herissant*, etc., 1751, in-4.

FAMAYO Y BAUS (D. Manuel). — Juana de Arco, drama en tres actos y un prologo y en verso. *Madrid,* 1852, in-12.

Vente de Latour demi-maroq. lavall. tête dor. n. rog. 1 fr.

FAVARD (Charles-Simon). — La France délivrée, poème qui a remporté le prix aux jeux floraux en 1734. In-18 (prix 1 fr. 50).

Pièce de cent vers insérée au t. II du *Trésor du Parnasse.*

Et aussi : Londres. *Orléans, Couret de Villeneuve,* 1762, in-12.

FAVRE (Jules). — Quatre conférences faites en Belgique en 1874. Des devoirs internationaux. Eloge de Washington. Eloge de Jeanne d'Arc. *Paris,* 1874, in-12 (prix 3 fr.).

FAVRE (Léopold), imprimeur à Niort. — Duguesclin et Jeanne d'Arc ou la France aux XIVe et XVe siècles, récits historiques d'après les chroniques de l'époque avec 10 lithographies à deux teintes de Victor Adam. *Niort, Robin,* 1853, gr. in-8 (prix 10 fr.).

(*A suivre.*)

UNE LETTRE INÉDITE D'*AMYOT*

Dans le même précieux recueil de lettres originales adressées au roi Henri III, nos 6628 à 6631 du fonds

français de la Bibliothèque Nationale, où se trouve la *nouvelle lettre de Montaigne* par nous publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraison de janvier-février 1886, nous avons rencontré, vol. 6631, fol. 43, une lettre autographe d'*Amyot*, que nous croyons inédite.

C'est avec une grande satisfaction que nous donnons aujourd'hui ce document, transcrit par nous-même sur l'original, car on sait combien sont rares les lettres publiées et connues (1) du traducteur de Plutarque, de ce grand écrivain dont Montaigne lui-même a dit : « Je « donne la palme avecques raison, ce me semble, à « Jacques Amyot, sur tous nos escripvains français. »

M. Max. Quantin, ancien archiviste de l'Yonne, auteur de tant de savantes publications, a bien voulu nous honorer des notes 2 et 4 suivantes que nous reproduisons textuellement, en le priant d'accepter ici le témoignage public de notre reconnaissance.

Emile Du Boys.

L'adresse sur le pli porte : *au Roy*.

8e aoust 1586. †

Syre le lieutenant general du bailly d'Auxerre maistre Germain le Clerc (2) eagé de soixante et dix ans se treuve

(1) Nous ne connaissons, pour notre part, que les deux adressées au *Duc de Vivernais*, en août 1589, peu de jours après la fin tragique d'Henri III, publiées par M. A. de Blignières dans son excellent *Essai sur Amyot et les traducteurs français au* XVIe *siècle*. Paris, Auguste Durand, 1851, et celles publiées par M. de Nolhac dans sa précieuse brochure intitulée : (a) *Jacques Amyot et le Décret de Gratien, Rome*, 1885 (Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*); ce sont trois lettres latines autographes. — (b) Une *lettre d'Amyot à Pontus de Thyard*, sr de Bissy, éveque de Chalon, du 12 septembre 1577 dans le volume de M. Abel Jeandet intitulé : *Pontus de Thyard, sr de Bissy*, 1860, p. 175 (l'original appartient à M. Jeandet). — (c) Une autre insérée dans les *Mémoires* de Du Puy, Paris, 1654, in-4, p. 26 et 33, relative à la réception d'Amyot au Concile de Trente en 1551 (des extraits en ont été donnés dans la *Revue des Questions historiques*, t. VII, p. 49 et 50).

(2) *Germain Leclerc*, lieutenant général du bailli d'Auxerre, fils de Henri,

attaint dune fiebure chaude si aspre que les medecins n'ont pas opinion quil la puisse porter deux fois vingt et quatre heures (1) au grand regret de tous les gens de bien de ceste ville et pour ce que cest chose qui appartient grandement a lhonneur de Dieu au bien de vre service et repos de ce pays quil y ait tousiours en cest estat personnage qui soit doué des qualitez du pauvre mourant cest adire homme de bien de scavoir et experience en lestat de iudicature et sur tout qui n'ait iamais branlé en la religion catholique iay pris la hardyesse de vous recommander le present porteur maistre Henry le Clerc (2)

procureur et notaire en cette ville, était déjà lieutenant général en 1567. Il mourut le 10 août 1586.

(1) Les prévisions des médecins étaient justes, car on vient de voir, dans la note précédente, que Germain Leclerc mourut deux jours après la lettre d'Amyot.

(2) *Henry Leclerc,* fils de *Pierre Leclerc,* procureur et notaire au bailliage et de *Chrestienne Fauleau,* procureur du Roi de 1576 à 1586, succéda à son oncle Germain par provisions du 10 décembre 1586; il siégea au moins jusqu'en 1606.

On lit dans Lebeuf, *Mémoires sur l'Histoire d'Auxerre,* t. II : « Pendant « la ligue, Auxerre était très divisé : les ligueurs y avaient un fort parti, mais « les Royalistes y étaient représentés par des gens importans et notamment par « Henry Leclerc, lieutenant général (an 1592). — Il fut élu *maire* de la ville « (26 septembre), malgré une forte opposition des ligueurs, et proclamé. « Peu de temps après, le Duc de Guise étant venu à Auxerre au mois de « février 1593, il fut prié de prononcer sur le différend d'entre Henry Leclerc « et Caspard Bérault, son concurrent à la mairie. Le duc ne voulut le faire « qu'assisté d'un président du parlement qui l'accompagnait. Il proposa alors « à l'assemblée des habitans, pour couper court aux prétentions des deux « adversaires, de nommer maire Nicolas Tribolé, ce qui eut lieu.

« Au mois de mars les événements se pressaient. Henri IV était à Sens. Les « Royalistes couraient les campagnes aux environs d'Auxerre. Biron avait pris « Joigny (26 mars).

« Le lieutenant général Leclerc avait déclaré (18 mars) en pleine chambre du « Conseil, en présence du président de Mezengarde et des conseillers : « qu'il « tenoit le parti du Roy de Navarre, qu'il vouloit le reconnoitre pour Roy de « France, et que son intention n'étoit pas de perdre sa charge, surtout étant « informé que depuis peu de jours ce prince avoit remis, par un édit solennel, « toutes les infidélités passées, et laissoit les officiers chacun dans son état, « pourvu qu'ils le reconnussent dans un mois, sinon qu'il les déclareroit ses « ennemis, et qu'étant rebelles à ses ordres leurs charges seroient « confisquées. »

ne congnoissant homme en tout le pays qui ait les susdittes parties plus apparentes que luy qui est propre nepveu du predecesseur de lune des meilleures et plus anciennes familles de la ville exerceant lestat de procureur du Roy il y a ia plus de dix ans et avant quil en fust prouveu (*sic*) encore estoit il lun des plus fameux advocats du barreau. Jay pensé que vous ne trouveriez pas mauvais veu le lieu que ie tiens en ceste prouince que ie m'entremeisse de prouuer quil y ait de bons loyaux et fideles ministres en lexercice de la iustice. Cest pourquoy plus asseureement ie vous ay fait la presente qui n'est pas ma coustume pour vous supplier tres humblement quil vous plaise ordonner que le dit Henry le Clerc vre procureur au bailliage d'Auxerre sera preferé a tout aultre en la provision de lieutenant gnal en faisant vre condition pareille et fournissant telle finance que la necessite de voz affaires le requerra pour un tel office me constituant envers vre maj^te^ plege et caution de ses mœurs sens doctrine suffisance et relligion et suppliant la bonte du createur de vous donner Syre en toute prosperite tres longue et tres heureuse vie D'Auxerre le 8 aoust *1586*.

Vre tres humble et tres obeissant serviteur
JA. AMYOT E. d'Auxerre vre grand aumosnier.

« Un capitaine royaliste, nommé Tannerre, était aux portes de la ville. « L'émoi était grand; on prit les armes. Le lieutenant général fut mandé à « l'Hôtel de Ville pour déclarer si véritablement il embrassait le parti du roi « de Navarre. Comme il y persista, on lui conseilla de quitter la ville. Le « bailli lui fit donner un passeport, et il sortit avec Me Charles, conseiller, et « Bachelet, marchand. — Le lendemain cet exemple fut suivi par la plupart « des magistrats. — Les jours suivans les esprits se montent de plus en plus, « enfin le 7 avril on décide la soumission au roi qui reçut à Paris les députés « de la ville le 22 avril.

« Le rôle du lieutenant général dans la pacification de la ville fut très « marquant et proportionné à son zèle pour le roi. Il fut ensuite chargé par le « roi de recevoir les actes de foi et hommage des seigneurs du comté d'Auxerre « depuis la soumission du pays jusqu'en 1608. Il était encore en charge « en 1613. Mais son successeur, *Claude Chevalier*, était déjà en fonctions en 1614, « ce qui fait présumer qu'il est mort à cette date. »

PARSIFAL ET LES DEUX TITUREL

POÈMES ALLEMANDS DU XIII° SIÈCLE

d'après les derniers travaux.

I

On sait que le poème de *Parsifal*, qui a inspiré à Richard Wagner sa mirifique et hiéroglyphique partition, est le chef-d'œuvre du maître chanteur Wolfram d'Eschenbach, considéré aujourd'hui comme le plus grand poète allemand du XIIIe siècle ; et, par quelques teutomanes modernes, comme l'un des plus grands qui aient existé. C'est une résurrection complète de son ancienne renommée, après plusieurs siècles d'oubli. Ses contemporains disaient de lui que « jamais laïque n'avait mieux parlé », qu'il ne le cédait qu'à l'Ecriture Sainte et à ses plus glorieux interprètes, mais surpassait tous les auteurs profanes. « Il diffère aussi de tous les autres, dit un de ses panégyristes modernes. Chacune de ses phrases a un cachet personnel, etc. » On veut à toute force faire de Wolfram un génie absolument original, en dépit de Wolfram lui-même. Celui-ci a beau dire en maint endroit qu'il doit beaucoup au *Perceval* de Chrétien de Troyes, plus encore à un poème provençal d'un nommé Guyot sur le même sujet, œuvre malheureusement perdue ; — ses admirateurs modernes en savent sur ce sujet plus long que lui. Le plus récent historien de la littérature allemande, M. Scherer, qui avait comparé dans le cours de son ouvrage Chrétien à Wolfram, en donnant, bien entendu, la préférence à ce dernier, s'excuse, dans l'Appendice, de ce parallèle malséant. « Je ne puis croire, dit-il, que Wolfram ait imité

Chrétien. Ils ont dû travailler, chacun de son côté, d'après un prototype d'origine celtique. Et si l'œuvre du *Minnesinger* n'était, comme aucuns se l'imaginent, qu'une transcription de celle du troubadour Guyot, les Français auraient laissé se perdre leur meilleur poème !

Ce qu'il y a de vrai dans toutes ces hyperboles, c'est que la version allemande a parfois un certain caractère d'individualité. Les aventures sont les mêmes, mais non les sentiments et les caractères. Ainsi, Wolfram semble fort en avant de son siècle et de plusieurs des siècles suivants au point de vue de la tolérance. Chrétien de Troyes est un anti-sémitique qui rendrait des points à l'auteur de la *France juive* ; il dit textuellement quelque part que « les Juifs ne sont bons qu'à assommer comme des chiens ». C'est le même fanatisme d'intolérance que dans la Chanson de Roland, où l'on voit les Français, maîtres de Saragosse, « chercher d'abord la synagogne et les mahomeries », et y tout saccager. Au contraire, pour les héros chrétiens de Wolfram, les israélites comme les païens sont « des créatures de Dieu ». Gamuret, roi de Galice et père de Parsifal, quoique bon chrétien, est vassal du calife de Bagdad, que Wolfram appelle « le pape des mahométans » ; et quand Gamuret meurt en combattant pour son suzerain, celui-ci lui fait ériger, à Bagdad même, un tombeau surmonté d'une croix ! Au dénouement, après le combat entre Parcival et son frère consanguin, fils d'une musulmane, celui-ci, converti, s'en va conquérir les Indes au christianisme, et Wolfram dit expressément que cet apostolat ne s'opérera que par des moyens pacifiques. On ne combattra les païens que par « moult beaux sermons », sans y joindre à l'occasion « les granz batailles », comme le bon archevêque Turpin.

A l'époque où F. Schæll a donné à la Biographie Michaud (XIII, 287) un article, en bien des points inexact, sur Wolfram d'Eschenbach, le *Parsifal* n'avait été imprimé que deux fois. Ces premières éditions, l'une et l'au-

tre rarissimes, sont de 1477. L'une, in-folio et sans titre, est sortie des presses du célèbre typographe de Strasbourg, Mentelin ; l'autre, in-4°, sans lieu d'impression, porte le titre suivant : *Wolfram von Eschilboch von Kunig Gamuret von Anjou und sein son Parcifal.* Entre ces deux éditions et celle donnée par Ch. Henri Muller en 1784 (dans sa collection des poètes allemands du moyen âge, publiée à Berlin), il s'était écoulé plus de trois siècles ; le mouvement de la Réforme avait entraîné les esprits bien loin de la légende mystique du Saint Graal. Cependant un poète médiocre du XVIIIe siècle, nommé Bodmer, avait donné en 1753 une sorte de transcription ou d'imitation très libre du *Parsifal.* Mais, depuis cinquante ans, les reimpressions de ce poème et des autres œuvres de Wolfram, les traductions, les études sur son style, sur ce qu'on sait ou ce qu'on croit deviner de sa vie, se succèdent sans relâche. On en trouve la nomenclature dans l'*Histoire de la littérature allemande* du Dr Scherer, p. 734.

II

Titurel est le nom du souverain qui préside à la réunion mystique des chevaliers du Saint Graal, lesquels sont exempts, comme on sait, de la nécessité désagréable de mourir et de vieillir, tant qu'ils ne se marient pas. Il est aussi le trisaïeul de Parsifal et de sa cousine Sigune, la fiancée d'un vaillant et beau chevalier qui répond au nom peu harmonieux de *Schionatulander.*

Il y a, dans l'ancienne littérature germanique, deux compositions poétiques qui portent le nom de ce roi ou président de la confédération du Saint Graal : l'*ancien* et le *nouveau* Titurel. L'ancien seul paraît être de Wolfram.

Ce n'est pas un poème suivi, mais une façon de *Romancero*, composé de Lieder détachés. On n'en a encore retrouvé que deux, que d'abord on avait pris pour des fragments d'une œuvre de longue haleine. Il n'y est pas

beaucoup plus question de Titurel que du roi de Bohême et de ses sept châteaux dans l'ouvrage de Nodier qui porte ce titre. Celui des deux lieder qui se rapporte aux faits les plus anciens commence par le mot *Titurel.* C'est l'unique motif qui a fait adopter et conserver cette dénomination. Ces chants sont relatifs à Sigoune et à son amoureux au nom si rébarbatif. Ces deux personnages ne jouent qu'un rôle épisodique dans *Parsifal.* On y voit Sigune mourir de douleur sur le cercueil de son bien-aimé. Elle se reproche d'avoir causé sa mort, et non sans raison, car il a succombé dans une entreprise périlleuse où il s'était jeté pour lui complaire. Ayant chanté la triste fin de ces deux amants, Wolfram voulut ensuite, dit-on, chanter leurs amours.

Quant au nouveau *Titurel,* les critiques allemands s'étaient d'abord étrangement fourvoyés à son sujet. L'écrivain libraire Schæll, plus expert en intrigues anti-françaises qu'en vieille littérature germanique, confondait encore, en 1815, sur la foi d'Auguste Schlegel, les deux compositions de ce nom, n'en faisant qu'un seul et même ouvrage qu'il attribuait à Wolfram, et qui aurait été, non la suite, mais le prologue de *Parsifal.* Toutes ces erreurs ont été scrupuleusement reproduites, soixante ans plus tard, dans le *Dictionnaire des littératures* Vapereau. On y lit notamment (p. 1982) : « Le nouveau Titurel, poème de Wolfram d'Eschenbach. »

Ce poème, *continuation* de Parsifal, lui est postérieur au moins d'un demi-siècle. Il est très vrai que l'auteur s'exprime dans quelques endroits comme s'il était Wolfram lui-même, et c'est là ce qui avait induit en erreur quelques écrivains superficiels. Mais cette attribution est depuis longtemps condamnée par les critiques les plus autorisés ; c'est ce dont l'auteur de l'article du *Dictionnaire* Vapereau aurait dû s'informer. D'après tous ceux qui ont pris la peine de lire ce poème, il est bien inférieur à *Parsifal* ; — il est surtout conçu dans un tout autre esprit. « L'auteur du nouveau *Titurel,* dit M. Sche-

rer, connaît parfaitement son Wolfram, et se pare sans scrupules de ses plumes à l'occasion. Mais il connaît et cite aussi Homère, Aristote, Hippocrate, Avicène et bien d'autres écrivains sacrés et profanes. C'était évidemment un homme instruit pour son temps, et tout heureux de faire étalage de son érudition. Pour lui, le premier des états, c'est le sacerdoce ! Viennent ensuite les savants, les nobles, et, — bien loin en arrière, — les chevaliers. C'est un zélé serviteur de Rome ; — ses héros invoquent la Vierge, se confessent, font leurs pâques, demandent des indulgences, fondent des couvents, embrassent la vie monastique ou érémitique, évangélisent par le fer et la flamme. Il ne parle qu'avec horreur et mépris des païens, notamment des Grecs, auxquels il fait adorer des animaux, les confondant sans doute avec les Egyptiens. Il y a loin de là à Wolfram, qui se vantait « de ne savoir ni lire ni écrire, de n'être propre qu'au métier des armes ; » — à Wolfram, si fier de sa chevalerie, si indulgent pour les païens, qui ne dit mot de la Vierge, etc. » Suivant le même historien, les sentiments de dévotion exaltée et de fanatisme intolérant qui débordent dans le nouveau Titurel, ont contribué à son succès. On y trouve aussi de nombreuses descriptions de batailles, qui ne manquent pas de verve. Le style, obscur et contourné, a un faux air de profondeur, qui dans ce temps-là n'a pas nui non plus. Un des passages les plus remarquables a été plusieurs fois imprimé à part. C'est la description du sanctuaire en forme de rotonde, dans lequel est conservé le Graal. Elle a servi de modèle pour plusieurs constructions véritables, notamment pour une chapelle érigée en l'honneur d'une Vierge miraculeuse, par le feu roi de Bavière. Ajoutons que ce poème est un de ceux où figure le fils de Parsifal, Lohehangrin (Lohengrin), héros d'une autre partition de Wagner.

Titurel, composé, dit-on, entre 1260 et 1270, a été attribué pendant quelque temps à un certain Albrecht de

Scharfenberg, auquel on en conteste depuis peu la paternité. On a retrouvé, sous le nom de Scharfenberg, des poèmes postérieurs d'un siècle à celui-là. Jusqu'à ces derniers temps, il n'en existait qu'une seule édition rarissime, in-folio de 377 feuillets, imprimée par Mentelin de Strasbourg, comme l'édition *princeps* de Parsifal, et la même année. Il a été réimprimé en 1842 à Quedlinburg, pour la première fois depuis 365 ans !

III.

Wolfram d'Eschenbach avait commencé, dans les dernières années de sa vie (de 1216 à 1220, dit-on), un autre poème qu'il n'eut pas le temps d'achever. C'est une transcription très libre de plusieurs branches de notre grande geste carolingienne, Guillaume d'Orange ou *au Court Nez*. Il y a fait, dans plusieurs passages, des modifications qui ne sont pas des plus heureuses. Ainsi il reproduit, en les accentuant encore, les idées de tolérance religieuse déjà exprimées dans son premier poème. Guibourc, la belle reine sarrasine, enlevée par Guillaume, parle avec attendrissement de son père, du fils qu'elle a eu de son premier mariage, même de ce premier mari, « qui était un excellent homme ! » Elle conjure le second d'user de clémence avec les infidèles, lui représentant qu'Adam, Enoch, Noé, les rois Mages étaient des païens. « Tous les païens ne sont donc pas damnés ! » C'est un grand crime, dit-elle encore, d'égorger comme un vil bétail, des idolâtres qui n'ont jamais entendu parler du christianisme. » De son côté, le père de Guibourc est animé, au fond, des meilleurs sentiments. Il fait tout ce qu'il peut pour reprendre sa fille et exterminer son gendre, dans les Etats duquel il met tout à feu et à sang ; mais c'est bien à contre-cœur, et uniquement par déférence pour le calife et les imans ! A force d'adoucir les teintes, d'éliminer les brutalités, les défis injurieux, Wolfram finit par altérer

tout à fait la physionomie de ses personnages ; il les énerve, il les éteint. C'est ainsi qu'il a complètement défiguré le plus magnifique épisode de *Guillaume ; — la bataille d'Aliscamps*. Dans la transcription allemande, Guibourc n'est plus la terrible héroïne, plus soucieuse de l'honneur que de la vie de son époux vaincu et fugitif ; qui lui refuse un asile et le rejette au fort du péril, dans la nécessité inéluctable de ressaisir la victoire ou de périr. C'est une bonne ménagère allemande, qui s'empresse d'accueillir son mari, le désarme, panse ses blessures, le dorlote, et ne le laisse retourner au combat que bien reposé, bien rafraîchi. Et la critique allemande applaudit à ce travestissement ridicule ! C'est pousser un peu loin la teutonmanie.

La transcription inachevée de Wolfram s'arrête à un endroit où il a encore mis du sien, aux honneurs funèbres que Guillaume fait rendre, *conformément au rite musulman*, aux ennemis qui ont péri dans la bataille. Autre anachronisme flagrant, qu'approuve aussi M. Scherer !

On croit que Wolfram d'Eschenbach mourut vers 1220. De l'aveu de ses admirateurs, *Guillaume* est bien inférieur à *Parsifal*. Celui-ci, qu'on pense avoir été composé de 1200 à 1210, est évidemment l'œuvre d'un homme dans la force de l'âge et du talent. C'est ce qui a fait supposer que l'auteur devait avoir au moins trente ans à cet époque, et que par conséquent il avait dû naître vers 1170. Tout cela, il faut le dire, est bien approximatif ! Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il fut enterré dans l'église d'un monastère de femmes à Eschenbach. Deux siècles plus tard, le souvenir des Minnesinger ne préoccupait plus que le petit monde délicat des bibliophiles du temps. L'un d'eux, Püterich de Reicherhausen, noble bavarois, qui avait rassemblé toute une bibliothèque de ces poèmes du moyen âge, fit un pèlerinage à la tombe de Wolfram. Puis ces gloires poétiques des anciens jours sombrèrent

encore plus profondément dans l'oubli au milieu des tempêtes de la Réforme, et il semblait qu'aucune main ne serait désormais assez puissante pour soulever ce second linceul des morts ! Pourtant le tombeau de Wolfram existait encore au commencement du XVIIIe siècle. Le 5 août 1608, un citoyen de Nuremberg, Hans Kress, parvint à déchiffrer et transcrivit l'épitaphe en haut allemand du chantre de *Parsifal : Hie lig der streng Ritter Herr Wolfram von Eschenbach ein Meister Singer.*

Aujourd'hui sa tombe est perdue, mais sa réputation revit grâce au patriotisme littéraire des Allemands, et aux accords de Wagner, bien capables en effet de réveiller les morts. C'est plus qu'une résurrection ; c'est une apothéose. Il est vrai que dans cet enthousiasme rétrospectif, on démêle facilement une arrière-pensée hostile à la France. On prétend démontrer que les transcriptions allemandes sont fort supérieures aux originaux français. En laissant ces hyperboles pour ce qu'elles valent, nous reconnaissons volontiers que les œuvres de Wolfram et de ses émules méritent d'être connues, même en France, et que cette étude pourrait même profiter à celle de nos vieilles épopées. On a vu par exemple, que Wolfram reconnaît s'être beaucoup servi, pour son *Parsifal*, d'un poème provençal sur le même sujet, d'un troubadour nommé Gyot ou Guiot. Nous n'avons plus ce poème, il est vrai ; mais son existence est démontrée par la mention qu'en fait Wolfram, et c'est là un argument redoutable contre le sytème de M. L. Gautier, l'auteur des *Etudes sur les Epopées françaises*, suivant lequel il n'y aurait jamais eu de chansons de gestes en langue d'oil. On sait que cette opinion avait déjà été vivement combattue par deux hommes des plus compétents, MM. P. Meyer et Gaston Paris.

Baron Ernouf.

NOTICE

SUR

UNE ANCIENNE ÉDITION ILLUSTRÉE DE LA TRADUCTION FRANÇAISE

DE

L'IMITATION

PAR CUSSON

Cette édition, dont on ne rencontre que très difficilement aujourd'hui des exemplaires, même en mauvais état, est de format in-32. Elle forme un volume de 468 pages, plus un frontispice gravé, et, à la fin, 12 pages non chiffrées, comprenant la Table des chapitres, les Litanies du saint nom de Jésus (en latin) et le privilège. Le frontispice, en taille-douce, est assez remarquable comme composition. Trois petits anges sont groupés autour de la croix plantée en terre. Trois autres, posés sur un nuage, tiennent les instruments de la Passion. Deux, enfin, déploient au-dessous des branches tranversales de la croix, le suaire portant l'empreinte de la Sainte-Face. Sur la partie inférieure de ce suaire, on lit : IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, *traduction nouvelle*. Et au-dessous du frontispice : *à Paris, chez Jean Cusson fils, ruë Saint-Jacques, à l'Image de Saint-Jean-Baptiste, M. D. C. LXXIII.* (1673). Le privilège est du 25 octobre 1671.

Ces indications sont répétées sur un second titre qui vient après le frontispice. Mais après les mots : traduction nouvelle, on remarque l'addition suivante : *Par le sieur* C. I. E. A. A. P. (Cusson, imprimeur et avocat au Parlement).

C'est, croyons-nous, l'édition originale de cette version bien connue. On sait que Cusson fils, ayant transféré son établissement à Nancy, remania ou fit remanier cette tra-

duction, en modifiant l'orthographe et quelques tournures archaïques, et la publia ainsi corrigée en 1712, en y ajoutant, pour la première fois, les pratiques et les prières du P. Gonnelieu. Sous cette nouvelle forme, elle a eu des centaines d'éditions, et avait fini par être attribuée à ce P. Gonnelieu, ce qui était de toute fausseté. (Barbier).

La traduction de Cusson avait plutôt perdu que gagné à ce remaniement.

Cette édition in-32 de 1673 est assez élégamment imprimée. Les caractères, très lisibles bien qu'exigus, ressemblent fort à ceux de certains livres elzéviriens et pseudo-elzéviriens de la même époque et du même format. Nous ne serions même pas surpris que ce petit volume eût été imprimé en Hollande, à en juger par le style des gravures et par certains costumes; bien qu'on lise à la fin : *de l'imprimerie de Jean Cusson fils,* rue Saint-Jacques.

C'est surtout au point de vue iconographique que ce petit livre offre un certain intérêt. Il est orné, à chaque chapitre, de gravures représentant un sujet emprunté parfois à l'ancien Testament, parfois au nouveau, plus souvent à la Vie des Saints. Chacune est ornée de deux légendes, placées au-dessous et au-dessus; l'une explique le sujet, et l'autre est une moralité, tantôt empruntée au chapitre, tantôt de l'invention du traducteur. Ces gravures, signées de diverses initiales, sont d'un mérite d'exécution fort inégal; un grand nombre sont signées : R. F.

Cusson avait voulu évidemment donner à cette illustration un caractère original, par le choix des sujets et les détails de composition. Plusieurs de ces gravures représentent des scènes de l'Ecriture rarement traitées; ou des épisodes peu connus de la Légende dorée. Voici quelques-unes des plus bizarres.

L. 1er, ch. 8 : « la B. Magdelene, » pénitente à la Sainte Baume, ravie au ciel par les anges, sans autre vête-

ment que ses cheveux, dont deux boucles seulement sont ramenées par devant, et ne cachent que fort peu de chose ;

Ch. 14 : « S. Vitalien passe pour pécheur à cause qu'il hante les femmes publiques pour les convertir. » Le Saint est au premier plan, en grande conversation avec deux donzelles fort empanachées, dont les coiffures ressemblent fort à celles d'aujourd'hui.

Ch. 17 : Carloman fils de Charlemagne, se fait religieux, et sert à la cuisine. (Le prince surveille la marmite; sous le billot, on voit son manteau fleurdelysé.)

Ch. 18 : Entrevue de S. Antoine et de S. Paul ermite. L'une des meilleures gravures. S. Paul est représenté muni d'un énorme Antiphonaire ; au fond, apparaît le corbeau miraculeux, apportant le dîner des deux anachorètes.

L. II, ch. 8 : « S. Ignace mis à mort par les Lyons. » Ces « Lyons » ont un air bonhomme qui fait plaisir à voir. Il y en a un qui prend le Saint par-dessous les bras tout à fait amicalement.

L. III, ch. 4 : Tentation de Joseph, représentée on ne peut plus naïvement. La femme de Putiphar est dans le plus simple appareil; ses pantoufles sont le seul vêtement qu'on remarque à sa portée.

Ch. 7 : S. Justin la croix à la main et foulant aux pieds les livres des philosophes. Par une fenêtre au fond, on aperçoit son martyre. Composition assez remarquable.

Ch. 8 : « Nabuchodonosor parmy les bestes », à quatre pattes sur le premier plan.

Ch. 9 : Une scène de la vie de S. Ignace de Loyola, se jetant dans l'eau jusqu'au cou, pour mettre obstacle à un rendez-vous galant.

Ch. 12 : « Le P. Laurent de Suniano, capucin, se brûle le doigt, pour résister à une femme impudique. » De l'autre main, il soulève un gros in-fol., comme pour mettre une barrière entre lui et cette fausse pénitente,

qui lui racontait ses péchés, de manière à donner plutôt envie de lui en faire commettre d'autres.

Ch. 20 : « S. Eustache, ayant perdu sa femme, perd ses deux enfants, l'un par un Lyon, l'autre par un Loup. » Au fond, les deux animaux féroces emportent leurs proies ; sur le devant, le Saint paraît déjà tout résigné.

Ch. 32 : « Thaïs la pécheresse brûle en public tout ce qu'elle a gagné par le péché. »

Ch. 33 : « S. Raymond (de Peñafior) s'enfuit, et passe la mer sur son manteau, de peur d'aprouver le vice du Roy. » Le Saint était à Majorque avec le roi Jacques d'Aragon son pénitent, peu commode à morigéner sur l'article des femmes. Ne pouvant obtenir le renvoi de certaine dame, Raymond voulut s'en aller lui-même, malgré le Roi, qui prétendait garder à la fois son directeur et « son vice ». Il avait en conséquence défendu sous peine de mort à tous les patrons de barque de recevoir Raymond. Mais ce n'était pas là un obstacle pour le Saint; déployant sa chape sur les flots, il s'en servit comme d'un radeau pour gagner Barcelone. On ajoute que ce miracle détermina la conversion du Roi.

Ch. 35 : « S. Abraham ermite se déguise en gentilhomme, et convertit sa nièce dans un mauvais lieu. » Cette anecdote a été racontée d'une manière touchante par S. Ephrem, contemporain et ami de cet Abraham. Sa nièce avait été séduite d'abord par un faux ermite, et cette première chute avait été suivie de beaucoup d'autres.

Ch. 42 : S. Siméon Stylite, debout sur sa colonne, avec cette légende naïve : « il en est d'autant plus près de Dieu ! »

Ch. 52 : « S. Jacques, ermite, ayant violé et tué une fille, fait pénitence auprès de son cadavre. » Je ne trouve ni dans Baillet, ni dans Godescard, d'indication sur ce Jacques, qui est revenu de si loin à la sainteté.

L. IV, ch. 5 : La sœur de S. Malachie (archevêque d'Armagh), délivrée par son frère, monte au ciel. » C'est

sans doute pour rappeler qu'elle avait mené une vie peu édifiante, que la gravure la représente comme Madeleine, vêtue à peu près exclusivement de ses cheveux.

Ch. 6 : « Odo, évêque de Magdeboug, est décapité par un ange pour ses communions indignes. » Nous ignorons la provenance de cette légende bizarre. Il n'y a rien qui y ressemble, ni aucun prélat de ce nom dans la série des archevêques de Magdebourg, que donne l'*Art de vérifier les dates*.

Un pareil choix d'illustrations pour un livre de piété dut soulever de nombreuses critiques, et nous ne sommes nullement surpris que ces gravures aient disparu des éditions suivantes.

B. E.

SUR UNE PUBLICATION RELATIVE AU DEMI-MONDE VÉNITIEN D'AUTREFOIS

Si nous ne sommes pas des rigoristes, nous sommes tous ici d'honnêtes gens. Or, de même qu'une femme chaste peut — précisément parce qu'elle est chaste, — entendre des récits légers, de respectables bibliophiles peuvent sans le moindre scrupule s'occuper d'un livre roulant sur un sujet scabreux. La bonne intention chez un critique, comme chez un auteur, purifiant tout, je n'hésite pas à annoncer que l'on vient de publier en province un recueil excessivement curieux. En voici le titre : *Les Courtisanes et la police des mœurs à Venise, documents officiels empruntés aux archives de la République, accompagnés de quelques observations* (Sauveterre-de-Guyenne, imprimerie Chollet, 1886, grand in-8 de 56 p. papier de Hollande). Le travail a été très sérieusement fait : on n'a pas voulu

spéculer sur une curiosité malsaine, mais fournir à l'histoire quelques pages sur des personnes qui jouissaient d'une renommée universelle et qui formaient à Venise un corps reconnu en quelque sorte par l'Etat et où le Conseil des Dix recrutait d'irrésistibles auxiliaires. Les pièces sont suivies d'éclaircissements qui en augmentent fort l'intérêt et qui ont été demandés à un des anciens rédacteurs de notre *Bulletin*, bibliophile célèbre par l'immensité et la variété de ses lectures et par le spirituel parti qu'il a toujours su en tirer dans ses innombrables productions. Cet aimable érudit a mêlé d'excellents renseignements bibliographiques à de piquantes citations extraites de relations de voyages françaises ou étrangères, quelques-unes d'une extrême rareté. J'ai trouvé dans le recueil — je me plais à le dire — encore plus de choses instructives que de particularités amusantes, et, sans parler d'indications de divers livres inconnus de tous les bibliographes, j'y ai appris notamment que jamais le Conseil des Dix ne donna par une délibération solennelle à ses belles collaboratrices cet éloge si souvent cité : *nostre bene merite meretrici*. On regrette, dit le savant éditeur (p. 3), de retrouver cette fable chez un historien aussi grave que Daru. Je suis fort tenté de répéter, au contraire, le mot : *felix culpa*, car c'est au désir de vérifier l'assertion de cet académicien, que nous devons les recherches d'où est sortie la publication de lord Oxford (*Leggi e memorie venete*, etc. Venezia, 1870-72, in-4), et, par ricochet, le recueil où cette introuvable publication a été si bien utilisée.

T. de L.

LES ARCHIVES DU CHATEAU DE KERNUZ

Ce château, élégante construction du XVIe siècle, est situé près de Pont-l'Abbé, sur la route de Penmarch. Il

appartenait, depuis 1842, à M. Maufras du Châtellier, connu par d'importants travaux de statistique, d'économie politique et d'histoire, membre correspondant de l'Académie des sciences morales politiques depuis 1858. M. du Châtellier, qui n'est mort que l'année dernière, à l'âge de 88 ans, avait restauré son château avec beaucoup de goût, et en a fait un véritable Musée d'art et d'archéologie. Il avait trouvé un précieux auxiliaire dans son fils, M. Paul du Châtellier, l'un des érudits qui ont voué à la vieille Armorique un culte filial. Tous deux ont fait de ce Musée de Kernuz l'un des plus riches qui existent en antiquités celto-bretonnes. Le diamant de cette collection — un diamant d'une belle taille ; — est le menhir sculpté de Kerdavel, découvert près de Kernuz, par M. P. du Châtellier.

Les archives de Kernuz contiennent un nombre considérable de documents sur l'histoire de la Bretagne et des provinces limitrophes pendant la période révolutionnaire, encore en partie inédits. L'origine de ce dépôt est curieuse. Guezno, conventionnel régicide, avait été chargé, avec ses collègues Brue et Guermeur, de missions importantes dans l'Ouest, au fort de la guerre civile. Guezno avait conservé les papiers relatifs à ces missions, dans lesquelles il remplissait le rôle principal ; — comptant en faire usage pour sa défense, s'il était inquiété à ce sujet, ou pour rédiger des Mémoires. Il avait été notamment délégué, depuis la fin de 1794 jusqu'en 1796, près l'armée des côtes de Brest, que commandait Hoche, et avait pris une part importante à la pacification éphémère négociée avec le chouan Cormatin, et à l'énergique répression qui suivit. De son côté, Hoche, sous l'empire des mêmes préoccupations, avait réuni et conservé un grand nombre de documents importants, sur les derniers événements de la Vendée et de la chouannerie, y compris l'affaire de Quiberon, puis sur l'expédition d'Irlande, dont bien des incidents restent encore obscurs. En quittant l'Ouest pour aller prendre le commandement

de l'armée de Sambre-et-Meuse, il avait laissé tous ces papiers à l'un de ses aides de camp, Mériage, des mains duquel ces documents passèrent dans celles de Guezno, après la mort de Hoche, qui suivit de si près ce départ. On ne peut que présumer les motifs de cette transmission. Guezno, très lié avec Hoche, avait eu sans doute connaissance de ce dépôt, dans lequel devaient se trouver beaucoup de choses qui le concernaient personnellement, et il dut faire quelques sacrifices pour s'en assurer la possession. Pour le même motif, il fit aussi l'acquisition des papiers de son ancien collègue Guermeur, à la mort de celui-ci (1798). Napoléon ne trouva Guezno bon qu'à faire un receveur de douanes dans son pays natal. L'ancien jacobin eut le bon esprit de se contenter de cette position et se tint coi pendant toute la durée du régime impérial, sans rien publier de ses manuscrits, ni même en parler. Puis vint la seconde Restauration ; Guezno, qui avait voté la mort de Louis XVI et l'*expulsion des princes*, fut du nombre des 38 proscrits. Forcé de partir précipitamment, ne pouvant emporter ces liasses volumineuses, qui auraient pu le gêner de plus d'une manière à cette époque, il les laissa, cachées dans l'entre-deux d'un plancher de la petite maison qu'il habitait à Audierne.

Guezno fut du petit nombre des *votants* qui survécurent aux quinze années d'exil. Il revint dans son pays natal en 1830, et retrouva, intacts dans leur cachette, ses papiers que les nouveaux propriétaires de l'immeuble lui laissèrent reprendre sans difficulté, à la seule condition de remettre le plancher en bon état. Mais Guezno était trop âgé, trop infirme pour tirer parti de ces matériaux. Il en fit présent au jeune du Châtellier, son parent éloigné, dont l'ardeur au travail et la vive intelligence l'avaient frappé, et qui lui promit d'en faire le sujet d'un livre. Ce fut en effet dans cette collection, installée à Kernuz, qu'il puisa les principaux éléments de son *Histoire de la Révolution dans l'ancienne Bretagne* (6 vol. in-8,

1836), ouvrage devenu rare, et qui contient bien des renseignements curieux. Mais les archives de Kernuz en contenaient bien d'autres, dont du Châtellier a tiré parti dans plusieurs publications ultérieures, dont nous donnons ici l'indication.

Le Coz, ancien évêque (constitutionnel, *aliàs* schismatique) *de Rennes*. Cette notice très intéressante, publiée à Quimper en 1835, a été reproduite en grande partie dans la nouvelle édition du *Dictionnaire* d'Ogée (*Rennes, Molliex*, 1843). On sait qu'après le Concordat, Le Coz fut promu à l'archevêché de Besançon. De tous les évêques dits constitutionnels, Le Coz est celui dont les mœurs ont été le plus irréprochables, et qui montra le plus de courage dans les mauvais jours. Il fut détenu pendant quatorze mois au mont Saint-Michel, pour avoir osé blâmer publiquement l'exécution de Louis XVI, et résister à Carrier, qui voulait absolument le marier de sa main. Dans d'autres temps, Le Coz fut fort maltraité par bien des gens qui, à sa place, n'en auraient pas fait autant que lui. Au fond, ce dont on lui en voulait le plus en 1814, époque où toutes ces rancunes firent explosion, c'était d'abord d'occuper une position qui faisait envie à bien du monde, puis d'avoir été, et d'être resté l'admirateur et l'ami de Napoléon. L'amitié d'un grand homme n'est pas toujours un bienfait des Dieux !

Brest et le Finistère sous la Terreur, 1858.

Deux familles bretonnes ; les Fréron et les Royou, 1861.

Les 26 *administrateurs du Finistère, guillotinés le* 3 *prairial an II*. Brest, 1865.

Hoche, sa vie, sa correspondance. (Documents inédits.) Paris, in-8, 1873.

Deux *Notices* sur le général Watrin, ancien adjudant-général de Hoche. *Paris*, 1875. (Lettres et documents inédits.)

Guerre de la Vendée (Correspondance inédite des généraux Travot et Watrin). *Paris*, in-8, 1876.

L'Eglise pendant la Révolution. Paris, in-8, 1879.

Le Finistère et la persécution religieuse après le 18 *fructidor an V. Angers*, 1882.

Un député à la Convention (Guermeur). Sa correspondance de la mort de Louis XVI à la mort de Robespierre. (Publié à Paris, dans *la Patrie*, en 1883.)

Quelques journées de la première République dans les départements bretons (1884.)

Leperdit (maire de Rennes pendant la Terreur), notice publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, en 1884.

Essai de monographie électorale pour les années 1790, 91 et 92. (Publié en 1885 dans le *Bulletin de la Société académique de Brest.*)

Un *essai de socialisme*, 1793, 94, et 95. *Réquisitions, maximum et assignats.* Ce dernier ouvrage, dont un chapitre a été publié dans le *compte rendu* des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques de 1885, paraîtra prochainement dans la *Revue de la Révolution.*

Ces opuscules, et plusieurs autres du même auteur sur l'ancienne histoire de la Bretagne, l'économie politique, etc., n'ont été tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires. Les archives de Kernuz, surtout la partie relative à la Révolution, renferment encore bien des documents dignes d'être utilisés.

Nous empruntons ces détails à une curieuse plaquette tirée à très petit nombre, comme le reste : *Notes et souvenirs. Archives de la famille Maufras du Châtellier* (Orléans, in-8, 1881), et à l'article que M. de la Sicotière vient de consacrer à ce sympathique érudit dans la *Revue de la Révolution.*

INCENDIE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE S. GERMAIN-DES-PRES.

(2 fructidor an II.)

Nous empruntons quelques renseignements contemporains sur cet incendie au *Précis chronologique* des événements arrivés depuis le 9 thermidor an III (II) jusqu'au 23 fructidor, ou 9 septembre suivant ; — Précis qui fait partie de l'*Almanach des gens de bien* (pour l'an III), publié à *Paris*, chez Pichard, libraire, rue de Thionville, en face la rue Christine.

« 2 Fructidor (19 août). Le feu prend sur les neuf heures du soir, à la ci-devant abbaye Saint-Germain-des-Prés. On avoit établi dans la ci-devant église, la rafinerie de tous les salpêtres de France. Dans les corridors contigus à l'abbaye, on déposoit les tonneaux, baquets et autres ustensiles propres à la rafinerie. C'est dans ces corridors que le feu prend ; il épargne la ci-devant église, mais il gagne le bâtiment où étoit la bibliothèque et en consume une grande partie.

« Cette bibliothèque étoit une des plus considérables du monde savant, tant par les livres et les anciennes éditions, que par les anciens manuscrits, dont les religieux l'avoient enrichie en différents tems.

« Elle étoit précieuse aussi par un cabinet d'antiquités, dont on devoit la collection aux soins de dom Bernard de Montfaucon.

« Elle avoit été successivement augmentée de la bibliothèque de l'abbé d'Etrées, de celle de l'abbé Renaudot,

de celle du cardinal de Gèvres, et des manuscrits dont le duc de Coaslin (*sic*) lui avoit fait don.

« Quelques personnes périssent dans cet incendie.

« Ceux qui se rappellent les menaces que quelques jours auparavant, on faisoit dans le parti soupçonné de regretter Robespierre ; — ceux encore qui se rappellent qu'un homme disoit, que s'il n'arrivoit pas de temps à autre sur ce globe, de ces révolutions, qui consument les bibliothèques, le monde finiroit par être un monde de papier, ceux-là ne veulent pas croire, que cet accident ait été produit involontairement. Dans le rapport qu'on en (a) fait à la Convention, on en parle comme d'un événement qui est dû au simple hasard, et dont les suites ne sont pas aussi fâcheuses qu'on l'avoit d'abord appréhendé. »

Plus loin on ajoute « qu'un violent orage avoit agité l'air » pendant la nuit précédente.

Cet Almanach, in-32 de 216 pages, est orné d'une gravure répresentant la vérité et la justice foudroyant de concert un monstre amphibie, à face humaine et à queue de dragon, occupé sur le bord d'un fleuve (la Loire) à préparer des « mariages républicains » tout en vomissant du feu qui consume des habitations voisines ; tandis que sur l'autre rive, les habitants d'une ville qu'on aperçoit de loin, expriment leur joie en voyant la foudre tomber sur la tête du monstre. Viennent ensuite : une dédicace aux gens de bien ; le calendrier romain pour 1795, en regard du calendrier républicain ; des anecdotes, des apologues, dialogues des morts (un entre autres entre Favras et Bailly), et le Précis chronologique auquel nous avons emprunté l'article relatif à Saint-Germain-des-Prés. On sait qu'un assez grand nombre des livres précieux qu'on croyait détruits dans l'incendie de fructidor an II, sont aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Ermitage (Russie).

B. E.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

(Suite et fin.)

285. Le romant de la rose, nouuellement revu et corrigée oultre les précédentes impressions. *Lyon, Galliot du Pré*, 1529 ; petit in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. *(Boyet.)* — 605 fr.

Bel exemplaire d'une édition recherchée. Il a successivement appartenu à Firmin-Didot, au prince d'Essling et au marquis de Ganay.

286. Les Œuvres de feu maistre Alain Chartier en son vivant secretaire du feu roy Charles septiesme du non *(sic)*. Nouuellement imprimees, reveues et corrigiees oultre les précedẽtes impressions. *On les vend à Paris en la grant salle du palais au premier pillier en la boutique de Gálliot du Pré*, 1529, petit in-8, vign. sur le titre et au premier f. mar. bleu, dos orné, fil. et dent. doublé de moire, gardes de même. *(Lefebvre.)* — 280 fr.

Édition imprimée en lettres rondes, fort recherchée.
Hauteur : 136 mill.

288. Les Demandes damours avec les responces. *S. l. n. d.*, pet. in-8 goth. de 12 ff. fig. sur bois. mar. La Vall. comp. de filets, tr. dor. *(Muller.)* — 98 fr.

Opuscule de toute rareté, imprimé à Lyon vers 1510.

289. Les Œuvres de Maistre Françoys Villon : le Monologue du Franc-Archier de Baignollet ; le Dyalogue des Seigneurs de Mallepaye et Baillevent. *Imprimé à Paris, par Anthoine Bonnemère*, 1532 ; in-16, lettr. rond. mar. brun, fil. doubl. de m. r. large dent. à petits fers. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 1,005 fr.

Édition très rare. Très joli exemplaire grand de marges et dans une charmante reliure de Trautz-Bauzonnet.

290. Sensuyt le Jardin de Plaisance et fleur de rethoricque contenant plusieurs beaux livres, comme le donet de noblesse baille

au roy Charles VIII. Le chief de joyeuseté avec plusieurs autres en grand nombre. Imprimé nouvellement à Lyon. *On les vend à Lyon, en la rue Mercière près de sainct Anthoyne, cheux Martin Boullin, s. d.* in-fol. goth. à 2 col. de 199 ff. chiff. et 3 ff. non chiffrés pour la table et la marque de Martin Boullon, titre rouge et noir, fig. sur bois, bas. comp. à froid. — 380 fr.

Exemplaire à toutes marges, avec témoins et dans sa première reliure du XVIe siècle.

Une piqûre de ver dans la marge du milieu.

291. Les Lunettes des Princes avec aulcunes balades et additions nouuellement composées par noble home Jehan Meschinot, escuyer. (A la fin :) *Imprimé à Paris, par Philippe Pigouchet, pour Simon Vostre*, 1499 ; in-8 goth. mar. violet, fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 260 fr.

Jolie et très rare édition de ce livre célèbre.

292. Lespinette du jeune Prince, conquerant le royaulme de bonne renommee (par Simon Bougouyne). (A la fin :) *Nouvellement imprimé par Michel Lenoir, et fut acheve, ledit livre, le dernier jour du mois doctobre mil cinq cens et quatorze* (1514) ; petit in-fol. goth. nombr. fig. sur bois, mar. r. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 330 fr.

Livre fort rare. Bel exemplaire qui a appartenu au duc de La Vallière. Les armes qui étaient sur l'ancienne reliure en veau ont été collées à l'intérieur.

293. Les fantaisies de mere Sote. *Imprimées à Paris, pour Jehan Petit ayant par transport le priuilege dudict mere sotte, autrement dit Pierre Gringore... s. d.*; pet. in-4, fig. sur bois, mar. bleu, fil. (*Rel. anc*) — 6,505 fr. à M. le comte de Lignerolles.

Livre de premier ordre et de toute beauté dans sa reliure ancienne.

Exemplaire du duc de La Vallière, acheté par M. Techener à la vente Beckford (Hamilton-Palace).

Le privilège porte la date de 1516.

294. Le palais des nobles dames auql a treze parcelles ou chambres principales : en chascune desquelles sont declarees plusieurs histoires tant grecques hebraicques latines que françoyses. Ensemble fictions et couleurs cōcernans les vertus et louāges des Dames. Nouuellement compose en rithme françoyse par noble Jehan dupre seigr des Bartes et des Janyhes en Quercy. *S. l. n. d.*, in-8 goth. fig. sur bois, mar. bleu, fil. dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 499 fr.

Livre très rare de 138 ff. non chiffrés, en y comprenant la pièce de vers ayant pour titre : *Dyalogue nō moins utile que delectable*, etc.
Bel exemplaire.

295. Prōptuaire des mbdecines *(sic)*, simples en rithme ioyeuse, auecques les vertvs et qualitez d'icelles.....composé par Thibault Lespleigney. *On les vēd à Paris, en la rue neufue nostre Dame, par Pierre Sergent*, 1544 ; pet. in-8 carré de 84 ff. non chiff. titre compris, mar. bleu à long grain, fil. et comp. à fr. *(Simier.)* — 160 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Petit ouvrage fort rare, bizarre et assez amusant. Il est écrit en vers de 8 syllabes. On y trouve des recettes toutes particulières pour guérir les maladies. Joli exemplaire provenant de la bibliothèque de Charles Nodier.

297. L'Adolescence Clementine. Aultrement Les Œuvres de Clemēt Marot, de Cahors en Quercy, valet de chābre du Roy, faictes en son adolescence, avec aultres œuvres par luy composées, depuis sa dicte adolescence. Reveues et corrigées selon la copie de sa dernière recongnoissance, oultre toutes aultres impressions par cy-devant faictez. *On les vend à Anvers en la maison de Jehan Steels à l'escu de Bourgogne*, 1539, 120 ff. — La suite de l'Adolescence Clementine, reveue. C'est asscavoir, les Elégies de Clément Marot, les Epistres différentes, les Chantz divers, le Cymitiere, le Menu, 1539, 56 ff. — Le premier livre de la Métamorphose d'Ovide, translate de latin en françoys, par Clément Marot de Cahors en Quercy, 1539, 23 ff. — Recueil des œuvres de Jehan Marot, illustre poète françoys, contenant rondeaux, épistres, vers épars, chantz royaulx, 1539, 33 ff. — Jan Marot de Caen, sur les deux heureuses voyages de Gênes et Venise, victorieusement mys à la fin, par le treschretien roy Loys douziesme de ce nom. Alors poete de la royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuis valet de chambre du treschretien Roy Françoys, premier de ce nom, 1539, 96 ff. — Ens. 4 parties en 1 vol. pet. in-8, mar. r. jans. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 500 fr.

Édition fort rare et recherchée. Exemplaire grand de marges.

300. Le Rabais du caquet de Frippelippes et de Marot dict Rat pele adictione auec le comment. Faict par Mathieu de Boutigni page de maistre Francoys de Sagon secretaire de Labbe de sainct Eburoult. *S. l. n. d.* in-8 de 20 ff. dont le dernier bl. — Epistre à Marot par Francois de Sagon pour lui monstrer

que Frippelipes auoit faict sotte coparaison des quatre raisons dudict Sagon à quatre Oysons. Vela de quoy. (A la fin :) *Au Palais par Gilles Corrozet et Iehan Andre*, 1537, in-8 de 16 ff. dont un bl. — Le Valet de Marot contre Sagon cum commento. *On les vend a Paris en la rue Sainct Iacques pres sainct Benoist en la boutique de Iehan Morin, pres les troys couronnes dargent*, 1537, in-8 de 8 ff. — Appologie faicte par le grand abbe des Conards sur les Inuectiues Sagō, Marot, La Huterie, Pages, Valetz, Braquetz, etc. *On la vend deuant le college de Reims, s. d.* 4 ff. — Ens. 4 pièces en 1 vol. in-8, mar. vert, compart. tr. dor. *(Thouvenin.)* — 245 fr.

Recueil de quatre pièces fort rares.
Exemplaire d'Audenet et d'Armand Bertin.

301. Les Dits des bêtes. (A la fin :) *Cy finissent les ditz des bestes. (Lyon) S. d.* in-4 goth. de 4 ff. dont le dernier blanc, v. f. dent. — 310 fr.

Sur le titre se trouve la marque de l'imprimeur au monogramme M H que M. Brunet attribue à Mathias Hutz, imprimeur du xve siècle, à Lyon ; mais il se trompe. Cette marque est celle de Martin Havart, qui imprimait à Lyon à la fin du xve siècle et dans les premières années du xvie.

Seul exemplaire connu provenant des bibliothèques Lang et Heber en Angleterre, de celles de Audenet, Charles Nodier et Yéméniz en France.

302. La Diffinitio | et perfection d'amour, le Sophologe d'amour, traictez plaisants et delectables oultre l'utilité en iceulx contenue. 1542. *(Paris) On les vend au Palais en la boutique de Gilles Corrozet* ; pet. in-8, fig. mar. bleu, fil. *(Bauzonnet-Trautz.)* — 465 fr.

Charmant exemplaire d'un petit livre fort rare orné de jolies figures au trait gravées sur bois. L'auteur du *Sophologe* est *Ant. Vias* natif du pays d'Auvergne.

304. Les Ténèbres de mariage. (A la fin :) *Cy finent les ténèbres de mariage. A Lyon imprimées, s. d.* ; pet. in-8 goth. de 8 ff. mar. vert, fil. et comp. *(Bauzonnet.)* — 127 fr.

Opuscule de toute rareté imprimé à Lyon dans les premières années du xvie siècle.

306. Miroir de l'ame pécheresse, par très chrestienne princesse Marguerite de France, roine de Navarre, tome premier des Marguerites de la Marguerite. — Suyte des Marguerites de la Marguerite des princesses, tresillustre royne de Nauarre.

Lyon, Pierre de Tours, 1549; 1 tome en 2 vol. in-16, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 465 fr.

Edition rare et précieuse. Très joli exemplaire des bibliothèques de Soleinne et de Yéméniz.

307. Œuvres poëtiques de Mellin de Sainct Gelays. *Lyon, Antoine de Harsy*, 1574; pet. in-8 de 8 ff. prél. et 253 pp. mar. r. fil. à comp. rinceaux, dos orné. *(Capé.)* — 300 fr.

Très bel exemplaire à toutes marges et bien conservé orné d'une jolie reliure de Capé exécutée pour M. Bordes, d'après une dorure du XVIe siècle.

308. Le Siècle d'Or et autres vers divers (par Berenger de La Tour d'Albenas). *A Lyon, par Jean de Tournes et Guill. Gazeau*, 1551; in-8, mar. brun, dent. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 215 fr.

Volume fort rare (*chantz royaux, chansons, épigrammes, marques de Fol amour, Blason du miroir, etc.*) Bel exemplaire de la bibliothèque Yéméniz.
Hauteur : 166 mill.

309. Œuvres françoises de Joachim du Bellay, gentilhomme angevin et poète excellent de ce temps. *Lyon, Ant. de Harsy*, 1575; in-8, mar. r. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 150 fr.

Bel exemplaire de cette édition rare, dédiée au Roy Charles IX.

310. Delye object de la plus haulte vertu (par Maurice Scève), *Lyon, Sulpice Sabon*, 1544; pet. in-8, portr. et vignettes sur bois, mar. bleu, dos orné, fil. tr. dor. *(Bauzonnet-Trautz).* — 190 fr.

Bel exemplaire grand de marges provenant de M. Sainte-Beuve, avec sa signature.
Volume très rare, orné d'un intéressant portrait de l'auteur et de 50 figures finement gravées sur bois.

311. Hécatongraphie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et hystoires, contenant plusieurs apophtegmes, proverbes, sentences et dictz, tant des anciens que des modernes (par Gilles Corrozet). Le tout reveu par son autheur. *Paris, Denys Janot*, 1543; pet. in-8, fig. sur bois et encadr. mar. r. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 230 fr.

Très joli livre orné de 100 figures spirituellement dessinées et d'une exécution fine et remarquable.
Bel exemplaire des bibliothèques de Solar, Chaponay et Renard.

312. Le Temple de chasteté, avec plusieurs épigrammes, tant de l'invention de l'autheur que de la traduction et imitation de Martial et autres poètes latins. Ensemble plusieurs petites œu-

vres poétiques, le tout par Françoys Habert d'Yssouldun en Berry. *Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat*, 1549 ; in-8, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. bleu, dent. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 295 fr.

Poésies très intéressantes. Exemplaire grand de marges, rempli de témoins et dans une jolie reliure. Quatre feuillets ont été remmargés dans le bas.

313. Les Regrets et Complainctes de Passepartout et Bruictquicourt sur la mémoire renouvelée du trepas et bout de l'an de feu venerable personne maistre François Picart, grand doyen de Sainct Germain de l'Aucerroys. *Paris, Pierre Gaultier*, 1557, 16 ff. — Les Regrets, Complainctes et Lamentations d'une damoiselle, laquelle s'estoit retirée à Genesve pour vivre en liberté, avec la conversion d'icelte estant à l'article de la mort. *Paris, Pierre Gaultier*, 1558, 12 ff. — La Complaincte de Paix et de son ami Bontemps. *Paris, Hierosme de Gourmont*, 1558, 7 ff. — Ens. 3 pièces en 1 vol. pet. in-8, mar. r. dent. *(Derome).* — 310 fr.

314. Amoureux repos de Guillaume des Autelz, gentilhomme charrolois. *Lyon, par Jean Temporal*, 1553 ; pet. in-8, portr. gravés sur bois, mar. r. dos orné, dent. *(Bauzonnet.)* — 655 fr.

Poésies très rares. Les portraits de Guillaume Des Autels et de sa maîtresse placés vis-à-vis l'un de l'autre occupent le verso du premier feuillet et le recto du second ; autour de ce dernier on lit : *Venus mihi sancta colatur*. A la fin se trouve la pièce : *De l'accord de messieurs de Saingelais et de Ronsart.*

Charmant exemplaire de Ch. Nodier et de Yéméniz.

Hauteur : 155 mill.

315. Œuvres poétiques de Jean Pelletier du Mans, intitulez Louanges. Aveq quelques autres ecriz du même auteur encores non publiez. *Paris, Robert Coulombel*, 1581 ; in-4, mar. La Vall. fil. et comp. *(Capé.)* — 280 fr.

Très bel exemplaire à toutes marges et bien conservé. Ce volume fort rare a été imprimé en caractères de l'invention de J. Pelletier.

317. Le Premier Livre des poèmes de Guillaume Belliard, secretaire de la Royne de Navarre. *Paris, Claude Gautier*, 1578 ; in-4 réglé, mar. r. *(Duru.)* — 245 fr.

Volume fort rare. Très bel exemplaire d'une parfaite conservation, réglé, non lavé, très pur, aux armes et au chiffre du marquis de Coislin.

319. Les Amours de P. de Ronsard, Vandomois, nouvellement augmentées par lui et commentées par Marc-Antoine de Muret.

Plus quelques Odes de l'auteur, non encore imprimées. *A Paris, chez la veuve Maurice de la Porte*, 1553 ; in-8, portr. mar. r. cour. de fleurs et de feuill. sur les plats. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 400 fr.

Deuxième édition, plus complète que la première. Les jolis portraits de Ronsard et de sa maîtresse, que Papillon, dans son histoire de la gravure, attribue à Jean Cousin, placés vis-à-vis l'un de l'autre, occupent le verso du premier feuillet et le recto du second; celui de Muret est placé au recto du troisième.

Bel exemplaire, grand de marges, d'une pureté et d'une conservation parfaites, de ce livre rare, à la suite duquel se trouve une partie de 32 feuillets contenant les airs notés des sonnets compris dans ce recueil, lesquels sont des plus célèbres compositeurs du temps, P. Certon, Jannequin, surnommé le divin, et Goudimel. Cette partie avait été faite pour être jointe à la première édition.

320. Recueil de neuf pièces en vers de P. de Ronsard imprimées à Paris de 1563 à 1564, in-4, mar. r. couronne de feuillage sur les plats, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 340 fr.

Discours des misères de ce temps. *Paris*, 1563, 6 ff. — Continuation du Discours des misères de temps. *Paris*, 1563, 10 ff. — Institution pour l'adolescence du roy Charles neufiesme. *Paris*, 1564, 6 ff. — Élégie de P. Ronsard sur les troubles d'Amboise, 1560. *Paris*, 1563, 6 ff. — Remonstrances au peuple de France. *Paris*, 1563, 16 ff. — Response de P. de Ronsard aux injures de je ne scay quels prédicans et ministres de Genève. *Paris*, 1563, 26 ff. — Le premier livre du recueil des nouvelles poésies de P. de Ronsard. Lesquelles n'ont encore esté par devant imprimées. *Paris*, 1563 et 1564, 52 ff. — Le second livre du recueil des Nouvelles poésies. *Paris*, 1564, 39 ff. — Le troisième livre du recueil des Nouvelles Poésies. *Paris*, 1564, 24 ff.

Toutes ces pièces sont ici en premières, deuxièmes ou troisièmes éditions originales. Brunet observe qu'elles renferment un certain nombre de vers que ne donne pas la collection des œuvres ; que non seulement Ronsard fit de nombreuses corrections, mais refit entièrement plusieurs morceaux et en supprima plusieurs autres, et que, de tous ces changements, il résulte que, pour bien reconnaître la première manière du poète, il faut avoir recours aux éditions originales de chaque pièce, devenues fort rares, et, pour cette raison, d'un prix élevé.

Superbe et précieux exemplaire n'ayant subi aucun lavage, aucune restauration.

Hauteur : 228 mill.

325. Les Premières Œuvres poétiques de Joachim Blanchon. *Paris, pour Thomas Perrier*, 1583 ; pet. in-8, mar. bleu, milieu doré. *(Trautz-Bauzonnet.)*. — 150 fr.

Exemplaire réglé provenant de la bibliothèque Lebeuf de Montgermont. Les premiers feuillets sont un peu noircis.

326. Tableaus sacrez de Paul Perrot sieur de La Sale P. qui sont

toutes les histoires du viel Testament représentées et exposées selon leur sens en poésie françoise. *A Francfort, de l'impression de Jean Feyrabendt aux despens de Theodore de Bry*, 1594 ; in-8 de 229 pp. plus 2 pp. de table non numérotées, nombreuses fig. sur bois de Jost Amman, mar. fil. *(Kœhler.)* — 250 fr.

Bel exemplaire provenant de la bibliothèque de Ch. Nodier.

330. Les Hymnes de messire Anne d'Urfé..... contenant cinq hymnes..... *Lyon, Pierre Rigaud*, 1608 ; in-4, mar. r. milieu doré. *(Lortic.)* — 120 fr.

Ces poésies du frère d'Honoré d'Urfé sont très rares. Bel exemplaire provenant de la bibliothèque Desq.

331. Les Fleurettes du premier meslange de N. Le Digne, sieur de l'Espine Fontenay, rassemblées par A. de La Forest, escuyer sieur du Plessis. *Paris, Jérémie Perrier*, 1601 ; in-12, mar. bleu, dent. (*Duru.*) — 110 fr.

Joli exemplaire, grand de marges et bien conservé, des bibliothèques Duplessis, de Chaponay et Turquety.

Recueil très rare dans lequel on trouve des vers pour les *Mascarades des fous*, une pièce sur les *Eaux des fontaines de Pougues*, etc.

332. Les Œuvres poétiques de M. Bertaut, évesque de Sees, abbé d'Aunay, premier aumosnier de la Reyne. *Paris*; 1633 ; in-8, mar. r. dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 150 fr.

Exemplaire, grand de marges et parfaitement conservé, de l'édition la plus complète qui ait été donnée des œuvres poétiques de l'évêque de Séez, Jean Bertaut, né à Caen en 1552 ; il était oncle de Mme de Motteville et d'un autre Bertaut, qui a laissé des poésies de la dernière médiocrité.

Exemplaire du marquis de Clinchamp.

334. Les Satyres Bastardes et autres Œvvres folastres du cadet Angoulevent.

Quiconque aura le mal de rate,
Lisant ces vers gais et joyeux,
Je veux mourir s'il ne s'esclatte
De rire et ne pleure des yeux.

Paris (Antoine Estoc), 1615 ; pet. in-12, mar. r. fil. à froid, doublé de mar. bleu, dent. (*Bauzonnet.*) — 455 fr.

Très rare.

Exemplaire de M. le baron Pichon. C'est un des livres dont on ne connaît que deux ou trois exemplaires. Ces poésies ne sont pas, comme on pourrait le croire, d'Angoulevent, prince des Sots (Nic. Joubert). Le libraire Estoc, en pre-

nant le nom d'un bateleur à la mode, a voulu, dit Ch. Nodier, se débarrasser de la responsabilité d'un mauvais livre. « C'est, ajoute-t-il, comme les *Muses gaillardes* et les *Muses folâtres*, un recueil de pièces empruntées à une pléiade d'écrivains spirituels qui florissaient alors, tels que Regnier, Sigogne, Motin, Berthelot, d'Esternod, etc.

335. Les Tragiques, donnez au public par le larcin de Prométhée (par Théodore Agrippa d'Aubigné). *Au Dezert, par L. B. D. D.* 1616 ; in-4, mar. r. dos orné, fil. (*Bauzonnet.*) — 140 fr.

Bel exemplaire, grand de marges, avec témoins, de l'édition originale, très rare, surtout avec l'errata qui, ayant été mis après coup, manque souvent.

Dans cet exemplaire, qui a appartenu à Armand Bertin, on trouve des notes manuscrites qui font connaître la plus grande partie des mots et des vers supprimés à l'impression. C'est à l'aide de cet exemplaire, qu'aurait été faite l'édition annotée de 1857, publiée par M. Ludovic Lalanne.

Hauteur : 197 mill.

336. L'Oracle du chant de Protée, où sont prédictes les glorieuses victoires de Henry IIII, très chrétien et très victorieux roi de France et de Navarre, ensemble les trophées dudict seigneur, augmentez et corrigez de nouueau, par J. Godard, Parisien, avec les commentaires de Claude Lebrun, advocat beaujollais. *Lyon, Th. Ancelin*, 1594 ; in-4, mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 140 fr.

Bel exemplaire d'une conservation parfaite d'un ouvrage rare, dans lequel on remarque deux portraits : celui de Henri IV et celui de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, de Saint-Fourgeaut, de Châtelleraut, gouverneur de Normandie, etc. Le portrait de Henri IV est surtout très remarquable.

342. Collection des poètes françois publiée par Coustelier. *Paris, Antoine-Urbain Coustelier*, 1723-24 ; 10 vol. in-12, mar. r. fil. à fr. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 255 fr.

344. Les Œuvres du sieur de Saint Amant, reveues, corrigées et de beaucoup augmentées en cette édition. *Imprimées à Orléans, et se vendent à Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1661 ; in-12, mar. r. dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 142 fr.

Bel exemplaire. C'est la meilleure édition et la plus complète des œuvres de ce poète original.

345. Les Chevilles de Me Adam menuisier de Nevers. *A Paris, chez Toussaint Quinet*, 1644 ; in-4, portr. mar. r. filets et comp. (*Bauzonnet.*) — 140 fr.

Edition originale.

Cet exemplaire a appartenu à M. Armand Bertin et provient de la biblio-

thèque Yéméniz. Il est précédé du beau portrait gravé par Regnesson et contient : *l'Épitre dédicatoire en vers au Vicomte d'Arpajon,* 28 pp. — La préface de l'abbé de Marolles et le privilège, 4 ff. — *Approbation du Parnasse* par tous les poètes renommés du temps, 100 pp., un feuillet pour la table des autheurs pour cette partie, la table pour les *Chevilles*, 3 ff., les *Chevilles*, 315 pp. — *Stances de Maistre Adam au parc de Nevers, sur le départ de la royne de Pologne,* 1645, 12 pp.

350. Œuvres de Nicolas Boileau Despréaux. *Paris*, 1713 ; in-4 de 772 pp. portrait par Drevet, mar. r. dos et coins ornés, fil. *(Rel. anc.)* — 199 fr.

Édition publiée par les soins de Valincourt et de Renaudot.

Exemplaire aux armes de Forbin Janson, évêque et comte de Beauvais, grand aumônier de France.

352. Œuvres de J.-B. Rousseau. *Paris*, 1753 ; 4 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 380 fr.

Exemplaire aux armes de la comtesse du Barry avec sa devise.

354. Poésies de Madame la vicomtesse d'Houdetot. *Paris (de l'impr. de Didot)*, 1782 ; in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel anc.*) — 230 fr. à M. de Janzé.

Petit volume imprimé pour les amis de la famille après la mort de l'auteur et tiré à petit nombre. — Il y a au commencement un joli portrait gravé, et une notice préliminaire attribuée au cardinal Loménie de Brienne, archevêque de Sens.

356. Le Mérite des femmes et autres poésies, par Legouvé. *Paris, Renouard,* 1813 ; in-12, mar. vert, fil. non rog. (*Bauzonnet.*) — 250 fr.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin contenant trois figures : une figure de Moreau avant la lettre, gravée par Bosq pour le *Mérite des femmes*; une figure de Desenne pour la *Sépulture,* épreuve sur chine avant la lettre, et une figure de Moreau pour la *Mélancolie,* épreuve avant la lettre.

On a ajouté à cet exemplaire une lettre autographe de Legouvé à Renouard.

360. Clovis ou la France chrestienne, poème héroïque par J. Desmarets. *Paris*, 1657 ; in-4 réglé, front. et fig. mar. vert clair, fil. (*Rel. anc.*) — 275 fr.

Exemplaire en grand papier, provenant de la bibliothèque Beckford.

363. Les baisers, précédés du Mois de mai, poème (par Dorat). *Paris*, 1770 ; in-8, papier de Hollande, titre rouge et noir, mar. bleu, doublé de moire rose. (*Rel. anc.*) — 1,250 fr.

Une des plus gracieuses productions de l'art et du goût du XVIIIe siècle, composée en l'honneur du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et

ornée de ravissantes figures, vignettes et culs-de-lampe gravés sur les dessins d'Eisen.

Très bel exemplaire, remarquable par la beauté des épreuves, dans une reliure ancienne genre de Derome.

366. Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. *Paris, Denis Thierry*, 1668 ; in-4 de 28 ff. prél. 284 pp. et 1 f. non chiff. fig. de Chauveau, v. ant. — 1,865 fr.

Édition originale. Exemplaire remarquable par sa parfaite conservation ; il provient de la vente Sunderland.

378. Poësies de Madame la comtesse de Bussy. 1779 ; in-4, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 220 fr. à M. le vicomte Amelot.

Épitres, madrigaux, chansons, etc.

Manuscrit inédit et d'une très belle écriture calligraphique ; il commence par un *Envoy* en vers de l'auteur *au ministre* (Amelot de Chaillou, sans doute), suit une épître au Roi et une autre à la Reine (Marie-Antoinette) ; on en remarque une aussi adressée à l'empereur Joseph II.

Exemplaire aux armes d'Amelot de Chaillou.

379. L'occasion et le moment, ou choix des épigrammes de M. Mérard de Saint Just, chevalier, maître d'hôtel de Monseigneur, comte de Provence, petit-fils de France. *A Bonhomiopolis, chez l'Ingénu, libraire de l'académie desquatre, à l'enseigne de la Harpe bien pincée, en* 1771, *et pour tous les tems* ; petit in-8, mar. vert, dos orné, larges dent. doublé de moire, tr. dor. *(Derome.)* — 1,205 fr.

Manuscrit sur vélin exécuté par Fyot pour l'auteur lui-même et pour sa bibliothèque, ainsi que le constate l'*ex-libris* dessiné à la plume qui se trouve sur le dernier feuillet. Charmante reliure à l'*oiseau*, signée.

385. Las Obros de Pierre Goudelin, augmentados noubelomen de forço pessos ambe le dictiounari sur la lengo moundino ount es mes per ajustié sa bido, remarcos de l'antiquitat de la lengo de Toulouso... *Toulouso*, 1716 ; in-12 de 417 pp. et privil. mar. r. dos orné, dent. et comp. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 222 fr.

Exemplaire ayant appartenu à Monseigneur Louis de Bourbon, comte de Clermont. On remarque une signature de relieur : *Sicard relieur.*

387. La comedia di Dante Aligieri con la nova espositione di Alessandro Vellutello. (A la fin :) *Impressa in Vinegia per Francesco Marcolini ad instantia di Aless. Vellutello*, 1544 ; in-4, mar. brun, comp. tr. dor. et ciselée. — 210 fr.

Édition estimée pour la pureté du texte et les nombreux éclaircissements du Commentaire. Elle est remarquablement imprimée et accompagnée de figures gravées sur bois. Exemplaire dans sa reliure originale faite à Venise au moment même de la publication du livre, à toutes marges ; les tranches qui ont été ciselées présentent des ornements peints et dorés et des fleurs de lis ; le tout est d'une bonne conservation.

388. Les Triumphes excellẽs et magnifiques du tres elegant poète messire Françoys Petrarcque, traduyctz de lãgaige italien en langue frãçoyse nouuellemet imprimez, 1532. *On les vend à Lyon, en la boutique de Romain Morin libraire demourant en la rue Merciere*; pet. in-8 de 208 ff. chiff. fig. mar. r. d. fil. mil. doré, doubl. de mar. vert. dent. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 701 fr.

Bel exemplaire d'une édition rare ornée de curieuses figures gravées sur bois, recouvert d'une élégante reliure.

390. Inamoramento de || Re Carlo. (A la fin :) *Finisse le bataglie delo inamoramẽto de re Carlo stampato ale spese de li nobili Mercadanti di Legnano nella inclita cipta de Milano, nel MCCCCXVIII adi xxviii de Januario* (1518) ; in-4 goth. à 3 col. fig. sur bois, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r. à comp. dor. *(Chambolle-Duru.)* — 430 fr.

Roman de chevalerie italien en strophes de huit vers.

Exemplaire grand de marges, témoins. Riche reliure dorée par Marius Michel.

392. Orlando furioso di Ludovico Ariosto. *Birmingham, Baskerville,* 1773 ; 4 vol. gr. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. *(Derome.)* — 295 fr.

Très bel exemplaire dans une reliure de Derome le Jeune très fraîche (signée). Portrait et 45 figures par Eisen, Moreau, Cypriani, gravées par de Launay, de Longueil et autres.

394. Le Divin Arioste, ou Roland le furieux. Traduict nouvellement (en prose) en françois par F. de Rosset. Ensemble la suitte de ceste histoire continuée jusques à la mort du Paladin Roland, conforme à l'intention de l'autheur. Le tout enrichi de figures et dédié à la Grande Marie de Médicis, reine de France et de Navarre. *A Paris, chez Robert Foüet,* 1615 ; in-4, titre gravé, fig. sur cuivre, mar. olive, fil. et comp. (*Rel. anc.*) — 340 fr.

Le titre gravé est signé de L. Gaultier. La *Suite de Roland le furieux* est

pourvue du même titre gravé. L'ouvrage entier est orné de 16 gravures en taille-douce de L. Gaultier.

Exemplaire aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

399. La Gerusalemme liberata, di Torquato Tasso. *In Parigi, appresso Ag. Delalain, s. d.* (1771) ; 2 vol. in-8, dédicace gr. front. fig. et culs-de-lampe de Gravelot, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 240 fr. à M. le baron Vita.

Très bel exemplaire.

408. Sophoclis tragædiæ VII, opera Gul. Canteri. *Antverpiae, ex officina Christ. Plantini*, 1579 ; in-16 réglé, mar. r. fil. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet.*) — 99 fr.

409. Euripidis tragœdiæ septidecim, ex quib. quædam habent commentaria. *Venetiis, apud Aldum*, 1503 ; 2 vol. pet. in-8, mar. brun, fil. à fr. à comp. ancre et coins ornés. (*Lortic.*) — 151 fr.

Cette édition est la première de la plupart des pièces qu'elle renferme, au nombre de 18, y compris l'*Hercule furieux*, dont le titre ne fait pas mention, mais qui a été ajouté à la fin du second volume.

Exemplaire très grand de marges, d'une parfaite conservation et dans une belle et excellente reliure.

415. Therence en françois, prose et rime auecques le latin. (A la fin:) *Icy fine Therence en françoys imprimé à Paris pour Anthoine Verard marchāt libraire demourant à Paris en la rue sainct Jaques près petit pont, s. d.*; in-fol. goth. de 385 ff. fig. sur bois, v. ant. fil. — 399 fr.

Edition précieuse et rarissime.

416. Le Théâtre françois, divisé en trois livres (par Samuel Chappuzeau). *A Lyon et se vend à Paris*, 1674 ; pet. in-12 mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 131 fr.

Joli exemplaire complet, c'est-à-dire avec les pages 265 à 284. Ce petit livre curieux est devenu rare.

417. Mistère de la Passion. (A la fin:) *Imprimé à Paris pour la veuve de Jehan Trepperel et Jehan Jehannot, s. d.* ; in-4 goth. fig. sur bois, mar. vert, dos orné, large dent. avec couronnes et fleurs de lis, doublé de mar. r. dent. en mosaïque de mar. vert, dorure à petits fers, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 800 fr.

Magnifique exemplaire provenant de la bibliothèque du duc de la Vieuville.

420. Les Tragédies de Robert Garnier. *Tholose, par Pierre*

Jagourt, 1588; pet. in-12, mar. vert, comp. tr. dor. (*Koehler.*) — 120 fr.

Edition très rare. Fort bel exemplaire de la bibliothèque de M. Armand Bertin, auquel on a ajouté un joli portrait de Robert Garnier par Jacq. Granthome.

422. Les Comédies facétieuses de Pierre de L'Arivey. C'est à sçavoir : le Laquais ; la Veufve ; les Esprits ; le Morfondu ; les Jaloux ; les Escoliers. *A Rouen, de l'imprimerie de Raphaël du Petit Val*, 1611. — Trois comédies des six dernières de Pierre de l'Arivey, à sçavoir : la Constance ; le Fidelle ; les Tromperies. *A Troyes, par Pierre Chevillot*, 1611 ; 2 vol. in-12, mar. vert, dos orné, dent. (*Niedrée.*) — 300 fr.

On sait combien est rare le deuxième volume qui n'a été imprimé qu'une seule fois. Sainte-Beuve a dit de Larivey« qu'il était l'auteur le plus comique de notre ancien théâtre ».

Bel exemplaire de M. Solar, grand de marges.

425. Théâtre de Scarron. Cinq pièces en 1 vol. in-4, mar. bleu, dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 305 fr.

Recueil factice de pièces en éditions originales, aux armes de la comtesse de Verrue.

428. Les Œuvres de M. de Molière (avec une préface par Vinot et La Grange). *Paris, Denys Thierry*, 1697 (les tomes VII et VIII de 1682); 8 vol. in-12, fig. mar. r. dos orné, dent. tr. dor. (*Du Seuil.*) — 880 fr.

Très bel exemplaire aux armes du duc de La Vieuville. Cette édition est une réimpression exacte de celle de 1682.

429. Œuvres de Molière. *Paris*, 1739; 8 vol. in-12, mar. bleu, fil. doublé de tabis rose, tr. dor (*Rel. anc.*) — 1,820 fr.

Magnifique exemplaire en grand papier provenant du président Lamoignon et de la bibliothèque Beckford. Suite des figures de Punt ajoutée.

433. Esther, tragédie tirée de l'Escriture sainte (par Racine). *Paris, Denys Thierry*, 1689; in-4, figure, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Edition originale.

Hauteur: 249 mill.

434. Athalie, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par Racine). *Paris, Denys Thierry*, 1691 ; in-4 de 6 ff. prél. et 87 pp. fig. mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr. avec le n° 433.

Très bel exemplaire de l'édition originale.

437. Œuvres complettes de Regnard avec des avertissemens et des remarques sur chaque pièce, par M. G*** (Garnier). *De l'imprimerie de Monsieur (Didot le Jeune, à Paris), chez la Ve Duchesne et fils*, 1789-1790; 6 vol. in-8, demi-rel. mar. r. fil. non rog. — 690 fr.

Un des deux exemplaires dont les 4 premiers volumes ont été tirés sur papier vélin, les 2 derniers sur papier fin. Aux figures de l'édition qui sont de Moreau le Jeune et en belles épreuves, on a ajouté la suite de Borel de l'édition de Maradan 1790 avec quelques pièces doubles avant la lettre; quelques autres gravures et portraits dont celui de Regnard par Ficquet, placé en tête du tome Ier, epreuve avant la lettre; au tome V qui est le premier du *Théâtre de la foire* on a ajouté 11 figures rares, représentant Arlequin, Scaramouche, Mezzetin, etc., épreuves de graveur; en tête de ce volume une figure de Cochin, à l'eau-forte.

Bel exemplaire de A.-A. Renouard.

446. Œuvres d'Alexis Piron, avec figures en taille-douce d'après les dessins de Cochin. *Paris, Duchesne*, 1758; 3 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 100 fr.

Précieux exemplaire donné au *neveu bien aimé de Monsieur de la Motte*, par Piron qui a écrit lui-même une pièce autographe inédite en tête du premier volume et que voici :

Sage et digne neveu d'un illustre écrivain
Orateur et poète, en tout genre, admirable,
Esprit universel, également capable
Du naïf et du beau, du sublime et du fin.
Ici, tout neuf et là, soudain,
Imitateur inimitable.
Philosophe, du reste, humain, doux, agréable,
Et d'un très bon exemple à tous nos beaux esprits
Qui (s'ils en profitoient comme de ses écrits)
Du monde seroient moins la fable
Et rehausseroient bien de prix.
Le Febvre, tu m'as fait présent de ses ouvrages
Que j'ai cent fois lûs et relûs,
Et qui réuniront à coup seur, les suffrages,
Quand l'envieux ne sera plus.
Pour ces nombreux écrits si dignes de loüange,
Je te donne aujourd'hui les miens;
Je conviens que c'est en échange
Pour un trésor, donner des riens;
Donner l'Écolier pour le Maître.
Mais quoy! je t'ofre ce que j'ay :
Et m'aquitant si mal je te laisse à connoître
Combien je te reste obligé.

454. Il pastor fido, tragicomedia pastorale di Battista Guarini dedicata al Sereniss. D. Carlo Emanuele duca di Savoia. *In Parigi*, 1650 ; in-4, deux portr. ajoutés, mar. r. fil. comp. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 1,250 fr.

Précieux exemplaire de Longepierre de la plus grande fraîcheur et de la plus parfaite conservation; l'insigne de la Toison d'or est répété 15 fois sur les plats et le dos de la reliure.

Il provient de la bibliothèque de M. le comte de Sauvage.

460. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé (trad. par J. Amyot, avec des notes d'Ant. Lancelot). *S. l. (Paris, Coustelier)*, 1731 ; in-12, front. gr. et 8 fig. par J.-B. Scotin, v. f. riches comp. dorés et orn. en mosaïque, doublé de mar. r. avec large dent. à petits fers. — 580 fr.

Riche et curieuse reliure en veau fauve, avec incrustations de maroquin de diverses couleurs, représentant sur chaque plat un combat d'oiseaux fantastisques, dans un cadre formé d'ornements en mosaïque. Cette curieuse reliure est signée Monnier à l'extérieur et à l'intérieur.

Monnier était le plus habile doreur de son temps.

463. Le Premier Volume (le second et le tiers) de Lancelot du Lac, nouuellement imprimé à Paris, 1533. *On les vend à Paris, en la rue Saint-Jacques par Philippe le noir, libraire et lung des deux relieurs iurez de luniversité de Paris, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée (imprime par Iehan Petit)* ; 3 tomes en 1 vol. in-fol. goth. à 2 col. mar. rouge, dos orné, fil. doublé de mar. bleu, dent. (*Chambolle-Duru.*) — 800 fr.

Édition très rare. Magnifique exemplaire très bien conservé.

464. Les Grandes || Prouesses du très vaillant noble et ex || cellent chevallier Tristan filz du || noble roy Meliadus de Leon || noys et chevalier de la table || ronde. *Nouvellement im || primé à Paris lan || mil cinq cens || XXXIII* (par Denis Janot) (1553); 2 parties en 1 vol. in-fol. goth. de 4 ff. prélim. et CLIIII pour la première partie et CXXIIII ff. pour la seconde partie, mar. r. dos orné, comp. dorés. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 405 fr.

Bel exemplaire aux armes du marquis de Coislin.

465. Ysaie le Triste || filz Tristan de Leonois | , iadis cheualier de la table ronde | et || de la royne Izeut de Cornouaille. Ensemble les nobles || prouesses de cheualerie, faictes par Marx Lexille || filz du dit Isaye. Histoire moult plai || sante et delectable | nouuelle || ment imprimée à Paris. *Imprimé à Paris pour*

Galliot du pré, libraire iuré en luniversité demourant près la Magdaleine, a lenseigne de la Gallee. Ayant sa bouticque en la grande salle du palays, au tiers pillier. Avec priuilege pour trois ans. S. d.; in-fol. goth. de 6 ff. prélim. et CLXXII ff. chiffrés à longues lignes, mar. vert foncé, dos orné, fil. dent. int. en mar. vert, tr. dor. *(C. Lewis.)* — 900 fr.

Édition fort rare et la plus recherchée de ce roman.
Bel exemplaire, sauf un raccommodage au titre.

466. Sensuit le preux Cheualier Artus de Bretaigne, traictant de merveilleux faictz. *Imprimé nouvellement à Paris, pour la veufue feu Jehan Trepperel, s. d.*; pet. in-4 goth. à 2 col. mar. bleu, fil. et comp. à fr. doublé de moire verte. *(Thouvenin.)* — 280 fr.

Edition rare. Exemplaire du prince d'Essling (n° 180). Le titre porte le timbre du docteur Richard.

468. Ogier le Dannoys || duc de Dannemar || che qui fut lung || des douze pers de France lequel avec le secours et ayde du Roy Char || lemaigne chassa les Payens hors de Rome et remit le Pape en son || siège et fut long temps en France puis revint comme pourres || lire cy apres. *A Paris, par Nicolas Bonfons, s. d.*; in-4 goth. à deux col. fig. sur bois, 4 ff. prél. 158 ff. sign. A-T par 8, V par 6, mar. r. dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr.

Bel exemplaire de ce gothique fort rare.

469. Lhistoire du preux et vaillant cheualier Galien Réthoré filz du comte Oliuier de Vienne pair de France. *Paris, Nicolas Bonfons, s. d.*; in-4 goth. à 2 col. fig. sur bois, mar. vert, comp. dor. du XVIe siècle, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 405 fr.

Exemplaire de M. Armand Bertin.

470. Lhystoire des nobles et vaillants cheualiers Milles et Amys lesquels en leur viuant furent pleins de grandes proesses et vaillances. *Paris, Nicolas Bonfons, s. d.*; in-4 goth. à 2 col. fig. sur bois, mar. vert, dos orné, dent. tr. dor. *(Bauzonnet-Trautz.)* — 325 fr.

Exemplaire de M. Armand Bertin.

471. Le Premier (et deux à huit) Livre de Amadis de Gaule, traitant de maintes avantures d'armes et d'amours qu'eurent plusieurs chevaliers et dames, tant du royaume de la Grand'-

Bretaigne que d'autres pais : traduit nouvellement d'espagnol en françoys, par le seigneur des Essars Nicolas de Herberay. *A Paris, par Estienne Groulleau, de l'imprimerie de Jean de Marnef*, 1543-1548 ; 8 parties en 3 vol. in-fol. fig. sur bois, v. f. ant. comp. (*Rel. du XVIe siècle*). — 380 fr.

Collection de romans de chevalerie en espagnol traduits en français au XVIe siècle.

Exemplaire à toutes marges et parfaitement conservé.

473. La Terrible et merveilleuse Vie de || Robert le diable || nouvellement imprimée à Paris. (A la fin :) *Cy fine la vie de Robert le Diable. Nouvellement imprimé à Paris, par Nicolas Bonfons demeurant en la rue neuve nostre Dame à l'enseigne St.-Nicolas, s. d.*; in-4. goth. à 2 col. fig. sur bois sur le titre, lettres initiales ornées, mar. bleu, fil. et comp. à la Du Seuil, doublé de mar. r. dent. (*Kœhler.*) — 790 fr.

Edition rare, 20 ff. non chiff. sign. A-E par 4.

Exemplaire provenant des bibliothèques du prince d'Essling et de M. Double.

475. La Vie très hor || rificque du grand Gargan || tua, père de Pantagruel || iadis coposee par M. || Alcofribas abstrac || teur de quinte || essence (F. Rabelais). Liure pleine de pantagruelisme. M. D. XLII. *On les vend à Lyon, chez François Juste deuat Nostre Dame de Cofort.* (A la fin :) *Imprimé à Lyon chez Fraçoys Juste.* — Pantagruel, || Roy des Dipsodes, restitue || a son naturel, avec ses faictz || et prouesses espouen || tables : cōposez par feu || M. Alcofribas || abstracteur || de quinte || essence (Rabelais). M. D. XLII. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste...* 2 parties en 1 vol. in-16 goth. fig. sur bois, mar. r. dos orné, comp. dorés à petits fers, doublé de mar. citron, dent. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,220 fr.

Édition de toute rareté, dont il est extrêmement difficile de trouver les deux parties.

Bel exemplaire, très grand de marges, recouvert d'une délicieuse reliure; il provient des bibliothèques de Clinchamp, Solar, Double, Desq et Didot.

Hauteur : 103 mill. Raccommod. à quelques feuillets.

484. Fénelon. Les aventures de Télémaque. Collection des vingt-cinq plus belles estampes gravées d'après les dessins de Choffard, Monnet, par Tillard pour les aventures de Télémaque, en 1 vol. in-4, mar. r. fil. tr. dor. — 910 fr.

Aux armes de la reine Marie-Antoinette. Collection présentée probablement à la reine par le graveur.

485. Les Amours de Psyché et de Cupidon, par de La Fontaine. *La Haye*, 1700; in-8, fig. mar. r. fil. tr. dor. *(Boyet.)* — 235 fr.

Exemplaire ayant appartenu à d'Esmazières, à De Bure et au marquis de Coislin.

487. Recueil de ces dames (par le comte de Caylus). *Bruxelles (Paris)*, 1745; in-12, mar. r. fil. tr. dor. — 150 fr.

Joli volume aux armes de Gabriel-Marie de Talleyrand, comte de Périgord, général français, né le 1er octobre 1726, mort en 1795.

491. La Nouvelle Héloïse ou Lettres de deux amans habitans d'une petite ville au pied des Alpes. *Londres (Cazin)*, 1781; 7 vol. in-18 tirés pet. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. *(Derome)*. — 395 fr.

Bel exemplaire en grand papier. 12 figures de Moreau gravées par Delvaux.

496. Les amours du chevalier de Faublas, par J. B. Louvet. Troisième édition revue par l'auteur. *Se vend à Paris chez l'auteur rue de Grenelle Saint Germain an VI de la République (1798)*; 4 vol. in-8, fig. de Demarne, Mademoiselle Gerard, Monnet, Marillier, etc. mar. r. à long grain, dos orné, dent. tr. dor. *(Simier.)* — 1,400 fr.

Très bel exemplaire en papier vélin, très rare, avec les figures avant la lettre; on y a ajouté la suite des figures de Colin de l'édition Tardieu (1821), épreuves avant la lettre et les eaux-fortes.

497. Paul et Virginie, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre. *Paris, de l'imprimerie de Monsieur (impr. de Didot)*, 1789; in-18, fig. mar. vert, fil. doublé de moire, tr. dor. — 1,810 fr.

Charmant exemplaire de Renouard en papier vélin; il contient les 4 figures de Moreau le jeune et de Vernet pour l'édition de 1789, en triple état: avec la lettre, avant la lettre et 2 eaux-fortes (Désespoir de Paul et mort de Virginie). On y ajouté : les 4 figures de Moreau pour l'édition de 1816, sur papier de Chine avant la lettre; une figure de Martini et le portrait de Bernardin de Saint-Pierre d'après Girodet.

508. L'Heptameron des Nouvelles de tres illustre et tres excellente princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre. Remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression : et dédié à tres illustre et tres vertueuse princesse Jeanne de Foix, Royne de Nauarre, par Claude Grujet, Parisien. *A*

Paris, par Benoist Prevost, 1559 ; in-4, titre gravé sur bois, mar. fil. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 320 fr.

Seconde édition de l'*Heptaméron*, mais la première qui offre un texte authentique.

Très bel exemplaire.

510. Les Contes et Discours d'Eutrapel, par le feu seigneur de La Hérissaye (Noël du Fail), gentilhomme breton... *A Rennes, pour Noël Glamet, de Quimpercorentin*, 1597 ; in-8, mar. olive, riches comp. à petits fers, tr. dor. (*Capé.*) — 170 fr.

Ce recueil n'a rien de commun avec les *Baliverneries* du même auteur; il est tout différent et beaucoup plus considérable. Cette édition est la même que celle de 1586 dont on a changé le titre.

Magnifique exemplaire, très grand de marges, dans une charmante reliure exécutée sur une dorure du XVIe siècle.

513. Sérées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, reveu et augmenté par l'auteur, presque de moitié. *Rouen*, 1615; 3 vol. in-12 mar. citr. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 137 fr.

Très joli exemplaire réglé avec soin, provenant de la bibliothèque de M. Veinant.

Il est très difficile de réunir les trois volumes de la même édition.

514. Les Sérées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, divisées en trois livres, revues et augmentées par l'autheur. *Lyon*, 1618 ; 3 tomes en 2 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). — 141 fr.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de W. Beckford.

523. Nouvelles de Michel de Cervantes, traduction nouvelle. *Amsterdam*, 1705 ; pet. in-12, fig. mar. r. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 110 fr.

Charmant exemplaire.

532. Œuvres de Salomon Gessner (trad. en français par Huber, Meister et l'abbé Bruté de Loirelle ; et deux contes par Diderot). *Paris, Barrois*, 1786 ; 3 vol. gr. in-4, mar. vert, dent. dos orné, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 481 fr.

Bel exemplaire de ce livre orné de culs-de-lampe et de belles figures par Le Barbier.

534. Mémoires du chevalier de Kilpar, traduits ou imités de l'anglais, de Fielding (composés par de Montagnac). *Paris*, 1768 ; 2 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 129 fr.

Exemplaire de dédicace en papier fort et aux armes de la comtesse de Beauharnais, il provient de la bibliothèque de Pixerécourt.

540. Paradoxes et facétieuses Fantaisies de Bruscambille et autres discours comiques. Le tout mis ensemble, reveu et corrigé par l'autheur et mis en meilleur ordre qu'ils (*sic*) n'estoit depuis qu'ils (*sic*) sortit de l'escarcelle de ses imaginations (par le sieur des Lauriers). *Rouen, Jacques Cailloué*, 1620; in-12, mar. citron, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 176 fr.

Edition rare, exécutée en gros caractères. Sur le titre se trouve une petite gravure représentant Bruscambille sur son théâtre.

Exemplaire de M. de Soleinne et de M. de Béhague.

541. Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin. Avec les rencontres et fantaisies du baron de Gratelard. *Rouen, Louys du Mesnil* (*Holl.*), 1664; pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 121 fr.

Joli exemplaire de l'édition qui s'annexe à la collection elzevirienne.

Hauteur: 126 mill.

557. Les Amours feinctes et dissimulées de Laïs et de Lamia, récitées par elles-mêmes, mises en forme de dialogue par P. Arétin, où sont descouvertes les tromperies dont usent les courtisanes de ce temps à l'endroict de leurs amis, traduictes de l'italien en françois, et augmentée (*sic*) de la Vieille Courtisane de J. du Bellay (et de : Folastrie de P. de Ronsard à Catin des Bas-Souhaits). *Paris, Anthoine Du Breuil*, 1601; petit in-12, mar. bleu, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 151 fr.

Petit livre de toute rareté. Fort bel exemplaire de la bibliothèque du comte de Béhague.

565. Macrobii expositio in somnium Scipionis et saturnaliorum libri VII. (A la fin :) *Impressi Venetiis, opera et impensa Nicolai Jenson, Gallici*, 1472; in-fol. lettres rondes, mar. br. fil. et comp. à la Grolier. — 200 fr.

Édition princeps rarissime. Bel exemplaire à toutes marges. C'est l'un des plus beaux spécimens des productions typographiques en lettres rondes, de Nicolas Jenson.

570. Traduction entière de Pétrone, suivant le nouveau manuscrit trouvé à Belgrade en 1688 (par Nodot). *Cologne, Pierre Groth* (*Paris*), 1694; 2 vol. in-8, front. gravé, mar. r. large dent. tr. dor. (*Du Seuil.*) — 575 fr.

Magnifique exemplaire dans une très belle reliure ancienne aux armes du duc de La Vieuville; sur la doublure intérieure se voit le nom de Monsieur Nervet. Il provient de la bibliothèque de M. le baron Pichon.

576. Proscenum vitæ humanæ, sive Emblematum sæcularium... decades septem... sculptore J.-Th. de Bry. *Francofurti, impensis Guil. Fitzeri, anno* 1627; in-4, mar. bleu clair, comp. à la Du Seuil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 451 fr.

Ce volume contient 102 planches finement gravées, savoir : un frontispice, une planche intitulée : *Typus amicitiæ,* 72 emblèmes numérotés représentant des scènes de la vie, une planche numérotée et 28 autres planches non numérotées contenant des écussons ou cartouches destinés à mettre des armoiries ou des noms, dont 14 avec sujets.

Très bel exemplaire.

578. Emblèmes ou Devises chrestiennes, composées par Mademoiselle Georgette de Montenay. *La Rochelle, Jean Dinet,* 1620; pet. in-4 port. mar. bleu jans. tr. dor. (*Masson-Debonnelle.*) — 299 fr.

Livre très rare et fort recherché ; il contient 100 gravures très curieuses gravées sur cuivre par Wœiriot. Les planches ont été tirées en 1571; le titre portant la date de 1620 a été seul renouvelé, ainsi que le fait remarquer Brunet, d'après Robert Dumesnil.

583. Plinii secundi Epistolarum libri ; ejusd. Panegyricus Traiano principi dictus, ejusd. de viris illustribus in re militari et in administranda rep. ; Suetonii Tranquilli de claris grammaticis..; Julii Obsequentis prodigiorum liber. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani,* 1529 ; in-8, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r. tr. dor. (*Boyet.*) — 156 fr.

Ce volume supérieurement relié est d'une parfaite conservation; on a ajouté à la fin : *Elementorum rhetorices libri duo, auth. Philippo Melanchtone.* Parisiis, Rob. Stephani, 1534.

585. Enee Silvii Senensis... epistole peramene... (A la fin :) *Finiunt per me Joānē de Westfalia ; in alma universitate lovaniōsi cōmorantē,* 1483 ; pet. in-fol. car. romains, mar. brun, riches comp. à froid et dor. doublé de mar. r. riche dorure, dessin du XVIe siècle, tr. dor. (*Thibaron-Joly.*) — 350 fr.

Bel exemplaire grand de marges recouvert d'une riche reliure. (Voyez pour la description de ce livre rare les *Annales* de M. Campbell, n° 23.)

589. Vies des hommes illustres, grecs et romains, par Plutarque, translatées de grec en français par Amyot. *Paris, Voscosan,* 1567 ; 6 vol. in-8. — Les Œuvres morales et meslées de Plutarque, seconde édition. *Paris, Voscosan,* 1574 ; 6 vol. in-8. — Decade contenant les vies des empereurs Trajanus, Adrianus, Antoninus Pius, Commodus, Pertinax, Julianus, etc.

(par Ant. Allègre). *Paris, Voscosan*, 1567 ; in-8. — Ens. 13 vol. in-8, mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 607 fr.

Bel exemplaire de Guyon de Sardière, du duc de La Vallière et de M. le baron Pichon.

591. Augustini Dati Senensis opera. (A la fin :) *Impressum Senis ex archetypo Symionem Nicolai Nardi anno salutis* 1503 ; in-fol. de 290 ff. v. f ant. riches comp. dorés et noirs, fleurons, tr. dor. — 1,205 fr.

Exemplaire de Grolier avec son nom et sa devise sur les plats, reliure d'une parfaite conservation.

603. Œuvres de Machiavel, traduction nouvelle (par Fr. Tétard, réfugié français, médecin à la Haye). *Amsterdam, Henry Desbordes*, 1697 ; 6 vol. in-12, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 178 fr.

Bel exemplaire aux armes de la comtesse de Verrue.

604. Opere scelte di Ferrante Pallavicino. *In Villafranca* (*Amst. D. Elzevier*), 1673 ; 2 vol. pet. in-12 maroq. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 150 fr.

Très bel exemplaire bien complet, avec la *Rettorica delle putane* qui manque souvent.
Hauteur : 131 mill.

613. Itinerarium Antonini Augusti et Burdigalense : quorum hoc nunc primum est editum... et Hieron. Svritæ Cæsaraugustani doctiss. comment. explicatum. *Coloniae*, 1600 ; in-8, mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 245 fr.

Très bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym, provenant des bibliothèques de Le Tellier de Courtanvaux, Solar et L. Double.

615. Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique, que des Indes, et terres neuves, leurs fondations, antiquitez, et manières de vivre, le tout mis par ordre, région par région, par Antoine du Pinet. *A Lyon, par Ian d'Ogerolles*, 1564 ; in-fol. de XXXVI-308 pp. et 12 ff. non chiff. 9 cartes et nomb. pl. v. f. ant. fil. milieu doré (*Reliure du temps.*) — 260 fr.

Bel exemplaire avec les figures coloriées, reliure du XVIe siècle bien conservée.

616. Zeiller (Math.). Topographiæ Beschreibung und Abbildung der vornehmstem Œrter. *In Francyfurt am Main*, 1642-1654,

16 parties en 14 vol. in-fol. nombreuses planches, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,540 fr.

Bel exemplaire aux armes et au chiffre de J.-B. Colbert. Il contient : Austria, Styria, Tyrolis, 1649. — Bohemia, Moravia, Silesia, 1650. — Bavaria, 1644. — Franconia (1648). — Suevia, 1643. — Palatinatus Rheni, 1645. — Hessia (1646). Archiep. Trevirensis, Moguntinensis, Coloniensis, 1646. — Westphalia *s. d.* — Saxonia inferior, 1643. — Ducatus, Brunsvic et Luneburg, 1654. — Saxonia superior, Thuringia, etc. 1640. — Pomerania, Prussia, Livonia, *s. d.* (1652). — Circulus Burgundiæ, 1654. — Alsatia, 1644. — Helvetia, Rhætia, Valesia, 1642.

618. Ioanne de Mandavilla. Tractato de le più maravegliose cose e piu notabile che si trovino in le parte del mondo... (A la fin :) *Impresso Venetia per mi Nicolo de li Ferari de Pralormo*, 1491 ; in-4 goth. à 2 col. mar. r. jans. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 150 fr. à M. Cordier.

Édition fort rare. Exemplaire grand de marges.

623. L'Ambassade de la Compagnie orientale des Provinces Unies vers l'empereur de la Chine, ou grand Cam de Tartarie, faite par les sieurs Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, le tout recueilli par Jean Nieuhoff, mis en françois par Jean Le Carpentier. *Leyde*, 1665 ; in-fol. front. gr. port. et nombr. fig. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 349 fr.

Bel exemplaire aux armes de Madame de Pompadour. Intéressant ouvrage très rare en aussi belle condition de reliure.

627. Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dite Canada, faits par le sieur de Champlain, xainctongeois, et toutes les autres découvertes qu'il a faictes en ce païs depuis l'an 1609 jusques en l'an 1629. *Paris*, 1633 ; in-4 de 310-54 et 20 pp. v. ant. marb. fil. — 546 fr.

Bel exemplaire d'un livre rare avec la grande carte, la table et la doctrine chrestienne du R. P. Ledesme, de la compagnie de Jésus.

628. De Insulis nuper inventis Ferdinandi Cortesii ad Carolum V narrationes, cum alio Petri Martyris similis argumenti libello. *Venduntur in pingui Gallinâ (Coloniae)*, 1532 ; in-fol. de 82 ff. non chiffrés, portr. de Charles Quint, mar. r. jans. (*Chambolle-Duru.*) — 257 fr.

Très bel exemplaire à toutes marges d'un livre rare. C'est la traduction latine, faite par Pierre Savorgnanus, des deux lettres de Fernand Cortès à Charles-Quint, sur la conquête du Mexique, datées de 1520 à 1522. On y a joint un opuscule de Pierre Martyr sur le même sujet ; et, à la fin, deux lettres de missionnaires aux Mexique, avec un traité pour la conversion des idolâtres.

633. Histoire générale des guerres, divisée en trois époques, depuis le déluge jusqu'à l'année 1748, par le chevalier d'Arcq. *Paris, Impr. Royale*, 1756 ; 2 vol. in-4, frontispice d'Eisen, mar. r. large dentelle, tr. dor. *(Rel. anc.)* — 230 fr.

Exemplaire aux armes du prince de Condé.

635. Description historique des curiosités de l'église de Paris, par M. C. P. G. (Gueffier). *Paris*, 1763 ; in-12, fig. mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 180 fr.

Bel exemplaire aux armes de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, né en 1706 au château de Laroque en Périgord et mort en 1781. La collection de ce prélat était, dit-on, considérable; elle est aujourd'hui presque entièrement à la Bibliothèque Nationale.

Cet exemplaire a été offert par M. Dupin, à l'archevêque de Paris (Mgr. Affre) en février 1846.

639. Acta scitu dignissima docteqz concinnata Constantiensis concilii celebratissimi. *Mediolani*, 1511; 47 ff. chiff. grande fig. sur bois, répétée au commencement et à la fin. — Decreta et acta Concilii Basiliensis, nuper impressa cum gracia et privilegio. *Mediolani*, 1511, 58 ff. – Promotiones et progressus sacrosancti Pisani consilii... 1511, 41 ff. — Apologia sacri Pisani concili moderni, 1511, 10 ff. — 4 parties en 1 vol. in-fol. v. ant. riches comp. dor. et noirs, tr. dorés. — 1,450 fr.

Exemplaire de Grolier avec son nom et sa devise sur les plats.

642. Histoire des ordres monastiques religieux et militaires et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent, avec des figures (800) qui représentent tous les différents habillemens de ces ordres et de ces congrégations (par le P. Helyot). *Paris, J.-B. Coignard*, 1714-1719; 8 vol. in-4, fig. de Thomassin, Duflos, etc. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 720 fr.

Premier tirage des gravures.

Bel exemplaire aux armes de Jean-Jacques de Mesme, comte d'Avaux.

Rare dans cette condition.

652. Les Discours de la guerre de Malte contenant la perte de Tripoli et autres forteresses, faulsement imposée aux françois escrit en latin, à Charles V, par le seigneur Nicolas de Villegagnon, puis traduict en nostre vulgaire par M. V. Edoard. *A Lyon, par Jean Temporal*, 1553 ; in-8 de 123 pp. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. *(Hardy-Mennil.)* — 160 fr.

Volume de la plus grande rareté.

657. Le Purga || toire || sainct || Patrice. (A la fin :) *Ci fine le liure intitulé le purgatoire sainct Patrice. Nouuellement imprimé à Paris en la rue neufve nostre-dame à l'ẽseigne de lescu de Frãce, s. d.*; pet. in-8 goth. de 16 ff. à 27 lignes par page, mar. citron, coins et mil. dor. doublé de m. v. large dent. *(Bauzonnet.)* — 260 fr.

Edition de la plus grande rareté imprimée par J. Trepperel second ou par Alain Lotrian, qui a aussi demeuré à l'*Escu de France*. Le titre porte une gravure sur bois représentant le diable et saint Patrice ; le dernier f. présente, au recto, une adoration des mages, et au verso l'écusson de France. La source de cette légende est un roman mystique latin composé, au XIIe siècle, par un nommé Henri Salteriensis, Irlandais.

669. Le Imagini dei Dei degli antichi nelle quali si contengono gl' idoli, riti, ceremonie, et altre cose appartenenti alla religione degli antichi, raccolte dal Sig. Vincenzo Cartari, et con molta diligenza riviste et ricorrette. *In Venetia*, 1580 ; in-4 de 566 pp. et table, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 205 fr.

Belle reliure aux premières armes et au chiffre de J.-A. de Thou; il provient de la bibliothèque Beckford. Nombreuses gravures sur cuivre de la grandeur des pages.

670. Justin vray historiographe, sur les hystoires de Troge Pompée, trad. du latin en français, par Guill. Michel de Tours. *Paris, les Angeliers*, 1540 ; in-8, lettres rondes, mar. r. fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 225 fr. à M. le général de Cools.

Volume très bien imprimé et orné d'un grand nombre de charmantes figures sur bois. Cet exemplaire, réglé, a été relié sur brochure. et se trouve dans la plus parfaite conservation.

673. Lhistoire de Thucydide athénien, de la guerre qui fut entre les Peloponésiens et Athéniens, translatée en langue française par Claude de Seyssel lors évêque de Marseille et depuis archevêque de Turin. (A la fin :) *Imprimé à Paris en lhostel de Iosse Badius, libraire et imprimeur*, 1527 ; in-fol, réglé de 15 ff. prél. et 281 ff. titre gravé sur bois, v. brun, comp. (*Rel. anc.*)

Impression remarquable dans une belle et curieuse reliure originale du XVIe siècle à compartiments.

674. Les Trois premiers Livres de l'Histoire de Diodore Sicilien... translatez de latin en francoys, par Anthoine Macault. *Paris, Arnoul et Charles les Angeliers*, 1541 ; in-8, v. f. tr. dor. (*Reliure du XVIe siècle.*) — 190 fr.

Exemplaire aux armes du Dauphin (depuis Henri II).

677. Das Buch der Geschucht des grossen Allexandrs unnd and hystorien ist durch mich Johãnes doctor in ertzney vñ in natũralischen Künsten vsz dem ledtein zu teütschem gemacht mit schönne figüren. (A la fin :) *Getrucke und vollendet in die loblichen statt Strassburgh auff Gruneck von mir Bartholomesz Küstler*, 1503 ; in-fol. goth. à 2 col. mar. r. comp. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) 410 fr.

Très bel exemplaire de cet ouvrage fort rare, enrichi de curieuses figures sur bois. — Raccommodage à un feuillet.

679. Tite Live en francoys. Le Premier (le second et le tiers) Volume des grans décades de Tytus Livius, translatées de latin en francoys (par Pierre Berchoire), nouvellement corrigées et amendées. *Imprimé à Paris pour Ambroise Girault* (*par Nic. Savetier*), 1530; 3 tomes en 2 vol. in-fol. goth. à 2 col. fig. sur bois, ais de bois rec. de v. f. ant. à comp. à fr. fermoirs. — 280 fr.

Exemplaire dans sa reliure originale d'une conservation parfaite, à peine rogné, de la première traduction française de Tite Live.

Le tome Ier a 6 ff. prél. et 196 ff. chiff. ; le tome IIe 4 ff. prél. et 155 ff. chiffrés ; le tome IIIe 6 ff. prél. et 205 ff. chiff. On y remarque une quantité de figures gravées sur bois fort intéressantes au point de vue de l'art.

A la fin se trouve la signature autographe de Madame de Montfort.

680. Les Decades qui se trouvent de Tite-Live, en françois par Blaise de Vigenère, Bourbonnais. *Paris, veuve Abel l'Angelier*, 1617-1615 ; 2 vol. in-fol. portr. et fig. mar. vert, comp. de fil. milieux, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 150 fr.

Exemplaire dans sa première reliure et d'une parfaite conservation. Traduction intéressante avec d'amples commentaires pleins d'érudition. Portrait de Tite-Live gravé sur bois, et portrait de B. de Vigenère à l'âge de 93 ans, gravé par Th. de Leu, 150 belles figures dans le texte.

La reliure a été faite par le relieur de Henri IV.

Mouillures.

683. Appiani Alexandrini Romanarum Historiarum... Alexander Tollius utrumque textum multis in locis emendavit, correxit et Henrici Stephani, ac doctorum quorundam virorum selectas annotationes adjecit. *Amstelodami*, 1670 ; 2 vol. in-8, front. gravés, mar. r. fil. et comp. à petits fers, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 2,380 fr.

Superbe exemplaire de la plus grande fraîcheur aux armes et au chiffre de H. Petit du Fresnoy. Il provient de la bibliothèque Beckford.

684. Caii Julii Cæsaris commentariorum liber primus (et alii) de bello gallico ab ipso confecto. (A la fin :) *Caii Julii Caesaris commentarios belli gallici, civilis pompeiani, alexandrini, africi ac hispaniensis Nicolaus Jenson gallicus Venetiis feliciter impressit* (1471) ; in-fol. mar. viol. à long grain, dos orné, coins dor. fil. tr. dor. (*Bozérian jeune.*) — 225 fr.

Edition magnifiquement exécutée et fort rare. Bel exemplaire.

685. C. Julii Cæsaris quæ extant, ex emendatione Jos. Scaligeri. *Lugd. Batav. ex off. Elzeviriana*, 1635 ; pet. in-12, front. et carte, mar. r. doublé de mar. vert, dent. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 545 fr.

Très joli exemplaire dans une ancienne reliure très fraîche.
Hauteur : 130 mill.

686. Les Commentaires de César (de la traduction de Perrot d'Ablancourt). *Paris, Augustin Courbé*, 1650 ; in-4, front. gr. et pl. mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 250 fr.

Exemplaire de dédicace en grand papier et aux armes du prince de Condé.

687. C Corn. Tacitus ex I. Lipsii editione cum notis et emend. H. Grotii. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, anno* 1640 ; 1 tome en 2 vol. in-12, titre gravé, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet.*) — 4,900 fr.

Superbe exemplaire aux armes du comte d'Hoym. Reliure d'une exécution remarquable et d'une conservation parfaite.

690. Histoire des guerres faictes par l'Empereur Justinien contre les Vandales et les Goths, escrite en grec par Procope et Agathias, mise en françois par Mart. Fumée, S. de Genillé, chevalier de l'ordre du Roy. *Paris, Michel Sonnius*, 1587 ; in-fol. v. f. ant. — 195 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.
Beau volume dont la conservation intérieure et extérieure est parfaite.

691. Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois, contenant l'histoire de la conquête de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin, avec la suite de Philippe Mouskes, évêque de Tournay. *Paris, Impr. royale*, 1657 ; 2 vol. in-fol. v. ant. marb. fil. tr. dor. — 185 fr.

Exemplaire en très belle condition aux armes de la marquise de Pompadour.

697. Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et biographiques (et des tables chronologiques, par le marquis d'Aubais). *Paris*, 1759; 3 vol. in-4, v. ant. marb. dos orné, fil. (*Derome.*) — 151 fr.

Bel exemplaire d'un recueil excellent et recherché.

704. Chroniques de Bertrand du Guesclin, in-fol. mar. brun, fil. doublé de mar. r. larges dentelles à petits fers, tr. dor. (*Belz-Niedrée.*) — 3,050 fr. à M. le baron Pichon.

Manuscrit précieux de la fin du xve siècle sur vélin, composé de 137 ff. Il est orné de vingt-quatre miniatures et de vingt-six compositions au trait.

Ce manuscrit porte au bas du premier feuillet la signature de La Rochefoucauld.

706. Les mémoires de messire Martin Du Bellay, seigneur de Langey, contenans le discours de plusieurs choses advenues au royaume de France depuis l'an M. D. XIII jusques au trespas du roy François Ier, avec trois livres et quelques fragmens des Ogdoades de messire Guillaume Du Bellay son frère : œuvre nouvellement mis en lumière par messire René Du Bellay. *A. Paris, chez P. l'Huillier*, 1572; in-fol. mar. brun, coins à comp. dorés, tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle.*) — 450 fr.

Exemplaire en grand papier ayant appartenu au duc de Choiseul, qui a fait frapper ses armes sur les plats.

708. Les Mémoires des troubles arrivés en France sous les règnes des rois Charles IX, Henry III et Henry IV. Avec les voyages des sieurs de Mayenne et de Joyeuse au Levant et en Poictou, par M. de Villegomblain. *A Paris, chez G. de Luyne*, 1668; 2 vol. petit in-12, mar. vert clair, fil. tr. dor. (*Derome le Jeune.*) — 381 fr.

Bel exemplaire de ces Mémoires peu communs, recouvert d'une jolie reliure signée.

725. Mémoires d'Estat par M. de Villeroy (publiés par Auger de Mauléon, sieur de Granier). *Sedan*, 1622. — Mémoires d'Estat, recueillis de divers manuscrits, ensuite de ceux de M. de Villeroy (par Dumesnil Basire). *Paris, Samuel Thiboust*, 1623-1625. — Ens. 4 vol. in-8, mar. r. jans. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 235 fr. à M. le baron de Ruble.

Très bel exemplaire de ces Mémoires curieux, qui comprennent les années 1567 à 1621.

726. Mémoires d'estat, par M. de Villeroy, conseiller d'estat et

secrétaire des commandemens des roys Charles IX, Henry III, Henry IV et de Louis XIII à présent régnant. *A Paris, par la compagnie des libraires*, 1665 ; 4 vol. petit in-12 réglés, mar. vert, dos orné, doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet.*) — 1,400 fr.

Charmant exemplaire.

730. Histoire de l'entrée de la Reyne Mère du Roy très chrestien dans les Provinces-unies des Pays-Bas, par le sieur de La Serre, historiographe de France. *Londres*, 1639 ; in-fol. mar. noir, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 145 fr.

Aux armes de la Reine d'Angleterre.

15 belles planches gravées dont un portrait du prince d'Orange et un de la princesse d'Orange, auxquels le livre est dédié.

734. L'Apollon françois, ou le parallèle des vertus heroïques du très auguste roy de France et de Navarre Louis le Grand, XIV de ce nom, avec les propriétés et les qualités du Soleil, par M. Brice Bauderon seigneur de Senecey. *Mascon, Simon Bonard et Rob. Piget*, 1682 ; pet. in-12, mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 140 fr.

Exemplaire probablement de présentation au Roy (le livre lui est dédié), la reliure est semée de fleurs de lis sur les plats et sur le dos

Exemplaire ayant à l'intérieur l'*ex-libris* de la maison de La Rochefoucauld-Liancourt.

737. Mémoires du cardinal de Retz, contenant ce qui s'est passé de remarquable en France pendant les premières années du règne de Louis XIV. *Amsterdam, chez J. F. Bernard*, 1731, 4 vol. — Mémoires de Gui Joly, conseiller au Châtelet... *Amsterdam, J. F. Bernard*, 1738, 2 vol. — Mémoires de Madame la duchesse de Nemours. *Amsterd. J. F. Bernard*, 1738, 1 vol. — Ens. 7 vol. pet. in-8, portr. mar. r. tr. dor. (*Duru.*) — 250 fr.

Édition la meilleure et la plus recherchée. Charmant exemplaire, grand de marges, provenant de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

747. Histoire généalogique de la Maison de France, avec les illustres familles qui en sont descendues, par Scévole et Louis de Saincte-Marthe. *Paris*, 1619 ; 2 vol. in-4, mar. vert, fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Rel anc.*) — 400 fr.

Très bel exemplaire réglé, aux armes de Louis XIII. Parfaite conservation.

On sait que ce livre intéressant est enrichi de nombreux blasons dans le texte et d'une très belle planche gravée sur cuivre.

757 et 758. Les Antiquitez (et les annales) de la ville de Paris (par Malingre). *Paris*, 1640 ; 2 vol. in-fol. mar. r. fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. *(Rel. anc.)* — 300 fr.

759. Tratado de las cosas mas notables que se veen en la gran ciudad de Paris, y algunas del Reyno de Francia, compuesto por Ambrosio de Salazar. *En Paris, por Diego Bessin impressor de libros*, 1616 ; pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 385 fr. pour la bibliothèque de la Ville.

Volume fort rare et peu connu. On a ajouté en tête de cet exemplaire un joli portrait de l'auteur gravé par Michel Lasne dans la manière de Thomas de Leu.

763. Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois, contenant la description des antiquitez des villes, bourgs, châteaux, abbayes et maisons nobles desdits pays, par R. P. dom Guillaume Morin. *Paris, Vve Pierre Chevalier*, 1630 ; in-4, front. gravé, mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 205 fr.

Ouvrage rare et intéressant. Exemplaire de la plus belle conservation, à toutes marges et rempli de témoins.

767. Ample Discours de ce qui s'est faict et passé au siège de Poictiers, escrit durant iceluy, par hõme qui estoit dedans, et depuis envoye a un siẽ amy de la ville d'Angers, avec quelques vers françois sur la defense de ladicte ville... imitez du latin de I. V. (par M. de Lierge). *Paris, Nicolas Chesneau*, 1569 ; in-8, mar. bleu, fil. dos orné, tr. dor. *(Niedrée.)* — 200 fr.

Très bel exemplaire, grand de marges, et bien conservé, de ce volume intéressant et rare.

768. Les Cronicques, annalles des pays d'Angleterre et Bretaigne (par Alain Bouchard). *On les vend à Paris en la boutique de Galliot du Pré mil DXXXI* (1531). (A la fin :) *Imprimées à Paris, par Anthoine Cousteau pour Iehan Petit et Galliot du Pré ;* in-fol. goth. à longues lignes, mar. r. comp. tr. dor. (*Capé.*) — 470 fr.

Très bel exemplaire, surtout remarquable par la grandeur de ses marges et sa conservation.

770. Mémoires de l'histoire du Languedoc, par Guillaume de Catel, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Tolose. *A*

Tolose, Arnaud Colomiez, 1633 ; fort vol. in-fol. mar. r. fil. (*Rel. anc.*) — 185 fr.

Excellent livre accompagné de pièces justificatives d'un grand intérêt ; il est rare.

Bel exemplaire en grand papier, d'une parfaite conservation et aux armes de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, un des plus savants prélats qui aient occupé ce siège, et qui possédait une très belle bibliothèque.

774. Combat d'honneur concerté par les IIII élémens sur l'heureuse entrée de Madame la duchesse de La Valette en la ville de Metz (attribué à Abraham Fabert). Ensemble : la réjouyssance publique concertée par les habitants de la ville et du pays sur le mesme sujet (par le P. Jean Motet de Briançon). *S. l. n. d.* (*Metz ?* 1624) ; in-fol. mar. r. jans. (*Duru et Chambolle.*) — 420 fr.

22 gravures y compris le frontispice. Beau et curieux livre à cause des planches dont il est orné.

775. Histoire de la province d'Alsace depuis Jules César jusqu'au mariage de Louis XV, par le R. P. Louis Laguille. *Strasbourg*, 1727 ; 3 parties en 1 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 255 fr.

Exemplaire aux armes du prince de Soubise.

777. La Légende des Flamens, artisiens et haynuyers. Ou autremēt leur chronique abrégée... (A la fin :) *Nouuellement imprimé à Paris et a esté acheué le* xx*e jour de l'an mil cinq cens XXII* (1522) ; in-4, fig. sur bois, mar. r. tr. dor. (*Koehler.*) — 250 fr.

C'est une chronique aussi importante que rare.

Exemplaire d'une grande pureté et grand de marges ; il provient des bibliothèques Armand Bertin et Yéméniz.

778. La Ioyeuse et magnifique Entrée de Monseigneur Françoys fils de France et frère unicque du Roy, par la grâce de Dieu, Duc de Brabant... en sa très renommée ville d'Anvers. *A Anvers, de l'imprimerie de Christophle Plantin*, 1582 ; in-fol. planches sur cuivre, v. brun ant., fil. milieu doré. — 295 fr.

Beau livre rare et recherché. Les planches intéressantes qui ornent ce volume sont au nombre de 21 (sans le frontispice) et représentent les fêtes, les cortèges et les arcs de triomphe. L'exemplaire de M. Ruggieri n'en contenait que vingt. Cet exemplaire, bien conservé intérieurement et à toutes marges, est dans sa première reliure du xvi* siècle.

779. Les Chroniques et annales de Flandres contenantes (*sic*). les heroïcques et victorieux exploits des Forestiers et Comtes de Flandres, et les choses memorables advenues audict Flandres, depuis l'an 420 jusques à l'an 1476, nouvellement composées et mises en lumière par Pierre d'Oudegherst docteur ès loix. *Anvers, Christople Plantin*, 1571 ; in-4 de 20 ff. prél. et 340 ff. mar. bleu, dos orné, fil. tr. dor. — 185 fr.

782. Histoire des guerres d'Italie écritte en italien par Messire François Guicciardin, gentilhomme florentin... et traduite en françois par Hierosme Chomedey gentilhomme et conseiller en la ville de Paris. *Paris, Jacques Kerver*, 1577 ; in-fol. réglé, mar. r. fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 345 fr.

Magnifique exemplaire. Madame de Chamillard a fait frapper ses armes sur les plats de la reliure.

783. La Cronique || de Gennes avec la totale des || cription de toute ytallie. (A la fin :) *Cy finist la cronique de genes et du pays || dytallie abregée avec l'ordonnance et police || faicte en la dicte ville de gennes par le roy de || france Loys douziesme de nom. Imprime || nouvellement à Paris, s. d.* (1507) ; in-8 goth. mar. vert, jans. tr. dor. (*Thompson.*) — 225 fr.

Livre très rare et très curieux. Au verso du premier feuillet se voit le portrait du roi Louis XII assis sur son trône au milieu de ses conseillers, et à la fin se trouve une chanson dont chaque couplet se termine par ce refrain : «*Paris, en France si est toujours sans per.* »

Joli exemplaire avec témoins de la bibliothèque Double.

785. La Légende des Vénitiens (par Jehan Lemaire de Belges). || Ou autrement leur cronicque abregée, par la || quelle est demõstré : le très juste fundemẽt de la || guerre contre eux. || La Plaincte du désiré. || C'est-à-dire, la déploratiõ du trespas de feu || monseigneur le cõte de Ligny. || Les Regrets de la dame infortũée. *S. l. n. d.* (*Lyon*, vers 1509) ; le titre porte, l'écu aux trois fleurs de lis, pet. in-8 goth. de 56 ff. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*) — 270 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale, très rare.

« Le premier ouvrage, qui est en prose, fut composé à l'occasion de la guerre du roi Louis XII contre les Vénitiens ; les deux pièces qui suivent sont en vers. *La Dame infortunée* est Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et tante de Charles-Quint.

***Ses Regrets* sont sur la mort de son frère l'empereur Philippe le Beau.**

789. Comiença la Cronica del serenissimo rey || don Juan el segundo deste nõbre impres || sa en la muy noble et leal ciudad de Lo || grono : por mãdado del catholico rey dõ || Carlos su visniero : por Arnao guillen de || brocar su impressor con privilegio por su || alteza concedido que nodie la imprima venda ni tray a || d'otra parte a estos reynos por spacio de diez años : so la pe || na en el dicho privilegio contenida. (A la fin :) *Impressa en la muy noble y leal ciudad de Logroño por mandado de su alteza : por Arnao Guillen de Brocar su impressor. Año de mil CCCCC XVII* (1517) ; in-fol. goth. à 2 col. fig. sur bois sur le titre et dans l'ouvrage, titre encadré, lettres initiales ornées, vél. blanc. — 300 fr.

Première édition rarissime de cette chronique, dont l'auteur est Fern. Perez de Guzman.

Très bel exemplaire grand de marges.

793. Cronica van der hilliger Stat Coellen (plus un second titre double) : Die cronica van der hilliger Stat vã Coellẽ. (A la fin :) *Ind hait gedruckt mit groissem ernst ind vlijss Iohan Koehloff Burger in Coellen* (1499) ; in-fol. goth. fig. sur bois, coloriées à l'époque, mar. r. fil. tr. dor. (*Boyet.*) — 410 fr.

Exemplaire bien conservé, aux armes et au chiffre du prince Eugène de Savoie. Quelques légères mouillures.

Brunet semble avoir ignoré l'existence des deux titres que nous indiquons.

Il manque un feuillet blanc.

797. Du Droict et tiltre de la serenissime princesse Marie royne d'Ecosse, et de tres illustre prince Jacques VI, roy d'Escosse son fils, à la succession du royaume d'Angleterre ; avec la généalogie des roys ayans regné depuis cinq cens ans, premièrement composé en latin et anglois, par R. P. en Dieu M. Jẽan de Lesselie, evesque de Rosse, Escossois... et nouvellement mis en françois par le mesme autheur. *Rouen, George l'Oyselet, s. d.* ; in-8, tab. généal. mar. vert, fil. à fr. tr. dor. (*Duru.*) — 130 fr.

Très bel exemplaire à toutes marges, bien conservé et avec le tableau généalogique. C'est un des volumes rares de la série précieuse des livres relatifs à Marie Stuart. Il provient de la bibliothèque de M. le baron Pichon.

800. Les Trois Mondes par (Lancelot-Voisin) Seigneur de la Popelinière. *A Paris, à l'olivier de Pierre L'huillier*, 1582 ; in-4, mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. (*Hardy.*) — 325 fr.

Exemplaire grand de marges d'un livre rare et curieux.

801. Histoire du grand royaume de la Chine, situé aux Indes orientales, diuisée en deux parties. Faite en espagnol, par. R. P. Ivan Gonçales de Mendoce, de l'ordre de S. Augustin, et mise en françois avec des additions en marge et deux indices par Luc de La Porte, Parisien. *A Paris, chez Abel l'Angelier*, 1600 ; in-8, mar. olive, fil. tr. dor. — (*Rel. anc.*) — 195 fr.

Ouvrage très curieux et très recherché.

Bel exemplaire réglé et aux armes de Charles-Louis de Valois, comte d'Auvergne duc d'Angoulême.

803. Anglerius. Il viaggio fatto dagli spagniuoli a torno al mondo. *S. l.* 1536 ; in-4 de 52 ff. lettres rondes, mar. brun, jans. tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 445 fr.

Superbe exemplaire, à toutes marges et bien conservé, d'un volume fort rare. C'est un extrait des décades océaniques de Pierre Martyr d'Anghiera ; il est précédé d'une longue et intéressante introduction. Ce volume n'est pas cité par Brunet.

805. Le Commentaire royal ou l'histoire des Incas, roy du Peru, contenant leur origine, depuis le premier Ynca Manco Capac, leur établissement, leur idolâtrie, leurs sacrifices... ensemble une description particulière des animaux, des fruicts, des minéraux.. œuure curieuse escrite en langue peruvienne, par l'Ynca Garcillasso de la Vega, trad. par I. Baudoin. *Paris*, 1633 ; in-4 de 1319 pp. et table, front. gravé, mar. r. dos fleurdelisé, fil. et comp. à la Du Seuil, doublé de mar. r. dent. comp. de fil. (*Rel. anc.*) — 201 fr.

On remarque sur le dos de la reliure des fleurs de lis et des dauphins surmontés d'une couronne.

813. Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés, leur charge, vocation, rang et degré, des marques, généalogies et diverses espèces d'iceux, avec une histoire généalogique de la Maison de Coucy.... par François de l'Alouëte. *Paris*, 1577 ; in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 195 fr.

Bel exemplaire aux armes de Madame de Pompadour.

817. Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France, des pairs, des grands officiers de la couronne et de la Maison du Roy et des anciens barons du royaume, par le P. Anselme (continuée par Caille, Sr du Fourny, augmentée et publiée par les PP. Ange de Sainte Rosalie et Simplicien).

Paris, par la Compagnie des libraires, 1725-39 ; 9 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,905 fr.

Très bel exemplaire en grand papier, aux armes de Nicolas-Alexandre de Segur, président à mortier au parlement de Bordeaux (1720).

Les exemplaires de ce livre reliés en maroquin sont de la plus grande rareté.

824. L'antiquité expliquée (en français et en latin), et représentée en figures par Dom Bernard de Montfaucon. *A Paris, chez Florentin Delaulne*, 1719 ; 5 tomes en 10 vol. — Supplément. *Paris*, 1724 ; 5 vol. — Les Monumens de la Monarchie françoise, avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées. *A Paris, chez Julien Mich. Gandouin*, 1729-33 ; 5 vol. — Ens. 20 vol. in-fol. mar. bleu à long grain, dos orné, dent. tr. dor. (*Rel anc.*) — 940 fr.

Bel exemplaire en grand papier.

828. I Discorsi del S. don Antonio Agostini sopra le medaglie et altre anticaglie, tradotti dalla lingua spagnuola nell italiana, con lagiunta dalcune annotationi e molti ritratti di belle e rare medaglie. *S. l. n. d.* ; in-4 de 237 pp. et table, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 152 fr.

Exemplaire aux deuxièmes armes de J.-A. de Thou, provenant de la bibliothèque de Beckford. — Titre, portrait d'Agostini et 70 planches de médailles.

833. Histoire des médailles ou introduction à la connoissance de cette science, par Charles Patin. *Amsterdam*, 1695 ; in-12, fig. mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 220 fr.

Joli exemplaire aux armes de la marquise de Pompadour.

837. Johannis Bocacii de Cercaldis (*sic*) historiographi prologus in libros de casibus virorum illustrium incipit. *S. l. n. d.* (*Argentorati, G. Husner*), in-fol. goth. sans chiffres, réclames, ni signat. 155 ff. à 35 et 36 lignes par page, mar. brun à compart. dorés et à fr. tr. dor. et gaufr. (*Lortic.*)

Première édition d'une insigne rareté. Magnifique exemplaire, avec initiales peintes. Vendu avec le suivant.

838. Compendium Johannis Bocacii de Certaldo de preclaris mulieribus. *S. l. n. d.* (*Argentorati, G. Husner*) ; in-fol. goth. sans chiff. réclames ni signat. 84 ff. (dont le premier blanc), 35 lignes par page, mar. brun à comp. dorés et à froid, tr. dor. et gaufr. (*Lortic.*) — 540 fr. avec le n° 837.

Volume aussi rare que le précédent, recouvert d'une reliure semblable. Très bel exemplaire, également avec les initiales peintes.

839. Cy commence Jehan Bo || cace de Certald sur Liure || intitulé De la Ruine des || Nobles hommes et fem || mes. Lequel contient en || semble IX liures particu || liers comme il aperra ou || proces de ce present volume. (A la fin :) *A la gloire et loenge de dieu et à l'instruction de tous a este cestui euvre de bocace du dechiet des nobles hommes et femmes, imprime à Bruges par Colard Mansion anno MCCCCLXXVI* (1476) ; in-fol. goth. à 2 col. 33 lignes à la page, vél. blanc. — 20,000 fr.

Magnifique exemplaire de cette édition rarissime, regardée comme le premier livre imprimé à Bruges avec une date. En voici la collation : Titre et préface, 3 ff.; au verso du 3e f. commence « *Les tables des Rubrices dun chacun livre et de un chacun chapitre* » qui finissent au verso du 6e f. 1 f. blanc. Prologue, 1 f. Premier livre, 34 ff. Deuxième, 31. Troisième, 30. Quatrième, 31. Cinquième, 27. Sixième, 33. Septième, 27. Huitième, 31. Neuvième, 37. En tout 288 ff. et 2 ff. blancs. Les lettres initiales sont enluminées en rouge et en bleu. Raccommodage dans les derniers ff.

Exemplaire de la vente Sunderland. Hauteur : 378 mill.

840. La Gallerie des femmes fortes, par le P. Pierre Le Moyne, de la compagnie de Jésus. *A Leiden, chez Jean Elzevier*, 1660 ; pet. in-12 de 36 ff. prél., 453 pp. et 13 ff. de table, front. gravé et 19 figures (y compris celle de Marie Stuart), mar. bleu, fil. tr. dor. (*Derome.*) — 175 fr.

Rare dans cette condition, c'est-à-dire en reliure ancienne; la reliure est signée.

Hauteur : 131 mill.

844. L'Europe illustre contenant l'histoire abrégée des souverains, des princes, des prélats, des ministres, des magistrats, etc. dans le xve siècle compris jusqu'à présent, par Dreux du Radier, avocat. *Paris*, 1755 ; 6 vol. in-4, portr. par Odieuvre, v. f. ant. fil. — 315 fr.

Bonnes épreuves des portraits.

845. Œuvres de Brantôme. *La Haye*, 1740 ; 15 vol. pet. in-12, mar. r. jans. non rog. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 610 fr.

Très bel exemplaire non rogné des bibliothèques de M. Armand Bertin et Léopold Double.

846. Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par Perrault, de l'Aca-

démie française (gravés par Edelinck Van Schuppen, Lublin, etc.). *Paris*, 1696-1700 ; 2 tomes en 1 vol. in-fol. mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 370 fr.

Très bel exemplaire en grand papier avec les figures en premières épreuves. Les portraits et les vies d'Ant. Arnauld et de Pascal s'y trouvent, ainsi que les portraits et les vies de Thomassin et Du Cange.

849. Le Vite de piu eccelenti pittori, scultori et architettori scritte, et di nuovo ampliate da M. Giorgio Vasari pit. et archit. Aretino. *In Fiorenza, apresso i Giunti*, 1568 ; 3 vol. in-4, titre gr. et portr. mar. brun, dos orné comp. tr. dor. — 305 fr.

Bel exemplaire. Chiffre aux coins des plats de la reliure.

853. Valerius Maximus, nuper editus. *Venetiis, in aedibus Aldi*, 1534, in-8, mar. r. fil. à comp. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 240 fr.

Bel exemplaire dans sa reliure originale faite à Venise et portant sur les plats le titre, des armoiries et le nom ·: Annib :· Camp· :

854. Histoires prodigieuses les plus memorables qui ayent esté observees, depuis la nativité de Jésus-Christ, jusques à notre siècle ; mises en nostre langue, par P. Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne. *Paris*, *Estienne Groulleau*, 1560 ; in-4, 47 fig. gravées sur bois intercalées dans le texte, mar. r. comp. à froid, tr. dor. (*Lortic.*) — 199 fr.

Bel exemplaire d'un livre rare aux armes et au chiffre de M. le comte de Villafranca.

855. L'Espion dans les cours des princes chrétiens (par Marana). *Cologne*, 1710 ; 6 vol. in-12, mar. vert, dos orné, dent. et chiffres, doublés de mar. vert, écusson de mar. r. tr. (*Rel. anc.*) — 225 fr.

NÉCROLOGIE

M. EUGÈNE DUTUIT

Le célèbre amateur Eugène Dutuit, que Paul Lacroix proclamait naguère l'un des maréchaux de France de la bibliophilie, est mort d'une congestion pulmonaire, le

21 juin dernier, à l'âge de 80 ans. Il était né et avait vécu habituellement à Rouen; c'est là aussi qu'il est mort, laissant un souvenir impérissable dans le monde de l'art et de la curiosité.

Ce fut vers 1827, en pleine efflorescence romantique, qu'il commença à réunir les premiers éléments de ces collections de livres, de tableaux, de gravures, de bronzes, de faïences qui ont rendu son nom justement célèbre. Il y mit toute la ténacité, et aussi toute la sagacité normandes, ayant pour auxiliaire une fortune colossale, qu'il administrait avec une haute intelligence. Ce fut ainsi qu'après un labeur de plus d'un demi-siècle il arriva à former l'une des trois ou quatre plus belles collections de manuscrits et de livres précieux qui existent et qui aient jamais existé; une collection de gravures, la seule qui rivalisât en France avec celle d'E. de Rothschild. Elle contient notamment les meilleures épreuves connues de *la Pièce de cent florins* et d'autres chefs-d'œuvre de Rembrandt.

Ce fut lui qui se rendit acquéreur des plus beaux émaux de la collection Sottikoff, provenant en grande partie de celle de Bruges-Duménil, et dont M. J. Labarthe a su faire un si heureux usage dans son beau livre *sur les Arts au moyen âge*. Le feu sacré était, chez Dutuit, à l'épreuve des années. Il y a deux ans encore, il allait reconquérir à Londres, après une lutte d'enchères homérique, deux superbes pièces de la fameuse faïence d'Oiron. L'une d'elles, un flambeau qui a peut-être éclairé les *entrevues* de Diane de Poitiers et de son royal amant, fut acheté par E. Dutuit 90,000 francs.

Sa galerie de tableaux n'est pas nombreuse, mais ne contient que des œuvres magistrales des premiers maîtres, d'une conservation parfaite et dont chacune a son histoire. C'est là que se trouvent le *moulin* d'Hobbéma, payé 90,000 francs (comme le flambeau d'Oiron), à la vente du duc de Morny, et l'un des plus beaux portraits de Rembrandt peints par lui-même, et combien d'autres chefs-

d'œuvre des Ecoles hollandaise, flamande, française, etc.!

Il faudrait citer encore sa collection de médailles de bronzes et d'orfévreries antiques et de la Renaissance, où l'on remarque entre autres une patère antique en argent, comme n'en possède aucun Musée.

Un grand poète, Jean Paul Richter, a dit que « toute œuvre d'art de premier ordre était, dans une certaine mesure, propriété publique; que sa séquestration absolue constituait un véritable larçin. » Eugène Dutuit semblait pénétré de cette maxime. Vivant sans cesse au milieu des chefs-d'œuvre de toutes les époques, il considérait comme un devoir d'initier aux jouissances qu'ils peuvent procurer, les collectionneurs et les artistes. C'est ainsi qu'il se trouva amené à rééditer, avec d'importants commentaires, l'ouvrage de Bartsch sur la gravure. Cette publication doit former huit volumes. Le premier, qui a paru à Paris en 1884 sous le titre de *Manuel de l'amateur d'estampes*, traite des origines étroitement connexes de la gravure sur bois et de l'imprimerie. Le second volume est actuellement en cours de publication, et le reste préparé.

Tous les amateurs connaissent son magnifique ouvrage sur l'œuvre gravée de Rembrandt, et savent qu'il contient plus d'une pièce importante qui avait échappé à Charles Blanc.

Ses collections ont déjà été l'objet de plusieurs bibliographies spéciales, dont les deux plus importantes sont les *Souvenirs de l'exposition Dutuit* (1869) et la *Collection Dutuit* (antiques, médailles, etc.) par A. Le Normant (1879).

Disons encore qu'il possédait un catalogue complet illustré de ses collections dont le premier fascicule, consacré aux reliures et manuscrits, paraîtra prochainement.

Eugène Dutuit, qui, dans des temps meilleurs, fut conseiller municipal et adjoint au maire de Rouen, a fait beaucoup pour sa ville natale. La bibliothèque publique lui doit une précieuse collection de gravures. Il était, depuis

1856, membre de la commission départementale d'antiquités, et a exercé une heureuse influence pour la conservation et la restauration intelligente de nombreux monuments historiques.

Nous aurons plus d'une fois à revenir sur cet illustre amateur, qui nous honorait de son amitié, et dont le nom figure déjà dans plus d'une page du *Bulletin*. Naturellement, ce sera surtout le bibliophile émérite que nous aurons à étudier et à admirer en lui. Dans ce genre, s'il comptait quelques dignes émules, son supérieur est encore à trouver.

X.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Nous trouvons dans les *Souvenirs* du feu duc de Broglie (*Paris, Calmann-Lévy*, 3 vol. in-8) quelques détails curieux sur la manière de travailler de son illustre belle-mère (Mme de Staël). Elle écrivait d'habitude sur ses genoux, et se servait, depuis bien des années, d'une écritoire des plus modestes, aujourd'hui pieusement conservée dans la famille. Après avoir écrit un ouvrage d'un bout à l'autre de premier jet, presque sans ratures, elle en faisait une seconde copie, d'ordinaire avec des changements considérables ; puis une troisième encore modifiée. C'était celle-là qui servait pour l'impression, et encore l'auteur ajoutait et corrigeait bien des choses sur les épreuves.

C'est ainsi que fut composé son dernier ouvrage, les *Considérations sur la Révolution française*. Dans la première esquisse, Mme de Staël ne parlait guère en détail que du rôle joué par son père au début de la Révolution, et très sommairement du reste.

Mais heureusement elle se laissa entraîner à donner de plus grands développements dans la seconde copie, et plus encore dans la troisième ; — bien qu'à vrai dire, Necker tienne encore une place disproportionnée dans cette rédaction définitive. Le manuscrit autographe de la seconde rédaction est conservé dans la belle bibliothèque du château de Broglie, plus riche que bien des bibliothèques publiques, puisqu'elle contient aujourd'hui près de 30,000 volumes, dont un grand nombre proviennent de Mme de Staël. On y voit aussi le portrait de cette femme justement célèbre, peint par Gérard ; un Horace avec la signature de Racine, le Tacite de Mirabeau, une belle collection d'autographes, notamment une lettre de félicitations du Président Jefferson, à l'occasion du mariage de Mademoiselle de Staël avec Victor de Broglie.

Il n'était rien resté de l'ancienne bibliothèque du maréchal de Broglie, confisquée et soi-disant transférée à Bernay en 1793, mais dont la majeure partie se perdit en route, là comme partout. Le château fut saccagé de fond en comble à cette époque ; et l'intendant *Mérimée* (aïeul de l'auteur de *Colomba*), forcé de sauter par une fenêtre pour sauver sa vie.

— Dans un de ses derniers numéros la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* signale une importante découverte de manuscrits grecs qui vient d'être faite par M. l'abbé Batiffol dans le trésor de l'église de Bérat (Albanie). Voici quelques extraits du rapport de ce savant abbé :

« Les manuscrits que j'ai trouvés à la métropole de Bérat sont au nombre d'une vingtaine environ, tous se rapportant à des matières ecclésiastiques.

« Un premier groupe consiste en une quinzaine de manuscrits, la plupart fort détériorés, avec des reliures délabrées, et abandonnés sous les divans de la métropole au milieu de la poussière et des mites. J'en ai dressé l'inventaire et parmi les plus intéressants je signalerai :

« Trois exemplaires de *ménées* des XIIe, XIVe et XVe siècles ;

« Un *typique* ou recueil de règles et ordonnances ecclésiastiques du XVe siècle ;

« Deux homiliaires du XIIIe et du XIVe siècle, renfermant des homélies de saint Jean Chrysostome ;

« Un évangéliaire du XIIIe siècle ;

« Deux diptyques du XIVe siècle renfermant des renseignements intéressants sur l'histoire contemporaine, dont j'ai pris note.

« Un second groupe comprend un petit nombre de manuscrits ayant servi à l'usage liturgique et dont la valeur critique ou paléographique est tout autre. Ce sont :

« Un exemplaire des Actes des apôtres, d'écriture minuscule et sur vélin, ayant ceci de particulier qu'il est daté de 1158;

« Un premier Évangile cursif, manuscrit de vélin, datant vraisemblablement du XIe ou du XIIe siècle et orné de miniatures, d'un type d'ailleurs connu ;

« Un second Évangile cursif, sur vélin, orné de miniatures et d'ornements peints d'un travail très délicat : ce manuscrit avait été donné à un monastère de la *Panagia Héléouça* par l'empereur macédonien Théodore l'Ange, XIIIe siècle ;

« Un évangéliaire sur vélin, en belle écriture cursive du XIe-XIIe siècle, avec des bandeaux décorés ;

« Une *liturgie* ou texte de l'office dit de saint Jean Chrysostome, rouleau de vélin pourpre, long de 2 m. 85, large de 0 m. 26 : l'écriture est de large et belle minuscule du XIIe-XIIIe siècle, et l'encre est d'argent pour le corps du texte, d'or pour les capitales et les noms propres ou sacrés;

« Un Évangile, comprenant les quatre évangélistes, sur vélin pourpre, d'écriture minuscule, très régulière et pure de toute forme onciale ; écrit tout entier à l'encre d'or et orné de miniatures d'ailleurs sans intérêt artistique. Ce manuscrit, que l'on croit, à Bérat, avoir été écrit de la propre main de saint Jean Chrysostome, et qui est, comme tel, vénéré comme une relique, est en réalité du Xe siècle ou du commencement du XIe. Les monuments de la chrysographie byzantine sont rares : on connaît le psautier de Londres (sæc. XI) : on pourra y joindre désormais l'évangile de Bérat, que nous désignerons sous le nom de *Codex aureopurpureus Anthymi*.

« Reste un dernier manuscrit, de beaucoup le plus précieux.

« Les manuscrits grecs sur vélin pourpre à lettres d'argent sont très rares. On connaît la Genèse illustrée de Vienne (sæc. VI), l'évangile de Patmos (sæc. VI), l'évangile de Rossano (sæc. VI), le psautier de Zurich (sæc. VII) et l'évangéliaire de Vienne (sæc. IX). Si nous laissons de côté les quelques feuillets séparés publiés par P. Uspenski, il y a une trentaine d'années, c'est tout ce que l'on

possède de manuscrits pourpres grecs à encre d'argent. D'autre part, on sait quel intérêt s'attache aux manuscrits onciaux du Nouveau Testament pour l'histoire et la constitution du texte sacré. Les manuscrits du IVe et du Ve siècle sont en assez petit nombre pour être tous célèbres et importants. Si tous ceux que nous possédons du VIe étaient des manuscrits complets, ils ne le seraient pas moins : il suffit de rappeler les noms du *Codex Bezæ*, du *Codex Claromontanus*, du *Codex Laudianus*. Et c'est ce qui explique, même en dehors de la question d'art, l'intérêt qu'a excité, il y a cinq ans, la découverte d'un manuscrit du VIe siècle sur pourpre et lettres d'argent, dans la ville de Rossano, par MM. Gebhardt et Harnack : nous voulons parler du *Codex Rossanensis*.

« Le dernier manuscrit de la métropole de Bérat est un Évangile, renfermant le texte de saint Matthieu et de saint Marc, comme le *Codex Rossanensis*, moins les six premiers chapitres de saint Matthieu et les deux derniers de saint Marc. C'est un manuscrit in-4 à 190 folios de deux colonnes de dix-sept lignes, sur vélin pourpre, à encre d'argent, l'écriture étant d'onciale ronde et carrée, semblable à celle des fragments palimpsestes de Saint-Pétersbourg, désignés par le sigle θc et dont on pourra voir un fac-simile dans les *Anecdota sacra et profana*, de Tischendorff. On ne peut douter que le manuscrit ne soit du VIe siècle. Quant au texte, l'examen des leçons me permet de le ranger dans la tradition dite *occidentale* et de l'apparenter, par conséquent, avec le *Codex Beræ*.

« De ce manuscrit, j'ai plusieurs fac-similés et une collection minutieuse qui pourront être publiés. »

— Une des livraisons du *Messager des Fidèles*, revue bénédictine rédigée et imprimée à l'abbaye des Maredsous, province de Namur (Belgique), contient, à propos de l'abbaye d'Admont, en Autriche, une notice donnant sur la bibliothèque et les archives de cette fondation religieuse, qui remonte à 1704, des détails intéressants.

La bibliothèque d'Admont est une salle de 70 mètres de longueur sur 13 de largeur, divisée à la partie centrale par une rotonde à laquelle viennent aboutir des deux côtés deux grandes salles rectangulaires. Soixante fenêtres laissent pénétrer partout une lumière tempérée qui éclaire les fresques du plafond, le

marbre brillant du parquet et les statues qui décorent la salle. Douze colonnes corinthiennes soutiennent la rotonde. Une galerie à grillage doré s'étend autour des deux pièces rectangulaires. Toutes les surfaces des murs, les embrasures des fenêtres, tant de la grande salle que de la galerie, sont occupées par les rayons ; le nombre des armoires est de 140. La bibliothèque fut bâtie par l'abbé Antoine II, de Mainesbourg, de 1735 à 1740, sur les plans de l'architecte Gotthard Hayberger. En 1772, l'abbé Mathieu Offner chargea le peintre Barthélemy Altomonte de la décoration du plafond. Lorsqu'on entre par le portail du Sud, la disposition suivante s'offre aux regards : médecine, sciences naturelles, histoire profane, antiquités, géographie, ethnographie, exegèse, droit canon, pastorale, liturgie, ascèse, incunables, manuscrits, le tout à droite ; à gauche : histoire ecclésiastique, dogmatique, morale, polémique, patrologie et patristique, bibliographie, belles-lettres, classiques latins et grecs, philosophie et droit civil. Chacune de ces matières est encore représentée à la galerie ; de plus on a placé en cet endroit les littératures étrangère et orientale. Les divers catalogues se trouvent dans la salle de travail du bibliothécaire. Le nombre des imprimés est de 80,000 ; celui des manuscrits du IXe au XVIe siècle, de 966 ; celui des manuscrits du XVIe au XIXe siècle, de 400 environ. Il y a aussi beaucoup de manuscrits œuvres des moines d'Admont : ceux de Godefroid et d'Irimbert, au XIIe siècle, d'Engelbert au XIVe, sont connus. Le chiffre des incunables est de 624. Le bibliothécaire, dom Jacques Wichner, s'occupe actuellement du catalogue de ces incunables et de diverses études relatives aux premières années de l'imprimerie. La bibliothèque est, en général, pourvue des meilleurs ouvrages modernes ; mais les ressources limitées dont peut disposer le monastère depuis le terrible incendie de 1865, qui le détruisit presque en entier, ne permettent pas d'entretenir cette bibliothèque dans les proportions qu'exige son état présent.

Quant aux archives d'Admont, elles ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a vingt ans, l'arsenal de huit siècles. La majeure partie a été dévorée par les flammes le 27 avril 1865. Ce qui a été sauvé forme le noyau des archives actuelles, encore considérables malgré la catastrophe ; car elles contiennent les copies de nombre de documents originaux disparus.

— Un ecclésiastique qui porte un nom plusieurs fois illustré

dans les fastes littéraires des XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles, M. l'abbé Bignon, vient d'offrir à la bibliothèque de Bernay un exemplaire d'un livre rarissime, d'un grand intérêt pour l'histoire locale, l'*Abrégé des miracles de Notre-Dame de la Cousture* de la ville de Bernay, par M. Berthe, prêtre de ladite Eglise (1667). M. l'abbé Bignon, ci-devant curé de cette même église, est présentement curé doyen de Gisors.

— On sait que l'honorable général Mellinet, l'un des doyens de l'armée (retraité en 1878 après *soixante-cinq ans* de service), est non seulement un grand amateur de musique, mais un bibliophile distingué. Il est vice-président de la Société des bibliophiles bretons, membre du Comité de surveillance de la bibliothèque de Nantes, et officier de l'Instruction publique.

Retiré à Nantes, sa ville natale, il passe toûtes ses journées dans sa bibliothèque, installée dans un pavillon isolé au milieu de son jardin. Cette bibliothèque est considérable, et l'était autrefois encore davantage, car le général a déjà fait don d'environ dix mille volumes au ministère de la guerre. Mais il lui en reste plus de douze mille. Cette collection est surtout riche — naturellement, — en ouvrages sur l'art et l'histoire militaires ; elle contient beaucoup de choses rarissimes, et même uniques.

— Nous nous bornons à signaler aujourd'hui, sauf à y revenir ultérieurement, le premier volume d'un ouvrage d'une haute importance, et qui rentre tout à fait dans la spécialité du Bulletin : *La librairie des Papes d'Avignon*, sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), d'après les registres de comptes et d'inventaires des papes d'Avignon, aux Archives vaticanes, par M. Maurice Faucon, ancien élève de l'Ecole des Chartes, et membre de l'Ecole française de Rome. Ce premier volume (*Paris, E. Thorin*, in-8 de XXII-264 pages), est divisé en deux parties. La première comprend l'histoire de la bibliothèque pontificale; la seconde en donne le catalogue (en 2,105 articles), d'après l'inventaire dressé en 1369 par ordre d'Urbain V). Cette publication, faite avec un soin exceptionnel, est d'un intérêt majeur, au triple point de vue de l'histoire des Papes, de l'histoire littéraire et de la curiosité.

LETTRES INÉDITES DE GABRIEL NAUDÉ A PEIRESC

(Suite)

VI.

Monsieur, ne vous ayant escript la derniere fois que pour vous asseurer de la reception de vostre belle et grande lettre, et m'excuser si j'en differois la response jusques à l'autre ordinaire qui est celuy-cy, il faut maintenant suppleer à ces deux ou trois occasions precedentes qui se sont escoulées pendant que nostre cortege (1) de Rome me tenoit sans aucun relasche attaché dans l'antichambre, et vous remercier premierement de tant d'honneurs et de faveurs que vous me faites journellement dans la continuation des vostres, lesquelles estant si copieuses et remplies de remarques si belles et curieuses, je ne suis pas moins ravi quand je les recois à cause de l'indicible contentement qu'elles m'apportent, que fasché et honteux de la peine que vous prenés à les dicter; et d'autant plus que je me reconnois moins digne de ces graces particulieres, d'autant plus aussi admire-je vostre bonté à me les despartir si saintement (2). Mais puisque je sçay qu'elle est telle, et si telle et si grande qu'elle ne veut pas mesme

(1) De *corteggio*, action de faire sa cour.

(2) Naudé a-t-il employé cet adverbe excessif? J'en doute fort, je l'avoue, et je suppose que, payant le tort de sa mauvaise écriture, il s'est vu attribuer un mot auquel il n'avait pas songé. Je proposerais volontiers de substituer à *saintement* un adverbe qui est plus en situation, l'adverbe *largement*.

que l'on insiste dans les remerciemens qui luy en sont deus, je fairay ce qui est de vostre volonté, et suivant les points de vostre lettre du 1 février (1), je respondray à iceux, et luy diray toutes les informations que j'en puis maintenant avoir. Mais il faut auparavant faire une petite pose sur messieurs Gassendi et Gaffarel, mes bons amis, avec lesquels il y a si long temps que je ne me suis entretenu. J'estime que le premier aura fait un merveilleux progrès dans ses speculations Epicuriennes et observations celestes, pendant le long sesjour qu'il a fait en Provence (2), et ce voyage de Paris luy vient maintenant tout à propos (3) pour luy donner occasion d'en enfanter quelques unes (4). J'avois vu auparavant que partir l'esbauchement de cette sienne Philosophie (5), laquelle doibt bien estre à cette heure achevée et accomplie au grand contentement de touts les gens de biens et amateurs des speculations reelles et non chimeriques. Mais neantmoins d'autant que toutes les belles verités qu'il decouvre ne sont pas bonnes à tant d'esprits foibles et rampants qu'il y a dans le monde, j'estime qu'il aura de la peine à la faire imprimer, et je ne sçay encore s'il luy seroit utile : C'est pourquoy en cas qu'il prevoye cette difficulté, il obligeroit bien ses amis de reduire cette docte et curieuse fatigue (6) à un tel point, que n'y manquant plus rien, on la peut

(1) Nous n'avons malheureusement pas cette lettre du 1er février 1636. Du reste, la correspondance avec Naudé est, pour cette année-là, très pauvre dans les registres des minutes de l'Inguimbertine, et je n'y relève que deux lettres, une du 5 juin et l'autre du 31 juillet.

(2) Gassendi n'avait pas quitté la Provence depuis le mois d'octobre 1632.

(3) Le voyage de Gassendi à Paris ne s'effectua que beaucoup plus tard (août 1641).

(4) *Enfanter* signifie ici *publier, mettre au jour.*

(5) Gassendi était à Paris en 1625, en 1628, en 1630, en 1631. Naudé avait pu l'y voir dès 1625.

(6) Italianisme, *fatigue* est ici employé pour *étude, fatica.*

faire descripre (1) comme on fait tous les jours celle de Bodin *de rerum sublimium arcanis* (2), laquelle aussi ne se peut imprimer, et cela estant *haberent bonae mentis homines aliquid remotum et munitum ab aliorum curiositate prophana*. Et pour ce, Monsieur, je vous supplie de me vouloir mander en quel estat est ledit Livre, et ce que l'Autheur, auquel je baise mille fois les mains, en prétend faire (3).

Sur Mr Gaffarel je ne sçay de quelle façon il est devenu si paresseux veu qu'il avoit coustume d'estre le plus diligent de touts mes amys. Je luy aurois escript plus de vint fois s'il demeuroit en quelque lieu ferme; mais d'autant que mes freres m'escripvent qu'il n'est point à Paris, et que tous nos amis communs de Padoue m'asseurent, il y a plus de six mois, que l'on l'attend de jour à autre à Venise, je demeure tousjours dans cette incertitude, et apres avoir eu deux ou trois ans durant quasi tous les jours de ses lettres (4), il me faut maintenant estre des années entieres sans en recepvoir aucunes. Je vous prie doncques à son defaut de me donner de ses nouvelles, et particulierement s'il a gagné son procès, de quelle valeur

(1) C'est-à-dire transcrire,

(2) Voir sur cet ouvrage de Jean Bodin, publié seulement de nos jours (1857, in-8°) sous ce titre : *Heptaplomeres sive colloquium de sublimium rerum abditis*, les intéressants détails donnés par Chapelain à Conringius, le 30 janvier 1673 et le 1er juillet de la même année (*Lettres*, t. II, 1883, pp. 809, 825). Conringius possédait une copie de l'*Heptaplomeres*.

(3) Ce ne fut qu'en 1647 que Gassendi publia le *De vita, moribus et placitis Epicurii*. Voir, à ce sujet, les *Documents inédits sur Gassendi* (p. 22).

(4) A ce compte, même en faisant assez large la part de l'exagération, combien de centaines de lettres de Gaffarel à Naudé ont été perdues! Et combien j'ai eu raison, dans l'*Avertissement* des *Quatre lettres inédites* de cet ami de Naudé (pp. 4-5), d'appeler l'attention des chercheurs sur tant de pages qui n'ont sans doute pas toutes définitivement disparu!

est le benefice (1), s'il pretend de retourner à Venise, et s'il n'a rien fait imprimer depuis son retour en France, puisque d'attendre l'esclaircissement de ces doubtes à la response à la presente incluse, laquelle je vous prie de luy faire tenir au lieu où il pourra estre, ce seroit peut estre attendre bien tard. J'ay nouvelle de mes frères que les exemplaires du livre que luy a desdié le seigneur Allatio (2) sont arrivées à (3) Paris, et qu'il les a consignées à Mrs ses freres, de quoy je ne doubte point qu'il n'aye esté aussi adverti. Mr Moreau, à cause de tant d'occupations qu'il a, m'escript si lentement et si rarement, que je n'ay point encore eu d'advis de la reception des Livres que vous luy avés envoyé: j'espere bien que ce sera pour la premiere.

Il me desplait que l'Eclipse de ce Moine d'Ancone se soit perdüe (4). Je ne croy pas neantmoins qu'encore bien qu'elle fust arrivée, Mr Gassendi en eust peu tirer grand profit, parce qu'elle n'estoit pas, à mon advis, dressée

(1) Gaffarel jouit au moins de quatre bénéfices, Ganagobie, Omeil, Revest-de-Brousse, Saint-Gilles. Voir sur ces bénéfices l'*Avertissement* qui vient d'être cité. Quant au procès dont Gaffarel demande des nouvelles à Peiresc, voir dans le même petit recueil (*Appendice*, p. 32) divers détails fournis par mon savant collaborateur et ami M. Léon de Berluc Pérussis (*Note sur le prieuré de Ganagobie*). L'adversaire de Gaffarel, le sieur du Bousquet, fut condamné comme usurpateur par arrêt du conseil du 10 septembre 1638. Mais c'était un personnage qui, s'il n'était pas *juste* comme le héros d'Horace, était au moins aussi *tenace* que ce héros ; il ne voulut pas s'incliner devant l'autorité de la chose jugée et Gaffarel n'eut raison de sa résistance qu'en lui faisant, lui vainqueur, presque autant de concessions qu'un vaincu.

(2) Ce livre était : *De psellis et eorum scriptis* (Rome, 1634, in-8).

(3) Pourquoi Naudé emploie-t-il au féminin le mot *exemplaire* qui n'a jamais cessé d'être masculin du XIIe siècle au XVIIe ? Le mot *exemple*, au contraire, a été fait plus d'une fois féminin, notamment, pour citer à la fois le témoignage le plus ancien et le témoignage le plus moderne, dans la *Chanson de Roland* et dans la satire X de Mathurin Régnier.

(4) C'est-à-dire les observations du moine sur l'éclipse, la description de ce phénomène.

suivant toutes les circonstances par luy requises. A propos de la consultation que vous dictes que Son Eminence desiroit, j'ay veu celle que vous luy avés envoyée de Mr Scipion du Perier (1), et d'autant qu'elle estoit Françoise, je l'ay traduite en Latin, et vous puis asseurer, Monsieur, qu'elle a fort pleu à Son Eminence, et pour moy je l'ay trouvée fort claire, intelligible et pressante, plus que toutes celles qui se font icy à furie de citation (2) de divers Autheurs.

Le Sr Liceti est en parfaite guerison de sa cheute (3), et a recommencé ses lectures accoustumées. Il fait maintenant imprimer deux autres responses al Giglioli (4) conceues avec la mesme modestie que les premieres; neantmoins voyant que ledict Sr Liceti s'obstine trop à ce genre d'escripre, ayant desjà faict imprimer neuf semblables responses ou apologies, de quoy ses amis commencent un peu à murmurer, je luy en dis, l'autre jour, mon advis dans une longue lettre Latine, et comme ledict Sr Liceti m'a creu en d'autres conseils que je luy ay donné autrefois, aussi je présume tant de l'affection qu'il me porte de croire qu'il ne nesgligera pas encore celuy-là. Il n'a point fait ce Livre que l'on nous a dit des Plantes qui naissent sur des Animaux vivants ou autres Plantes, mais si bien un Livre *de Spontaneo viventium ortu* imprimé infolio (5) et rempli d'infinies belles curiosités entre les-

(1) Scipion du Périer fut un jurisconsulte renommé ; il naquit à Aix en 1588 et mourut en 1667. C'était le fils de François du Périer, immortalisé par les belles stances que lui adressa son ami Malherbe.

(2) Expression italienne. On sait le grand rôle que joue le *furioso* chez nos voisins. Nous dirions moins énergiquement *à grand renfort de citations*.

(3) La chute dont il a été question dans une précédente lettre et qui avait causé la rupture des os du bras de Liceti.

(4) Jean Thomas Zilioli succéda, comme professeur de philosophie à Padoue, malgré la compétition de Liceti, au célèbre César Crêmonini, mort en 1631. Voir sur Zilioli, mort en 1637, Niceron (t. XXVII, p. 376).

(5) L'ouvrage, divisé en quatre livres, avait paru à Vicence en 1618.

quelles je ne fais de doubte qu'il n'ait parlé de ces Plantes que vous dictes. Touchant le Prunelier greffé sur l'estomac d'un Espagnol (1), ni luy ni moy n'en avions point entendu parler auparavant ; c'est pourquoy je luy ay envoyé le contenu de tout ce que vous m'escripvés en vostre lettre sur ce subject, et ne manqueray de vous adviser particuliérement de tout ce qu'il m'aura respondu.

Touchant le bois petrifié je ne manqueray pas d'y faire le second voyage, et d'en rechercher la nature le mieux qu'il me sera possible. Mr le Cardinal ne sçait qui peut luy avoir escript d'avoir veu cette longue piece de bois, veu qu'il n'a jamais veu la lettre, et ne sçait point d'en avoir escript à d'autres que vous, Monsieur, ou que autre que vous lui en aye escript à lui. Une des plus grandes preuves que j'avois eu jusques à cette heure pour le croire fossile estoit l'authorité du Prince Cesis qui en avoit fait tant d'experiences. Mais proposant, l'autre jour, cette difficulté à Mr de Bonnaire, je fus bien estonné qu'il s'en mocqua, disant qu'il n'estimoit rien du tout le jugement dudict Prince, qu'il l'avoit connu et pratiqué, et que c'estoit le plus pauvre homme du monde, et qui croyoit le plus facilement et sans aucune discretion tout ce qu'on luy disoit. Si cela est, je m'en rapporte à une plus ample information ; mais, s'il plaist à Dieu, dans trois ou quatre mois j'en pourray parler plus asseurement (2).

(1) Ce prunellier greffé sur l'estomac d'un Espagnol est un spectacle qui fait rêver.

(2) Citons ici un fort curieux passage du *Mascurat* (pp. 667-668) « On l'accusoit [Le P. Mersenne] de croire trop facilement à beaucoup d'histoires et d'expériences naturelles. Tous les hommes de bien et curieux souffrent une semblable exception, à cause qu'ils jugent d'autruy par eux-mesmes. Ce grand homme, défunt Mr Peyresk (*sic*), en estoit de mesme, et le duc Federic Cesis, qui estoit chef de l'Academie des Lyncées à Rome, ne donnoit quasi rien à son jugement, pour trop deferer à celuy des aultres. Il me souvient à ce propos que voyageant par l'Italie, j'eus la curiosité d'aller voir une mine ou carrière de bois fossil, ou estimé tel, qui estoit proche la ville d'Aquasparta et de laquelle un des Lyncées

J'avois fait copier icy le Traité de Figueroa en response de celuy de Chiffletius (1), mais le Copiste, qui est un des meilleurs de ce pays cy, y a fait tant de fautes, et l'a tellement estrapassé (2), que n'y connoissant rien du tout, j'ay eu honte de vous l'envoyer ; et au lieu de la copie j'ay mis l'original, lequel ayant fait copier à vostre mode, vous me le renvoyerés, s'il vous plaist. Le Sr Rhodio ayant fait dès il y a deux ans un excellent traité sur cette matiere (3), je ne sçay pourquoy il ne le fait imprimer ; je luy en ay escript cent fois, *sed quod natura dedit tollere nemo potest.* Il a en luy ce defaut de ne se contenter

nommé Stellati avoit fait un livre par commandement dudit duc Federic : mais quoyque toute cette Academie et un certain Claude Menestrier de Besançon, que l'on disoit avoir esté grand naturaliste ou plustot grand fabuliste, puisque tout luy estoit bon, comme aussi le medecin du Cardinal de Lyon [J. de La-Ferriere] eussent jugé que ce bois estoit fossil, Je trouvay après l'avoir bien observé, et avoir deterré en fouillant sur les lieux, des bastons, des planches, des douves, des poutres, des troncs d'arbres, et plusieurs sortes de bois noüeux, poly, fourchu, droit, tortu, garny d'escorce ou depouillé d'icelle, couché en un lieu, et debout en l'autre ; je reconnus, dis-je, que tout ce bois venoit de quelque forest ecrasée avec tous les chantiers et magasins qui estoient en icelle, sous la cheute et le renversement des terres plus hautes et plus voisines, dans les furieuses secousses et agitations d'un tremble-terre, comme fut l'an 1618 celuy qui escrasa sous le renversement d'une montagne la ville de Pioury aux Grisons, et que par laps de temps il y avoit acquis une dureté, accompagnée d'une noirceur et de certaines veines qui se font aussi remarquer au bois de chesne, lorsqu'il a esté des centaines d'années ensevely sous les eaux, ou dans terre, comme l'on peut voir ès pilotis de Venise et d'Amsterdam ». Ai-je besoin d'ajouter que, dans les 717 pages in-4° du plantureux recueil connu sous le nom du *Mascurat*, Naudé a eu l'occasion de parler de plusieurs des personnages mentionnés dans ses lettres à Peiresc, notamment de Leo Allatius, des frères Dupuy, de Fabrot, de Gassendi, de Luc Holstenius, de Riolan et de la belle bibliothèque de ce dernier.

(1) L'ouvrage du médecin Jean-Jacques Chifflet (né à Besançon en 1588, mort en 1660) est intitulé : *Acia Cornelii Celsi, propriæ significationi restituta* (Anvers, 1633, in-4).

(2) De l'italien *strapazzare*, maltraiter.

(3) Il a été question de Jean Rhode dans les lettres III et IV.

jamais (1), pour contrepoids de beaucoup d'autres bonnes qualités: aussi est-il impossible de luy pouvoir lever de la teste, bref *nescit ponere manum de tabula.*

Le Pere Thomasin a fini d'imprimer la vie de Marc Antoine Peregrin, celebre jurisconsulte de Padoüe, laquelle il a dédié à Mr d'Expilly. J'en attens un exemplaire dans deux ou trois jours. Ledict Pere m'asseure de vous avoir escript il y a plus d'un mois ; c'est le meilleur homme du monde, et qui n'est jamais en repos. Les parens de Dominico da Molino l'ont prié de vouloir faire sa vie en Italien, et il s'en est chargé : mais neantmoins je ne sçay s'il passera outre, parce que ledict Sr Dominico da Molino ayant esté un des plus obstinés au temps de l'interdit, ou il faudra taire ces particularités, et sa Vie sera deffectueuse, ou les disant elle sera deffendüe à Rome (2) où le dict Pere a intention d'y venir et d'y faire des bonnes habitudes.

Je ne pensois plus au Pere Campanella (3) ensuite de la promesse que je vous avois faicte de ne me soucier de toutes ces calomnies qu'il avoit forgées malicieusement contre moy, et qu'en effet j'attribuois plustost à son humeur legere et extravagante qu'à une mauvaise intention

(1) C'était aussi le défaut de Claude Fauriel auquel ses amis reprochaient ses perpétuels ajournements, l'accusant d'être possédé du démon de la *procrastination*.

(2) Ce dilemne effraya sans doute Tomasini, car aucun bibliographe ne mentionne un ouvrage de lui sur Dominique de Molin.

(3) En appelant tout particulièrement l'attention du lecteur sur le réquisitoire qui va suivre et dans lequel Naudé a un peu trop oublié qu'il faut beaucoup pardonner à qui a beaucoup souffert, je rappellerai que l'on doit à un renommé savant napolitain, M. Luigi Amabile, un curieux travail sur la correspondance de Campanella (*il codice delle lettere del Campanella nella bibliotheca nazionale*, etc., Naples, 1881, gr. in-8° de 147 p.), et j'ajoute qu'on lui devra, plus tard, un travail beaucoup plus considérable embrassant l'histoire de la vie, des écrits et des relations de l'ardent publiciste, travail en vue duquel M. Amabile n'épargne ni son temps, ni sa peine, ne reculant même pas devant les fatigues d'un voyage de Naples à Carpentras.

qu'il eust de me prejudicier, veu le peu de subject qu'il en avoit. Mais enfin, Monsieur, il faut que je vous advoüe que je ne suis plus ni dans cette opinion, ni aussi dans la retenüe qui la suyvoit, car mes dernieres lettres de Paris m'ont appris de bonne part que ledict Pere est tout plein de mauvaise volonté contre moy, et trois jours auparavant mon départ de Rome, un Pere Minime nouvelment arrivé de France m'estant venu voir, il s'estonna de voir le portrait dudict Campanella dans ma chambre, disant que peut estre n'estois pas adverti des discours qu'il tenoit ordinairement de moy. Ces advertissemens, à dire vray, joints aux vostres, et à ceux premierement de Mr Diodati, et puis à d'autres des personnes qu'il n'est encore besoin de nommer, m'ont faict penser de plus près à mes affaires, et voyant que ce seroit abandonner mon honneur à la malice noire et endiablée de ce meschant homme qui le va meurtrissant partout où il peut, si je demeurois davantage patient (1) d'une ingratitude si lasche et infame que depuis que le monde est monde je ne croy pas qu'il s'en soit trouvé une semblable entre des personnes de lettres, je m'en suis plaint hautement à un sien serviteur et ami nommé Favilla, à Mr Bourdelot (2), médecin de l'ambassadeur (3), qui luy escript fort souvent, et depuis huit jours encore à M. Diodati, et je fais encore

(1) C'est-à-dire : si je souffrais plus long-temps une ingratitude aussi lâche et aussi infâme. On trouvera dans la dernière des lettres de mon petit recueil (nº XIV), lettre de date incertaine, mais antérieure à la date de celle-ci, l'histoire complète des relations de Campanella et de Naudé jusqu'à leur rupture.

(2) C'était Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, né à Sens en 1610, mort à Paris en 1685. Il fut médecin des princes de Condé et (en 1651) premier médecin de la reine Christine de Suède. Sur ce neveu du philologue Jean Bourdelot, voir les fascicules III (p. 55) et V (p. 70) des *Correspondants de Peiresc*.

(3) Le comte François de Noailles, né en 1584, mort en 1645, fut ambassadeur à Rome d'avril 1634 à juillet 1636. Il protégea, pendant son séjour à Rome, Campanella et Galilée et ce n'est pas là un de ses moindres titres d'honneur devant la postérité.

maintenant le mesme envers vous, vous priant d'excuser si doresnavant, surmonté d'une si juste douleur, et au cas que ledict Pere ne me restitüe de sa propre main l'honneur qu'il m'a osté par un desdit ouvert de tous les mensonges forgés à mon desadvantage, je publie à tous mes autres amis les lettres qu'il vous a escriptes, et commence encore de mon costé à mettre la main à la plume, non tant pour me justifier de ses oppositions, ce que je puis faire suffisamment par la seule impression de son discours du Vesuve, que pour descouvrir au monde ces belles vertus morales et tres chrestiennes de ce nouveau philosophe qui veut donner loy à tout le monde, et publier les vices, impostures, mechancetés, trahisons et autres telles qualités de ce Moine ehonté. Il me fasche plus que je ne sçaurois exprimer de me porter à ces extrémités, mais quel moyen de ne le pas faire dans une si grande brutalité et trahison que ce meschant homme a tesmoigné envers moy ? Si je luy en avois donné le moindre subject du monde, je dirois qu'il s'en voudroit venger *per fas et nefas;* mais de quoy se peut-il plaindre de moy, sinon que je ne l'ay pas servi où il s'agissoit de l'impossible? Estre sa trompette douze ans durant, l'avoir preconisé en tous mes livres imprimés, l'avoir soutenu à Rome envers tous et contre tous, m'estre faict le maistre du Sacré Palais ennemy à son occasion, avoir presque degousté le cardinal Barberin à cause de ce que j'avois dict de luy dans ma Bibliographie (1), avoir faict ce remerciement au Pape pour sa délivrance (2), qui m'a cousté six mois entiers

(1) *Bibliographia politica* (Venise, 1623, in-12).

(2) Campanella, après vingt-sept ans de détention, ayant été mis en liberté, le 15 mai 1626, sur la demande adressée par le pape au roi d'Espagne, Philippe IV, Naudé composa un discours pour remercier Urbain VIII de sa généreuse intervention et des bienfaits dont il combla l'ancien captif : *Panegyricus dictus Urbano VIII pont. max. ob beneficia in M. Thomam Campanellam collata.* Ce morceau oratoire dédié aux deux frères les cardinaux Antoine et

de mon temps, escripre sa Vie, tenir son portraict dans ma chambre, luy avoir faict offrir par mes frères, lors de son arrivée à Paris, la maison et tout ce qui en despendoit, avoir faict mille autres choses en sa consideration qui seroient trop longues à escripre, ce sont là mes demerites envers luy et les occasions qu'il a maintenant de controuver tant de forfanteries à mon préjudice. Je luy donne encore respit tant qu'il vous ait fait response sur ce que, je m'asseure, vous ne manquerés de luy escripre en cette occasion, et que la copie m'en soit venüe entre les mains. Car alors s'il ne chante en icelle la palinodie, et qu'il ne promette d'estre plus sage à l'advenir, je vous jure foy d'homme de bien et d'honneur que je me déclareray son ennemi mortel et luy en susciteray tant d'autres de tous costés qu'il se repentira cent fois tous les jours de m'avoir si puerilement et malicieusement offensé sans aucun subject contre l'equité et la raison.

J'ay trouvé son Discours du Vesuve à Rome, lequel je garde pour une preuve authentique de toutes ses autres faussetés ; car si homme du monde peut dire par la collation du mien avec le sien que j'en aye tiré un seul iota tant du sens que des paroles, je veux demeurer infame tout le temps de ma vie : aussi est-ce ma resolution de le faire imprimer en cas qu'il ne se dedise. Car outre la descouverte du mensonge, il montrera encore de quelle façon ce grand oracle a discouru sur une si belle matiere. Cependant je vous envoye la marque essentielle que son Discours ne fust faict que le 4 de Janvier, là où le mien, comme vous pouvés voir, partist de Rome pour France le 2 dudict mois. Je vous prie de me le renvoyer et de juger par iceluy de l'extreme malice et temerité de cet homme. Mais ce n'est pas moy seul qu'il traite de la sorte ; j'en prouveray bien d'autres quand il sera besoin ; et je

François Barberini, ne fut imprimé qu'en 1644 (Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, in-8°).

fairay bien entre autres que Schioppius ne luy pardonnera pas l'accusation qu'il lui faict, et que j'ay, signé de sa propre main, qu'il luy a desrobé tous les livres qu'il a faict imprimer (1). *In somma* vous pouvés, Monsieur, asseurer ledict Pere que, si je n'ay sa retractation dans six sepmaines, ou au moins promesse de ne me plus offenser, il aura dans trois mois la premiere de mes indignations Latines, à laquelle j'en adjousteray tous les six mois de nouvelles, puisque la matiere ne me sçauroit manquer en si grande quantité d'objections que j'ay à faire à ce bon homme. J'en ay presqu'autant escript à M. Diodati, parceque ça esté luy qui m'a le premier adverti des louanges que ce Maistre imposteur là me donnoit. Si vous jugés à propos de concerter avec luy le moyen de remedier à cette langue si puante et venimeuse, je m'en remets à vostre discretion. Car, après tout, je desire premier que d'entrer en lice, justifier mes actions envers tous mes amis, et principalement envers vous, Monsieur, que je respecte et honore bien plus que nul autre, contre le gré et conseil duquel je ne voudrois rien entreprendre. Il me fasche de vous avoir si long temps entretenu sur cette mauvaise matiere ; mais que puis-je moins faire, puisque c'est par devant vous que je suis accusé, et que déjà une fois à vostre consideration j'ay pardonné aux mauvaises humeurs de ce merveilleux Philosophe.

Pour l'Argoli je ne croy pas qu'il en faille rien esperer, ni pour l'Eclypse passée, ni pour les futures. C'est un homme qui n'a jamais, au moins à mon advis, rien veu du Ciel que dans les Ephemerides, et au reste si despourveu d'instrumens necessaires à ces observations, et de

(1) Il est piquant de voir Campanella, après avoir accusé Naudé de plagiat, subir la peine du talion et être à son tour accusé par Naudé de l'avoir pillé et d'avoir aussi pillé Scioppus. Que faut-il penser de cette assertion, que les ouvrages de Campanella appartiennent en réalité à l'ennemi de Scaliger ? Aux critiques spéciaux il appartient d'examiner de près ces délicates questions de paternité littéraire.

la volonté de les mettre en œuvre quand il les auroit, qu'il se peut conter pour inutile en ce dont il s'agit maintenant; et je croy que ce qu'il a escript à Leo Allatius est une eschapatoire, et de tous ceux qui peuvent seconder en Italie ce bon dessein, il ne faut quasi faire estat que de Camillo Gloriosi, homme vrayement entendu, et *da parlar sodamente della sua professione, nelle quale viene dopo il Galilei stimato il primo, almeno in queste parti* (1). Il est ami intime du Sr Pietro la Seina, et pour luy il n'y a rien qu'il ne fist, et tous deux ensemble, ce sont deux tres galans hommes, et voudrois pour grande chose qu'il se presentast quelque bonne occasion de vous les faire connoistre plus particulierement.

Je voy bien à la citation du Livre dudict Sr Pietro combien ma mauvaise escripture l'a travaillé (2), car ce n'est pas *de lustro minuendo, sed de luctu;* et d'autant qu'il est imprimé à Lyon, vous le pourrés avoir facilement. Je luy ay leu ce que vous m'escriviés de luy, et il vous en remercie tres humblement, et comme c'est l'image de la modestie et de la bonté, aussi s'estonne-t-il de la vostre, et voudroit avoir quelque occasion de tesmoigner l'estime qu'il en faict, aussi bien que de vos autres vertus et qualités trés rares, lesquelles luy font juger et tenir pour asseuré aussy bien qu'à moy et à tous ceux qui vous connoissent particulierement qu'après Vincentio Pinelli (3) et Il Molino decedés, vous restés seul leur successeur en ce digne employ de favoriser les lettres et lettrés, *Solus enim tristes hac tempestate Camœnas respicis*. Et s'il falloit peser vos merites avec ceux des deux

(1) Propre à parler solidement de sa profession, dans laquelle il est jugé être le premier après Galilée, au moins dans ces contrées.

(2) On aime cet aveu *dépouillé d'artifice*.

(3) Dans une note du recueil des *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger*, j'ai salué Vincent Pinelli (p. 105) comme un des meilleurs érudits et un des plus fervents bibliophiles du XVIe siècle ». Voir encore sur Pinelli le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (p. 42).

precedens, je me doubte bien de quel costé pancheroit la balance; mais il faut reserver ces paralleles pour quelqu'autre occasion, et passer au S^er^ Allatius duquel vous aurés maintenant receu une lettre.

Je voudrois, Monsieur, que vous puissiés connoistre au vray la franchise et bonté de cet homme là; car je ne doubte point que vous n'en demeurassiés tres satisfaict (1). Il vous recommande son Acropolites qui n'attend que vostre licence pour vous aller trouver sous l'adresse de M. de Bonnaire. Peut estre qu'à la fin les Libraires ouvriront les yeux pour connoistre le bon d'avec le mauvais. Les Epistres de Socrate sont maintenant sous la presse à Paris, où le premier volume de ses *Miscellanea* attend pareillement la faveur de Cramoisy ou de Morel; et celuy la faict, il en peut donner neuf autres, c'est à dire plus de Septante Auteurs grecs et anciens non imprimés auparavant, ce qui, à dire vray, me semble un grand thresor. Le mal entendu d'entre luy et Mr Holstenius n'est pas digne de vous mettre en peine, d'autant qu'il est fort leger et presque imperceptible à ceux qui ne penetrent pas dans l'interieur de tous les deux ensemble, car ils se parlent, voyent et entreservent mutuellement, et excepté cette jalousie que chacun a de vouloir prevenir son compagnon à publier ou se servir de certains manuscripts qui leur viennent entre les mains, tout le reste va bien, quoy qu'à dire vray le seigneur Leone ne peut quasi faire autre chose, que ce qu'il fait en cette occasion. Car en effet Mr Holstenius, comme il a une tres grande capacité, con-

(1) Naudé dit presque autant de bien d'Allatius que de mal de Campanella. Les détails qui vont suivre sont précieux pour la biographie des deux savants émules, Allatius et Holstenius. Conférez le *Naudœana* (Paris, 1701, in-12) où l'article *Allatius* occupe deux pages, et où on lit que c'est un *fort bon homme, gentilhomme du cardinal Barberin à dix écus par mois, très sçavant en grec et en humanités, le plus sçavant qui soit à Rome et que s'il avoit un imprimeur à sa dévotion, il feroit imprimer plus de livres grecs que n'a fait Meurtius.*

çoit aussi de tres grands desseins, et le plus souvent bien differens les uns des autres, comme seroit, par exemple, d'imprimer tous les Geographes anciens, de recueillir aussi toutes les œuvres ensemble des Philosophes Platoniciens, de faire imprimer tous les Autheurs manuscripts et anciens qui ont escript de la vie des Papes, et autres semblables, lesquels comme ils sont de tres grande haleine, aussi ne les peut-il pas finir si promptement, veu qu'encore il y travaille avec assés de relasche. Cependant, comme il croit tousjours d'accomplir ces desseins, aussi a-t-il deplaisir que quelqu'un entreprenne rien de ce qui en peut despendre; et, au contraire, le s^r Leone Allatio, qui est d'un naturel ardent et expeditif, se trouvant beaucoup de petits Autheurs, qui concernent ces matières, se fasche de n'avoir pas la liberté d'en faire ce qu'il veut, et d'estre empesché par ces desseins, qui ne se finissent jamais, de publier ce qui peut estre advantageux pour luy et pour le public, et d'exempter les siens qui sont tous prets, et n'attendent que la commodité des Imprimeurs. C'est doncques ce seul differend qui est entre eux, mais si couvertement neantmoins que vous n'en debvés rien presupposer de prejudiciable ni à l'un et à l'autre; au contraire si un Imprimeur de Padoüe ne me manque, qui m'a promis d'imprimer je ne sçay quel petit livret du seigneur Leone, je le veux dedier audict Sr Holstenius pour cimenter d'autant mieux et rejoindre leur amitié.

Ayant pris information du Sr Leone de ce que vous desirés sçavoir touchant la Bibliothèque de Scipion Tetius, il m'a respondu n'en sçavoir autre chose sinon que certain Robert Tetius, son heritier, vendit beaucoup de bons Livres à un *di casa Guadagni*, lequel estoit alors à Rome pour le service du Duc de Florence, auprès duquel s'en retournant il mourust d'une cheute de cheval, après quoy ses livres furent dissipés *di quà et di là*. Pour ce Georgius Acropolita qui estoit en la dicte Bibliotheque, le Sr Leone n'en regrette pas beaucoup la perte, d'autant que son

exemplaire s'est trouvé si correct qu'il n'y reconnoist presque aucun manquement; au contraire par le moyen du *Compendium* qui estoit derriere, il a corrigé l'imprimé par Douza en plus de mille endroits. Pour Xenophontis Ephesiaca, il dit que le manuscrit en peut estre dans la Bibliothèque de Florence (1), à cause que Politian dit de l'avoir leu (2), ou en celle du Roy, puisque Henry Estienne en promettoit l'edition dans son Thresor de la Langue Grecque. Pour des habitudes que vous desirés avoir à Florence, en ayant parlé à Monseigneur le Cardinal, il m'a asseuré de pouvoir satisfaire à vostre desir par le moyen de quelques siens amis, personnages d'authorité, et que lorsque vous auriés besoin de quelque chose de la Bibliotheque de S. Laurens, il ne falloit que luy en envoyer l'information, et qu'il fairoit en sorte que vous en auriés satisfaction.

De la Bibliotheque de Peruse vous verrés les informations que vous en envoye M^r^ le Cardinal, avec le Catalogue des Livres de *Arte militari*, mais parce que l'on ne sçait s'ils sont Grecs ou Latins, ni MS. ou imprimés, vous pourriés persuader au Cardinal mon maistre par vos premieres, qu'il m'envoyast en ladicte ville, qui n'est distante que deux journées, pour prendre de bonnes informations de cette Librairie, et dresser un petit catalogue des Livres les plus rares qui y sont, ce que je croy qu'il vous accordera facilement, et ce d'autant plus qu'il ne luy coustera rien que la monture qui sera de son estable. Je croy à la fin que tous les meilleurs Livres qui y estoient seront à la Vaticane, parce que Paul V y a réduit quasi tous

(1) C'était la vérité : ce manuscrit, qui est unique, appartenait alors à la bibliothèque des moines de Sainte-Marie à Florence.

(2) Chardon de La Rochette (*Mélanges de critique et de philologie*, t. II, article sur *Xénophon d'Ephèse*, p. 69) s'exprime ainsi : « Ange Politien en avoit eu connaissance, puisqu'il en fait mention dans son *Liber Miscellaneorum*, Lyon, Séb. Gryphe, 1528, tome II de ses œuvres, p. 582). »

ceux qui estoient les plus remarquables en la Bibliothèque du duc Altemps. Son Eminence a pareillement escript à deux de ses amis à Milan, aux quels elle a envoyé sa relation jointe aux vostres par le cardinal Trivulse et l'Abbate Taverna, lesquels je ne vous sçaurois dire si Son Eminence aura envoyées, à cause de la miserable condition du temps present; mais neantmoins je sçay qu'il en a escript bien precisement à l'Abbate de Castillion et à un autre de ses amis; et que vostre information a esté envoyée, comme vous verrés plus ouvertement par les responses. Le sieur Leone est d'opinion que pour tous ces autheurs tactiques vous n'auriés que faire de sortir de la Vaticane, mais le Pere Justinian qui en a la garde est si difficile et extravagant qu'il vaudroit mieux que la dicte Bibliotheque fut tout à fait fermée (1), car il ne se passe de jour qu'il n'y face quelque nouvelle reformation. Maintenant personne ne sçauroit plus chercher dans l'Indice que luy et un sien serviteur, de façon qu'il faut deviner doresnavant. C'est un homme *di pocco senno* (2) qui n'a presque rien veu ni sceu, hors de ce qui est dans la Bible, le Baronius, et les Conciles, et qui faict le bigot pour devenir cardinal, ne craignant point de faire des bravades impertinentes à qui que ce soit affin que l'on conçoive plus grande opinion de son zele. Je me remets des histoires qu'il faict tous les jours à Mr Bouchard, qui en est un spectateur pour vous en entretenir (3). Celle qu'il me dit, un mois après nostre arrivée à Rome est bien remarquable et digne de vous estre racontée. J'avois remarqué sur les bancs de la Vaticane exposés à la veüe d'un

(1) Tous ceux qui, à cette époque, travaillaient à Rome, se plaignaient des mesquines rigueurs du P. Justiniani. C'est un bibliothécaire condamné à l'unanimité des voix.

(2) De peu de sens.

(3) Bouchard écrivait à Peiresc, le 7 mars 1636 (fascicule III, p. 47), au sujet de la mauvaise volonté du P. Justiniani : « Il fait justement de cette bibliothèque comme le chien du jardinier fait des choux de son maître ».

chascun certain livre intitulé *Synagoga Daemonum Humberti de Costa*, qui est un livre faict par un Moine (1), et présenté, ce me semble, à Louis XI, contre l'opinion qui couroit en ce temps là, aussi bien comme à cette heure, que les sorcieres alloient reellement et corporellement au Sabbat, et d'autant que je suis entierement persuadé du contraire, et que tout ce beau mystere ne se fait qu'en Songe, et par imagination, je m'estimois heureux d'avoir rencontré ce galant homme de mon opinion : je le leus deçà et delà et trouvay sur la fin du livre un rescript du Roy à la Sorbonne dicté en François par lequel il ordonnoit qu'elle eust à examiner ledict livre, et luy en faire son rapport ; et ensuite il y avoit le Decret de la Sorbonne en confirmation de l'opinion dudict Humbertus de Costa compris en trois ou quatre articles, qui non seulement approuvoient ce Livre, mais deffendoient de plus croire que ce transport fust reel et corporel, et il me souvient que le Decan (2) souscript audict Decret se nommoit L'Huillier. Je m'adressay doncques au Pere Justinien, je le prie qu'il me permette de copier ce Decret, et quelque chose du Livre par cy par là, il demande trois jours de temps pour examiner ma demande et considerer si elle estoit raisonnable, et ce terme expiré, il me dit pour response qu'il s'estonnoit bien fort comme un si meschant Livre estoit demeuré si long temps ainsi à la veüe d'un chascun, mais beaucoup davantage encore de ce que je demandois de voir. Je luy demande en quoy il l'estimoit si meschant ; il me dict que c'estoit parce qu'il traitoit des sorciers, je luy repondis que c'estoit une matière conneüe, de laquelle je luy nommerois cinquante autheurs imprimés et non deffendus qui en avoient traitté. Il me répliqua que celuy cy destruisoit la croyance que l'on en

(1) Ce livre n'est mentionné ni dans le *Manuel du Libraire* ni dans les autres recueils que j'ai pu consulter.

(2) Le doyen. Littré n'a pas indiqué, dans son *Dictionnaire*, la forme *decan*. C'est, du reste, un italianisme : *decano*.

avoit communement : je luy dis que Alciat (1) Basin (2), et plusieurs autres Autheurs estoient de la mesme opinion, que neantmoins se lisoient tous les jours, sans aucun scrupule de prohibition; là dessus se mettant en colere, il me dit qu'il ne sçavoit pas tant de choses, mais que ce luy avoit esté assés d'avoir veu que ledict Autheur disoit que *striges non pertinebant ad Forum ecclesiasticum*, et que pour cette seule parole il le mettroit en tel lieu où personne ne le verroit jamais, et s'en alla tout despité, mais non pas tant que moy, qui me mordis bien les pouces de n'avoir leu ledict livre sur le banc où il estoit attaché, sans rien dire, mais il eut fallu estre devin.

A propos de quoy je vous diray, Monsieur, qu'un nommé Mr du Fresne, qui est de present à Rome, m'ayant asseuré que M. de l'Ancre avoit fait imprimer, un peu auparavant sa mort (3), un Livre des Divinations (4) dans lequel il respond à certains endroits de mon Apologie (5),

(1) S'agit-il là du célèbre jurisconsulte ? Je ne vois dans la liste de ses œuvres rien qui se rattache à la sorcellerie. Peut-être Naudé ne vise-t-il aucun traité spécial d'André Alciat, mais seulement quelque passage de ses traités de jurisprudence.

(2) *Tractatus exquisitissimus de magicis artibus et magorum maleficiis per Bernardum Basin canonicum* etc. (Paris, 1483, petit in-4°).

(3) Pierre de Rosteguy, sieur de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, si célèbre comme démonographe, était mort, dans sa maison de campagne de Sainte-Croix du Mont, près Saint-Macaire (département de la Gironde), non en 1630, comme on le dit à peu près partout, et notamment dans le *Dictionnaire historique de la France*, mais le 2 février 1631. M. A. Communay, vice-président de la Société des Archives historiques de Bordeaux, auquel je dois l'indication de cette date, prépare, d'après des documents inédits, sur le magistrat visionnaire, un travail qui sera bien curieux.

(4) Le *Livre des Divinations* ne semble pas avoir été imprimé, car je n'en trouve nulle part la plus petite trace. Je tiens à rappeler ici que, dans le *Bulletin du bibliophile* de 1885 (p. 81-85) M. Jules Delpit a publié un remarquable article sur *Pierre de Lancre et la sorcellerie à propos d'une rareté bibliographique*.

(5) L'*Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnez de magie* (1625).

je serois bien ayse de sçavoir si vous avés veu ledict Livre, et au cas que ledict Livre fust en vostre Bibliotheque, qu'il vous pleust de me faire transcrire les endroits où il parle de moy, avec le titre du Livre et les chapitres. Je désirerois aussy scavoir si Roberti, jesuiste de la ville de Liege (1), n'a poinct faict imprimer certain Livre intitulé *Magia fanatica* dans lequel Mr Gassendi m'a dit autrefois qu'il parloit fort contre Mr Gaffarel et contre moy (2).

Reste le Josephe et le Livre de Porphyre contre les chrestiens, desquels ayant parlé au Sr Allatio, il m'a respondu avoir veu quelques lieux du dernier cités dans deux *Catena græca* non encore imprimées, mais que de tout le livre il n'en sçavoit donner aucune information; et pour le Josephe il m'a asseuré qu'il y en avoit un bon exemplaire dans la Palatine, et par consequent dans la Vaticane, sur lequel un pere Jesuite françois avoit conféré, il y a quelque temps, les volumes imprimés.

Maintenant pour des nouvelles librairiques (3), je ne sçache autres livres nouveaux qu'un petit *Compendium* de Baronius ou plustost de Spondanus (4) en deux volumes in-16 imprimés à Rome, la pratique de medecine de Cortesius en trois volumes in-folio venüe de Messine (5); et

(1) Le P. Jean Roberti n'était pas de la ville de Liège ; il l'habita seulement pendant quelques années. Il était né en 1569 à Saint-Hubert, dans les Ardennes, et il mourut en 1651 à Namur.

(2) Ce traité est resté inédit, car on ne le mentionne pas dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, où les ouvrages du P. Roberti sont énumérés en plusieurs colonnes (t. III, col. 223-234).

(3) Le mot *Librairique* figure aussi dans la lettre de Naudé à Jacques Dupuy (*Bulletin* de 1881, p. 538). Décidément Naudé avait du goût pour cette expression qui, semble-t-il, n'a jamais été employée que par lui seul.

(4) Henri de Sponde, le savant évêque de Pamiers, avait résumé en 2 volumes in-fol. (Paris, 1630) les 12 vol. in-fol. des *Annales* de Baronius. A son tour l'abrégé de Sponde avait été abrégé en 2 petits volumes.

(5) Jean-Baptiste Cortesi, né à Bologne en 1554, occupa pendant 35 ans la chaire d'anatomie à l'Université de Messine et mourut

la Politique en Italien del Chiaromonte, avec la Vie de Mr Antoine Peregrin del Thomasini.

Mr Seve, medecin de Mr le Cardinal de Lyon, en l'amitié duquel je me trouvois engagé par lettres expresses de Mr Moreau, l'ayant pris et rompu avec Mr de la Ferriere, dès lors qu'il fust appellé au service de mon dict Sr le Cardinal, ils en sont venus si avant que de se vouloir ruiner l'un l'autre, et de rechercher toutes leurs actions passées : de sorte que pour ne donner jalousie à pas un des deux, je m'estois abstenu de les voir et pratiquer fort long temps, joinct aussi que pour les considérations du Patron, je me retire le plus que je puis de la hantise de ceux de nostre Nation; neantmoins je n'ay sceu si bien faire que Mr de la Ferrière n'aye eu opinion que j'avois escript quelque chose à son desatvantage à Mr Moreau, et de plus à Mr de Lorme, de quoy estant adverti par quelqu'un de mes amis, je fus avec Mr Bourdelot trouver ledict Sr de la Ferriere pour me justifier de ce qu'il croyoit que j'avois dict ou faict contre luy. Je luy fis toucher au doit d'où venoit l'occasion qu'il avoit de ce soubçon et combien elle estoit fausse ; que je n'avois jamais veu, ni escript, ni parlé à M. de Lorme (1), et bref je luy donnay telle satisfaction que nous demeurasmes bons amis, et je puis bien dire meilleurs qu'auparavant, d'autant que ce fust là la premiere fois que je luy parlay.

J'attens vostre advis sur le contenu de mon *Syntagma de arte militari.* Je commence maintenant à le copier et repolir pour le mettre soubs la presse aux depens, comme je croy, de Son Eminence. Je voudrois bien que ce fust chose qui vous fust agreable, et à mes autres amis aussi. Je

en 1636. La *Practica medicina* parut (1635) en trois parties qui forment deux volumes in-fol.

(1) C'était Jean de Lorme, médecin de Henri IV et de Louis XIII, né en 1547, mort en 1637. Une lettre de Guez de Balzac, du 8 décembre 1629, lui est ainsi adressée : « A Monsieur de Lorme, medecin ordinaire du Roy, et thresorier de France à Bordeaux ».

ne sçay si M. Fabrot a faist reimprimer ses exercitations toutes ensemble comme vous m'aviés escript qu'il vouloit faire. Mais enfin je suis honteux de vous tant donner de peine après ma mauvaise escripture, et pourrois faire un Calepin au lieu d'une Lettre. Je finis par mes prieres ordinaires qu'il vous plaise tousjours me conserver en vos bonnes graces comme estant, Monsieur, vostre, etc.

Gabriel Naudé.

De Rieti, ce 29 mars 1636 (1).

VII.

Monsieur, depuis ma derniere j'ay eu advis de Mr le prieur Cellony arrivé depuis peu à Rome, qu'il avoit beaucoup de choses à m'envoyer de vostre part, et aussi de celle de Mrs Gassendi et Gaffarel, ce qui m'a fort resjouy d'autant que je ne m'attendois pas d'avoir des vostres à cet ordinaire, mais vostre bienveillance est si grande que le soleil cesseroit plustot de sa course ordinaire que vous, Monsieur, de continuer à favoriser et honorer vos serviteurs. J'ay prié certains de mes amis de Rome de prendre lesdicts pacquets pour me les faire tenir icy au plustost, et ne manqueray pas de vous donner plus ample advis de la reception d'iceux au prochain ordinaire.

Cependant j'adjousteray pour nouvelles à la precedente que Francesco Bosio, prestre de l'Oratoire, ou plustost *della Chiesa nuova* (2), fait imprimer à Rome le premier volume des Annales de Tomaso Bosio, *suo fratello*, que l'on tient estre une œuvre tres exacte pour la supputation

(1) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, fol. 70. Copie. A propos de Dominique de Molin, mentionné dans la présente lettre, comme dans plusieurs des lettres précédentes, rappelons que Foscarini *(Letterat. Venez.)* regrette que personne n'ait écrit la vie de ce célèbre Mécène dont Gassendi fait un si bel éloge.

(2) L'Oratoire de saint Philippe de Néri a occupé les bâtiments de la Chiesa Nuova à Rome jusqu'en 1870.

du temps tant de l'histoire prophane que sacrée (1). Il court aussi certaine controverse latine s'il faut dire *Alonzo* ou *Alphonso*, laquelle pour estre de peu de feuilles je croy que quelqu'un de vos amis vous envoyera dans un *piego* de lettres (2).

L'on m'a escrit de Paris que le livre des Talismans faict contre les curiosités inouïes de Mr Gaffarel (3) ne vaut rien du tout, et n'est nullement accredité (4). Si cela est, je n'estimerois pas à propos que nostre bon ami se mist beaucoup en peine pour y respondre, de quoy je vous prie, Monsieur, de luy donner advis, s'il est encore auprès de vous, et de le conseiller comme vous jugerés plus à propos.

L'Evesque de Montpellier (5) a couru risque de sa vie pour avoir voulu guerir un peu de gale en se baignant tout le corps d'eau de sublimé (6); en quoy Mr de la Ferriere l'a fort bien secouru.

Le feu s'estant mis dans les estables (7) du Cardinal de Savoye, sa mule et quatre chevaux ont esté bruslés.

(1) Les frères Bosio ont été oubliés dans nos recueils biographiques et bibliographiques qui ne connaissent que Jacques Bosio et son neveu Antoine Bosio, l'un célèbre par son histoire de Saint-Jean de Jérusalem et l'autre par sa description des catacombes.

(2) Un paquet de lettres.

(3) Le livre des *Curiosités inouïes* parut pour la première fois à Paris en 1629 (in-8°) et fut réimprimé à Rouen en 1631. Il y eut encore bien d'autres éditions ; j'ai sous les yeux celle de 1650.

(4) *Des Talismans ou Figures faites sous certaines constellations* (Paris, 1636, in-8°). Cette réfutation était de Charles Sorel, l'auteur de l'*Histoire comique de Francion* et de la *Bibliothèque françoise*. Weiss (article *Gaffarel* de la *Biographie universelle*) assure que cette réfutation qui, selon notre document, ne fut *nullement accréditée*, eut, au contraire, *assez de succès*.

(5) C'était le fameux prédicateur Pierre Fenouillet ; il occupa le siège de Montpellier pendant plus de 40 ans (1607-1652).

(6) C'est ici le cas de rappeler une humoristique boutade : « Au bon vieux temps, tout le monde avait la gale ». De l'évêque de Montpellier on peut rapprocher le grand Scaliger qui, dans ses *Lettres françaises*, se plaint *(passim)* de cette vilaine maladie.

(7) On disait autrefois *étables* pour *écuries*, comme le prouve,

On me vient de mettre entre les mains certain MS. des Antiquités de Rieti que l'auteur veut faire bientost imprimer. Ce sera peu de chose, à mon advis, mais neantmoins *est aliquid prodire tenus si non datur ultra*, et cela donnera occasion à quelqu'autre de faire davantage. Je vous en parleray plus amplement dans mes suivantes et suis, Monsieur, vostre, etc.

Gabriel Naudé.

De Rieti, ce 23 may 1836 (1)

VIII.

Monsieur, depuis ma precedente avec laquelle je vous adressois l'information venue de Milan touchant les MSS. de Mauritius, d''Orbitius et de l'Anonyme, je n'ai pas beaucoup appris de nouveautés qui méritent de vous estre escriptes, neantmoins, je vous diray le peu que j'en scay, commençant par celles du seigneur Leone (2) lequel par sa diligence accoustumée à rechercher les MSS. grecs en a trouvé un depuis peu qui contient beaucoup d'Epistres de Théodore, Evesque de Nicée, de Nicolas, patriarche de Constantinople, de Simeon Méthaphraste et plus de quarante de Photius, toutes lesquelles il ne manquera pas de publier sitost qu'il aura trouvé quelque libraire de bonne volonté (3). Le mesme, faisant le catalogue des MSS. grecs du cardinal Barberin, m'escript d'y avoir trouvé beaucoup de volumes de conséquence, et entre autres le texte des Prophetes Majeurs et Mineurs Grec de très bonne main et ancienne, avec toutes les diverses

pour le xve siècle, le proverbe cité par Froissart (*vous voulez clore l'estable quand le cheval est perdu*) et, pour le xvie siècle, une phrase de Montaigne sur le *cheval en repos à l'estable*.

(1) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, f° 16. Copie.

(2) Leo Allatius.

(3) Voir dans le tome VIII des *Mémoires* de Niceron l'énumération des publications faites de ces divers manuscrits par Leo Allatius (p. 106 et *seq.*).

leçons et interpretations en marge d'Aquila, Symmaque, Théodotien et autres semblables qu'il croit avoir esté prises mot à mot de l'Exaple d'Origène, de façon que ce livre estant imprimé, suivant que le cardinal Barberin a donné asseurance de le vouloir publier, peu s'en faudra que le pauvre Drusus (1) et Palassus n'ayent travaillé en vain. C'est ainsi que les thresors de l'Antiquité se descouvrent tous les jours, et Dieu sçait si les Princes prenoient soin de les faire chercher en tant d'endroits où les teignes et vers les mangent, combien d'autres on en pourroit tirer au proffit du Public et des Lettres!

J'apprends aussi que le Cardan *de dentibus* s'imprimera bientôt à Lyon par Durand, libraire, qui ne faira pas, à mon advis, une mauvaise entreprise (2), d'autant que ce livre est fort vanté par son auteur, et qu'en effet il me semble très beau et fort accompli. Je croy que c'est le meilleur de ceux qui restent à imprimer de ce prodigieux génie. Je ne sçay si je vous ay escript autrefois que j'ay sa vie composée par luy mesme escripte de sa propre main, assés ample pour faire un juste volume *in quarto* ou *in octavo*, laquelle je m'offre d'envoyer audit Durand, s'il la veut publier ensuite de celuy de *Dentibus* (3) : elle me

(1) Naudé fait allusion à un ouvrage posthume de Jean Drusius, publié par S. Amama, professeur d'hébeu à Franeker, sous ce titre : *Veterum interpretum graecorum in totum Vetus Testamentum fragmenta* (Arnheim, 1622). Voir Dom B. de Montfaucon, préface des Hexaples d'Origène (*Patrol. gr.*, XV). Sur Drusius, consulter la notice de Nicéron (t. XXII, p. 57).

(2) Le traité *de dentibus* parut à Lyon, en 1638, dans un recueil d'opuscules médicaux de Jérôme Cardan (*Opuscula Medica Senilia*, in-8°). Ces opuscules, qui sont au nombre de quatre, le premier étant consacré aux dents, ont été réimprimés dans l'édition des œuvres complètes de Cardan donnée par Charles Spon à Lyon, en 1663, en dix volumes in-fol.

(3) Le *De propria vita liber* ne parut pas à Lyon à la suite du traité *de dentibus*, mais Naudé le publia en 1643 à Paris chez Jacques Villery, dédiant l'édition à son ami E. Diodati (*Hieronymi Cardani mediolanensis de propria vita liber. Ex bibliotheca Gabrielis Naudæi parisini cum ejusdem judicio de Cardano et præfatione ad*

fust donnée à Rome par le Medico Croce en reconnoissance de ce que je luy avois dedié la premiere de mes questions (1), et pour luy il l'avoit eüe du cardinal Bevilaqua, qu'il avoit longtemps servi (2). J'ay encore un'œuvre ebauchée et non finie du mesme Auteur, intitulé *De prudentia eximia*, en laquelle il vouloit donner les moyens *à priori* et la theorie de reussir en toutes sortes d'affaires, comme, par exemple, de gagner un procès, et surmonter toutes autres difficultés, ce qu'il traite avec tant de subtilité que c'eust esté, à mon advis, un des beaux livres qu'il eust fait, si la difficulté de la matiere ou ses autres occupations ne l'eussent empesché de l'achever (3) ; et je vous en donne advis d'autant plus volontiers qu'il ne me semble pas de l'avoir veu mentionné dans le catalogue que feu Mr Aleandre vous envoya de ses MSS. trouvés à Rome. J'espere bien d'en publier quelque jour des fragments

nobilissimum clarissimumque virum Ælium Diodatum jurisconsultum et philosophum doctissimum. In-8°). La très curieuse autobiographie reparut à Amsterdam en 1654 (petit in-12) chez Jean Ravestein; le volume avait été imprimé à Gouda par G. de Goeve. On retrouve les confessions de Cardan dans le tome I des œuvres complètes, précédées du discours déjà cité de Naudé sur le caractère de l'auteur et d'un recueil des éloges qui lui ont été décernés (*Testimonia præcipua de Cardano a Gabriele Naudæo collecta*).

(1) *Ad clarissimum doctissimumque Medicum et philosophum Vincentium Alsarium Crucium S.-D. N. Urbani VIII cubicularium, in Romana sapientiæ practicæ Medicinæ professorem, ac olim Gregorii XV medicum et cubicularium secretum*, etc.

(2) Boniface Bevilaqua, patriarche de Constantinople, évêque de Corvia, de Sabine et de Frescati, fut revêtu de la pourpre romaine en 1598 et mourut en 1627.

(3) Les meilleurs des critiques qui ont étudié les œuvres de Cardan, où l'on trouve jusqu'à 222 traités, n'ont pas indiqué, ce me semble, cet opuscule qui, d'après l'analyse qu'en donne Naudé, méritait d'eux, quoique resté incomplet, une petite mention. Qui nous dira ce qu'est devenu le manuscrit du *De prudentia eximia ?* On sait que Cardan avait déjà composé un livre sur *la prudence civile* qui parut pour la première fois à Leyde, chez les Elzevier, (1637, in-12), et qui fut réimprimé par eux en 1635 sous ce titre : *Arcana politica*.

dans certain recueil que j'ay envie de faire de certaines petites pieces égarées de cet Auteur (1).

On m'escript de Rome que le *prodromus* du P. Kircher (2) sera bientost achevé d'imprimer ; tous les curieux l'attendent en grande devotion. Comme j'en parlois, l'autre jour, à Son Eminence, je lui adjoustay que ledict Père avoit faict imprimer certain livre en Avignon des horologes catoptriques (3), desquels vous aviés envoyé des Exemplaires à M. le cardinal Barberin, sur quoy Elle me respondit qu'elle croyoit que vous lui en envoyeriés aussi quelqu'un, de quoy j'ay bien voulu vous donner avis. Elle a eu grand plaisir de voir tant d'observations d'Eclypses que vous avés faict faire par tout le monde, et en a fort estimé la consequence, comme en effet elle me semble telle qu'elle vous doibt encourager, Monsieur, de faire poursuivre ces observations en tous lieux et par toute sorte de moyens, pendant que vous avés M. Gassendi si bien disposé de les assembler, conferer et d'en tirer les consequences necessaires et indubitables. J'estime infiniment les labeurs de ce galand homme, nostre bon ami, qui avec son *Mercurius sub sole visus* (4), ses observations des Eclypses et autres semblables fait plus de progrès dans les sciences en trois feuillets de papier, que tous les au-

(1) Ce recueil n'a jamais paru. Rappelons qu'en 1635 Naudé avait publié un opuscule de Cardan intitulé : *De præceptis ad filios libellus* (Paris, Th. Blaise, in-8°).

(2) Athanase Kircher naquit le 2 mai 1602 à Ghysen, près de Fulde, et mourut à Rome en 1680. Son *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus ad eminentiss. principem S. R. E. Cardinalem Franciscum Barberinum* parut à Rome en 1636 (in-4°). Voir le titre complet de cet ouvrage dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. II, 1872, col. 446). Conférez les trois notes sur Kircher et sur le *Prodromus* de la lettre de Naudé à J. Dupuy (*Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881, p. 532).

(3) *Primitiæ Gnomicæ catoptricæ, hoc est horologiographiæ novæ specularis...* (Avignon, 1635, in-4°). Voir *Bibliothèque des écrivains* etc., col. 445.

(4) Paris, 1631, in-4°.

tres ne font avec tant de gros volumes. Mais afin que vous et luy puissiez mieux reussir en ces recherches et de l'Eclypse principalement, il me semble qu'il seroit bon de se determiner à quelqu'une des plus celebres de l'année qui vient, et encore de l'autre suivante, s'il s'y en rencontre quelqu'une de plus notable et singuliere; et cependant concerter et deliberer de tous les lieux où il sera besoin de la faire observer, pour puis après en escripre à loisir à tous vos amis, et leur donner temps aussi qu'ils puissent chercher des personnes propres et entendües pour ce faire, et traiter avec eux, et les presser de s'y vouloir employer en toutes façons; car cela estant, j'estime que vous pourrés avoir une vintaine d'observations asseurées, si principalement Mr Gassendi vouloit prendre la peine de tracer une petite information de l'importance de ces observations, et des circonstances pour les faire exactes et asseurées, laquelle il m'escript qu'il seroit à propos de faire imprimer *in formam programmatis*, affin qu'on la peust envoyer à tous les Mathematiciens et Astronomes auxquels on escriproit pour ce subjet, et par ce moyen il me semble que l'on pourroit conclure et venir à quelque chose d'asseuré puisque les observations se trouvant pressées comme elles ont esté cy devant, il est comme impossible qu'elles se fassent en tous les lieux que l'on voudroit bien, et que ce soit aussi avec les diligences requises.

De l'Argoli il n'en faut rien attendre en cette occasion, ni pour le passé, ni pour l'avenir, d'autant que son génie n'y est pas porté, et que peut estre ce seroit la premiere observation qu'il auroit faite. Il sçait calculer et supputer des Ephemerides *præterea que nihil* (1). Le seigneur Liceti m'escript d'y avoir faict toutes les diligences possibles, et

(1) Voir ce qu'en dit le *Naudæana* (p. 35): « Andreas Argolus est un professeur de mathématiques à Padoue, *qui multa scripsit præsertim Ephœmerides*. Il gagna sa vie à faire des horoscopes..... » Argoli était né à Tagliacozzo; il mourut à Padoue en 1657.

qu'il luy doit maintenant avoir envoyé ses observations *al signor Leone*, ce que je croy estre absolument une eschapatoire, veu ce que ledit seigneur Leone m'en a autrefois escript, et cela aura esté cause que *il signor Liceti* aura respondu fort tard à vostre lettre, d'autant qu'il esperoit tousjours de pouvoir tirer quelque chose de cet homme, *sed citius aquam e pumice* (1).

Le Pere Thomasin m'escript de vous avoir envoyé une Vie de M. Antonio Peregrini, avec un petit mot de lettre; c'est pourquoi je vous prie le vouloir favoriser de quelque response agreable suivant vostre coutume, comme aussi le seigneur Leone Allatio qui n'a point encore sceu si vous avés receu celle que je vous envoyay, il y a plus de deux mois, de sa part.

Vous aurés eu par lettres de Rome le récit des funerailles faites *al Mancini*, fondateur de l'Academie des Humoristes (2), où Mascardi dit l'oraison funebre; c'est pourquoy je ne m'estends point à vous en expliquer toutes les circonstances. Le Guastavini est mort à Gênes (3) et a suivi le Santorius (4) que je vous mandois par mes precedentes estre mort à Venise *ex pura resolutione et marasmo*, ayant esté vint quatre heures sans poulx manifeste. Nous atten-

(1) Rappelons que Plaute, voulant décrire des yeux qui ne peuvent pleurer, se sert de l'expression *Oculi pumicei*, yeux secs comme la pierre ponce.

(2) Paul Mancini fut le grand-père des célèbres nièces du cardinal Mazarin, Marie-Hortense et Marie-Anne. Weis (*Biogr. univ.*) n'a pas indiqué l'année de sa naissance et l'a fait mourir en 1635. On voit par le récit de Naudé que le fondateur de l'académie des *Umoristi* ne mourut qu'au mois de mai de l'année suivante.

(3) Le nom de Guastavini manque à tous les répertoires.

(4) Le docteur Santorio, né à Capo-d'Istria en 1561, longtemps professeur à l'université de Padoue, laissa divers ouvrages de grande réputation, tels que : *Methodus vitandorum errorum omnium qui in arte medica contingunt libri XV* (Venise, plusieurs éditions, de 1602 à 1630; Genève, 1631); *Commentaria in artem medicinalem Galeni* (Venise, 1612 et 1630; Lyon, 1632); *Medicina statica* (Venise, diverses éditions de 1614 à 1664).

dons icy l'imprimeur dans quinze jours pour travailler sur mon *Syntagma*, duquel j'ay veu ce que vous escriviés de nouveau à Son Eminence en vostre derniere ; je vous en remercie tres humblement.

Touchant le voyage de Perouse duquel vous luy parlés aussi, Son Eminence le concerta avec moy en lisant la vostre, et d'autant que nous avons eu relation très asseurée depuis peu que la Librairie de la dicte Ville estoit quai toute dissipée, et presque de nulle consideration, j'inclinay à l'advis de Son Eminence qui estoit de n'y point faire un voyage exprès, veu principalement que le Vegece et ces deux autres Livres et Traités desquels vous semblés doubter sont imprimés et non point MSS. Ayant eu desir de voir un Livre imprimé qui estoit en icelle, intitulé *Dominicus Cyllerius de Arte Militari*; je l'ay fait venir avec mille peines et instances faites par Son Eminence, et l'ayant, j'ay trouvé que ce n'estoit absolument rien qui vaille, car c'est un petit in-folio imprimé à Venise, et recueilly par ledict Auteur, Grec de nation, et qui tenoit à mon advis les Ecoles à Ancone, *ex Valerio Maximo*, *Frontino*, *Plutarcho absque judicio*, *aut eruditione vel levissima.*

Pour la correspondance de Florence, Son Eminence vous en adresse une d'un homme fort partial de sa maison, actif et diligent au possible ; il vous a envoyé beaucoup de memoires tirés des archives de ladicte ville, et je croy qu'il ne luy sera pas plus difficile de vous servir pour ce qui sera de la Bibliotheque. J'ay oui parler d'un certain chanoine nommé Gadius de ladicte ville, lequel est homme de belles-lettres, et assés bon Poète Latin, qui se delecte aussi des histoires (1). Si vous pouviés nouër quelque pratique avec luy, j'estime que vous en pourriés aussi tirer quelque service. Il est ami de certains de mes amis de

(1) Un Gaddi, de la célèbre famille du bibliophile florentin. J'imagine que c'est Jacopo Gaddi qui a publié un *De Scriptoribus non ecclesiasticis, græcis, latinis, italicis*, in-fol., 1er volume, Florence, 1648; 2e vol., Lyon, 1649.

Rome desquels j'en prendray plus ample information pour vous l'envoyer au premier ordinaire.

J'oubliois de vous dire, Monsieur, que nous avons avis d'Amsterdam que Jansonius a achevé l'impression du supplément *Anti-Tychonis del Claramonte* (1), et que le mesme nous a aussi envoyé sa Politique imprimée en vulgaire à Florence, laquelle Son Eminence a leüe avec grande satisfaction, quoyque fort incorrecte ; elle est principalement contre le Bodin, le Frederico Bonaventura et le Machiavel.

Je finis de peur de vous ennuyer trop par ma mauvaise escripture, et suis à jamais, Monsieur, vostre, etc.

Gabriel NAUDÉ.

De Rieti, ce 26 may 1636 (2).

Si vous avés, Monsieur, quelques Livres ou MSS. curieux de *Arte militari*, je vous supplie de m'en vouloir envoyer les titres, le plus tost qu'il vous sera possible.

IX.

Monsieur,

Auparavant que de respondre à vos deux dernières des 20 avril et 5 juing, je vous remercieray très humblement de l'honneur que vous me faictes par la continuation si fréquente des tesmoignages de vostre amictié et vous priré de m'excuser si pour le peu de forces que j'ay et aussi pour la disgrace du lieu où je me treuve je ne puis aucunement correspondre à tant de bonne volonté de laquelle pour

(1) Le *Naudæana* contient (p. 3) un piquant article sur « Scipio Claramontius, gentilhomme de Cesenne, âgé de 80 ans, fort sçavant, grand philosophe et mathématicien, marié à une jeune et fort belle femme,.. (suit une de ces gauloiseries qu'aimait tant le bon Naudé)... » On trouvera dans le *Naudæana* divers renseignements sur quelques-uns des personnages italiens mentionnés en ces lettres, notamment sur le cardinal Bagni, Campanella, Cardan, L. Pignoria, le chevalier del Pozzo, etc.

(2) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, f° 11. Copie.

cela je demeure honteux et attendant avec impatience l'occasion de vous en pouvoir tesmoigner quelque recognoissance par mes tres humbles services.

Le pacquet de M. Cellony m'ayant esté envoyé icy j'ay adressé vostre lettre et celle de M. Bourdelot a signor Liceti et luy ay donné advis d'avoir receu les deux Ms. que l'on luy renvoie de Paris afin quil m'ordonne par quelle voie il veult que je les lui fasse tenir et tout ce qu'il m'ordonnera je ne manqueray de l'exécuter punctuellement de sorte que vous pouvez, monsieur, asseurer Monsieur Bourdelot, que les dicts M[anuscrit]s seront rendus et envoyés fidèlement au dict sieur Licety. Je viens tout maintenant de recevoir lettre de Paris de M. Gaffarel qui me parle entre autres choses de l'affaire de C. Mais si une lettre que je luy escrivis il y a environ quinze jours ou trois sepmaines ne luy donne ouverture et occasion de travaillier autrement, je ne pense pas qu'il soit bastant pour terminer le différend. Car il ne m'escrit rien autre chose sinon que le père proteste de n'avoir rien dict à mon desavantage et quil veult mourrir mon serviteur et amy, qui sont les caquets desquels il m'a repeu jusques à ceste heure et desquels je ne puis en aucunne façon demeurer satisfaict, et s'il ne m'escrit de sa propre main de s'estre licencié legérement ou par inadvertance de certaines parolles et imputations contre moy, lesquelles il voudroit n'estre point dictes et proteste maintenant qu'elles ne me doivent ny peuvent prejudicier en aucune façon ; je suis résolu, sous vostre bon consentement néantmoins, de ne pas endurer une telle calomnie sans m'en ressentir. Ceux qui ont le plus de pouvoir à le persuader sont Messieurs Deodati et Gaffarel ausquels je voudrois vous prier d'escrire confidemment que vous avez entendu parler des differents qui se passent entre luy et moy et que sachant asseurément que le père m'a donné juste subject de me pleindre de luy et que vous les priez de le reduire et persuader à me donner quelque satisfaction par lettres de sa

propre main conceues en telle sorte qu'il monstre au moins d'avoir regret de m'avoir offensé à tort et legèrement contre tant de services que je luy avois rendus. Je croy que si vous voulez prendre la peine de traitter cest accord de la sorte, il vous réussira et je suis résolu d'aultant plus volontiers que je ne voudrois pas par ma rupture avec luy a en faire aultant de vostre costé comme il me semble que vous m'escriviés de vouloir faire. Mais je vous proteste, monsieur, que telle satisfaction que me donne le dict père, je ne le tienderay jamais pour autre que pour un homme plus estourdy qu'une mousche (1) et moins sensé es affaires du monde qu'un enfant, et si d'avanture il s'obstine de ne vouloir entendre a tant de voyes d'acord que je luy fais présenter par mes advis, en rongeant mon frein le plus qu'il m'est possible, et qu'il veuille tousjours persister en ses menteries ordinaires et en ses impostures, j'en feray une telle vengeance à l'advenir que s'il a esvité les justes resentiments du Maistre du palais de Rome en s'enfuiant à Paris soubs pretexte d'estre poursuivi des Espagnols qui ne pensoient pas à luy (2), il n'esvitera pas pourtant les miens. Au reste je fusse tousjours demeuré dans la promesse que je vous avoys faicte de mespriser les mesdisances qu'il vous avoit faictes de moy si trois ou quatre mois après je n'avois resseu nouvel advis de Paris et de la part de M. de la Motte (3) que je vous nomme confidamment et depuis encore par la bouche du pere Le Duc, minime, qu'il continuoit tous les jours à vomir son venin

(1) Henry IV disait : plus étourdi qu'un hanneton.

(2) Qu'avait donc fait Campanella pour mériter les *justes ressentiments* du Maître du Palais ? Pourquoi cette fuite et ces prétextes ? Il y a là tout un côté mystérieux de la vie de Campanella, sur lequel les trop vagues indications de Naudé jettent un demi-jour qui semble bien défavorable.

(3) Ce M. de La Mothe était François de la Mothe-le-Vayer, âgé de 48 ans, et qui allait devenir membre de l'Académie française, en 1639. Naudé était très lié avec lui : ils appartenaient l'un et l'autre à l'école sceptique.

contre moy, après quoy je vous advoue que la patience m'est eschappé, mais non pas tant néantmoins que j'aye encore rien escrit contre le dict père, sinon en général à ceux que je croiois le pouvoir remettre en bon chemin. Ce qui néantmoins n'a servy de rien jusques à ceste heure à cause de son orgueil insuportable. Et Dieu veuillie que vous ne soïés pas le quatriesme de ses bienfaiteurs qui éprouvies son estrange ingratitude! je ne scaurois mieulx le comparer qu'a un chiarlatan (1) sur un theatre ; il chante puissamment, il ment effrontement, il débite des bagatelles à la populace, mais avec tout cela c'est un sot enragé, un imposteur, un menteur, un superbe, un impatient, un ingrat, un philosophe masqué, qui n'a jamais sceu ce que c'estoit de faire le bien ny de dire la vérité (2). J'ay regret d'y avoir esté attrapé par les persuasions de Monsieur Deodat mais j'ay encore plus de regret qu'il vous en soit arrivé de mesme et que vous lui aiés faict tant d'honneur et de caresses. Car je penètre quasi que depuis la lettre que vous luy escriviés de M. Gassendi (3) il a commencé de ne vous pas espargner. Mais si ce que l'on m'escrit de Paris est veritable, j'espère qu'il en portera bientost la peine parceque l'on dict qu'il n'est plus caressé que de M. Deodat (4), lequel encore beaucoup de ses amis taschent de désabuser et il faict tous les jours tant de sottises que l'on ne l'estime desja plus bon a rien. Je ne scay si vous avès sceu que l'on lui avoit retardé le paiement de

(1) La forme *chiarlatan* se rapproche fort de l'italien *ciarlatano*.

(2) A-t-on jamais lu plus vigoureuse tirade ? Et avais-je tort de signaler, dans l'*Avertissement*, l'éloquente verve avec laquelle Naudé se déchaîne contre son adversaire ?

(3) Peiresc avait été obligé d'infliger un blâme sévère à Campanella dont la mauvaise langue n'aurait pas même épargné un personnage aussi vertueux que Gassendi.

(4) Campanella avait-il donc été abandonné aussi par cette vicomtesse d'Auchy, qui, d'après les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. I, p. 327), lui avait fait si bon accueil, à son arrivée, et lui avait donné l'hospitalité à Saint-Cloud ?

ses gaiges à cause qu'il s'estoit couvert impudemment devant le Cardinal et toute la cour (1), sans que l'on luy en eust faict signe et que M. le Mareschal d'Estrée (2) dict publiquement à Rome que ce n'est qu'un pédant et qu'il s'estoit voulu mesler de luy donner une instruction, à laquelle il n'y avoit ne sel ny saulge (3), ne rime ny raison. Je suis tellement animé contre la meschanceté de cest homme, la quelle je cognois mieux que homme du monde pour l'avoir experimenté sur moy et veue practiquée en tant d'aultres occasions, que je ne me lasserois jamais d'en mesdire. C'est pourquoy je vous prie, Monsieur, de pardonner si je vous en parle si longtemps ipse est Cathani a Carimonta pax et retimentum de tous les hommes de lettres ausquels il faict honte et deshonneur.

Maintenant pour responce à vostre seconde, jay esté bien aise d'aprendre que vous aiés receu information de Milan et qu'ensuite vous aiés encore un autre mémoire de ce que vous en desiriés particulierement; je vous puis assuerer que son Eminence l'envoia tout aussytost à l'abbé Chastillion, celuy mesme qui nous avoit envoié la première information avec recommendation escrites de sa main propres, à ce qu'il voulust faire toutes sortes de diligence possible pour vous donner satisfaction comme en effect je ne doutte point que vous la receverés bientost si les malheurs de la guerre qui talonnent maintenant de si près la citté de Milan n'y aporte quelque retardement. Je proposé à son Eminence d'adjouster au dict mémoire un article touchant les hymnes de Dyonisius et quelques

(1) Connaissait-on cette particularité ? Peut-être faut-il voir simplement, dans ce que Naudé regarde comme un acte de scandaleuse impudence, la distraction d'un philosophe oubliant les honneurs dus au grand Cardinal et à ceux qui entouraient ce vice-roi de France.

(2) Le frère de la belle Gabrielle était alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

(3) C'est-à-dire fade, sans goût. Cette locution proverbiale est bien ancienne, car on la trouve déjà au XIIIe siècle dans le roman de *Renart*.

aultres petites circonstances contenues en vostre lettre, mais après avoir bien songé, sa dicte Eminence jugea plus à propos de envoier le mémoire simple, disant fort bien et à propos que il valloit mieux leur demander peu de choses du commencement crainte de les espouvanter et que s'ils faisoient ce premier service, il seroit facile par après de faire faire en suite non seulement celuy des hymnes, mais encore tous les autres dont vous auriés besoing. Touchant le catalogue des M[anuscrit]s de Musique (1) nous l'avons remis a une autre fois par la mesme raison. Estant à Urbain j'y treuvé quelqu'un de ces vieux autheurs de Musique desquels je pense vous avoir avoié le Catalogue, et il y en a encore un autre gros recueil dans la Vaticane, duquel Messieurs Bouchard et Leo Allatius vous pourront donner information plus ample que moy. Si d'avanture vous avez besoin de rien de la Bibibliothèque d'Urbain, en laquelle il y a une infinité de bons M[anuscrit]s anciens, vous en pouvés escrire comme de vostre propre mouvement à son Eminence laquelle y a grand pouvoir tant à cause de ses correspondances avec les gentilshommes de la ville que pour avoir le Bibliothécaire à sa dévotion, à cause qu'il a eu ceste charge par faveur et recommendation de sa dicte Eminence; il seroit à désirer que vous en eussiés un catalogue bien particulier. Je croy vous en avoir envoié je ne scay quels extraicts et j'attens maintenant la liste de tous les autheurs anciens qui sont en icelle, traictans de re militari laquelle je ne manqueray de vous l'envoier aussitost que je l'auray resceue.

Je vous remercie de la bonne information que m'avés donnée des livres dont se sert M. de Saulmaise. Ce grand nombre de M[anuscrit]s me sembloit bien impossible de la façon que l'on me l'avoit représenté. Maintenant je suis esclairci. Je m'estonne qu'il diffère la publication de

(1) Peiresc demandait ce catalogue pour son bon ami le P. Mersenne, l'auteur de l'*Harmonie universelle* (1636, 2 vol. in-fol.)

son livre (1) pour n'avoir veu Corvicius et les aultres autheurs anciens qu'il désire, d'aultant que c'est chose qu'il pourroit faire imprimer séparément. Mais j'aime mieux croire que comme très sage et advisé il ne fera rien qu'avec bonne raison.

M. de Thoulouse le pouvoit bien servir en ceste occasion (2), mais il falloit estre sur les lieux; j'ay envoyé vostre lettre al signor Allatio lequel en recevera grande satisfaction et ne manquera pas de vous respondre punctuellement sur tous les poincts d'icelle; je vous puis asseurer que depuis la dedicace del Sallustio qu'il porta luy mesme au sieur Holstenius, ils sont fort bien ensemble; auparavant il n'y avoit que de petites jalousies ausquelles néantmoins j'ay jugé à propos de rémedier par ce moyen lequel je suis bien aise qu'il vous ait pleu et pour ce qui est de servir le sieur Holstenius je vous puis asseurer de l'avoir tousjours faict très librement et franchement.

Vous avès faict un bon service au père Riu Rés de l'advertir qu'il n'imprime pas ceste inscription dans son prodromus, car c'eust esté la ruine du dict livre, je l'avois envoié a M. Gaffarel et je luy avois dict en trois mots que je la tenois faulse sans luy en spécifier aulcune raison; il m'escrit qu'il est encore de mon opinion et que c'est une pure faulseté monachale. C'est chose estrange que le bon père Riu Res ne s'en soit aperceu. Mais il ne cognoist peut estre pas assez les fourberies du monde et combien l'imposture s'estend bien plus loing que la verité, et que la doctrine sans le jugement ne sert qu'a tout embrouillier.

J'estime les labeurs de M. de Gassendi à tel point que

(1) *De re militari Romanorum*. L'ouvrage ne parut qu'en 1657 (Leyde, in-4).

(2) *M.de Thoulouse* était alors Charles de Montchal qui siégea de 1627 à 1651. Voir sur ce savant prélat une récente et intéressante publication de M. Léon G. Pelissier : *Les amis d'Holstenius* I. *Charles de Montchal, archevêque de Toulouse* (Rome, 1866, grand in-8 de 36 p.).

je le croy aujourd huy l'unique subject que nous aions pour les sciences dont il se mesle et qui faict le plus de progrès en icelles (1). Je vous envoie dans la présente et vous prie de luy vouloir communiquer ce jugement du sieur Camillo Gloriose sur l'observation des Eclypses comme aussy ces nouvelles de Wendeliny (2); si d'avanture vous ne scavez qu'il les a desja entendues de quelque autre. Car on m'escrit de Flandre que le patronage bien cogneu de vous et de luy a augmenté son livre de obliquitate solis (3) de dix ou douze observations importantes, lesquelles il va faire imprimer; qu'il a aussy achevé son livre de Diluvio (4) ou il rapporte une infinité d'observations curieuses et entre autres trois dates d'auparavant le déluge raportées de Diodore, Herodote, Ciceron et Pline sans qu'ils s'en aperçoivent, et qu'il cherche tousjours d'aller à Constantinople pour s'esclaircir d'une certaine difficulté trouvée dans Hipparchus qu'il estime de grande importance. Comme je disois ces choses à son Eminence, elle m'a dit que Wendelinus estoit de vos bons amis et qu'en vostre consideration s'il vouloit venir a Rome, elle

(1) Ce bel éloge donné à Gassendi est à rapprocher de tous les témoignages d'admiration que Naudé lui prodigue dans ses lettres latines.

(2) Godefroi Wendelin, correspondant de Gassendi et de Peiresc, fut célèbre comme astronome et comme géomètre. Né en 1580, il mourut en 1660. M. C. Ruelens, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, va publier un important travail sur son savant compatriote, travail dans lequel l'inédit abondera.

(3) Wendelin eut le mérite d'établir le premier d'une manière incontestable la variation de l'obliquité de l'écliptique. (*Loxia, seu de obliquitate solis diatriba*, Anvers, 1626, in-4). L'auteur avait promis de donner de ce traité une édition corrigée et augmentée, mais il n'a pas tenu sa parole.

(4) Le livre *de Diluvio* est devenu tellement rare, que l'on en connaît seulement un seul exemplaire complet, lequel est en la possession de M. Ruelens. L'excellent érudit s'occupera beaucoup de cet ouvrage à peu près inconnu, et ce ne sera pas la partie la moins curieuse d'une monographie que le monde savant attend avec grande impatience.

lui donneroit sa parte in casa, sans l'obliger à aulcun service. Je tesmoigneray ceste offre à un sien amy de Flandre et verray s'il y aura moyen de l'attirer. Mais je crains qu'il n'eust pas tant de liberté à Rome d'escrire, comme il a en Flandre et encore moins commodité d'imprimer (1). Toutes fois ce sera à luy à y penser et cependant je travailleray soubs main pour le persuader, de quoy néantmoins je vous prie de ne rien dire à son Eminence.

Je fis mettre il y a quelque temps entre les mains de M. de Bonnaire deux livres d'un certain Masser Pellegrini qui traitte assez bien du moyen de servir les grands. Je vous prie quant vous les aurés receus d'en accepter un exemplaire pour vous et d'envoier l'autre de ma part a messieurs du Puy; je ne scay rien autre chose de nouveau à Rome.

L'estampateur (2) est enfin venu s'establir en ceste ville de Rieti et si nous avions le papier que le marquis a promis nous commencerions l'édition de mon livre (3) de laquelle je me protesteray tous jours vostre obligé puisque M. le Cardinal me l'a accordée à vostre requeste. Si nous la commençons maintenant, elle pourra estre achevée pour la fin de ceste année et encore ne sera ce pas mal aller.

Le seigneur Liceti ne tardera guère, comme je voy, de s'acquiter de son devoir envers vous par la dédicace de quelques livres, il faict maintenant imprimer de Natura primo movente on l'appelle à Bologne, mais il veult

(1) Wendelin, qui était allé à Rome en 1600, ne devait pas y revenir. A partir de 1612, pourvu de la cure de Herck, sa ville natale, il ne quitta plus les Pays-Bas.

(2) L'imprimeur. Le mot est beaucoup plus italien (*stampatore*) que français.

(3) *De Studio militari Syntagma*. L'ouvrage fut imprimé non à Rieti, mais à Rome (*typis Joannis Faccioti*).

trop de gaiges au gré de la dicte citté qui a refusé le Giannoni de Ferrare et traicte maintenant avec le sieur Chiavamonte qui est très bon subject. Ma lettre (1) est si mauvaise que j'ay honte de faire la presente plus longue. C'est pourquoy je la finis en vous asseurant monsieur que je suis tres asseurement.

Monsieur,

Vostre très humble, très obeissant et très obligé serviteur.

Gab. Naudé (2)

De Rieti ce 30 juin 1636.

X.

Monsieur, J'ay perdu cette fois cy l'occasion de respondre aux vostres par l'ordinaire passé, à cause que lors qu'elles me furent rendües, le s^r^ Pietro la Seina estoit au lit malade d'une fievre tierce pendant laquelle je ne jugeai à propos de luy envoyer vostre lettre et celle de Mr Gassendi pour les faire tenir al signor Camillo (3), crainte qu'elles ne s'esgarassent dans la longeur de sa maladie, ou qu'elles ne se perdissent si la fin en estoit mauvaise ; c'est pourquoy je me resolus d'en attendre la fin, laquelle ayant

(1) *Lettre* signifie ici *écriture*. C'est dans ce sens que le mot est employé par l'auteur de *Bajazet* :

« Du prince votre amant j'ai reconnu la lettre. »

(2) Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, f° 109. Autographe.

(3) Camillo Gloriosi, dont il a été question dans la lettre IV et dans les lettres suivantes.

esté telle qu'il a pleu à Dieu l'appeller à soy (1), j'ay incontinent envoyé vosdictes lettres à M^r le Chevalier del Pozzo, affin qu'il les fist tenir audict Camillo par quelqu'un de ses amis, et qu'il peust doresnavant servir de medium a vostre mutuelle correspondance. J'ay cependant fait faire une copie de la lettre de Mr Gassendi que j'ay envoyé *al signor Scipione Chiaremonte*, qui s'est maintenant retiré à Cesene, sa patrie, ayant laissé la lecture de Pise (2) que sa santé et ses longues années de septante-cinq ne luy permettent plus de pouvoir retenir, et puis il vouloit se mettre tout de bon à finir ses œuvres commencées, lesquelles sont tres excellentes, et entr'autres il m'a escript plusieurs fois avoir commencé une nouvelle Astronomie, laquelle il ne desire pas finir, qu'après avoir veu les Observations Celestes de Mr Gassendi, qu'il estime plus que nul autre. Il travaille maintenant sur une petite response aux objections que luy avoit faites le s^r Camillo Gloriosi en sa seconde Decade *Quæstionum Mathematicorum*. Mais auparavant que de vous parler d'autres nouvelles, je ne puis tenir celle de la mort de nostre bon seigneur Pietro la Seina, que je regrette d'autant plus que je l'avois pour la vive image de M. Gassendi quant aux mœurs et à la doctrine, au moins de celle qui appartenoit à sa vacation (3), sçavoir la jurisprudence, à laquelle il avoit tellement à propos joint les belles lettres, qu'il s'en servoit mieux et plus à propos que personne qui soit de ma connoissance en Italie, et à cause de sa bonté signalée j'avois cimanté avec luy une amitié tres estroite, et qu'il m'a bien fasché de voir si inopinement separée. Il nous a

(1) Nous avons vu (note de la lettre IV) que P. La Sena mourut le 3 septembre 1636. Nous allons trouver un peu plus loin un charmant éloge de cet érudit qui fut un des meilleurs amis de Naudé.

(2) En d'autres termes, la chaire où il professait à Pise, où il *lisait* les auteurs en les expliquant.

(3) Dans le sens aujourd'hui vieilli de profession, métier, occupation principale.

laissé deux livres imprimés, et un qui l'est à demi ; le premier fust le fruit de sa jeunesse, qu'il fit en vulgaire et en forme de Miscellanées sur divers lieux des Poètes recens et antiens avec une critique tres judicieuse, et qui tesmoignoit desjà un grand scavoir ; il fust imprimé in octavo à Naples l'an 1616, et pour marque de sa bonté il le dedia à son maistre. L'autre est le *Nepenthes Homericum seu de luctu minuendo* imprimé à Lyon, et que vous aurés veu indubitablement. Le troisiesme à demi imprimé est le *Cleombrotus seu de iis qui in aquis moriuntur*, que vous verrés quelque jours (1), puisqu'il a chargé les s^rs^ Leo Allatius et Gasparo de Simeonibus (2) de le faire achepver. Outre ce il avoit encore achevé un'autre œuvre *de Gymnasio Neapolitano antiquo* qu'il a laissé au Cardinal Brancaccio (3), lequel, à ce que l'on dit, s'est declaré de le vouloir faire imprimer, de quoy neantmoins je doubte bien fort (4). On a fait son portrait après sa mort, et dit-on qu'on le mettra dans son *Cleombrotus* (5). En tout cas j'en fairai faire une copie pour mettre avec celle du pere Campanella, puis que ledit pere est venu à la fin à resipiscence, et s'est dedit ouvertement de tout ce qu'il pouvoit avoir dit ou escript contre moy, et ce en presence de Mrs Diodat et Gaffarelli, le premier desquels m'a escript distinctement

(1) Ces divers ouvrages ont été mentionnés dans le texte et les notes de la lettre IV.

(2) Voici la petite notice que l'on trouve sur lui dans le *Naudæana* (p. 28) : « Gaspard de Simeonibus est un gentilhomme d'Aquila qui était secrétaire du feu cardinal J... Il a 46 ans, et est fort sçavant homme : *multa scripsit.* »

(3) François Marie Brancacio, napolitain, nommé cardinal en 1634, mourut sous-doyen du Sacré Collège en 1635.

(4) Naudé avait tort de douter, car l'ouvrage parut à Rome en 1641 (in-4°) sous le titre que voici : *Dell' antico ginnasio neapolitano.* On le réimprima en 1683 à Naples.

(5) N'ayant pas eu l'occasion de voir un exemplaire du *Cleombrotus*, je ne puis dire si le portrait de l'auteur s'y trouve. Je sais seulement qu'en tête de l'ouvrage on a énuméré tous les travaux imprimés ou inédits de La Sena, liste donnée aussi par J.-J. Bouchard à la suite de la biographie de son demi-compatriote.

comme le pere se dedisoit de tels et tels points et s'expliquoit de telle et telle façon sur les autres especifiés pareillement en telle façon, que quand il ne s'en seroit suivi rien autre chose, je pouvois demeurer satisfait d'une telle confession dudit Pere enregistrée mot à mot par devant un homme de bien et si croyable comme est M. Diodati. Mais Mr Gaffarel a voulu encore et mieux faire de son costé par une lettre qu'il m'a envoyée escripte de la main dudict Pere, et pleine de tant de satisfaction, d'excuses et de protestations, que si je ne m'en contentois on auroit raison de me reprocher que je ne suis pas homme d'accommodement. C'est doncques une affaire finie, et en laquelle si je me suis porté avec un peu de passion et de ressentiment, c'est parce que si je n'y eusse procédé de la sorte, je n'en aurois jamais tiré cette satisfaction qui m'estoit absolument necessaire, et sans laquelle je vous avoüe que je n'eusse pas manqué de faire connoistre à tout le monde combien legerement ledict Pere m'avoit offencé ; maintenant *omnia pacis erunt placida composta quiete.*

Après avoir longuement attendu les MSS. d'Urbin *de re militari*, j'ay trouvé que c'estoit *Thesaurus Carbones* (1), car il ne m'en est venu que cinq ou six d'Auteurs ja imprimés, excepté deux modernes de nulle consequence. Il ne se peut faire qu'il n'y en ait davantage, mais celuy qui en a la garde n'est pas capable de les connoistre, et moins encore assés diligent pour les chercher. J'ay receu une autre liste beaucoup meilleure des MSS. Grecs contenus en la Librairie du Cardinal Barberin, laquelle m'a esté envoyée sous main, et quoyqu'il n'y ait presque rien qui ne soit dans la Vaticane, et autres Bibliotheques, j'ay neantmoins cotté le tout dans mon Livre, où vous le verrés bientost, Dieu aydant, avec beaucoup d'autres qui m'ont donné

(1) C'est le proverbe grec : *mon trésor s'en est allé en charbons.* Voir sur ce proverbe une note sous une lettre de Guez de Balzac, du 27 septembre 1643, dans les *Mélanges historiques*, 1873, in-4°, imprimerie Nationale, p. 24.

grande peine à receuillir, ayant quasi fait une Bibliographie militaire. Nous devons commencer au premier d'octobre mon impression, laquelle, si l'imprimeur veut travailler, pourra estre achevée au mois de Fevrier entrant, et tout aussitost je vous en envoyeray des copies. Je fais estat qu'elle sera de cent feuilles ou peu moins.

Ayant faict parler sous main au s^r Holstenius pour avoir quelque information de ces MSS. anciens *de re militari* qu'il pouvoit avoir veus, il a respondu de n'en sçavoir aucun sinon ceux de la Vaticane compris et receuillis ensemble en un gros volume semblable et en tout et partout à celuy qui est dans la Bibliothèque du Roy, et que qui a veu l'un a veu l'autre. Touchant ceux de la Bibliotheque Ambrosienne, vous aurés veu, Monsieur, par les lettres de Son Eminence le peu d'esperance qu'il y a d'en pouvoir attendre quelque secours, et il m'en deplaist infiniment, mais ces M^rs la ne sont pas seuls qui preferent leur bien particulier au public.

Mon *Syntagma* est tellement different du labeur de Mr Saumaise que, quand bien il seroit maintenant imprimé, je ne croy pas qu'il m'en peust revenir quelque advantage signalé, et neantmoins si je le faisois imprimer à mes despens, j'attendrois volontiers la publication de l'ouvrage du dit s^r Saumaise; mais Son Eminence me voulant gratifier d'en faire la despence, je croy qu'il est plus seur de ne pas differer à se prevaloir au plustost de sa bonne volonté.

J'ay souvent parlé avec Son Eminence de Mr Wendelinus; Elle m'a confirmé tout ce que vous m'en escripvés, et si maintenant il venoit en Italie, Son Eminence luy fairoit les mesmes advantages qu'elle luy promettoit à son partir de Bruxelles (1), mais elle ne croit pas qu'il se resolve jamais de faire le voyage d'Italie, et bien moins de Constantinople pour n'avoir aucune fermeté en ses actions,

(1) Jean-François Bagni avait été nonce de Grégoire XV en Flandre, avant d'être nonce d'Urbain VIII, en France.

ni resolution asseurée : il escripvit, l'autre jour, une lettre Latine à un de nos Gentilshommes qui a un Canonicat à Douay sur l'explication de ces paroles des Pseaumes : *Salvabis, Domine, homines et jumenta et lebes spei meæ,* laquelle ledict gentilhomme a faict imprimer en demi-feuille de papier, et l'a envoyée en beaucoup d'endroits (1), ce que je voudrois qu'il n'eust pas faict, estant trop peu de chose, *et troppo stiracchiata* (2) pour faire honneur à un si docte homme.

Des nouvelles je ne vous en puis guere dire à cause de mon absence de Rome. J'apprens neantmoins que l'on y a imprimé un gros commentaire in-folio sur les Pseaumes faict par le Cardinal Gymnasio et publié à ses despens (3), et que les Poësies du Pape sont de nouveau soubs la presse, augmentées de beaucoup (4) ; que la Methode de lire et escripre l'histoire par Mascardi est finie et louée universelement à cause du stile qui est ce en quoy ledit Mascardi excelle principalement (5). On imprimera bientost une grammaire Persienne faite par un Gentilhomme Anglois, et le Pere Cesare Recupito, Jesuite, qui n'a pas mal travaillé sur le Vesuve, fait imprimer à présent je ne scay quoy de Theologie Scholastique (6). Un certain Vincenzo

(1) Cette plaquette si mince a-t-elle été conservée ? Je ne le suppose pas, car M. Ruelens, qui a cherché avec tant de zèle, je puis même dire avec tant de passion, tous les ouvrages et opuscules de son compatriote, n'a jamais rencontré la demi-feuille dont l'existence nous est révélée par Naudé.

(2) Beaucoup trop tirée par les cheveux.

(3) Voir sur le cardinal Dominique Ginnasio et sur son commentaire la lettre déjà si souvent citée de Naudé à J. Dupuy (*Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881, p. 530).

(4) Les poésies du pape Urbain VIII ont eu de nombreuses éditions. On cite surtout celle de Rome (1631, in-fol.), celle de Paris (1642, in-fol.).

(5) *Dell' arte historica trattati V* (Rome, 1636, in-4°). L'opinion de Naudé sur le style de Mascardi a été partagée par tous les bons juges. Dans le *Naudæana* (p. 10) Mascardi est appelé « la meilleure plume ou plutôt le Balzac d'Italie ».

(6) Jules-César Recupito, napolitain, né en 1581, mort en 1647,

Ricciardi, Neapolitain, publie encore certaines constitutions faictes à Rome sur les Eglises de Cypres au temps d'Alexandre IV Grecques Latines. Le Scioppius à Padoue (1) vouloit faire imprimer certain livret intitulé *Crassus* où il disoit mal de l'Empereur, mais il n'a peu avoir la permission. Il a depuis publié un autre petit opuscule intitulé *Padia* sur le moyen d'estudier (2). Le Pere Thomasin a achevé sa *Cassandra*, laquelle je croy qu'il vous aura envoyée. Il travaille maintenant sur un recueil *de Votis et donariis* qui sera bien curieux, et auquel je croy, Monsieur, que vous le pourriés beaucoup ayder. Le Liceti a perdu son concurrent le s^r^ Giglioli qui est mort à Perouse ; il ne sçait encore s'il sera promeu à sa place, laquelle il s'est resolu de ne point demander, despité de ce qui s'estoit passé desjà à la mort de Cremonin, auquel il debvoit par toutes raisons du monde succeder. Je ne scay neantmoins s'il l'emportera, parce que les Venitiens sont terribles, et ne se soucient de personne, ayant encore autrefois traitté plus mal le Mercuriale, le Galilei, et le Santorio qui se partirent tous desgoutés d'eux et despités au possible, comme a fait aussi le s^r^ Camillo Gloriosi, de façon que je crains bien fort qu'il ne luy en arrive le mesme, si ces affaires presentes ne l'obligent de desdier le Livre qu'il a soubs la presse en response au Giglioli, qui sera de près de 80 feuilles. Il m'a promis de vous le presenter, et j'en apprendray des nouvelles par ses premieres, lesquelles il n'y a de longtemps que je n'ay receues. Mais je ne m'aperçois pas qu'en allongeant ainsi ma lettre, j'augmente

avait publié, en 1632, le *De Vesuviano incendio nuntius* (Naples, in-4°, réimprimé en 1633, in-8°, dans la même ville, et en 1639, à Louvain, in-8°). L'autre ouvrage indiqué par Naudé doit être la *Theologia*. La première partie parut à Rome, en 1636, la seconde à Naples, en 1642.

(1) Sur Scioppius à Padoue, voir la lettre de Naudé à J. Dupuy (*Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881, p. 537).

(2) *Consultationes de Scholarum et studiorum ratione*, etc. (Padoue, 1636, in-12).

aussi la peine que vous avés à la lire. C'est pourquoy je la finis avec mes protestations ordinaires d'estre à jamais, Monsieur, vostre, etc.

De Rieti ce 20 septembre 1636 (1).

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

FAUQUEMBERQUE (Clément de), greffier du parlement de Paris au xve s.

A consigné sur un registre des notes historiques au fur et à mesure des événements. Ce registre est conservé à la section judiciaire des Archives du Palais Soubise (*Registre du conseil*, n° XV). On y voit le croquis d'une femme à mi-corps, de profil, épée d'une main, bannière de l'autre. Rien ne mérite moins le nom de portrait que cette fantaisie échappée à la plume du greffier le jour où il enregistra la nouvelle de la délivrance d'Orléans. La robe et les longs cheveux prouvent jusqu'à quel point il a été mal informé.

Quicherat, tome IV, a recueilli toutes les notes de ce registre relatives à la Pucelle. Avant lui de Laverdy, Lebrun des Charmettes et Félibien dans son *Histoire de Paris* en ont donné quelques-unes.

Les trois croquis de Fauquemberg ont été reproduits par Vallet

(1) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, f° 14. Copie.

dans ses *Notes iconographiques* (extrait de la *Revue archéologique*, XIIe année).

FELLER (l'abbé F. X. de), consacre à J. d'Arc une notice fort médiocre aux p. 268 à 271 du tome VII de son *Dictionnaire historique*. (La 8e édit., revue avec soins et corrigée par une société de savants et d'ecclésiastiques, est de *Lille*, *Lefort*, 1832, 13 vol. à 2 col.)

* FEMMES (les) célèbres. *Paris*, *Léger*, *Pomel* (1834), in-64.

FEST (der Laune) gegeben zu Weimar nach der ersten Vostellung der Jungfrau von Orleans, mit Prolog, Epilog und Dialog auch einigen andern neben Feyerlichkeiten. 1802, in-8.

Voir les *Annales de Weimar*, IV, p. 168.

FÊTE POUR L'INAUGURATION du monument élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc à Domrémy, département des Vosges, 10 sept. 1820. *Nenfchâteau*, *Beaucolin*, 1820, in-4 de 8 p.

FÊTE DE JEANNE D'ARC, procession générale qui se fait en mémoire de la délivrance d'Orléans le 8 mai 1428. *Orléans*, 1852, in-8, musique notée (prix 1 fr.).

FÊTES DES 7 et 8 MAI 1859. Inauguration de la statue de Pothier, bénédiction de la nouvelle flèche de la cathédrale, etc. *Orléans*, impr. *Constant aîné* (1859), in-4.

FEUTRIER (l'abbé), chanoine honoraire de Saint-Denis, curé de la Madeleine à Paris, vicaire général du diocèse, plus tard ministre de l'instruct. publ. et des cultes. — Eloge historique et religieux de Jeanne d'Arc pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, le 8 mai 1429, prononcé le 8 mai 1821 et le 9 mai 1823, imprimé par les soins de la ville. *Orléans*, *imprim. Rouzeau-Montaut* (1823), in-8 de 33 pp. (prix 2 fr.).

FITZ-BALL (Edward), esquire. — Joan of Arc, or the maid of Orleans, a melo-drama in three acts, music by Mr Nicholson. *London, John Cumberland* (1826), in-18 de 39 pp.

— Le même, même date dans le *Cumberland's minor theatre.*

FLAYOL (V. A.), avocat, né à Saint-Maximin (Var). — Jeanne d'Arc à Reims (juillet 1429), pièce couronnée par l'académie de Reims le 30 juin 1853. *Paris, Dentu,* 1853, gr. in-8 de 12 p. et 1 f. de notes.

FOA (Mme G.). — * Petits contes historiques. Jeanne d'Arc ou la petite paysanne de Domrémy, dessins de Bouchot et Jannet. *Paris, Subero*, 1841, in-16.

FONCIN (P.), inspecteur général de l'instr. publique. — Conférence faite à Mont-de-Marsan à l'hôtel de ville le 21 mars 1868 sur Jeanne Darc. *Mont-de-Marsan,* impr. *Delaroy*, 1868, in-8.

C'est l'histoire de Jeanne d'Arc depuis sa naissance jusqu'à sa captivité.

FONS DE MELICOCQ (de la), article dans le *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, 1857, p. 102 et suiv.

FOREST DE BERGAME (Jacob-Philippe). — * De plurimis claris scelestique mulieribus opus propè divinum novissimè congestum. In fine : « Ferrarie et īpressus opera īpensa magistri Laurentii de Rubeis. Valentia, 1497, in-fol. goth. de IV ff. n. chiff. pour le prolog. et la table et CLXX ff. chiff. avec fig.

Ventes Brienne Laire maroq. 50 fr.; 1858, Butsch 48 flor.; 1879, Didot Lavall. (Lortic), 1,520 fr.

Le chapit. 157 reproduit l'éloge en vers de la Pucelle par Valéran Varan; c'est lui qui nous dit — à tort probablement — que Louis XI exerça des poursuites contre les juges qui avaient condamné Jeanne et fit jeter au fumier les ossements de ceux qui étaient morts.

Au folio 144 se trouve une vignette sur bois représentant la Pucelle.

— Le même. De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera. *Parisiis in ædibus Sim. Colinæi*, 1521, in-fol. avec la marq. de l'imprim. sur le titre.

— Et aussi identique, 1529.

Edition due à *Ravisius Textor*, professeur au collège de Navarre à Paris. Plus complète mais moins recherchée. A la vente de Crozet (1886) un ex. de 1521 fut vendu 72 fr.

Forestié (Edouard, secrétaire de la Soc. archéologique. — Les tapisseries de Jeanne d'Arc et la Pucelle de Chapelain. *Montauban*, 1879, in-4 pap. verg. tiré à pet. nomb., planches et 1 chromo. (prix 6 fr., val. 2 fr. 50).

Fournier (G.). *Jeanne d'Arc a-t-elle existé?* (voyez *suprà* F... G...

Foussette (Jules). — Jeanne ou l'épée de Charles Martel. *Limoges, Barbou frères,* S. D., gr. in-8 de 192 p. 1 fig.

Prix 4 fr., vente Latour demi-maroq. bl. 3 fr.

— Le même, in-12 (prix 1 fr. 25).

Romantique et pompeux.

Franc (Martin), d'Arras, secrétaire d'Amédée VIII, duc de Savoie, lequel fut pape sous le nom de Félix V. — * Le champion des || dames. S. L. N. D. (*Lyon, Guillaume Le Roy,* vers 1485), in-fol. goth. de 185 ff. à 2 col. de 36 l. à la page. 1 f. blanc, sign. a-x par 8. Y-Z, A par 6. Fig. sur bois.

In fine : « Veuilliez pour Martin requérir le royaulme de Paradis. » — 3 ff. d'épitre au duc de Bourgogne Philippe le Bon, un bois représentant l'auteur offrant son livre au prince et 60 autres fig.

Ventes Solar maroq. (Trautz) 1,400 fr.; Turner (1878), maroq. vert de Bauzonnet, exemplaire Libri, 2,900 fr.

— La même : Le champiō des Dames || liuure plaisant copieux et habondant en senten || ces contenant la deffance des Dames contre || Malebouche et ses consors, & victoire d'i || celles, compose par Martin Franc se || cretaire du feu pape Felix V & || nouuellement imprime a Paris. || On les vend a Paris en la grand salle du || palays au premier pillier en la || bouctique de Galiot Dupre || libraire iure de luniversite.

(Ce titre est rouge et noir.)

In fine : « imprime a Paris par maistre Pierre Vidoue, pour honneste personne Galliot du pre marchant libraire iure de l'uniuersite de Paris. MDXXX. » Sur le titre la marque de Galiot Dupré « vogue la galère » ; au verso du dernier f. celle de Vidoue « audentes juvo — la fortune ».

Petit in-8 carré de XI ff. n. chiff. pour le titre, la table et le prologue, plus CCCX ff. chiff.

Prix 36 fr.; ventes Labedoyère mar. 200 fr.; Utterson (1857), mar. cit. 21 liv. ster.; Dr Danyau, maroq. bl. (Trautz), ex. provenant de la vente Yéméniz, 1,325 fr.; Turner (1878), maroq. 2 exempl. de Viollet le Duc, 520 fr.

On voit au fol. 282 un chap. intitulé : ¶ *de dame Iehanne la pucelle novvellement venue en france.* » Les deux chap. suiv. sont encore consacrés au même sujet jusqu'au fol. 287. Curieuse discussion rimée sur la Pucelle. Quicherat, t. IV, l'a reproduite d'après le ms. 481 de la Bibl. nat. f. franç. — Le Wallon illustré donne le fac-simile d'une miniature tirée de ce même ms. intitulée : « *Le chāpion des dames exhorte les nobles cuers de France à l'exemple de la Pucelle.* » Le Wallon donne aussi des reproductions de miniatures tirées d'un ms. de Martin Franc exécuté à Arras en 1440 (Bibl. nat. f. franç. 12476).

La Bibl. nat. possède encore sous le n° 632 du suppl. fr. un ms. in-8 du même ouvrage, signé Poignarre, contenant au fol. 101 un portrait miniature de Jeanne fort curieux. La Pucelle est coiffée d'un bonnet à poil, revêtue d'une armure et d'un gippon; elle tient son épée dans la main droite, un bouclier portant son blason dans la gauche. Ce portrait a été reproduit par Vallet *(Recherches iconographiques)*, voir aussi le *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France* du 10 août 1844, p. 75 suiv.; le *Monde illustré*,

1885, article de Lorédan Larchey ; Godefroy dans son *Livre d'or. La mission de Jeanne d'Arc*, 1878, en donne un frontispice chromolithographié comme inédit.

— Récemment Herluison a extrait de divers poètes du moyen âge ce qu'ils avaient dit de la Pucelle :

Jeanne d'Arc. *Orléans, Herluison*, 1869, in-32 (prix 1 fr.). Ce vol. comprend :

1° Martin Lefranc, ces 3 chap. du *Champion des dames*.

2° Georges Chastellain, extrait de sa *Chronique de Bourgogne*.

3° Villon, extrait de sa Ballade des *Dames du temps jadis*.

4° Oct. de S. Gelais, extr. du *Séjour d'honneur* composé en 1489.

France (Isabelle). — Jeanne d'Arc à Domrémy, pèlerinage du 10 juillet 1878. *Saint-Dié, impr. L. Humbert*, 1878, in-8 de 22 pp. (prix 50 c.).

Frayssinous, évêque d'Hermopolis, plus tard ministre des cultes. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé en 1819. *Paris, Ad. Leclère*, 1843.

Extrait de ses *Conférences et discours inédits* (2 vol. in-12, p. 227 à 253 du tome II, prix 5 fr.). Ces conférences furent éditées à nouveau même lieu et même date. 1 vol. in-8, 7 fr. 50.

Voir aussi Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXXVII, p. 803-814.

— Réimpression à part du panégyrique :

Orléans, Herluison (1869), in-8 de 24 p., tiré à 30 ex. (1 fr. 50).

Freppel (l'abbé), professeur à la Sorbonne, aujourd'hui évêque d'Angers. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé à la fête du 8 mai 1860. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Gatineau, impr. Chenu*, 1860, in-8 de 31 pp.

— Le même, deuxième édition. *Paris, Ambroise Bray, impr. Bailly-Divry*, 1860, in-8 de 30 pp.

— Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé le 8 mai 1867. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, impr. E. Chenu*, 1867, in-8 de 32 pp.

— Le même, deuxième édition. *Paris, A. Bray*, 1867, in-8 de 32 pp.

Ce second éloge de Jeanne, où il est parlé de sa béatification, avait paru d'abord dans les *Annales religieuses et littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans* (n° 18 mai 1867, p. 459-475).

Ces deux discours ont été publiés aussi dans le tome I des *Discours et panégyriques. Paris, A. Joubey et Roger*, 1869, 2 vol. in-8, p. 99 à 191.

FRÈRE. — **Biblio. Normand.*, 1858, I, p. 59 et 397; II, p. 36 et 106.

FRÈRE (S.). — Jeanne d'Arc dans * Beaux traits de l'histoire de France. (*Rouen, Mégard*, 1880, gr. in-8, p. 81 à 86, 1 grav.)

FRÉVILLE (A. F. G.). — * Beaux traits du jeune âge, suivis de l'histoire de Jeanne d'Arc. *Paris, Parmentier*, 1824, in-12, 5 fig. (prix 3 fr.).

L'histoire de J. d'Arc occupe les pp. 305 à 371. Une première édition avait déjà été publiée en 1813.

FRÉVILLE (Valentin). — Orléans ou la France au xve siècle. *Limoges, Barbou frères* (1868), in-18 (prix 1 fr. 25).

FRONTON DU DUC (le P.) de la Cie de Jésus, 1554-1624. — L'histoire || tragique || de la Pucelle de Dom-remy, || aultrement || d'orleans || nouuellement departie par actes || et representee par || personnages. A *Nancy* || par la vefue de *Iean Ianson* pour son filz || imprimeur de son altesse, 1581, in-4 de 56 ff. signés A.2 — O.2 chiff. de 1 à 46 (sauf les 2 premiers).

« Avec chœurs des Enfants et filles de France et un avant-jeu en vers et des épodes chantées en musique, dédiée par Jean Barnet à M. le comte de Salm, seigneur de Domremy la Pucelle. »

On ne connaît de cette édition que deux ex., l'un à la Biblioth. nation. (B. L. T, I. 1750 Y 4679), l'autre à la biblioth. de Nancy à laquelle elle a été léguée par M. Ch. Nic. de Haldat du Lys, mort en 1852. Le musée britannique ne possède pas cet ouvrage, et Soleinne, dont la biblioth. dramat. était si riche, a dû se contenter d'en faire prendre copie; l'impression en est d'ailleurs défectueuse, pleine de fautes grossières.

A remarquer que le tabellion Barnet, en signant l'épître dédi-

catoire, laisse supposer que la pièce est de lui, feignant d'en ignorer l'auteur.

M. C. N. A. du Haldat a donné en 1847 une analyse de cette pièce. M. Tivier aussi (voir ces noms). Lire sur ce sujet une notice de M. Beaupré dans ses *Nouvelles recherches sur l'imprimerie en Lorraine* (p. 22 à 59).

— Réimpression faite par les soins et aux frais de Ph. Durand, de Lançon, bibliophile lorrain :

L'histoire tragique de la Pucelle d'Orléans, par le P. Fronton du Duc, représentée à Pont-à-Mousson le 7 septembre 1580 devant Charles III, duc de Lorraine, et publiée en 1581 par Jean Barnet. *Pont-à-Mousson, Toussaint*, 1859, petit in-4 de VI ff. n. chiff. pour le titre, l'avertissement, corrections, errata, notes; VIII ff. pour la réimpression du titre (portant la vignette de Blaise André, imprimeur à Pont-à-Mousson), dédicace au comte de Salm, sonnet, épigramme, distribution de la pièce, avant-jeu; enfin 102 p. pour la pièce et 2 ff. n. numérot. pour un sonnet, errata, pièce de vers.

Tiré à 105 ex. dont 15 s. grand pap., titre deux couleurs (prix 10 fr.). Vente Latour, demi-vél. gr. pap. 13 fr.

On trouve des ex. dont la couverture différente du titre porte : *Paris, B. Duprat*, 1859, et aussi 1860, toujours la même édit.

Gaguin. —

Raconte le siège et la délivrance miraculeuse d'Orléans dans son *Compendium Guaguini super Francorum gestis*, in-4, s. dat. (1500).

Gaillard (Gabr. Henr.) de l'Académ. franç., de l'Acad. des Inscript. et belles-lettres, 1726-1806.

Parle de J. d'Arc dans son *Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Edouard III continuée par leurs successeurs...* (Paris, Moutard, 1774, t. III, p. 229-270) et aussi sous le titre de *Histoire de la rivalité entre la France et l'Angleterre* (1818, t. III et IV)

GAUCOURT (marquis de). — Hommage à la mémoire de Jeanne d'Arc. — Le sire de Gaucourt bailli d'Orléans en 1429. — Notice historique à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc. *Orléans*, 1855, in-8 (prix 1 fr.).

= Des faits relatifs à Jeanne d'Arc et au sire de Gaucourt, lettres à M. Henri Martin, auteur d'une histoire de France. *Paris, Garnier frères*, 1857, in-12 de VIII et 136 p. (prix 1 fr. 50).

GAUTIER (Léon), profess. à l'Ecole des Chartes. *Revue des Questions historiques*, octobre 1881, deux art. sur Jeanne d'Arc.

GAVARD. —

* *Galeries historiques de Versailles publiées par ordre du roi. Paris, Ch. Gavard*, 1837-1844. 300 livraisons en 13 vol. grand in-fol. s. chine 1,500 fr. ; pap. bl. pet. in-fol. 750 ; in-4, 300 fr. On y joint ordinairement 4 vol. de mêmes formats, de J. Jannin, servant de texte explicatif. *Paris, Ch. Gavard*, 1840, plus. grav. relatives à notre sujet. Série XI, p. 380, statue de la Princesse Marie dessin. per Hébert, grav. par Aristide Louis.

GAVEAU (l'abbé Abel). — La mission de Charles VII (extrait de la *Civilta cattolica*) traduit par M. Gaveau. *Paris, Plon*, s. dat. in-8 (prix 0, 60).

GAZEAU (le P. F.). — La mission de Jeanne d'Arc, d'après les historiens de nos jours. *Paris, Aug. Durand*, 1862, in-8, de 28 p.

Avait déjà paru dans les *Etudes religieuses historiques et littéraires par les P. de la Cie de Jésus* (mars-avril 1862, p. 159-186).

= Jeanne d'Arc a-t-elle rempli sa mission ? *Paris, Aug. Durand*, 1866, in-8 de 60 p.

Extrait des *Etudes religieuses, histor., littér.* par les P. de la Compagnie de Jésus, 1866, p. 64-93 et 311-341.

GAZETTE LITTÉRAIRE (t. III, 1764, p. 63 et 263).

GEDENKBLAETTER an Johanna d'Arc, die Jungfrau von

Orleans, enthaltend ihr Bildniss die Abbildungen der ihr zu ehren errichteten Standbilder und eine Skisse ihres Lebenslaufes. *Orléans,* verlag von *Herluison*, 1870, gr. in-8 grav. s. bois. (Prix 4 fr.).

Georges (l'abbé Etienne), du diocèse de Troyes, memb. de plus. soc. sav. — Jeanne d'Arc est-elle Champenoise ou Lorraine, mémoire récapitulatif. *Troyes, Dufour-Bouquot* (1882), in-8 de 32 p. tiré à 50 ex.

Excellente dissertation sur l'origine champenoise de la Pucelle extraite de l'*Annuaire de l'Aube*, 1882.

Germain (Mgr.) évêque de Coutances et d'Avranches. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans le lundi 8 mai 1832 pour le 453e anniversaire de la délivrance d'Orléans. *Orléans, Herluison,* 1882, in-8 de 47 p.

— Le même, deuxième édition, identique (prix 1 fr.).

Gerson. Voyez *infrà Sibyllu francica.*

Géry (André Guillaume de), abbé de Sainte-Geneviève, supérieur général des chanoines de la congrégat. de France et de l'ordre du Val des Ecoliers, de l'Académ. de Châlons-s-Marne. — Eloge de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans le jour de l'anniversaire de la levée du siège de eette ville en 1429. *Paris*, de l'imprimerie de *Ph. D. Pierres,* 1779, in-4 de 38 pp. et 1 fig. d'approbat. (prix 2 fr.).

Et aussi dans les *Œuvres complètes* de l'abbé de Géry. (*Paris, Mequignon l'aîné*, 1788, 6 v. in-12 (15 fr.), et dans Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXIII, p. 629-650.

Gilbert. — Eloge historique de Jeanne d'Arc, suivi de notes avec les pièces justificatives de son procès, etc. *Rouen*, *an* XI, in-8 (prix 1 fr.).

Gille (Nicolas.).

Parle de Jeanne dans ses *Chroniques ou annales de France* ad-

ditionnées par Denis Sauvage, revues par François de Belleforêt. *Paris*, 1513; 1547; *Galliot du Pré*, 1552, in-8, 1573, in-fol.

Il y avait eu une édition de 1498 et une autre de 1525 sous le titre de *Très élégantes et copieuses Annales*.

Histoire estimée en son temps, qui contenait plusieurs chapitres sur le siège et la délivrance d'Orléans.

GILLIS (Mgr.), évêque de Limyra, vicaire apostolique d'Edimbourg. — Panégyrique prononcé à la fête du 8 mai 1857. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Gatineau*, 1857, gr. in-8 de 56 p. 3 pl. hors texte et 3 vues ou plans grav. dans le texte.

— Réimpressions : Deuxième édition. *Orléans, Gatineau*, (1857), in-12 de 71 p. (prix 0 fr. 60).

— Troisième édition avec additions et notes. *Orléans, Gatineau*, 1857, gr. in-8 de 62 p., composit. et fig. de la première édit., plus un faux titre portant les armoiries de Jeanne et un portrait lithographié de Mgr Gillis, val. 2 fr. 50.

Tandis que la première édit. était imprimée par Pagnerre à Orléans, les deux autres le furent à Paris par Simon Raçon.

GIRARD (René). — L'album de Jeanne d'Arc, musique de Girard Marius, in-4 avec 1 photo. (prix 1 fr. 50).

GIRARDIN (Saint-Marc). La Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire, in-8 de 12 pages.

Extrait de la *Revue des deux mondes*, t. IV, p. 826 à 837.

GIRAUT (Guillaume), notaire au Châtelet d'Orléans en 1429.

Témoin oculaire qui a consigné sur son registre de minutes le récit sommaire des journées du siège, des glorieux faits de la Pucelle et l'expression de sa religieuse admiration pour la libératrice de la ville. Trouvé en 1818, l'original existe encore dans le protocole de Me Mallet, notaire à Orléans. Une expédition authentique, mais pleine de fautes, fut publiée par Jollais dans son *Histoire du siège* et par Quicherat, t. IV. M. Boucher de Molandon

(voy. ce nom) en a publié une copie très exacte dans les *Mémoires de la soc. hist. de l'Orléan.*, 1858, avec notice et fac-simile.

GIROD (l'abbé), vicaire à Notre-Dame de Paris, chanoine honor. d'Avignon. — Eloge de Jeanne d'Arc pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, prononcé, dans la cathédrale de cette ville, le 8 mai 1826. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Impr. Rouzeau-Montaut*, 1826, in-8 de 52 p. (prix 1 fr.)

GJOERWEL (Carl-Christophersson). — Lefvernes Beskrifning om Johanna d'Arc. *Stockholm*, 1767, in-8.

GODEFROY (Denis), conseiller et historiographe de Louis XIV. — ✻ Histoire || de Charles VII || Roy de France par Iean Chartier || sous chantre de Saint Denys || Jacqves le Bovvier dit Bercy, roy d'armes || Mathiev de Covcy et avtres avthevrs dv temps || qui contient..... mise en lumière et enrichie de plusieurs titres, mémoires par Denis Godefroy. *Paris, Impr. Royale Sebastien Cramoisy*, MDCLXI (1661). In-fol. de XIII ff. n. numér. pour le titre, l'epître au Roi, l'avis au lect., l'éloge de Charles VII, une table de remarques, un portr. de Charles VII gravé par Grignon. Le roi est couvert de son armure et couronné de lauriers, 907 p. pour l'histoire et 6 ff. numér. de tables.

Ce vol. contient plusieurs entêtes et culs-de-lampe gravés, belle impression. Vente Chéreau, 1865. 12 fr.

Outre la reproduction des chroniques ci-dessus énumérées, Godefroy a édité pour la première fois la *Chronique de la Pucelle* de Cousinot. Aux p. 481 à 531 on lit en effet : « *Avtre histoire d'vn avthevr inconnv* || ... *dans laquelle se voient diverses circonstances... surtout de la Pucelle d'Orléans du surnom de laquelle cette histoire est communement appelée, bien qu'elle finisse un peu avant la mort de cette illvstre fille.* » Tout le vol. d'ailleurs parle de J. d'Arc, en maint endroit.

La Bibl. de l'institut n° 245 des ms. Godefroy possède le ms. original de l'*Histoire de Charles VII.*

GODEFROY (Frédéric), lauréat de l'Acad. des Inscript. et belles-lettres. — ✻ Le livre d'or français. La mission de Jeanne d'Arc, ouvrage illustré d'un portrait inédit de la Pucelle en chromolithographie tiré d'un manuscrit du XVe siècle, de quatorze encadrements sur teinte de frises, ornements et culs-de-lampe de la même époque et de quatorze compositions originales imprimées en camaïeu de Claudius Ciappori-Puche. *Paris, Philippe Reichel*, 1878, in-4 de 389 p.

Prix broch. 40, demi-rel. 50, rel. chagr. 60, qq. ex. sur vélin, ne vaut pas aujourd'hui la moitié de ces prix, le pap. en est taché.

Histoire faite avec soin et dans un excellent esprit, documents et éclaircissements critiques intéressants. Bien loin de valoir à tous points de vue le Wallon illustré.

Le portrait de la Pucelle en chromolithographie servant de frontispice tiré du ms. 632 ? suppl. franç. à la Bibl. nat., *Champion des dames* de Martin Franc. Quoique le titre de Godefroy l'annonce comme inédit, a déjà été publié plusieurs fois (voir Franc Martin). Lire le compte rendu de M. de Beaucourt dans la *Revue des questions historiques*, t. XXIII, p. 702.

GOERRES (Guido). — ✻ Die Jungfrau von Orléans nach den Processakten und gleichzeitigen chroniken von G. Gœrres, mit einem Vorrede von J. Gœrres mit einer Abbildung. *Regensburg* Druckt und Verlag von *Friedrich Pustet*. 1834, in-8 de XII et 416 p.

Le titre porte les armes de la Pucelle.

— Le même.... nach den gleichzeitigen chroniken von J. Gœrres. Eine Festgabe für die christliche Jugend mit 5 abbildungen. *Regensburg*..... *Pustet*, 1835, in-8 de 314 p. 5 grav. plus les armes de la Pucelle sur le titre.

Traductions :

1° en italien. *Milan*, 1838, in-8.

2° en français. — Histoire de Jeanne d'Arc.. traduite de l'allemand de G. Goerres. *Bruxelles de Mat.*, 1840, in-18.

3° Jeannne d'Arc d'après les chroniques contemporaines

traduite de l'allemand par M. Léon Boré. *Paris*, *Lyon*, *Périsse frères*, 1843, in-8 (prix 3 fr. val. 6 fr.).

Fait partie de la *Bibl. hist. et littér. de la jeunesse et de l'âge mûr*.

— Le même... Deuxième edition revue et corrigée par le traducteur. *Paris*, *Victor Lecoffre*, 1886, in-8 de XVIII et 414 p., titre rouge et noir (prix 3 fr.).

Quoique fait en Allemagne, l'ouvrage de Gœrres est resté longtemps notre meilleure histoire de la Pucelle. Lire un excellent compte rendu de la belle traduction de Léon Boré, dans la *Semaine des familles*, 26 septembre 1885 par Ernest Faligan, et celui de M. de Parieu dans l'*Univers catholique*, 1836, I, p. 472-477.

GOLDAST (Melch. Haiminsf.). Voyez *infrà Sibylla francica*.

GOMART. — Jeanne d'Arc au château de Beaurevoir. *St-Quentin*, 1865, in-8 de 46 p., fig. s. bois dans le texte (val. 2 fr.).

GORCKEIM (de). Voyez *Sibylla francica*.

GOTTIS (Mme Augustine). — Jeanne d'Arc ou l'héroïne française. *Paris*, *Arth. Bertrand*, 1822, 4 vol. in-12 portrait et 4 fig. (prix 12 fr., val. 10 fr.).

GOUBAUX (Prosper) et DESNOYERS (Charles). — Jeanne d'Arc, drame en cinq actes et en prose, représenté sur le théâtre de la Gaîté le 13 avril 1847. *Paris*, *Ch. Tresse*, 1847, in-8.

GOURNAY (François Armand de) avocat, ancien prof. à la fac. des lettres, des académies de Caen et de Rouen. — Jeanne d'Arc, poème en six chants. *Caen*, *Paris*, *Gosselin*, 1843, in-18 (prix 3 fr. 50, val. 2 fr.).

GRAESSE, dans le *Trésor*, 1861, II, p. 15 ; IV, p. 88 ; VI, T. I, 304 et 454, T. II, p. 183 et 286 ; VII, p. 30.

GRASSAILLES (Charles de). Voyez *infrà : Regalium Franciæ libri duo*. S. nom. *Lyon*, 1538.

GRAVES (George-Anne). — Memoirs of Joan of Arc, with an appendix and notes. *London*, 1812, in-12.

N'est guère qu'une traduction anglaise de Lenglet-Dufresnoy.

GRUEL (Guillaume), écuyer de Richemont sous Charles VII, par conséquent hostile à la Pucelle dans ses *Cronicques des bretons. Histoire d'Artus III duc de Bretagne et connestable de France, contenant ses mémorables faictz depuis l'an* 1413 *jusqu'en l'an* 1457 *de nouveau mise en lumière par Theod. Godefroy.* (*Paris, Abr. Pacard*, 1622, in-4, vente Pluquet, 19 fr.)

Réédité dans l'*Histoire de Charles VII* de Denis Godefroy, 1661, puis par Buchon et les autres collecteurs de chroniques relat. à l'hist. de France, enfin pour ce qui a trait à la Pucelle par Quicherat, t. IV.

GUENOT (C). L'espion ou les Anglais chassés de France. Nouvelle édition. *Paris, Bruxelles, Leipsig, Tournai. Veuve Casterman*, 1881, in-8 de 158 p.

Roman pour la jeunesse basé sur les faits historiques de la guerre de Cent ans, période de 1422 à 1451, et spécialement sur les faits de Jeanne d'Arc.

GUÉRIN. — Notice biographique sur Jeanne d'Arc la Pucelle d'Orléans, née à Domrémy (Vosges), brûlée vive à Rouen (Seine-Inférieure) le 30 mai 1431, à l'âge de 19 ans. *Bar-le-Duc, impr. Bertrand*, in-8 de 33 p. (val. 2 fr.)

— Le même, *Orléans*, 1875, prix 1 fr.

Extrait des *Petits Bollandistes*.

GUERNERI BERNI, capitaine italien du XVe s., — parle de J. d'Arc dans sa *Chronique*, publiée par Muratori, tome XXVIII de sa Collection des historiens italiens sous le titre de *Chronicon Eugubinum*, reproduit par Quicherat, t. IV.

GUESSARD (F.) et de CERTAIN (E.). — ✻ Le mistère du siège d'Orléans publié pour la première fois d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque du Vatican. *Paris, imprim. Impér.*, 1862, in-4 de LXVI et 814 pp., un fac-similé du ms. (Fait partie de la *Collect. des docum. inédits sur l'Hist. de France.*) Le vol. se termine par

une bibliographie des œuvres dramatiques sur la Pucelle.

Prix 12 fr.; vente de Latour, demi-vél. coins, 14 fr.

L'auteur de ce mystère, le plus ancien sur Jeanne d'Arc, serait, au dire de M. Tivier, de Jacques Millet, alors étudiant à Orléans, et déjà auteur d'un autre mystère du même genre, intitulé : *la destruction de Troye la Grande.*

Le ms. unique provient du monastère de Fleury ou de Saint-Benoit-sur-Loire, il est aujourd'hui à la Bibl. vaticane (fonds de la reine de Suède n° 122) pet. in-fol. de 509 ff. cursive gothique de la fin du xve s. Il y fut découvert par le bibliophile Jacob (voy. *Dissertat. sur qq. points curieux de l'histoire de France*, Paris, 1839). M. Adelbert Keller dans *Romvart* (Mannheim, 1844) en donna qq. extraits, ainsi que Quicherat (tome V).

Ce mystère, malgré sa longueur de 20,529 vers et son grand nombre de personnages (une centaine), fut représenté publiquement à Orléans les 8 mai 1435 (sous la présidence du maréchal Gilles de Rais), 1439 et 1456, chaque fois avec des modifications et probablement des coupures.

Au n° 1323 du fonds de la Reine Christine, on trouve un petit poème inédit, mais sans valeur, intitulé : *Le songe de la Pucelle.*

Guiard (Théodore), profess. au coll. royal de Rouen. — Un monument à Jeanne d'Arc! Appel aux Rouennais. *Rouen*, *Alfred Péron*, 1845, in-8 de 11 p. (prix 1 fr.).

Extrait de la *Revue de Rouen et de Normandie*, février 1845.

Guibal (Georges), profess. à la fac. des lettres de Poitiers, puis d'Aix. — ✻ Histoire du sentiment national en France pendant la guerre de cent ans, *Paris, Sandoz et Fischbacher*, 1875, in-8 de 532 p. (prix 7 fr. 50).

L'histoire de Jeanne Darc occupe les p. 305 à 532, c'est-à-dire la majeure partie du vol. Celui-ci débute par l'hist. de Jacques Cœur.

Guillaume (Mlle Iacquette). — *Les dames || illvstres || ov || par bonnes et fortes raisons il se || prouue que le sexe féminin || surpasse en toute sorte de gen || res le sexe masculin || par Damoiselle I. Guillaume à Paris chez Thomas Iolly libraire iuré au || palais dans la pe-

tite salle des Merciers, à la || palme et aux armes d'hollande. MDCLXV (1665), in-18 de VI et 444 p.

La section IV est consacrée à Ieanne d'Arc, p. 144 à 181, Assez bonne histoire, d'une jolie impression.

GUILBERT (Ph.-J.-Et.-V.). — Eloge historique de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans, suivi de notes, de pièces justificatives de son procès et de diverses remarques historiques. *Rouen, impr. de Vincent Guilbert* (1801), in-8 de 84 p. (prix 1 fr. 50).

Cet ouvrage, dit Chaussard, paraît avoir été inspiré de Léon Trippault, édit. de 1611.

GUILLEMIN (Alexandre), avocat. — Jeanne d'Arc, poème en douze chants, illustration de Pauquet. *Paris, L. Curmer,* 1844, gr. in-8 de VIII et 355 p., 12 pl. et 1 frontispice (prix 15 fr., val. 3 fr. 50).

— Le même, 1858, in-12, portrait (val. 2 fr.).

= Jeanne d'Arc, l'épée de Dieu, ouvrage posthume de M. Guillemin, revu et complété par A. Rastoul et illustré par S. Langlois. *Paris, Dillet,* 1874, gr. in-8 fig. (prix 15 fr.).

— Le même, deuxième édition, 1875. Vente de C..., 1880, demi-maroq. 12 fr.

— Troisième édition. *Tours, Bouserez,* 1874, in-12 (prix 4 fr.).

— Quatrième édit. *Paris, Douniol, Jules Gervais, succ.,* in-12 (prix 5 fr.).

GUIMONT (Mlle Léonie). — Jeanne d'Arc, poème. *Orléans, Gatineau,* 1855, in-8 de 14 p. (prix 50 c.).

GUIOT (l'abbé). — Jeanne d'Arc à Chécy. *Beaugency,* s. dat., in-18 de 3 p. (prix 50 c.).

GUIZOT. — Jeanne d'Arc. S. l. ni date, in-4 portr. avec les 4 fig. de Neuville.

Vente de Latour, 1885, demi-cuir Russie, 6 fr.

Extrait de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants,*

t. II, p. 289 à 322 (*Paris*, *Hachette*, plus. édit. in-4). Voici les fig. de Neuville : vignette sur le titre, Jeanne gardant les brebis ; frontispice, une grande clarté lui apparut ; portrait de Charles VII ; Jeanne arrache elle-même la flèche ; elle est interrogée dans sa prison.

GUNET. — Récit de la mort de Jeanne d'Arc, fragment d'un poème dramatique, Isambart de la Pierre, lu à la séance publique de l'Académie impériale de Lyon le 10 juillet 1860. *Lyon*, 1860, in-8.

GUY-ARNAULT et NIBELLE. — Jeanne d'Arc, symphonie avec chœurs et solis, paroles de Guy-Arnault et A. Nibelle, musique de Nibelle. *Paris*, 1855, in-8.

GUYON (Symphorien). — *Histoire de l'église et diocèse d'Orléans. *Orléans, Paris, Maria*, 1647, 2 vol. in-fol. et aussi 1650.

L'histoire de la Pucelle occupe les p. 220 à 240 de la seconde partie. — Guyon a réédité de nouveau l'histoire du siège et celle de Jeanne d'Arc sous ce titre :

— La Parthénie orléanaise, ou l'histoire mémorable de la ville d'Orléans assiégée par les Anglois et délivrée par une vierge envoyée de Dieu. *Orléans*, *Jacques Borde*, au cloître Saincte Croix, 1654, pet. in-8 de 263 p. (peu commun).

H..., de Bordeaux. — Jeanne Darc surnommée la Pucelle d'Orléans, poème héroïque en six chants, dédié au beau sexe français. S. nom. *Laval*, 1809.

Poème fort mauvais. Voici son début :

L'homme a reçu du ciel la valeur en partage,
La femme rarement obtient cet avantage.
Cependant quelquefois on voit des héroïnes
Réunir la valeur aux grâces féminines...

HAAS — Pucelle d'Orléans.

Article biographique dans le *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique* des docteurs Wetzer et Welte, trad. de

l'allem. par Goschler. *Paris, Gaume et Duprey*, 3e édit., 1870, t. XVI, p. 442 et suiv.).

HAILLAN (Bernard de Girard du)

Imagine des fables absurdes et attribue à la mission de Jeanne un caractère de supercherie dans son livre second de l'*Estat et succès des affaires de France*. La 2e édit. de son Histoire de France est de *Paris à l'olivier de P. L'huilier*, 1585 (in-8, t. III), la prem. édit. est de 1576, puis 1609, 1611, in-8 de 700 p. (val. 12 fr.), 1613, 1619, etc.

HALDAT DU LYS (Charles-Nicolas-Alexandre de), docteur en médecine, inspecteur de l'université de Nancy, membre de plus. soc. sav. — Eloge de Jeanne d'Arc, prononcé à Domrémy le 10 septembre 1820. *Neufchâteau, Beaucolin* (1820), in-8 de 32 p.

Fut prononcé à l'occasion de la restauration de la maison de la Pucelle à Domrémy et de l'érection de sa statne.

= Relation de la fête inaugurale célébrée à Domrémy le 10 sept. 1820 en l'honneur de Jeanne d'Arc, suivie de deux dissertations sur l'authenticité de la maison de l'héroïne et sur les monuments anciennement érigés à sa gloire dans la province de Lorraine. *Nancy, imp. Cl. Hissette* (1820), in-8 de 98 p., 3 fig. (prix 2 fr.).

Portrait de la Pucelle, buste; fronton de la maison de Domrémy; statue de la Pucelle à genoux en cuirasse (réduction faite par Etienne Hordal de la statue de la cathédrale de Toul).

Œttinger parle d'une édition de *Neufchatel*, 1821, in-8, et aussi de *Rouen*, 1821, in-8. Ces deux éditions n'ont jamais existé que dans son imagination.

= Considérations sur la famille de Jeanne d'Arc. *Nancy*, 1846, in-8 de 12 p.

= Histoire tragique de Jeanne d'Arc par le P. Fronton du Duc, analyse. *Nancy, Grimblot*, 1847, in-8 de 19 p. Extrait des *Mémoires de l'Académ. de Nancy*, même année.

= Examen critique de l'histoire de Jeanne d'Arc suivi de la relation de la fête inaugurale célébrée à Dom-

Remi en 1820, et de mémoires sur la maison de Jacques d'Arc et sur sa descendance. *Nancy*, *Grimblot de veuve Raybois*, 1850, in-8 portrait et 3 lithog. (prix 5 fr.).

Vente de Latour, demi-maroq. 2 fr.

HALDY (S.). — Jeanne d'Arc, drame en 4 actes en vers imités en partie de Schiller. *Bâle*, *Schweighauser*, 1846, in-8 (prix 2 fr.).

HARCOURT (la marquise d') née de Sainte-Aulaire. — Voyez : *Vie de Jeanne d'Arc* par l'auteur de Mme la duchesse d'Orléans, 1864.

HARMAND

Donne une étude sur la nationalité de Jeanne dans les *Mémoires de la Société d'agricult. des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, 2e série, 1855, p. 47 et suiv.

HASE (Dr Charles). — Die Jungfrau von Orleans. Zweite verbesserte Auflage. Neue Propheten. *Leipzig*, *Breitkopf und Hærtel*, 1861, in-12.

Vente de Latour demi-vélin, 1 fr.

HAUTEFEUILLE (Comtesse d'). Voyez *Anna Marie*.

HAVARD (Oscar) — consacre à Jeanne d'Arc le chapitre XVI des *Femmes illustres de la France*, p. 165 à 183 (*Tours*, *A. Mame*, 1885); gr. in-8, trois grav. relatives à la Pucelle.

Ouvrage pour la jeunesse.

HÉDELIN, abbé d'Aubignac. — Voyez : *Pucelle* (*la*) *d'Orléans*, tragédie, 1642, s. n. d'aut.

HÉDOUVILLE (N.-J.-C.), chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur. — Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, tragédie en cinq actes. *Paris*, *imp. Adrien Leclère*, 1829, in-8 de 112 p.

Dédié à S. A. R. Madame la dauphine. Peu conforme à l'histoire. Vente de Latour demi-maroq. br., 3 fr.

HELLIS (Dr Eug.-Clément). — La prison de Jeanne d'Arc

à Rouen. *Rouen, Le Brument*, 1865, in-8 de 19 p. (prix 1 fr.).

Avait déjà été publié dans les *Travaux de l'Académ. de Rouen*, 1865, p. 269-279.

HENNEBERT. — Une lettre de Jeanne d'Arc aux Tournaisiens, 1429. *Tournai*, 1838.

Extrait du *Messager scientifique et histor. de Belgique*, 1838, VI, p. 80 et suiv.

HENNIN

Donne sur l'iconographie de Jeanne une petite étude qui n'est en somme que le résumé des *Recherches iconographiques* de Vallet. *Monuments de l'histoire de France*... (*Paris*, *Delion*, 1861, in-8, t. VI, p. 31 à 38. Il y avait déjà eu une édit. en 1856. 10 vol.

HENRY (Robert). — **The history of great Britain. London* (la 6e édit. est de 1823), t. IX.

HERLUISON (H.), libraire à Orléans, off. d'Académ., m. de plus. soc. sav. — Liste chronologique des orateurs qui ont prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc dans la chaire chrétienne depuis l'an 1460 jusqu'à nos jours, avec la nomenclature bibliographique des éloges qui ont été imprimés. S. nom (Herluison). *Orléans*, *Herluison*, 1869, in-8 de 16 p., portrait de Jeanne d'Arc (prix 50 c.).

— Le même sous ce titre : Les panégyristes de Jeanne d'Arc, liste chronologique des orateurs qui ont prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc dans la chaire chrétienne, depuis l'an 1460 jusqu'à nos jours, avec des notes historiques et hiographiques, le catalogue des éloges qui ont été imprimés et leurs différentes éditions. Deuxième édition revue et augmentée. *Orléans*, *Herluison*, 1870, in-8 de 32 p., portrait (prix 1 fr. 50).

Voir *Polybiblion*, 1869, p. 298.

= Livres anciens et modernes relatifs à Jeanne d'Arc et

au siège d'Orléans en 1429. *Orléans*, *Herluison*, 1862, 1863, 1875, in-12.

Tiré du *Bibliophile Orléanais* (*Orléans*, *Herluison*), 1862, p. 94 à 104; 1863, p. 154 à 164; 1875, p. 139 à 174.

*Héroines (les) françaises ou l'histoire des jeunes demoiselles. Choix des traits et actions mémorables propres à inspirer aux jeunes personnes le goût de la décence et de la vertu. S. nom d'aut. *Avignon*, *Chaillot jeune*, 1819, in-18.

Herramy (Jean-Joseph). — La virgen de la Lorena, drama historico en tres actos y en verso original. Estrenado en al teatro del circo el 10 de noviembre de 1874. *Madrid*, 1874, pet. in-8 (val. 3 fr. 50).

Hetting (Christian). — Disputatio de puella Aurelianensi. *Hafniæ*, 1758, in-4.

Hirzel (Dr). — Johanna d'Arc. *Berlin*, *Carl Habel*, 1877, in-8.

Etude précieuse pour l'iconographie de la Pucelle.

Histoire de Charles VII, s. nom (*Baudot de Juilly* Nicolas). *Paris*, quay des Augustins, *Didot*, à la Bible d'Or, Nyon fils à l'occasion, Demonneville à St Etienne, Savoye rue St Jacques à l'Espérance, MDCCLIV (1754), 2 vol. in-12 de xii ff. n. chiff. 454 et 423; 2 p. de privil. au nom de Nion.

Le livre III, t. I, p. 322 à 454, est presque en entier consacré à la Pucelle.

La première édition était de *Paris*, *Pierre de Luyne*, 1697.

(Voyez aussi *infrà* : *Lussan*, Mlle de).

Histoire de Jeanne d'Arc. S. nom. *Paris*, *Hachette et Ch. Lahure*, 1862, in-4 de 22 p., nombreuses vignettes s. bois représent. les phases de la vie de la Pucelle.

Extrait du tome II de l'*Histoire populaire de la France* (*Paris*, *Hachette et Lahure*, 1862, in-4, chapitre XXXV, p. 1 à 22).

N'est guère que du Duruy.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC. S. nom. *Lille*, 1844, 2 vol. pet. in-18.
Et aussi *Lille*, 1853.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC. S. nom d'aut. *Paris, Renault*, 1843, in-18.

— Le même, 1844.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC, complainte, s. nom d'aut. *Orléans, Guyot*, an XI. (Voyez *infrà Marchand.*)

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC d'après les manuscrits et les historiens modernes. S. nom. *Avignon, Peyri*, 1857, in-32.

— Le même, *Paris, Renault* (1860), in-16.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC dite la Pucelle d'Orléans. S. nom. *Montpellier*, 1817, in-8 de 40 p.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC ou la Pucelle d'Orléans avec les détails de sa vie militaire. S. nom. *Orléans, Letourmy*, s. date, in-18 de 67 p.
Et aussi : (nouvelle édition). *Rouen, Lecresne* (1844), in-18 (prix 1 fr. 50).

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC par un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul. S. nom. *Coulommiers, impr. Moussin* (1862), in-18.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC surnommée la Pucelle d'Orléans, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, les anciens chroniqueurs et les historiens modernes. S. nom d'aut. *Paris, imprim. Louis Bouchard-Huzard*, 1839, in-18 de 158 p., 1 grav. s. bois.

— La même. 1842, 1843, 1845, 1846, 1850.

— La même. *Epinal*, 1852, in-24.

— La même. *Paris*, 1853, in-18 de 108 p.

HISTOIRE DES MONUMENTS élevés à Orléans depuis 1456 jusqu'à nos jours en l'honneur de Jeanne Darc, avec la

description des tableaux du nouveau piédestal. S. nom. *Orléans, impr. de Constant aîné* (1861), in-4.

HISTOIRE DU MÉMORABLE SIÈGE de la ville d'Orléans par les Anglois, commencé le 12 octobre 1428 et levé le 8 mai 1429 par la valeur de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, enrichie de la vie de Jean d'Orléans, comte de Dunois, et de Longueville ... orné des noms de MM. les maires et échevins de ladite ville depuis leur création avec le temps de leurs exercices. S. nom (Etienne *Barrois*). *Orléans, Ch. Jacob*, 1739, pet. in-8 de 93 p., assez rare (val. 8 fr.).

HISTOIRE MERVEILLEUSE et véritable de Jeanne d'Arc dite la Pucelle, complainte. S. nom. *Orléans, Guyot*, 1803. Voyez *Marchand*.

HISTOIRE ROMANESQUE de Jeanne d'Arc. S. nom. *Amsterdam*, 1735.

Cité par Duntzer parmi les vol. empruntés à la bibl. de Weimar par Schiller. Est-ce bien exact? En tous cas, nous n'avons pas connu cet ouvrage.

HISTOIRE VÉRITABLE de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans avec une complainte sur sa mort. S. nom. *Orléans, Letourmy*, in-4 de 4 p.

Est cité par Barthélemy comme une complainte différente de celle de Marchand, mais c'est la même.

HISTORIA DE LA POUZELLA de Francia (dorleans) y de sus grandes hechos; sacados de la cronica real por un cavallero discreto, embiado por embaxador de Castilla a Francia por les reyes Don Fernando y Isabel. S. nom. *Séville, Juan Cromberger*, 1530, in-4.

— Le même. *Burgos, Ph. Junta*, 1557, pet. in-4 goth. Et aussi 1562, in-4.

Très rare. Vente Hébert maroq. vert, 17 sh.

N'est en dépit de son titre qu'un roman tissu de fables sans aucune valeur historique, où le caractère de la Pucelle est

Bulletin du Bibliophile, 1886, p. 407.

Portrait de la Pucelle fait pour l'ouvrage de Hordal : *Heroinæ nobilissimæ...* Ponti-Mussi, 1612, et qui figure aussi dans le *Recueil de plusieurs inscriptions....* de Charles du Lis. *Paris, Edme Martin,* 1613.

méconnaissable, et qu'il ne faut pas confondre avec la *Cronica de la Poncella d'Orliens* (voy. *suprà* ce titre).

HOFFMANN (F.-L.),

Dans le *Bulletin du Bouquiniste* (*Paris*, *Aubry*, 1858), p. 220 et suiv.

HOLINSHED (Raphaël), — parle de J. d'Arc avec une grande partialité dans *The Chronicles of Englande Scotlande and Irelande*. (*London*, *George Bishop*, 1577, 2 vol. in-fol. grav. s. bois; 1586, 1728, 1807, etc.

HORDAL (Jean), conseiller du duc de Lorraine, doct. et prof. à l'univers. de Pont-à-Mousson. — Heroinæ nobilissimæ || ioannæ Darc lotha || ringæ uulgo aurelia || nensis puellæ historia || ex variis grauissimæ atque || incorruptissimæ fidei || scriptoribus excerpta eiusdem Mavortiæ virgi || nis innocentia a cal || umniis vindicata || authore ioanne Hordal serenissimi || ducis lotharingiæ consiliario || et I. V. doctore ac professore || publico in alma universi || tate Ponti Mussana || *Ponti Mussi* || apud *Melchiorem* || *Bernardum* eiusdem || ser. Ducis typographum || MDCXII (1612), pet. in-4 de VI ff. et 251 p., 1 p. de poésies et 1 f. de privilège, 2 planch. et le titre gravés par Léonard Gaultier.

Le titre représente le monument de l'ancien pont d'Orléans. La planche originale était dernièrement encore entre les mains de M. Friry, ancien magistrat à Remiremont. MM. de Bouteiller et de Braux s'en sont servis pour donner un tirage de ce titre dans leur *Famille de Jeanne d'Arc*, édit. Whatman. (Le format de cette planche étant trop grand, l'édit. ordinaire sur pap. vergé n'en contient qu'une reproduction diminuée grav. par Riballier).

Le vol. de Hordal contient en outre 2 portraits de la Pucelle, l'un à mi-corps, l'autre à cheval qui figure aussi dans le *Recueil d'inscriptions* de Charles du Lis, édit. de 1613 et de 1628, et qui a été souvent reproduit notamment par Chaussard 1806, et dans le Wallon illustré. Voy. *infrà Lis* (Ch. du).

Le monument du vieux pont qui figure sur le titre a été souvent gravé : voir Chaussard, le Wallon illustr., Millin, *Anti-*

quités nationales, t. II, n° IX; Samuel Rush Meyrick, *A critical inquiry into cont. Armour*, London, 1824, in-fol. colorié.

Cet ouvrage complet vaut de 100 à 150 fr. Beaucoup d'ex. n'ont pas les 2 portraits.

Rouquette, 1885, maroq. r. (Capé), 150 fr.
De Béhague, 1880 (Trautz), 455 fr.
F. Didot, 1881 (Duru), 150 fr.
J. Renard, 1881, 161 fr.

HORMAYR. — Angeblike Verheirathung der Jungfrau von Orleans, fünf Jahre nach ihrem Tode. *Archives*, 1825, n° 104.

HUBAULT, profess. à Louis-le-Grand, et MARGUERIN, ancien direct. de l'école Turgot. — Jeanne d'Arc, 1429-1431. *Paris*, *Delagrave*, *Paul Dupont*, 1880, in-12 de 32 p.

Extrait des *Grandes époques de la France* (t. I), ouvrage couronné par l'Académie française. La 6e édit. est de *Delagrave*, 1880. Excellente étude pour la jeunesse.

HUIN (A.-F.), conservateur du musée J. d'Arc. — Histoire de la réhabilitation de la mémoire de Jeanne d'Arc. *Neufchateau*, *Kienné*, 1856, in-18.

= Histoire populaire de Jeanne d'Arc suivie de détails curieux sur sa chaumière, sur les lieux que la pieuse héroïne a visités et sur l'établissement d'un musée à Domrémy (Vosges). *Neufchateau*, *Kienné*, 1856, in-12 de 200 p. (prix 1 fr.).

— Le même. *Paris*, *Garnier frères*, 1856, in-18.

Vente de Latour, 1885, demi-maroq. 2 fr. 50.

HULST (l'abbé d'), vicaire général de Paris, aujourd'hui évêque *in part.*, recteur de l'Institut catholique de Paris. — Les apparitions libératrices, panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1876. *Orléans*, *Herluison*, 1876, in-8 de 40 p. (prix 1 fr.).

— Le même. *Paris*, *Sauton*, 1876.

HUMBERT. — Fratris Humberti Montis Moretani Poetæ oratorisque clarissimi Bellorū Britannicorum a Carolo Francorum rege eo nomine septimo in Henricum Anglorum regem fœlici eventu auspice puella franca gestorum prima pars cōtinēs bellū crauātenum bellum brossimericum, bellū vernolianum et bellum aurelianum. Premissis quibusdam epigrammatis. Venundatur in ædibus ascencianis. In fine : Lutetiæ in ædibus ascencianis ad VI calendas Feb. MDXII (1512), in-4 de IV et 60 ff.

Poème en 7 livres fort rare. Vente de Bure, 16 fr., val. 70 à 80.

HUME (David)

Raconte les hauts faits de Jeanne, après s'être inspiré de Monstrelet. Niant comme lui le merveilleux, il rend cependant hommage à son caractère et flétrit ceux qui la mirent à mort dans son *Histoire d'Angleterre* (traduct. Campenon de l'Académ. franç. *Paris, Janet et Cotelle*, 1825, in-8, t. III, p. 322 à 347. — Et aussi traduct. de Mme B. *Amsterdam*, 1765, in-12, t. V et VI).

HUOT (l'abbé). — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé à Domrémy le 13 septembre 1863. *Neufchâteau*, impr. de *V. Beaucolin* (1863), in-fol. plan.

INNOCENCE (L') OPPRIMÉE par des juges iniques. *Paris*, 1750, in-12.

Ouvrage en grande partie inspiré de celui de René de Ceriziers intitulé : « Les trois états de l'innocence » ; extrait du tome XIX des *Causes célèbres*. J. d'Arc y occupe les 111 premières pages.

INTERMÉDIAIRE (L'), 1864-1869, t. I, p. 276-334 ; t. II, p. 72, 371, 395, 493, 560, 603, 724 ; t. III, p. 42, 271, 373 ; t. IV, p. 240, 293 ; t. V, p. 30, 107, 153.

IRELAND (William Henri). — Memoirs of Jeanne d'Arc rnamed la Pucelle d'Orleans with the history of her times, S. n. d'aut. *London, Triphook*, 1824, 2 vol. pet. in-8, 5 fig.

Ouvrage rédigé d'après plus. mss. de Paris, de Grenoble, d'Orléans, prix 1 liv. Tiré à 50 ex. sur gr. pap., prix 2 liv. 2 sh.

Iselin, dans son *Lexique historique et géographique.*

Jungfrau (die) von Orleans oder getreue Schilderung der Begebenheiten dieses unglücklichen Opfers des Fanatismus und der Politik, aus æchten Quellen, geschœpft, nebst Einigem ueber die romantische Tragœdie gleichen Namens von Schiller. *Breslau*, 1803.

— Le même. Die Jungfrau von Orleans, treue Schilderung... *Breslau*, 1820, in-8.

J. D... — Histoire du siège d'Orléans et de Jeanne d'Arc par Jollois, compte rendu par J. D. (Desnoyers). *Orléans* (1833), in-8 (val. 2 fr. 50).

Jacquet (l'abbé Louis-Joseph), curé d'Arcis. — Jeanne d'Arc, poème national en XVIII chants. *Paris, Waille,* 1843, in-8 (prix 7 fr. 50).

— Le même. L'épée de Jeanne d'Arc, poème en XVIII chants. *Paris, Olivier*, 1843, in-8.
Et aussi *Paris, A. Leclère*, 1855, gr. in-8 fig. (prix 6 fr.).

— Le triomphe national en XVI chants. *Paris*, *Didot,* 1849, in-12 de 234 p. (val. 1 fr.).

Jaladon de la Barre (J.-L.). — Jeanne d'Arc à Saint-Pierre-le-Moutier et deux juges nivernais à Rouen. *Nevers*, 1870, in-8 de 68 p.

Jangeot (l'abbé). — Jeanne d'Arc et ses souvenirs à Domrémy et à Vaucouleurs. *Nancy*, 1878, in-12 de 117 p. (prix 2 fr. 50).

Jaugey (l'abbé J.-B.), licencié en théologie. — Etude sur Jeanne d'Arc, sa vie, ses voix, sa sainteté, sa soumission à l'Eglise et l'autorité ecclésiastique. *Langres*, *Dallet*, *Paris*, *Pedone Lauriel,* 1867, in-8 de II et 100 p.

— Le même. *Paris*, *Pedone Lauriel,* 1868 (prix 2 fr.).

= Thesis theologica deprompta coram Aquensi theologiæ

facultate pro doctoratu. Joanna Aurelianensis puella divinitùs missa. *Lingonis* ex typis *L'huillier*, 1867, in-4 de 7 p.

Ces deux ouvrages sont une thèse de doctorat en théologie passée avec succès devant la faculté d'Aix.

JEANNE D'ARC (S. nom), — fait partie de la collection des *Causes célèbres*, procès politiques. *Paris*, impr. *Lainé et Havard*, s. date (1833), in-4 de 32 p. à 2 col., grav. sur bois de Pauquet.

Vente de Latour, demi-vélin, 4 fr.

JEANNE D'ARC à MM. Maubert et Sutin Salut. S. l. ni date, in-8 de 8 p. (prix 1 fr.).

JEANNE D'ARC aux jeunes françaises, ou appel aux femmes courageuses de la capitale par la Pucelle d'Orléans. *Paris*, *Landé*, 1815.

JEANNE D'ARC aux Tournelles, cantate, musique de Salesses, exécutée aux fêtes de 1855 pour l'inauguration de la nouvelle statue de la Pucelle. *Orléans*, impr. *Jacob*, 1855, in-8 de 8 p. (prix 75 c.).

JEANNE D'ARC, cycle poétique du XVe siècle. *Orléans*, *Herluison*, 1869, in-32 tiré à 20 ex. (val. 4 fr.).

JEANNE D'ARC, fait historique du règne de Charles VII. S. nom. *Nantes*, 1814, in-8, 1 grav. de la Pucelle.

— Le même. *Saint-Germain-en-Laye*. S. date, in-18.

— Le même. *Paris*, 1815; *Paris*, 1817; *Paris*, 1820, in-18 de 106 p.

JEANNE D'ARC n'a point été brûlée à Rouen, réimpression de trois écrits sur ce problème historique, dédiée aux bibliophiles normands. *Rouen*, *Lanctin*, 1872, in-8 de VII et 41 p. (prix 3 fr.).

Voir sur le même sujet deux articles du *Magasin pittoresque*, 1844, p. 286 et 298 : *Si Jeanne d'Arc a été brûlée ?*

Jeanne d'Arc ou la bergère de Domrémy. *Paris, Glamarec* (1852), in-fol. plan.

Image entourée d'un récit historique et d'une complainte en X couplets. Nous avons vu citer une édition de 1846.

Jeanne d'Arc ou la France reconquise, poème en douze chants par un mainteneur des jeux floraux. *Toulouse, Privat, Paris, Albanel*, 1867, in-12 (prix 3 fr. 50).

Jeanne d'Arc ou la jeune fille inspirée. S. nom. *Limoges, Ardant frères*, 1860, in-32.

Jeanne d'Arc, portrait historique (par Charles *Crapelet*). *Paris, Crapelet*, 1840, in-8.

Vente de Bure, 1853, 4 fr. 25. Cette notice a été publiée plusieurs fois (voyez Crapelet et Mennechet).

Jeanne d'Arc, prière, musique de J.-B. Salesses. *Orléans, lith. E. Chenu*, in-4 (prix 1 fr.).

Jeanne d'Arc, sa naissance, ses premières années, ses exploits, son procès, sa mort. *Magasin pittoresque*, 1833, p. 140 et suiv., fig. (la fontaine de Rouen).

Voici les autres articles anonymes du *Magasin pittoresque :*

Portrait de Jeanne d'Arc à Ratisbonne, 1834, p. 119.

Musée d'Angers. La mort de Jeanne d'Arc par Eugène Deveria avec fig., 1842, p. 380.

Si Jeanne d'Arc a été brûlée? 1844, p. 286 et 298.

Jusque-là le nom de la Pucelle est écrit en deux mots; du jour de la collaboration de Vallet, Darc est en un seul mot.

La bannière de Jeanne Darc, 1848, p. 148, 2 fig.

Le chapeau de Jeanne Darc, 1861, p. 407.

Une médaille de Jeanne Darc, 1862, p. 176, 2 fig.

La plus ancienne gravure connue représentant Jeanne Darc, 1879, p. 16, fig.

Enfin d'Eugène Noël, *La Tour de Jeanne Darc à Rouen*, 1883, p. 51, 3 fig.

Jeanne d'Arc, trilogie musicale à grand orchestre avec chœurs et voix principale. *Paris, impr. Dondey-Dupré*, 1847.

JEHANNE LA PUCELLE A REIMS. *Reims*, 1837, in-8 de 18 p.
Extrait des *Chroniques de Champagne*, 1837, p. 22-39.

JOHANNA D'ARC eller Frankrigs Skytsengel (S. nom). *Christiania*, 1871, in-8.

JONNÆ DARCLÆ OBSIDIONIS..., s. nom. Voyez *Trippault*.

JOGAND (Maurice). Voyez *Taxil* Léo.

JOLI (Jacob). — Pvellæ || avrelianensis || cavsa || adversariis ora || tionibus disceptata. || Ad amplissimum virum || D. D. Nicolay equitem Torquatum || regi a consiliis et regiarum || rationum principem, auctore Jacobo Jolio || totam causæ controversiam sequens pagella indicabit. || Accesserunt eiusdem Ioli varia poemata. || *Parisiis* || apud *Iulianum Bertavt* in monte D. Hilarii prope collegium de la Mercy. MDCIX (1609), in-12 de x ff. n. numérot. et 173 p. Le titre porte les armes de France (val. 20 fr.).

JOLLOIS, ingénieur en chef des Vosges, chev. de la Lég. d'hon., membre résident de la Soc. hist. de l'Orléanais et de plus. soc. sav. — ✻ Histoire abrégée de la vie et des exploits de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, suivie d'une notice descriptive du monument érigé à sa mémoire à Domrémy, de la chaumière où l'héroïne est née, des objets antiques que cette chaumière renferme, et de la fête d'inauguration célébrée le 10 septembre 1820. *Paris, Kilian, imprim. de Didot l'aîné*, 1821, in-fol. de XXIV et 202, douze planches gravées de Lafitte, Schrœder, Gelu, Blondeau, de Saulx, Dormier, Bigant, Pauquet.

Le frontispice est joli, mais les planches sont fort médiocres.

Tiré à 250 ex. à 80 fr. et 50 ex. form. atlas à 160 fr., val. 20 et 30 fr.

= Levée du siège d'Orléans par l'intervention de Jeanne la Pucelle, 1428-1429. 1833, in-8 de 40 p.
Extrait de la *Revue anglo-française*, 1833, p. 13 à 50.

= Histoire du siège d'Orléans contenant une dissertation où l'on s'attache à faire connaître la ville et les environs tels qu'ils existaient en 1428; ainsi que l'emplacement des boulevarts et bastilles des Anglais, les armes en usage à cette époque pour l'attaque et la défense et les forces relatives des assiégeants et des assiégés. *Paris,* 1833, in-fol. de VIII et 95 p., plus 7 planch.

Val. 20 fr. Voir *suprà* le compte rendu de cet ouvrage et du précédent sous la rubrique : J. D... *Histoire du siège*, etc... (par Desnoyers).

= Lettre à MM. les membres de la Société des antiquaires de France sur l'emplacement du fort des Tournelles de l'ancien pont d'Orléans. *Paris*, *l'auteur,* rue Louis le Grand, impr. Dupont et Laguionie. *Orléans*, *Pensée*, 1834, gr. in-4 de 21 p. avec 6 pl. lithog. par Engelmann (val. 5 fr.).

= Notice sur les monuments élevés en France à la mémoire de Jeanne d'Arc. *Paris, Dupont et Laguionie*, 1834, in-4.

= Monuments anciens et modernes érigés en France à la mémoire de Jeanne d'Arc, recueil composé de 9 feuilles de dessins lithographiés par Ch. Pensée avec un texte historique par M. Jollois. *Orléans,* 1834, pet. in-fol.

JOURNAL (LE) D'UN BOURGEOIS de Paris par un anonyme, probablement le recteur Jean *Chuffart.*

Un des témoignages les plus hostiles et les plus passionnés sur J. d'Arc. Le ms. original est à Rome (fonds de la reine de Suède). Godefroy l'a publié en 1661 dans son *Histoire de Charles VII*, Delabarre dans ses *Mémoires pour l'histoire de Bourgogne* (Paris, Gaudoin et Giffard, 1729, in-4), Quicherat, t. IV, et les autres collecteurs des chroniques pour servir à l'histoire de France.

JOUVE (Louis) et COZIC (Henri). — Jeanne Darc, drame historique en dix tableaux. *Paris, Dentu,* 1857, in-12 de VIII et 240 p.

Vente de Latour, 1835, demi-mar. bl., 2 fr. 50.

Drame en prose qui contient qq. beaux passages, mais qui n'a jamais été représenté.

JUNGFRAU (DIE) VON ORLEANS, ein Tugendbild aus vergangener Zeit für's Volk erzæhlt. Zwei Auflage. *Reutlingen*, 1875, gr. in-16 de 64 p.

KARR (Alphonse). — Histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans. *Paris*, 1839, in-18 de 50 p.

KAUFMANN (Amara-George). — Die Jungfrau von Orleans, Iohanna d'Arc, ein Lebensbild. *Würtzburg*, 1876, in-8 de 149 p.

Avait paru la même année dans *Die katholischen Studien*, 1876, t. II, p. 355 à 503.

KELLER (Alphonse). — Jeanne d'Arc, pantomime chevaleresque en deux tableaux. S. l. ni date (1872), in-8 de 4 p.

Pantomime qui fut représentée aux Champs-Elysées par la troupe des funambules le 29 juillet 1847.

KLINGEMANN (A.). — Ueber Schillers Tragœdie : die Jungfrau von Orleans. *Leipsig*, 1802, in-8.

KNOBELSDORF (Eustathe de). — Jeanne d'Arc ou la vierge lorraine, fragment d'un poème d'Eustathe de Knobelsdorf, Prussien, traduit en français, avec une introduction par l'abbé Valentin Dufour. *Orléans*, *Herluison*, 1879, in-8 de 41 p., 1 grav. s. bois.

Cette gravure représente J. d'Arc — dont une moitié du visage est une tête de mort — elle a été tirée d'un almanach (*Rouen*, *Jean Oursel* 1678), conservé à la biblioth. de l'Arsenal et intitulé : « *Almanach composé par Maistre Maur le Faucheur astrologien grand mathématicien supputateur de planètes et étoiles fixes.* » Ce bois y illustre une *dance macabre*.

Le poème de Knobelsdorf avait paru dans ses œuvres complètes pour la première fois en 1543 *chez Christian Wechel à l'ecu de Basle rue St Jacques, et à l'enseigne de Pégase rue Jean de Beauvais*, pet. in-8 de 62 p. et pour la seconde fois, à la suite du

poème latin de l'orléanais Rodolphe Boutrays intitulé *Lutetia*, 1612 et 1615, pet. in-8.

L... C... — Biographie de Jeanne d'Arc par L .. C... (Constant). *Orléans, Constant aîné*, 1855, in-12 (prix 50 c.).

L... — La Pucelle d'Orléans, poème héroïque dédié aux habitants d'Orléans par L... Orléanais (Leber). *Orléans, impr. Guyot aîné et Beaufort*, an XII (1804), in-18 de 41 p.

Prix 1 fr. Qq. ex. sur pap. teinté, 2 fr.

Poème en trois chants composé à l'occasion de l'inauguration de la statue de la Pucelle et imprimé, dit-on, sans le consentement de l'auteur.

Labbeus (Phil.)

A reproduit plusieurs documents relatifs à la Pucelle, entre autres la lettre de Guy de Laval à ses mère et aïeule, dans sa *Concordia chronologica in technicam et historicam divisa* (*Parisiis*, ex typograph. regia 1656-1670, 5 v. in-fol.)

Laboulaye (Mme E. de). — Vie de Jeanne d'Arc. *Paris, Pélagaud*, 1877, in-12 de xvii et 115 p., fig. s. bois.

En frontispice la reprod. de la statue de la princesse Marie.

Titre rouge et noir. Vente de Latour demi-maroq. viol., 2 fr. 50.

Ouvrage surtout pour les jeunes filles.

Labutte (Augustin), correspondant du ministère, avocat. — Jeanne d'Arc, sa vocation, sa mission, sa mort. Gesta Dei! *Paris, Furne-Jouvet*, 1866, in-8 de 28 p. (val. 50 c.).

Se vend au profit de l'œuvre pour le rachat de la Tour de Rouen. Court récit sans grande valeur.

Lafont (Mme). — Stances à Jeanne d'Arc. *Orléans, Herluison*, 1868, in-32 (prix 50 c.).

Lafontaine (A.-P.), conseiller et adjoint au maire d'Orléans. — Vie de Jeanne d'Arc. *Orléans, Gatineau*, 1854, in-12 de 508 p.

Prix 3 fr. 50. Vente de Latour demi-mar. bl., 3 fr.

LAGRANGE (l'abbé E.), vicaire général d'Orléans, aujourd'hui chanoine de Saint-Denis. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1866 en la fête du 437e anniversaire de la délivrance de la ville, imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, imprim. L. Chenu fils*, 1866, in-8 de 35 p.

— Le même (non imprim. aux soins de la ville), pet. in-8 de 46 p. (prix 1 fr.).

LAMARTINE (Alphonse de). — Jeanne d'Arc. *Paris, aux bureaux du Constitutionnel*, 1856, in-8.

Extrait du tome II de la *Vie des grands hommes*, p. 149-252. Cette vie de J. d'Arc a déjà paru en 1852 dans le *Civilisateur*, journal historique (1re année, 2e livrais., avril et mai), fig. et portrait.

— Le même. *Paris, Didot*, s. dat.

Vente de Latour demi-veau 2 fr. 50.

Bruxelles, 1852.

Paris, Lévy frères, 1863, in-12 de 249 p., et aussi 1867, in-12 (prix 1 fr.).

LA MESNARDIÈRE (Hipp.-Jules de), officier de la maison du Roi. (Voyez *infrà* (*La*) *Pucelle d'Orléans*, tragédie. S. nom. A. de Sommaville et Courbé, 1642).

LA MOTTE FOUQUÉ (Fr. baron de). — Geschichte der Jungfrau von Orleans nach authentischen Urkunden und dem Franzœz. Werke des Lebrun des Charmettes. *Berlin*, 1826, 2 vol. in-8.

Est une traduction allemande de l'*Histoire de Jeanne d'Arc* de Lebrun des Charmettes.

LANEVERE (de) dans le *Mercure de France*, novembre 1764, p. 44.

LANGÉNIEUX (Mgr), archevêque de Reims, aujourd'hui cardinal. — La cause de Jeanne d'Arc, panégyrique pro-

noncé dans la cathédrale d'Orléans le vendredi 8 mai 1885 pour le 456e anniversaire de la délivrance d'Orléans. *Orléans*, *Herluison*, 1885, in-8 de 24 p. (prix 1 fr.).

LANGERACK (de) — consacre un chap. à J. d'Arc dans *Le Mont Saint-Michel, son histoire, sa légende. Lille*, 1880, in-12 (val. 2 fr.).

LANTIER (H. de). — Jeanne d'Arc et le journal l'*Evènement. Paris*, 1874, in-8 (prix 50 c.).

LAPAUME (Palma). Le prieuré de Joigny et Jeanne d'Arc. *Grenoble*, 1867, in-8 (prix 2 fr.).

LAPRADE (Victor de), de l'Académie française. — A Jeanne d'Arc. *Nantes*, *V. Forest*, 1874, in-8 (prix 1 fr.).

LAROCHE (l'abbé), profess. de philosophie et direct. du pet. séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1883 pour le 454e anniversaire de la délivrance d'Orléans, imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans*, 1883.

— Le même, sans cette dernière mention, deuxième édition. *Orléans, Herluison*, 1883, in-8 de 46 p. (prix 1 fr.).

— Troisième édition. *Orléans, Herluison*. 1884, in-12 de 36 p. (1 fr.).

LAROUSSE (Pierre). — Darc (Jeanne). *Paris, Larousse et Boyer*, 1870, in-4 à 4 col. de 9 p.

Ce sont les p. 106 à 115 du tome VI du grand dictionnaire du XIXe siècle. Vente H..., 1875, 2 fr.

Cette notice est un abrégé de l'ouvrage de Villiaumé, travail important quoique plusieurs des doctrines qu'il adopte puissent être contestées; suivi de notes exactes sur l'iconographie et la bibliographie de J. d'Arc.

LARREY dans son *Histoire d'Angleterre*.

LAS CASES (E. de), avocat à la Cour d'appel de Paris. —

Jeanne d'Arc et sa mission devant la critique contemporaine, conférence faite le 18 janvier 1885 à Rodez. *Rodez, imprim. de Broca,* 1885, in-8 de 37 p. (prix 1 fr.).

LATOUR (Antoine de), ancien précepteur du duc de Montpensier. — Pèlerinage au pays de Jeanne d'Arc. *Paris,* 1873, in-8 (prix 1 fr.).

— Le même, seconde édition, revue et augmentée. *Sceaux, imprim. Charaire et fils,* 1880, in-12.

Vente de Latour, 1885, 3 fr. 50.

= Jeanne d'Arc à Montmorency. *Paris,* au bureau de la *Revue britannique,* 1873, in-8 de 11 p. (prix 1 fr.).

Vente de Latour, 2 fr.

Extrait de la *Revue britannique,* même année, p. 109 à 117.

= Jeanne d'Arc sur la scène espagnole. *Paris,* au bureau de la *Revue britann.,* 1875, in-8 de 32 p. (prix 1 fr.).

Extrait de la *Revue britannique,* 10 octob. 1874, p. 401-428.

= Jeanne d'Arc chez les historiens espagnols. *Paris,* au bureau de la *Revue britann.,* 1875, in-8 de 16 p. (prix 1 fr.).

Vente de Latour, 2 fr.

Extrait de la même Revue.

M. de Latour avait formé une belle biblioth., où une large part était consacrée à Jeanne d'Arc ; à sa vente après décès, en 1885, ces livres, dont la plupart avaient pourtant de jolies reliures aux armes de la Pucelle, se vendirent fort mal, comme on en peut juger par les prix que nous donnons.

J. d'Arc avait été un de ses sujets de prédilection et il avait beaucoup écrit sur elle (voyez *suprà: Astésan; infrà: Marie Edmée Pau, de Mariana, de Vernulz*).

LAURENTIE et Raoul ROCHETTE. — La statue de Jeanne d'Arc. *Paris,* 1847, in-8.

LAVALLÉE (Théophile)

Est très élogieux dans son *Histoire des Français* (la 1re édit.

est de Paulin et Hetzel, 1838, t. II, p. 138-157. A été souvent réédité).

* Lavater historique (Le) *des femmes célèbres des temps anciens et modernes.* (La 7e notice est consacrée à J. d'Arc, un portrait.)

Le 426e Anniversaire de la délivrance d'Orléans, 8 mai 1855, s. nom (*P. Mantellier*). *Orléans, impr. Pagnerre,* avril 1855, in-8 de viii et 172 p.

Prix 3 fr. 50, au profit du musée d'archéologie. Plan du siège de Jollois (extrait de cet ouvrage).

Ce sont des détails historiques sur le siège de 1429, sur Jeanne d'Arc, sur les souvenirs qui se rattachent à cette époque, sur les fêtes du 8 mai et leur programme. — Les 132 premières pages de ce volume ont été réimprimées en 1867 sous le titre d'*Histoire du siège d'Orléans* (voyez Mantellier).

Leber (J.-M.-C.), employé au ministère de l'intérieur. — Voyez *L...* (*La Pucelle d'Orléans, poème héroïque.*)

Leber (C.), dans sa collection des meilleures dissertations, notices relatives à l'histoire de France. *Paris*, 1838, 20 vol. in-8, val. 70 fr., au t. I et XVII, p. 328-422.

Avait déjà été publié en 1790 sous le titre de *Notices sur la vie de la Pucelle d'Orléans*, voyez de l'Averdy.

Voir le *Conteur orléanais*, 1847. p. 110.

Lebrun — *Le château de Chinon dans le *Miroir de la France* (Paris, rue Jacob, 41. S. date, 1850), in-8, t. I, p. 22-29.

Sur le séjour de Jeanne à Chinon.

Lebrun des Charmettes, sous-préfet de Saint-Calais. — ✻ Histoire de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans, tirée de ses propres déclarations, de cent quarante-quatre dépositions de témoins oculaires et des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres, orné du portrait de J. d'Arc et de sept jolies

figures. *Paris*, *Arthus Bertrand*, 1817, 4 vol. in-8 de XVI-451; 430; 455; 458 p.

Prix 25 fr., vente de Latour, demi-vélin, 4 fr. 50. Les figures sont fort mauvaises. Portrait de Jeanne d'après le tableau de l'hôtel de ville (Vauzelles delin. Couché sc.). Le catal. du Musée J. d'Arc à Orléans par Mantellier ne dit pas que ce portrait soit tiré de cet ouvrage; il le fait figurer par erreur dans les productions du XVIIe siècle.

Quoique un peu déclamatoire, cette histoire est cependant la première bien faite sur notre sujet. A remarquer une page extraite du *Registre des comptes de Brabant* établissant que Jeanne avait prédit la blessure qu'elle devait recevoir quinze jours plus tard devant Orléans.

Voir un compte rendu dans les *Annales encyclopédiques* (février 1818) et celui de Daunou dans le *Journal des Savants*, 1817, p. 687-694.

Cette histoire a été traduite en allemand par de Lamotte Fouqué en 1826 (voyez ce nom).

= L'Orléanide, poème national en vingt-huit chants. *Paris*, *Smith*, *Latour*, *A. Bertrand*, 1819, 2 vol. in-8 de IX, 478, 516 p., plus 4 grav.

Vente de Latour, rel. veau, 4 fr.

— Le même, même lieu, deuxième édition, 1821, identique.

Les grav. sont moins mauvaises que dans l'ouvr. précédent: Jeanne dans la mêlée, à pied, cheveux au vent; statue de Gois « *Gois inven. Normand sc.* » Jeanne foule aux pieds l'écusson aux trois léopards, armes de l'Angleterre; buste et type du tableau de l'hôtel de ville « *Audibran sc. publié par Furne* »; Jeanne rend grâce à Dieu par Toussaint, procédé Collas.

= Le nouveau cri de France ou l'Orléanaise, chant national. *Orléans*, *Rouzeau* (1847), in-4 de 3 p.

LECAMUS. — Le 8 mai, chant séculaire. *Orléans, impr. Denicourt-Huet*, 1826, in-8 de 8 p. (val. 1 fr. 25).

LECLER (Mlle Antonine). — Dieu et la France, ou Jeanne

d'Arc la jeune fille inspirée. *Limoges*, *Ardant frères*, 1855, in-12.

— Le même, 1856, 1859, 1861, 1862.

— Le même... *Ardant et Thibaut* (1866 et aussi 1867).

— Le même, sous un nouveau titre : Histoire de Jeanne d'Arc ou Dieu et la France. *Limoges*, *Ardant et Thibaut* (1868), in-18.
Enfin 1860, in-32.

Lecocq. — Séjour de Jeanne d'Arc à Elincourt. *Amiens*, 1879, in-8 (prix 1 fr. 50).

Le Courtier (l'abbé F.-J.), chanoine honoraire de Beauvais, premier vicaire de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, puis évêque de Montpellier et archevêque de Sébaste.

— Eloge de Jeanne d'Arc à l'occasion de la délivrance de la ville d'Orléans, prêché dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1830, imprimé par la ville. *Orléans*, *Rouzeau-Montaut*, 1830, in-8 de 44 p. (prix 1 fr.).

— Le même... Le dimanche augmenté de l'éloge de Jeanne d'Arc. *Paris*, 1850, in-12 (prix 1 fr. 50).

Et aussi dans Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXXXVI, p. 53.

Lecoy de la Marche. — Une fausse Jeanne d'Arc. *Paris*, *Palmé*, 1871, in-8 de 23 p.

Extrait de la *Revue des questions historiques*, octobre 1871, p. 562-582.

Lefèvre-Pontalis (Germain). — Un détail du siège de Paris par Jeanne d'Arc. *Nogent-le-Rotrou*, *impr. Daupeley-Gouverneur* (1885), in-8.

Extrait de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, janvier-février 1885.

Lefèvre de Saint Rémi (Jean), conseiller du duc de Bourgogne au xve s.

Témoin oculaire des exploits de Jeanne, nous en parle dans ses

Mémoires (chap. 150 et suiv.) et nous raconte notamment la scène de la prise de la Pucelle devant Compiègne.

Le ms. existe encore à la Bibl. Nat. sous le n° 9869 3. Buchon l'a publié dans sa *Collection de chroniques*. Quicherat, t. IV nous en donne un extrait.

Monstrelet et Georges Chastellain se sont beaucoup servis des mémoires de Lefèvre pour écrire leurs chroniques.

LEFILS. — Jeanne d'Arc au Crotoy. *Amiens, Alfred le Caron* (1852), in-8 de 16 p. (prix 1 fr.).

LÉGENDES POPULAIRES. — Jeanne d'Arc. *Paris, Gonnet et Martinon* (1860), gr. in-8 de 30 p., 8 fig. s. bois dans le texte. Lithograph. de Célestin Nanteuil (prix 50 c.).

LEJEUNE (le P.), chanoine. — Voyez Néon.

LE LORRAIN (R.). — Jeanne d'Arc et l'Institut. *Paris*, 1864, in-8 de 13 p.

Extrait de la *Revue du Monde catholique*, 1864, p. 1.

LELONG (le P.), de l'Oratoire.

Donne une assez bonne biographie des ouvrages anciens concernant notre sujet dans sa *Bibliothèque historique de la France, seconde édit. revue, corrigée et considérablement augmentée par Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon* (*Paris, Herissan*, 1768-1778, in-fol., titre rouge et noir, p. 178 à 195). La 1re édit. de 1719 a moins de valeur. Cet ouvrage a été pillé par Chaussard, qui en a fait l'objet de son second volume.

LEMAIRE (François), conseiller au présidial d'Orléans. — *Histoire et antiquités de la ville et duché d'Orléans avec les noms des roys, ducs, comtes, et avec l'histoire de ses évêques. *Orléans, Maria Paris*, 1645, 2 tomes en 1 vol. in-4.

Vente Boulard, 10 fr.

Cette première édition est plus complète que la seconde, on y trouve assez souvent joint un autre ouvrage publié par Lemaire, intitulé : *Recueil de poèmes et panégyriques de la ville d'Orléans par Trippault... avec la louange du vin d'Orléans. Orléans, Maria Paris*, 1646, in-4.

— Le même, deuxième édition. *Orléans*, *Maria Paris*, 1648, in-fol. de IV, 396 ; 262 p. pour le tome ecclésiastique avec un nouveau titre, 104 p. pour la 3e partie « des Chastellenies d'Orléans », et 6 ff. de tables. Titre rouge et noir.

Dans la première partie, aux pages 183 à 204 (cette dernière page est numérotée par erreur 304) se trouve une vie de Jeanne d'Arc, intitulée : « *Des degats et pilleries faites par les Angloys | dans les plat pays orleanais siège mis deuant Orléans | et delivrance par Ieanne la Pucelle.* »

Qq. ex. n'ont que 96 p. à la 3e partie.

Vente de Crozet, 16 fr.

Lemaire (Henri). — Vie de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans, écrite d'après les manuscrits les plus authentiques de la Bibliothèque du Roi. *Paris*, *Leprieur*, 1818, in-12 avec 4 grav. (prix 2 fr.).

Lémann (l'abbé Augustin). — Jeanne d'Arc et Charles VII, panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1874. *Orléans, Herluison*, 1874, in-8 de 40 p. (prix 1 fr.).

Lémann (l'abbé Joseph), frère du précédent. — Jeanne d'Arc et les héroïnes juives, panégyrique prononcé dans la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans le 8 mai 1873, imprimé par les soins de la ville. *Orléans, Herluison*, 1873, in-8 de 31 p. (prix 1 fr.).

Lemerle (l'abbé B.) du clergé de Paris. — Essai d'une bibliographie raisonnée de Jeanne d'Arc. Les éloges et les panégyriques. *Orléans, Herluison*, 1886, in-8 de 62 p. (prix 1 fr. 50).

Cet opuscule donne les titres, textes et divisions des panégyriques prononcés aux fêtes anniversaires du 8 mai à Orléans.

Lemire (Charles), aujourd'hui résident à Madagascar. — Excursion patriotique à Domrémy. *Paris, Bayle*, rue de l'Abbaye (sous presse).

= La libératrice de la France et le sentiment national. *Paris, Perrin,* 35, quai des Grands-Augustins (sous presse).

LEMOINE (A.). — Carmen in festo liberationis urbis Aurelianorum. *Orléans,* 1874, in-8, 4 p. de musique (prix 1 fr. 50).

LEMOLT-PHALARY, substitut du procureur général à Orléans. — Notice sur Jeanne d'Arc formant le chapitre VI de l'*Album-guide. Orléans, Guyot,* 1843, in-4 de 6 p. (val. 2 fr.).

LEMONNIER (L.). — Notice sur Jeanne Darc. *Rouen, impr. de Boissel* (1866), in-8.

LEMOYNE (le P. Pierre) de la Compagnie de Jésus. — * La gallerie des femmes fortes. *Paris, Antoine de Sommaville,* 1647, gr. in-fol. avec frontispice gravé par Audran et 20 portraits en taille-douce par Mariette d'après Vignon.

Vente Salmon, 19 fr.; de Béhague, 1880, maroq. r. (Chambolle-Duru), 125 fr.

Une grav. in-folio représentant : « La Pucelle envoyée de Dieu au secours de la France entre dans Orléans assiégé par les Anglois et par la liberté de cette ville donne commencement à la délivrance de l'Estat. » Elle tient son étendard de la main gauche et de la droite montre le ciel d'où lui vient un rayon inspirateur. Elle est vêtue de son armure, chapeau à plumes, médaillon sur la poitrine portant ses armes blasonnées, au fond Orléans avec des troupes. Au bas : « Annales Galliæ », Mariette d'après Vignon.— La notice est d'un débit pompeux, prétentieux, et n'a aucune valeur historique.

— Le même. *Leiden, Jean Elzevier,* 1660, pet. in-12 de 36 f. prél., 453 p., XIII f. de table. Frontispice et 19 figures copiées sur celles de l'édit. précédente.

Cette édition est plus recherchée que celle in-folio, prix 18 à 24 fr. Ventes Chénier, maroq. bl., 37 fr.; Labédoyère, 41 fr.; Veinant, 45 fr.; Solar, 57 fr. et (par Trautz), 74 fr.; d'Esser-

tenne, 1881 (par Trautz-Bauzonnet), maroq. orang., 400 fr.; d'Héry, 1874, maroq. r. (par Derôme), 151 fr. R*** (par Cuzin), 200 fr.

On trouve des exempl. de cette même édition avec un nouveau titre.

Leide, chez Elzevier, et se vend à *Paris,* chez *Ch. Angot,* 1660 et 1661,

avec à la fin 1 f. de privil.

Vente Danyau, 1872, maroq. bl. (par Thouvenin), 139 fr. Ce même ex. n'avait été payé à la vente Yéméniz en 1867 que 48 fr.; de Béhague, 1880, maroq. bl. (par Duru), 130 fr.

— Et aussi *Paris, Gabriel Quinet,* 1663, in-12, frontisp. et grav. (val. 5 fr.).

— Le même. *Lyon, libraires de la Cie,* 1667, 2 tomes en 1 vol. in-12 avec pagination unique de XXXI et 486, plus X ff. de table n. chiff.

La Pucelle d'Orléans y occupe les p. 368 à 401. Gravure, réduction de celle de l'édit. in-fol.

— Cinquième édition, revue et corrigée. *Paris, Michel Bobin* et *Nicolas le Gras,* 1667, 2 vol. in-12 de XXV ff. prél., 309 p. et IX f. de table; III ff. prél., 288 p. et VIII f. de table.

Prix 9 fr. — *La Pucelle d'Orléans* occupe les p. 120 à 142 du tome II. A la page 120 une grav. sur acier bien différente de celle de l'édit. précédente. Jeanne tient son étendard de la main droite, la gauche tournée vers le ciel. La légende ne porte que ces mots: « La Pucelle, Annales Galliæ ». Cette gravure est plus noire que l'autre, mais elle est aussi plus lourde et bien inférieure.

LENGLET-DUFRESNOY (l'abbé). — **Histoire justificative contre les romans. Paris,* 1735, in-12, p. 263 à 288.

= ✻ Histoire de Jeanne Darc, vierge, héroïne et martyre d'état suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française, tirée des procès et autres pièces originales du temps. *Paris, Coustellier,* 1751, in-12, 3 part. en 1 vol.

Vente de Latour, rel. veau, 2 fr.

— Le même. *Paris*, *Coustellier*, *Pissot-Chardon*, 1753 1754, 3 vol. in-12 de XL, 218; 215; XII et 304 (val. 7 fr.).

— Le même. Histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans par M. l'abbé Langlet (*sic*) Dufresnoy. *Amsterdam* (*Paris*), 1759, et aussi 1775, 3 vol. in-12 de VIII, 115; 160 et 184, plus 2 ff. de poésies.

Val. 3 fr. 50. Cette dernière édition est bien moins complète que les précédentes. Bon ouvrage pour l'époque, avec beaucoup de documents utiles, mais qui n'est que le résumé d'un manuscrit inédit d'Edmond Richer. Ce ms. avait été confié par le libraire Debure à l'abbé Lenglet pour savoir ce que celui-ci pensait de sa publication. L'abbé le copia et le fit paraître à la hâte avec de légères modifications, tout en disant dans son titre même et dans sa préface qu'il a fait cette histoire sur des documents originaux. (Voyez, t. VII, des *Mémoires de l'abbé d'Artigny*, p. 323 (*Paris*, *Debure*, 1749-1755, 7 v. in-12) où est racontée cette affaire).

L'ouvrage de Lenglet a été traduit en anglais par Graves (voy. ce nom *suprà*).

LENORMAND (Ch.). — Fête de Jeanne d'Arc à Orléans. *Paris*, 1855, in-8 de 24 p.

Ce compte rendu avait déjà paru dans le *Correspondant*, n° du 25 mai 1855, p. 278-298.

= Les Perses d'Eschyle et la fête de Jeanne d'Arc à Orléans.

Compte rendu de 10 p. tirées du *Correspondant*, 1862, p. 167-177.

= JEANNE D'ARC à Montmorency, in-8.

LEPAGE (Henri), archiviste de la Meurthe. — Jeanne d'Arc est-elle Lorraine? *Nancy*, *Grimblot et veuve Raybois*, 1852, in-8 de 56 p.

Prix 1 fr. 50. Extrait des *Mémoires de l'Académie Stanislas*.

= Jeanne d'Arc est-elle Lorraine? Seconde dissertation accompagnée de documents inédits, notamment sur la maison de la Pucelle. *Nancy*, *Grimblot et veuve Raybois*, 1855, in-8 de 90 p. (prix 2 fr.).

Extrait des *Mémoires* de ladite Académie.

= Un dernier mot sur cette question : Jeanne d'Arc est-elle Lorraine? *Nancy, impr. A. Lepage,* 1856, in-8 de 16 p. avec plan (1 fr. 50).

Extrait du journal de la *Société d'archéologie lorraine.*

Le Paire (Jacques-Amédée). — Jeanne d'Arc en Seine-et-Marne. *Lagny, F. Aureau,* 1882, in-8 de 20 p.

Courte étude de la vie de Jeanne, en voici la conclusion : « Le département de Seine-et-Marne et la grande place de Lagny attendent toujours la statue de celle que l'on a appelée à si juste titre l'*âme de la Patrie.* »

Cet opuscule est le résumé d'une étude plus développée de M. Lepaire contenue aux p. 410 à 447 de son intéressante histoire de Lagny, intitulée : *Les annales du pays de Lagny*... Lagny-sur-Marne, A. Paquier, 1880, in-8 de 896-v p. Le chapitre V est intitulé *Jeanne d'Arc.*

Lequesne (Frédéric). — Improvisation. Jeanne d'Arc en trois actes et en vers. *Paris, Delanchy*, 1838, in-8.

Lericque de Mouchy. — Etude historique et physiologique de Jeanne d'Arc. *Montpellier*, 1868, in-8 (prix 2 fr.).

Lerouge. — Etude sur Jeanne d'Arc dans les *Mémoires de la Soc. des ant. de France*, 1820, p. 463-486.

Le Roux de Lincy, bibliothécaire à l'Arsenal, de l'école des Chartes, des antiquaires de France. — Nouvelle bibliothèque bleue, légendes populaires de la France avec introduction de Charles Nodier et des notes historiques de Leroux de Lincy. *Paris, Colomb de Batine, Belin-Leprieur,* 1842, in-12 (prix 3 fr. 50).

Ces légendes se terminent par *le Mirouer des femmes vertueuses*, *Histoire de Jehanne la Pucelle, native de Vaucouleur.*

= Les femmes célèbres de l'ancienne France, mémoires historiques sur la vie publique et privée des femmes françaises depuis le ve jusqu'au xviiie siècle. *Paris, Leroi*, 1847, 2 vol. gr. in-4. Portraits en couleurs dessinés par Lante, gravés par Gatine.

Ces portraits sont les mêmes que ceux de *la Galerie française*

des femmes célèbres par leurs talents, leur rang ou leur beauté. Paris, 1827, et Leroi, 1840, in-fol.

— Le même, continué par C. Leynadier. *Paris, Arnauld de Vresse*, 1858, 2 t. en 1 vol. gr. in-4.

Fig. de Lanté en couleur lithographiées par Girard. Le portrait de Jeanne est tiré du ms. d'Antoine Dufour.

Vente Desq (1866), demi-maroq br., 30 fr.

— Le même. *Paris, Leroi*, 1848, in-18 de 672 p. (val. 6 fr.).

Le premier vol. seul parut en ce format.

Lescure (Adolphe de). — * Jeanne Darc, l'héroïne de la France, illustré de douze gravures sur acier par Léopold Flameng. *Paris, Paul Ducrocq* (1866), gr. in-8 de XI et 513 p.

Prix broch. 14 fr., rel. 20 fr.

Levaillant de la Fieffe. — De la noblesse de Jeanne Darc et de sa famille. *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1862, in-8 de 15 p.

Levain. — Aux Orléanais, Jeanne d'Arc, poème, souvenir de l'inauguration du 8 mai 1855. *Gien, impr. de Th. Clément*, 1855, in-8 de 16 p. (prix 50 c.).

Levéel (A.), statuaire. — Quelques observations sur Jeanne d'Arc au point de vue de sa représentation plastique. *Paris, Susse* (1878), in-8 de 14 p., pap. vergé (prix 75 c.).

Lévesque. — *La France sous les cinq premiers Valois ou l'histoire de France depuis l'avènement de Philippe de Valois jusqu'à la mort de Charles VII. *Paris, Debure l'aîné*, 1788, 4 vol. in-12.

L'histoire de Jeanne d'Arc occupe les p. 78 à 159 du tome IV.

Liebelt (Carl). — Dziervica Orleanska ustep dziejow Francyi. *Posnau*, 1847, in-8

A été traduit en allemand. *Berlin*, 1848, in-8.

Lieutaud (Soliman) donne le catalogue des portraits de Jeanne dans sa : *Liste alphabétique de portraits dessinés, gravés et lithographiés de personnages nés en Lorraine... *Paris*, *Rapilly*, 1852, in-8.

Prix 5 fr. Voir p. 37 et suiv.

Et aussi 1863, in-8 de VIII et 183 p. (prix 10 fr.).

Il parle encore de la Pucelle dans sa *Liste de portraits... de personnages nés en Champagne*, in-8.

Lis (Charles du), avocat à la Cour des aides (1559-1632), descendant de Pierre d'Arc, frère de la Pucelle.

Lettres patentes du Roy, vérifiées èz cours de Parlement et des Aydes, par lesquelles il est permis à M. Charles et Luc Dulis frères, et leur postérité de reprendre les armes de la Pucelle d'Orléans et de ses frères. S. lieu ni date (1612), petit in-4 de 12 p.

Fut imprimé aux frais de Charles du Lis. La Bibl. de Carpentras en possède un ex. inséré dans le tome X des mss. de Peiresc. Ces lettres ont été publiées bien des fois depuis par Vallet, Wallon, de Bouteiller et de Braux. Fut publié de nouveau en 1633 par Ch. du Lis à la suite de la 4e édit. de son *Traité sommaire tant du nom...* chez *Edme Martin*, 1633.

M. Friry de Remiremont possédait une planche représentant les armoiries de Jeanne qu'il attribuait à Léonard Gaultier et qu'il pensait avoir été faite pour l'ouvrage de Hordal *Heroinæ nobilissimæ...* MM. de Bouteiller et de Braux dans leur *Famille de Jeanne d'Arc* (1878) en ont donné un tirage en attribuant à ce cuivre la même origine.

Pour nous, nous croyons plutôt que cette gravure a été faite pour les *Lettres patentes* de du Lis, et en second lieu qu'elle ne saurait être attribuée à L. Gaultier. Autant, en effet, le burin de cet artiste était gracieux, brillant et ferme, autant la planche dont il s'agit est lourde, terne, disgracieuse. Nous en donnons une reproduction qui permettra au lecteur de faire la différence qui la sépare des jolies gravures de Gaultier.

= De l'extraction et parenté de la Pucelle d'Orléans avec la généalogie de ceux qui se trouvent descendus de ses frères. S. nom d'aut. ni lieu ni date (1610), 4 p. in-4.

On ne connaît de cet opuscule qu'un seul exemplaire possédé

Bulletin du Bibliophile, 1886, p. 430.

Armes de la Pucelle, gravure attribuée à L. Gaultier, qui paraît avoir été faite pour les *Lettres patentes du Roy*... de Charles du Lis. S. L. ni date (1612).

par la Biblioth. Nationale; il est annexé à un autre ouvrage du même auteur, *Recueil d'inscriptions* 1628, sous le n° L 592.

Réimpression de cet opuscule avec augmentation considérable, notamment en ce qui concerne les Hordal, descendants de Jean du Lys :

Discours sommaire tant du nom et des armes, que de la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans et de ses frères, extrait de plusieurs patentes et arrêts, enquêtes et informations. S. nom. *Paris*, s. lieu ni date (1612), in-8 de 70 p.

Très rare. Vente Révoil, 27 fr. La Bibl. Nat. en possède un ex. relié à la suite de l'*Histoire et discours au vrây* de Trippault L 26/12 B. Notre collègue et ami, M. G. de Braux, dont la collection des objets d'art et de livres relatifs à la Pucelle est si riche, a le bonheur de posséder cet ouvrage, ainsi que l'édition suivante :

— Le même, mais sous le titre de : Traité sommaire tant du nom... *Paris*, *Edme Martin*, 1628, in-4 de 52 p.

— Enfin 4e édit. sous ce titre : Traité sommaire tant du nom et des armes... auquel traité sont ajoutées les lettres patentes du Roy obtenues par maistres Charles et Luc Du lis frères descendus en droite ligne d'un des frères de la dite Pucelle d'Orléans pour avoir permission de reprendre et porter les armoiries de la dite Pucelle tout entières. S. nom. *Paris*, *Edme Martin*, 1633, in-4.

Biblioth. Nat. LN 27 n° 528. Edition que Vallet de Viriville ne paraît pas avoir connue, quoique Lenglet l'ait citée dans sa bibliographie. La seconde partie de cet opuscule n'est que la réimpression des *Lettres patentes*, déjà publiées vers 1612 par Ch. du Lis.

C'est pour cet ouvrage que Léonard Gaultier avait gravé la planche dont nous donnons une reproduction; nous ne savons pour quel motif elle n'y parut pas.

De nos jours Vallet de Viriville a extrait de ce livre rare ce qu'il y avait de plus intéressant (voyez Vallet, *Charles du Lis*, *Opuscules relatifs*... Aubry, 1856); Vallet y a joint qq. pièces peu connues toujours relatives à la famille de Jeanne d'Arc, dont

plusieurs — entre autres 2 tableaux généalogiques — sont extraites des mss. de Peiresc à la Bibl. de Carpentras. Nous avons consulté ces mss.; ils ne contiennent aujourd'hui plus rien d'inédit.

= Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues du Roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont eslevées esgallement armees et a genoux, aux deux costez d'une croix et de l'image de la Vierge Marie sur le pont de la ville d'Orleans des l'an 1458. Et de diverses poesies faictes à la loüange de la mesme pucelle. S. nom. A *Paris*, de l'imprimerie de *Edme Martin*, rue St Iacques, à la corne de cerf, 1613, pet. in-4 de VIII ff. n. num. et 60 p.

Sur le titre les armes de Jeanne entourées de leurs lambrequins. P. 3, monument de l'ancien pont, un calvaire, la vierge, le Christ, le roi et Jeanne (L. Gaultier, 1613). A la p. 5 portrait de la Pucelle en chapeau à plumes « Talis inermis erat mulieri veste puella. Johanna Darc aurelianensis puella vulgo nuncupata. Mollis an hic facies? An imago tenella puellæ? Veste puellari Martia virgo latet. L. Gaultier. » Armes de France et de la Pucelle.

A la p. 7 portrait de Jeanne à cheval aussi dans un ovale face à droite : « Talis in arma ruit bellaci schemate virgo Johanna darc aurelianensi puella vulgo nuncupata. Pugnate audentes Galli : si tale tenebat Palladium titubans Troia perennis erat. L. Gaultier sculpsit 1612. »

Ces deux gravures avaient été faites pour l'ouvrage de Hordal (voyez ce nom) publié à Pont-à-Mousson en 1612, dans lequel elles avaient déjà paru ; en parlant de cet ouvrage, nous avons donné la reproduction du premier de ces portraits.

Les poésies de ce recueil sont signées de Bouthillier, Hordal, Jac. Dorat, Malherbe, Pasquier, de Cailly, Fabrot, Mlle de Gournay. Les erreurs d'impression ont été corrigées à l'aide de petits carrés de papier collés.

— Le même, même titre... et de diverses poésies à la louange de la même pucelle, de ses frères et leur postérité, dont la table sera en la huitième page suivante. S. nom. *Paris*, *Edme Martin*, 1628, pet. in-4 de 4 ff.

prél. y compris le frontispice et les 2 grav. précédentes de L. Gaultier, 124 p. chiff.

Dans presque tous les exemplaires la feuille qui forme les p. 98 à 105 manque. Cette édition est plus complète que la précédente en ce qu'elle contient des poésies nouvelles signées B. de Vias, de Lortigue, Oct. Meminus, Jerôme Alexandre, Guietti, Sismondi, du Périer, Gevartius, etc.

Ventes Boulard, 40 fr.; Révoil, 68 fr.; Leprevost, 1858 (aux armes de Richelieu), 160 fr.

On trouve parfois des exemplaires dans lesquels est une gravure de J. Poinssart accompagnant un poème héroïque par N. Berger, Rémois, sur une tapisserie représentant Jeanne d'Arc. Cette gravure est intitulée : « Pourtrait d'une tapisserie faite il y a deux cents ans où est representé le roy Charles VII allant faire son entrée en la ville de Reims pour y être sacré, à la conduite de la Pucelle d'Orléans. » Cette tapisserie qui remonte à François Ier n'existe plus aujourd'hui (voir Jubinal, *Les anciennes tapisseries historiées*, t II, p. 15 et suiv.), mais on s'accorde généralement pour croire que cette estampe n'avait pas été faite spécialement pour cet ouvrage, pas plus d'ailleurs que les portraits de Gaultier qui avaient été faits pour l'*Heroinæ nobilissimæ* de Hordal.

Cette estampe seule fut vendue 83 fr. à la vente du docteur Wellesley.

Un exempl. du *Recueil d'inscriptions* de du Lis avec cette planche atteignit en 1883, à la vente Didot, veau fauve, 205 fr.

Liste chronologique des orateurs... 1869. S. nom. Voyez *suprà Herluison.*

Livre (le) de la Pucelle, native de Lorraine, qui réduisit la France entre les mains du Roi : ensemble le jugement et comment elle fut brûlée au vieil marché de Rouen l'an 1431 avec les procédures et interrogatoires (imprimé à la suite de la *Chronique de Normandye. Rouen, Martin Lemegissier*, 1578, in-8, 2 part. en 1 vol.

Ventes Le Chevallier, rel. 86 fr.; Martainville, 122 fr.

Et aussi 1581, 1589, 1610.

Cette histoire n'est qu'un emprunt au manuscrit, alors inédit

de l'*Abréviateur du procès*, publié depuis par Buchon et en partie par Quicherat.

Lock (Frédéric), ancien chef de bureau au minist. de l'Instruct. publique. — Jeanne d'Arc (1429-1431). *Paris*, *Curmer*, 1850, in-32 (prix 50 c.).

— Le même. *Paris*, *Pagnerre*, 1866, in-32 (prix 60 c.). *Paris*, *Dubuisson*, 1866, in-18 de 208 p. *Paris*, *Félix Alcan*, 1885, in-18 (tome XVIII de la *Bibliothèque utile*, à un franc le vol.).

Locquet de Blossac (Ed.). — Jeanne d'Arc, chronique de France... *La Rochelle*, 1866, in-8 de 21 p.

Nous avions déjà à l'article *Blossac* mentionné cet opuscule, mais nous avions omis de dire que cette étude avait déjà été publiée dans le *Bulletin religieux de La Rochelle*.

BIBLIOGRAPHIE

des

OUVRAGES RELATIFS A L'HISTOIRE DES ELZÉVIER.

Par Janmart de Brouillant.

Les Livres se sont à ce point multipliés depuis l'invention de l'imprimerie qu'on pourrait les ranger en classes, genres, familles, espèces.

Se trouverait-il un écrivain assez peu entendu pour ne pas reconnaître toute l'utilité, disons-le même, l'entière indispensabilité des Catalogues de tous les livres qui ont paru sur un sujet déterminé ?

N'est-il pas vrai que c'est un travail laborieux et pénible que celui auquel doivent se livrer les gens de lettres et les savants pour parvenir à dresser une liste de tous les ouvrages antérieurs à ceux qu'ils se proposent de faire ?

Cicéron a écrit : Experiendo magis quam discendo cognovi. A notre tour, l'expérience nous a appris qu'il est de toute impossibilité d'écrire sur un sujet quelconque sans avoir sous les yeux tout ce qui a été publié sur ce sujet. Ne faut-il pas savoir tout ce qui a été dit avant vous pour éviter les répétitions, ne faut-il pas envisager les différents points de vue dans lesquels se sont placés les auteurs antérieurs, ne faut-il pas enfin se rendre parfaitement compte des travaux spéciaux qui ont été faits sur ce sujet?

Convaincus de la nécessité et de l'efficacité de ces sortes de travaux, nous en donnons un aujourd'hui au public qui n'est autre chose que l'*Etat civil* de l'existence des Livres qui traitent de l'Histoire d'une illustre famille d'imprimeurs, les *Elzevier*.

Puissions-nous rendre service aux Littérateurs et aux Historiens !

I. Catalogues des livres de fonds, des livres d'assortiment et du matériel typographique des Elzéviers.

A. Catalogues de l'officine de Leyde.

1 Catalogus librorvm officinæ Elsevirianæ, designans libros, qui tàm eorum typis et impensis prodierunt, quàm quorum aliàs copia ipsis suppetit. Lugduni Batavorum, ex officinâ Elzevirianâ. 1628, in-8°. Marque : le Solitaire. 8 ff. ch. en tout.

2 Catalogus Librorvm qvi in bibliopolio Elseviriano venales exstant. Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana. A° 1634, in-4°. Marque : le Solitaire. — 80 pp. — 30 pp. pour les ouvrages français, italiens, espagnols, allemands et flamands.

3 Catalogus librorum officinæ Elsevirianæ, designans libros, qui tàm eorum typis et impensis prodierunt ; quàm quorum aliàs copia ipsis suppetit. Lugduni Batavorum, ex officina Elseviriana, 1638, in-8°. Marque : le Solitaire. 16 pp. en tout.

4 Catalogus librorum Officinæ Elsevirianæ, designans

libros, qui tam eorum typis et impensis prodierunt, quam quorum alias copia ipsis suppetit. Anno 1644, in-4°, 4 ff. en tout, imprimés sur deux colonnes.

5 Catalogus librorum Officinæ Elsevirianæ, designans libros qui tam eorum typis et impensis prodierunt, quam quorum alias copia ipsis suppetit. Lugduni Batavorum, apud Elsevirios, Acad. typograph. Anno 1650, in-8°. Marque : le Solitaire. 24 pp. en tout.

6 Catalogus variorum et insignium in quavis facultate, materia et lingua, librorum Bonaventvræ et Abrahami Elsevir. Quorum auctio habebitur Lugduni Batavorum in officina defunctorum. Ad diem 16 Aprillis stilo novo, et sequentibus. 1653, in-4°. Marque : le Solitaire. 1 f. [titre]. 113 pp. impr. sur 2 colonnes.

7 Catalogus librorum Officinæ Johannis Elsevirii, Acad. typograph., designans libros qui tam ipsius typis et impensis prodierunt, quam quorum aliàs ipsi copia suppetit. Lugd. Batav. ex typograph. Joh. Elsevir., 1655, in-8°. Marque : le Solitaire. 21 pp. [A².-B².], 1 f. blanc.

8 Catalogus variorum et rariorum in omni facultate et lingua, librorum, tam compactorum quam non compactorum, officinae Johannis Elsevirii, Acad. typographi, quorum auctio habebitur ad diem 19 februarii 1659, stylo novo. Lugduni Batavorum ex typogr. Johannis Elsevirii, 1659, in-4°. Marque : le Solitaire. 1 f. titre. 107 pp. à longues lignes.

9 Catalogus van verscheyden boecken, die Johan. Elsevier van meninge is te verkopen onder de boek-verkopers. Als mede syne sorteringen van eygen druck ende een goede quantiteyt considerable packetten van complete boecken. Tot Leyden, by Johannes Elsevier, 1660, pet. in-12. Marque : le Solitaire. 54 pp. (sign. A²-C³). 3 ff. blancs.

10 Catalogus librorum compactorum et incompactorum

officinæ Joh. Elsevirii p. m. quam habuit Hagæ. Lugd. Batavorum ex officina Elseviriana, 1661, in-4°.

11 Proeve der drukkerye van Mr Abraham Elzevier, in sijn leven drukker van der Universiteyt tot Leyden. Bestaande in vier schoone druk-parssen, waar onder drie met kopere degels zyn, als mede verscheyde soorten van Arabische, Sirische, Samaritaansche, Œthiopische, Grieksche, Hebreeuwsche, Rabbynsche, Latijnsche, cursijfsche, hoog-en neerduytsche, en meer andere letteren. Nog verscheyde arabische, sirische, hebreeuwsche, latynsche en cursijfsche matrysen, wyders arabische, sirische, Hebreeuwsche ponçons, of stempels, en verscheyde vormen om in te gieten. Een schoone groote kagchel, curieuse houte en loode letteren, finaaltses, y sere ramen, letter kassen, nat-en spoel borden, viif korrigeer stenen, en verder geréetschap tot de drukkerij behorende welke verkocht sal werden tot Leyden in de Academy, op maandag de 20 februarij 1713, s'morgens ten 9 uuren preçys. Alles sal daags te vooren van de gegadingde konnen gesien werden, en 3, de catalogus is te bekomen by Françoys Heeneman, op de Haarlem-straat in de Vergulde Son, in-4°. 28 ff. [sign. A 2-G,] imprimés d'un seul côté.

B. Catalogues de l'Officine d'Amsterdam.

12 Catalogus librorvm officinæ Lvdovici Elzevirii; designans libros, qui tam ejus typis et impensis prodierunt; quàm quorum aliàs copia ipsi suppetit. Amstelodami, apud Ludovicum Elzevrium, 1649, in-12. Marque : la Minerve. 8 ff. en tout. [sign. A-A 4].

13 Catalogvs librorvm officinæ Lvdovici et Danielis Elzeviriorvm. Designans libros, qui tam eorum typis et impensis prodierunt; quam quorum alias copia ipsis suppetit. Amstelodami, ex officina Elzevirianâ, 1656, gr. in-8°. Marque : la Minerve. 8 ff. en tout.

14 Catalogus Librorum officinæ Ludovici et Danielis Elzeviriorum, designans libros qui tam eorum impensis pro-

dierunt; quam quorum aliàs copia ipsis suppetit. Amstelodami, ex officina Elzevirianâ, 1661, in-8. Marque : la Minerve. 10 ff. en tout [sign. A-B².

15 Catalogus librorum qui in bibliopolio Danielis Elseviri venales exstant. Amstelodami, ex officinâ Elseviriana, 1674, p. in-12. Marque : la Minerve. 176 p., titre général compris, pour les Libri Theologici. — 86 pp. suiv. d'un f. blanc, pour les Libri Juridici. — 60 pp. pour les Libri Medici. — 200 pp. suiv. de 2 ff. blancs pour les Libri Miscellanei. — 120 pp. pour les Livres françois. — 24 pp. pour les Livres Italiens, Espagnols et Anglais. — 103 pp. suiv. de 2 ff. bl. pour les Livres allemands.

16 Catalogus librorum offficinæ Danielis Elsevirii; designans libros, qui ejus typis et impensis prodierunt, aut quorum alias magna ipsi copia suppetit. Amstelodami, apud Danielem Elsevirium, 1675, in-12. Marque : la Minerve. 18 ff. de 45 lignes à la page [sign. A 2-B 4].

17 Catalogus librorum officinæ Danielis Elsevirii; designans libros, qui ejus typis et impensis prodierunt, aut quorum aliàs magna ipsi copia suppetit. Amstelodami, apud Danielem Elsevirium, 1675, pet. in-12. Marque : la Minerve. 17 ff. 1 f. bl. [sign. A 2-B 3].

18 Catalogus librorum officinæ Danielis Elsevirii, designans libros, qui ejus typis et impensis prodierunt, aut quorum alias magna ipsi copia suppetit. Amstelodami, apud Danielem Elsevirium, 1678, pet. in-12. Marque : la Minerve. 18 ff. en tout.

19 Proeven van letteren, die gesneden zyn door wylen Christoffel van Dyck, soo als de selve verkoft sullen Werden ten huyse van de Weduwe wylen Daniel Elsevier, opt' Water, by de Papenbrugh, in den olmboom, op Woensdag, den 5 martii 1681. 1 feuille in-folio, imprimée d'un seul côté.

20 Catalogus librorum officinæ Danielis Elsevirii; designans libros, qui ejus typis et impensis prodierunt,

aut quorum aliàs copia ipsi suppetit, et quorum auctio habebitur. Amstelodami, 1681, pet. in-12. Marque : la Minerve. 20 ff. en tout.

21 Catalogus librorum qui in bibliopolio Danielis Elsevirii venales exstant, et quorum auctio habebitur in ædibus defuncti. Amstelodami, 1681, p. in-12. Marque : la Minerve. 491 pp. pour les Livres Latins et Français. — 22 pp. pour les Livres Italiens, Espagnols et Anglais. — 80 pp. pour les Livres Allemands. — 12 pp. pour les Livres Hollandais.

II. Catalogus librorum officinæ Joannis Blaev de 1659.

III. Catalogue des Républiques par De la Faye, inséré dans les Mémoires de Littérature de Sallengre | La Haye, 1717, t. II, p. 149, IIe partie | . M. J. Chenu a donné des réimpressions de l'opuscule de De la Faye, à Paris, Panckouke, 1842, in-16, et à Paris, Potier, 1854, in-12.

IV. Annales Typographici de Maittaire, chapitre consacré aux Elzevier, t. III.

V. Essai Bibliographique sur les éditions des Elzevirs les plus précieuses et les plus recherchées, précédé d'une notice sur ces Imprimeurs célèbres par M. A.-S.L. Bérard. | Paris, F. Didot, 1822, in-8°. |

VI. Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres, par J.-Ch. Brunet. 1864, VIe édition, t. V, col. 1709-1784. Catalogue spécial de la collection Elzévirienne.

VII. Théorie complète des Editions Elzeviriennes, par Charles Nodier, dans ses Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque. | 1829 |

VIII. Aperçu sur les erreurs de la Bibliographie spéciale des Elzevirs et de leurs annexes, avec quelques découvertes curieuses sur la typographie hollandaise et belge du XVIIe siècle, par Ch. Motteley. | Paris, Panckoucke, 1847, p. in-12 |

IX. Analyse des matériaux les plus utiles pour de futures annales de l'Imprimerie des Elzevier, par Ch. Pieters. Gand, mars 1843.

X. Catalogue raisonné des petits Elzeviers avec une simple nomenclature des éditions en grand format par ordre chronologique, précédé d'une préface dans laquelle on fait connaître ces Imprimeurs et le mérite de leurs éditions, suivi de trois tables, l'une alphabétique des auteurs et des matières, la seconde des Républiques, la troisième des Elzeviers déguisés ou des éditions que ces Imprimeurs ont données sans y mettre leur nom, par le P. Adry, oratorien et ancien bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de Paris. Ce catalogue est inédit, mais a été analysé par M. Ch. Pieters, d'une manière fort détaillée, dans ses Annales. C'était un in-4° ordinaire de 254 pages, d'une écriture très serrée.

XI. Annales de l'Imprimerie Elzevirienne ou Histoire de la famille des Elsevier et de ses Editions, | à Gand, chez Annoot. Braeckman, 1851, in-8°, | par Ch. Pieters.

XII. Recherches sur diverses éditions Elzeviriennes, extraites des papiers de M. Millot, mises en ordre et complétées par Gustave Brunet. | Paris, Aubry, 1866, in-12. |

XIII. Les Elzevir de la Bibliothèque Impériale Publique de Saint-Pétersbourg. | 1862, Saint-Pétersbourg, pet. in-8° carré de XIV et de 223 pages | par M. Minzloff.

XIV. Les Elzevir de la Bibliothèque Impériale Publique de Saint-Pétersbourg. Catalogue Bibliographique et raisonné, publié sous les auspices et aux frais du prince Youssoupoff et rédigé par Ch. Fr. Walther. Saint-Pétersbourg, chez S. Dufour, 1864, pet. in-8° carré, de XXIV et 332 pages.

XV. Les Elzevir de la Bibliothèque de l'Université Impériale de Varsovie par Stanislas Joseph Siennicki. Var-

sovie, imprimerie du journal « Wiek » de Jean Noskowski, 1874.

XVI. Catalogue de la collection particulière de M. Emile Steiner, bibliothécaire de la ville de Winterthur, en Suisse. Verzeichniss einer Sammlung von Elzevir-Drucken, Winterthur, 1864, in-8° de 56 pages. Cette collection a été acquise en bloc après la mort du propriétaire, par la Bibliothèque communale de Winterthur, et se trouve décrite succinctement dans le tome III (pp. 412-519) du Catalog der Stadtbibliothek in Winterthur, 1878, in-8°.

XVII. Notice sur les Imprimeurs de la famille des Elzevirs faisant partie de l'introduction au catalogue raisonné de toutes les éditions qu'ils ont données, par un ancien bibliothécaire, par Adry. Paris, Delance, 1806, in-8° de 60 pp.

XVIII. Uitkomsten van een onderzoek omtrent de Elseviers, meer bepaaldelijk met opzigt tot derzelver genealogie, door Jhr W.-J.-C. Rammelman Elsevier. Utrecht, N. van der Monde, 1845, in-8°.

XIX. Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur les Elsevier, par A. De Reume, capitaine d'artillerie, membre de plusieurs Sociétés savantes. Bruxelles, Ad. Wahlen, 1847, in-8°.

XX. Les Elzevier, histoire et annales typographiques par Alphonse Willems. Marque : le non solus. Bruxelles, G.-A. van Trigt, éditeur, in-8°. Ouvrage qui peut servir de modèle. C'est une œuvre unique et digne du savant qui l'a écrite.

XXI. Catalogue de livres rares et précieux composant la Bibliothèque de Fr. Garcia de Léon y Pizarao y Bouligny. Bruxelles, 1812, in-8°.

XXII. Catalogue des Livres rares et précieux, éditions Elzéviriennes ou sorties des presses de Hollande au

XVIIe siècle [provenant de la Bibliothèque de M. Millot]. Paris, in-8°.

XXIII. Catalogue d'une collection d'Elzeviers. Paris, Techener, 1858, in-8°.

XXIV. Catalogue d'ouvrages imprimés par les Elzévirs et de quelques manuscrits qui se trouvent en vente chez Castiaux, libraire à Lille. Imprimerie de Blocquel, à Lille.

XXV. Verzeichniss der werthvollen Bibliothek eines Bekannten Bibliophilen | p. 36 à 50, collectio Elzeviriana. Leipzig, 1863, in-8°. List et Brancke.

XXVI. Etudes de Bibliographie Elzevirienne basées sur l'ouvrage Les Elzevier de Monsieur Alphonse Willems par G. Berghman. Stockholm, 1881.

XXVII. Histoire de Pierre du Marteau, imprimeur à Cologne aux XVIIe et XVIIIe siècles, par Léonce Janmart de Brouillant. II parties : la Ire insérée dans le Livre-Revue du Monde Littéraire, VIIe année, 10e livraison, n° 82.— La IIe paraîtra dans une des prochaines livraisons de la même Revue.

VÉRONIQUE FRANCO, HENRI III ET MONTAIGNE

Véronique Franco, née à Venise en 1554, fut, pendant plusieurs années, un astre de première grandeur dans le demi-monde de sa ville natale : une courtisane *di primo cartello*, qui faisait marcher de front les arts, les lettres et la galanterie. Elle avait, dit-on, des aptitudes tout à fait exceptionnelles pour la musique et la poésie, comme pour le reste.

A son retour de Pologne, le duc d'Anjou, depuis Henri III, auquel on vantait la Franco comme l'une des curiosités les plus attrayantes de Venise, voulut examiner celle-là en détail, et en fut si content, qu'il désira emporter un portrait de la belle comme souvenir. Elle pouvait facilement le satisfaire, étant l'amie intime de plusieurs des plus habiles peintres contemporains, qui avaient obtenu, entre autres faveurs, celle de reproduire ses traits, notamment Jacopo Robusti (le Tintoret). Il avait fait d'elle un portrait dont il existe une belle gravure anonyme, sous la date de 1576. Cette gravure est attribuée à J. *Franco*, probablement parent de Véronique, dont elle porte la devise; une flamme avec ces mots: *agitata crescit*, qui pouvait donner lieu à de singuliers commentaires. Ce fut sans doute cette gravure qu'elle envoya au futur roi de France, avec deux sonnets qui font partie du recueil de poésies dont nous allons parler, et qui prouvent qu'elle avait eu fort à se louer de sa générosité. Il serait à désirer, pour la mémoire de ce prince, qu'on n'eût à lui reprocher que des égarements de cette nature.

La Franco n'était pas une personne vulgaire dans son genre. Elle ressemblait fort aux courtisanes de l'ancienne Grèce, et à ce que fut, dans le siècle suivant, Ninon de Lenclos. Le talent jouissait chez elle de privilèges non moins étendus que la noblesse et la fortune. Elle-même était d'origine aristocratique, et comptait des personnages (masculins) du plus haut rang, comme les artistes les plus distingués, parmi les habitués des assemblées littéraires et musicales qui avaient lieu chez elle. Aussi, quand elle eut la fantaisie de tâter aussi « du plaisir de se voir imprimée », elle dédia un volume de poésies (*Terze rime*, 1578) au duc de Mantoue; et, quelques années après, un recueil épistolaire, *Lettere familiari a diversi* (1580) au cardinal Louis d'Este!! Il est vrai qu'à cette époque, certains cardinaux italiens ne se piquaient pas d'une sévérité outrée,

Ces deux volumes sont de format in-4°. Celui des *Terze Rime,* dont l'impression est fort belle, contient, outre les vers de Franco, six pièces aussi bien tournées que passionnées, à elle adressées par un amant anonyme. Suivant quelques contemporains, cet amant se nommait *Marco Veniero,* et appartenait à la famille patricienne des Venieri. Il y aurait là une curieuse investigation à faire. On connaît deux branches de cette famille, l'une qu'on pourrait nommer militaire et politique, et l'autre littéraire. La première a donné à Venise trois doges, dont deux précisément à l'époque de la Franco, Antoine en 1554, et Sébastien (l'un des héros de Lépante), en 1577, De l'autre branche étaient isssus trois frères, écrivains de talent, qui vivaient aussi au XVIe siècle, mais beaucoup plus âgés que la Franco. Ces trois frères étaient, par ordre de naissance, mais non de mérite :

1° Lorenzo (mort en 1550), élève et ami de l'Arétin, bien connu des bibliophiles par deux opuscules, — dignes de son maître ; — la *Put... errante* (Venise, 1531), et la *Zaffetta.* Ce sont, comme on sait, des satires d'un cynisme révoltant contre une *Zaffetta* (fille de sbire), maîtresse de l'Arétin, qui sans doute avait joué à Lorenzo quelque tour de son métier ;

2° Francisco (mort très âgé en 1581), célèbre philosophe et collectionneur de médailles ;

3° Domenico (né en 1517, mort en 1582), poète distingué, ami de Bembo et du Tasse, l'un des fondateurs de l'*Académie Vénitienne.*

L'amant incandescent de Véronique Franco appartenait à l'une de ces deux branches, mais à laquelle ? Tout ce que nous pouvons dire c'est que l'auteur de la *Put... errante* laissa deux fils, *Matteo* et Louis, qui héritèrent de son talent pour la poésie, mais en firent un plus honnête usage. Matteo, le plus célèbre des deux, embrassa l'état ecclésiastique, et devint archevêque de Corfou. Mais pendant sa jeunesse, — qui précisément coïncide avec celle de

la Franco, — il avait cultivé avec succès la poésie lyrique et dramatique. Tiraboschi cite sa tragédie d'*Idalba* comme l'une des meilleures de ce temps-là. On connait aussi de lui une *Canzone* édifiante en l'honneur de S. François d'Assise, des chansons en dialecte vénitien populaire, et d'autres *Rime* juvéniles inédites, ou insérées dans divers recueils du temps, et qui ont été en partie réunies à celles de son frère et de son oncle Dominique, dans un volume publié à Bergame en 1751. Tout juste un siècle auparavant, un éditeur protestant avait joué à Maffeo Venieri le mauvais tour de réimprimer sous son nom, avec son titre d'archevêque et son portrait en costume pontifical, les deux abominables livrets de son père, dont l'attribution ne saurait être douteuse, puisque Lorenzo avait eu l'impudeur d'y mettre son nom. Aussi les bibliographes les plus autorisés ont fait justice de cette calomnie. Mais Maffeo n'avait pas toujours été archevêque! D'autre part, les pièces amoureuses qui figurent dans le volume des *Terze Rime* offrent, dit-on, une analogie frappante avec les poésies juvéniles du futur prélat. On serait tenté de croire qu'il y a eu quelque confusion ou faute de copie, et que *Maffeo* (et non *Marco*) Veniero, a bien pu, dans sa jeunesse, connaître la belle courtisane, et faire pour elle ces vers, sans les signer toutefois, pour sauver les convenances, puisqu'il *se préparait* à entrer dans les ordres.

La Franco est citée dans le *Journal* du voyage de Montaigne en Italie. Il raconte que pendant son séjour à Venise, la signora Véronique Franco, « gentilfemme », lui envoya un exemplaire de ses *Lettres familières*. Elle devait être instruite exactement de l'arrivée des étrangers de distinction, et connaître au moins de réputation Montaigne dont le grand ouvrage avait déjà eu deux éditions. Mais Montaigne, souffrant de la gravelle, ne se soucia pas de faire l'*Essai* auquel on semblait le convier, et se contenta de donner deux écus au messager de la *gentilfemme*.

Après avoir commencé comme Marie-Madeleine, celle-ci eut le mérite de finir comme elle, et sans attendre le déclin de ses charmes. Elle n'avait pas encore, ou avait à peine trente ans, quant, à la suite de quelque évènement qu'on ignore, — peut-être l'infidélité, la mort (ou la renonciation au monde?) de quelque amant favori, — elle abjura tout à coup la galanterie, et réussit même à ramener au bien plusieurs femmes, compagnes de ses désordres passés (1). Elle fonda, de concert avec elle, pour les jeunes filles orphelines et en danger de se perdre, l'asile de *Santa Maria di Salute*, qui a survécu à tous les bouleversements. C'est ainsi qu'à toutes les féeries de la richesse, des arts, de la puissance, de l'amour, survit encore la charité. Des immenses richesses, des magnificences du financier Beaujon, une seule épave a traversé les orages révolutionnaires et apporté son nom jusqu'à nous : — un hôpital!

On comprend que depuis sa conversion, Véronique n'eut plus guère de souci des *Terze Rime* ni des *Lettere familiari a diversi,* monuments des écarts de sa jeunesse. Non seulement elle ne les fit pas réimprimer, mais très probablement elle en fit retirer et détruire les derniers exemplaires. Aussi ces deux volumes sont d'une rareté insigne.

B. E.

---

(1) Sans attacher aucune importance à notre conjecture sur les relations de Maffeo Veniero avec la France, nous ferons remarquer que la conversion de celle-ci coïncide avec la première publication de la *Canzone* sur S. François de Maffeo (1585), qui jusque-là n'avait composé que des poésies profanes.

NOTE SUR UN LIVRE FRANÇAIS TRÈS RARE

Imprimé en 1808 en Allemagne.

Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 *et* 1807. — *Dédié aux Prussiens par un ancien compatriote* (Jean Guillaume Lombard). L'auteur de l'article consacré, dans la biographie Michaud, à cet ancien conseiller du roi de Prusse, dit que cet ouvrage est le seul document contemporain dans lequel ce personnage ne soit pas maltraité; mais que, malheureusement pour sa mémoire, *on croit*, avec beaucoup de raison, que cet écrit est de Lombard lui-même. Il ajoute : « Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut imprimé et publié *à Paris* (1808, in-12), par les ordres et aux frais du gouvernement de ce temps-là. »

Ce livre, dont l'auteur de l'article parlait évidemment sans l'avoir lu, ni vu, est un in-18 de 215 pages, publié en 1808; non à Paris, mais *à Francfort et à Leipzig, chez Frédéric Nicolai.* L'attribution à Lombard ne saurait faire l'ombre d'un doute. L'ouvrage n'est en effet autre chose qu'une apologie fort habile de la politique de neutralité que Lombard et Haugwitz avaient fait prévaloir jusqu'en 1806, époque où la Prusse s'en départit si mal à propos. Mais il est faux que cet opuscule ait été imprimé par ordre et aux frais du gouvernement impérial. C'est ce dont fait foi la lettre suivante, adressée par Lombard à l'administrateur français de la Prusse (Bignon), auquel il avait précédemment offert un exemplaire de ce livre.

Berlin, 26 février 1808.

« Je ne saurois vous dire combien le jugement que vous portez de mon ouvrage me flatte. Sans avoir l'honneur d'être connu de M. Daru, mais ayant beaucoup celui de

le connoître, je suis vain de son opinion, quoique cette fois en prenant la plume j'aye été absolument étranger à tous les motifs qui font les écrivains ordinaires. *C'est un devoir que j'ai cru remplir. C'est de l'estime qu'il me faut et non des éloges.*

« Voici l'exemplaire pour S. M. l'Empereur, et un autre pour le prince de Bénévent, si l'hommage ne vous paraît pas déplacé. Veuillez, mon respectable ami, mettre le comble à vos bontés en vous chargeant de l'envoi. N'est-il pas affreux de se dire que je suis plus sûr d'être (mieux) jugé là que dans ma patrie ! » Ce n'est pas là, assurément, le langage d'un traître stipendié.

Issu d'une famille obscure de réfugiés français, Lombard était un homme de beaucoup d'esprit, qui, simple commis de chancellerie sous le grand Frédéric, était arrivé, sous le règne suivant, au poste de secrétaire de cabinet; et, comme il dit, de *demi-favori* du Roi. Il passait aussi pour être le favori tout entier de la favorite, la fameuse comtesse de Lichtenau, dont il partagea la disgrâce, à l'avénement du vertueux Frédéric Guillaume III. Mais l'homme de plaisir s'évanouit, l'homme d'affaires resta, et il sut gagner la confiance de son nouveau maître, qui le nomma conseiller privé, chargé spécialement de la partie des affaires étrangères.

Dans son livre, Lombard n'a pas de peine à prouver qu'on avait choisi le pire moment pour rompre avec la France. Il soutient aussi que le résultat eût été le même, si l'on avait pris ce parti un an plustôt. C'était bien ce qu'il lui importait le plus de démontrer, car c'était principalement à lui qu'on imputait la responsabilité de ce retard. On l'accusait à tort d'être vendu à la France.

Lombard était trop habile pour ne pas s'exprimer avec une modération extrême sur le compte de ses ennemis, qui l'avaient littéralement traîné dans la boue. Il vante aussi les « grâce majestueuses » de la Reine (mère de l'empereur d'Allemagne actuel), qui l'avait fait arrêter après le

désastre d'Iéna. Dans cet opuscule, il donnait à ses compatriotes des conseils fort sages, dont quelques-uns toutefois devaient paraître singuliers de sa part, comme celui de réprimer « ce goût effréné du plaisir, qui avait démoralisé la capitale ». Il finissait par ces lignes prophétiques : « Les révolutions parcourent la surface du globe. Chaque peuple a ses époques de grandeur et de nullité. Si nous savons préparer la fortune de nos enfants, les destinées de la Prusse se relèveront quelque jour. »

Il n'assista pas à ce relèvement, étant mort, usé avant l'âge, au mois d'avril 1812. Avec les préventions inéluctables qui persistaient contre lui, c'était mourir à propos.

B. E.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Les Œuvres de Hugues de Saint-Victor, essai critique par M. Hauréau, de l'Institut. Hachette.

Dans son *Histoire de la philosophie scolastique*, M. Hauréau s'était beaucoup occupé, au point de vue philosophique, du célèbre chanoine de Saint-Victor. L'objet du présent travail est tout autre ; il est, dit-il, « simplement bibliographique ». *Simplement* est modeste, car c'est une tâche des plus compliquées. « Les ouvrages qui portent le nom de Hugues de Saint-Victor abondent dans les manuscrits, et l'imprimerie venait à peine d'être inventée, qu'elle s'empressait d'en multiplier les exemplaires. Depuis le XVIe siècle, on a vu paraître sept éditions différentes de ses œuvres, à Paris, à Venise, à Mayence, à Cologne et à Rouen... » Et pourtant, aucune n'est complète, pas même celle publié à Rouen,

en 1648, par les chanoines de Saint-Victor, et dont le texte a été reproduit en 1854 dans la *Patrologie* de l'abbé Migne, où toutefois l'ordre des pièces est changé. « Mais ces écrits si divers, imprimés ou encore inédits, sont-ils légitimement attribués au chanoine de Saint-Victor? C'est une question que l'on a déjà plusieurs fois discutée, et si la controverse a dissipé quelques nuages, elle en a formé d'autres (comme d'habitude). Tel est le nombre des attributions aujourd'hui contestées, qu'on est enclin à les tenir toutes pour douteuses... »

M. Hauréau s'est proposé de mettre un terme à ces incertitudes, en restituant à Hugues de Saint-Victor ce qui est de lui, *incontestablement* ou *probablement*. Il a fait preuve d'une sagacité remarquable dans l'accomplissement de cette œuvre qui offrait des difficultés de plus d'un genre. M. Hauréau a un excellent système, qu'on ne saurait trop recommander à tous les bibliographes; celui de ne rien affirmer de seconde main; d'examiner par lui-même, et de lire les manuscrits qu'il indique. C'est grâce à cette méthode, dont la pratique demande parfois une forte dose de patience, qu'il est arrivé à constater plusieurs méprises plus ou moins graves, commises par de précédents critiques; par les éditeurs de 1648 et de 1854; par les doctes auteurs de l'*Histoire littéraire*. Il y a d'autant mieux réussi, que chez lui le bibliographe est doublé d'un littérateur, et qu'il avait fait antérieurement une profonde étude du style du chanoine de Saint-Victor. Il a pu ainsi éliminer sûrement des ouvrages d'auteurs contemporains et homonymes, comme Hugues de Saint-Cher, véritable auteur du *Speculum Ecclesiæ*; Hugues de Fouilloi, écrivain au-dessous du médiocre, auquel M. Hauréau restitue, entre autres, la paternité peu enviable d'un traité *De Medicinâ animæ*; « potion de très mauvais goût », que d'autres bibliographes mal avisés prétendaient sortie de l'officine de Saint Bernard; — auteur d'un autre traité *De Nuptiis*, dans lequel les femmes sont plus maltraitées que par aucun autre théologien du moyen âge, ce qui n'est pas peu dire, etc. En se donnant la peine de lire les manuscrits, M. Hauréau a aussi reconnu que plusieurs ne contenaient autre chose que des répétitions de tout ou partie d'ouvrages déjà connus, sous des titres différents. Enfin, il a obtenu un résultat encore plus important, la restitution à Hugues de Saint-Victor de quelques écrits oubliés ou rejetés à tort jusqu'ici comme apocryphes. La plus importante de ces

reprises est celle d'un traité *De Contemplatione et ejus speciebus*, dont l'omission par les éditeurs de 1648 était d'autant plus inexcusable, qu'un des bibliothécaires de Saint-Victor, Jean Picard, en avait recueilli le texte, et avait signalé à ses confrères cette lacune dans les anciennes éditions. La copie qu'il en avait fait faire figure dans le manuscrit numéro 14366 de la Bibliothèque nationale. M. Hauréau donne une analyse de cet ouvrage, tout à fait digne de l'illustre chanoine, par le fond et par la forme.

Une autre omission également inexcusable, dans les deux dernières éditions, est celle d'un *Abrégé de philosophie* sous forme de dialogue, plein de renseignements curieux, et dont il existe trois manuscrits rien qu'à la Bibliothèque nationale, dont deux provenant de Saint-Victor. Un *Traité* de grammaire, dialogue entre les mêmes personnages, un autre de géométrie, l'un et l'autre d'une authenticité incontestable, ont été pareillement négligés, ainsi que plusieurs lettres ou dissertations très dignes de voir le jour; une entre autres sur le libre arbitre, que M. Hauréau lui-même avait d'abord rejetée comme apocryphe, dans une première ébauche d'Étude critique, publiée en 1849. Mais, après mûr examen, il se prononce nettement aujourd'hui pour l'authenticité de cette pièce. Sur plusieurs autres points encore, il a changé d'avis, et n'hésite pas à le dire et à en expliquer les motifs; — donnant ainsi un salutaire exemple à bon nombre de ses confrères en bibliographie, qui ne veulent jamais avoir tort.

Disons encore que plusieurs citations des « plus beaux endroits » du chanoine de Saint-Victor, font diversion, dans ce travail, à l'aridité des discussions bibliographiques. M. Hauréau considère le traité *De Sacramentis christianæ fidei* comme le chef-d'œuvre de ce docteur. C'est aussi l'opinion de Rohrbacher.

B. E.

Le régiment de la Calotte, par Léon Henner, un vol. in-8. Paris, librairie des Bibliophiles, 1886.

Voilà un amusant et curieux chapitre de la petite histoire du XVIIIe siècle, étudié à fond par un auteur qui a su se rendre agréable à lire, tout en demeurant érudit. Le régiment de la Calotte a été une des manifestations, assez anodines, de l'esprit d'opposition qui s'est manifesté si vigoureusement en France au

siècle dernier, et, sous une apparence légère d'abord, a préparé tant de maux.

En 1702, Torsac, exempt des gardes du corps, Aimon, porte-manteau du roi, et quelques autres officiers se trouvant réunis, s'amusèrent beaucoup des plaintes formulées par l'un d'eux à cause d'une violente migraine et proposèrent d'appliquer une calotte de plomb sur la tête du malade. La conversation s'échauffa et on en arriva, sans trop savoir comment, à se proposer de corriger les mœurs, de combattre par le ridicule le style précieux encore à la mode. On résolut, séance tenante, de créer un régiment où l'on incorporerait les personnes qui se distingueraient par ... leurs extravagances. Dès ce jour exista le régiment de la Calotte, dont Torsac fut élu général; le succès fut prompt. Dès le début cette milice fantaisiste reçut l'approbation du ministre et même du roi, qui ne la trouvaient pas inutile pour réprimer les audaces des personnages dangereux à l'Etat. Publiée à propos, une « calottine » abattait l'individu désigné et le tuait par le ridicule. Mais cette bonne harmonie dura peu. Ni les princes, ni les ministres, ni le roi ne furent ménagés. Leurs actes étaient souvent aussi rudement attaqués. Le régiment était franchement janséniste et il prit une vive part aux luttes religieuses du temps.

Avec ces allures, le régiment devait rencontrer de nombreuses antipathies dans le monde: on l'accusait de ne commettre que des folies, et cependant en lisant aujourd'hui à tête reposée le recueil de calottines, on y rencontre une observation fine, une satire de bon aloi. Il méritait de trouver un historien sérieux, et nous devons à M. Henner de bien connaître désormais cette fantaisie du XVIIIe siècle qui a eu son importance relative et sa véritable influence, car les calottins ont joué un quadruple rôle comme flagellateurs des mœurs et des abus, comme opposants au pouvoir, comme lutteurs religieux et comme correcteurs du langage.

M. Henner multiplie les anecdotes et les détails pour la plupart inédits, et dans un chapitre notamment, intitulé le revers du régiment, nous présente ses principaux officiers et trace un tableau aussi piquant qu'intéressant. Son travail est neuf, original et mérite les plus sincères éloges.

Comte E. DE B.

Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise, publiées par M. Eug. Halphen, un vol. in-8. Paris, librairie des Bibliophiles, 1886.

M. Halphen poursuit avec succès la publication des lettres inédites de Henri IV qui existent encore bien nombreuses en dehors de la publication entreprise par le gouvernement français, et il rend ainsi de véritables services à l'histoire. Cette fois il nous donne la correspondance du roi avec son ambassadeur à Venise, comprenant dix-neuf lettres écrites pendant l'année 1600. Elles concernent les événements auxquels prit part la diplomatie vénitienne, et surtout les intrigues du duc de Savoie, si actives à ce moment à cause de l'affaire du marquisat de Montferrat. Ces lettres constituent un document historique très important, et il est à désirer que M. Halphen continue sa recherche et complète, de plus en plus, la correspondance du plus épistolier de nos rois.

Comte E. DE B.

Lettres du prince de Ligne à la marquise de Coigny, publiées par M. de Lescure, un vol. in-18. Paris, librairie des Bibliophiles, 1886.

Le prince de Ligne aima toujours les femmes, les femmes d'esprit, s'entend, et c'est lui qui a dit : « Les femmes font les mœurs. Quand même elles les déferoient quelquefois, il n'en est pas moins vrai que les hommes qui s'éloignent de leur société cessent d'être aimables et ne peuvent plus le devenir. » Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il eut de nombreux succès et il s'adressa un beau jour à la marquise de Coigny, aussi jolie que spirituelle. Mais il trouva en elle une femme détournée des entraînements du cœur par le goût des triomphes de l'esprit et qui ne voulait pas avoir d'amant, trouvant que ce serait abdiquer. Le prince de Ligne s'attacha néanmoins à elle, peut-être avec le secret espoir de vaincre par sa persévérance. Mais il eut beau faire, il fut vaincu. Il n'en demeura pas moins son ami dévoué et son assidu correspondant. C'est à cette liaison « honnête » que nous devons les lettres contenant la relation du fameux voyage en Crimée, en 1787, à la suite de la Czarine, que publie aujourd'hui M. de Lescure.

Fille du marquis de Conflans, et mariée à dix-sept ans, en 1775, la marquise de Coigny figura d'abord dans l'intimité de la reine ; mais elle s'en éloigna et s'attacha au Palais-Royal à la suite de la ruine de la maison de Rohan, dont elle avait pris les intérêts très chaudement à cause de sa sœur, Madame de Montbazon. En 1789 elle faisait de l'opposition déclarée. Elle émigra dès le milieu de 1791, singulièrement désillusionnée alors. A cette époque elle avait formé une liaison très intime avec Lauzun, qui n'avait pas peu contribué à lui donner le goût des aspirations libérales, et à l'égard duquel je n'ose être sûr qu'elle se soit montrée aussi cruelle que pour le prince de Ligne. Elle rentra à Paris en 1802, et se rapprocha de la cour des Tuileries, en faisant bonne mine à Napoléon qui appréciait son esprit. Elle mourut le 13 septembre 1832 laissant un fils devenu duc de Coigny et une fille mariée au maréchal Sébastiani. Depuis longtemps elle avait divorcé avec son mari.

Comte E. DE B.

LES DEUX DE MOLYN.

Pierre de Molyn dit *le vieux*, peintre de paysages et graveur, né dans les premières années du XVIIe siècle, est auteur de deux suites d'eaux-fortes (paysages avec figures et fabriques), dans le goût de son contemporain et ami Van den Velde. Ces deux suites, l'une de format in-fol. oblong, l'autre in-4°, sont remarquables par l'entente du clair obscur, et fort recherchées des amateurs. On fait aussi grand cas de l'*Etoile des Rois* (très bel effet de nuit), planche gravée par Van den Velde d'après un tableau de Pierre de Molyn.

Celui-ci eut un fils (né en 1637), plus fameux que lui comme peintre, Molyn *le jeune*, surnommé *Tempesta*. Ce sobriquet lui convient à merveille, d'abord parce qu'il

excellait à rendre les effets d'orages; ensuite parce qu'il eut lui-même une destinée des plus orageuses. Il est aussi connu sous un autre sobriquet, *de mulieribus*, qu'il n'avait pas non plus volé! Cet artiste, d'un tempérament des plus inflammables, s'était établi et marié à Rome. Pendant une excursion qu'il fit à Gênes, il devint éperdûment amoureux d'une « belle et honnête dame » de cette ville; tellement amoureux, que, pour pouvoir l'épouser, il eut recours à un stratagème qui semble une réminiscence intervertie de l'histoire de David et d'Urie. Il écrivit à sa femme de venir le rejoindre, en compagnie du messager porteur de la lettre, chargé de veiller à sa sûreté. Cet homme de confiance était un *bravo* chargé d'assassiner la pauvre femme en route, et qui fit sa besogne en conscience. Malheureusement, ou plutôt heureusement, l'affaire s'ébruita; Tempesta fut arrêté, et condamné à la potence. Toutefois, en considération de son talent, sa peine fut commuée en prison perpétuelle. Après seize ans de captivité, il trouva moyen de s'échapper lors du bombardement de Gênes par les Français, se réfugia à Plaisance et ensuite à Milan, où il mourut en 1701. Cette mésaventure l'avait guéri radicalement de sa passion pour les femmes. Il ne s'occupait plus que de son art, et les tableaux qu'il fit pendant sa détention et depuis, sont fort supérieurs à ceux qu'il avait faits jusque-là. A quelque chose malheur est bon!

X...

BIBLIOGRAPHIE CYNÉGÉTIQUE.

« Chasseurs est le nom qui convient aux vrais bibliophiles, » disait, il y a quelque vingt-cinq ans, M. de La-

boulaye dans un article de la *Revue des deux mondes*. Chasseurs, car ils voient, ils sentent, ils devinent ce qu'un œil vulgaire n'apercevra jamais. Toujours à l'affût, avec bon pied bon œil et une grande dose de patience, voilà ce qui fait à l'un et à l'autre leur talent.

Comme le veneur penché sur la voie cherche à connaître du pied de l'animal de meute pour éviter le change, tel le bibliophile examine minutieusement, compare, vérifie les dates, compte les feuillets, mesure les dimensions des pages.

Le plus beau moment pour le chasseur au chien d'arrêt, n'est-il pas celui de la surprise, de l'imprévu? *Dick* qui balance brillamment de droite et de gauche, s'arrête tout à coup immobile, l'œil fixe, la patte en l'air, médusé. Qu'est-ce là? Quelque perdrix, un levraut ou Jeannot lapin? Vous vous approchez et vous pelotez une bécasse, la première de l'année.

De même vous êtes chez un bouquiniste; après avoir examiné, fureté dans tous les coins, votre main se porte par hasard sur un petit volume d'apparence chétive dont la couverture fatiguée se cache modestement derrière les reliures étincelantes des Trautz, des Bauzonnet, des Duru, des Lortic, des Chambolle. Vous jetez sur cet avorton un coup d'œil qui tient plus de la pitié ou de la commisération que de l'intérêt. O joie sans pareille! C'est là le rarissime *Discours de l'antagonie du chien et du lièvre, par Jehan du Bec*, de 1593; un d'*Arcussia*, de 1598; un *Argote de Molina*, de 1582; ou la *Fauconnerie de Jacques de Léon*, de 1643!

Voilà des jouissances qui font oublier bien des peines! Malheureusement elles aussi deviennent rares, car le temps n'est plus des belles chasses et des bonnes occasions. Comme l'a dit le poète:

Je suis venu trop tard dans un siècle trop vieux!

Aujourd'hui, que par la diminution progressive du gi-

bier, la pratique est devenue chose difficile et bien souvent rebutante (*où sont les chasses d'antan?*), les zélés de Saint Hubert calment leurs regrets, trompent leur passion et devisent de leurs amours avec nos vieux auteurs cynégétiques, s'entretenant avec eux des plaisirs dont ils ne peuvent plus jouir. Que sera-ce hélas! lorsque la nouvelle loi démocratique qu'on nous prépare aura rendu leur exercice favori tout à fait impossible!

Partout on exhume nos vieux maîtres, partout on réimprime ceux d'entre eux qui sont devenus trop rares; plus que jamais la bibliographie de chasses est en honneur dans nos librairies anciennes et dans les bibliothèques de nos grands amateurs. Mouvement qui s'est étendu à l'étranger et que nous avons été heureux de constater dernièrement en Espagne, heureux de rendre hommage au zèle érudit du sympathique homme d'Etat qui a nom Don Guttierrez de la Véga, protecteur des lettres et bibliophile distingué.

C'est là une collection fort nombreuse, qui ne doit pas comprendre moins de trois mille volumes, et qui cependant, chose étonnante, n'avait pas été encore jusqu'ici cataloguée d'une façon sérieuse.

Nous n'avions en effet sur ce sujet qu'un seul travail: la *Bibliothèque cynégétique d'un amateur* par M. Defrenois (de Beauvais), parue en 1884. C'est là un essai des plus rudimentaires et des moins satisfaisants, où les fautes d'impression fourmillent.

En juillet dernier parurent en même temps les annonces de deux travaux de ce genre: l'une, de Pairault, parlait d'un *Guide de l'amateur de livres de chasse* pour paraître au mois d'octobre, l'autre, de Rouquette, promettait pour le mois d'août une *Bibliographie complète des ouvrages sur la chasse* par M. Souhart.

La Trinité se passe,
Mironton, tonton mirontaine...

et la *Bibliographie complète* de M. Souhart ne parais-

sait toujours pas. Quant à Paîrault et à son auteur — dont vous me permettrez de taire le nom — ils attendaient; croyant avoir été devancés, et comptant chaque jour lire l'ouvrage de M. Souhart, ils ne sentaient pas le besoin de publier un travail qui eût fait double emploi.

Dix mois se passent... enfin je reçois le volume annoncé (1). « 8 mai 1886. Monsieur et cher confrère, c'est avec le plus vif intérêt, vous n'en doutez pas, que j'ai lu votre ouvrage dont je commencais, je l'avoue, à désespérer. Toutefois je n'ai rien perdu pour attendre, et suis heureux de n'avoir à vous adresser que des compliments ; puisse ce jugement d'un homme qui croit avoir étudié à fond la même matière vous paraître sérieux. J'ai constaté avec plaisir que nos deux travaux ne différaient en somme que par des points de détails. Le mien a eu le tort de se dérober à quelques pas du but, croyant que son concurrent l'avait dépassé, et d'arriver mauvais deuxième ; il en sera puni en ne voyant pas le jour. A quoi servirait-il aujourd'hui ?

Telle quelle, votre *Bibliographie* est excellente, elle est un guide sûr qui sera assurément fort bien accueilli des chasseurs et des collectionneurs. On trouverait bien à ajouter çà et là quelques lignes, parfois même une fiche complète pour réparer une omission.

Je sais bien que votre volume est déjà considérable, croyez-vous cependant qu'il n'aurait pas gagné en intérêt s'il eût donné quelques détails sur les éditions les plus belles et les plus rares, sur leurs gravures ? Pour ne citer qu'un exemple, croyez-vous que le lecteur n'aimerait pas à savoir que le frontispice de la *Faulconnerie de d'Arcussia* (Houzé, 1627) est la même planche que celle qui a servi au

(1) *Bibliographie générale des ouvrages sur la chasse, la vénerie et la fauconnerie*, publiés depuis le xve siècle jusqu'à ce jour en Europe, avec des notes critiques, l'indication de leurs prix et de leur valeur dans les différentes ventes par R. *Souhart*, in-8° à 2 col. de vii-750 p. (1886). Paris, Rouquette, vélin, 25 fr. (tiré à 500 ex.), Hollande 50 fr. (tiré à 50 ex.)

du Fouilloux de l'Angelier, 1601 ; que les gravures des gerfauts et faucons de la *Fauconnerie* de *Guillaume Tardif* (de Marnef et de Bouchetz, 1566) sont les mêmes que celles qui se trouvent dans la *Fauconnerie* de *Franchières* (mêmes lieu et date) et aussi dans le *Recueil de tous les oyseaux de proye* de Guillaume Bouchetz (toujours mêmes lieu et date).

Ne pensez-vous pas qu'il eût été utile de citer nos manuscrits les plus célèbres, et aussi, lorsque vous parlez d'un exemplaire unique, de dire dans quelles collections célèbres il a passé, dans quelles mains il se trouve actuellement ?

Le lecteur n'eût-il pas aimé à suivre un même exemplaire à travers plusieurs ventes et à voir quelle marche progressive son prix a suivie ? Tout cela eût donné plus de vie à votre catalogue, cette vie qui fait que le *Brunet* reste si supérieur par sa rédaction au *Lorenz* et à nos bibliographies actuelles, et qui restera longtemps le modèle de tous les travaux de ce genre.

A ces desiderata vous répondrez que vous étiez limité et que vous avez cherché à condenser le plus possible. N'aurait-il pas mieux valu sacrifier les voyages et autres ouvrages qui ne touchent qu'indirectement à la chasse (distinction difficile, je le sais), surtout quand on a été obligé de laisser de côté les traités relatifs aux armes.

Tout cela n'empêche pas le travail que vous nous avez donné d'être excellent, c'est même cette qualité qui me fait souhaiter de le voir accru et complété, il sera alors parfait. Puisse donc cette première édition être bientôt épuisée et ces désirata être remplis dans la prochaine.

Veuillez agréer, etc... »

Au moment où le volume de M. Souhart me parvenait, j'envoyais à un de mes journaux de chasse un article sur la nécessité d'une Bibliographie cynégétique. En voici la dernière partie. Quoique faite avant de prendre connaissance du travail de M. Souhart, elle en sera à la fois un

supplément et aussi le meilleur compte rendu que j'en puisse faire.

Une Bibliographie cynégetique est aujourd'hui chose nécessaire; rien ne serait plus curieux en effet que de rapprocher les prix atteints par les livres de fauconnerie et de vénerie dans les ventes de nos colleetions célèbres. Si on compare ces prix, on voit qu'ils vont toujours croissants, et cette progression n'a pas l'air de toucher à son terme.

Quoique nous ne connaissions pas de livre de vénerie qui ait atteint *cent vingt-trois mille sept cent cinquante francs* comme le fameux *Psalmorum codex* de 1549 à la vente de feu sir John Hayford de Londres en décembre 1884 (ah! mais permettez! un exemplaire en vélin avec initiales en couleurs!! et en maroquin citron!!!), ni même soixante et seize mille francs comme le célèbre missel de Charles VI de la vente Firmin Didot en 1879, il est des ouvrages cynégétiques qui ont atteint à nos dernières grandes ventes des prix fort respectables.

Voici quelques échantillons de nos raretés les plus recherchées :

—*Le livre du Roy Modus* (par Henri de *Ferrières Saint-Hilaire*), première édition de *Chambéry*, *Ant. Neyret*, 1486, in-fol. goth. de 100 ff., fut vendu à la vente d'Essling 2,200 fr.; à la vente Solar 8,900 et à celle du baron Pichon en 1869, 10,000.

La neuvième édition du même ouvrage (*Paris*, *Vincent Sertenas*, 1560, de VIII et 104 ff.) atteignit en 1880 à la vente de Béhague 1,900 fr., et la même édition de 1560, mais au nom de Gilles Corrozet, fut adjugée 1,000 fr. à la vente du baron Pichon.

— *La chasse Royale du Roy Charles IX. Paris, Nicolas Rousset*, 1625. Un exempl., qui avait été acheté 1,450 fr. à la vente Pichon en 1869, fut revendu en 1880 (vente Octave de Béhague) 12,650 fr. au comte de Mosbourg.

— *L'art de fauconnerie et deduyt des chies de la chasse* de Guillaume Tardif. La première édition (sans date *Paris, Jehan Trepperel,* 30 ff.), vente de Bure, 1,000 fr. La première édition, dont on ne connaît que trois exemplaires, fut achetée 5 fr. à la fin du siècle dernier par le duc de Lavallière. Ce même exemplaire. payé 300 fr. en 1842 à la vente Huzard, atteignit en 1869 à la vente Pichon 5.060 fr.

— *La fauconnerie de François de Sainct-Aulaire* (*Paris, Robert Fouet*, in-4°) acheté par Double 175 fr. à la vente Huzard et revendu 600 fr. à M. de Béhague, atteignit à la vente de ce dernier 3,000 fr.

— *Le liuure de la chasse dv grant Seneschal de Normandye et les dits dv bon chien Souillart*, de Jacques de Brézé (*Paris, Pierre le Caron*, sans date vers 1490, in-4° de 12 ff.). Un exemplaire qui avait appartenu successivement au duc de Lavallière, à Laujon, Charles Nodier, Aimé Martin, Richard Heber, baron Pichon, fut adjugé à la vente de ce dernier plus de 2,000 fr.

— *La Venerie de Iacques du Fouilloux seigneur dudit lieu.....* avec plusieurs receptes et remèdes pour guérir les chiens. (Première édition de *Poitiers de Marnefz et Bouchetz frères*, sans date 1561, in-4° de 4 ff. et 295 p., suivie de la *Fauconnerie de Jehan Franchières et de celle de Guillaume Tardif, plus la vollerie de messire Artelouche d'Alagona, davantage un recueil de tous les oyseaux de proye servant à la fauconnerie et vollerie par G. B.* (Guillaume Bouchet) édition de 1567. Vente Veinant en 1860, 250 fr.; en 1883 vente de Béhague, 3,000 fr.

— *Origen y dignidad de la Caza* par *Juan Mateos* (*Madrid, Martinez*, 1634, in-4° avec 8 grav.) vente Pichon, 1,500 fr.

— *Les IV livres de la venerie d'Oppian traduits en françois par Florent Chrestien* (*Paris, Robert Estienne*, 1575, in-4°) fut vendu en 1865, Radziwill, aux armes de de Thou, 1,110 fr.

— *La fauconnerie de d'Arcussia* (troisième édition. *Paris, Jean Houzé*, 1605) suivie de l'*Autourserie de Gommer* (*Jean Houzé*, 1695) in-8°. Vente Radziwill, aux armes de de Thou, 1,850 fr.

— *Phebvs. Des Dedviz de la chasse des bestes sauuaiges et des oyseaux de proye.* La première édition de *Jehan Treperel*, s. d. (1505), pet. in-fol. de 118 ff., ne fut vendue en 1842, vente Huzard, que 190 fr.; onze ans après, vente Chesnet, 1,600 fr. et vaudrait bien plus aujourd'hui.

La seconde édition (*Anthoine Vérard*, s. d. (1507), pet. in-fol. de 134 ff.) n'atteignit à la vente Lavallière (1783) que 10 fr. Ce même exemplaire, qui appartient aujourd'hui à M. James de Rotschild, fut acheté par lui 9,900 fr. à la vente Pichon.

— A la vente Firmin Didot, 1884, un manuscrit du xve siècle avec 18 miniatures (un abrégé de l'ouvrage de *Phébus*) qui provenait des ventes Gaignat et Auchincruivre atteignit 2,600 fr. Un autre *Phebus* manuscrit fut adjugé, à la vente Yéméniz (1867), la bagatelle de 9,500 fr. et *Franchières* 3,050 fr. — A la vente Pichon (1869) le *Nouvelin de la venerie*, manuscrit de 58 ff., avait été payé 5,200 fr.

Mais bornons là nos citations. Si donc jamais, amis lecteurs, vous trouvez quelques-uns de ces petits volumes et qu'on vous en demande une pièce à l'effigie de la République, donnez sans crainte la tête de la République, vous ferez une bonne affaire.

Toutefois, à côté de ces curiosités, de ces raretés, hors de la portée de toutes les bourses, il est, vous n'en doutez pas, des éditions moins anciennes, moins recherchées, de prix plus modeste et dont la lecture est plus facile.

Collectionner de vieux bouquins, ce sont là de puériles fantaisies, dira-t-on, des amusements indignes d'un esprit sérieux, d'un vrai disciple de Saint Hubert. Plutôt que de passer son temps à lire ces vieilleries, ces naïvetés d'un autre âge, ne vaut-il pas mieux courir les collines?

Mais, ô graves censeurs, heureux sans doute les jeunes ; heureux ceux qui peuvent arpenter chaque jour la plaine, le fusil sous le bras ; trois fois heureux ceux qui peuvent aller entendre sous bois la joyeuse musique de *Tayaut* et de *Fanfare*. Mais c'est là un bonheur qui n'est pas donné à tous. En avançant dans la vie, il arrive un temps où ceux qui furent le plus ardents, ceux que jadis nulle fatigue ne rebutait, ceux qui autrefois se moquaient des anciens, éprouvent eux aussi à leur tour le besoin de ménager leur santé compromise par les affûts et le gabion, de soigner leurs rhumatismes en gardant le coin du feu. Malheur à eux ! Il faut alors renoncer aux belles parties, aux joyeuses expéditions, laisser partir les autres et rester à la maison avec le vieux Tom, perclus lui aussi de douleurs, souvenirs des marais, au fond de quelque méchant cabinet où n'entre jamais l'air frais et vivifiant des montagnes.

C'est alors qu'il est bon de se choisir dans le passé des amis que votre goutte, que votre naturel devenu quinteux, que votre caractère chagrin, que vos manies n'effraieront pas ; des amis dont la pétulance ne vous fatiguera pas, dont la présence ne dérangera pas vos petites habitudes, dont vous pourrez suspendre, allonger ou raccourcir les visites à votre guise, enfin des amis qui seront toujours gais bons vivants, et qui ne changeront ni avec la fortune ni avec les années.

Pierre d'Arc.

LA LÉGITIMITÉ DU SECOND FILS DE COLOMB

A propos d un article récemment inséré dans le *Bulletin*, sur les vols commis à la bibliothèque Colombine, nous avons reçu d'un écrivain des plus autorisés l'article suivant. Il contient le résumé des arguments qu'on peut

alléguer en faveur de la légitimité du fondateur de la « Colombine », de Fernand Colomb, second fils du grand navigateur, et qui eut aussi son illustration comme bibliophile. La légitimité de sa naissance est contestée par M. Harrisse, auteur de la curieuse brochure analysée par notre collaborateur. Celui-ci avait reproduit, sans y attacher d'importance, la qualification de bâtard donnée par l'écrivain anglais à Christophe Colomb. Il ne nous appartient pas de trancher définitivement cette question délicate. Toutefois plusieurs des arguments en faveur de la légitimité, mentionnés dans l'article ci-joint, notamment le dernier, nous semblent bien difficiles à réfuter.

L. T.

Alexandre de Humboldt ayant, par erreur, qualifié d'illégitime le second fils de Christophe Colomb, l'abbé don Fernando, fondateur de la bibliothèque de Séville, la plupart des écrivains ne manquent pas de reproduire, sans la vérifier, cette accusation de bâtardise. Parmi ceux-ci un bibliographe américain fort en crédit, M. Henri Harrisse, se distingue par sa persistance à répéter cette imputation dans tous ses écrits relatifs au grand navigateur ou à sa famille ; et c'est en quelque sorte sur sa parole, que cette assertion a été reproduite incidemment, dans un article d'ailleurs très intéressant sur les larcins commis à la Bibliothèque Colombine (*Bulletin du Bibliophile*, n° de Novembre 1885).

Cette question de bâtardise, assez indifférente au public français, fut, il y a vingt-cinq ans, vivement débattue en Italie; à Gênes particulièrement.

Dans son introduction à l'Histoire de Christophe Colomb écrite sur l'ordre de Pie IX, le comte Roselly de Lorgues avait positivement démontré le mariage du grand Découvreur avec la très noble doña Beatrix Henriquez de Cordoue. Néanmoins un Génois sans patriotisme, l'abbé Sanguinetti, calomniateur acharné de Colomb, reproduisit

obstinément cette accusation de bâtardise. L'historien de Christophe Colomb réfuta d'une façon péremptoire son aveugle imputation. L'opiniâtre abbé ayant maintenu sa calomnie dans diverses brochures, le comte Roselly de Lorgues fut sommé d'y répondre définitivement. Il fit alors paraître à la Librairie Catholique de Palmé un vol. in-8° de 250 pages, intitulé : SATAN CONTRE CHRISTOPHE COLOMB, où il remonte à l'origine de cette calomnie, en suit les progrès, signale son peu de consistance et la met au néant.

Sans entamer ici la moindre polémique, nous ferons remarquer pourtant qu'aucun contemporain de Colomb ne suspecta jamais l'origine de son second fils. Il en fut de même de tous les anciens historiens qui traitèrent du Nouveau Monde. Le secrétaire du sénat de Venise, Jean-Baptiste Ramusio, auteur du premier recueil des voyages, Paul Jove, évêque de Nocera, Uberto Foglieta, ambassadeur de Gênes, Jean Botero, secrétaire de saint Charles Borromée, le Père Acosta dans son *Histoire naturelle* du Nouveau Continent, Solorzano, l'illustre juriste des Indes, Léon de Castro, Boderian Pellicer, Luiz de Léon, Cerreras, le docteur March, Jean de Torquemada, auteur de la *Monarchie indienne*, Mariana, Gonzague, évêque de Mantoue, Wading, de Gubernatis, Fortuné Hubert, Rapine, Pedro Simon dans ses *Notices des Indes occidentales*, Arturus, Garcias Gregorio, auteur de l'*Origine des Indes*, ont également ignoré cette prétendue bâtardise.

La preuve de l'illégitimité de don Fernando ne résulte d'aucun document historique.

Cette imputation dérive uniquement de l'inepte et malveillante interprétation d'une recommandation testamentaire de Christophe Colomb, acceptée crédulement par un bibliographe espagnol, Antonio Nicolao.

Ce fut seulement après l'extinction de la lignée masculine du Héros que cette interprétation, suggérée par la chicane, se glissa dans la procédure relative au Majorat

qu'avait institué le grand homme. Mais la Justice espagnole repoussa dédaigneusement ce vil expédient de plaideur aux abois. Deux fois, à deux siècles de distance, la même avidité suscita la même argutie; deux fois les tribunaux, en la rejetant, établirent rétrospectivement la légitimité de don Fernando.

D'ailleurs Christophe Colomb avait, sans y songer, attesté de sa propre main, implicitement, la légitimité de son second fils. Dans une lettre aux Rois, il leur rappelait que pour leur service il avait *quitté femme et enfants*, et ne les avait presque *jamais* vus (1). L'archichronographe impérial, Oviedo y Valdez, parle du fils *cadet* de Colomb, *su hijo menor* (2). L'historiographe royal, Antonio Herrera, nous apprend que Colomb était « naturalisé et *marié* en Espagne » (3). L'auteur des *Annales d'Espagne et de Portugal*, Alvarès de Colmenar, dit de Colomb : « Il avait eu deux femmes, doña Phelippa Perestrello et doña Beatriz Enriquez ». Le docte Tiraboschi dit également: « Il prit pour seconde épouse Beatrix Enriquez, dont il eut Fernando qui a écrit sa vie ».

Quoi de plus affirmatif? Qu'opposer à l'autorité de ces témoignages? Y a-t-il assertion plus nette, plus solide? Au surplus, la façon dont la reine Isabelle traitait le second fils du grand amiral ne laisse subsister aucun doute sur sa légitimité. On sait la rigidité de mœurs de la grande Reine Catholique. Aurait-elle donné un bâtard pour page à son fils unique, l'Infant héritier du trône? Circonstance à noter, quand après la mort prématurée du prince royal, la Reine prit dans sa maison en qualité de pages les deux fils de Colomb, en leur accordant cette

(1) « Y dazé muger y hijos que jamas vi por ello. » *Coleccion diplomatcia*, n° CXXXVII.

(2) Oviedo y Valdez. Hist. gener. y natur. de las indias. Lib. III, cap. VII, p. 75.

(3) Herrera. Descripcion de las islas y tierra firme del mar oceano que llaman Indias occidentales. *Capitulo primero.*

faveur si enviée de la Grandesse, la Souveraine choisit d'abord le plus jeune des deux frères, don Fernando. Sa nomination précéda de 24 heures celle de don Diego, l'aîné. Non seulement Fernando était bien vu à la cour, mais il parut y être préféré à son frère, *précisément à cause de sa naissance*. Il était fils d'une très noble Espagnole, tandis que don Diego avait pour mère une Portugaise. Aussi est-ce à bon droit que le savant historiographe franciscain, le P. Marcellino da Civezza, met au défi l'abbé Sanguinetti de citer un seul écrivain ancien qui ait dit que Béatrix Enriquez n'était pas la femme légitime de Christophe Colomb.

C'est pourquoi, à défaut de tout témoignage précis, ne pouvant s'étayer d'aucun texte historique, M. Harrisse, dans son parti pris de faire un bâtard de Fernando Colomb, est réduit à invoquer surtout la Tradition. Il s'arme de la Tradition, c'est sur la Tradition qu'il s'appuie. Mais cette dernière planche de salut lui est arrachée sans miséricorde. Le comte Roselly de Lorgues nie formellement l'existence de cette prétendue Tradition. Elle n'existe pas, dit-il ; elle ne saurait être ; et il le prouve en ajoutant à sa réfutation ces lignes :

« Qu'est-ce qu'une Tradition, sinon la transmission orale d'un fait ou d'un récit qui d'une génération passe à l'autre, est recueilli par la génération suivante, puis reçoit du Temps sa consécration? Or peut-il y avoir Tradition, quand il n'y a pas eu transmission? » (1).

Il serait superflu d'insister sur ce sujet. Bornons-nous à mentionner ici un fait significatif, contre lequel ne saurait prévaloir l'opiniâtre imputation de M. Harisse.

Durant les procès relatifs à la possession du Majorat de Veragua, l'amiral d'Aragon, don Christoval de Cardona y Colon, marquis de Guadaleste, qui était par sa mère arrière-petit-fils de l'immortel Découvreur, se trou-

(1) Roselly de Lorgues. Histoire posthume de Christophe Colomb, p. 282.

vant appelé au treizième interrogatoire, déclara sous la foi du serment que don Fernando Colomb était FILS LÉGITIME né du LÉGITIME MARIAGE (1) de Christophe Colomb avec Beatriz Enriquez. Il nous suffit d'ajouter qu'en déboutant la partie adverse, le Tribunal confirma implicitement la légitimité de don Fernando.

En dehors de la haute signification de ce fait et des autorités historiques citées plus haut, il existe pour cette question un criterium tout spécial : c'est l'opinion de la curie romaine.

Comme l'historien officiel de Christophe Colomb est devenu, avec l'assentiment des papes Pie IX et Léon XIII, le Postulateur de sa Cause de Béatification, il importait au premier chef de savoir si réellement Colomb avait eu des relations illicites avec Béatrix Enriquez, ou si la noble Cordovane avait été sa femme légitime. Après un examen approfondi, des discussions imprimées, les organes du Vatican ont reconnu la légalité des liens qui unissaient Christophe Colomb à doña Beatrix Enriquez de Arana, et par conséquent la légitimité de leur fils, le savant abbé don Fernand Colomb.

Nous croyons donc qu'on peut et qu'on doit considérer ce débat comme clos définitivement.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Livres et éditions rares ; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Baldo Angelo Abbate ou de Abbati, médecin italien, natif de Gubbio, vivait au XVIe siècle. Il est auteur d'un

(1) Fué HIJO LEGITIMO Y DE LEGITIMO MATRIMONIO. Memorial del Pleyto, folio 130 verso.

ouvrage très rare, plusieurs fois réimprimé, une monographie de la vipère (*De admirabili viperæ naturâ*), dont l'édition *princeps*, in-4°, parut à Urbien en 1589. Cet ouvrage fut réimprimé dans le même format à Nuremberg en 1603, et à La Haye en 1660, in-12. Les curieux recherchent ces trois éditions, mais surtout la première, dont quelques exemplaires portent la date de 1591.

Fortunio Affaitati, médecin et philosophe, né à Crémone vers la fin du xve siècle, mort noyé dans la Tamise en 1550, est connu par ses *Physicæ ac astronomicæ considerationes*, Venise, 1549, in-8°, dont Paul III accepta la dédicace. Ce livre fort rare contient six traités, dont l'un surtout, *de Androgyne à se ipso concipiente*, contient des détails qui semblent assez étranges dans un livre offert à un Pape. On croit y reconnaître la première idée du fameux ouvrage de John Hill, *Lucina sine concubitu*.

Agostino Carnerio, dit Augustin, typographe ferrarais du xve siècle, mourut sans doute jeune, car il n'a travaillé que de 1474 à 1476. Il a imprimé, en 1474, un *Horace*, une traduction italienne des *Vies des Pères* de S. Jérôme, et la *Grammaire latine* de Léonicénus; en 1475 la mythologie d'Hygin, la *Teseide* de Boccace, et les *Fatiche d'Ercole* de Bossi; en 1476, les Métamorphoses d'Ovide. Ces sept ouvrages, très bien exécutés en lettres rondes sur beau papier, sont du nombre des plus rares incunables italiens.

L'imprimerie fut apportée en Suède par Jean Snell, typographe allemand, et le premier livre sorti de ses presses est le *Dialogus creaturarum moralisatus*, Stockholm, 1483, in-4°.

Pierre Dujat, seigneur du bourg d'Ambérieu avant la Révolution, né dans cette localité en 1738, mort à Lyon en 1821, est auteur d'un opuscule mélangé de prose et de vers, *les Singes*, qu'on dit fort spirituel, tiré à un petit nombre d'exemplaires.

C'est au marquis de Richelieu, depuis duc d'Aiguillon (1683-1750), père de celui qui fut ministre sous Louis XV, qu'est attribué, comme on sait, le fameux *Recueil du Cosmopolite*, tiré à sept exemplaires, et imprimé par lui-même dans son château de Véretz (et non *Verret*, comme on dit dans quelques Biographies), près de Tours. Il semble que cette abomination ait porté malheur à cet ancien château de Mazarin, réputé naguère des plus beaux de France. Il n'en reste aucun vestige, non plus que de celui de la Bourdaisière, où naquit Gabrielle d'Estrées, et qui n'était séparé de Véretz que par le Cher.

Véretz figure aussi dans l'histoire de deux autres personnages célèbres à des titres divers, Rancé et Paul-Louis Courier. Ce dernier, propriétaire *vigneron* au hameau de La Chavonnière qui dépend de Véretz, était maire de cette commune, et c'est dans les bois de Véretz qu'il fut assassiné. La cause de cette mort est aujourd'hui bien connue.

Elie Marion, l'un des plus ardents promoteurs de l'insurrection des Camisards après la révocation de l'édit de Nantes, se réfugia ensuite à Londres, où il continua de prêcher, croyant être toujours inspiré de Dieu comme dans les Cévennes. Mais il débita des extravagances si scandaleuses, que, sur la plainte du Consistoire des réfugiés français, il fut condamné au pilori avec deux de ses adeptes. Depuis cette mésaventure, qui ne le corrigea nullement, il écrivit sous le pseudonyme de *Jean Allut*. Ce fut sous ce nom qu'il publia à Londres, de 1710 à 1714,

époque où l'on perd sa trace, ces volumes recherchés de quelques curieux : *Discernement des ténèbres d'avec la lumière ; — Eclair de lumière descendant des cieux ; — Plan de la justice de Dieu sur la terre dans ces derniers jours ; — Cri d'alarme* ou avertissement aux nations (pour) *qu'elles sortent de Babylone.* Toutes ces élucubrations sont rares, surtout la dernière, publiée en 1712, et qui a échappé à presque tous les bibliographes. Il serait bien difficile, sinon impossible, de former un recueil complet des œuvres de ce fanatique, qui avait fini par devenir complètement fou.

Jean Angelo Arcimboldo, archevêque de Milan (1485-1555), est auteur d'un catalogue des hérétiques condamnés. Ce catalogue, rédigé en latin, fut aussitôt traduit et publié en italien *con una riposta*, par le fameux Vergerio, apôtre de la Réforme. Cette traduction annotée, publiée en 1554, in-8°, est très rare, la plupart des exemplaires ayant été détruits. Vergerio reprochait à l'archevêque d'avoir calomnié et condamné comme hérétiques les vrais enfants de Dieu.

Remacle d'Ardenne ou Arduenna (1480-1524), flamand, secrétaire de Marguerite de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, fut un des meilleurs poètes latins de son temps. On connaît de lui : Trois livres d'épigrammes, 1507, in-4°, s. l. (Cologne ou Paris); — Palamède, comédie composée à l'imitation des pièces grecques, et suivie de poésies sacrées, *Londres*, 1512, in-fol. ; autre édition, *Paris, Gilles de Gourmont*, in-4° ; — *Amorum libri, Paris,* 1513, pet. in-4°. Ces trois ouvrages sont très rares, et dignes d'être recherchés.

Le *Bulletin du Bibliophile* a publié, il y a quelques années, une Étude sur le drame populaire d'Arnold, en

dialecte strasbourgeois, *le Lundi de la Pentecôte*, Strasbourg, 1816, in-8°, composition originale dont Gœthe a fait l'éloge. Le produit de la vente de cet ouvrage fut consacré par l'auteur au soulagement des habitants de l'Alsace qui avaient le plus souffert des invasions de 1814 à 1815. Arnold, professeur de droit à Strasbourg, mort en 1829, écrivait facilement en vers et en prose, dans ses moments de loisir. Il a fait paraître en 1805, en collaboration avec E. de Chassenon, un *Voyage autour du lac de Genève, dans les Alpes et en Italie*, tiré à très petit nombre, pour les amis des auteurs.

René Arnoul (1569-1639), contrôleur de la maison de Gaston d'Orléans, n'a publié qu'un seul volume : l'*Enfance de René Arnoul*, Poitiers, 1587, in-4°. Ce livre, très rare, contient des sonnets, des odes et des épigrammes ; les sonnets surtout sont remarquables.

Gheilhoven (*Arnoldus Rotterodamensis*), auteur ascétique et copiste de manuscrits, mort en 1442, faisait partie de l'Institut des Frères de la vie commune, fondé par Gérard Groot. Un des ouvrages de Gheilhoven, le *Speculum conscientiarum* (*Bruxelles,* 1476, in-fol.) est le premier livre avec date, imprimé à Bruxelles par les Frères de la vie commune. On sait que, suivant une opinion très en faveur aujourd'hui, ce serait parmi les religieux de cet Institut qu'il faudrait chercher l'auteur de l'*Imitation*. (V. la dissertation de M. Loth, jointe à l'édition Glady.)

Arnoulx ou Arnoux, avocat et écrivain ascétique provençal, est auteur de plusieurs ouvrages recherchés à cause de la singularité de leurs titres, comme : *Les Etats généraux convoqués au ciel. Lyon*, 1628, pet.in-8° ; — *La Poste royale du Paradis*, *Lyon*, 1635, in-12 ; — L'*Echelle*

du Paradis, pour, à partir de ce monde, écheller *les cieux*, *Rouen*, 1661, in-12.

Jean *Atrocianus*, poète philologue et botaniste allemand, né vers la fin du xve siècle, était un homme fort érudit, sur lequel on n'a que des renseignements bien incomplets. On ignore le lieu et la date de sa naissance; on ne sait pas davantage où ni quand il est mort. On ne sait même pas quel était son véritable nom, qu'il avait si *atrocement* latinisé. (Peut-être *Rauh?*) Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut plusieurs fois obligé de changer de résidence, à cause de son invariable attachement à la foi catholique. Il ne put rester ni à Fribourg en Brisgaw, où il avait ouvert une école de grammaire; ni à Bâle, où il s'était ensuite réfugié, les partisans de la Réforme ayant proscrit l'exercice du culte catholique dans ces deux villes. Il alla ensuite à Colmar, et puis on ne sait où. L'un de ses principaux ouvrages est une édition du livre d'Œmilius Macer : *De Herbarum virtutibus*, avec un commentaire très curieux. Ce volume, imprimé à Fribourg en Brisgaw en 1528, in-8°, est des plus rares. Il a aussi composé divers opuscules en vers latins contre la Réforme, notamment une satire intitulée *Nemo evangelicus*, et un petit poème sur la Guerre des paysans, publié pour la première fois à Bâle (in-8°) en 1528, époque où le parti de la Réforme n'était pas encore le plus fort dans cette ville. Cet opuscule, contemporain des événements, n'est pas sans valeur; il a été plusieurs fois réimprimé depuis, séparément et dans divers recueils. Il y aurait d'intéressantes recherches à faire sur ce savant, l'un des plus courageux défenseurs du catholicisme, au milieu de la première effervescence de la Réforme.

André Rey de Artieda, poète espagnol du xvie siècle, était encore fort jeune quand il fit imprimer à Valence, en 1581, une tragédie intitulée *Los Amantes*. C'est une

plaquette in-8°, absolument introuvable. Après avoir servi honorablement sous les ordres du fameux duc de Parme, et fait notamment la campagne de France, il retourna en Espagne, et y publia, sous le pseudonyme d'*Artemidoro*, un recueil intitulé : *Discursos, epistolas y epigrammas*, Saragosse, 1605, in-4° (Très rare). Il était lié avec les littérateurs les plus distingués de son temps, entre autres avec Lope de Vega, qui l'a comblé d'éloges dans son *Laurel de Apollo*. L'une des pièces les plus remarquables de ce recueil est une épître sur la comédie, où il signale en d'excellents termes, et avec une franchise toute militaire, les défauts du théâtre espagnol de son temps.

D'Artis, professeur de droit canon (1572-1651), auteur d'énormes compilations justement oubliées, composa, pour se délasser de travaux plus sérieux, un petit traité des merveilles du pied ; *J. Artisii admiranda pedis*. Paris, Billaine, in-8° de 56 p. Il y a dans ce rare opuscule des plaisanteries spirituelles, et des idées originales sur les rapports entre le caractère et la forme du pied, idées dont quelques écrivains plus modernes — entre autres M. Mercier — ont fait leur profit en s'en attribuant la première idée. Un autre d'Artis, théologien protestant controversiste, né vers 1660, est auteur de nombreux ouvrages de polémique, surtout contre les sociniens. Un seul, dirigé contre le catholicisme, est recherché à cause de sa rareté, de la violence de son langage et de son titre singulier : *La maîtresse clé du royaume d'Ophir, qui est une clé d'or d'Ophir, enrichie de perles du plus grand prix, ou dissertation contre le papisme. Londres*, s. d., pet. in-8°.

Antoine Askew, médecin et célèbre bibliophile anglais, fit un usage aussi honorable qu'intelligent d'une grande fortune, en recueillant dans toute l'Europe des manuscrits grecs, et formant une collection précieuse de toutes

les éditions d'écrivains de la Grèce. Sa bibliothèque, dont le catalogue a été publié à Londres en 1775, était à la disposition des savants et des lettrés.

Germain Audebert, magistrat et poète latin distingué (1518-1593), est auteur de trois poèmes sur Rome, Naples et Venise, qui lui valurent de magnifiques cadeaux en Italie et des lettres de noblesse en France. Publiés d'abord séparément, de format in-4°, ils ont été réunis en un seul volume in-8° à Hanau en 1603. Cette édition est rare et recherchée.

Audibert, savant ecclésiastique languedocien, a composé une *dissertation sur les origines de Toulouse*, publiée à Avignon, 1764, in-8° de 71 pages; opuscule très rare et plein de recherches intéressantes.

Bailly (Antoine-Denis), né à Besançon en 1749, fut longtemps prote de l'imprimerie Didot jeune, et ce fut lui, si nous en croyons Aimé Martin, qui décida son patron à imprimer les *Etudes de la nature* de Bernardin de Saint-Pierre dont aucun éditeur parisien ne voulait. Les mémoires de ce genre ne sont pas rares. Tout récemment encore, un grand éditeur parisien a refusé de faire les frais d'un des livres qui ont eu le plus de succès depuis vingt ans. Ce livre, dont il disait, après l'avoir lu, « que c'était un de ces ouvrages bons à faire imprimer aux frais de l'auteur et tirer à 100 exemplaires pour ses amis »; — était le *Voyage au pays des milliards*, qui en est à sa centième édition, ou peu s'en faut.

Bailly le prote, fervent bibliophile, avait formé un cabinet remarquable par la beauté des exemplaires, dont la plupart lui avaient été donnés par des auteurs ou des libraires, ses obligés. On a le Catalogue de cette collection précieuse, dont il fut obligé de se défaire en 1800. La date de sa mort est ignorée.

(*A suivre.*)

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Une découverte bibliographique normande. — La Bibliothèque Nationale vient de s'enrichir, par un échange avec la ville de Valognes, d'un recueil de poésies latines et autres, imprimées au XVIIe siècle, dont deux surtout ont un intérêt réel pour l'histoire de Rouen.

Ce recueil contient, en effet, les trimestres d'Hiver et de Printemps, jusque-là introuvables, du poème latin d'Hercule Grisel : *Les Fastes de Rouen.*

On sait que la Société des Bibliophiles normands avait confié à M. Bouquet la publication de ce poème, dû à un prêtre rouennais. Mais il n'avait pu la faire qu'à l'aide d'une transcription assez défectueuse, d'après une édition in-4° de ce poème, et il lui avait fallu en rétablir le texte, en maint passage, à force de recherches et de pénétration.

Informé par M. Léopold Delisle, l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, toujours si obligeant pour les travailleurs normands, et si dévoué à tout ce qui touche à la Normandie, de l'entrée au département des Imprimés de ces deux Trimestres in-4° du poète rouennais, M. Bouquet s'est empressé d'aller faire la collation de sa propre édition avec l'édition originale des *Fastes de Rouen*, et il y a relevé plusieurs variantes et autres particularités, qui complètent heureusement son texte publié d'après une transcription du XVIIIe siècle.

Il y a une vingtaine d'années que la Société des Bibliophiles normands a commencé la publication des *Fastes de Rouen*, poursuivie pendant douze ans, dans six ou sept fascicules, formant un volume de plus de six cents pages, qui a valu à M. Bouquet l'honneur d'être lauréat de l'Institut.

Il reste à cette société le soin de compléter son œuvre, en publiant les remarques et les variantes relevées par son ancien éditeur sur l'édition qui s'était dérobée à ses recherches. Elle y joindrait utilement le même travail, fait d'après un exemplaire du

Trimestre d'Eté, découvert en 1884, et qu'on nous dit être entre les mains d'un amateur distingué de notre ville.

Elle donnerait ainsi un cachet de certitude absolue à son édition des *Fastes de Rouen*, qui a déjà rendu tant de services à l'histoire locale, et où vont si souvent puiser ceux qui en font l'objet de leurs études, en s'aidant de l'Etude littéraire et des nombreuses annotations que M. Bouquet a jointes au texte de son auteur.

(*Nouvelliste de Rouen.*)

— L'acte généreux et habile, par lequel Mgr le duc d'Aumale vient d'assurer irrévocablement à la France le domaine historique des Condé, nous a remis en mémoire un ancien serviteur de cette maison qui mérite une modeste place dans l'histoire littéraire du XVIIIe et du XIXe siècles. Antoine Dingé, bibliothécaire du prince de Condé avant la Révolution, employé depuis le Consulat au ministère des finances, mourut en 1832, laissant un stock formidable de manuscrits pesant environ 400 kilos, qui fut acheté à peu près au poids par Villenave. Celui-ci y trouva la preuve que plusieurs ouvrages importants, publiés sous d'autres noms, éiaient en réalité de Dingé; — par exemple le texte des figures de Moreau pour l'histoire de France, attribué jusque-là à Garnier (l'historien); — comme aussi la majeure partie du texte explicatif des *Antiquités d'Herculanum* (Paris, 1780 et ann. suiv., 12 vol. in-4°), publié sous le nom de Sylvain Maréchal, etc. Dingé eut aussi grande part aux ouvrages de Ripault dit Désormeaux, son parent, réputé auteur d'une *Histoire de la maison de Bourbon* en 5 vol. in-4° ; de *Mémoires* sur la noblesse et de *Discours* sur l'histoire de France, qui lui valurent des pensions, les titres d'historiographe, d'académicien, et dont les minutes originales se trouvaient dans les papiers de Dingé. *Sic vos non vobis !...* Ces papiers constituaient une véritable encyclopédie *de omni re scibili*. Il s'y trouvait entre autres une Biographie universelle remplissant une centaine de porte-feuilles in-4° ; des traductions du grec, du latin, de l'anglais, de l'italien ; 6 volumes in-4° de poésies de tous les genres, surtout du genre ennuyeux ; des traités de philosophie, une grande *Histoire* de Charlemagne (inachevée), etc.

Il est aussi l'auteur d'un opuscule qui fait à lui seul plus d'honneur à sa mémoire que tout le reste. C'est une énergique défense de Louis XVI publiée au moment du procès, sous la date du 21

décembre 1792, signée des initiales A. D. Dans cet écrit, aujourd'hui rarissime, il flétrissait énergiquement tous les conventionnels qui se préparaient à condamner le Roi, « les uns par fureur, les autres par lâcheté ». Personne heureusement ne soupçonna Dingé d'être l'auteur de cet écrit, mais c'était déjà beaucoup, à cette époque, de s'être exposé à un tel danger! Il faut citer encore parmi ses ouvrages imprimés : des *Dialogues des morts célèbres* sur les Etats généraux ; une notice nécrologique sur le sculpteur Clodion son ami, dont il fut l'exécuteur testamentaire, et une autre sur le graveur Choffard.

— Un livre qui fait grand bruit en ce moment, et dans lequel on ne saurait méconnaître beaucoup de courage et de talent, nonobstant des inexactitudes et des exagérations regrettables, — *La France juive*, — nous fournit quelques indications bibliographiques curieuses.

Le célèbre Reuchlin se montra favorable aux Israélites dès 1494 dans son livre de *Verbo mirifico*, dialogue entre un philosophe de l'antiquité, un rabbin, et un philosophe chrétien, *Capnios*, traduction grecque du nom de l'auteur, qui signifie *petite fumée*. Ce fut d'après son avis favorable que le Talmud fut imprimé pour la première fois à Venise, en 1520.

Luther, qu'on représente souvent comme l'apôtre de la tolérance, fut fort dur pour les juifs. Dans son livre « des Juifs et de leurs mensonges » (en all.), imprimé à Wittemberg en 1541, il ne parle rien moins que de brûler leurs synagogues, de les réduire en servage, de confisquer leurs biens.

A propos du Juif errant, M. Drumont renvoie à une *Notice historique et bibliographique* sur cette légende, par M. G. B. de B. (Gustave Brunet de Bordeaux), plaquette tirée à 50 exemplaires, publiée chez J.-J. Techener, lors de l'apparition du roman d'Eugène Suë ; et au *Juif errant* de M. G. Paris, Etude publiée dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, et dont il a été fait un tirage à part.

Il reproduit la fameuse lettre qui aurait été adressée par Chamone, rabbin d'Arles, aux rabbins de Constantinople, et la réponse de ceux-ci, datée du 21 décembre 1489, dans laquelle ils auraient conseillé à leurs frères de France de feindre d'abjurer, pour accaparer les richesses des chrétiens. Le texte de ces lettres a été publié pour la première fois *cent cinquante ans* après, dans l'ouvrage intitulé :

La royale couronne des rois d'Arles, dédiée à Messieurs les consuls et gouverneurs de la ville, par J. Bouis, prêtre. *A Avignon par Jacques Bromerav*, 1644. Quoi qu'en dise M. Drumont, pas n'est besoin d'être juif, pour suspecter l'authenticité de cette correspondance.

Plus loin, à propos du banquier Peixotto, juif converti, célèbre au dix-huitième siècle par ses millions, ses démêlés avec sa femme et ses « vilains goûts » M. Drumont cite un pamphlet rare : *La Généalogie curieuse et remarquable de Monsieur Peixoto, juif d'origine, chrétien de profession et banquier de Bordeaux. A Avignon, de l'imprimerie d'Aubanel, libraire de S. S.* 1789.

L'auteur de la *France juive*, un peu trop enclin peut-être à admettre sans preuves suffisantes toutes les infamies attribuées à des juifs, considère comme irréfragable l'authenticité du pamphlet anonyme contre Marie-Antoinette, intitulé *Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers*, pamphlet soi-disant imprimé à la fois en Hollande et à Londres, en 1774, et dont personne n'a jamais vu un exemplaire, si ce n'est Beaumarchais (aucuns disent : pas même Beaumarchais). Il s'était fait donner une somme de 75,000 livres, employée par lui jusqu'au dernier sou, dit-il, à racheter les deux éditions hollandaise et anglaise qu'il détruisit, puis à poursuivre à travers l'Allemagne un Juif nommé Angelucci, qui avait fait imprimer le pamphlet, et s'enfuyait avec l'unique exemplaire derobé à l'auto-da-fé, exemplaire que Beaumarchais lui arracha *dans un bois* au péril de sa vie. Nous inclinons à croire, avec M. A. Vitu, qu'on n'accuse pas d'être juif ni affilié à la juiverie, que le pamphlet, *s'il a existé*, avait été fabriqué par Beaumarchais lui-même, que la poursuite dramatique et même l'existence du juif Angelucci sont une invention de l'auteur de *Figaro*, qui fait plus d'honneur à son imagination qu'à sa probité.

Enfin, dans cet ouvrage de M. Drumont sur lequel il y aurait encore beaucoup à dire ; — mais ailleurs qu'ici ; — nous relevons l'indication d'un livre rarissime, bien que réimprimé plusieurs fois depuis près d'un siècle : la *Réfutation de la religion des Juifs et de leurs rites par démonstration du vieux et du nouveau Testament*. Ce livre, dont l'auteur était, dit-on, un ex-rabbin converti, fut publié d'abord en 1803 en langue moldave, traduit en grec moderne par Jean Giorgio, et en arabe. « Réimprimé à maintes

reprises en Roumanie, à Constantinople et dans plusieurs villes d'Orient, ce livre a toujours disparu. » Une dernière édition grecque, imprimée à Constantinople en 1834, est également devenue fort rare. C'est sur un exemplaire de celle-là, qu'un savant italien a traduit le chapitre le plus curieux du livre, celui qui concerne le *rit du sang*. Cette traduction forme une brochure imprimée en 1883 : *Prato Giachetti, figlio et s^re^*. M. Drumont fait, sur les causes de la suppression de l'ouvrage original, des conjectures plus ou moins vraisemblables, dont nous lui laissons la responsabilité. Mais, sans partager les rancunes des juifs contre l'auteur de cet écrit, qu'ils avaient bien quelque droit de considérer comme un transfuge, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ses accusations ne sauraient être considérées comme paroles d'Evangile.

— Voici une plaquette fort rare, à laquelle les expériences de Tanner et de Succi donnent un certain intérêt d'actualité :

Histoire véritable, non moins que merveilleuse, d'un enfant qui a vécu en santé, allant et venant, sans boire ni manger ni sucer quoi que ce soit, l'espace de cinq ans, par Thomas Montsainct, chirurgien à Sens. *Imprimé chez G. Niverd*, 1616, in-8.

Cet enfant était natif de Valprofonde, hameau dépendant de Villeneuve-sur-Yonne, et se nommait Jean Godeau. Son jeûne fut, dit-on, soigneusement constaté ; mais il convient d'ajouter que le sujet mourut à l'âge de quatorze ans.

Le poète luthérien Fischart, dans une satire contre les moines, parle aussi du jeûne prolongé d'une religieuse qui avait fait grand bruit à Milan (vers 1550). « On criait déjà au miracle, dit-il, quand on s'aperçut que, parmi plusieurs gros volumes qu'elle avait dans sa cellule, l'un n'avait que l'apparence d'un livre. C'était une grande boîte pleine de massepains et de confitures sèches. »

LETTRES INÉDITES DE GABRIEL NAUDÉ A PEIRESC

(Suite et fin.)

XI.

Monsieur, depuis la precedente escripte du 23 septembre, j'ay receu le pacquet qu'il vous a pleu m'envoyer, contenant les lettres pour ces Mrs de Padoüe, auxquels je ne manqueray de les envoyer samedy prochain; il y avoit aussi mon Traité *de Acia* duquel je vous remercie. M. le Cavalier del Pozzo qui m'a envoyé vostre dit pacquet m'a donné advis par mesme moyen qn'il avoit donné vos lettres et celles de M. Gassendi pour le s^r^ Camillo, à Mr Bouchard qui tient particulierement correspondance avec luy depuis son voyage de Naples (1): en cette façon vous aurés encore doresnavant un bon entremetteur pour traitter avec ledict s^r^ Camillo. Mr Licetus m'escript qu'il est aprés pour conclure avec la ville de Boulogne le party qu'elle luy presente de sa premiere lecture de Philosophie, à laquelle neantmoins il n'auroit pas consenti si facilement, si la Republique ne luy en avoit donné occasion en luy refusant le lieu de Cremonin

(1) Ce voyage de Naples a été raconté par J.-J. Bouchard d'une manière fort intéressante. Voir la vive analyse qui a été donnée du manuscrit par son futur éditeur, M. L. Marcheix, sous-bibliothécaire de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, dans une note qui suit le testament du narrateur. (*Deux testaments inédits. Alexandre Scot*, 1616. *J.-J. Bouchard*, 1641. Tours, 1886, p. 8).

pour le donner au Giglioli, sous pretexte que le dict lieu se doibt tousjours donner à un estranger, et que le s^r Licetus estant marié à Padoüe et y habitant depuis plus de vingt-quatre ans, il doibt passer pour *Padovano*, et non pour *Forestiero*. Je suis infiniment aise que à l'heure de son despit, cette bonne occasion se soit présentée pour tesmoigner aux Venitiens qu'ils le debvoient mieux traiter, car leur Academie demeurera sans aucun subject de grand renom, le s^r Vecchi, qui estoit un fameux lecteur de droit, les quittant aussi pour aller à Sienne servir le Grand Duc, son naturel Seigneur, et ils ne sçauroient d'où faire venir d'autres Lecteurs qui ayent quelque renom.

Si vous aviés dans vostre Bibliothèque quelques MSS. modernes ou vieux, Latins ou en autres langues *de Arte Militari*, vous me fairés grand plaisir de m'en envoyer la liste, et je croy qu'elle viendroit encore assés à temps pour estre inserée avec les autres.

Si vous pouviés, Monsieur, porter Mr Gassendi à faire imprimer sa lettre à Mr Wendelinus (1), je croy que le public en recepvroit un tres grand profit, en attendant ses autres observations, lesquelles il pourroit peut estre facilement publier les unes apres les autres par de semblables lettres, lesquelles il seroit par après facile de recueillir et de faire imprimer toutes en un volume.

Son Eminence ayant retrouvé parmi certains papiers les presentes observations (2), elle me les a données sans me pouvoir dire quand et par qui elles luy ont esté envoyées.

(1) Naudé veut parler problablement du document intitulé : *Solstitialis Altitudo Massiliæ, seu proportio gnomonis ad solstitialem umbram observata Massiliæ anno 1636, pro Wendelini voto.* Ce morceau ne fut imprimé qu'en 1651 (La Haye, in-4) : on l'a réimprimé dans les œuvres complètes (Lyon, 1658, t. IV, in-fol.).

(2) De defectu ecliptico solis qui totus fere obscurabitur præsenti anno 1636 die ultimo Julii, sed Romæ conspicietur die primo Augusti in ortu ejus solis, Neapoli vero pavlo prius cum sit Orientalior. Progressus autem Eclipticus erit ut inferius denotatus habetur.

Je ne croy pas qu'elles vous puissent servir, vous verrés ce que c'est.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

Gabriel Naudé.

De Rieti, ce 22 septembre 1636 (1).

XII.

Monsieur,

Encore que je sois maintenant à Rome, c'est neantmoins avec l'impuissance de vous y pouvoir servir et aussy mes autres amis à cause de l'assiduité qu'il me fault rendre à nostre cortége (2) et des continuelles occupations que me donne l'impression de mon Syntagma, laquelle n'est pas encore commencée non obstant toutes mes diligences qui sont traversées par certaines personnes qui se veulent maintenant ressentir de l'affection que j'ay portée au père Campanelle. Je verray samedi à quoy ils me reduiront, et s'ils me donnent la permission, trois jours après je commenceray de faire rouler il torchio (3) avec obligation à l'imprimeur de m'en donner une feuille et demie par jour, ce qu'il fera facilement puisque le père Ginnasio en avoit deux de son commentaire sur les Pseaumes qu'il a commencé à l'aage de 70 ans et Isaie à celuy de 84, en deux gros volumes in-folio qui seront peut estre mieux receus en France que icy ou l'envie ne pardonne à rien tant élabouré soit-il. Tesmoing les Censures que l'on faict de la Methode historique de Mascardy qui me semble un très bon livre. Le Pere Kircher a publié enfin son prodromus avec l'inscription du mont Oreb (4). Peut estre parceque

(1) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, fol. 16. Copie.

(2) Nous avons déjà vu que c'est une expression italienne qui signifie *cour*.

(3) C'est-à-dire *la presse*.

(4) Inscription apocryphe dont il a été question dans une précédente lettre.

vostre advis de ne la pas mettre ne luy sera pas arrivé assez à temps. Mais en effect elle est fausse et je ne croy pas que Monsieur Gassendi en juge aultrement. Mais on n'en scauroit pas dire les causes en ce païs non plus que de beaucoup d'autres choses qui ne sont pas plus solides. Le Clombrotus du deffunct sieur de La Seine est presque achevé d'imprimer. Il y aura sept ou huit figures de bas reliefs avec le portrait de l'auteur, et celuy la achevé, le cardinal Brancacche mettra soubs la presse un aultre livre assez gros du mesme, escript en vulgaire, Del Ginnasio Napolitano antico qui est une bonne pièce. Monseigneur Sacrista appelé Fortunato Scaccho faict imprimer le troisiesme livre Sacrorum Eleochrysmatum ou il traite de l'onction des Roys et est arrivé à la moitié, et ce volume achevé, il passera aux deux autres qui restent, scavoir le quatre et le cinq (1). Le mesme fairoit imprimer à Lyon un œuvre de Canonisatione Sanctorum s'il avoit treuvé libraire de bonne volonté. J'ay aussi esté prié d'un père dominicain nommé Celse, compagnon du Maistre du Sainct Palais, et lecteur en Sapience, de scavoir par le moyen de mes amis si quelque imprimeur de ladicte ville voudroit travaillier sur un sien livre de Fide, Spe et Charitate lequel il voudroit vous envoier avec le Georgius Acropolita del Signore Allatio qui sera bien tost en estat de se mettre en chemin. Et si les libraires en vouloient, ils ne manqueroient pas de besogne avec luy, car il a un grandissime nombre d'autres autheurs à publier. Les Epistres de Socrate sont presque faictes chez Brancosto et Monsieur Moreau lui a promis de faire imprimer nn traicté du mesme de mensura temporum qui est extremement docte et curieux; il vous baise, monsieur, tres humblement les

(1) Ces deux derniers n'ont jamais paru. Voici le titre exact du savant ouvrage de Fortunato Scacchi : *Sacrorum Elæochrismatum Myrothacium 1m* (Rome, 1625); 2m (1627); 3m (1637), in-4o. Les trois livres ensemble, Amst. 1701. (Niceron, t. XXI, p. 193). Scacchi était alors *sacrista del palazzo apostolico*.

mains et vous recommande de nouveau son Georgius Acropolita. Le Père Thomasius de Padoue travaille sur un gros livre De Votis et donariis antiquorum (1). Chascun luy envoie d'icy ce qui lui peut servir en ceste matiere. Si vous aviés parmy vos antiques quelque chose curieuse à ce subjet, vous l'obligeriés beaucoup de luy en envoier le desseing et il n'oublieroit pas de dire de qui il l'auroit eu. Le seigneur Liceti a deux livres soubs la presse desquels il m'escrit vous en avoir destiné un. On le veult avoir à Bologne, mais je ne scay s'il y aura moyen qu'il quitte Padoue. Le seigneur Rhodio ne faict point imprimer son Acia sans que je puisse dire pourquoy veu qu'elle est achevée il y a longtemps. Sed quisque suos patitur manes. Le Scioppius est à Padoue ou il a persuadé aux Venitiens de faire un Collège des nobles de celuy que tenoient autresfois les Jesuites à Padoue et il y faict aussy imprimer certains petits livrets ou, aiant pris le nom de Comes a Claravalle (2), ses ennemis ont imprimé certain petit livre des Merveilleuses vertus de l'électuaire dispensé à Padoue, per il comte da Claravalle. Je vous envoié il y a quelques mois deux exemplaires reliés de certain livre de Messer Pellegreni del modo di vivere in corte desquels il y en avoit un pour vous et l'autre pour Messieurs du Puy lesquels je ne scay si vous aurés receus à cause de la difficulté des passaiges. Je treuvé hier à une imprimerie avec la presente qui ne remplira pas beaucoup vostre pacquet. Je ne scay quels des nouveaux vous envoier,

(1) *De donariis ac tabellis votivis liber singularis*, 1639, in-4. Ce traité a eu l'honneur d'une réimpression dans le tome XII du *Thesaurus* de Grævius.

(2) J'ai eu l'occasion de rappeler (*Bulletin du Bibliophile* de décembre 1881, p. 538) que Naudé, écrivant à Scioppius, adresse sa lettre « *Illustrissimo comiti a Clara Valle* », et j'ai renvoyé mon lecteur, au sujet du titre de comte apostolique de *Claravalle* donné par le Pape Clément VIII au pamphlétaire abjurant le protestantisme, au *Dictionnaire critique* de Bayle (article Scioppius), lequel article est ici complété par les récits du correspondant de Peiresc. Conférez le *Naudæana*, article *Scioppius*, p. 100-101.

parceque Monsieur le cardinal Barberin vous les envoie tous à ce que l'on me dict. C'est pourquoy je suis forcé d'attendre en cela vos commandements. J'envoyé l'autre jour le Mercurius in sole visus de Monsieur Gassendi al signor Chiaramonte de Pesene qui est grandement passionné pour de semblables observations afin de fonder sur icelles sa nouvelle Astronomie. Il imprime maintenant je ne scay quoy contre Camillo Gloriosi qui a faict responce à la vostre, suivant que me dict M. Bouchard. Je vous prie de rechef me vouloir envoier la liste des manuscrits que vous avés tant grecs que latins et anciens que modernes de Arte Militari, afin que je les puisse inserer avec les autres que j'ay recueillis assez diligemment. Si mon livre s'imprime icy, cela m'obligera d'y demeurer quelques mois après le Patron eminentissime, pendant lesquels j'auray meillieur moyen de vous escrire et de vous tesmoigner que je suis,

Monsieur,

Vostre tres humble, tres affectueux et obligé seruiteur,

Gab. Naudé (1).

De Rome, ce 12 décembre 1636.

XIII

Monsieur, je vous supplie instamment de faire tenir la presente à M. Gaffarel et de l'accompagner d'un petit mot de vostre main par lequel vous lui disiez que vous estes informé pleinement de mon differend avec Campanella et que vous l'asseurez que j'ay raison et le priez luy avec Monsieur Diodati conjoinctement moyenner quelque chose de satisfaction dudict Pere (2).

(1) Bibliothèque Nationale, fonds français, vol. 9544, fol. 114. Autographe. La présente lettre est suivie d'une liste récapitulative des ouvrages y mentionnés ; je juge inutile de la reproduire.

(2) Bibliothèque Nationale, fonds français, vol. 6944, petite bande de papier après le fol. 108. Autographe. Le billet n'est ni signé ni

XIV.

Monsieur, depuis nostre résidence de Rieti (1), je n'ay pas eu grand subject de vous escripre à cause du peu de curiosités qui s'y trouvent, et beaucoup moins qu'en la plus petite ville de la Romagne ; aussi voyés-vous comme je m'acquitte negligemment de ce debvoir auquel je ne manquerois pas de satisfaire plus souvent si j'avois de quoy vous entretenir suivant vostre humeur et merite ; et en effet depuis ma derniere, excepté les responses que j'ay eu de mes amis touchant l'observation de l'Eclypse, il ne

daté. A cause de cette dernière circonstance je le place à la suite des lettres régulièrement datées. Comme il a été souvent question, dans les lettres que l'on vient de lire, de Gloriosi et de Gassendi, je donne ici la traduction due à M. Léonce Couture d'un billet en italien adressé à Peiresc par le premier de ces astronomes et où figure le second, billet autographe conservé dans le volume 6944, (fol. 108) : « Très honorable Monsieur, j'ai reçu le relevé des observations de l'éclipse de lune de l'an passé fait par Gassendi, homme très exercé et entendu en ces affaires. Votre Seigneurie en demande mon jugement : je lui dirai que ce sont là choses *de facto* où il n'y a pas de démonstrations. Je pensais pourtant qu'il paraîtrait plus d'observations diverses, vu l'apprêt considérable qui s'était fait, tandis qu'il n'en a paru que sept, savoir : Alep en Syrie, Le Caire, en Egypte, Naples, Rome, Digne, Aix, Paris. Toutes ces observations, faites au moyen de montres et autres instruments, sont suspectes : il est nécessaire qu'on les corrige comme je vois qu'a fait Gassendi. La plus défectueuse me paraît celle de Rome; en toutes je trouve une concordance : que la lune était dans l'ombre, avec peu de différence. Je ne laisserai pas de vous dire qu'il me déplaît d'être mentionné autrement que je ne signe dans mes œuvres : je signe Joannes Camillus Gloriosus ; ici je me trouve écrit Camillus Gloriosi ; je ne sais si c'est la faute de Gassendi ou de celui qui a fait les copies. Peut-être que ce surnom de Gloriosus leur déplaît ! ». Cette dernière phrase est bien d'un *Glorieux!*

(1) La présente lettre porte une date inexacte, puisque, le *28 septembre 1636*, on y mentionne comme plein de vie Pierre de la Sène qui était mort depuis le 3 dudit mois, décès du reste annoncé par Naudé à Peiresc le 20 septembre (voir document n° X); je me décide à la mettre hors de rang. Peut-être a-t-elle été écrite le 28 septembre 1635 et le copiste a-t-il mal fait le dernier chiffre.

m'est survenu autre chose de nouveau que je vous puisse maintenant escripre. Celuy doncques à qui j'en avois escript pour Naples, qui est le Sr Pietro de la Seina, m'a asseuré qu'elle avoit esté observée tres diligemment par le Sr Camillo Gloriosi, lequel se transporta pour cet effet au lieu le plus eslevé de Naples qu'il nomme Pizzo Falcone. Quant au sieur Leone auquel j'avois escript pour Rome au nom de Son Eminence, je luy envoyay, l'autre jour, diverses observations faites par le pere Incolfer (1), le P. Griembero, et un autre qui n'a pas voulu publier son nom, lesquelles Son Eminence m'a dit de vous avoir envoyées. Le dit Sr Leone a promis d'envoyer encore celles de l'Argoli de Padoüe, et d'un autre de ses amis de Rome, sitost qu'elles seront arrivées. Vous pouvés croire que l'on ne perdra point de temps à en faire le mesme. Et, puisque nous sommes sur le subject du Sr Leone Allatio, je vous diray, Monsieur, qu'il m'escript par le dernier ordinaire qu'il avoit trouvé un exemplaire de Georgio Acropolita quatre fois plus ample que celuy publié par le Douza, et qu'il estoit maintenant après à le traduire et accompagner de ses animadversions, ce qu'estant faict, il ne manqueroit de vous envoyer son Manuscript pour le faire imprimer aux Libraires de Lyon, ou ailleurs, suivant que bon vous sembleroit, moyennant neantmoins qu'il fust asseuré auparavant que vous ne trouveriés pas mauvais qu'il prit cette hardiesse, et aussi qu'il fust certain que vous en acceptiés et agréeriés la dédicace. Je luy ay répondu par advance que son dessein estoit bon, et qu'encore bien que je me doubtasse de quelque difficulté pour cette dédicace à cause de la severe reprimande que vous me fistes de la

(1) Melchior Inchofer, né à Vienne en Autriche vers 1584, entra dans la Compagnie de Jésus en 1607, fut longtemps professeur à Messine et mourut à Milan en 1648. Voir dans le *Naudæana* (p. 89) une historiette à propos de l'opuscule d'Inchofer intitulé : *Veritas Vindicata.* Conférez la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. II, in-fol. col. 237).

mienne qui n'estoit qu'une bagatelle (1), neantmoins j'employerois plustot l'authorité de Son Eminence que cela empesche le Public d'avoir une si bonne pièce. Or, Monsieur, puisque je suis ainsi engagé de parole, je vous supplie de ne point permettre que ce soit en vain, et de vouloir accepter ledit Livre du Sr Leone, lequel ne vous donnera autre peine que de le conserver en vostre estude (2), jusques à ce que vous ayés disposé et persuadé quelque Libraire de le mettre soubs la presse : il a faict la mesme requeste envers Mrs du Puy pour les Epistres de Socrates, et ils la luy ont accordée librement, et le Livre mesme est déjà en chemin pour Paris, où M. Cramoisy a promis de l'imprimer (3), et depuis peu on luy a envoyé sa paraphrase de Proclus sur Ptolemée imprimée Grecque et Latine à Leiden (4), par la recommandation *dell' ill[ustrissi]mo Molino.* Cela est cause qu'il espere la mesme grace de vous, et moy pareillement qui vous supplie de tout mon pouvoir de l'en vouloir favoriser. C'est le meilleur subject qui soit aujourduy à Rome, et s'il n'est connu pour tel, c'est que ses livres ne sont pas imprimés, au moins les meilleurs, comme, par exemple, son premier volume de *Miscellanea* qui est maintenant à Paris entre les mains de M. Mordan (5), et si celuy là estoit imprimé, il en pourroit faire

(1) Naudé avait blessé l'extrême modestie de Peiresc en lui dédiant en ces termes la troisième de ses dissertations médico-philologiques : « *Ad nobilissimum virum dominum D. Peyrescium, in Aquensi curia Senatorem integerrimum, Abbatem Guistrensem vigilantissimum, optimum erudissimumque litteratorum omnium Mecenatem.* En plusieurs passages de sa correspondance, Peiresc manifeste un vif effroi des épîtres dédicatoires.

(2) Bibliothèque, cabinet.

(3) *Socratis, Antisthenis, Aristippi... et aliorum socraticorum Epistolæ. Græce et latine cum notis et dialogo de Scriptis Socratis* (Paris, 1637, in-4°).

(4) *Procli Diadochi Paraphrasis in Ptolomæi Tetrabiblon, seu libros IV de siderum affectionibus, græce et latine* (Leyde, 1635, in-8°).

(5) Je disais, en 1881 (*Bulletin du Bibliophile*, p. 536, note 4) :

suivre neuf autres, et restituer par ce moyen plus de quatre vints ou cent petits Auteurs Grecs, ce qui seroit une belle chose, à mon advis, et de grande utilité pour le Public.

Pour les autres nouvelles de Rome, celles d'aujourduy portent la mort del Brioni, Poëte Italien assés fameux (1), quoyque fort frippon, si ce que l'on en dit maintenant est vray, et entr'autres, qu'il aye emporté huit mille escus à diverses personnes, auxquelles il donnoit à entendre que le Cardinal d'Este, son maistre, seroit infailliblement pape, *sed nemo sine crimine vivit ;* et reservé cela, il estoit assés renommé en sa vacation. Ledict Sr Cardinal d'Este tient encore chés luy un autre subject, lequel j'ay tousjours beaucoup plus estimé que le Brioni ; il est Gentilhomme de l'Aquila, et se nomme Gaspard de Simeonibus ; sa profession est de belles lettres, mais neantmoins meslées de la Jurisprudence et Théologie. Il fait peu de chose, mais tres bien, et *totus est in Cicerone, et aliis bonis autoribus*. Le Sr Pietro della Seine, qui n'est encore de retour à Naples, travaille à une *Diatriba de iis qui in aquis moriuntur*, de laquelle je ne vous diray rien davantage presuposant que M. Bouchard vous en doibt escripre à tous les ordinaires, d'autant qu'ils sont tousjours ensemble et fort bons amis.

De Padoüe j'attends des exemplaires de deux Livres du R. Pere Thomassin, sçavoir de son Tite-Live et du Petrarque. Sitost qu'ils seront arrivés à Rome, j'en fairay mettre des copies entre les mains de Mr de Bonaire pour vous estre envoyées par la premiere commodité. Le Liceti a achevé d'imprimer quatre livres différens, partie à Udine, partie à Padoüe, et d'iceux il y en a un desdié à Mr Moreau, sçavoir certains dialogues des personnes métamor-

« Je ne connais pas M. Mordan ». Cinq ans plus tard, j'ai le regret de déclarer que je ne le connais pas davantage.

(1) Il n'est pourtant pas même nommé par Tiraboschi. Faut-il lire *Briani* ?

phosées desquels je ne comprens pas bien encore le subject; l'autre à Mr Gaffarel, sçavoir la response aux invectives de Castro ; le troisiesme à Colicola, qui est *de duplici calore* contre certain medecin de Florence nommé Narni ou Nardi, lequel en un sien Livre *de Sero et lacte* avoit escript contre cette opinion de Liceti; et le quatriesme dedié au Baron Herbert d'Angleterre est intitulé *Analogia mundi et hominis* (1). Si vous les désirés avoir, il ne faut que me nommer quelqu'un à Venise entre les mains duquel l'Auteur en puisse mettre les copies suivant l'advis que je luy donneray de le faire.

Pour moy, je suis toujours après mon *Syntagma de Studio militari*, qui ne sera pas moins gros que mon Apologie; j'y mettray le plus de doctrine qu'il m'est possible, mais neantmoins j'ay tousjours choisi celle qui est propre au subject et à la façon que je le veux traicter, laquelle n'a rien de commun avec les critiques, estant en tout semblable à celle de l'autre *Syntagma de studio liberali*. Je ne croy pas en pouvoir sortir que dans six sepmaines.

De Mr Gassendi et de la philosophie Epicurienne, il y a fort longtemps que je n'ay point entendu des nouvelles. Je croy qu'il s'est oublié de moy, et je ne voudrois pas qu'il eust intermis (2) un si beau labeur, depuis son entreveüe avec le bon pere Campanella, duquel j'ay bien appris des nouvelles par les lettres qui vous a pleu me communiquer, et, pour vous en parler librement, j'avoüe que la première lecture que j'en fis, je demeuray saisi plus d'une demi heure à cause des belles excuses qu'il a forgées à mes dépens pour se justifier et je vous avoüe que l'envie me vint bien forte de rompre totalement avec luy, et de luy bien river son clou (3); mais peu après con-

(1) Le premier, le troisième et le quatrième de ces ouvrages de F. Liceti sont catalogués par Niceron (t. XXVII, p. 387), sous les nos 29, 30, 28.

(2) Interrompu. Nous avons perdu *intermettre*, mais nous avons gardé *intermission*.

(3) Littré donne de l'expression *river son clou* deux exemples

siderant ce que j'avois fait pour luy jusques à cette heure, qu'il n'estoit à propos de perdre, et principalement mon Panégyrique (1), et aussi qu'il n'auroit jamais escript telles choses s'il se fust persuadé qu'elles avoient [chance] de tomber entre mes mains, j'ay mieux aimé ignorer ce qu'il n'estoit pas bon de témoigner que je sceusse, et comme il ne m'avoit chargé de telles choses qu'envers vous, Monsieur, puisque au moins je ne présupose pas qu'il aye esté si malicieux que de dire et faire le mesme envers d'autres de mes amis, qui en effet ne m'ont jamais escript, ni adverti de ses lamentations qu'en général, j'ay creu aussi qu'il ne falloit plaider cette cause devant autre juge que celuy qui en estoit le premier en prevention ; et puis, en effet, je croy que tout cela vient plustost de la simplicité du bon Pere, que de sa malice, d'autant qu'en l'espace de quinze mois entiers, que je l'ay pratiqué à Rome, j'ay reconneu tellement ce qui estoit de sa nature et façon de faire que la mienne mesme ne m'estoit pas mieux conneüe. Or, Monsieur, pour vous la crayonner en deux mots, vous pouvés croire qu'à l'ordinaire des autres philosophes, elle est totalement différente de la doctrine qu'il professe en ses Livres et escripts, c'est à dire fascheuse et despiteuse dans les moindres difficultés, impatiente ès plus légères maladies que l'homme puisse avoir, et nullement accorte ni entendüe dans les affaires du monde ; et je vous asseure que toutes ces qualités sont si véritables en luy, que lors de mon arrivée à Rome, je ne fus jamais si estonné que de voir une vie si peu correspondante à l'opinion que nous avions de luy en France, et aux escripts Philosophiques qu'il publioit tous les jours, mais cet estonnement s'accreust bien davantage, lorsqu'en le touchant au doit, je reconnus qu'il y avoit de l'imposture manifeste dans ses

postérieurs, un exemple tiré du *Virgile travesti* de Scarron et un exemple tiré du *Distrait* de Regnard.

(1) Nous avons déjà cité le discours en l'honneur d'Urbain VIII protecteur de Campanella (*Panegyricus dictus Urbano VIII*, etc.).

escripts ; et qu'ainsi ne soit vous vous en pouvés esclaircir en le priant de vous dire sincerement s'il est vray qu'il aye jamais parlé au Diable comme il dit en son Traité *de Magia naturali,* lequel est sur la fin *de sensu rerum,* car s'il vous dit que si, je luy sauray bien faire souvenir qu'il m'a avoué le contraire ; mais donnons encore cela à sa simplicité, puisqu'il n'y a homme qui croye si facilement que luy toutes sortes de contes qu'on luy puisse faire, et qui examine les choses qu'il croit estre *de facto* avec moins de jugement, comme les exemples fabuleux qu'il apporte en sa Medecine le donnent assés connoistre ; et disons que nonobstant un si grand changement que je rencontré en luy touchant la perfection morale dont M. Diodati me l'avoit toujours vanté pour en estre le vray original, je demeuray neantmoins estonné de l'avoir trouvé plus docte et universel que je ne m'estois jamais sçeu imaginer ; et pour ce excusant tous les defauts de ses mœurs sur ce qu'il n'estoit pas obligé de faire davantage que les autres Philosophes que ne vivoient jamais de la façon qu'ils vouloient faire vivre les autres, je renouvellé tellement l'affection que j'auois conceue pour luy dix ans auparavant, que ne manquant jamais de le voir deux ou trois fois la sepmaine, et de le preconiser (1) par toutes les Compagnies de Rome, et preferer au Maistre du Sacré Palais qu'il s'estoit fait ennemi de gayetté de cœur, je fus enfin appellé le *Campanellista*, et cette opinion est si bien demeurée en la Cour de Rome que, lors de sa retraite en France, on escripvit à Son Eminence lorsqu'elle estoit encore en Romagne que l'on disoit publiquement que c'estoit un de ses Gentilshommes nommé Naudé qui en avoit esté le principal instrument, et que cela lui portoit grand préjudice à cause

(1) *Préconiser,* dans le sens de louer excessivement, était alors une expression nouvelle. Littré n'a trouvé le mot que dans des écrivains du XVIIIe siècle, Du Cerceau, Diderot, La Harpe.

des Espagnols ; et pour ne vous point attedier (1), je passe par dessus trois ou quatre autres preuves signalées et ruineuses pour moy de la grande affection que j'ay tesmoignée audict Pere, et vous diray que m'estant ainsi rendu familier avec luy, je le priay au lieu de rompre, ou jetter les minuttes et brouillons de ses escripts il me les donnast, d'autant que j'avois envie de les conserver, comme aussi de toutes les paperasses desquelles il ne tenoit plus de compte, et ainsi il commença de me donner les minutes de beaucoup de lettres, la plupart desquelles je luy faisois escripre en ma presence ou à vous, Monsieur, ou à Mr Diodati, ou à d'autres de ses amis, et mesme au Cardinal de Richelieu, l'excitant tousjours d'en faire quelqu'une quoyque bien souvent sans necessité, et ce seulement pour le faire travailler, et tirer ses conceptions sur le papier, d'autant qu'elles me sembloient et estoient certainement excellentes ; puis il me donna deux ou trois traités entiers et complets, lesquels neantmoins il n'avoit nulle envie de faire imprimer, sçavoir un *Dialogue en Italien contre les Luthériens* et le *Compendium de sa Philosophie*, qu'il avoit autrefois dicté à son serviteur, et depuis faict imprimer en meilleur ordre sous le nom de *Prodromus* : mais, outre cela, il me donna deux Traittés fort jolis, et avec intention que je les fisse imprimer quelque jour, lorsque je serois en païs de liberté qui est à dire en France, car c'estoit les mots propres qu'il me disoit : de plus, je le priay de me dicter sa Vie, d'autant que j'avois envie de la mettre en bon ordre, et il me la dicta luy mesme tout au long ; puis pour ne point perdre le temps, je luy demanday un Traitté de *Libris propriis*, et son jugement sur les principaux Auteurs, et il me dicta tout cela *Stans pede in uno*, et, s'il faut ainsi dire, *alla peggio*, d'autant que luy ni moy ne relisions jamais ce

(1) *Attédier*, de l'italien *attediare*, importuner, ennuyer.

qui estoit une fois escript ; et cela est en vérité tout ce que j'ay jamais eu, ni pretendu du bon Pere.

Maintenant, Monsieur, pour respondre à toutes ses calomnies, il m'accuse premierement d'avoir pris les originaux de tous ses opuscules, sous ombre de les faire imprimer, *qua fronte hæc dicat nescio*. Je vous viens de nommer tous les opuscules que j'avois de luy ; s'il m'en a donné d'autres, je le despite (1) de vous en envoyer le Catalogue, et de vous dire foy de prestre s'il a jamais eu intention que d'autres s'imprimassent que les deux opuscules *de Titulis* et *de Libertate Romana*, lesquels ne fairoient pas ensemble neuf ou dix feuilles d'impression ; et si quand je les pris, je ne luy declaray pas que je ne pouvois les faire imprimer que lors de mon retour en France. J'ay doncques eu de ses brouillons et paperasses qui consistent en un gros in-4° où il traite des *Arts liberaux*, de l'*Histoire*, etc., que je n'ay jamais eu en ma possession, non plus qu'aucun autre de ses escripts d'importance. Il adjouste que j'ay empesché que ses opuscules ne s'imprimassent, et le subject qu'il a de planter cette bourde (2) est fondé sur ce que, lorsque j'estois en Romagne, il me demanda son Traité *de Titulis* pour le faire imprimer à Iessy (3) ; je luy respondis qu'il m'excusast de ce que je ne le pouvois faire, d'autant que ledict Traitté estoit dans mes quaisses à Rome, d'où personne ne le pouvoit tirer que moy mesme, et que d'y aller exprès, je ne croyois pas que luy mesme le jugeast à propos, puisque je ne le pouvois faire à moins de vint escus de despense et de trois sepmaines de temps à l'aller et au venir, et qu'en tout cas je m'offrois pour ne luy point prejudicier à cette occasion, laquelle toutefois

(1) *Sic*. Faut-il remplacer cet inexplicable mot par *deffie*, dont le sens est, au contraire, si naturel en cette phrase ?

(2) C'est un jeu de mots, *bourde* voulant dire à la fois dans l'ancien langage *bâton* et *mensonge*.

(3) Lisez *Iesi*, nom d'une ville de la province d'Ancône.

ne meritoit pas le parler, de l'envoyer à Paris lorsque je serois de retour, et l'y faire imprimer à mes depens, puisqu'il n'estoit question que de trois ou quatre feuilles d'impression : neantmoins il redoubla ses plaintes, et adjoustant tousjours que je luy envoyasse le Traitté *de Titulis*, comme si je l'eusse eu dans ma poche, je ne pouvois que luy respondre comme auparavant, de quoy il se piqua à la fin tout de bon, et ne m'escripvist plus du tout, suivant la qualité que je vous ay dit estre en luy de se fascher et despiter de la moindre fascherie qui luy arrive, comme il a fait mille fois à Rome en ma presence.

Le second blasme qu'il me donne est que j'ay faict le Panegyrique au Pape *ajutato da lui*, et que neantmoins que je ne l'ay jamais voulu presenter. Demandés luy, Monsieur, je vous prie, qu'il vous dise en quoy il m'a aydé en la composition dudict Panegyrique, et vous reconnoistrés soudain la vanité du personnage, puisqu'il n'aura pas la hardiesse de vous dire qu'il m'y aye servi en autre chose, sinon que parlant de luy et de sa prison, j'ay suyvi les informations qu'il m'en avoit donné en sa vie, ce qui ne merite pas, à mon advis, de se vanter d'avoir part en la composition de cette piece, sinon materiellement; mais je voy bien où son intention butte et vous le descouvrirés aussi par la suite de cette lettre.

Quant à la publication qu'il dit que je n'ay pas voulu faire, il s'est porté si goffement (1) aux moyens que je luy ouvrois de le faire agreer au Pape, que c'est sa pure faute et non pas la mienne s'il n'a esté presenté, et vous verrés par l'incluse que je vous envoye de quelle façon il m'en parle encore maintenant, et si c'est avec ces belles informations là que les affaires se font; aussi estoit-il besoin à

(1) Maladroitement, grossièrement. On ne trouve pas cet adverbe dans le *Dictionnaire de Littré*, mais on y trouve le substantif *goffe*, avec cette note : terme familier et vieilli, et cette signification : mal fait, grossier.

Rome que deux siens serviteurs le conduisissent comme un enfant en tout ce qu'il debvoit faire, et luy fissent quelquefois des reprimandes terribles pour avoir mal traitté ou agi avec le tiers et le quart, quand il parloit de ses affaires et interests (1). Mais pour vous prouver, Monsieur, que j'ay faict tout ce que j'ay peu pour faire voir au Pape cette petite composition, c'est que, contre la deffence expresse de Son Eminence, je me suis adressé à Colicola et au cavalier del Pozzo, dont le premier m'a dit absolument qu'il ne croyoit pas que le Pape l'eust agreable, et l'autre ne m'a rien voulu respondre ; et puis quand je luy supprimerois tout à fait, je fairois mieux, puisque j'obeirois au Patron ; (2) mais cela ne plait pas au Pere, puisqu'il ne se rend capable que de ce qui favorise ses interets.

Il se plaint en troisiesme lieu que j'ay escript sa vie et que je ne la veux pas donner au Pere Hyacinte; je n'ay jamais veu le dit P. Hyacinte qu'à Venise avec Mr Gaffarel pendant le trajet que nous fismes ensemble des Capucins à Rialto où je le quittay ; et je prens M. Gaffarel à tesmoin si jamais le dit Pere me la demanda, ou m'en parla en aucune façon. Il est bien vray que le Pere, depuis son depart, me l'a fait demander par Favilla, auquel j'ay dit que ce seroit folie de l'envoyer estant escripte comme elle estoit de ma main, et *alla peggio,* d'autant que ame vivante ne la pouvoit lire, et que le Pere auroit plustost fait de la dicter de nouveau à quelqu'un, puisqu'il le pouvoit aussi bien faire, comme il l'avoit fait à Rome ; et qu'en tout cas il n'y avoit autre remede sinon qu'il la vint escripre à ma chambre, ou qu'il envoyast quelqu'un à qui je la

(1) Il résulterait de ceci que Campanella était un grand enfant. Que de détails curieux Naudé nous donne sur ce personnage si étrange et qu'il connaissait, selon son expression, autant que lui-même !

(2) On sait que le *Panégyrique* fut enfin imprimé à Paris, chez Cramoisy, en 1644, in-fol.

peusse dicter. Ce sont les termes sur lesquels nous en estions lorsque je suis venu à Rieti.

La quatriesme instance est touchant le livre *de Libris propriis* que je n'ay point fait imprimer; mais encore bien que je luy peusse demander s'il est raisonable de prendre le monde à la gorge, je vous veux montrer comme il a totalement tort, et que c'est luy mesme qui m'a empesché : car ayant obtenu par importunité de Son Eminence la permission de se faire imprimer, je le portay avec moy en Romagne à dessein de ne pas passer par l'Inquisition de Rome qui ne m'en auroit jamais donné la licence; et allant à Venise je l'y portay pareillement, et m'estant mis à le revoir pour la premiere fois, je trouvay que c'estoit *stabulum Augiæ* tant pour la diction que pour l'extravagance des jugements. C'est pourquoy je le rescrivis tout entier et l'accomodai en forme aucunement plus passable; puis je l'envoyay à M. Gaffarel qui avec toutes les peines du monde le fit passer à l'Inquisition aux Reformateurs Secretaires, et partout où il estoit de besoin; ce qu'estant fait je fis marché avec le Crivellari, Libraire de Padoüe, pour imprimer la Republique de S. Marin (1) et ledict Livre, et en effet celuy de S. Marin estant à la dernière feuille, et que je faisois le compte du papier necessaire pour le dernier, le Sr Gaffarel m'envoya une lettre du Pere adressée à luy dans laquelle il y avoit ces propres mots : *age cum Naudæo, et si me salvum velit, nihil operum meorum edi curet*, et la cause estoit parce que le Pere Maistre, ou autrement le Maistre du Sacré Palais avoit fait defense expresse qu'aucun Auteur demeurant à Rome ne peust faire imprimer ses livres ailleurs; de sorte que je fus

(1) *Dell' origine e governo della Republica di S. Marino breve relatione di Matteo Valli Secretario...* (avec préface latine de G. Naudé. Padoue, chez Jules Crivellari, 1633, in-4°). L'ouvrage est dédié par Naudé à La Mothe-Le-Vayer (*ad nobilissimum doctissimumque virum D. Mottœum Vayerium Nob. Paris.*).

arresté tout court, et depuis ce temps les affaires du Père en Italie se sont tellement empirées qu'il n'y a point eu apparence de songer de nouveau à chercher quelque autre occasion ; et affin, Monsieur, que vous soyés asseuré que la chose s'est passée comme je vous ay dit, je vous envoye le dernier feuillet de l'opuscule mentionné où sont les attestations de la Republique, et pour ce qui est de la lettre je me remets à M. Gaffarel de vous la representer à la moindre instance qu'il vous plaira de luy en faire. Il ajoute que j'ay eu intention de me servir de son livre *de Libris propriis*, comme j'ay fait de son Discours du Vésuve, en quoy j'admire la simplicité de ce bon homme, et comme il parle à l'estourdie, puisqu'il n'a jamais veu ni leu mon petit Discours, pour sçavoir si je l'ay pris du sien. Que si tant est qu'il me soit venu entre les mains, je ne manqueray de vous [l']envoyer si tost que je seray à Rome, affin que vous puissiez juger à veüe d'œil combien grande est cette calomnie. Mais enfin mon discours estoit en chemin de Paris le 3 Janvier comme il se voit en la datte à la fin d'iceluy, et Mr de la Motte faira foy de la reception, et je ne croy pas que son Discours fust prononcé en l'Academie de la Capranica, que plus de quinze jours après, ni que la copie en soit venüe entre mes mains sinon plus de trois mois estant passés, à cause que D. Jean Colonna la tenoit vers luy, et ne la rendoit point audit Pere : et puis, Monsieur, je ne veux jamais estre reputé homme de bien si j'entendis son discours en l'Academie, ni si jamais j'en ay leu la copie, d'autant qu'elle estoit si goffe, mal bastie et tissüe, que la seule veüe et escripture en degoustoit le lecteur; mais c'est une vanité que le Pere s'est donnée cent fois en ma presence d'accuser les uns et les autres d'avoir derrobbé leurs œuvres de ses escripts ; et qu'ainsi ne soit donnés luy champ de parler de Schioppius, vous verrés ce qu'il vous en dira. C'est la monnoye de laquelle il le paye aussi bien que moy, après en avoir receu touts les plaisirs du monde; baste qu'un homme

l'aye connu pour luy faire tenir publiquement que tout ce qu'il a dit depuis, ou escript, il l'a pris de ses Livres, ou de sa conversation. Pour moy j'ay bien admiré les siens et les admire, mais neantmoins ce sont quasi les seuls desquels je ne me suis jamais servi. Il adjouste que nonobstant tout cela *amorevolmente*, il debvoit encore dire *brevemente*, comme vous verrés par la presente qui est la seconde depuis sa phantaisie de ravoir le Livre *de Titulis*, qui luy a duré plus de deux ans. Dans l'autre qu'il m'escripvist après son arrivée à Paris en response de quatre ou cinq des miennes, et auparavant qu'il eust receu son *de Titulis*, il me parloit en partie doucement à cause de l'offre que luy avoit fait mes freres par mon ordre, et en partie des grosses dents à cause des omissions qu'il pretexte encore maintenant.

Mais, Monsieur, admirés le tour de ce bon Pere et comme il se plait à donner à entendre ce qui fait pour luy, en ce qu'il vous asseure dans sa grande lettre de m'avoir fait obtenir de Mr de Brassac (1) la place de Medecin que j'ay maintenant, et au nom de Dieu pour vous en esclaircir, demandés à Son Eminence comme cette affaire s'est passée, et si vous trouvés qu'elle se soit passée autrement que je m'en vais vous dire, tenés moy pour le plus meschant et infame du monde. M. Thrullier, medecin françois, estant mort, M. le Cardinal escripvist soudain en ma faveur à M. le Cardinal de la Valette, de Leon et Bouthillier le pere, et ayant receu response du premier seul, d'autant que les deux autres estoient en diverses commissions, il me l'envoya, et je la garday encore; en mesme temps je fais agir mes freres envers Mr de Guenegaut, Tresorier de l'Espargne et mon parrein (2), qui leur donna advis qu'il falloit avoir

(1) Jean Galard de Béarn, comte de Brassac, né en 1579 en Saintonge, fut ambassadeur de Louis XIII à Rome auprès d'Urbain VIII et mourut à Paris en mars 1645.

(2) Gabriel de Guenegaud mourut à Paris le 6 février 1638.

une lettre de Son Eminence a Mr Bouthillier le fils qui avoit le cahier des parties estrangeres. Je l'obtins et la fis presenter audit sieur Bouthillier le fils par Mr Moreau, son Medecin, en presence de Mr Bonnaire, qui rendist tesmoignage suffisant de ma personne, et soudain il me nomma en ladicte charge, et en donna asseurance à Son Eminence par lettre responsive, que je garde pareillement; et quinze jours après il envoya le brevet. De sçavoir maintenant [en quoi] Mr de Brassac peut avoir part en cette affaire, il faudroit une autre cervelle que la mienne pour expliquer cette enigme, car je n'en parlois absolument jamais audict Sr de Brassac, et sçay de science certaine qu'il n'a pas seulement pensé d'y rien contribuer : mais il faut que la simplicité ou presomption du Père soit si grande, que pour avoir peut-estre parlé une fois de cette affaire à Mr de Brassac, il s'imagine que ledict Seigneur l'ait entreprise et terminée à sa considération ; et en cette action seule vous pouvés, Monsieur, connoistre le naturel de ce personnage, lequel est cause que j'ay abusé de vostre patience en me voulant purger de tant de blasme qu'il me donne envers vous, pour recompense de tant et tant d'affection que je luy ay tesmoignée par touts les moyens possibles. C'est ainsi que font ceux qui n'ont pas la bonté naturelle et essentielle, et au deffaut de laquelle ni la crainte de Dieu, ni la honte du monde, ni toutes les sciences imaginables ne servent pas d'un cheveu pour contenir l'homme en son debvoir. Pour moy qui ne la possede pas j'en suis neantmoins amoureux, et en sa consideration je vous proteste que toutes les extravagances dudict Pere en mon endroict n'ont en rien alteré l'affection que je luy porte, d'autant qu'elle est posterieure à l'inclination que j'avois reconnu estre en luy d'en faire tous les jours de semblables à ses autres amis et familiers, et que par conséquent je m'attendois bien quelque jour d'avoir mon roole, si que cela ne m'estant pas nouveau, aussi ne doit-il rien alterer dans nostre mutuelle affection, pourveu toutefois

qu'il vous plaise agir de telle sorte avec luy en prenant telles de mes responses que vous trouverés à propos, qu'il reconnoisse une partie au moins de sa trop grande legereté sans la porter plus avant a mon desadvantage, car en effet si je sçavois qu'il usast des mesmes discours envers d'autres, je me sentirois aussi obligé de me deffendre et justifier envers eux.

J'ay oublié à vous dire que la response que je fis à Favilla *di non voler dar le mie fatiche ad altri*, n'estoit pas à propos de la Vie, comme dit le Pere, et à laquelle je ne pretens rien du tout, mais du Panegyrique qu'il me persuadoit de publier soubs un nom emprunté, puisque je ne pouvois le faire soubs le mien.

Je suis fasché que la presente aye esté si longue, mais vous scavés, Monsieur, que les taches sur les habits se font en un instant, et avec une goutte d'huile, lesquelles par après on a bien de la peine à faire esvanouir, et à plus forte raison celles de la reputation. Et je vous supplie, au reste, vouloir proteger la mienne, comme vous avés fait celle de Mr Gassendi, puisque elle est encore plus malicieusement flestrie par celuy qui rend ainsi le mal pour le bien. J'aurois encore mille choses à vous adjouster, pour vous bien donner à connoistre la nature de ce bon Pere qui pesche plus à mon advis par simplicité que par malice: mais il faut finir avec une si longue et fascheuse histoire, laquelle à grand peine pourrés vous lire, puisque moy mesme je n'ay pas le courage, ni la patience de la relire. Excusés en doncques les fautes, s'il vous plaist, et la mauvaise escripture, et croyés asseurement que je suis, Monsieur, vostre, etc.

G. Naudé.

A Rieti ce 28 septembre 1636 [pour 1635 ?] (1).

(1) Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, t. VIII, f° 19. Copie. — A la fin de cette dernière lettre de Naudé à Peiresc, rappelons que l'on imprima, en 1637, à la suite de la harangue fu-

APPENDICE.

LETTRE DE NAUDÉ ET DE GAFFAREL A GASSENDI.

Domine mi pare che V. S. si sia menticato di tutt'i suoi amici fra queste montagne di Provenza, o perchè non siete venuto in Italia con il buon Vescovo? Bisogna bene che ci sia stato qualche grande impedimento (1), sed noli arcana Dei, et je m'en rapporte à ce qui en est. Vous aurez, comme je croy, sceu par les siennes comme nous nous sommes veuz à Venise et à Padoue où il m'a chargé plus de trente fois de vous chercher quelque livre nouveau, sed ad impossibile nemo tenetur, n'y en ayant aulcun en ce païs qui soit de vostre profession, au moins pour les nouveaux. Si j'y eusse peu trouver les dialogues de Galilei je vous en aurois faict achepter un, quoy que vous l'ayez desja, mais l'engeance en est faillie en ce pays, à cause de la malediction prononcée sur icelluy par la Cour de Rome où le Galilée a esté citté par les menées du Pere Schei-

nèbre prononcée par J.-J. Bouchard, un remarquable éloge du conseiller au parlement d'Aix par son ancien correspondant : *Epistola Gabrielis Naudæi ad Petrum Gassendum de obitu Nicolai Fabricii Peresci.* Ce morceau oratoire reparut en 1638 dans le recueil intitulé : *Monumentum romanum Nicolao Claudio Fabricio Perescio... factum* (Rome, au Vatican, in-4°) et a été réimprimé à la suite de la vie de Peiresc par Gassendi (Paris, Cramoisy, 1641, in-4°); on l'a reproduit dans diverses éditions de ce beau livre, notamment dans l'édition in-12 de La Haye, 1651.

(1) « Mon Seigneur, il paraît que Votre Seigneurie a oublié tous ses amis parmi ces montagnes de Provence. Ah ! pourquoi n'êtes vous pas venu en Italie avec ce bon évêque ? Il faut bien qu'il y ait eu quelque grand empêchement. » Le bon évêque ici mentionné est Raphaël de Bollogne, qui occupa le siège de Digne, de 1628 à 1656. Voir, sur le *bon évêque* et sur son voyage en Italie (année 1632), le recueil déjà plusieurs fois mentionné des *Lettres inédites de Gaffarel*, p. 8.

ner (1) et des aultres des Jesuites qui le veulent perdre et le feroient asseurement s'il n'estoit puissamment protégé du duc de Florence, qui l'a recommandé à son Ambassadeur chez lequel il est logé il y a plus de cinquante jours, d'où il escript toutesfois que personne ne luy a encore rien dict. Au reste je crois vous avoir desja escript plusieurs foys que le sieur Leo Allatius avoit une sympathie estrange pour affectionner vostre personne, de laquelle luy ayant donné trez ample information il vouloit faire un long poeme grec et le fera asseurément pour vostre Epicure. Mais cependant l'occasion estant survenue d'un livre qu'il faict imprimer contenant la liste de tous les autheurs qui ont esté à Rome despuis trois ans (2), il vous y a inséré en termes très advantageux en parlant du père Scheiner et prenant son subject que le pere Scheiner estant à Rome et le Galilei y ayant esté banni auparavant, il ne restoit plus que de vous y voir quelque jour et en suitte de vous paranimpher (3) en termes exquis et specifie tous voz

(1) Voir, sur le Père Christophe Scheiner, une note sous une lettre de Gaffarel à Raphael de Bollogne, évêque de Digne (nº 14 du recueil qui vient d'être cité). J'y ajoute que M. le professeur Favaro m'a fait l'honneur de m'écrire, après avoir lu les *Lettres inédites de Gaffarel*, ces lignes qui sous sa plume ont une si grande autorité : « L'accusation contre Scheiner est absolument injuste. Naturellement Gaffarel ne faisait que répéter ce que l'on disait autour de lui, mais si le Père Scheiner a eu plusieurs torts envers Galilée, il n'a pas eu certainement celui de le dénoncer à l'Inquisition, et en tout cas il n'a été que la cause indirecte de l'acharnement de ses coreligionaires contre le grand philosophe. »

(2) *Apes Urbanæ sive de Viris illustribus qui ab anno 1630 per totum 1632 Romæ adfuerunt, ac typis aliquid evulgarunt* (Rome, 1633, in-8).

(3) Voir sur le mot *paranympher*, synonyme de louer solennellement, une note d'un des plus aimables savants de notre temps, feu Paulin Paris, dans son inappréciable édition des *Historiettes* (t. IV, Paris, Techener, 1855, p, 114). La note de mon maître et ami à jamais regretté s'applique à cette phrase de Tallemant des Réaux (p. 95) sur Balzac : «Les louanges luy estoient bonnes de quelque part qu'elles vinssent, et jamais il n'estoit assez paranymphé à sa fantaisie ».

livres imprimez et à imprimer, n'oubliant l'Epicure. Hoc autem est certissimum quia vidi et legi folia excusa et però V. S. ne le deve ringratiar con una sua lettera, e mantener se in amicitia buona con quello Gualanthuomo (1). Je vous dirois encore quelque chose, mais Monsr. Gaffarel m'a demandé le reste de cette page (2), c'est pourquoy je me recommande et suis à jamais vostre serviteur.

NAUDÉ.

Datum Paduæ sub annulo lagenæ die et anno ut supra et par mondict Seigneur.

GAFFAREL.

A Monsr Monsr Gassendi theologal de Digne à Digne.

---

(1) « Par conséquent Votre Seigneurie doit l'en remercier par une lettre, et se maintenir en bonne amitié avec ce galant homme. »

(2) Gaffarel n'utilisa guère la place que Naudé laissait libre pour lui, car il n'y mit qu'une petite plaisanterie, une parodie — (*sous l'anneau de la bouteille*) — de la formule finale des documents émanés de la chancellerie romaine.

(3) Bibliothèque d'Inguimbert, collection Peiresc, registre XLI, volume second, fol. 73. Copie. Le document n'est pas daté, mais il est de l'année 1632.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC[1]

PAR

M. PIERRE D'ARC.

LOISEAU, chanoine de la cathédrale d'Orléans. — Discours sur la révolution opérée dans la monarchie française par la Pucelle d'Orléans. Prononcé dans l'église cathédrale de cette ville, le 8 mai 1764. *Orléans, Rouzeau-Montaut*, 1764, in-12 de 47 p. (prix 2 fr.).

LOISELEUR (Jules). Bibliothéc. de la ville d'Orléans, correspondant du ministère de l'Instruction publique. — Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de 1428, précédé d'études sur l'administration des finances, etc... *Or-*

Notre collaborateur, M. Pierre d'Arc, ayant fait reproduire, en vue du tirage à part de *la Bibliographie de Jeanne d'Arc* que nous achevons en ce moment, plusieurs gravures rares ou inédites de sa collection, a voulu aimablement que les lecteurs du *Bulletin* puissent en profiter ; il a donc mis ses clichés gracieusement à notre disposition. Malheureusement, par un retard des ouvriers, ces gravures n'ont pas pu paraître en temps utile. Nous les donnons aujourd'hui ; mais elles devront être placées par le relieur : l'une (portrait de Jeanne d'Arc dans un ovale, par Léonard Gaultier, extrait de l'ouvrage de Hordal), en face de l'article *Hordal*, c'est-à-dire entre les pages 406 et 407 de la dernière livraison du *Bulletin*. L'autre (les armes de la Pucelle, gravure que nous estimons avoir été faite pour les *Lettres patentes* de Charles du Lis (1612), à l'article du Lis, c'est-à-dire entre les pages 430 et 431 de la dernière livraison,

léans, *Herluison*, 1868, in-8 de 216 pages, tiré à 80 ex. (prix 5 fr.).

Extrait des *Mémoires de la Soc. histor. de l'Orléanais*, 1869, p. 1 à 209, 537 à 540.

— Le même modifié : L'administration des finances dans les premières années du règne de Charles VII. Mémoire servant d'introduction au compte des dépenses faites par ce prince pour secourir Orléans pendant le siège de 1428. *Paris*, *Impr. Impériale*, 1869, in-8 de 63 p. (prix 2 fr.).

Une partie fut publiée dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*, 1868-69, p. 245 à 301.

Longin (l'abbé), premier vicaire à Saint-Germain-l'Auxerrois. — Eloge de Jeanne d'Arc pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans le 8 mai 1429, prononcé dans la cathédrale de cette ville le 8 mai 1825 présenté à Sa Majesté Charles X. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Paris*, *Impr. ecclésiastiq. Beaucé-Rusand*, 1825, in-8 de 43 p. et 2 ff. (val. 1 fr. 50).

— Le même, dans les *Discours Panégyriques*. Paris, Imp. Ad. Leclère, 1837, in-8. Portrait.

Longnon (Auguste). — Les limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc. *Paris*, *Palmé*, 1875, gr. in-8 de 103 p. tiré à 50 ex. (val. 4 fr.).

Extrait de la *Revue des questions historiques*, 1875, cette étude a obtenu la troisième mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1875 (prix Lafons-Melicocq).

Loriau. — Stances à la gloire de Jeanne d'Arc le 8 mai 1834. *Orléans*, 1834, in-8 de 8 p. (prix 0 fr. 75).

Lorrain (Nicolas). — Notice sur Jeanne d'Arc et sur sa statue. *Paris*, tous les libraires, 1856, in-8 de 8 p., 1 fig.

La couverture imprimée sert de titre. Prix 1 fr.

Court résumé de la vie de Jeanne d'Arc. Les dernières lignes

sont consacrées à la statue d'Eugène Paul, exposée aux Champs-Élysées, qui devait être inaugurée à Domrémy en septembre 1857 ; elle fut placée près de l'église.

LOTTIN (Denis). — * Recherches historiques sur la ville d'Orléans depuis Aurélien, l'an 274, jusqu'en 1789. *Orléans, Jacob*, 1837-1845, 7 v. in-8 (prix 35 fr.).

— Le même. *Paris, Dumoulin.*

Cet ouvrage contient plusieurs reproductions de gravures ou miniatures relatives à notre sujet.

LOUANDRE (Ch.). — Jeanne d'Arc dans l'histoire et dans la poésie, in-8 de 26 p. Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*, 1 juillet 1846, p. 103-129.

LOUVET (P. F.). — Jeanne d'Arc, drame en cinq actes, six tableaux et en vers. *Paris*, typographie de *Cosson* et Cie, 1863, in-12 de 156 p. (prix 2 fr. 50).

Ne fut jamais représenté, contient cependant de belles scènes.

LUCE (Siméon), membre de l'Institut, sous-chef de section aux Archives nationales. — * Jeanne d'Arc à Domrémy. Recherches critiques sur les origines de la mission de la Pucelle accompagnées de pièces justificatives. *Paris, Champion*, 1886. in-8 de cccxv et 416 p. (prix 10 fr.).

Etude très précieuse sur la jeunesse de Jeanne et les événements qui l'ont déterminée à agir, à choisir le mois de mai 1429 pour commencer sa mission.

La première partie de ce travail avait déjà paru en trois articles dans la *Revue des Deux Mondes :*

1° *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants*, n° 1 mai 1881.

2° *Jeanne d'Arc et le culte de saint Michel*, n° 1 décembre 1882, p. 637-656.

3° *Jeanne d'Arc à Domrémy*, n° 1 mai 1885, p. 50 à 100.

Lire le compte rendu de cet ouvrage par Auguste Vitu dans le *Figaro* du 21 juillet 86 p. 3 « *L'enfance de Jeanne d'Arc* » ; celui d'A. Roussel dans la *Revue littéraire* de janvier 1887 ; ceux de la *Bibliographie catholique* de Bray et Rétaux, 25 mars 1886,

p. 215-221, et de la *Revue des institutions et du droit*, août 1886, p. 130-137, tous deux signés Pierre d'Arc.

LUCHET (Pierre-Louis de la Roche du Maine, marquis de), ancien officier de cavalerie, conseiller du landgrave de Hesse-Cassel. — Dissertation || sur || Jeanne d'Arc || vulgairement nommée || la Pucelle d'Orléans || S. lieu, 1776, in-18 de 131 p.

Vente de Latour, cart. 2 fr. Cet ouvrage assez mauvais avait paru la même année avec de légères variantes dans l'*Histoire de l'Orléanais* du même auteur (*Amsterdam*, *Paris*, *Guettier*, 1776 et *Orléans*, in-4, 1776, p. 414 suiv. du tome II). Cette œuvre sans valeur fut critiquée comme elle le méritait dans une brochure anonymé intitulée :

Lettres d'un Orléanais sur la nouvelle histoire de l'Orléanais par le marquis de Luchet. *Bruxelles (Paris)*, in-12 de 40 p.

LUCOT (le chanoine), archiprêtre de Châlons. — Jeanne d'Arc en Champagne. — Note inédite d'un contemporain de la Pucelle, sur la campagne du Sacre (1429) avec quelques éclaircissements sur cette note. *Châlons-sur-Marne. Imprim. de Thouille*, 1880, in-12 de 21 p.

Voir aussi dans le *Bulletin de la Société des antiquaires*, 188, p. 101 du même auteur une notice intitulée : *Document relatif à Jeanne d'Arc*. Cette note relative à lacampagne du sacre et émanant d'un contemporain de Jeanne avait déjà été publiée par M. Léopold Delisle dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. I, p. 43. Elle figure en marge d'un *Ordo* de la cathédrale de Châlons, donné à cette église au XIIIe siècle (*Ordo* possédé aujourd'hui par la Biblioth. nationale, f. latin). On y trouve en note les principaux faits et gestes de Jeanne, son passage à Châlons avec Charles VII. Ces indications ont dû y être inscrites au jour le jour par un contemporain, comme le départ de saint Louis pour la Croisade, etc...

LUSSAN (Mlle de), pseudonyme de Baudot de Juilly (voir ce nom). — Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VII. *Paris*, *Pissot*, 1741, in-12 et aussi *La Haye*, 1757.

Ouvrage contenant beaucoup d'erreurs sur la Pucelle, l'auteur ayant totalement négligé les sources.

La 1ère édition serait, d'après Quérard, de 1697. Cela paraît difficile à admettre, l'auteur n'aurait eu à cette époque que 19 ans.

M···. — *Eloge de Jeanne d'Arc ... offert à ses concitoyens par M···*, 1829. Voyez *Crignon Guinebaud.*

M··· (Max. de). — *Jeanne d'Arc ou le récit d'un preux.* Voyez *Montrond.*

Macé (Antoine). — Dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1867, p. 412 et dans le *Bulletin de l'académie de Grenoble*, 1867, p. 7.

Magdlein (Das) von Orleans. ... (La Pucelle d'Orléans ou biographie de Jeanne d'Arc fameuse par ses exploits et les victoires qu'elle a remportées, contenant un résumé substantiel de sa naissance, des visions de sa première jeunesse et de celles des années postérieures, de ses victoires sur les Anglais, de sa captivité et de sa mort sur un bûcher). *Leipsig*, 1721, in-8.

Mahon (Lord). — Joan of Arc. Reprinted from Lord Mahon's historical essays. *London, Murray*, 1853, in-16.

Mallet (Mme Joséphine). — Jeanne Darc, drame en prose en cinq actes avec prologue et en quinze tableaux (Théâtre populaire de la France). *Paris*, librairie générale des auteurs (1867), in-12 de 140 p.

Prix 2 fr. Vente de Latour, 1885, maroq. bl. 2 fr. 50.

Histoire en forme de dialogue ; style guindé et inexactitudes historiques.

Mantellier (P.), président à la cour d'Orléans, correspondant de l'Institut, directeur honoraire du musée historique de l'Orléanais. — Histoire du siège d'Orléans. *Orléans, Herluison et Blanchard*, 1867, in-18 de 252 p. et 3 plans.

Prix 3 fr. 50, vente de Latour, demi-maroq. 4 fr.

Histoire du siège jour par jour ; renseignements les plus cu-

rieux sur les fêtes anniversaires de la délivrance, les réjouissances qui ont été célébrées autrefois, celles qui se célèbrent aujourd'hui les monuments de la Pucelle, les usages, etc. C'est la réimpression des 132 premières pages de son ouvrage non signé intitulé : *Le 426e anniversaire de la délivrance*, 8 *mai* 1855 (voyez ce titre), suivie de grand nombre de pièces justificatives.

= Notice des collections composant le musée de Jeanne d'Arc à Orléans. *Orléans, Herluison,* 1880, pet. in-8 de 129 p.

Prix 1 fr. qq. ex. sur grand pap. à 2 fr. (ces derniers par suite d'une erreur de mise en pages ont deux faux titres et deux titres).

Le musée Jeanne d'Arc, comme l'indique son nom, est consacré à tout ce qui rappelle la glorieuse libératrice d'Orléans. Fondé, comme la *Société historique de l'Orléanais* dont il dépend, par l'infatigable vicaire-général Desnoyers qui en est encore aujourd'hui le directeur, ce musée est fort riche et contient bien des objets d'art uniques. Le catalogue de M. Mantellier a été plus que doublé depuis, et demanderait à être refondu.

Marcel (Guillaume).

Dans le tome III de son *Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie françoise ... prouvée par des titres authentiques* (Paris, Denis Thierry, 1686, 4 v. in-12), publie entre autres pièces inconnues à cette époque la sentence d'absolution du second procès.

Marchal (l'abbé).

Dans ses *Documents sur l'histoire de Lorraine* a donné une seconde et définitive édition de la *Chronique de Lorraine* anonyme — attribuée jusqu'ici par erreur à Jean Chatelain. (La première édition avait été donnée par Dom Calmet).

Marchal-Soulier (l'abbé), curé de Troche (Corrèze). — Jeanne d'Arc ou le siège d'Orléans, drame historique en 3 actes. *Limoges, Chastris* et Cie, 1875, in-8 (prix 1 fr. 50).

Marchand (Narcisse). — Histoire de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans. S. nom. *Orléans, Guyot aîné et Beaufort*, an XI (1803), tel est le titre de la couverture. La

page 1 porte en sous-titre : « *Histoire merveilleuse et véritable de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, née ... sous le règne de Charles VII. Chanson ancienne sur l'air de Manon Giroux.* » Petit in-12 de 12 pages.

N'est qu'une complainte en XXVII couplets assez médiocres. Vente de Latour, vélin bl. 3 fr.

— Le même (réimpression due à M. Gratet-Duplessis). *Chartres*, 1840, in-12 tiré à 60 ex. (vol. demi-rel. 3 fr. 50).

— Le même avec qq. changements et coupures : Chanson historique de Jeanne d'Arc Pucelle d'Orléans et de ses hauts faits sous le règne de Charles VII, roi de France. *Orléans, Herluison*, 1862, in-64 de 19 p. tiré à 36 ex. (prix 3 fr. 50).

Marchangy (de). — Jeanne d'Arc, sujet d'un poème épique en douze chants. Forme le XXXVIIIe récit de la *Gaule poëtique* (t. V, p. 353-416. *Paris*, *Urbain Canel et F. Maurice*, 1825, 6 vol. in-8, val. 42 fr. — La 1re édit. est de *Chaumerot* jeune, 1813-1817, 8 vol. in-8. val. 48 fr.).

Maréchalle, Ch. Hubert et X··· (*Décour*). — L'épée de Jeanne d'Arc ou les cinq demoiselles. A-propos burlesque et grivois en un acte à spectacle mêlé de couplets. *Paris*, *Quoy*, *Barba*, *Impr. A Boucher*, 1819, in-8 de 32 p. (prix 0 fr. 75).

— Les *deuxième* et *troisième éditions* même lieu, même date, portent en outre : .... représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 1 juin 1819.

Sorte de revue en prose, à propos des diverses pièces sur Jeanne d'Arc jouées à cette époque-là à Paris : celle de d'Avrigny représentée au Théâtre-Français, celle de Cuvelier au Vaudeville, en 1804 et en 1812 au Cirque Olympique. Les auteurs font figurer en outre les héroïnes de Chapelain et du *Mystère du siège*

d'Orléans. Pochade dans le genre *d'Orphée aux Enfers*. En voir le compte rendu dans le *Journal de Paris*, 2 juin 1819.

En 1821 les auteurs ajoutèrent une nouvelle scène à l'occasion de la pièce jouée à Feydeau :

— Quatrième édition... *Paris*, *Quoy*, 1821, in-8.

MARIANA (Le P. Jean de). — Juana de Arco la doncella de Orleans par el Padre Juan de Mariana con una noticia biographica de Don Antonio de Latour. *Orléans*, *Herluison*, 1877, in-8 de 17 p. avec 1 fig.

Traduction française en regard. Tiré à 56 ex. pap. de Holl. 4 sur vélin, prix 4 fr., vente de Latour 2 fr.

Le P. Mariana a aussi rendu hommage à la Pucelle dans son *Historia de rebus Hispaniæ libri XX* (*Tolède*, 1592).

MARIE EDMÉE (pseudonyme de Mlle Marie Edmée *Pau*). — Histoire de notre petite sœur ou l'enfance de Jeanne d'Arc. Dédiée aux enfants de la Lorraine. S. nom, lieu ni date.

In fine : Prix de la souscription 25 fr. On souscrit à Nancy chez M. Husson-Lemoine et chez tous les libraires.

In-4 de 93 ff, 49 grav. à l'eau-forte dont plus. color. texte encadré; nombr. vignettes en rouge. S. grand papier.

Vente de R*** 1886, 15 fr.

— Le même. Histoire de notre petite sœnr Jeanne d'Arc dédiée aux enfants de Lorraine avec une préface par M. Antoine de Latour, deuxième édition. *Paris*, *Plon*, 1873, in-4, de x et 88 p., illustré de 53 grav. à l'eau-forte et un portrait de l'auteur.

Vente de Latour, chagr. r. 22 fr.

— Le même troisième édition avec une lettre de Mgr. de Saint-Dié. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Paris*, *Plon*, 1879, pet. in-8 de XXIV pour la préface de M. de Latour et 166 p. Nombreuses gravures (prix 2 fr.).

C'est une histoire de Jeanne bergère, pour les enfants.

MARION, avocat à Orléans. — Jeanne d'Arc à M. l'abbé Duparc. *Orléans*, 1817, in-8.

MAROLLES (le P. Claude de) de la Cie de Jésus. — Discours sur la Pucelle d'Orléans prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1759 « Mulierem fortem quis inveniet ? » S. nom. *Orléans*, impr. de *Couret de Villeneuve*, *Paris, d'Expilly*, 1759, in-8 de 48 p. (prix 2 fr.).

— Le même, 1760, pet. in-8 de 48 p.

= Discours sur la délivrance d'Orléans prononcé le 8 mai 1760, « Habebitis hanc diem in monumentum et celebrabitis eam solemne generationibus vestris. » *Orléans*, *Couret de Villeneuve, Paris, d'Expilly*, 1760, pet. in-8 de 55 p.

Des exemplaires de la seconde édition du premier panégyrique furent réunis à ce second discours sous un titre nouveau :

— Discours sur la Pucelle d'Orléans et la délivrance d'Orléans, prononcés dans l'eglise cathédrale de la même ville l'un le 8 mai 1759, l'autre le 8 mai 1760. *Orléans et Paris*, *d'Expilly*, 1760, pet. in-8 qui n'est que la réunion avec une feuille de titre nouvelle des deux opuscules précédents. 48 p. pour le 1er discours ; 55 pour le second avec pagination séparée.

— Réimpression des deux discours : même titre... seconde édition. *Orléans et Paris,* chez les marchands de nouveautés (1760), in-8 de 77 p. plus 1 f. d'errata (la pagination ici est suivie).

Enfin ces panégyriques se trouvent encore dans les *Sermons du P. C. de Marolles (Paris, Imprim. de Didot*, 1786, 2 vol. in-12, aux p. 429 à 493 du tome II) et dans la collection Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXIV.

MARTIAL de Paris dit d'Auvergne (1440-1508).

Le manuscrit original des *Vigilles de Charles VII* qui fut presenté au roi Charles VIII, se trouve à la Bibl. nation. sous le n° 9677, in-fol. « *Cy commencent les vigiles de la mort du feu Roy*

Charles septiesme à neuf pseaulmes et neuf leçons. » In fine : « *Expliciunt les vigiles de la mort du feu Charles septiesme à neuf pseaulmes et a neuf leçons, achevées à Challiau près Paris, la vigille Saint-Michel IIII quatre vingtz quatre. Excusez l'auteur qui est nouveau. Marcial de Paris.* »

On trouve dans ce manuscrit un portrait de la Pucelle à la butte St-Roch qui a été reproduit par du Sommerard dans les *Arts au moyen âge*, 4e série, pl. IX ; par *le Musée des familles*, 1835, p. 192, par Thiebauld ; et 6 miniatures publiées dans *le Monde illustré*, 1860, p. 347 suiv. d'après les dessins de Justin Lallier avec citation des passages du poème s'y rapportant ; enfin par Champollion-Figeac dans *Louis et Charles d'Orléans* (Paris, 1844, in-3 pl. XII). Martial de Paris a été souvent imprimé :

— S'ensuiuēt les vigilles de la mort du feu Roy Charles septiesme à neuf pseaulmes et neuf leçons, contenans la cronique et les faictz advenuz durant la vie dudit feu roy, composées par maistre Marcial de Paris dit d'Auvergne procureur en parlement. In fine : Imprimé à *Paris*, par *Jehan du pre*, demourant aux deux cygnes le XVIIIe jour de may mil CCCC IIIIXX et xiij (1493), in-4 goth. de 116 ff. n. chiff. à 2 col. de 40 lign., fig. s. bois. Au recto du 1er f. se trouve la marque de Jehan du Pré.

Vente Chéreau, 1865, maroq. r. (par Trautz) 300 ; A. Firmin Didot, 1878, maroq. r. (par Trautz-Bauzonnet) ex. provenant des collect. Coppinger, Solar, Double, 200 fr.

— Le même .... — Imprimé à *Paris*, par *Pierre Le Caron* en la rue de la juyverie a lenseigne de la rose ou a la première porte du palais. S. date (fin du xve s.), in-fol. goth. 96 ff. à 2 col. de 44 lign. fig. s. bois.

Vente d'Héry, 1874, maroq. r. 1700.

— Le même ... — Imprimé à *Paris*, par *Robert Bouchier*, imprimeur demourant en la rue Sainct Iacques en lenseigne de lescu au Soleil. S. date (postérieure à 1500) in-fol. goth. de 93 ff. à 2 col. sign. A-q iij, fig. s. bois.

— Le même, au nom et à la marque de *Durand Gerlier*.

— Le même, imprimé par Robert Bouchier, mais au nom et avec la marque de *Guillaume Eustace*. S. date (aussi vers 1500), in-fol. goth. de 94 ff.

Vente d'Essling 350; Dr Danyau (1872) maroq. fleurdelysé aux armes de Coislin, 350.

— Le même. S. lieu ni date, in-4 goth. de 116 ff. n. chiff. à 2 col. de 40 lign., fig. s. bois.

Ressemble beaucoup à l'édition de Jehan du pré, 1493. — Porte les armes de France sur le titre.

— Le même... — Imprimé à *Paris*, par *Michel le noir*, libraire, demourāt au bout du pont Nostre-Dame devāt Saīt-Denis de la Charte. Le xviiie jour de juing lan mil cinq cens et cinq, pet. in-4 goth. de 102 ff. n. chiffr. à 2 col. sign. A.-S. — Sur le titre au recto et au verso une grav. sur bois représentant Charles VII entouré de femmes et de soldats. Au verso du dernier f. marque de Michel Lenoir.

On trouve aussi des ex. de cette même édition, même lieu *sans date*, la gravure est repétée au recto du dernier feuillet.

— Le même. Imprimé à *Paris*, par la *veufve feu Jehan Trepperel*, demourāt en la rue neufve Nostre-Dame a lenseigne de lescu de France, in-4 goth. à 2 col. de 108 ff., 3 fig. s. bois.

On trouve des ex. de cette édition avec le nom de *Jehan Jeannot* joint à celui de la veuve Trepperel.

— Le même intitulé : Les poësies de Martial de Paris dit d'Auvergne, procureur au parlement. *Paris*, Impr. Antoine Urbain *Coustelier*, 1724, 2 v. pet. in-8 (val. 8 fr.).

Les vers qui ont trait à Jeanne d'Arc occupent les p. 96 à 122 du tome I.

Le poème de Martial a été reproduit bien des fois de nos jours; en ce qui regarde notre sujet citons Buchon (*Panthéon littéraire*, vol. de Mathieu de Coucy), Quicherat, t. IV, A. Dumas.

Le Wallon illustré a fait précéder cet extrait de plusieurs mi-

niatures tirées d'un manuscrit des *Vigiles* (n° 5054 fonds franc. Bibl. nat. daté de 1484) et représentant des scènes de la vie de la Pucelle. — Enfin :

— Sièges d'Orléans et autres villes de l'Orléanais, chronique métrique relative à Jeanne d'Arc par Martial de Paris dit d'Auvergne, xve siècle. *Orléans*, *Herluison*, 1866, in-32 de x et 76 p. portrait, tiré à 100 ex. dont 5 sur vélin et 5 sur Chine (prix 2 fr. 50).

MARTIN (Félix). — La légende de Jeanne d'Arc, 1410-1431. *Nantes et Paris*, 1851, in-12 de 27 p. (prix 0 fr. 50).

MARTIN (Henri). — ✻ Jeanne Darc. *Paris, Furne*, 1856, in-12 (prix 2 fr.).

— Le même, 1857, in-12 de 376 p. (prix 2 fr. 50).

Pour frontispice la statue de la Princesse Marie.

Cette édition est plus complète que la précédente en ce qu'elle est suivie d'un appendice intitulé « *Des récentes études critiques sur Jeanne d'Arc.* » (Voyez ci-après.)

Vente de Latour, dem. mar. bl. 2 fr. 50.

— Le même, 1864, in-12 de 48 p.

— Le même, 1867, in-12 fig.

— Le même, 1871, in-32 de 222 p.

Cette histoire est un des plus chauds éloges de la Pucelle que M. Martin appelle : « le Messie de la France. » Avant de faire l'objet d'un tirage à part, elle avait été publiée dans l'*Histoire de France* de M. Martin. (*Paris, Furne*, 4e édit. 1855, in-8, t. VI, p. 87-303, un joli portrait de Jeanne ressemblant à celui d'Audibran qui se trouve au second volume de *l'Orléanide* de Lebrun des Charmettes, sauf qu'ici Jeanne porte au cou une croix attachée par un fil, tandis que dans celui de Lebrun la croix est retenue par une chaînette. — Un frontispice, Jeanne au bûcher par Raffet et Revel, assez médiocre.) Grand prix Gobert et 4 prix à l'Académie française. — Et aussi 1861, 1865. *Furne*, in-8, t. VI, p. 89 à 197 mais sans les gravures ; 1867, 1878, etc., en 17 vol. avec fig.

= Jeanne Darc et le conseil de Charles VII. *Paris*, 1856, in-8 de 56 p.

Avait paru dans la *Revue de Paris*, 1855, p. 520 à 552; 1856 p. 42 à 66.

= Des récentes critiques sur Jeanne Darc.

Extrait de la *Revue de Paris*, 15 sept. 1856, puis a paru à la suite des diverses éditions de *Jeanne Darc*.

Cette notice répond aux critiques — relatives à l'inspiration et à l'abandon de la Pucelle par Charles VII — faites à H. Martin par MM. de Carné, Nettement, Renard, de Beaucourt, Chasles voyez ces noms) et Rapetti (*Moniteur* du 8 juillet 1856).

= Au profit des Polonais. Jeanne Darc, étude lue à la salle Barthélemy, le 21 février 1864. *Paris*, *Furne*, 1864, in-12 (prix 0 fr. 35).

Masson (Jean Papire), archidiacre en l'église de Bayeux. — Histoire || mémorable || de la vie de || Jeanne d'Arc appellee || la Pucelle d'Orléans || extraicte des interrogatoires et repon || -ces à iceux, contenus au procès de sa || condamnation et des dispositions de || 142 tesmoins ouys pour sa justification || en vertu des bulles du Pape Calixte || III en l'an 1455. S. nom, mais la dédicace est signée. *Paris*, chez *Pierre Chevalier*, au mont St-Hilaire à la cour d'Albret, MDCXII (1612), pet. in-8 de xv ff. pour la dédicace au roy, pour celle au maire d'Orléans, l'avertissement, le privilège et la table, et 144 p.

Les armes de France sur le titre. Qq. ex. ont en frontispice un portrait de Jeanne en Minerve avec cette inscription : « *Iana lottharingia digna heroïna liberatrix Aurelianensis.* » D'autres ont le portrait par Léonard Gaultier qui figure dans l'*Histoire du siège* de Trippault, édition de 1606 (prix 5 à 6 fr.).

Materne (Constant). — Jeanne d'Arc, drame en cinq actes et en vers. *Bruxelles*, *Decq*, 1862, in-8 (prix 2 fr.).

Maubuy (Aublet de). — *Les vies des femmes illustres de la France. *Paris*, *Duchesne*, 1762-1768, 6 v. in-12.

— Le même (tome III *Paris, Grangé;* tome IV porte pour titre : « *Femmes illustres et célèbres de la France* » ; tome V, *Paris, Grangé, Dufour;* tome VI, « *Femmes illustres et célèbres de la France* »).

Chaussard, p. 384-400, donne un extrait de Maubuy. C'est un panégyriste qui vaut un détracteur.

MAURER (Ch.-F.)

Donne un récit du siège d'Orléans dans son ouvrage : **Entscheidungsschlachten der Weltgeschichte* (Batailles décisives dans l'histoire du monde). *Leipsig, Weber*, 1882, in-8 de 603 p.

MAURIN. — Jeanne d'Arc ou le siège d'Orléans, comédie héroïque à grand spectacle en trois actes et en vers. *Metz, Lamort*, 1809, in-8.

Inspiré en grande partie par Schiller.

MAYNARD (le chevalier de). — La vierge de Domrémy, musique de M. J. Schad, in-4. Lithograph. Guillet, en frontispice portrait de Jeanne sur la brèche.

Ce chant national ayant été interdit, Maynard protesta par une

= Pétition adressée à la Chambre des députés contre un acte arbitraire de la censure (interdiction d'un chant national sur J. d'Arc) présentée le 23 avril 1845 par M. Isambert (Paris). Lithographie de *A. Appert* (1845), in-4.

MÉNARD (l'abbé), aumônier du collège royal d'Orléans. — Panégyrique de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans par un admirateur de ses vertus. S. nom. *Orléans, imp. de veuve Huet-Perdoux*, 1818, in-8.

— Le même avec nom d'auteur (prix 1 fr.).

Ne fut pas prononcé.

MENEGHELLI (Antonio Maria). — Giovanna d'Arc. *Padoue*, 1841, in-8 de 16 p.

MENNECHET (Ed.). — *Le Plutarque français, vie des hommes et des femmes illustres de la France avec leurs portraits en pied. *Paris, Crapelet*, 1836, 8 vol. gr. in-8.

— Le même 1844, 6 vol. gr. in-8.

Portrait de Jeanne d'après Ingres par Pollet.

Chaque notice de la 1re édit. est indépendante. Celle de « *Jeanne d'Arc, née en* 1410, *morte le* 31 *mai* 1431 », se trouve au tome II avec pagination séparée de 24 p.; elle est signée Charles Crapelet (voy. *suprà* ce nom). Portrait de Jeanne dessiné par Bailly, gravé par Mlle André. Jeanne lève les bras au ciel en actions de grâces, robe et cuirasse, chapeau à plumes.

— Le même..... Édition revue, considérablement augmentée. 180 portraits en pied gravés sur acier. *Paris, Garnier*, 6 vol. gr. in-8 (prix 96 fr., rel. 132).

Le portrait de Jeanne est la même gravure, le texte est identique.

Voir aussi l'*Histoire de France* de Mennechet avec 20 gravures (Garnier, in-8, 20 fr., rel. 26, ou 2 vol. in-18, 7 fr.).

MER (LA) DES HYSTOIRES

In fine du tome I: « *Ce premier volume fut acheve a Paris par Pierre le Rouge, imprimeur du roy lan mil iiij c iiiixx et viij ou mois de juillet* » (1488).

In fine du tome II : « *Ce present uolume fut acheve ou mois de fevrier pour Vincent Comin marchant demourant a lenseigne de la rose en la rue neufve Nostre Dame de Paris et imprime par Maistre Pierre Le rouge lan mil ccc iiij xx viij* » (1488).

2 vol. gr. in-fol. goth. à 2 col., fig. s. bois.

Première édition très rare, bordures, belles initiales, ornements. Vente Turner (1878), maroq. r. (par Trautz), 2,800 fr.

Contient une partie relative à la Pucelle. Plusieurs des éditions ultérieures donnent même des gravures sur bois représentant Jeanne. Le Wallon illustré en reproduit une tirée de l'édition de *Lyon, Jean Dupré*, 1491, représentant Jeanne à cheval à la tête des troupes.

Pour le détail de ces nombreuses réimpressions nous renvoyons au *Brunet*. A noter qu'un ex. de l'édition de *Galliot du Pré*, 1517-1518 (4 vol. pet. in-fol. goth. à 2 col. maroq. r. par Trautz), a été adjugé, en 1865 à la vente Chéreau, 1,020 fr.

Il existe aussi une édit. de 1550 dont ne parle pas Brunet. Vente de Villafranca en 1874 par Lortic, 230 fr.

MERCIER (Louis-Sébastien), député de Seine-et-Oise, prof. à l'Ecole centrale de l'Institut. — Jeanne d'Arc, tragédie en quatre actes et en vers, représentée sur le théâtre des Délassements-Comiques en 1790. *Paris*, 1775, in-8.

Cité par H. Duval (*Dictionn. des ouvrages dramatiques*). On peut juger du genre de cette pièce par la préface : « ... Si Jeanne eût vécu de nos jours, fidèle à la cause et au cri du peuple, elle aurait marché avec nous à la prise de la Bastille et à la destruction d'un trône horriblement entaché de trahisons et de sanglants parjures. »

MERLET (Luc.). — Souvenirs de Jeanne d'Arc dans le pays chartrain. *Chartres*, imprim. de *Garnier*, 1859, in-8 de 23 p., tiré à 50 ex. (prix 1 fr. 50).

MERMET (A.). — Jeanne d'Arc, opéra en quatre actes et six tableaux. *Paris*, Tresse, 1876, in-12 de 60 p. (prix 1 fr.).

Malgré son mérite, cette pièce n'eut qu'un médiocre succès. Le rôle de Jeanne était cependant interprété par Mme Krauss.

MERMILLOD (l'abbé Gaspard), recteur de Notre-Dame de Genève, aujourd'hui évêque de Genève. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1863. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans*, *Gatineau*, 1863, in-8 de 59 p.

— Le même, mais non aux frais de la ville. 1863, in-8 de 66 p. (prix 1 fr.).

MÉRY. — Jeanne Darc, opéra en cinq actes avec prologue, musique de G. Duprez, représenté la première fois à Paris le 3 octobre 1865 sur le grand théâtre parisien pour l'inauguration du grand opéra populaire. *Paris*, *Michel Lévy* (1865). gr. in-8 de 11 p. (prix 50 c.).

La représentation n'ayant pas pu s'achever ce soir-là fut remise au 24 octobre.

METGE (L.). — Jeanne d'Arc, opéra en cinq actes. *Paris*, 1874, gr. in-8 (prix 80 c.).

MEYER (Jacques), flamand du XVe siècle.

Quoique généralement hostile à la France, est très élogieux pour Jeanne d'Arc dans ses *Annales de Flandre*, ouvrage emprunté en partie à Thomas Basin.

Lenglet et Quicherat en donnent des extraits.

MÉZERAY

Est le premier qui ait imaginé cette thèse bizarre, reprise de nos jours par le marquis de Gaucourt, le P. Gazeau, M. de Beaucourt, à savoir que « Jeanne ayant outrepassé les limites de sa mission en restant près du roi après le sacre, et ayant ainsi désobéi à Dieu, celui-ci l'avait abandonnée. » *Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant. Paris, Guillemot*, 1643-1651, 3 v. in-fol., portraits (vente Radziwill, 140 fr.); *Abrégé chronologique ou extrait de l'histoire de France. Paris, Louis Billaine*, 1667, 3 vol. in-4, t. II, p. 684 suiv. et 708; *Paris*, 1668, 3 vol. in-4; *Amsterdam*, 1668, 4 vol. in-12; *Amsterdam, Abrah. Wolfang*, 1673-74, 6 vol. in-12, portraits (vente baron Pichon, 1869, ex. de Pixérécourt, maroq. (du Seuil), 2,000 fr.); *Paris* 1685, 3 v. in-fol. val. 30 f.; *Paris*, 1690, 3 vol. in-4; *Amsterdam*, 1700, 1 vol. in-fol.; *Amsterdam*, 1705, 4 vol. in-12, etc.

MICHAUD (Joseph-François), de l'Académie française, censeur des journaux, lecteur de Louis XVIII et Charles X, 1767-1839, et POUJOULAT. — ✻ Notice sur Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans. *Beauvais, Delaunay, Paris, E. Dentu*, 1837, in-8 de 332 p. (prix 5 fr.).

Vente de Latour, demi-maroq., 5 fr.

— Le même, *Paris, Proux*, 1837, in-8 de 332 p.

— Le même. *Paris, Vermot* (1841), in-12 de 33 p. (prix 2 fr. 50).

— Le même. *Paris, Marescq*, 1845 (prix 1 fr.).

— Le même. Vie de Jeanne d'Arc précédée de son panégyrique par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. *Paris, Amable Rigaud* (1869), in-12, et aussi 1873, in-8 de 324 p.

= ✻ Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France...; tome III. Mémoires sur Jeanne d'Arc et Charles VII. Richemond, Florent d'Iliers, journal d'un bourgeois de Paris, Olivier de la Marche. *Paris*, éditeur du commentaire analyt. du Code civil, rue des Petits-Augustins, 24. 1837, gr. in-8 de 640 p.

Les 183 premières pages sont des extraits de chroniqueurs contemporains, passages ayant exclusivement trait à la Pucelle.—La collection complète comprend 34 vol.

— La même édition avec une feuille de titre nouvelle: ...Nouvelle édition illustrée de 100 portraits gravés sur acier d'après les dessins les plus authentiques. *Paris*, *Didier*, 1866.

Les portraits, assez médiocres, sont volants. En frontispice un mauvais portrait de Jeanne d'après Schnetz, gravé par Delaunoy. La Pucelle porte ses armes blasonnées sur la poitrine. Epuisé; a perdu beaucoup de sa valeur par la publication des Procès de Quicherat.

Lire les comptes rendus de la *Quotidienne* des 24, 26, 29 janvier, 2, 5, 9, 18, 26 février 1837.

Michelet (Jules), de l'Académie des sciences morales et politiques. — ✻ Jeanne d'Arc (1412-1432). *Paris*, *Hachette*, 1853, in-12 de 147 p.

(Fait partie de la *Biblioth. des Chemins de fer* à 1 fr. le vol.)

— Le même. *Paris*, *Hachette*, 1856, in-18.

Vente de Latour, 1885, demi-maroq., 4 fr. 50.

— Le même. Deuxième édition. *Paris*, *Hachette*, 1863, in-16 de 198 p.

— Le même. Troisième édit. *Hachette*, 1873, in-12 (prix 2 fr.).

— Et aussi 1875.

Cet ouvrage, qui nous peint une Jeanne expressive et touchante en son héroïque sainteté, avait déjà été publié par Michelet dans le tome V de son *Histoire de France*, *Paris*, 1841, où il occupe 130 p.; 1871 ; *Paris*, *Lacroix*, 1874, 17 vol. in-8, t. V, les

129 prem. pages plus l'appendice in fine et aussi *Lacroix*, 1876 ; au tome VI de l'édit. de *Paris, Lemerre*, 1886; *Marpon et Flammarion*, 1886, 19 vol. in-8, illustr. par Vierge (prix 7 fr.).

A été l'objet de grands éloges et de vives critiques. Voir dans le *Monde chrétien*, 1854, un article d'Arthur Ponroy.

MICQUEAU (Jean-Louis), principal au collège d'Orléans. — Aureliæ || urbis memora || bilis ab Anglis obsi || dio anno 1428 et || Ioanne viraginis Lotha || ringæ res gestæ || authore Io. Lodoïco Micquello, iuuentutis || Aureliæ moderatore. *Aureliæ, Petrum Treperel*, 1560, pet. in-8 de 112 p.

Dédié au cardinal de Lorraine. Vente Didot (1883), maroq. r. (par Duru Chambolle), 200 fr.

— Même édition avec une feuille de titre nouvelle : *Parisiis* apud *Andream Wechelum* sub Pegaso || in vico Bellouaco : anno salutis 1560 (val. 50 fr.).

Ce n'est guère que la traduction en latin de l'ouvrage de Trippault ou plutôt du même ms. puisque la 1re édit. de Trippault n'est que de 1576.

— Le même : Aureliæ urbis anglicana obsidio et simul res gestæ Joannæ Darciæ vulgo Puellæ Aurelianensis. Authore Joanne Lodoïco Micquello. Opus nunc demum recognitum accessit historiæ supplementum, seu innocentia et fortitudo puellæ plurimis et gravibus testimoniis comprobata, contra hostiles calumnias Petri Cauchoni Episcopi Belvacensis et ducis Bedfordiensis Anglorum præfecti, cum adjunctâ sententiâ Delegatorum a Calixto III, de Joannæ Puellæ innocentia Rothomagi anno 1456 data. *Lutetiæ Parisiorum* apud *Jacobum Dugast*, 1631, pet. in-8 de XI ff. prél. et 287 p.

Cette seconde édit., beaucoup plus complète que la première, est due à un anonyme qui a signé R. L. M. l'épître dédicatoire au maire et échevins d'Orléans.

Ventes Leprevost (1857), 11 fr.; de Crozet (1886), 30 fr.

Le P. Lelong, Chaussard et Barthélemy parlent d'une édition d'*Auger*, 1631, in-12. C'est là probablement une erreur ; ces

auteurs s'étant copiés, la pluralité de leurs renseignements n'a pas de valeur.

MILLET (Jacques). — *Le mystère du siège d'Orléans* (voyez *Guessard*).

MILLIN (A.-L.). — *Antiquités nationales ou recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français. *Paris*, *Drouhin*, 1791, 5 vol. fig., in-fol. 100 fr., gr. pap. 80 fr., in-4 60 fr.

4 gravures représentant les monuments de la Pucelle à Orléans et à Rouen, t. II, n° IX.

MILLOT (Henry). — Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, drame en cinq actes et en prose. *Paris*, *Aimé André*, 1832, in-8 (prix 3 fr. 50).

— Le même 1836.

MILTET (E.). — Jeanne d'Arc, scène pour voix de mezzo-soprano, paroles et musique de Miltet. *Paris*, in-fol.

MIROUER DES FEM || MES VERTUEUSES. Ensemble la patiēce || Griselidis. || L'histoire admirable de Jehañe || pucelle, native de Vaucouleur. || Laquelle par revelation divine et par || grāt miracle fut cause de expulser les || Angloys tant de France, Normandye || et autres lieux circonvoysins ainsi || que vous verrez par la dicte Histoire || extraicte de plusieurs croniques || de ce faisant mention. On les vēd à *Lyon* à la maison feu *Barnabe Chaussard* près de Confort. A la fin : Cy finit la patiēce... Imprime nouuellement a Lyon, 1546, in-16 de 40 ff. n. numér. de 22 lign. à la page, caract goth.

Titre orné de 3 grav. s. bois, représentant des sujets saints.

L'histoire de Jeanne d'Arc occupe les 19 prem. feuillets.

Excessivement rare. Vente Coste, 505 fr.

La patience de Griselidis avait souvent été imprimée auparavant, mais toujours seule et sans l'histoire de Jeanne d'Arc.

Gratet-Duplessis signale une édition du *Mirouer* du même format imprimée en lettres rondes à *Lyon* vers la fin du XVIe s.

— Le même. ...On les vend à *Paris* en la rue neufve

Nostre Dame à lenseigne Sainct Nicolas. In fine : Imprime nouuellement a Paris, 1547, pet. in-8 goth.

Lenglet s'est trompé de lieu en indiquant cette édition d'Orléans. D'ailleurs il avoue n'avoir jamais vu cet ouvrage. Le P. Lelong le premier avait commis cette erreur.

— Le même sous ce nouveau titre : Histoire de la patience de Griselidis... Histoire admirable de Jeanne la Pucelle native de Valoncour (*sic*), s. nom. *Lyon*, *Pierre Rigaud*, 1610, in-16 de 87 p.

Il y a deux titres séparés l'un pour Griselidis, l'autre pour J. d'Arc. Lenglet, Lelong par Fevret de Fontette parlent d'une édit. in-8 de *Lyon*, *Pierre Rigaud*, 1660 ; ils ont dû faire erreur et confondre avec 1610. Barthélemy est venu mettre le comble à la confusion en faisant de l'*Histoire admirable* un ouvrage tout à fait différent du *Mirouer* et en lui donnant avec une faute d'impression la date de 1560 !

L'édition de 1546 a été réimprimée par les soins de M. Gratet-Duplessis dans le tome X de la *Collection de poésies*, *romans*, *chroniques*, *etc.*, *publiée d'après d'anciens manuscrits et des éditions des XVe et XVIe s.* (*Paris*, *Sylvestre*, *imprim. Crapelet*, 1840, in-16 caract. goth. fig. s. bois, prix 6 fr.).

Le Roux de Lincy (voy. ce nom) en donna aussi une reproduction dans sa *Nouvelle bibliothèque bleue*, et Quicherat un extrait.

Ouvrage curieux. L'auteur dit tenir de deux octogénaires que la Pucelle avait été vendue à Jean de Luxembourg par Guillaume Flavy (cons. Vallet de Viriville, *Notes bibliographiques*, *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1855, p. 551 et suiv.)

Moland (L.) et C. d'Héricault. — Dans leur *France guerrière*, t. II (*Paris*, *Garnier*, 4 vol. in-18 illustr. (prix 2 fr. 50, rel. 3 fr. 50).

Et aussi en un seul vol. in-8 avec grav. sur acier (20 fr., rel. 26 fr.).

Molandon (Boucher de). — Voir *suprà Boucher de Molandon*.

= Janville, son donjon, son château, ses souvenirs du

xve siècle, monument érigé à Jeanne d'Arc, 23 mai 1886. *Orléans, Herluison,* 1886, in-8 de 12 p. (1 fr.).

Extrait du *Bullet. de la Soc. archéol. et histor. de l'Orléanais*, 1886, p. 445 et suiv.

MONBLIS, pseudonyme de Simon *Blocquel.* — Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, contenant les détails de sa vie, de sa bravoure, de son procès, de sa fin malheureuse et de sa réhabilitation d'après les manuscrits les plus authentiques. *Paris, Delarue* (1840), in-18 de 103 p., fig. (prix 1 fr.).

— Le même. *Lille,* 1841, in-18.

MONPERLIER (J.-A.-M.). auteur dramatique. — *La Pucelle d'Orléans, mélodrame historique en trois actes et en prose, représenté à Lyon le* 11 *janvier* 1812.

Quoique certains auteurs citent cette brochure comme de *Lyon*, 1812, nous croyons que cette pièce n'a jamais été imprimée.

MONSABRÉ (Le R. P. Jacques-Marie-Louis) des frères prêcheurs, maître en sacrée théologie. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1877. *Paris, Baltenweck*,1877, in-8 de 39 p. (1 fr.).

— Le même. *Orléans, Herluison,* 1877, in-8 de 39 p. (1 fr.).

— Le même, sous le titre de : Jeanne d'Arc. *Paris, Henri Gautier* (1877), in-16 de 32 p.

Fait partie de la *Nouvelle* Bibliothèque populaire à 10 centimes (livraison 21). La couverture sert de titre. Ce discours y occupe les p. 13 à 32.

MONSTRELET, capitaine du xve siècle.

Etant attaché au duc de Bourgogne qu'il suivit au siège de Compiègne, Monstrelet était hostile à Charles VII. Quoique très partiales et même injustes à l'égard de Jeanne ses chroniques sont précieuses. Les chapit. LVII suiv. à CV traitent de la Pucelle, du siège d'Orléans, du procès de Rouen, etc.

— Les chroniques de France, d'Angleterre et de Bour-

gogne, etc. In fine; *Paris*, *Anthoine Vérard* au petit pont, s. date (vers 1490), 3 vol. in-fol. goth. de 47 lign., 2 col.

Vente Robert Turner (1878) aux armes du duc de Roxburghe, 3,250 fr. au baron de Rothschild.

— Le même. *Anthoine Vérard*, rue neufve Nostre Dame, vers 1500, 3 vol. in-fol. goth. à 45 lign.

T. I : IX ff. prél. pour titre, prologue et table, texte de CCCII ff.

T. II : VIII ff. pour titre, prologue et table, CCII ff. de texte.

T. III : VII ff. pour titre, table, grav. sur bois (cette grav. ne se trouve pas dans le 3e vol. de la seconde édition) texte ff. CXXXIII à CCLX.

In fine : « Cy finist le tiers volume denguerrant de Monstrelet ...imprime à Paris pour Anthoine Verard. »

Ventes Lavallière (vélin et 285 miniatures), 640 fr. ; Maccarthy, 1,800 fr. ; le 27 avril 1860 Techener acheta à Harlem un ex. vélin 5,600 florins, il le revendit 18,000 fr. à Ambr. Firmin Didot, à la vente duquel en 1878 il atteignit le beau chiffre de 30,500 fr. Exempl. superbe avec 6 grandes miniatures et 159 petites à la gouache, magnifique reliure en mosaïque de Lortic, 3 tomes en 2 vol.

— Le même. *Paris*, *Jehan Petit* et *Michel Le Noir*, 1512, 3 tomes pet. in-fol. goth. Solar, 480 fr. (par Duru).

Cette édition contient la continuation du règne de Louis XI par Jean de Troy et de celui de Charles VIII par Pierre Desray.

— Le même, avec addition jusqu'en 1516. *Paris*, *François Regnault*, 1518, 3 vol. pet. in-fol. goth. 2 col.

Vente de Villafranca (1874), maroq. vert par Lortic, 1,100 fr.

— Le même. *Paris*, *Guillaume Chaudière* ou *Pierre L'huillier*, 1572, 3 tomes in-fol.

Edit. revue par Denys Sauvage; c'est la plus belle de ces chroniques.

Vente Solar maroq. br. (aux armes de Nassau), 400 fr.

— Le même. Les chronicques... reveue et corrigee sur l'exemplaire de la librairie du Roy et enrichie d'abregez pour l'introduction d'icelle avec des annotations en

marges et des tables fort copieuses. *Paris*, *P. Mettayer*, 1595, 3 t. en 1 vol. in-fol. et aussi 1606.

De nos jours J.-A. Buchon a donné une nouvelle édit. avec notes et éclaircissements, vol. XXVI à XL de la collection des chroniques (*Paris*, *Verdière*, 1826-1827, 15 vol. in-8).

A la tête du 1er vol se trouve un mémoire sur la vie de Monstrelet par Dacier. Quant au texte, Buchon s'est servi des mss. de la Bibl. nat., bien préférables aux imprimés toujours fautifs ou incomplets; il a fait usage aussi d'un cahier de corrections laissé par Ducange.

Le même dans le *Panthéon littéraire*, 1842 (gr. in-8 à 2 col. de XII et 859 p.) et avec une nouvelle feuille de titre (même édition). *Orléans*, *Herluison*, 1875.

Plus récemment encore Douet d'Arcq nous a donné :

— La chronique d'Enguerran de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives, 1400 à 1444, publiée pour la Société de l'histoire de France. *Paris*, *veuve Renouard*, 1857-1861, 5 vol. in-8 (9 fr. le vol.)

Avait déjà été publié en partie par Denis Godefroy (*Histoire de Charles VII*, 1661), par Quicherat, t. IV, d'après le ms. 8346 du f. franç. à la Biblioth. nation.

Cette Biblioth. possède encore sous le n° 20361, même fonds, un ms. exécuté à Gênes en 1510 lequel renferme plusieurs miniatures où figure la Pucelle; le Wallon illustré en reproduit plusieurs; sous le n° 2679 un ms. du XVe s.; fonds Lavallière n° 32 ms. avec miniature représentant la bataille de Patay, dans laquelle on voit Jeanne d'Arc à cheval. Cette miniature a été reproduite par Champollion-Figeac et par Silvestre dans le tome III de leur *Paléographie universelle*, in-fol.

— Traductions anglaises : *The chronicles of Monstrelet... At the Hafod press*, *by James Henderson*, 1809, 4 vol. gr. in-4. 50 planches de fig. coloriées, prix 20 guinées; 25 ex. in-fol.

— Le même. 1810, 12 vol. in-8; 1849, in-8 avec 100 grav. s. bois (prix 35 fr.).

Voir une étude d'*Edouard Achard* intitulée : *Jeanne d'Arc*

d'après le chroniqueur Monstrelet (*Revue alsacienne*, dirigée par Eugène Seinguerlet, 1882-83, *Berger-Levrault*, p. 450 et suiv., in-8).

MONTENON (Ph. de). — Jeanne d'Arc, récit national. *Paris, Elie Gauguet*, 1865, in-18 de 209 p. (prix 1 fr.). Vente de Latour, 1885, demi-maroq. viol., 2 fr. 50. Histoire pour la jeunesse.

MONTLOUIS (René de). — Jeanne d'Arc ou l'héroïne de Vaucouleurs, suivie de trois légendes. *Limoges, Ardant frères*, 1853, in-12, grav. (prix 80 c.).

— Le même. 1857, in-8.

— 1859, in-8.

— Le même, sous le titre de : L'héroïne de Veaucouleurs ou Jeanne d'Arc. *Limoges Paris*, 1860, in-18.

— Le même. Jeanne d'Arc ou l'héroïne de Domrémy. S. date (1866), in-18.

MONTROND (Maxime de), archiviste paléographe, correspondant du ministère. — Jeanne d'Arc ou le récit d'un preux chevalier, chronique française du xve siècle par M. Max de M***, s. nom. *Paris*, Société des bons livres, 1833, in-12 de 279 p. (prix 1fr.).

— Le même. 2e édition augmentée de documents historiques. *Lille, Lefort*, 1844, in-12, portrait (statue de la princesse Marie par Oudet), (val. 2 fr.).

— Le même. 3e édit. 1850, in-12 de 264 p., portr.

— 4e édit. 1857, in-8.

— 5e édit. *Lille, Lefort*, 1859, in-8.

— 1865 et (1868), in-8.

MOREAU (A.). — Souvenir de la loterie de Jeanne d'Arc, album composé de six mélodies. *Orléans, lithogr. de M^mo^ Tiget* (1855), in-4 de 14 pp. lithogr. de J. d'Arc (val. 1 fr.).

MOREAU (Hégésippe). — Jeanne d'Arc. *Orléans, Her-*

luison, 1878, in-8 de VI et 17 p. Tiré à 60 ex. dont 4 sur vélin (prix 4 fr).

Avec une introduction par Réné Biemont.

Cette plaquette est la reproduction d'un article d'H. Moreau publié dans le *Journal des Demoiselles*, 15 mai 1836, sur Jeanne d'Arc, premier portrait d'une *Galerie des femmes célèbres*. Cet article avait aussi été reproduit avec une biographie par Armand Lebailly.

MORISSET (l'abbé), chanoine de Blois. — Eloge de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1829, jour anniversaire de la délivrance de cette ville. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Rouzeau-Montaut aîné*, 1829, in-8 de 37 p. 3 p. de notes (prix 2 fr.).

— Le même. Deuxième édit. *Blois*, impr. *Dézairs*, 1829, in-8.

MORVAN (Louis), pseudonyme de Mlle Louise de Place. — Jeanne d'Arc, sa mission, sa vie, sa mort, précédé d'une lettre de Mgr Freppel. *Nancy*, *Lechevallier*, 1883, in-8 de XII et 208 p. (prix 3 fr.).

En frontispice la statue équestre de Foyatier.

On trouve des ex. portant *seconde* et *troisième* édition, le titre seul diffère, l'édition est la même.

Un des meilleurs ouvrages pour la jeunesse. On sent dans les veines du jeune écrivain le sang valeureux de sa famille.

MOUROT (l'abbé Victor), chevalier du Saint-Sépulcre, membre de la Société française de numismatique et d'archéologie de Paris, ex-curé de Monthureux-le-Sec (Vosges). — Jeanne d'Arc, sainteté et patriotisme, drame en V actes, accompagné de notes historiques en appendice. Dedié à Mme la duchesse de Chevreuse. Au profit de plusieurs bonnes œuvres. *Paris*, *Wattelier, Mirecourt Chassel*, *Domremy*, maison de Jeanne d'Arc. 1879, in-8 de 8 p. d'approbations, V et 127 p. (prix 1 fr.).

Renferme de beaux passages. Dans ses notes M. Mourot veut

prouver que Jeanne était Lorraine, cette opinion a été justement contestée par M. Ath. Renard, *La patrie de Jeanne d'Arc*. Voir aussi un compte rendu de l'ouvrage de l'abbé Mourot dans la *Bibliographie catholique*, 1887, 1er sem. signé Pierre d'Arc.

Cette édition est pour jeunes gens ; voici une édit. pour jeunes filles, moins complète toutefois, en ce qu'elle n'est pas suivie de notes historiques, et moins bien imprimée :

= Jeanne d'Arc, sainteté et patriotisme. Drame en V actes avec chœurs et musique, pour servir aux récréations des pensionnats de demoiselles. *Paris, Sarlit*, l'auteur à Monthureux-le-Sec (Vosges), 1881, in-12 de 96 p. (prix 1 fr.).

Drame joué pour la première fois au couvent de Remoncourt (Vosges) le 30 avril 1880.

= Jeanne d'Arc en face de l'Eglise Romaine et de la Révolution. Dédié à Mme la duchesse de Chevreuse, présidente du comité des femmes de France pour l'œuvre de Jeanne d'Arc, à Domrémy. Au profit de plusieurs bonnes œuvres. *Paris, V. Palmé*, l'auteur à Grand (Vosges), 1886, in-18 de 133 p. (prix 1 fr. 20).

Abrégé de l'ouvrage du P. Ayroles, *Jeanne d'Arc sur les autels* avec qq. modifications et réflexions personnelles et d'actualité. Voir le compte rendu de la *Bibliographie catholique*, 1er sem. 1887.

= Jeanne d'Arc modèle des vertus chrétiennes ou considérations pratiques sur la sainteté de sa vie et les grandeurs de sa mission surnaturelle. *Paris*, in-12 de 450 p. (sous presse), prix 3 fr. 50.

Moyse (le R. P.), capucin d'Orléans. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé à Notre-Dame de Bermont le 17 juillet 1878. *Nancy, Crépin Leblond*, 1878, in-8 de 40 p.

* Muse Normande. (Quatriesme, cinquiesme et suivantes jusqu'à la vingt-huitième et dernière) partie de la Muse Normande ou recueil de plusieurs ouvrages facétieux en langage purinique ou gros normand. *Rouen, veufve de D. Ferrand et J. Oursel*, 1668, pet. in-8 (val. 20 fr.).

La 4e chanson de la partie IV est intitulée : *l'Anglois caché sous Jeanne la Pucelle.*

Le tome I de cet ouvrage qui contient 3 parties est de *Rouen, J. Oursel*, s. date.

NANCY (Anne-Philibert-François-Claude dit), officier d'artillerie. — Jeanne d'Arc, tragédie en V actes reçue au théâtre de l'Odéon, le 7 août 1824, suivie d'une ode sur le sacre du Roi (Charles VII). *Paris, Marchand-Dubreuil*, 1825, in-8 de III et 111 p.

Vente de Latour, dem. maroq. r. 3 fr.

Quérard cite aussi une édition de *Paris, Levrault, Ponthier, Desplaces*, 1825.

Cette pièce ne fut pas jouée, évincée par celle de Soumet qui fut représentée à l'Odéon en 1825.

— Jeanne d'Arc, paroles de M. A. Ph. Nancy, musique de Ch. de Dufort, dédiée à Mme Alexandre Andryane. *Paris, Ch. Burget*, 1846, in-fol., en frontispice, lithogr. de la statue de la Princesse Marie.

NARJO. — Jeanne Darc, sa vie, son procès, sa mort. *Paris, Marpon*, 1867, in-24 de 68 p. (prix 0 fr. 50).

Deux fig. sur bois, l'une représentant la statue d'Eugène Paul à Domrémy, l'autre Jeanne poursuivant les Anglais.

Histoire populaire un peu dure pour la royauté et l'Eglise : « La France n'a qu'une sainte et cette sainte est Jeanne d'Arc. »

NELK (l'abbé Théophile), pseudonyme d'Aloïs-Adalbert *Waibel*, religieux à Staufen (Bavière). — Die Jungfrau von Orléans, Eine der Schœnsten geschichten ans dem fünfzehnten Jahrhunderte . *Landshut und Regensburg*, 1835, in-12 portrait.

Vente de Latour, demi-vélin, 1 fr. 50.

NÉON. Pseudonyme du *P. Lejeune*.— L'Amazone française, poème nouveau contenant l'histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans par le Père Néon dit le Philopole. *Orléans, Jacob*, 1721, in-4.

Poème des plus médiocres.

NETTEMENT (A.). — La mission de Jeanne d'Arc. *Paris, Palmé*, 1866, in-8 de 37 p.

Extrait de la *Revue des questions historiques* (1866, p. 526 à 561).

= *D'une polémique récente à l'occasion de Charles VII et Jeanne d'Arc* dans l'*Union* des 2 et 16 juillet 1856.

M. Nettement ne veut pas « qu'on fasse d'une vendéenne une révolutionnaire. »

NIDER (Jean), docteur en théologie, prieur des dominicains de Nuremberg et de Bâle, au xve s.

Est très hostile à Charles VII et à la Pucelle dans son *Formicarium seu dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicœ incitativus*. Paris, 1519, in-4 et aussi *Douai*, 1602, in-12 (chapitre VIII du livre 5 *de Maleficiis)*.

Lenglet et Quicherat en donnent des extraits.

Cons. sur le même sujet le *Tractatus de Visionibus et revelationibus*. *(Strasbourg*, 1517, in-4).

NIEL. — *Dans ses *Portraits des personnages les plus illustres*, 1850, t. II.

*NOUVELLES RECHERCHES sur la France ou recueil de mémoires historiques pour servir de supplément à l'Estat de France de M. de Boulainvilliers. (Publié par L. T. Hérissant.) *Paris*, 1766, 2 v. in-12 (val. 12 fr.).

Une notice est consacrée à la Pucelle d'Orléans, son histoire. « C'est bien le moins, car dans ses *Réflexions sur l'histoire de France* à Mlle Cousinot (1707, 2 v.), Boulainvilliers trouve le moyen, dans les cent pages qu'il a écrites sur le règne de Charles VII, de ne pas parler une seule fois de Jeanne ! »

NOEL (Eugène). — La tour Jeanne Darc à Rouen. *Magasin pittoresque*, 1883, p. 51 avec 3 grav.

NOEL (F. J.-M.). — Dans le tome I de ses Ephémérides politiques et littéraires. (*Paris*, *Neuville*, 1796, 4 v. in-8.)

— Le même, *Lenormant*, 1803 et aussi 1812, 12 v. in-8 (prix 48 fr., val. 15 fr.).

Œuvres principales récompensées au Concours littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc, ouvert par l'académie Champenoise (sous presse). *Epernay, R. Bonnedame*, 1886, in-8 (prix 2 f..).

C'est la publication d'environ une vingtaine de poésies ou d'études en prose sur la Pucelle, couronnées dans ce concours, (il y avait eu 300 manuscrits) ; le rapport sur le concours par le président du comité M. A. Bourgeois, et le récit de la distribution des récompenses le 3 octobre 1886, cérémonie patriotique et littéraire qui eut lieu sous les auspices des autorités d'Epernay. A ce sujet annonces et comptes rendus dans plusieurs journaux et revues, circulaires, diplômes illustrés représentant Jeanne, etc...

Voir notamment *La Revue champenoise* (numéros de juillet, août, sept., oct., nov. 86), *La Vérité* (8 oct.), *La Guêpe champenoise*, etc...

Oracle (l') || de la Pvcelle || d'Orleans || proposé au Roy || le dimanche treziesme de Iuuillet ; on || sont desduites les royalles || aduentures de sa || majeste. A *Paris*, de l'imprimerie d'*Anthoine dv Brevil*, rue Saint-Iacques, au-dessus de St-Benoist à la Couronne, MDCXIV, (1614), in-8 de 15 p.

Allocution d'un auteur anonyme à l'occasion de l'entrée de Louis XIII à Orléans, le 8 juillet 1614.

Plaquette fort rare reimprimée sous ce titre :

— L'oracle de la Pucelle d'Orléans proposé au Roy Louis XIII, le 13 juillet 1614. *Orléans, Herluison*, 1877, pet. in-8 carré de IV et 15 p. tiré à 56 ex. pap. vergé (4 fr.) et 4 sur vélin.

Ordonnance de police concernant le monument de la Pucelle. *Orléans*, Impr. *Ch. Jacob*, 1772, in-fol.
Vente H···, 1875, 2 fr. 50.

Ordre de la procession générale qui se fait tous les ans le 8 mai en action de grâces à Dieu pour la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, reformée par ordre de Mgr

l'évêque d'Orléans. *Orléans*, 1790, in-8, musique dans le texte.

Vente H···, 1875 : 1 fr.

O'Reilly (E.), conseiller à la Cour de Rouen. — Jeanne d'Arc à Rouen, du monument expiatoire que lui doit notre ville. *Rouen*, *Cagniard*, 1866, in-8 (prix 2 fr. 50).

= ✻ Les deux procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français d'après les textes latins originaux officiels avec notes, notices, éclaircissements, documents divers et introduction. *Paris*, *Plon*, 1868, 2 vol. de cxi, 428 et 539 p. titre rouge et noir, 2 fig. et 1 fac-simile (prix 16 fr.).

Vente de Latour, demi-chag. 4 fr. 50.

La traduction la plus complète des procès. Le tome I est consacré tout entier aux prolégomènes. H. Wallon en a donné un compte-rendu dans le *Correspondant* du 10 sept. 1868, p. 857-874. Voir aussi *suprà Chassan*.

O. S. B. — Aux jeunes filles de France. Vocation de Jeanne d'Arc ou Saint Michel protège la France. Pastorale-mystère en 4 actes par l'auteur du drame publié dans les annales de la Sainte-Enfance (août 1880) donné par l'auteur à l'orphelinat d'Obazine. S. nom. *Obazine* près Brive (Corrèze), Mme *Serre* ; *Paris*, *Victor Sarlit*, Tulle, impr. de Mazeyrie, 1881, pet. in-18 de 65 p. (prix 0 fr. 85).

Vente de Latour, 1885, demi-maroq. bl. 3 fr.

Pièce de vers reproduisant les scènes de l'enfance de J. d'Arc, à Domrémy.

Ozaneaux (Jean-Georges), inspecteur général de l'Université (1815-1852). — La mission de Jeanne d'Arc, chronique en vers. *Paris*, *E. Renduel*, 1835, in-8.

Vente de Latour, demi-maroq. 4 fr. 50.

UN PRÉCURSEUR DU DANTE.

Ce précurseur trop peu connu est Walahfrid ou Walafrid Strabon (*strabus*, le louche), l'un des écrivains les plus remarquables du IXeme siècle, comme prosateur et surtout comme poète. On s'est beaucoup occupé de lui en Allemagne depuis un demi-siècle ; les recherches de MM. Kœnig, Dummler, celles surtout de M. Ebert, le savant historien de « l'Histoire générale de la littérature de l'Occident pendant le moyen âge, » ont jeté un grand jour sur l'existence de Walafrid. Ils ont aussi retrouvé plusieurs opuscules de lui qui ne figuraient pas dans l'édition la plus complète de ses œuvres publiée jusqu'ici, celle qui forme les tomes 113 et 114 de la *Patrologie* de l'abbé Migne. Avant d'examiner en détail son poème *de Visionibus Wettini*, prototype vraiment remarquable de la *divine Comédie*, nous allons résumer d'après les derniers travaux, les renseignements les plus certains sur la vie de Walahfrid Strabon.

I

Il naquit vers 809. Son origine était des plus obscures ; ses parents demeuraient sans doute dans le voisinage de la célèbre abbaye de Reichenau, puisqu'il fut admis tout enfant à l'école de ce monastère. Ses facultés précoces lui valurent tout d'abord la bienveillance d'Hatton, qui fut abbé de Reichenau de 806 à 823. Le premier maître du jeune Walafrid fut Erlebald, neveu et successeur d'Hatton ; le second, l'écolâtre Wettin, dont il fut l'élève favori, qui

lui dicta son testament en 824, et dont il transcrivit trois ou quatre ans après les visions en vers latins. Il passa par les mains de plusieurs autres maîtres habiles, notamment de Grimoald, élève d'Alcuin, et qui devint ensuite abbé de Saint-Gall et archichancelier de Louis le Germanique. Walafrid ne s'en tint pas là ; vers 827, il quitta tout à coup le monastère de Reichenau, pour aller à celui de Fulda prendre des leçons de Raban Maur, réputé alors le maître des maîtres. Bien que depuis 822 Raban ne fût plus écolâtre, mais abbé de ce monastère, il continuait à instruire quelques élèves d'élite, parmi lesquels fut admis Walafrid. Ce fut là que celui-ci connut tout particulièrement Gottschalk, trop fameux depuis comme hérésiarque, et avec lequel il resta longtemps en correspondance. A Fulde, il se trouva quelque temps dans une gêne excessive, ne voulant ou ne pouvant pas retourner à Reichenau, où, peut-être, on lui en voulait de son brusque départ. Heureusement le mérite du jeune Walafrid était déjà apprécié dans le petit monde délicat des lettrés de l'époque. Il fut tiré d'embarras par l'un d'eux, Hilduin, alors chancelier de Louis le Débonnaire, qui le fit entrer au service de ce prince, ou plutôt de sa seconde femme Judith. Celle-ci le prit en affection singulière, et le choisit pour précepteur de son fils Charles (depuis l'Empereur Charles le Chauve), qui ne lui fit guère plus d'honneur que le fils de Louis XIV n'en devait faire à Bossuet huit siècles plus tard. Walafrid témoigna sa reconnaissanee à Louis et à Judith dans une sorte de dithyramhe dont nous reparlerons bientôt ; et mieux encore en restant attaché à leur cause dans les mauvais jours qui ne tardèrent pas à venir ; — lors des demêlés de Louis avec ses fils du premier lit et des péripéties qui suivirent. Le vieil Empereur, définitivement vainqueur, récompensa la fidélité de Walafrid en le nommant en 838 abbé de Reichenau, en remplacement d'Erlebald décédé. Deux ans après, il perdit cette position, dans la nouvelle guerre qui éclata entre les fils de

Louis le Débonnaire. Après le décès de ce prince, Walafrid, ayant pris le parti de l'empereur Lothaire qu'il considérait désormais comme son souverain légitime, fut expulsé de Reichenau par Louis le Germanique. Mais, en 842, il fut réintégré dans son abbaye, grâce à l'intercession de l'archichancelier Grimoald, l'un de ses anciens maîtres. Non content de lui pardonner, Louis le tint en haute estime, et lui confia, en 849, une mission politique importante auprès de Charles-le-Chauve, son ancien élève. Ce fut pendant ce voyage que périt malheureusement Walafrid, à peine âgé de quarante ans ; il se noya en traversant la Loire. Ses restes furent rapportés à Reichenau.

II

Les versificateurs ne manquent pas parmi les lettrés de la renaissance carolingienne ; mais celui-là est un des trois ou quatre qui méritent le nom de poètes ! Ses vers ne se recommandent pas seulement par des qualités acquises de correction, d'élégance relative ; on y trouve beaucoup d'imagination, de verve, des pensées d'une grande élévation, et, — chose infiniment rare dans ce temps-là, — un sentiment vif et profond des beautés de la nature.

La plus importante de ses compositions poétiques est celle qui ressemble à la *Divine Comédie* : « les visions de Wettin », le plus ancien exemple d'ouvrage en vers sur un sujet de ce genre. Wettin avait raconté à ses confrères cette vision de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, qu'il avait eue peu de temps avant sa mort, arrivée en novembre 824. Il existe de ce récit deux transcriptions, l'une en prose par l'abbé Hatton (démissionnaire, mais habitant toujours à Reichenau), l'autre en vers, celle de Walafrid, dediée à Grimoald, et qu'il fit à l'âge de dix-huit ans, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la dédicace. Il a fait ce travail sur le récit en prose, mais en y mettant

beaucoup du sien; notamment une assez longue introduction historique sur l'abbaye de Reichenau.

Wettin l'écolâtre, vénérable par sa piété non moins que par sa science, eut, après trois jours de maladie, une première vision. Il croyait se voir assailli par Lucifer lui-même en habit de clerc, à la tête d'une troupe de diables armés de pied en cap. Mais il se voyait soutenu dans cette crise par son bon ange et d'autres esprits célestes vêtus en moines, qui mettaient les diables en déroute. Wettin se réveille, demande à ses confrères de prier pour lui, se fait faire une lecture pieuse qui le rendort, et alors survient une vision nouvelle; c'est celle-là qui a le caractère dantesque. L'ange gardien du malade reparaît, et tous deux se dirigent vers l'Enfer par un chemin tout à fait charmant; — « comme sont toujours les voies qui conduisent en pareil lieu ». Wettin arrive en présence d'un énorme massif de montagnes qui semblent de marbre, entourées d'un lac de feu où se débattent d'innombrables damnés. Il y aperçoit grand nombre de prêtres luxurieux, et en reconnaît même très bien plusieurs; — tourmentés avec les femmes qui furent complices de leurs désordres. A ce propos, Walafrid adresse une véhémente objurgation aux prêtres encore en vie, qui ont des écarts de ce genre à se reprocher.

Quand Wettin a suffisamment dévisagé l'Enfer, l'ange le mène vers le Purgatoire. C'est comme un immense château-fort du plus sinistre aspect. Tous les genres de matériaux, tous les ordres d'architecture semblent confondus dans cette énorme construction, d'où s'exhale une épaisse fumée. « Notre frère épouvanté demanda qui donc pouvait demeurer en un pareil lieu, et il apprit que c'était là qu'une foule de moines, venus de tous les monastères du monde, étaient enfermés pour expier leurs faiblesses. » Notons ici un incident curieux, où Walafrid paie tribut au goût du temps. Parmi ces reclus du Purgatoire, l'ange en fait voir à Wettin plusieurs de sa connaissance morts récemment,

et qui sont désignés en toutes lettres par des acrostiches. Il y en a notamment un, condamné, en punition de son avarice, à rester enfermé dans un coffre-fort jusqu'au jugement dernier. Un autre, l'un des précédents abbés de Reichenau, Waldon, ayant sans doute à *se laver* de bien des peccadilles, apparaît juché sur le sommet d'une haute montagne, où il reste jour et nuit exposé au vent et à la pluie. Il est là en compagnie d'un évêque désigné de la même façon, qui a une faute d'une genre différent à expier. Celui-là était un libre-penseur, qui, de son vivant, refusait d'ajouter foi à la réalité de semblables visions, et les qualifiait d'hallucinations de cerveaux en délire (*Deliramenta*). Ces désignations en acrostiches ont été ajoutées par Walafrid ; les patients n'étaient pas nommés dans le récit en prose.

Parmi ces visions du Purgatoire, la plus remarquable se rapporte au châtiment topique infligé à un grand prince, — le plus grand de tous, — naguère protecteur du clergé, juste et bienveillant pour tous, promoteur d'une civilisation nouvelle, etc. Il n'avait qu'un seul vice, mais poussé à l'excès, l'incontinence ; et il est puni par où il a tant péché. Ce prince, le récit en prose des visions ne le nommait pas, tout en le désignant de telle façon qu'on ne pouvait s'y méprendre. Valafrid, plus hardi, complète l'indication par l'acrostiche suivant, l'un des chefs-d'œuvre du genre.

Contemplatur item quemdam lustrante pupillâ,
Ausoniæ quondam qui regna tenebat et altæ
Romanæ gentis, fixo consistere gressu,
Oppositumque animal lacerare virilia stantis,
Lœtaque per reliquum corpus lue membra carebant,
Viderat hæc, magnoque stupens terrore profatur :
Sortibus hic hominum, dum vitam in corpore gessit,
Justitiæ nutritor erat, sœcloque moderno
Maxima pro Domino fecit documenta vigere,
Protexitque pio sacram tutamine plebem ;

Et velut in mundo sumpsit speciale cacumen,
Recta volens, dulcique volans per regna favore ;
Ast hic quam sæva sub conditione tenetur,
Tam tristique notam sustentat peste severam,
Oro, refer. Tum ductor : in his cruciatibus, inquit,
Restat ob hoc, quando bona facta libidine turpi
Fœdavit, etc.

Comme on voit, les lettres initiales de ces seize vers donnent ces deux mots : CAROLUS IMPERATOR. Il n'y avait pas plus de dix ans qu'il était mort, quand on s'exprimait aussi librement sur son compte dans les monastères ! Toutefois l'ange conducteur a soin d'ajouter que le grand Empereur prendra place parmi les élus, quand il aura donné, pendant quelques siècles, cette petite satisfaction de détail à la justice divine.

Parmi les pécheurs les plus sévèrement traités en Purgatoire, le poète signale les *Missi dominici* prévaricateurs, qui vendent la justice pour des cadeaux préparés à leur intention par le diable, étoffes précieuses, chevaux magnifiquement harnachés, etc. Enfin, le dernier acte de cette « divine comédie » se passe naturellement en Paradis, ou pour mieux dire à la porte du Paradis, dont les murs, incrustés de métaux précieux, brillent d'un éclat incomparable. Là l'ange révèle à son protégé qu'il n'a plus que peu de jours à vivre, et qu'il est temps de se ménager des protections parmi les habitants du Paradis, pour être admis dans leur compagnie. L'intercession des Vierges est plus puissante que celle même des Martyrs et des prêtres, car, de toutes les vertus, la chasteté est la plus agréable à Dieu. A cette occasion, l'ange fait une sortie véhémente contre le vice le plus opposé à la chasteté, la sodomie ! Il recommande à Wettin de raconter à ses confrères ce qu'il a vu, et le poème finit par un éloge d'un des principaux bienfaiteurs de Reichenau, Gerold, beau-frère de Charlemagne.

Telle est, en substance, cette composition ; bien remar-

quable, surtout en tenant compte de l'âge du poète, et de l'époque à laquelle il écrivait. Prise dans son ensemble, elle offre, comme on voit, une analogie frappante, non seulement avec le plan général, mais avec l'esprit moitié religieux, moitié satirique de la *Divine Comédie*.

III

Parmi les autres poèmes de Walafrid, deux des meilleurs sont les biographies des martyrs *Blaitmaic* et Mammès. Le premier, fils d'un prince irlandais, embrasse l'état monastique, refuse de retourner dans sa patrie, malgré toutes les instances paternelles, et s'en va chercher, et trouver le martyre dans une île des Hébrides, fort exposée aux incursions des pirates du Nord. Leur débarquement est décrit de main de maître, ainsi que la fin héroïque du Saint, qui aime mieux mourir que de révéler l'endroit où sont cachées les reliques du patron de son couvent.

L'autre martyr, Mammès, depuis longtemps célèbre en Orient, l'était devenu depuis peu en France. Quelques années auparavant, on avait apporté de ses reliques à Langres, et bâti sous son invocation, dans cette ville, une église, remplacée au XIIe siècle par celle qui subsiste encore, sous le même vocable.

Tout ce qu'on sait positivement de Mammès, c'est qu'il était berger, et qu'il fut martyrisé sous Aurélien. Mais ses actes, rédigés plusieurs siècles après sa mort, sont remplis de prodiges dont Walafrid a tiré bon parti. Pendant la persécution, Mammès s'était réfugié avec son troupeau dans une forêt, où il reçut la grâce spéciale d'attirer et même de convertir les animaux les plus sauvages. Ils se réunissaient autour de l'oratoire qu'il s'était bâti, écoutaient, dans une attitude édifiante, la lecture de l'Evangile. Les biches surtout montraient une ferveur singulière. Suivant une tradition fort ancienne, rapportée par

S. Grégoire de Nazianze, elles se laissaient traire par Mammès. De leur lait il faisait des fromages, qu'il allait distribuer gratuitement aux pauvres gens des environs. Des envieux, témoins de ce prodige, dénoncent Mammès comme sorcier. Conduit devant le juge païen (*Præses*), il proteste de son innocence, mais refuse d'en jurer par César et sa Fortune, serment entaché d'idolâtrie ; à plus forte raison de sacrifier aux faux Dieux. Il est condamné à mort, mais jamais martyr ne fut plus dur à martyriser ! On veut le faire mourir de faim ; des corbeaux lui apportent à manger. On l'expose aux bêtes ; elles se retournent contre l'assistance, composée de païens et de juifs, dont elles font grand carnage. Il finit pourtant par mourir, mais c'est de son plein gré, pour répondre à l'appel d'une voix céleste. Dans plus d'un endroit, la verve poétique de Walafrid rachète les détails puérils de cette légende.

Le poème *de imagine Tetrici* est d'un genre tout différent, absolument laïque, comme on dirait aujourd'hui. *Tetricus* est une contraction de *Theodoricus*, dont le but est de faire figurer commodément dans des hexamètres le nom du célèbre roi Goth, réduit en dactyle. Ce poème, composé en 829, est un dithyrambe en l'honneur de Louis le Débonnaire, à propos de la statue équestre de Théodoric, que Charlemagne avait fait transporter de Ravenne à Aix-la-Chapelle. Walafrid fait entre Théodoric et l'Empereur Louis une comparaison tout à l'avantage de ce dernier. Il a toutes les vertus qui manquaient à l'autre, et pas un de ses vices. L'endroit le plus curieux de l'ouvrage est une sorte de défilé processionnel de Louis le Débonnaire et de sa famille, où régnait encore la concorde ; — mais pas pour longtemps ! Pépin, Lothaire, Louis le Germanique ont chacun leur compliment, mais le poète est surtout prodigue d'éloges pour sa protectrice Judith, seconde femme de l'Empereur, et pour son « Benjamin », Charles (depuis Charles le Chauve), l'élève de Walafrid. Suivant celui-ci, cet enfant promettait déjà d'éga-

ler son illustre aïeul. C'était voir de bien loin, et pas bien juste, car ce prodige futur n'avait encore que six ans, et l'on sait qu'il ne justifia nullement ce présage flatteur. Quant à sa mère, pareille à l'héroïne dont elle porte le nom, c'est la réunion de toutes les vertus, de tous les attraits ; une personne d'une haute intelligence, d'une conversation charmante, grande musicienne, et vaillante, et savante, et pieuse, et chaste, etc. Aussi le poète lui souhaite de n'avoir jamais que de l'agrément en tout temps et dans toutes les positions ; « assise, debout ou couchée, avec la béatitude céleste pour couronner le tout : »

Læta cubans sit ; læta sedens, sit læta resurgens,
Læteturque poli felix in sede locata.

C'était en 829 que Walafrid faisait un si beau portrait de cette princesse. Quatre ans après, le fougueux archevêque de Lyon, Agobard, en parlait tout autrement. Il est vrai que dans l'intervalle, la guerre avait déjà éclaté deux fois entre Louis et ses fils du premier lit, et que le vieil Empereur semblait définitivement accablé, au moment où écrivait Agobard. Suivant lui, l'unique cause de ces sanglants démêlés, c'était Judith, qui scandalisait tout l'Empire par ses débordements, depuis que l'Empereur était ramolli.... La vérité est évidemment entre ces deux extrêmes. A coup sûr, Judith fut la femme la plus habile de son temps ; c'est l'opinion de tous ceux qui ont étudié à fond cette époque. Peu d'hommes auraient su ressaisir le pouvoir dans des circonstances aussi difficiles, dénouer si promptement la coalition formidable dirigée surtout contre elle. Quant à ses mœurs, il est juste de dire qu'on ne lui a jamais connu ou soupçonné qu'un amant (le comte de Barcelone), et qu'elle et son complice protestèrent par serment de leur innocence. Son mari se tint pour satisfait de cette justification ; ne soyons pas moins *débonnaires* que lui !

IV

L'ouvrage de Walafrid qui a été longtemps le plus célèbre, est son petit poème didactique (444 hexamètres) sur l'horticulture (*Hortulus*), dont la première édition parut en 1512, à *Nuremberg*, *chez Jean Weyssenburg*, sous ce titre : *Hortulus ornatissimus carminis elegantiâ delectabilis*. Il a été plusieurs fois réimprimé depuis, avec d'autres poèmes sur le même sujet, ou séparément; la dernière édition à part est celle de Wurtzbourg, 1834. C'est la description — non pas, comme l'ont dit quelques biographes inattentifs, d'un petit coin de terre qu'il aurait cultivé lui-même quand il étudiait à Fulde, — mais du jardin réservé dont il avait la jouissance à Reichenau en qualité d'abbé. Son prédécesseur n'avait aucun souci de l'horticulture, aussi Walafrid avait trouvé le jardin abbatial dans un état pitoyable, envahi par les orties, effondré par les taupes. Après avoir donné des préceptes généraux, souvent très justes, sur les travaux préparatoires de défrichement, sur la plantation, l'arrosement, etc., il passe à la description spéciale des diverses plantes potagères, médicinales ou de pur agrément, qu'il se plaisait à cultiver lui-même. Les vertus qu'il attribue à quelques-unes de ces plantes sont souvent fabuleuses, mais les descriptions sont exactes et d'une élégance remarquable. Il a soin de faire observer que tout ce qu'il dit de la culture et de la figure de ces végétaux n'a pas été emprunté à d'autres livres ; c'est le fruit de son expérience personnelle. C'est ce qu'il exprime dans ces quatre vers de la Préface :

Hæc non sola mihi patefecit opinio famæ
Vulgaris ; quæsita libris nec lectio priscis;
Sed labor et studium, quibus ocia longa dierum
Postposui, expertem rebus docuêre probatum.

Voici, à propos de ces quatre vers, un renseignement

curieux, qui a échappé au dernier et savant biographe de Walafrid, M. Ebert. Linné les prit pour épigraphe de son célèbre ouvrage (*Genera plantarum*), mais sans dire à quel auteur il les avait empruntés, et l'on s'est longtemps évertué à les chercher dans des poètes de l'antiquité.

L'ouvrage se termine par une dédicace à Grimoald, alors abbé de Saint-Gall, dédicace omise par les plus anciens éditeurs, et publiée pour la première fois dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius. L'un de ces anciens éditeurs, *J. Atrocianus* (1530) avait commis à cette occasion une *atroce* bévue. Ayant eu sous les yeux cette dédicace manuscrite sans se donner la peine de la déchiffer, il y avait seulement entrevu le mot *galli*, et en avait conclu que l'auteur était *Gallus*, Français, conjecture qui a été répétée de confiance pendant plus de deux siècles.

On a aussi de Walafrid plusieurs épîtres en vers hexamètres ou en distiques, dont plusieurs contiennent des détails historiques intéressants. L'une d'elles est adressée à l'impératrice Judith, à l'époque où elle était reléguée dans un couvent. Il cherche à la consoler par le récit d'un songe qui semblait présager de meilleurs jours, et fait un tableau saisissant des malheurs de ce temps; « où l'exil, la prison, la mort même étaient la récompense de l'honneur et de la fidélité ; où les justes, abattus, opprimés, étaient comme enveloppés d'un nuage épais d'angoisse :

Tunc jacuere boni nebulâ mœroris opaci.

Une autre contient un bel éloge d'un des plus dévoués serviteurs de cette princesse, et qui dans ce moment même travaillait activement à sa délivrance, Ruotbern, depuis chambellan de Charles le Chauve. Enfin, l'une des plus intéressantes a été tout nouvellement découverte et publiée par M. Dümmler. Celle-là est postérieure à la mort de Louis le Débonnaire ; elle se rapporte à l'époque où Walafrid fut expulsé de Reichenau par Louis le Germanique. Réfugié à Spire, il priait l'Empereur Lothaire, devenu son

légitime souverain, d'intervenir en sa faveur (839). Nous avons vu qu'il fut réintégré trois ans après dans son abbaye, mais Lothaire n'y fut pour rien.

Il a aussi composé des épigrammes, des inscriptions, quelques odes, une notamment de *carnis petulantiâ*, où il traite avec beaucoup de finesse et de décence ce sujet scabreux, et une autre, qui mériterait plutôt le nom d'élégie. Elle date de l'un des plus fâcheux moments de sa vie, de l'époque ou, étant allé à Fulde prendre des leçons de Raban, il se voyait confiné, au milieu d'un hiver rigoureux, dans une métairie isolée dépendant de cette abbaye. Il déplorait sa triste situation, et soupirait après Reichenau qu'il regrettait d'avoir quitté. Cette pièce a été découverte et publiée pour la première fois par M. Ebert en 1878.

Walafrid a aussi composé plusieurs hymnes, notamment une pour la Nativité, en strophes saphiques, dont la dernière est une imploration en faveur de l'Empereur, de l'Impératrice et de leur fils Charles; et une autre encore plus remarquable, en l'honneur des martyrs de la Légion Thébéenne. Celle-là est comparable aux meilleures de Prudence.

V

Les poésies de Walafrid Strabon ne forment que la moindre partie de son œuvre; — au point de vue de l'étendue. Le plus important de ses ouvrages en prose est un livre de liturgie : *De ecclesiasticarum rerum exordiis et incrementis*, entrepris sur la demande d'un savant religieux nommé Reginbert, alors bibliothécaire de Reichenau. Ce livre, bien qu'écrit à la hâte et sans méthode, contient des choses intéressantes sur l'ancienne discipline ecclésiastique, et un exposé fort exact de la doctrine de l'Eglise concernant les images, exposé qui avait un singulier mérite d'à-propos, alors que l'hérésie des iconoclastes semblait

vouloir s'étendre en Occident (1). Un autre travail bien plus volumineux, dont on s'est beaucoup servi pendant tout le moyen âge, et même au delà, est un commentaire abrégé de la Bible (*Glossa ordinaria)* emprunté en grande partie à ceux encore plus amples de son maître Raban. Cet *abrégé* est encore d'une assez jolie dimension; la première édition, celle d'*Anvers*, 1590, n'a pas moins de 7 vol. in-fol. Il y en a eu plusieurs autres, dont on trouve l'énumération dans l'*Histoire littéraire de la France.*

Walafrid Strabon remania aussi, à la demande de Gozbert, abbé de Saint-Gall, une ancienne vie du saint patron de ce monastère, et une autre de S. Othmar, qui en a été le premier abbé. Il revit aussi l'*Histoire de Charlemagne* d'Eginhard, la divisa en chapitres, et y ajouta un prologue, qui renferme une biographie sommaire, mais très bien faite de l'auteur, qu'il avait beaucoup connu dans sa jeunesse. Dans son poème sur la statue de Théodoric, où Eginhard figure parmi les notabilités du cortège impérial, Walafrid avait fait un magnifique éloge de cet homme « d'une si petite taille, et d'une si haute intelligence. »

On voit que ce précurseur du Dante, mort à quarante ans, avait bien employé sa courte vie. Walafrid Strabon a été l'un des littérateurs les plus distingués de la renaissance carolingienne. Comme poète, il vient immédiatement après l'évêque d'Orléans, Théodulfe ; et parmi les autres, il en est bien peu qui approchent de lui. C'était un beau talent, et aussi un beau caractère. Si l'on peut

(1) Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois dans le recueil de Cochleus : *Speculum antiquæ devotionis circà missam, Mons,* 1549. Ce que disait de la messe un écrivain du IXe siècle tel que Walafrid, pouvait en effet être utilement opposé aux partisans de la Réforme. L'un des curieux chapitres de son livre est la conclusion, où il met en parallèle les dignités et offices ecclésiastiques et laïques. Il place le Pape en regard de l'Empereur, les patriarches (de Constantinople et autres) en regard des patrices, et ainsi de suite en descendant les degrés de la hiérarchie, jusqu'aux acolythes, lecteurs et chantres, auxquels correspondent dans l'ordre civil, les *veredarii* (courriers) jongleurs et chanteurs *(Carminum pompatici relatores*).

lui reprocher d'avoir donné des louanges exagérées à ses bienfaiteurs, il eut le rare mérite de leur rester fidèle dans l'infortune, alors même que cette infortune semblait irrévocable. On peut dire aussi que le dévouement persistant de Walafrid pour l'Impératrice Judith est une présomption puissante en faveur de cette princesse. Le comte de Barcelone avait été, pendant plusieurs années, chargé de surveiller l'éducation de Charles, dont Walafrid était le précepteur. S'il y avait eu quelque chose d'équivoque dans les relations de Bernard avec la mère du jeune prince, Walafrid, qui était louche, mais non aveugle, et qui avait accès au palais à toute heure, s'en serait sûrement aperçu et n'aurait pas attesté aussi chaleureusement l'innocence de Judith. On sait d'ailleurs que les bruits défavorables sur la conduite de celle-ci ne commencèrent à courir que quand Louis le Débonnaire voulut remanier le partage de l'Empire, pour y tailler une part à son quatrième fils. Alors seulement, on découvrit que ce fils ressemblait au comte Bernard (1).

Outre le malheur d'avoir fait un aussi triste élève que Charles le Chauve, Walafrid Strabon a encore eu celui d'être oublié dans le *Dictionnaire des Littérateurs* Vapereau.

B. E.

---

(1) Ce fut peut-être pour couper court à ces bruits que Charles le Chauve fit plus tard décapiter ce comte, coupable, il est vrai, de rébellion. Suivant une autre version, il l'aurait même poignardé de sa propre main.

EXTRAIT

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

IMPRESSIONS PORTANT L'ADRESSE

A COLOGNE CHEZ PIERRE DU MARTEAU

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

PAR LÉONCE JANMART DE BROUILLANT

DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

A la Sphère.

Recveil || de diverses pièces || servans || à l'histoire || de Henry III, || Roy de France || et de Pologne || dont les tiltres se trouvent || en la page suivante. || A Cologne || chez Pierre du Marteau || MDCLX.

1 vol. pet. in-12. 1 f. titre 474 pp.

Bulletin du Bibliophile de J. Techener, 1843, V^e série. Bull. 5, n° 357.

Catalogue des Elzevier de la Bibliothèque de l'université impériale de Varsovie, p. 188.

Les Elzevir de la Bibliothèque Impériale publique de Saint-Pétersbourg, catalogue bibliographique et raisonné, publié sous les auspices et aux frais du prince Youssoupoff et rédigé par Ch. Fr. Walther, p. 212, n° 551.

A.

NOMENCLATURE DES ÉDITIONS.

D'après notre Catalogue des Impressions portant l'adresse : « A Cologne, chez Pierre du Marteau », ce *Recveil* est le premier ouvrage qui ait porté cette adresse à son frontispice. Il est raris-

sime. Le fleuron du titre, la sirène, les lettres grises et les signatures en 5 prouvent qu'il est sorti des presses de Jean Elzevier, à Leyde. C'est aussi l'opinion de M. Willems [Les Elzevier, n° 868]. M. Pieters l'attribue à tort aux presses de Louis et Daniel Elzevier, à Amsterdam. M. E. Weller est dans l'erreur lorsqu'il écrit dans son « Dictionnaire des ouvrages français portant de fausses indications des lieux d'impression et des imprimeurs », [ce dictionnaire forme la IIe partie de son livre « die falschen und fingirten druchkorte », Leipzig, 1864], sous la rubrique « *corrections* » : « L'édition du *Recveil* de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III, roy de France et de Pologne, à Cologne, chez Pierre du Marteau, MDCLX, décrite par M: Pieters dans ses Annales des Elzevier à la page 209 de la seconde édition *me paraît bien douteuse*. » Voir à ce sujet notre Histoire de Pierre du Marteau. Le Livre, Revue du Monde Littéraire, VIIe année, Xe Livraison, n° 82, pp. 298-321.

II.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLX.
1 vol. pet in-12. 461 pp. 1 f. blanc.

Contrefaçon hollandaise, qui ne porte ni le fleuron du titre, ni la sirène, ni les lettres grises de la précédente.

III.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXII.
1 vol. pet. in-12. 461 pp. 1 f. blanc. Cat. Gouttard 1308. Bibl. de l'auteur.

Réimpression de la contrefaçon hollandaise de MDCLX.

M. Willems l'attribue avec raison aux presses d'Adrian Vlacq, de La Haye. Les signatures sont en 6 comme dans l'édition du Recveil || de plusieurs pièces || servans || à l'histoire moderne || A Cologne, || chez Pierre du Marteau || MDCLXIII || qui a été également imprimé par Ad. Vlacq.

M. Stan. J. Siennicki, dans son Catalogue des Elzevier de la Bibliothèque de l'université impériale de Varsovie, donne un exemplaire de l'édition de MDCLXII, 468 pp. Que renferment ces 7 pages supplémentaires?

IV.

A Cologne, chez Jean du Castel. MDCLXII.

Cette édition et celle renseignée sous la rubrique VII, sont inconnues à MM. Brunet, Bérard, Pieters, Willems.

Elles sont signalées par M. E. Weller, qui les croit imprimées à Amsterdam.

A notre grand regret, il ne nous a pas été donné de rencontrer un exemplaire de ces éditions. Toutefois, nous ne les croyons pas sorties des presses elzéviriennes, par la raison qu'il n'y a aucun des Elzevier qui ait jamais fait usage de ce pseudonyme.

Nous pensons plutôt qu'elles ont été imprimées par François Foppens, à Bruxelles, qui s'est servi à plusieurs reprises de cette adresse fictive, et cela précisément durant les années 1662 et 1664, à preuve:

Recveil de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire. Voyez la page suivante.

A Cologne, par Jean dv Castel. 1664.

1 vol. pet. in-12. Marque: La Sphère. 297 pp. 1 f. blanc.

Ce volume est une des plus jolies productions de Foppens, écrit M. Willems. Suivant Bérard, il existe sous la même date une édition en 296 pages sensiblement moins bien imprimée que l'autre. Une édition antérieure avait paru avec la même adresse en 1662 [pet. in-12, 4 ff. limin. 132 pp. et 2 ff. blanc], mais elle ne contenait que les premières pièces.

Posons ici une question: L'édition du Recveil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III portant l'adresse: A Cologne, chez Jean dv Castel, 1662. a-t-elle précédé celle de Cologne, chez Pierre du Marteau, 1662, ou l'a-t-elle suivie, ou bien encore ont-elles paru simultanément?

V.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXIII.

2 part. en 1 vol. pet. in-12. Cat. Leber. 5614. 456 pp.

Edition imprimée par Louis et Daniel Elzevier à Amsterdam. C'est l'opinion de M. Willems. M. Pieters est d'un avis contraire.

VI.

Recveil || de || diverses pièces || servans à || l'histoire || de || Henry III || Roy || de France || et de Pologne || dont les tiltres se trouveront en la page suivante. || A Cologne || chez Pierre du Marteau. || MDCLXIII.

1 vol. pet. in-4. Cat. S. Libri 3624. Millot 933. 367 pp. et 104 pp.

Cette édition est rare. Elle est renseignée, mais sans l'astérisque (1), au catalogue des livres de fonds de la librairie elzévirienne d'Amsterdam qui fut publié après le décès de Daniel Elzevier, et en vue de la vente qui eut lieu en juillet 1681.

VII.

A Cologne, chez Jean dv Castel. MDCLXIV.

Voir la rubrique IV.

VIII.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXVI.

1 vol. pet. in-12. Cat. Labédoyère. Bibl. de l'auteur.

C'est la réimpression de l'édition A Cologne, chez Pierre du Marteau, MDCLXIII, avec un titre renouvelé.

Elle sort des presses de Daniel Elzevier.

Les pages 457 à 474 renferment une partie nouvelle.

IX.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXVI.

1 vol. pet. in-12. 600 pp. Marque : La Sphère.

C'est d'après le dire de M. Willems une contrefaçon imprimée par Abraham Wolfgang, à Amsterdam.

(1) M. Willems nous apprend que l'*astérisque* servait à distinguer les ouvrages dont la propriété appartenait exclusivement à Daniel, et qui se vendaient avec le droit de reproduction, de ceux dont l'achat ne conférait pas de droit spécial à l'acquéreur. En effet, l'exemplaire du catalogue conservé à la Bibliothèque de Hambourg porte cette note manuscrite : *Qui asterico notati sunt, vendentur cum jure copiæ et privilegio.*

X.

Recveil || ... || augmenté en cette nouvelle édition suivant || les titres qui se trouvent en la page suivante. || A Cologne, || chez Pierre du Marteau || MDCLXVI.

1 vol. pet. in-12. Marque : La Sphère. Cat. Nodier (1844), 1131. Bibl. de l'auteur.

II PARTIES.

Ire partie : 474 pp. et 1 f. bl.

IIe partie : 156 pp.

La Ire partie est la réimpression de l'édition A Cologne, chez Pierre du Marteau MDCLXIII, pet. in-12, à laquelle on a ajouté de nouvelles pièces. Cette édition sort des presses de Daniel Elzevier, à Amsterdam.

C'est à tort, dit M. Willems, que M. Pieters conteste l'origine elzévirienne de ce volume. La Sphère est la première des Elzevier d'Amsterdam, la vignette qui orne le titre du Discours Merveilleux, ainsi que les deux A [pp. 292 et 300] se vérifient sur le catalogue de 1674, L [p. 3] et V [272] sur l'Aristippe de 1664. M [p. 313] sur le Senéque in-8. Les cahiers sont signés en 7.

XI.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCXCIII.

1 vol. pet. in-12.

Bibl. impériale de France. Cat. de l'histoire de France, t. I, p. 288, § 25 L *b* 54.

XII.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCXCIX.

2 vol. pet. in-12.

Idem.

XIII.

A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCCXX.

Cette édition est renseignée par le R. P. Nicéron dans ses

Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres dans la République des lettres, t. XXXV, p. 3.

B.

LISTE DES PIÈCES RENFERMÉES DANS LES DIVERSES ÉDITIONS DU RECVEIL.

Editions : A Cologne, chez Pierre du Marteau MDCLX, MDCLX, MDCLXII, et A. Cologne, chez Jean dv Castel. MDCLXII. Rubriques : I, II, III, IV.

I.

Journal du règne de Henri III, composé par M. S. A. G. A. P. D. P.

II.

L'Alcandre ou les amours du Roy Henry le Grand, par M. L. P. D. C., sur l'impression de Paris de l'an 1651.

L'édition originale de l'Alcandre parut en 1651 à Paris, chez la veuve de Jean Guillemot, sous le titre d'Histoire des amours du grand Alcandre.

Elle n'a jamais été l'objet d'une description pour la raison on ne peut plus concluante qu'il ne s'est trouvé aucun bibliographe qui l'ait eue dans les mains.

M. Paulin Paris eut la chance de retrouver il y a quelques années les deux premiers feuillets de l'édition de 1652 des Amours d'Alcandre qui sortait également des presses de la veuve Guillemot.

Nous avons encore été beaucoup plus favorisé que cet éminent écrivain; nous avons eu la bonne fortune de rencontrer dans la remarquable bibliothèque d'un très noble et très illustre personnage S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre, auguste frère de Sa Majesté le Roi des Belges, un exemplaire complet de l'édition de 1652.

Ce prince, savant non moins distingué par ses immenses connaissances que par son affabilité, nous a fait l'extrême honneur de mettre cette rarissime édition à notre entière disposition.

Nous publierons sous peu une notice sur cette Histoire. Point n'est besoin d'exalter les qualités littéraires de cette œuvre, la légitime renommée qu'elle s'est acquise se justifie suffisamment par les vingt-sept éditions successives qui en ont été faites.

III.

Le Divorce satyrique ou les Amours de la Reine Marguerite de Valois, sous le nom D. R. H. Q. M.

IV.

La confession de M. de Sancy par L. S. D. A., auteur du baron de Feneste.

Edition : A Cologne, chez Pierre du Marteau MDCLXIII, pet. in-12. Rubrique : V.

Partie nouvelle.

V.

Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la Royne (*sic*) Catherine de Médicis, Mère de François II, Charles IX, Henry III, Rois de France, déclarant tous les moyens qu'elle a tenus pour usurper le royaume de France et de ruiner l'Estat d'iceluy.

Editions : A Cologne, chez Pierre du Marteau MDCLXIII, in-4 imprimé en rouge et noir. — A Cologne, chez Jean du Castel. MDCLXIV.

Rubriques : VI, VII.

Partie nouvelle.

VI.

Lettres du Roy Henry IV escrittes à Mesdames la duchesse de Beaufort et la marquise de Vernüeil (*sic*) extraittes des originaux trouvez dans la cassette de Mademoiselle d'Estauges après sa mort.

Edition : A Cologne, chez Pierre du Marteau MDCLXVI.

Rubriques : VIII, IX, X.

Partie nouvelle.

VII.

Apologie pour le Roy Henry Quatre envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs faite en l'année mil cinq cents quatre vintgs seize par Madame la duchesse de Rohan, la douairière, Mère du grand duc de Rohan.

Editions : A Cologne, chez Pierre du Marteau MDCXCIII-MDCXIX.

Partie nouvelle.

VIII.

Remarques sur la confession du sieur de Sancy, par Jacob le Duchat.

Toutes ces pièces parurent séparément avant qu'on les réunît dans ce Recveil. Elles font pour la plupart partie de la collection des impressions portant l'adresse : A Cologne, chez Pierre du Marteau. On en trouvera l'analyse dans notre Bibliographie.

Nous empruntons au *Nouvelliste de Rouen* l'article suivant, qui reproduit, avec beaucoup de vérité et de finesse, la physionomie de la salle de lecture, dans une grande bibliothèque de province :

A LA BIBLIOTHÈQUE.

Avec l'hiver qui commence, l'affluence du public augmente dans tous les endroits publics qui sont chauffés. Les réunions et les conférences de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, de la Ligue de l'Enseignement, de la Société normande de Géographie ajouteront, au régiment de leurs fidèles ordinaires, le peloton de ceux qui, tout en

aimant le feu, n'aiment pas à en faire pour un grand nombre de motifs que nous n'avons pas à énumérer ici.

Les gens très frileux, ceux qui ne reculent devant rien, viendront même assister aux séances du conseil municipal, ce qui permettra à quelque savant de tenter quelque jour une étude approfondie : « De l'influence du calorifère sur l'intérêt que les contribuables peuvent apporter aux discussions des affaires municipales. »

Il y a également un endroit où l'on peut se chauffer *gratis*, mot qui semble devoir être remplacé de plus en plus par l'expression beaucoup moins latine de : « à l'œil. »

Cet endroit est la bibliothèque (escalier du fond, troisième étage, porte à droite, s'essuyer les pieds en entrant, et déposer son parapluie sans bruit).

La bibliothèque ! saluez, ô profane ! qui franchissez son seuil ; vous entrez dans un monde à part, spécial, étrange. La bibliothèque, c'est l'arche sainte au milieu de la ville affairée, du public de commerçants et industriels, bruyant, rieur et causeur.

A la bibliothèque, on ne fait pas de bruit ; on ne rit pas, on ne cause pas ; ce n'est pourtant pas que nous voulions affirmer que l'on écrive souvent ou que l'on lise toujours.

Dans la poussière des vieux bouquins, des manuscrits hiéroglyphiques, des dictionnaires monstrueux, semés par ci par-là sur les tables, les garçons de salle sont les seuls qui vont et viennent et se trouvent réellement chez eux ; leur pas rythmique berce petit à petit les files de lecteurs ayant pour horizon des rayons multicolores de reliures.

De temps en temps, une porte s'entr'ouvre et un être humain, qui ressemble à une ombre, se glisse, timide, et a hâte de se casser en deux sur une chaise. Savant qui veut chercher une explication, poète qui vient trouver une inspiration, curieux obsédé par un souvenir, amateur passionné des romans à grosses émotions ; on les retrouve là,

dans la même position, le front généralement dans la main et le coude sur la table.

De temps en temps un susurrement ; une confidence de lettrés, une trouvaille de « fouilleurs, » un bruissement de feuilles... de papier; un trottinement de rats... de bibliothèque ?

Toujours le même spectacle, toujours les mêmes gens ; toujours les mêmes volumes en main. Les habitués de la bibliothèque ne meurent probablement pas, ou, s'ils viennent à mourir, ils sont aussitôt remplacés par quelqu'un fait à leur image.

Pendant qu'en été le jardin est plein de cris d'enfans et de gazouillemens d'oiseaux, ils sont là froids, muets, impassibles ; pendant qu'en hiver le vent souffle dans les bras décharnés des grands arbres et que la neige, en se détachant du toit de la mairie ou de l'église Saint-Ouen, tombe sur le sol avec le bruit d'une masse flasque qui s'abat, ils sont encore là, aussi calmes, aussi insensibles.

Voilà le coup d'œil général sur la bibliothèque, mais dans ce tableau il y a des personnages qui se détachent plus vigoureusement que d'autres ; dans cette réunion, il y a des types curieux.

C'est d'abord l'amateur à outrance de la littérature ancienne, qui savoure Homère, Virgile ou Horace en traduction. C'est étonnant le succès qu'obtient, dans les bibliothèques, l'abbé Delille, d'antique mémoire.

C'est aussi le lecteur des publications périodiques. Celui-là se confine dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il est classique à tous crins ; il pleure avec Laharpe, gémit avec André Chénier et conserverait dans un médaillon en or, si ses moyens le lui permettaient, un cheveu de Népomucène Lemercier.

Il s'écroulerait avec la bibliothèque plutôt que d'abandonner son poste. Voici une anecdote qui prouve que nous n'exagérons pas :

Récemment, un feu de cheminée se déclare à l'Hôtel-de-Ville. L'alarme est générale ; la bibliothèque est menacée ; les pompiers accourent. Les salles de lecture sont abandonnées rapidement ; les employés se retirent ; la fumée envahit les pièces ; l'eau coule sur les parquets.

Au bout d'une heure, le danger est conjuré, et lorsque l'un des bibliothécaires revient à son poste, il aperçoit au milieu d'un nuage de fumée le lecteur fidèle, qui ne s'était aperçu de rien, ému de rien, et qui, les pieds dans l'eau, lisait gravement un article de la *Revue des Deux-Mondes*.

Ce type-là est stoïque ; il mérite d'être admiré, en attendant qu'on lui élève une statue ; le jour prochain où l'on déménagera la bibliothèque sera pour lui marqué d'une pierre noire, comme on disait jadis dans la *Revue des Deux-Mondes*.

A côté de cette « curiosité » de tous points digne d'intérêt, en voici une autre d'un genre tout différent : c'est le lecteur qui corrige, complète ou réfute des articles de dictionnaires.

Demandez le Dictionnaire des Contemporains de Vapereau, ouvrez la page 1085, et lisez au bas de la première colonne, au nom *La Rombière*. Quelques lignes ont été ajoutées à la plume par un admirateur du grand jurisconsulte, qui s'est bien gardé de conserver l'anonyme, puisqu'il a signé en faisant précéder son nom de cette petite explication : « *Celui qui a tracé ces lignes est le petit cousin du grand homme.* »

Et l'on dit que l'amour de la famille et le respect des grands parents s'en vont !

Ajoutons que tous les jours. avant de lire autre chose, le « petit cousin » vient religieusement réclamer au bibliothécaire le Dictionnaire des Contemporains.

Du reste, ils ne manquent pas, ces littérateurs d'un genre tout spécial qui parviennent, malgré la meilleure surveillance, à glisser quelques lignes de leur prose dans

les livres des autres. On trouve parfois de la sorte des appréciations amusantes, des exclamations admirables, des cris de colère, des malédictions, quoiqu'on ne puisse comparer en général le public des bibliothèque au *genus irritabile* dont parle le poète latin.

Est-il assez répandu, aussi, le « client » qui, sous prétexte de s'intruire en lisant, vient faire sa correspondance; qui demande un livre, déplie à côté une feuille de papier et trace des missives de la longueur d'un poème, sans retourner une seule fois le feuillet du volume sous la sauvegarde duquel il s'est placé? Tantôt, c'est le poète incompris et pauvre qui vient réchauffer ses inspirations au calorifère municipal, tantôt c'est le potache amoureux qui copie dans quelque volume bien ignoré un sonnet chargé d'enflammer le cœur de quelque caissière de brasserie rebelle ou de la jeune cousine traditionnelle.

Ils connaissent bien, du reste, l'escalier de la bibliothèque, les jeunes collégiens de Rouen; c'est là que se trouvent le plus facilement les traductions de versions latines ou grecques et, faut-il le dire? c'est là également qu'ils jettent les yeux sur quelque livre défendu auquel le professeur a fait allusion dans son cours.

Autrefois, un essaim joyeux de jeunes gens se précipitait tous les soirs à la même heure dans la salle, tombant comme une avalanche au milieu de l'assemblée calme. Les habitués fâchés, au commencement, avaient fini par rire; ils n'avaient plus besoin de montre pour savoir l'heure. « C'est quatre heures dix, » disaient-ils; et, en effet, c'était quatre heures dix.

Le groupe bruyant venait ainsi régulièrement, à la sortie du lycée, se jeter sur l'*Illustration* pour voir « les images. »

Depuis quelque temps, les vieux habitués ne connaissent plus l'heure; l'avalanche ne tombe plus chez eux; le règne de l'*Illustration* est passé et les dormeurs qui comptaient sur ce bruit pour être réveillés à un moment fixe ont été obligés de prendre leurs précautions.

Quelquefois, un petit incident vient rompre la monotonie du lieu, mais ils sont bien rares, ces incidents : c'est un amateur qui glisse avec un gros dictionnaire ; c'est un savant qui ronfle ; c'est un « incohérent de la tenue » qui se hasarde dans l'antre sacré et fait la terreur des garçons chargés de faire respecter la propreté des livres. Un de ces préposés eut récemment des émotions terribles ; il avait affaire à un teinturier qui réclamait un beau volume. Le teinturier avait les mains noires ; le garçon tremblait pour le livre. — Allez vous laver les mains ! — Mais elles sont propres. — Elles sont noires, vous allez déteindre ! — Ma teinture a bon teint, ne craignez rien. » Nous ne savons comment l'incident se vida, mais le lendemain le teinturier revenait avec des doigts jaunes et, pendant une semaine consécutive, le malheureux garçon eut à discuter avec les sept couleurs de l'arc-en-ciel.

Tandis que la plupart viennent pour s'instruire, pour s'amuser, pour se renseigner, il y a la catégorie de ceux qui se rendent à la bibliothèque par métier. Nous ne parlons pas, bien entendu, des académiciens en quête d'une idée pour un discours, des artistes à la recherche d'une conception grandiose, des bibliophiles en campagne pour quelque manuscrit « rare et curieux ». Ce sont les rois de la maison et quelques-uns de ces hôtes, les plus fidèles, jouissent même de la prérogative très enviée de pouvoir déposer leurs cartons ou leur porte-feuille dans les armoires vides.

Le métier vrai consiste à rechercher dans les collections des journaux certaines annonces de la quatrième page. C'est là que l'on court la chance de rencontrer parfois, pour la plus grande joie des avoués, notaires et hommes de loi, des renseignements sur des héritages à réclamer, sur des recherches faites en vue de découvrir des personnes disparues, etc. Ce travail fatigant est confié souvent à des dames ; et régulièrement on peut les voir feuilletant les lourds volumes des journaux, notant sur des

flèches les trouvailles, hélas! trop rares pour elles, reprenant le lendemain la tâche de la veille, toujours muettes, toujours gracieuses cependant, toujours penchées sur le lourd volume qui, quand il est terminé, fait place à un autre, à perpétuité.

Tout change; la bibliothèque seule est immuable et, avec elle, son public. Dans deux siècles, époque où probablement tous les volumes auront été transférés dans les belles salles de notre nouveau Musée, il y aura encore pour l'observateur, des lecteurs assidus de la *Revue des Deux-Mondes*, des gens qui annoteront les dictionnaires, des dames qui feuilleteront des collections de journaux, et des potaches qui viendront chanter leur amour en s'accompagnant de la lyre des poètes défunts.

A. Fraigneau.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* exhume le prospectus d'une « maison de pension pour les dames en état de divorce. »

Il date vraisemblablement de 1792, et fut lancé par la citoyenne Neveux, logée maison de Soubise (aujourd'hui palais des Archives nationales) :

« On trouvera des livres amusans dans la bibliothèque. Le jardin de Soubise, dont on a la jouissance et qui n'est pas public, offre une promenade commode et salutaire. La paroisse est voisine de la maison. Le salon, qui est très vaste, a un forte-piano, un clavecin organisé, harpe et autres instrumens. Les dames qui aiment la musique pourront se procurer ce plaisir sans frais; et l'on espère que, si l'on veut faire des concerts, il se formera des personnes mêmes qui logeront dans la maison. »

La citoyenne Neveux avait pensé à tout, comme on va voir :

« Loin que la cohabitation des époux en divorce puisse les amener à se concilier, elle ne sert souvent qu'à aigrir les esprits ; un peu d'absence, une maison tierce, honnête et honorable, produit souvent des effets auxquels les époux ne se seraient point attendus. Les maisons des parens ne sont point toujours propres à recevoir les femmes qui veulent faire divorce ; les diverses opinions se choquent, élèvent une sorte de barrière et augmentent souvent l'aigreur des esprits, loin de les concilier. Une hôtesse étrangère, prenant l'intérêt de son sexe, obtiendra plus de confiance que l'autorité paternelle ou l'ascendant des parens, qui souvent ont des intérêts secrets à s'opposer au divorce le plus légitime.

Ces considérations et le désir d'avoir une occupation utile et honnête ont déterminé la citoyenne Neveux à ouvrir cet asile, qui est conforme à la loi. Elle se flatte de concilier l'estime publique, celle des pasteurs et des magistrats ; elle espère aussi que sa maison trouvera des imitateurs pour l'intérêt de son sexe et le soutien des mœurs. »

La loi Naquet aurait dû prévoir la création d'un établissement analogue, qui serait un bien joli sujet de comédie pour faire pendant au *Bonheur conjugal !*

— Voici le relevé des articles les plus importants d'une collections d'autographes vendue le 2 décembre à l'hôtel Drouot.

Une pièce sur vélin de Jacques Cœur, 1,022 fr. — Un morceau de musique autographe du grand Bach (Sébastien) avec paroles, 315 fr. — Une lettre de Charles Quint au comte de Nassau (en français), datée de Bruxelles, 19 janvier 1514, 50 fr. (!). — Neuf lettres du cardinal de Bernis à Voltaire, dont six autographes, une signée et deux écrites en son nom, 180 fr. Dans l'une de ces lettres, il se plaint de ce que « les hommes et les femmes n'ont plus dans la teste que la manie de gouverner l'Estat. C'est une dissertation continuelle et ennuyeuse...»

Une lettre intéressante de Joseph Bonaparte, datée de Londres, 18 août 1833, 45 fr. — Il y défend énergiquement son frère (Napoléon) des attaques dirigées contre lui depuis sa chute : « Mon frère, dit-il, fut ce que son temps et sa nation voulurent qu'il fût.. Il eût été Titus ou Trajan, chez les Romains de ce siècle-là ; Washington en Amérique, Charlemagne au VIIIe siècle. Dans ce qui a été fait de bien ou de mal, ... il eut un grand complice, le peuple français. J'ai lu au fin fond de son âme ; j'y ai vu naître

ses plus intimes pensées. Il n'en est aucune qui ne fût uniquement dans l'intérêt et la gloire du peuple français. » Cette lettre fait honneur à Joseph. Il jugeait plus équitablement son frère à distance que du temps où lui-même était en Espagne ; — assez mal à son aise ; — et cela se comprend.

On a vendu 50 fr. une lettre de Cavour, invitant un de ses amis à venir assister à l'inauguration du chemin de fer de Gênes à la Spezzia. Cavour s'attendait à être personnellement assez mal reçu, et en prenait gaiement son parti. « Je ne vous réponds pas de l'enthousiasme de vos concitoyens. Il est probable toutefois que le roi sera bien accueilli. Les mécontents se borneront à siffler et à chuter les ministres. Or, comme ... ils ne feront qu'user d'un droit que la Constitution leur assure, nous n'aurons rien à dire. »

— Dans l'incendie du grand séminaire de Périgueux, qui a eu lieu dans la nuit du 7 au 8 novembre dernier, l'une des pertes les plus regrettables a été celle de la bibliothèque. Elle comprenait au moins 30,000 volumes, parmi lesquels figurait une nombreuse collection d'ouvrages relatifs au Périgord, dont plusieurs manuscrits et d'autres d'une rareté insigne. On espérait avoir le temps de tout sauver, mais dix minutes étaient à peine écoulées, qu'un craquement formidable se fit entendre, et la pièce se trouva soudain transformée en un immense brasier, par suite de l'effondrement du plafond et de la charpente.

« Durant trois heures consécutives, dit un témoin oculaire, j'ai vu des pompiers cramponnés à une des fenêtres, la lance de la pompe à la main, essayant de noyer les armoires à livres, et ne quittant ce poste dangereux que quand il devint tout à fait impossible de s'y maintenir. Tant de dévouement et de courage étaient dignes d'un sort meilleur ! Quelques milliers de volumes, la plupart dépareillés, maculés de boue, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de tant de livres si patiemment, si curieusement rassemblés, de ces manuscrits dont la perte est irréparable.

« Le nouveau *Propre Diocésain* encore inédit, et dont la rédaction avait exigé plusieurs années de recherches et de travail, a partagé le sort de la bibliothèque. La chapelle seule a été sauvée.

« La perte totale, y compris le mobilier et la bibliothèque, est évaluée à deux millions. »

— M. Geffroy vient de faire paraître à la librairie Alcan le second volume du « Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. » Nous empruntons à ce recueil un billet des plus caractéristiques, adressé de Fontainebleau par la reine Christine, après le meurtre de Monaldeschi, à Mazarin, en réponse au conseil que celui-ci lui avait fait donner par Chanut, l'ancien ambassadeur de France en Suède, de ne pas venir à Paris, où elle risquerait d'être mal accueillie par le peuple. Voici la réponse *cornélienne* de Christine à cette insinuation.

« Mon cousin, monsieur Chanut, qui est un des meilleurs amis que je pense avoir, vous dira que tout ce qui vient de votre part est reçu par moi avec estime, et, s'il a mal réussi dans les terreurs qu'il a voulu susciter dans mon âme, ce n'est pas faute de les avoir représentées aussi effroyables que son éloquence est capable de les figurer. Mais, à dire vrai, nous autres gens du Nord, sommes *un peu farouches* et nullement craintifs. Vous excuserez donc si la commission n'a pas eu tout le succès que vous auriez désiré, et je vous prie de croire que je suis capable de tout faire pour vous plaire, hormis de craindre. Vous savez que tout homme qui a passé trente ans ne craint guère les sornettes. Et moi, je trouve beaucoup moins de difficulté à étrangler les gens qu'à les craindre. Par l'action que j'ai faite avec Monaldeschi, je vous dis que si je ne l'avais faite, je ne me coucherais pas ce soir sans la faire. Voilà mes sentiments sur ce sujet; s'ils vous plaisent, je serai aise; sinon, je ne laisserai pas de les avoir, et serai, toute ma vie, votre affectionnée amie. »

On sait que dans ce démêlé, le dernier mot lui resta, et qu'elle fut autorisée à venir à Paris. Ce fut, dit-on, à la suite d'une entrevue secrète qu'elle eut avec le jeune Roi, qui était allé *incognito* à Fontainebleau. Elle fut néanmoins reçue plus froidement qu'à son premier voyage, et fort négligée par les dames de qualité, sauf par quelques-unes qui n'en étaient plus à avoir peur de se compromettre. De ce nombre était la belle comtesse de la Suze, qui, après s'être séparée de son mari, avait encore abjuré le protestantisme; prenant ainsi ses sûretés, disait l'ex-reine de Suède, pour ne jamais retrouver cet époux, même dans l'autre monde!

— Le célèbre bibliomane anglais Thomas Raulinson (mort en 1725), dont Addison a fait la caricature dans le *Tatler* sous le

nom de *Tom Folio*, occupait à Gray's-Inn un vaste appartement dont toutes les pièces étaient tellement encombrées de livres, y compris la chambre à coucher, que son lit était relégué dans un corridor!

— Nous empruntons à un travail récent sur l'enseignement supérieur aux États-Unis quelques détails sur l'aménagement de la nouvelle bibliothèque de Colombia Collège à New-York.

Les nouvelles salles, dont la construction a coûté plus de deux millions de francs, sont à l'épreuve du feu. La nef principale (salle de lecture, l'une des plus belles qui existent en Amérique), a 113 pieds de long sur 75 de large, et 58 pieds de haut. Elle est éclairée par 8 fenêtres au nord, 16 à l'est, 24 au midi et 14 à l'ouest, et, le soir, par 130 lampes Edison. Les arrangements de l'éclairage de nuit ont été pris après consultation d'éminents oculistes; des globes opaques empêchent la lumière électrique d'être éblouissante. Chaque table a sa lampe, et le lecteur peut diminuer l'intensité de la clarté, s'il le désire. On peut éclairer tous les coins et recoins des galeries et des rayons jusqu'au moment de la fermeture, c'est-à-dire jusqu'à dix heures du soir.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de l'année, excepté les dimanches et le vendredi saint, de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES INÉDITES. Une nouvelle lettre de Montaigne, publiée par M. Em. Du Boys..... p. 1-5
— Une lettre inédite d'Amyot, publiée par M. Em. Du Boys.. p. 267-270
— Lettres inédites de Gabriel Naudé à Peiresc, publiées par M. Tamizey de Larroque, de l'Institut. p. 115-160
— — Suite..... p. 337-383
— — Fin..... p. 481-505
MÉLANGES HISTORIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES : Le Cardinal de Noailles, d'après sa correspondance inédite, par M. le comte E. de Barthélemy, suite..... p. 6-41
— — Fin..... p. 81-114
— Opuscules de Jean-Paul Richter traduits en français pour la première fois, par M. B. E., p. 42-62
— Bibliothèque de bourgeois du XVIIIe siècle, par M. B. E. p. 63-68
— La Bibliothèque de Mohl. p. 69-71
— Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc, par M. Pierre d'Arc. p. 161-192
— — Suite..... p. 241-267
— — Suite..... p. 383-434
— — Suite..... p. 505-536
— Un éloge inédit des lettres de Balzac, par M. Tamizey de Larroque. p. 193-196
— La Bibliothèque de Madame Elisabeth à Montreuil, par M. B. E. p. 196-200
— Un almanach parisien de l'an III. p. 200-203
— Bibliographie ancienne de l'Annam. p. 203-205
— Parsifal et les deux Titurel, poèmes allemands du XIIIe siècle, d'après les derniers travaux, par M. le baron Ernouf..... p. 271-278
— Notice de M. B. E. sur une ancienne édition illustrée de la traduction française de l'Imitation, par Cusson. p. 279-283
— Sur une publication relative au demi-monde vénitien d'autrefois, article de M. Tamizey de Larroque. p. 283-284
— Les archives du château de Kernuz. p. 284-288
— Incendie de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés (2 fructidor, an II), par M. B. E. p. 289-290
— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire des Elzévier, par Janmart de Brouillant..... p. 434-442
— Véronique Franco, Henri III et Montaigne, par M. B. E. p. 442-447
— Note sur un livre français très rare imprimé en 1808 en Allemagne (*Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806, 1807), par M. B. E..... p. 447-449
— Les deux de Molyn.. p. 454-455
— La Légitimité du second fils de Colomb..... p. 463-468
— Bibliographie cynégétique, article de M. Pierre d'Arc.... p. 455-463
— Un précurseur du Dante, par M. B. E..... p. 537-550
— Extrait de la Bibliographie des impressions portant l'adresse de Pierre Marteau, par M. Janmart de Brouillant..... 551-558
— A la Bibliothèque, par M. A. Fraigneau..... p. 558-564

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE : Livres et éditions rares, bibliophiles et bibliothèques célèbres. p. 468-475
— Baldo Angelo Abbate ou Abbati. — Fortunio Affaitati (mort en 1550). — Agostino Carnerio, typographe ferrarais. — L'Imprimerie en Suède. — Pierre Dujat (1738-1821). — Le marquis de Richelieu (1683-1750) et le *Recueil du Cosmopolite*. — Elie Marion. — Jean Angelo Arcimboldo, archevêque de Milan (1485-1555). — Remacle d'Ardenne ou Arduenna (1480-1524). — *Le Lundi de la Pentecôte*, par Arnold. — René Arnoul (1569-1639). — Gheilhoven, copiste de manuscrits, mort en 1442. — Arnoulx ou Arnoux. — Jean Atrocianus, poète philologue et botaniste allemand. — André Rey de Artieda, poète espagnol du XVIe siècle. — D'Artis, professeur de droit canon (1572-1651). — Antoine Askew, médecin et célèbre philologue anglais. — Germain Audebert, magistrat et poète latin (1518-1593). — Audibert, savant ecclésiastique Languedocien. — Antoine Denis Bailly, prote de l'imprimerie Didot jeune.
NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Note de M. Tamizey de Larroque sur une plaquette relative à la Saint-Barthélemy en Normandie..... p. 74
— Acquisition par le musée de Leipzig du musée Godefroy..... p. 75
— Sommes affectées à l'entretien général des bibliothèques publiques de la France pour l'année 1885. p. 75-76
— Publication par le Conseil municipal des *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*. p. 77
— Publications de la Société des Bibliophiles flamands de Gand. p. 77
— Adjudications les plus remarquables faites à la vente de la bibliothèque de *Osterley-Park*..... p. 77
— Acquisition par la ville de Munich de la collection des manuscrits afghans du Dr E. Trumpp.. p. 77
— Legs de M. Pierre Sauvage à la Bibliothèque de Compiègne. p. 77-78
— M. Georges Duplessis nommé conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale... p. 78
— Legs de M. Bargouin à la bibliothèque de Clermont-Ferrand. p. 78
— Détails sur les collections achetées par l'Italie à lord Ashburnham. p. 78-79
— Note sur la Revue historique de l'Ouest..... p. 79
— Fondation à Paris d'une Société internationale chalcographique. p. 79-80
— Quelques renseignements intéressants tirés du Rapport sur l'exposition spéciale du ministère de l'instruction publique à l'Exposition de 1878..... p. 232-234
— Publication de lettres inédites de Marie Leczinska au président Hénault..... p. 234
— Note sur *L'Iconographie du noble jeu de l'Oye*, catalogue raisonné de la collection relative à ce jeu formée par M. le baron de Vineq. p. 235
— *Journal de route d'un vainqueur de la Bastille*, document inédit publié par la *Revue de la Révolution*. p. 235-236
— Quelques livres espagnols rares et curieux..... p. 236
— Note sur le seul manuscrit *lolo* important qui existe en Europe. p. 236-237
— Deux anecdotes intéressantes tirées du voyage en France de l'historien russe Karamzine..... p. 237-238
— Livres à figures auxquels on a fait des emprunts pour l'illustration du volume sur *L'Art des Jardins*, par MM. Ernouf et Alphand. p. 238-239

— Quelques passages de la correspondance de Jules de Goncourt. p. 239-240
— Note sur la bibliothèque du Cap. p. 240
— Souvenirs du duc de Broglie. p. 331-332
— Découverte de manuscrits grecs faite par M. l'abbé Batiffol, dans le trésor de Bérat..... .. p. 332-334
— Notice sur la bibliothèque de l'abbaye d'Admont (Autriche). p. 334-335
— *Abrégé des miracles de N.-D. de la Cousture* offert à la bibliothèque de Bernay, par M. l'abbé Bignon. p. 335-336
— Note sur M. le général Mellinet. p. 336
— Note sur *la Librairie des Papes d'Avignon*, tome Ier..... p. 336
— Une découverte bibliographique normande..... p. 476-477
— Manuscrits laissés par Antoine Dingé, bibliothécaire du prince de Condé avant la Révolution.... p. 477-478
— Quelques indications bibliographiques curieuses tirées de la *France Juive* de M. Drumont. p. 478-480
— Maison de pension pour les dames en état de divorce.... p. 564-565
— Incendie du grand séminaire de Périgueux..... p. 566
— Le Bibliomane Thomas Raulinson. p. 567-568
— Quelques détails sur la nouvelle bibliothèque de Colombia Collège à New-York..... p. 568

Revue critique de publications nouvelles : *Mémoires inédits de Henri de Mesmes*, publ. par M. Ed. Frémy (article de M. le comte de Barthélemy)..... .. p. 71-72
— *Les guerres sous Louis XV* par le général comte Pajol, tome IV (article de M. le comte de Barthélemy)..... p. 72-73
— *Les femmes bibliophiles de France*, par M. Quentin-Beauchart (article de M. le comte E. de Barthélemy). p. 225-226
— *Le Canzonière autographe de Pétrarque*, publication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. P. de Nolhac (article de M. Tamizey de Larroque). p. 227
— *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor*, essai critique par M. Hauréau de l'Institut (article de M. B. E.)..... p. 449-451
— *Le Régiment de la calotte*, par Léon Henner (article de M. le comte E. de Barthélemy)..... p. 451-452
— *Lettres inédites de Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise*, publiées par M. E. Halphen (article de M. E. de Barthélemy). p. 453
— *Lettres du prince de Ligne à la marquise de Coigny*, publiées par M. de Lescure (article de M. le comte E. de Barthélemy). p. 453-454

Du prix courant des livres anciens (revue des ventes) : Vente de la première partie de la bibliothèque particulière de M. Léon Techener. p. 207-224
— — Suite..... p. 291-328

Nécrologie de l'année 1886.
— M. Edouard Meaume. p. 228-232
— M. Eugène Dutuit.... p. 328-331

Arc (Pierre d'). Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. p. 161-192
— — Suite..... p. 241-267
— — Suite..... p. 383-434
— — Suite..... p. 505-536
— Bibliographie cynégétique. p. 455-463

Barthélemy (Comte Ed. de). Le Cardinal de Noailles d'après sa correspondance inédite, suite... p. 6-41
— — Fin..... p. 81-114
— Article sur les *Mémoires inédits*

de Henri de Mesmes, publiées par M. Ed. Frémy..... p. 71-72
— Article sur les *Guerres sous Louis XV*, par le général comte Pajol, tome IV..... p. 72-73
— Article sur les *Femmes bibliophiles de France*, par M. Quentin Bauchart..... p. 225-226
— Article sur les *Lettres inédites de Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise*, publiées par M. E. Halphen..... p. 453
— Article sur les *Œuvres de Hugues de Saint-Victor*, essai critique, par M. Hauréau, de l'Institut. p. 449-451
— Article sur le *Régiment de la calotte*, par Léon Henner..... p. 451-452
— Article sur les *Lettres du prince de Ligne à la marquise de Coigny*, publiées par M. de Lescure. p. 453-454
B. E. Opuscules de Jean-Paul Richter, traduits en français pour la première fois..... p. 42-62
— Bibliothèque de bourgeois au XVIIIe siècle..... p. 63-68
— La bibliothèque de Madame Elisabeth à Montreuil..... p. 196-200
— Notice sur une ancienne édition illustrée de la traduction française de l'Imitation, par Cusson.. p. 279-283
— Incendie de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés (2 fructidor an II)..... p. 289-290
— Véronique Franco, Henri III et Montaigne..... p. 442-447
— Note sur un livre français très rare imprimé en 1808 en Allemagne (*Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806, 1807). p. 447-449
Du Boys (E.). Une nouvelle lettre de Montaigne..... p. 1-5
— Une lettre inédite d'Amyot. p. 267-270
Ernouf (Baron). Parsifal et les deux Titurel, poèmes du XIIIe siècle, d'après les derniers travaux. p. 271-278
Fraigneau (A.). A la Bibliothèque. p. 558-564
Janmart de Brouillant. Bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire des Elzévier..... p. 434-442
— Extrait de la Bibliographie des impressions portant l'adresse de Pierre Marteau..... 551-558
Tamizey de Larroque. Lettres inédites de Gabriel Naudé à Peiresc. p. 115-160
— — Suite..... .... p. 337-383
— — Suite..... p. 481-505
— Un éloge inédit des lettres de Balzac..... p. 193-196
— Article sur une publication relative au demi-monde vénitien d'autrefois..... p. 283-284
— Article sur *Le Canzonière autographe de Pétrarque*, publication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. de Nolhac. p. 227

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES
DE L'ANNÉE 1886.

Chartres. — Imp. Durand, rue Fulbert.